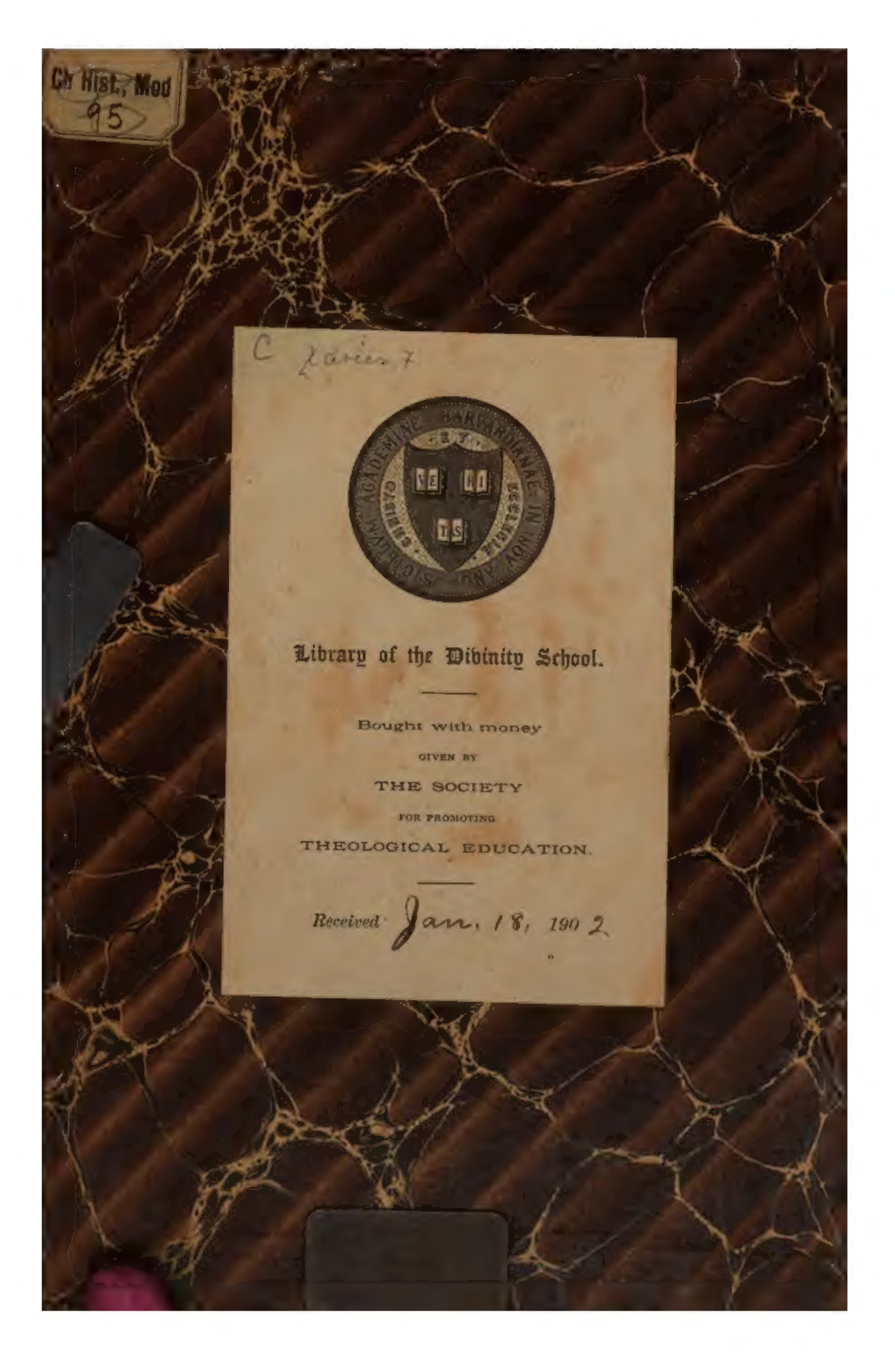
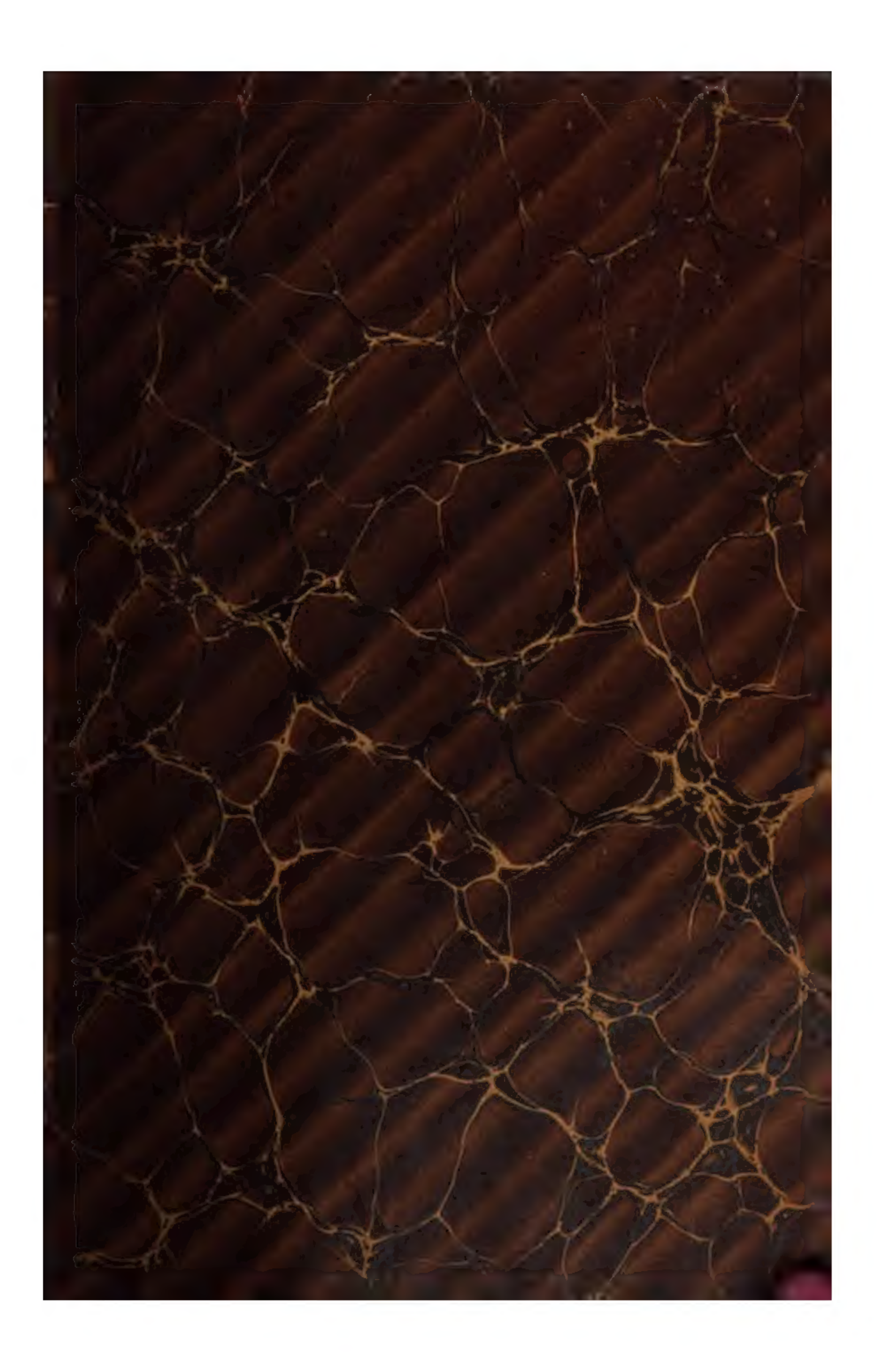




Ch Hist., Mod
95
C Xavier 7
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG



SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SA VIE ET SES LETTRES

P.-L. Jos.-Marie CROS, S. J.

SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

SA VIE ET SES LETTRES

TOME SECOND

FRANÇOIS DE XAVIER
EN CHINE ET AU JAPON

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT
Libraire-Éditeur,
45, RUE DES TOURNEURS

PARIS
VICTOR RETAUX
Libraire-Éditeur,
82, RUE BONAPARTE

1900

AVANT-PROPOS

I.

« Le P. Poussines est exact, pour le fond, dans ses traductions des Lettres de saint François de Xavier : l'on y trouve, à peu près, toutes les choses que François a dites, — et les choses qu'il n'a pas dites ne s'y trouvent guère; — mais le style est changé, et l'homme diminué et même défiguré... »

Après avoir ainsi parlé (t. I, p. xxi), nous proposions au lecteur de se convaincre de ces faits, en étudiant, comme type, la dernière lettre du Saint, rapprochée de la traduction que le P. Poussines en a donnée. Ailleurs (pp. xlvi, xlvii), nous avons dit que M. Léon Pagès a fidèlement traduit en français les textes latins du P. Poussines.

Plus d'un lecteur, dépourvu de livres, aimera trouver ici un texte qui lui permette de se faire une juste

idée du style des deux traducteurs, et de le comparer au style de François.

Soit donc, comme exemple, la lettre ou le mémorial que François adresse au P. Gaspard Barzée, le 15 avril 1552; nous choisissons ces pages, parce que le sujet que François y traite est d'un intérêt plus général[1].

Notre traduction littérale du texte original portugais est aux pages 290-295 du présent volume; nous diviserons celle de M. Léon Pagès, qui va suivre, en alinéas répondant aux alinéas de la nôtre et de l'original :

Dans vos relations avec le monde, et afin d'éviter tout sujet de scandale, voici les préceptes que j'ai cru devoir vous donner et que je vous recommande instamment d'observer et d'imposer comme un devoir à tous les membres de la Compagnie qui sont placés sous votre autorité :

I. — Aucun des nôtres ne doit converser avec les personnes du sexe, quels que soient leur âge, leur rang et leur condition, si ce n'est dans un endroit public, comme est l'église. On ne doit point les visiter dans leur demeure, excepté si elles sont en danger et dans la suprême nécessité d'une maladie d'apparence mortelle; auquel cas elles ont besoin d'être préparées à faire une fin chrétienne, par le devoir de la confession de leurs péchés.

II. — Alors même, on ne les doit visiter qu'en présence de leurs maris ou de parents de leur sang, ou, s'il ne se trouve pas de parents auprès d'elles, que ce soit en présence de personnes respectables du voisinage; mais jamais sans témoins qui puissent, dans l'occasion, rendre témoignage de ce qu'ils ont vu.

1. *Lettres de François Xavier*, par M. Léon Pagès, t. II, pp. 314-326. — Le texte latin du P. Poussines est donné intégralement par le P. Menchaca, t. II, pp. 350-361.

III. — S'il arrive donc qu'une femme qui n'a point de mari, et qui a perdu ses parents, doive être visitée chez elle, aucun membre de notre Compagnie n'y doit pénétrer qu'étant accompagné d'un homme respectable et réputé tel, soit parmi les parents et les connaissances de la femme, soit parmi les voisins et les habitants de la cité ou du village, afin de prévenir tout soupçon et de couper court aux propos du monde. Mais on ne doit même visiter les personnes du sexe, avec ces précautions, et accompagné de la sorte, que dans le cas, ainsi que je l'ai dit, d'une maladie très grave et d'un extrême danger; et toutes les fois qu'une femme, qui ne sera pas en danger de mort, paraîtra pouvoir, soit actuellement avec quelques efforts, soit après peu de temps, sortir de sa demeure, on devra toujours l'attendre à l'église[1].

IV. — A cet égard encore, on devra s'observer, afin de ne point multiplier les visites, même auprès des personnes les plus malades, au delà des exigences d'une nécessité rigoureuse; et l'on sera généralement très sévère, l'on tranchera dans le vif, afin de supprimer ou de réduire pour nos confrères, autant qu'il sera possible, les occasions d'être en rapport avec les personnes du sexe; ces relations étant rarement profitables et bien souvent dangereuses, et l'incertaine espérance d'un fruit médiocre pour le service divin ne se trouvant que trop souvent hors de proportion avec les périls que courent l'innocence et la bonne renommée.

V. — Je ne voudrais pas même que nos Pères employassent trop de temps et de soins pour instruire et pour exhorter les mères de famille assidues à fréquenter nos églises, quelles que soient leurs dispositions apparentes pour le bien; et la raison de mon opinion est que la plupart des femmes sont inconstantes en leurs desseins et pleines de paroles dans leurs confé-

1. Nous avons eu le tort de laisser passer (p. 291, 1re ligne) une distraction du compositeur, qui a imprimé : *village,* au lieu de *voisinage.* François écrit : « *...que seja bom homem, ou na vesinhança, ou na terra...* » Le P. Barradas, qui nous a fourni le texte, déclare qu'il le tira du « propre original » du Saint.

rences : il en résulte une perte infinie de temps dans les entretiens avec elles, et une pénurie presque absolue de résultats certains et solides.

Combien il est préférable de consacrer plus de temps aux maris de ces personnes, et de s'arrêter à les instruire et à les diriger dans la voie d'une existence honorable ! Les hommes sont naturellement, tout le monde le sait, plus dociles aux sages avis, plus persistants dans leurs résolutions que les femmes. Ce que vous faites avec eux se consolide et demeure ; s'ils ont promis une chose, ils l'accomplissent ; s'ils sont gagnés à Dieu, ils sauront se faire suivre de leurs épouses et de leurs familles. Ils doivent donc être le principal objet de vos efforts. Les ouvriers de la Compagnie doivent consacrer plus de temps et de zèle à la culture des hommes ; car, en un champ où la semence est répandue à loisir, la moisson est plus abondante. Cette prudence aura pour effet infaillible de faire disparaître et d'éliminer, d'une fois, toutes les paroles téméraires et frivoles, les occasions de dissipation et de scandale. Mettez tout votre effort et votre énergie à la faire observer, sans varier, par tous les Pères qui sont sous votre surveillance.

VI. — S'il naît quelque différend entre des époux, et que la charité conseille à quelqu'un des nôtres d'intervenir pour y porter la paix, que ces arbitres de conciliation ne perdent jamais de vue qu'il est beaucoup plus important, pour le succès de leur œuvre, d'écouter avec indulgence et de conseiller avec zèle le mari que l'épouse. Ils s'adresseront aux hommes et, les prenant à part et détournant leur esprit de l'affaire présente, ils les détermineront à purifier actuellement leur âme par une confession générale, à laquelle ceux-ci feront bien de se préparer par une courte retraite et par la méditation de quelques-uns des sujets que l'on propose ordinairement durant la première semaine du mois d'exercice. Après que le prêtre, notre confrère, aura donné ses soins à entendre l'homme dans la confession des péchés de sa vie, il l'amènera doucement à consentir que l'absolution sacramentelle lui soit différée de quelques jours. Pendant ce temps, le pénitent s'exercera par de saintes médita-

tions et par des œuvres de pénitence, et formera surtout de solides propos d'amendement pour l'avenir. Dans ces sentiments, et confirmé dans la résolution de s'adonner tout entier au service de Dieu, il se laissera sans peine amener à entendre les avis qui intéressent la paix intérieure du ménage. La source du mal étant une fois tarie, et les occasions de ressentiment s'étant évanouies, vous reconnaîtrez avec une vive satisfaction qu'en portant remède à une seule personne, vous en avez guéri deux ensemble.

VII. — S'il vous arrive, ou à quelqu'un de nos Frères, de vous occuper de ces sortes d'affaires, et que la femme, vous entretenant à part, vous exprime sa vive inclination pour se consacrer au service de Dieu, en ajoutant que les empêchements invincibles à son pieux dessein sont la vie commune avec son mari, le naturel bizarre et vicieux de celui-ci et ses mœurs déréglées : si elle a, dit-elle, des raisons légitimes de se séparer d'avec lui, telles qu'elle croit pouvoir les faire apprécier du magistrat, et en obtenir l'autorisation légale de vivre indépendante et libre d'elle-même : toutes ces raisons et bien d'autres encore, que ces personnes sont habiles à présenter et ne manquent pas de faire valoir, ne doivent pas vous toucher et vous faire approuver ces désirs de séparation. Vous devez demeurer fermes et leur conseiller de rester avec leurs maris. Ces ardeurs pour la vie ascétique sont molles, dans le fond, et s'évanouissent bientôt chez un sexe inconstant, qui plus tard condamnerait et son dessein et votre conseil. Admettez encore la constance dans les femmes : en ce cas même, le danger pour le mari et, ce qui est inévitable en des cas pareils, le scandale public sont des maux trop sérieux pour laisser prévaloir sur eux un avantage de dévotion pour une âme isolée, ambitieuse de posséder, au sein du mariage, tous les avantages de l'état de veuve.

VIII. — Enfin, dans ces sortes d'affaires, évitez soigneusement de blâmer le mari devant des tiers, lors même qu'il serait évident qu'il est le seul à blâmer. Voyez-le dans le particulier, et exhortez-le charitablement à faire une confession générale. A

l'occasion de cet acte et d'après ses aveux mêmes, faites-lui des représentations, mais avec amitié, et de manière à lui faire comprendre que vous êtes affligé, dans son propre intérêt, du préjudice qu'il s'est fait à lui-même par sa propre faute, plutôt que vous n'êtes sensible aux accusations de sa femme irritée contre lui. Considérez, en effet, que vous devez éviter, sur toutes choses, de laisser apercevoir ou soupçonner au mari que vous êtes plutôt en faveur de la femme et que vous entrez plus vivement dans les intérêts de celle-ci : une telle opinion serait décisive contre vous et ferait évanouir toute espérance de succès. Ainsi donc, quelle que soit la faute du mari, que jamais il n'en soit question entre vous et lui. Lorsque vous l'aurez amené à vous en faire l'aveu, de lui-même, vous pourrez, sans le blesser, condamner ce dont il s'accuse lui-même. Mais, même alors, il faut que votre jugement soit exempt de toute amertume. Censurez donc ce que le coupable confesse de lui-même, avec repentir, afin de lui faire voir que vous entrez dans ses regrets, bien plutôt que vous n'êtes son juge irrité.

Que le tendre intérêt, que la charité que vous portez au pécheur se révèle en vos paroles et sur votre visage : tous les hommes demandent d'être guéris avec de la douceur; mais c'est surtout dans les Indes qu'on le vérifie. Ce peuple est comme le verre : qu'on l'offense, même légèrement, il réagit vivement et se brise. Par des façons aimables, on le fléchit et on le dirige comme on le désire. Ici, vous pouvez tout obtenir par la prière et par les manières affectueuses, et vous n'obtiendrez rien par la menace et par la rigueur. Aussi, je vous réitère cet avis, afin d'y attirer votre attention et de vous faire vous en pénétrer. Si un mari et sa femme vous prennent pour arbitre et plaident leur cause en votre présence, évitez de donner jamais publiquement aucun tort à l'homme, lors même que les apparences seraient contre lui, ou de permettre que l'avocat ou le défenseur de la partie adverse le fassent en votre présence. Les esprits passionnés des femmes s'emparent avec ardeur des paroles de ce genre et en conçoivent une présomption effrénée. Epiant sans cesse les occasions d'humilier leurs maris, si elles

présument que la justice est favorable à leur cause, elles s'inspirent de l'opinion qu'elles prêtent aux ministres de la Religion, choisis par elles pour être leurs arbitres; elles en triomphent ouvertement et se livrent, avec une intempérance de langage sans mesure et sans arrêt, à des plaintes, à des accusations contre leurs maris, à des apologies d'elles-mêmes, qu'elles multiplient à l'infini; elles remplissent de leur verbiage frénétique les oreilles imprudentes des prêtres qui ont eu le malheur de leur donner audience.

IX. — Non seulement je ne suis point d'avis que l'on doive blâmer le mari en présence de la femme, mais je pense même que le prêtre doit paraître ne point ajouter foi aux défenses de la femme qui raconte les querelles de son intérieur et qui, plaidant sa cause, essaie de faire entendre qu'on ne lui saurait imputer la plus légère faute. Ses récits seraient-ils parfaitement vraisemblables, et même seraient-ils vrais, il est essentiel qu'elle ne voie point son allégation admise par celui qui préside à la conciliation; on doit, au contraire, l'avertir sérieusement du devoir suprême imposé à la femme, et qui consiste à honorer son mari et à tolérer son caractère. C'est la loi que Dieu lui-même a prescrite à toutes les femmes, et que souvent elles transgressent sans s'en apercevoir, dans les mouvements divers de la colère ou des autres passions, dans la téméraire opinion de leur propre innocence: et, par l'effet de leur indulgence excessive à l'égard d'elles-mêmes, elles donnent à leurs maris des raisons de s'irriter, tandis qu'elles leur devraient complaire, et qu'elles devraient se les concilier par leur patience, leur soumission et leur obéissance. C'est donc pour elles un devoir de justice que de s'accuser, même alors que leur conscience leur paraît les absoudre. En même temps, elles doivent multiplier leurs efforts afin de pratiquer et de se rendre familières l'égalité d'âme, l'indulgence, l'obéissance, l'humilité, afin de vivre dans la soumission à leurs époux, ainsi que les Epîtres apostoliques en font un devoir aux femmes chrétiennes.

X. — Après s'être ainsi pleinement justifiés vis-à-vis des maris de tout soupçon de favoriser les femmes, nos confrères

éviteront d'offenser les femmes, auxquelles ils pourraient paraître suspects d'une injuste partialité en faveur des maris : il ne faut pas paraître ajouter foi aux accusations que ces derniers font entendre contre leurs femmes ; mais on doit observer une juste balance et ne faire pencher le poids d'aucune part ; réserver, comme on le dit encore, une oreille pour l'accusé ; ne condamner personne avant de l'avoir entendu, et apprécier toujours la défense en regard de l'accusation. C'est en administrant ainsi l'office de la justice, que non seulement on évite d'offenser l'une des parties, ce qui pourrait compromettre la conclusion de l'affaire, mais que l'on arrive le plus près de la vérité. En effet, dans les différends de ce genre, ordinairement les deux parties ont tort, l'une davantage et l'autre moins ; et la part qui est à faire à chacun dans la faute doit obliger l'arbitre à réprimander tous les deux et à n'absoudre entièrement personne : il doit donc n'accueillir qu'avec une réserve et une circonspection singulières les allégations et les justifications respectives. C'est une voie très simple pour arriver au but désiré, qui est la conciliation des parties, en même temps qu'on prévient d'une manière infaillible les plaintes et les longs discours des gens mal disposés.

XI. — Enfin, après avoir reconnu que tous les efforts sont demeurés inutiles, on devra renvoyer devant le seigneur Evêque ou devant son vicaire les parties que l'on désespère de pouvoir amener à la conciliation ; et, en le faisant, l'on doit éviter encore d'aigrir l'une des parties ou de lui faire entendre des paroles sévères ; car vous connaissez la faiblesse humaine : on est enclin naturellement à se répandre en reproches contre quiconque n'a point accordé ce qu'on réclamait comme un droit ; et si le médiateur malheureux dans son entreprise ne montre pas une prudence extrême, s'il laisse échapper quelques paroles vives, capables d'offenser les deux adversaires ou l'un d'eux au moins, en les reprenant de leur esprit contentieux et de leur peu d'équité, il n'aura rien gagné, si ce n'est d'encourir la haine de celui qu'il aura censuré, et peut-être le mépris des deux : à la vue d'un arbitre aussi inconsidéré, il doit leur paraître à tous

deux qu'ils ont commis une erreur en s'adressant à lui. Afin de ne point compromettre le fruit de vos peines, et de ne point perdre de plus les bonnes grâces de l'une des parties ou de toutes les deux, vous vous efforcerez de faire paraître une charité patiente, une prudence pleine de ménagements en ses moindres paroles, qui permette aux deux adversaires de s'éloigner de vous dans des dispositions modérées et bienveillantes à votre égard.

XII. — Je vous conjure, d'une manière générale, d'être toujours recueillis en vous-mêmes et de vous posséder toujours, dans vos rapports avec tous les hommes quels qu'ils soient. Ne perdez jamais de vue que nous sommes donnés en spectacle à ce monde pervers, qu'à toute heure nous sommes observés par les regards assidus et curieux de l'envie et par une malice toujours inclinée vers de mauvais jugements, qui saura saisir avec empressement toute occasion de mal penser de nous et d'en mal parler. Souvenez-vous que nous sommes tentés par notre propre instinct et par les séductions du mauvais esprit, notre adversaire infatigable et qui veille toujours; et demeurez convaincus que de toutes les chutes causées par l'imprudence, la plus funeste est celle où le mal présent s'accroît, comme par l'effet d'une semence, de ce qui est à réparer dans l'avenir. Emportés, à ce qu'il nous paraît, par le zèle le plus pur de la gloire divine, par notre intention uniquement dirigée vers le bien, nous courons à notre ruine, sans tenir compte de nos actes ou de nos paroles, pourvu que nous fassions avancer l'œuvre de la Religion; et nous commettons des actes, nous proférons des paroles, dont nous éprouverons, plus tard, de la confusion et du regret, sous l'impression cuisante des maux immenses qui en seront résultés : ce qui devait être pour nous l'objet de prévisions circonspectes, de précautions scrupuleuses, étant réalisé témérairement, nous produit de longs fruits d'un repentir inutile et tardif.

XIII. — Appréhendez surtout de vous abandonner à cette colère que fait naître, en mille occasions, la vue de tant de crimes, et qui entraîne et perd ceux qui se livrent à leur zèle, si

dans cette pente ils ne posent un pas après l'autre, s'ils ne captivent leur langue, qui laisserait échapper des paroles amères, par le frein d'une modération pleine de douceur. Sans cette modération, toute la vivacité des reproches s'exhalerait en une ardeur stérile. A-t-on jamais vu personne qui soit devenu meilleur par les discours agités d'un censeur plein de courroux? N'adressez jamais de reproches à ceux qu'il est nécessaire de corriger avec un calme parfait; qu'aucune irritation ne paraisse dans les discours que vous avez médités pour la guérison de gens qui n'ont eux-mêmes failli que par un mouvement déréglé : autrement, vous donneriez l'exemple du mal plutôt que son remède. La plupart des hommes voient dans la colère une action coupable; ils ne pourraient jamais croire que la charité divine allume seule le zèle des personnes consacrées à Dieu, qui se livrent à des emportements extrêmes envers les pécheurs : ils s'imaginent plutôt, croyant en posséder la preuve, que ces personnes ne diffèrent en rien des autres hommes, et qu'absolument pareilles aux créatures les plus inférieures, elles se livrent comme elles au flux et au reflux de leurs mouvements passionnés.

XIV. — Avec les Religieux des autres Ordres, et en général avec tous les prêtres qui, pour une cause quelconque, seront en différend avec vous, vous vous montrerez toujours pleins de déférence et d'humilité, *donnant,* suivant le précepte de l'Apôtre, *intervalle à la colère* et à l'agitation, s'il s'en élève quelque apparence en vous-mêmes. Ceci n'est point seulement pour le cas où votre conscience vous ferait sentir ses reproches, mais pour le cas même où vous reconnaîtriez avec évidence que vous êtes innocents et que les torts sont chez vos adversaires. N'ambitionnez pas, en ces occasions, de plus grande vengeance contre ceux qui vous oppriment avec injustice, que de leur opposer un humble silence, qui tait modestement la justification de son droit, lorsque vous avez compris que vos paroles ne seraient point entendues de personnes égarées par les préjugés et la colère. Vous recueillant alors au plus profond de votre âme, vous gémirez sur la condition de ces individus, qui cou-

rent à leur perte en violant toutes les lois du devoir et de la justice; de ces malheureux, sur qui Dieu tôt ou tard étendra sa vengeance, avec une rigueur plus terrible et plus inexorable que vous et qu'eux-mêmes ne l'auriez jamais présumé. Répandez donc en présence de Dieu vos continuelles prières en leur faveur, attendrissez-vous sur leur infirmité, sur leur imprévoyance; surtout préservez-vous avec un scrupule extrême de céder, en aucun cas, à la douleur que vous éprouvez; de prévoir en votre esprit aucune vengeance à venir, de concevoir la pensée et le désir, même tacites, d'un mal que vous appelleriez sur eux, ou d'exprimer dans votre langage et dans vos paroles, en présence du monde, une opinion sur leur injustice, et à plus forte raison d'en venir à des actes qui seraient de votre part une autre injustice.

Tous ces sentiments que la chair et le sang, c'est-à-dire l'instinct dépravé de notre nature, font naître dans les imparfaits, considérez-les comme devant être infiniment dangereux et funestes, si vous ne les bannissez à l'instant de votre âme. Soyez bien persuadé, et à cet égard ne conservez aucun doute, que Dieu répand avec profusion ses grâces et ses bienfaits les plus précieux sur ceux qui ont souffert avec patience et pour son amour les persécutions les plus graves, sans éprouver aucun désir de vengeance; sur ceux qui immolent cette ardeur du sang, qui porte à rendre une injure reçue, à la suave charité de Dieu. Alors ce Dieu plein de miséricorde se sent, pour ainsi dire, obligé de compenser avec plénitude ce dont on s'est vu dépouillé par injustice; il comble d'honneurs et de biens, dans une mesure infiniment plus grande, ceux que la calomnie flétrit et que la violence dépouille, sans que ces âmes paisibles et pacifiques se laissent émouvoir par un sentiment passionné, si grandes que soient les indignités dont elles sont victimes. Aux auteurs mêmes de l'injustice, à ceux qui vous font éprouver une opposition injuste, qui troublent et ruinent vos pieuses entreprises, il sait infliger à son heure la confusion et la honte qu'ils ont méritées; mais il retiendra toutes ses justices si vous-même avancez la main pour prendre part à votre ven-

geance, ou si des mouvements hostiles et le sentiment de votre offense, si des paroles de plainte exhalées publiquement, si les actes qui sont en votre pouvoir ont entrepris sur votre vengeance et ont eu pour objet d'infliger une peine à vos persécuteurs.

XV. — S'il arrivait, ce dont Dieu vous préserve! qu'il survint entre vous et les autres Religieux quelque différend, gardez-vous, sur toutes choses, d'entrer en discussion avec eux devant le Gouverneur ou l'Intendant des finances, ou en la présence d'aucun séculier. On ne saurait concevoir à quel point, de voir et d'entendre des hommes consacrés à Dieu s'abanbonner ainsi dans leurs paroles, scandalise les gens du monde. Que si ces Religieux se sont élevés contre vous du haut de la chaire, ou vous ont diffamé dans des conversations publiques, vous irez trouver le seigneur Évêque et vous le prierez, s'il le juge convenable, de les appeler devant lui, et après avoir entendu les deux parties en présence, de prononcer selon sa sagesse afin d'apaiser le différend et de faire cesser un scandale funeste parmi le peuple. Vous direz au Prélat que je le prie moi-même de vouloir bien donner ses soins à cette œuvre, et d'assoupir de bonne heure les divisions de cette nature, de crainte qu'elles ne soient évoquées par les magistrats séculiers, et surtout qu'elles ne se divulguent parmi le peuple, ce qui doit être évité plus que tout au monde.

Au surplus, je vous défends d'une manière absolue, alors même que ces Religieux auraient déclamé le plus vivement contre vous en chaire, de faire entendre, à votre tour, du haut de la tribune sainte vos apologies et vos défenses afin de rétablir votre droit. Il doit vous suffire, ainsi que je vous l'ai dit, de porter l'affaire devant l'Evêque et d'obtenir de lui qu'il veuille bien faire appeler vos adversaires et les entendre en votre présence, et qu'après avoir pris une connaissance approfondie du litige, il le termine de quelque manière et prévienne, par l'effet de sa sagesse et de son autorité, les scandales qui en pourraient naître et qui causeraient un mal infini parmi le peuple.

A cet égard, vous devez considérer que l'honneur de la Compagnie ne consiste pas à défendre énergiquement notre droit devant le monde, à faire triompher notre cause par des arguments appréciés des autres hommes, à recueillir les applaudissements de notre auditoire dans le temps et le lieu où ce n'est point nécessaire : nos affaires appartiennent au tribunal de Dieu : si Dieu réprouve nos actes, la faveur mensongère du monde ne saurait effacer la tache très réelle qui les ternit au jugement divin.

Avant toutes choses, appliquez-vous à rendre votre ministère conforme à la raison divine, à n'agir que par l'inspiration de Dieu, à ne vous attribuer qu'une gloire légitime et approuvée de Lui : or, jamais Dieu ne saurait nous approuver de prolonger sans fin nos différends, et de troubler ainsi grièvement les esprits des hommes, lui qui commande aux siens de donner un intervalle à la colère, d'apaiser les esprits agités, de vivre dans le calme, d'être *pacifiques avec ceux-là mêmes qui sont ennemis de la paix* (Ps. CXIX, 7).

Et non seulement je vous recommande instamment de vous conduire ainsi dans toutes les circonstances, mais je vous le prescris et l'ordonne par autorité : je le répète, vous ne plaiderez pas vous-même votre cause, si vives et si manifestes que soient les attaques; mais vous aurez recours au seigneur Évêque et vous solliciterez sa justice, le conjurant avec instance de ne pas hésiter à rétablir la paix dans la terre où l'homme ennemi sème la discorde.

Enfin et surtout, je vous recommande à vous-même; ayez soin de vous rappeler toujours que vous êtes un membre de la Compagnie de Jésus. Que cette pensée vous inspire la conduite que vous devez tenir en toute occasion. Adieu.

De Goa, le 15 avril 1552.

FRANÇOIS.

Le lecteur aura observé que, dans le texte de M. Léon Pagès, le Saint adresse ses exhortations, non

seulement à Gaspard Barzée, mais à d'autres, ou à Gaspard Barzée pour d'autres, autant que pour lui : dans le texte original, il n'y a pas un mot qui autorise à penser que François parlât à d'autres ou pour d'autres que le seul Gaspard, bien que le fond des exhortations fût évidemment utile ou nécessaire à tous.

Quant à « l'ampleur..., trop abondante peut-être en paroles, » que M. Léon Pagès, en 1855, a donnée au langage du Saint, reproduit-elle « l'ampleur » que le P. Poussines avait, en 1666, donnée à ce même langage? Nous laissons à d'autres la décision : le texte français de M. Léon Pagès compte environ dix-huit mille lettres ; le texte latin du P. Poussines, quatorze mille environ ; mais il est si difficile, le plus souvent, d'emprisonner en une ligne française tout ce qu'une ligne de latin renferme !.

Voici, pour servir de spécimen et fournir suffisante base d'un jugement, l'alinéa VII du P. Poussines :

Quod si tibi aut nostrorum cuipiam talia tractantibus, mulier seorsum adiens, exponat magnis se urgeri desideriis Deo serviendi ; ad id impedimentum sibi esse ineluctabile contubernium viri, quippe lævi dissolutique ac morum incompositorum ; habere se legitimas abrumpendi ab eo convictus causas, quas etiam se posse judici probare speret, ut res sibi suas deinceps habere auctoritate publica liceat : hæc et id genus alia, quæ plurima ac speciosa contexere valent ac solent istæ, cavete vos moveant ad cogitationem divortii probandam. Omnino perseverate suadendo ut cum viris maneant : æstus illi religionis teneri cito in sexu instabili languescent : tunc et sua

decreta et vestra consilia damnabunt. Finge constantes fore; tamen et mariti periculum et, quæ fere numquam his deest, offensio publica, graviora mala sunt, quam ut iis præponderet fructus animi devotulæ unius, viduitatis bonis præmature jam in matrimonio frui aucupantis.

Nos réflexions n'ajouteraient rien à celles dont le lecteur a l'âme remplie, après avoir comparé attentivement le vrai langage de François de Xavier à celui qu'on lui prête : il faut donc remercier, après Dieu, les éditeurs des *Monumenta historica Societatis Jesu*, du précieux don qu'ils viennent de faire aux âmes, en publiant les textes originaux des écrits de l'admirable et non moins aimable Saint.

II.

Dans le présent volume, nous achèverons la traduction des textes originaux que possède la bibliothèque nationale de Lisbonne, textes dont il est parlé dans la préface du premier volume. Nous en dresserons ici le catalogue, pour épargner au lecteur l'ennui de recourir, plus loin, à des notes qu'il y faudrait multiplier.

Le manuscrit, avons-nous dit, a pour titre : « Manuscriptos de muito valor e estimaçao. Cartas originaes de S. Ignacio de Laiola e de S. F^co^ Xavier. »

Là se trouvent, entre plusieurs autres, vingt-quatre documents originaux ayant rapport direct ou indirect à l'histoire de saint François de Xavier : nous les ra-

menons à l'ordre chronologique, qu'ils n'ont pas dans le registre de Lisbonne :

1° 1543, 8 mars. — Lettre de saint Ignace à Jean III; autographe. Le Saint a signé : Ynigo. Au revers : Ihus. Al catolico y señor nro en Chro Jesu el Rey. » (V. *Cartas*, I, p. 152.)

2° 1545, 17 décembre. — Patentes des pouvoirs que saint Ignace délègue à François de Xavier; autographe.

3° 1546, 10 mai. — Lettre de François aux Pères de Goa; d'Amboïno. La lettre n'était que signée, et la signature a été enlevée. L'adresse est de la main du Saint : « « IHS. A meus charissymos hyrmaos Micer Paulo e Johã de Veira, et ceteris fratribus ẽ Goa. »

4° 1547, 24 mars. — Lettre de Simon Rodriguez à François de Xavier; autographe.

5° 1547, 20 novembre. — Patentes de saint Ignace pour l'admission de Paul (nom en blanc, Camerino probablement) au degré de coadjuteur spirituel. La signature du Saint a été détachée.

6° 1548, 22 octobre. — Lettre de François de Xavier au P. François Enriquez; de Punicale; signature du Saint. L'adresse et les derniers mots sont aussi de sa main; les derniers mots sont : « Vosso hyrmao en Christo. »

7° 1549, avril. — Lettre de François de Xavier au P. Paul Camerino. Les paroles dernières sont de la main du Saint : « Rogovos muyto, micer Paulo hyr-

mao, que trabalheys muito de guardar esta lembrança. Todo vosso... » Suivait la signature, qui a été détachée.

8° 1549, 20 juin. — Lettre de François de Xavier au P. Jean Beira et ses compagnons. Au dos de la lettre, de la main du Saint : « A os meus carissimos em X^to^ yrmaos o Padre Joao da Br^a^ e o Padre Ribr° e Nicolao ẽ Maluco. Do Padre Mestre Fr^co^. » Et encore : « Se o Padre Joao da Beira for morto, abrira esta carta o Padre Afonso e lela adiante de todos. Francisco. »

9° 1549, 23 octobre. — Patentes de saint Ignace; non autographes. Signature et sceau enlevés.

10° 1549, 5 novembre. — Lettre de François de Xavier aux PP. Barzée, Gago et Carvalho; autographe. En coupant la signature du Saint, on tronqua le texte écrit au revers, qui indique l'objet de la lettre.

11° 1552, 27 janvier. — Lettre de saint Ignace au P. Lancilloti. Le salut final : « V^ro^ en el s^or^ n^ro^ Ignatio » est de la main du Saint. (V. *Cartas,* III, p. 36.)

12° 1552, 4 février. — Lettre de François de Xavier au P. Camerino. Il n'y a de la main du Saint que le salut final et la signature : « Tudo vosso in Chrysto. Francisco. »

13° 1552, 3 avril. — Lettre de François de Xavier au P. Melchior Nunez. La signature a été détachée. Le reste n'est pas de la main du Saint, sauf peut-être l'adresse : « ✝ A o meu em X^to^ nosso Sñor Irmão

Mestre Belchior em Basaym... Do Pe Mestre Francisco. »

14° 1552, 6 avril. — Patentes pour le rectorat éventuel de Manoel de Moraes et de Melchior Nunez; cachet intact. On a seulement enlevé la signature.

15° 1552, avril. — Lettre de François de Xavier au P. Cypriano. Les dernières lignes sont seules de la main de François.

16° 1552, avril. — Obédience de François de Xavier au P. Barzée. La signature a été retranchée.

17° 1552, 24 avril. — Lettre de François de Xavier au P. Barzée. Au dos de la pièce, de la main du Saint : « A o meu em Christo n° sor irmão, o P. Mestre Gaspar, Rector del collegio de Goa, 1a via. Do P. Mestre Francisco. » Signature du Saint après le deuxième alinéa. A la fin : « Vosso tudo in Chrysto. » Le reste et la signature dernière ont disparu. Sur un revers, le P. Barzée nota brièvement les recommandations à lui faites par le Saint.

18° 1552, 21 juillet. — Lettre de François de Xavier au P. Barzée; les seuls mots suivants sont de la main du Saint : « Vosso amygo e hyrmão em Chrysto. Francysco. »

19° 1552, 21 juillet. — Lettre de François de Xavier au P. Jean de Beira. La signature a disparu. Restent, de la main de François, les mots : « Vosso hyrmao em Christo. »

20° 1542, 22 juillet. — Lettre de François de Xa-

vier au Japonais Jean. La pièce ne nous paraît pas être l'original primitif; elle n'est pas signée. Le Père Barradas, qui eut l'original, dit, après en avoir copié le texte principal : « Ce qui suit est de la main du Saint : « Joam, filho, serviras muito bem aos Padres « que forem a Japam, e hiras com elles athe Aman- « guche. Teu amigo d'alma. Francisco. »

21° 1552, 22 octobre. — Lettre de François de Xavier au P. François Perez; seule, la signature est du Saint.

22° 1552, 25 octobre. — Lettre de François de Xavier au P. Barzée. De la main du Saint, le salut final et la signature : « Tudo vosso em Christo. Francisco. »

23° 1552, 12 novembre. — Lettre de François de Xavier au P. François Perez. La fin de la lettre était probablement de la main du Saint; on l'a détachée avec la signature.

24° 1553, 28 juin. — Lettre de saint Ignace par laquelle il rappelle François de Xavier des Indes. Deux exemplaires originaux de cette lettre sont insérés au registre : l'un a perdu la finale et la signature. L'autre est complet. L'adresse porte : « Jesus. A mi en el Señor hermano, el M° Francisco Xavier, Præposito Provincial, en las Indias, de la Compañia de Jesus. »

III.

Les textes originaux de ces documents, avec cent

et cent autres non moins précieux, les *Monumenta Xaveriana*, les ont déjà publiés dans les 926 pages d'un premier volume, ou les publieront dans le volume qui va suivre : rien, après cela, n'empêchera le savant, l'écrivain élu de Dieu, s'il s'établit à proximité des inépuisables archives et bibliothèques de Lisbonne, de donner enfin à l'Église et au monde l'histoire d'un des plus grands hommes et des plus grands saints dont l'Église et le monde se puissent glorifier en Dieu, de qui procèdent toute vraie grandeur et toute sainteté; et, en attendant qu'il plaise à Dieu de susciter l'historien, d'autres, à l'aide des seuls *Monumenta Xaveriana*, pourront, sans un trop pénible labeur, procurer à la multitude des fidèles la joie de lire et de méditer les vraies lettres de saint François de Xavier, la joie de lire d'intéressantes Vies de cet aimable Saint.

Mais ce sera à la condition d'être prémunis et de se prémunir contre un redoutable péril.

Dans l'avant-propos de notre premier volume, nous avions dit : « Espérons que l'éditeur définitif des lettres de François épargnera à ses lecteurs le nuage des variantes. » (P. xxix.) Notre espérance ne s'est pas réalisée. L'éditeur des *Monumenta Xaveriana* a cru mieux faire, et nous ne dirons pas qu'il n'ait mieux fait : il donne souvent, à propos d'une lettre, plusieurs textes, quand il les rencontre, sans préjudice des variantes de détail, et il laisse, plus d'une fois, au

lecteur le soin de juger de la valeur des textes ou des variantes : « Ut per se quisque de documenti valore dijudicare possit. » (P. 749, note.)

Les *Monumenta*, il est vrai, ne sont pas faits pour des enfants; mais nous croyons que plus d'un lecteur, même d'âge mûr et d'intelligence cultivée, errerait fréquemment, s'il ne se souvenait d'un autre avis du Maître, savoir, que l'on compte sur son esprit critique et sur son travail personnel.

Le lecteur des *Monumenta Xaveriana* devra donc, croyons-nous, bien considérer les points suivants :

1° Pour les lettres que le Saint adresse directement à Rome ou qui doivent être communiquées à Rome, la meilleure source est généralement le fonds romain, tels que le décrivent le P. Louis Delplace, et, après lui, les *Monumenta.*

2° Pour les lettres adressées à Lisbonne, la meilleure source, quand les autographes ne sont pas sous la main, c'est le Registre I de la bibliothèque de Ajuda (*Cod. Ulyssip. apogr.*, t. I).

3° Quant aux lettres écrites à des Pères de l'Inde, la meilleure source, quand les autographes ne se rencontrent pas, c'est le Registre $\frac{49}{4}$ de la Bibliothèque de Ajuda (*Cod. Mac.*).

Tout le reste, même les registres de copies de lettres d'Evora, de Coïmbre ou d'ailleurs, est fonds d'ordre inférieur pour la plupart des textes. Ces registres peuvent aider, là où les autres font défaut

ou sont obscurs; mais c'est toute l'autorité qui leur doit être attribuée, vu que la provenance des Registres I et $\frac{25}{1}$ de Ajuda est manifestement meilleure.

4° Encore moins (sauf le cas de déficit de ces sources de premier ordre ou le cas d'évidente erreur de copiste dans les textes procédant de ces sources), faut-il se préoccuper, s'occuper de sources plus médiates.

5° Encore moins des traductions, ou latines, ou italiennes, ou castillannes, ou portugaises de textes primitifs.

6° Encore moins des traductions de ces traductions, comme sont la plupart des textes fournis par le Père Cutillas et, croyons-nous, par le *Codex* de *Villarejo.*

7° Encore moins des textes *composés* de morceaux, d'extraits de lettres; que ces *compositions* se soient faites en Orient ou en Europe.

Si le lecteur perd de vue ces lumières, les *Monumenta Xaveriana* lui seront, çà et là, un piège, et il y recueillera, comme lettres du Saint, ou compléments de ces lettres, des textes sans valeur, où le Saint n'est quasi pour rien; mais l'erreur du lecteur lui sera imputable, car, çà et là, les éditeurs l'avaient prévenu; comme, par exemple, au bas de la page 392, où ils lui disent et lui prouvent que le P. Torsellini reçut de Goa ou de Macao, non pas des lettres, mais des *compendia* de lettres; d'où il suit que Torsellini, pour cette grande partie du fonds, nous donne des traductions de ces *compendia,* et que les traducteurs

de Torsellini nous éloignent, encore plus que lui, des vraies lettres de François. Ainsi encore, les éditeurs ne laissent-ils pas ignorer au lecteur que le P. Poussines traduit quelquefois *oratoirement* (p. 314, note); et, par là, ils donnent assez à entendre les déficits des traducteurs du P. Poussines.

Que les éditeurs des *Monumenta* redisent ces choses à tout propos, on ne saurait l'exiger d'eux : *intelligenti, pauca.*

Il se trouve donc dans les *Monumenta Xaveriana* beaucoup d'*apparentes lettres*, qu'il faut se garder de traduire et où, le plus souvent, pour nous, lecteurs vulgaires, rien n'est à prendre, sauf les cas ci-dessus prévus.

Nous signalerons plus bas les textes de ce genre.

Le lecteur devra aussi considérer que les Éditeurs des *Monumenta* comptent sur son travail personnel et son esprit critique, pour achever de préciser telle et telle dates, dont ils laissent la détermination plus ou moins indécise.

Les Éditeurs des *Monumenta Xaveriana* veulent, en un mot, être secondés dans leur immense travail par l'active considération du lecteur; et certes, ils amassent pour lui et ils lui livrent assez de trésors, pour être en droit d'exiger de lui, çà et là, ce concours[1].

1. Dans l'avant-propos du premier volume, nous avons attribué au R. P. Rodeles, directeur des *Monumenta*, l'édition des Lettres de

IV.

Les érudits ne le leur refuseront pas, et, pour eux, la lecture des *Monumenta Xaveriana* est sans péril; mais nous avons grand'peur que nos frères, les vulgarisateurs, les biographes vulgaires ne tirent des *Monumenta* de très défectueuses nouvelles éditions des Lettres de saint François de Xavier : c'est afin de prévenir ce malheur, que nous dresserons ici le catalogue des seules Lettres du Saint que ces biographes devront, croyons-nous, choisir dans les *Monumenta*, pour en donner de fidèles traductions; celles-là seules, à notre avis, sont vraies lettres de François de Xavier ou fidèles reproductions d'un texte original du Saint :

N° 1, 25 mars 1535, p. 201.

N° 2, 31 mars 1540, p, 207. Ici, et partout ailleurs, les traducteurs devront se souvenir que les *copistes* des autographes de François, et aussi les secrétaires à qui le Saint dictait nous mettraient en péril de croire (contre toute vérité et toute vraisemblance) que le Saint ignorait l'orthographe des mots latins les plus usuels. Ici, par exemple (page 208), il faut se garder de penser que François écrivit : *fatie ad fatiem*. Le copiste italien n'observa pas que le *c* du seizième siècle ressemble fort au *t;* comme l'on peut s'en assurer, au fac-similé de la page 200, où un enfant non prévenu lirait *Frantisto,* au lieu de Francisco.

saint François de Xavier qui se publie en ce moment : nous sommes informé qu'un autre que lui a commencé et poursuit l'exécution de ce grand et bel ouvrage.

N° 3, 13 juillet 1540, p. 211.
N° 4, 26 juillet 1540, p. 219.
N° 5, 28 septembre 1540, p. 223.
N° 6, 8 octobre 1540, p. 226.
N° 7, 22 octobre 1540, p. 231.
N° 8, 4 novembre 1540, p. 234.
N° 9, 18 mars, 1541, p. 236.
N° 10, 18 mars 1541, p. 242.
N° 11, 1er janvier 1542, p. 247.
N° 12, 20 septembre 1542, p. 250.
N° 13, 20 septembre 1542, p. 260.
N° 14, 20 septembre 1542, p. 267.
N° 15, 28 octobre 1542, p. 273.
N° 16, à négliger.
N° 17, 15 janvier 1544, pp. 278-296.
N° 18, 23 février 1544, p. 310.
N° 19, 14 mars 1544, p. 311.
N° 20, 20 mars 1544, p. 313.
N° 21, 21 mars 1544, p. 314.
N° 22, 27 mars 1544, p. 316.
N° 23, 8 avril 1544, p. 318.
N° 24, 23 avril 1544, p. 320.
N° 25, 1er mai 1544, p. 321.
N° 26, 14 mai 1544, p. 322.
N° 27, 20 (selon nous, 16) juin 1544, p. 323.
N° 28, 22 juin 1544, p. 325.
N° 29, à négliger. *Composition* d'extraits d'autres lettres.
N° 30, 30 juin 1544, p. 328.
N° 31, 1er août 1544, p. 330.
N° 32, 3 août 1544, p. 331.
N° 33, 19 août 1544, p. 333.
N° 34, 20 août 1544, p. 334.
N° 35, 21 août 1544, p. 336.
N° 36, 2 septembre 1544, p. 337.
N° 37, 5 septembre 1544, p. 339.
N° 38, 5 septembre 1544, p. 341.

N° 39, 7 septembre 1544, p. 342.
N° 40, 10 septembre 1544, p. 344.
N° 41, 20 septembre 1544, p. 345.
N° 42, à négliger : *composition.*
N° 43, 10 novembre 1544, p. 349.
N° 44, 18 décembre, 1544, p. 350.
N° 45, à négliger : *composition.*
N° 46, le texte original portugais est à découvrir.
N° 47, 27 janvier 1545, p. 362.
N° 48, 27 janvier 1545, p. 365.
N° 49, 27 janvier 1545, p. 372.
N° 50, 7 avril 1545, p. 377.
N° 51, à négliger : *composition.*
N° 52, 8 mai 1545, p. 382.
N° 53, 10 novembre 1545. Le texte original est aux pp. 390-392.
N° 54, à négliger : *composition.*
N° 55, 16 décembre 1545, p. 393.
N° 56, 10 mai 1546, pp. 396-408.
N° 57, à négliger : *composition.*
N° 58, 10 mai 1546, p. 416.
N° 59, 10 mai 1546, p. 421.
N° 60, à négliger. La date, du moins, est inexacte. François, de fin décembre 1547 au 12 janvier 1548, est sur mer, entre Malaca et Cochin.
N° 61, 20 janvier 1548, pp. 424-438.
N° 62, 20 janvier 1548. Texte original à découvrir.
N° 63, 20 janvier 1548, p. 450.
N° 64, 20 janvier 1548, p. 455.
N° 65, 2 avril 1548, p. 460.
N° 66, à négliger : *composition.*
N° 67, 22 octobre 1548, p. 463. (Écrite, selon nous, à Punicale, ce 22 octobre 1548.)
N° 68, 22 octobre 1548, p. 467. (Pièce écrite et signée, selon nous, à Goa, lors de la mort de Juan de Castro, et expédiée, à la date du 22 octobre 1548, sans concours

ni présence de François; ou signée par lui, à Cochin, mais après le 22 octobre.)

N° 69. Lettre d'une authenticité douteuse, fond et forme. A négliger.

N° 70, à négliger.

N° 71, 12 janvier 1549, p. 473.

N° 72, à négliger : *composition*. Texte original à découvrir.

N° 73, 20 janvier 1549, pp. 485-492. Le texte latin des pages 502-507 est une *composition*. L'original fut très probablement écrit en castillan, tel qu'il est au Reg. I de *Ajuda*.

N° 74, 25 janvier 1549, p. 507.

N° 75, 26 janvier 1549, p. 509.

N° 76, 1er février 1549, p. 512.

N° 77, 20 juin 1549, p. 514.

N° 78, 20 juin 1549, pp. 519-525.

N° 79, à négliger : *composition*.

N° 80, texte original à découvrir.

N° 81, à négliger.

N° 82, 22 juin 1549, pp. 537-544 : texte original portugais. Le texte des pp. 551-558 est à négliger.

N° 83, 22 juin 1549, pp. 558-562. C'est un post-scriptum de la lettre n° 78.

N° 84, à négliger : *composition*.

N° 85, 23 juin 1549, p. 563.

N° 86, à négliger : *composition*.

N° 87, 23 juin 1549, p. 566.

N° 88, texte original à découvrir.

N° 89, à négliger : *composition*.

N° 90, 5 novembre 1549, pp. 572-601 : là est le texte original.

N° 91, à négliger.

N° 92, 5 novembre 1549, p. 642.

N° 93, 5 novembre 1549, p. 643.

N° 94, 5 novembre 1549, p. 646.

N° 95, 5 novembre 1549, pp. 652-655.

N° 96. Cette lettre fut écrite, à Yamaguchi, entre mai et septembre 1551. Le P. Valignani en donne la date (1551)

et le texte dans son travail de 1583, et mieux encore dans son travail de 1601. Le texte donné par les *Monumenta* (pp. 658-664) est à négliger.

N° 97, 1er septembre 1551, p. 664.

N° 98, décembre 1551, p. 666.

N° 99, 29 janvier 1552 p. 667.

N° 100, 29 janvier 1552, p. 675.

N° 101. Cette lettre n'est, ce nous semble, qu'une rédaction abrégée de la lettre du 7 avril 1552 (n° 110).

N° 102, 4 février 1552, p. 701.

N° 103, à négliger : *composition* et date inexacte. Cette *composition* se rattache à la lettre n° 117.

N° 104, 28 février 1552, p. 705.

N° 105, 22 mars 1552, p. 706.

N° 106. Rédaction abrégée et adoucie du n° 105. A négliger.

N° 107, 27 mars 1552, p. 714.

N° 108, 3 avril 1552, p. 715.

N° 109, 6 avril 1552, p. 719.

N° 110, 7 avril 1552, p. 723.

N° 111, 8 avril 1552, pp. 730-733.

N° 112. Texte original à découvrir.

N° 113. Texte original à découvrir.

N° 114. Il est probable que, pour donner à Gaspard Barzée cette grave commission, François n'attendit pas le 14 avril, jour de son embarquement pour Cochin.

N° 115. Cette lettre, qui n'est datée que d'avril, dut aussi probablement être écrite avant le jour de l'embarquement.

N° 116. A négliger, à titre d'ébauche ou de résumé du n° 115.

N° 117, 24 avril 1552, p. 751.

N° 118, 25 juin 1552, pp. 757-759.

N° 119. A négliger : *composition*.

N° 120. Texte original à découvrir.

N° 121, 16 juillet 1552, p. 763.

N° 122, 21 juillet 1552, p. 765.

N° 123, 21 juillet 1552, p. 771.

N° 124, 22 juillet 1552, p. 773.

N° 125, 22 juillet 1552, p. 774.
N° 126, 22 juillet 1552, p. 776. A négliger : *composition.*
N° 127, 22 juillet 1552, p. 778.
N° 128, 22 octobre 1552, p. 781.
N° 129, 22 octobre 1552, p. 783.
N° 130. A négliger : *composition.*
N° 131, 22 octobre I552, p. 790.
N° 132, 25-26 octobre, p. 793.
N° 133, 12 novembre, p. 796.
N° 134, 12 novembre, p. 797.
N° 135, 12 novembre, p. 801.
N° 136, A négliger : *composition.*
N° 137. A négliger : *composition.*
N° 138, 13 novembre 1552, p. 807.

. . . .

N° 152. Le texte original est aux pages 885-887.

N° 153, p. 889. Date inexacte : voir ci-dessus, n° 103. Gaspard Barzée n'eut charge de Recteur et de Provincial qu'à dater du 6 avril. Ce n° 153 est, ce nous semble, un complément du n° 117.

N° 154, p. 891. A négliger, comme faisant double emploi.

N° 162, pp. 924-928. La date est 15 avril : François ne quitta le port que le 17 avril (voir, au présent volume, p. 360, note, et 362, après le milieu). Le Reg. $\frac{25}{1}$ de *Ajuda* donne la date du 15 avril, en tête et à la fin de la lettre. La copie fut faite « sur l'original » et, ce semble, un original incomplètement reproduit dans celui du *Code Pombal.*

Nos qualificatifs : *à négliger...*, *composition*, etc., ne sont certes pas écrits pour les érudits ; eux n'aiment rien tant, après les textes autographes, qu'une gerbe, ou du moins un bouquet de copies, d'extraits, de traductions, de compositions, d'amalgames, de fal-

sifications de ces vrais textes, et si le tout est saupoudré de variantes, rien ne manque : le régal de l'érudit est complet. Nous aurions tort de sourire, car du plus éteint de ces cailloux, le briquet de l'érudit sait faire jaillir, quelquefois, d'illuminatrices étincelles; et comme les Éditeurs des *Monumenta* travaillent, avec raison, non pas tant pour les vulgarisateurs que pour les érudits et les savants, ils ont cru devoir faire ce qu'ils ont fait, et les érudits leur en seront reconnaissants.

V.

Nous étions déjà nous-même grand obligé des Éditeurs des *Monumenta historica S. J.* : le premier appendice du présent volume prouvera au lecteur que notre dette a beaucoup grandi, si nombreuses sont les corrections, si nombreux les précieux compléments que nous a fournis le premier volume des *Monumenta Xaveriana;* et le volume de *Documents nouveaux*, que notre Editeur a le dessein de publier (voir avant-propos de *Vie et Lettres*, t. I, p. xi, note) ne donnera pleine satisfaction aux lecteurs, que grâce aux richesses nouvelles, dont le deuxième volume des *Monumenta Xaveriana* sera, sans doute, rempli.

Le second appendice intéresse l'honneur de François : on l'y défend contre la grave injure que lui fit Antoine Arnauld, lorsqu'il se réclama de l'apôtre des

Indes, pour enseigner que l'absolution doit être retardée, jusqu'à ce que la Pénitence ait opéré la réconciliation du pécheur avec Dieu, par une effective et totale conversion; jusqu'à ce que l'exemption de la rechute ait fourni au confesseur la preuve de cette effective conversion et réconciliation, fruit des actes pénitentiels du pécheur, et d'un labeur où l'absolution et la communion ne doivent point l'aider, destinées qu'elles sont à le couronner.

En un troisième appendice (p. 529 à p. 533), on trouvera quelques excellentes pages du P. Alexandre Valignani, où l'illustre continuateur des travaux de François dans l'Inde et au Japon met sous les yeux, et les milieux où s'exerça le zèle de l'apôtre, et la charmante hardiesse des industries de ce zèle, et la transformation des Portugais de l'Inde, sous l'action d'un esprit, de doctrines et de procédés tout contraires à l'esprit, aux doctrines et aux procédés du jansénisme.

Notre dernier mot sera pour répondre à une légitime préoccupation de plusieurs lecteurs : tel, en effet, nous a déjà demandé pourquoi nos pages sont quelquefois « hérissées » de parenthèses renfermant le texte portugais ou castillan que nous venons de traduire.

Un lecteur bienveillant et attentif, s'il s'interroge lui-même, saura, croyons-nous, justifier ou excuser,

le plus souvent, nos parenthèses; il y verra du moins le désir que nous avons eu de traduire sans trahir, et de le rassurer à cet égard.

Soient, comme exemple, les parenthèses de la lettre ci-dessus, traduite par M. Léon Pagès, d'après le P. Poussines (t. II, pp. 290-295) :

...*se aventura muito* explique, excuse la hardiessse de la traduction.

...*vos havereis : vous vous aurez*, ne se peut dire; c'est latin.

...*fructificar*. Ce mot est cher à François; mais, ici, comment le traduire?

...*se segue : suit, se suit;* ne traduisant pas ainsi, nous en avertissons.

...*nada confieis* justifie : *du tout*.

...*mais* justifie *davantage :* le lecteur eût pu croire que François disait : *mieux*.

...*umas devoçãos :* le lecteur eût pu douter que le Saint qualifiât de *dévotion* de femmes leur désir de se séparer de leurs maris.

...*se fazen :* on ne pouvait traduire : *se font*.

...*modestia : modestie* ne signifie pas, chez nous, tout ce que peut vulgairement signifier *modestia* en latin, en portugais.

...*sinte : sente* se pouvait dire : choisissant *juge,* qui dit, à la fois, plus et moins, nous ne devions pas négliger *sinte*.

...*rogos... por rogos*, etc., *nenhuma cousa. Rogos*

pourrait être simplement : *prières* : choisissant *supplis ques*, nous mettons le lecteur à même de choisir *prières*; et nous donnons ensuite le dicton tout entier, parce qu'il nous paraît, fond et forme, à retenir.

... *endemonaveis*. Nous ne pouvions négliger ce mot, puisque le Saint, probablement, l'écrivit.

... *muito tento*. *Tento*, c'est aussi l'*attention*, la *prudence*, la *considération*, la *réflexion*, etc.

... *desculpas* dit plus qu'*excuses*.

... *vão ordenadas* justifie *menées* et *dirigées*, et dispense de dire : *bien qu'elles aillent ordonnées*.

... *antes mais* : le lecteur eût pu croire que le Saint disait : *mais aussi, mais encore;* il dit : *mais plus*, *mais plus encore*.

... *desamor* : fallait-il laisser ce mot charmant, qui nous manque?

... *desedificados* : autre excellent mot qui nous manque; nous n'avons pas même : *malédifiés;* et *scandalisés* ne rend ni l'un ni l'autre.

...*em fim de tudo* : *en fin de tout* ne se peut dire.

Tant de parenthèses fatigueraient un enfant; mais notre livre, dégagé même des parenthèses, n'est évidemment pas, tout entier, pour de jeunes enfants.

Nous prions le lecteur de nous pardonner, entre plusieurs autres, moins importants, les *errata* ci-dessous :

Page 43, fin : *le Nô*, il faut : *le Vô.*
— 116, 2e moitié : *Fengicu*, il faut : *Tengicu.*
— — *planches*, il faut : *plancher.*
— — *nous embarquâmes*, il faut : *nous nous embarquâmes.*
— 159, milieu : *Frangas*, il faut : *François.*
— 291, 1re ligne : *du village*, il faut : *du voisinage.*
— 292. — : *devoçoes*, il faut *devoçãos.*
— 305, milieu : *vous ne pourrez*, il faut : *je ne pourrai.*
— 353 fin : *vivant avant le Père..*, il faut : *vivant avec le Père.*

III

SAINT FRANÇOIS DE XAVIER

AU JAPON

CHAPITRE XX.

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER RACONTE LONGUEMENT SON VOYAGE, DE MALACA AU JAPON, ET SES PREMIERS TRAVAUX EN CE PAYS.

(24 juin-5 novembre 1549.)

La lettre qui va suivre, adressée « aux Pères et Frères de l'Inde », est celle que les historiens de l'Apôtre du Japon appellent sa « grande lettre. » Il ne faudra pas s'étonner si François y prend et y reprend le langage et le ton d'un Père spirituel : sa lettre, en effet, n'était adressée à Goa que pour arriver aux jeunes Religieux de la Compagnie de Jésus, à Lisbonne, à Coïmbre et ailleurs :

I.

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

De Malaca, je vous écrivis très longuement de tout notre voyage, depuis que nous partîmes de l'Inde jusqu'à notre arrivée à Malaca, et de ce que nous fîmes dans cette ville,

tant que nous y demeurâmes. Maintenant, je vous fais savoir comme Dieu Notre-Seigneur, par son infinie miséricorde, nous a menés au Japon.

Le soir du jour de Saint-Jean 1549, nous nous embarquâmes, pour venir ici, dans le navire d'un marchand païen, chinois, qui s'offrit au *Capitan* de Malaca pour nous porter au Japon.

Nous allions donc, et Dieu nous faisait la grande faveur d'avoir beau temps et bon vent, lorsque, par l'effet d'une misère si dominante chez les païens, l'inconstance, notre pilote (*capitan*) commença à changer d'avis, à ne plus vouloir aller au Japon, et il s'arrêtait, sans nécessité, dans les îles que nous rencontrions.

Deux choses surtout nous peinaient dans ce voyage : — la première, de voir que nous ne profitions pas du bon temps et du vent que Dieu Notre-Seigneur nous donnait; que la mousson pour le Japon allait s'achever, et qu'ainsi nous serions obligés d'hiverner en Chine et d'y attendre, un an, l'autre mousson; — la seconde était les continuelles et nombreuses idolâtries du pilote et de ses gens païens, les sacrifices qu'ils offraient à une idole qu'ils avaient dans le navire, sans que nous pussions les en empêcher. Ils jetaient bien des sorts : ils demandaient à l'idole si nous pourrions, ou non, arriver au Japon; si les vents qu'il nous fallait dureraient. Les réponses, à ce qu'ils croyaient et nous disaient, étaient tantôt bonnes, tantôt mauvaises.

A cent lieues de Malaca, voie de Chine, nous touchâmes à une île où nos gens se munirent de timons et autres pièces de bois nécessaires, en prévision des grandes tempêtes de ces parages de la Chine. Après quoi, ils firent beaucoup de sacrifices à l'idole, la fêtèrent, l'adorèrent bien des fois, et puis, jetant leurs sorts, ils lui demandèrent si nous aurions bon vent ou non. La réponse fut que nous aurions beau temps, et

qu'il ne fallait plus attendre. On leva donc les ancres et nous mîmes à la voile. Tous étaient joyeux : les païens se confiaient à leur idole, qu'avec beaucoup de respect ils avaient installée à la poupe du navire, l'entourant de chandelles allumées et la parfumant de bois d'aloès ; notre confiance à nous était en Dieu, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ son Fils, pour l'amour et service de qui nous venions propager, en ces pays, notre sainte Foi.

Plus loin, sur le même chemin, les Gentils jetèrent encore des sorts et demandèrent à l'idole si notre navire retournerait du Japon à Malaca : le sort fut que le navire arriverait au Japon, mais qu'il ne retournerait pas à Malaca ; ce qui acheva de les dissuader d'aller au Japon : ils hiverneraient donc en Chine et y attendraient l'année suivante. Jugez par là de nos ennuis, en une traversée où la question de savoir si nous irions ou non au Japon était à la discrétion du démon et de ses serviteurs : ceux, en effet, qui gouvernaient le navire faisaient uniquement ce que le démon, par ses sorts, leur disait de faire.

Avançant encore, nous arrivâmes tout contre un pays qui s'appelle Cochinchine, avant d'atteindre la Chine, mais non loin d'elle : là, nous advinrent deux désastres en un jour : c'était la veille de La Madeleine. La mer était grosse et fort agitée, et on avait, par négligence, laissé ouverte la pompe du vaisseau. Le Chinois Manoel, notre compagnon, passant par là, le roulis, qui était violent, le fit trébucher et choir dans la pompe. Nous le crûmes mort, pour une telle chute et vu aussi que la pompe était pleine d'eau. Dieu Notre-Seigneur voulut qu'il n'en mourût pas. Il fut longtemps plongé, plus que à mi-corps et la tête en bas, dans l'eau : à grand'peine nous l'en tirâmes évanoui, et il demeura, plusieurs jours, souffrant d'une large blessure à la tête. Il plut à Dieu Notre-Seigneur de lui rendre la santé.

Nous achevions de panser Manoel, quand l'extrême agitation du vaisseau, causée par la tempête, fit tomber à la mer la fille du pilote, sans qu'il nous fût possible de l'en retirer, si grande était la tourmente; et ainsi, sous les yeux de son père et de nous tous, elle se noya contre le navire. Ce fut pitié que d'entendre les gémissements et les pleurs de ces pauvres païens, durant ce jour et la nuit qui suivit; pitié que de voir la misère de leurs âmes : ils passèrent le temps, sans repos, à faire des sacrifices et des fêtes à leur idole, tuant force oiseaux et lui offrant à manger et à boire. Les sorts qu'ils jetèrent furent pour demander la raison de la mort de cette fille, et la réponse était que si notre Manoel, tombé dans la pompe, y était mort, la fille ne serait pas tombée à la mer. — Voyez à quoi tenaient nos vies : à des sorts diaboliques, à un caprice des serviteurs et ministres du démon. Que serions-nous devenus, si Dieu lui eût permis de nous faire le mal qu'il désirait?

A la vue de si manifestes et si grands outrages que tant d'idolâtries faisaient à Dieu Notre-Seigneur, et dans l'impuissance où j'étais de les empêcher, je demandai, bien des fois, à Dieu Notre-Seigneur, avant la tempête, qu'il nous accordât la signalée faveur de ne pas permettre que des créatures, faites à son image et ressemblance, s'égarassent à tel point, — ou, s'il le permettait, d'ajouter aux peines que les démons souffrent de pires tourments et peines, chaque fois que ces maudits inspirateurs de sorcelleries et d'idolâtries exciteraient le pilote à jeter des sorts, lui persuaderaient de le faire, d'y croire, et se feraient adorer de lui comme des dieux.

Le jour de ces désastres et toute la nuit d'après, il plut à Dieu Notre-Seigneur de me donner, par une grâce insigne (*tanta merced*), la connaissance, le sentiment expérimental (*sentir por experiencia*) de bien des choses, au sujet des horribles et effroyables craintes que l'Ennemi met dans les âmes,

quand Dieu le lui permet, et qu'il trouve occasion de le faire; — et aussi, au sujet des remèdes que l'homme doit opposer aux tentations de l'Ennemi, en de semblables épreuves. Le détail en serait long; je ne l'écris pas, bien qu'il ne dût pas être inutile : ces remèdes, en somme, les voici : A l'heure d'une telle épreuve, l'homme se doit défaire de toute confiance en lui-même, se confier grandement en Dieu, mettre en Dieu toutes ses forces, toutes ses espérances; puis, comptant sur un si puissant protecteur et défenseur, se préserver de donner aucun signe de couardise, mais, au contraire, avec l'assurance d'être vainqueur, aller à l'Ennemi avec tous les dehors d'un grand courage.

Il me vint plusieurs fois à l'esprit que si, comme je l'en priais, Dieu Notre-Seigneur infligea au démon accroissement de ses peines, il voulut, ce jour et cette nuit, s'en venger; car, bien des fois, il renouvela cette même menace, disant que le temps venait où il se vengerait. Ce qu'il y a de plus à craindre, en ces occasions, ce n'est pas tant la malice de l'Ennemi, que la défiance à l'égard de Dieu, car le démon ne peut nous faire plus de mal que Dieu ne le lui permet.

Les âmes qui, par pusillanimité, perdent la confiance en Dieu et ne se fortifient pas en s'appuyant sur Lui, le démon (Dieu le permettant) les désole et les vexe; et ils sont nombreux ceux qui, entrés d'abord au service de Dieu, vivent ensuite sans consolation, pour n'être pas allés en avant, n'avoir pas persévéré à porter la douce croix de Jésus-Christ : c'est le fruit du grand mal de la pusillanimité.

Une autre misère fort périlleuse et dommageable accompagne la pusillanimité : ne comptant que sur lui-même, le pusillanime, qui est si petite chose (*siendo cosa tam pequeña*), ne se dispose qu'à bien peu, et quand il se voit en nécessité d'user de forces plus grandes que celles qu'il a, quand il lui est nécessaire de se confier totalement en Dieu, le cœur

(*animo*), en ces choses grandes, lui manque pour bien user de la grâce d'espérer en Lui, que Notre-Seigneur met à sa disposition.

Quant à ceux qui font quelque cas d'eux-mêmes (*que se tienen en alguna opinion*), qui comptent sur eux-mêmes pour plus qu'ils ne peuvent (*para mas de lo que son*) et qui méprisent les choses petites, ceux-là, pour ne s'être pas exercés et n'avoir pas grandi en se vainquant eux-mêmes dans ces choses, se surprennent, dans les grands périls et labeurs, plus faibles que les pusillanimes; parce que, ne menant pas à terme ce qu'ils commencèrent, ils perdent cœur, même pour les petites choses, comme ils l'ont perdu pour les grandes, et sentent depuis en eux-mêmes une telle répugnance, une telle vergogne de s'y exercer, qu'ils courent grand péril de se perdre, ou de vivre tristement (*desconsolados*), attribuant leurs défaillances, — au lieu de s'en accuser eux-mêmes, — à la Croix de Jésus-Christ, laquelle, disent-ils, est dure à porter jusqu'au bout.

O mes frères, qu'en sera-t-il de nous, à l'heure de la mort, si, durant la vie, nous ne nous préparons pas et disposons pas à savoir espérer et nous confier en Dieu; car, à cette heure, nous nous verrons en des tentations, labeurs et périls, et de l'âme et du corps, plus grands que ceux où nous pûmes jamais nous voir. Ceux-là donc qui vivent désireux de servir Dieu doivent, dans les petites choses, travailler, s'humilier beaucoup, s'y défaire d'eux-mêmes, s'y appuyer fort et de tous côtés sur Dieu (*haciendo grandes y muchos fundamentos en Dios*), afin que, à l'heure des grands périls et labeurs, soit de la vie soit de la mort, ils sachent espérer en la souveraine Bonté et Miséricorde de leur Créateur : cela, ils apprirent à le faire lorsque, se défiant d'eux-mêmes par l'effet d'une vraie humilité, et se donnant cœur (*fortificando sus animos*) par une pleine confiance en Dieu, ils vainquirent leurs répugnan-

ces naturelles et les tentations de l'Ennemi, quelque petites qu'elles fussent. Nul n'est faible, quand il use bien de la grâce que Notre-Seigneur lui donne; et quelque grands obstacles que l'Ennemi médite d'opposer à notre avancement dans la vertu et perfection, le grand péril n'est pas que nous soyons, en effet, soumis aux épreuves dont l'Ennemi nous menace, mais que, dans ces grandes épreuves, nous lui apparaissions en défiance à l'égard de Dieu (*desconfiando de Dios en ellas*).

A cette peur qu'ils ont du démon, dans les tentations; à ces frayeurs qu'il leur inspire par les épouvantails dont il leur présente l'image, afin de les détourner du service de Dieu, si les hommes substituaient la crainte du Maître dont ils déserteraient le service; — s'ils se persuadaient bien qu'il leur adviendra, pour avoir négligé de servir Dieu, plus de maux que le démon ne leur en saurait faire, — quelle heureuse vie ils mèneraient; — comme ils avanceraient dans la vertu; comme ils verraient toujours mieux, par expérience, que, d'eux-mêmes, ils peuvent peu de chose, mais qu'ils peuvent beaucoup en s'appuyant totalement sur Dieu (*abraçandose todos con Dios*); comme le démon serait confus; comme il demeurerait sans force, se voyant vaincu par ceux de qui, en un temps, il fut le vainqueur!

Revenons, maintenant, à notre voyage. La mer s'apaisant, nous levâmes les ancres et prîmes, non sans grande tristesse, le chemin qui, en peu de jours, nous mena en Chine, au port de Canton : tous, pilote et mariniers, furent d'avis d'y passer l'hiver. Nous étions seuls à y contredire, et aux prières nous ajoutions des menaces, pour les effrayer : nous écririons au *Capitan* de Malaca; nous dirions aux Portugais, qui se trouvaient dans le port, qu'on nous trompait, en nous menant à Canton; que le traité fait avec nous était violé.

Il plut à Dieu de les déterminer à ne pas s'arrêter aux îles

de Canton. On leva de nouveau les ancres, et nous prîmes le chemin de Chincheo, autre port de Chine, où nous conduisit, sous peu de jours, le bon vent que Dieu ne cessa de nous donner. Nous étions près d'y entrer, et l'on se proposait d'y passer l'hiver, vu que la mousson pour le Japon allait s'achevant, quand vint à nous un vaisseau, avec la nouvelle qu'il y avait beaucoup de pirates dans le port, et que si nous y entrions, nous étions perdus. Cette nouvelle, l'apparition, à une lieue de nous, de navires de Chincheo persuadèrent si bien au pilote qu'il était en danger de se perdre, qu'il renonça à l'hivernage à Chincheo. De plus, en ce moment, le vent, que nous avions en proue, nous eût ramenés à Canton; en poupe, il nous servait pour aller au Japon : de sorte que, ni le démon ni leurs ministres ne purent arrêter notre marche, et Dieu ainsi nous conduisit à ces terres où nous désirions tant arriver. Ce fut le jour de Notre-Dame d'août 1549 que, sans avoir pu prendre port ailleurs, au Japon, nous abordâmes à celui de Cangoxima, le pays même de Paul de Sainte-Foi. Tout le monde nous y reçut avec beaucoup d'amitié, et ceux qui étaient de la parenté de Paul, et ceux qui n'en étaient pas.

Voici, maintenant, ce que nous pouvons vous apprendre du Japon, pour l'avoir observé nous-mêmes :

A en juger par ceux avec qui nous avons traité, les Japonais sont le meilleur d'entre les peuples découverts jusqu'à présent, et il me semble qu'il ne s'en trouvera pas d'autre, parmi les infidèles, qui l'emporte sur les Japonais. Ils sont d'un commerce agréable, généralement bons; nulle malice, et fort jaloux de l'honneur, qu'ils estiment plus qu'aucune autre chose. Ils sont pauvres, pour la plupart; mais la pauvreté ne déshonore personne, ni entre les gentilshommes, ni parmi ceux qui ne le sont pas. J'ai vu chez eux une chose qu'on ne

rencontre, ce me semble, nulle part chez les chrétiens : c'est que les gentilshommes, quelque riches qu'ils soient, honorent tout autant le gentilhomme pauvre qu'ils l'honoreraient s'il était riche; et pour rien au monde, un gentilhomme n'épouserait une fille de caste inférieure, quelques richesses qu'on lui donnât; et cela, parce qu'ils jugent que s'allier ainsi serait, pour eux, une perte d'honneur; de sorte que l'honneur, à leurs yeux, a plus de prix que la richesse.

Ils se font mutuellement force courtoisies; ils estiment beaucoup les armes et comptent sur elles; ils portent toujours épées et poignards, le bas peuple comme les gentilshommes : le garçon de quatorze ans porte déjà son épée et sa dague. Ce sont gens qui ne supportent pas une injure, ni une parole de mépris. Ceux qui ne sont pas nobles honorent beaucoup les gentilshommes, et ceux-ci s'estiment fort honorés de servir le seigneur de leur région et ils lui sont très soumis; et cela, ils le font, je crois, non par crainte du châtiment que leur pourrait infliger le seigneur, mais parce qu'ils jugent ne pouvoir faire autrement sans préjudice pour leur honneur.

Ils se modèrent beaucoup pour le manger; quelque peu moins pour le boire. Leur boisson est le vin de riz : il n'y a pas, ici, de vignes.

Jamais ils ne jouent, estimant que jouer est un grand déshonneur : puis, les joueurs désirent le bien d'autrui, et, de là à être larrons, il peut n'y avoir pas loin, à leur avis.

Ils jurent peu : quand ils le font, c'est par le soleil.

Une grande partie du peuple sait lire et écrire : bonne ressource pour leur enseigner, en peu de temps, les prières et les choses de Dieu.

Les mariés n'ont qu'une femme.

Il y a peu de voleurs dans ce pays, si sévère est la justice que l'on fait de ceux que l'on y trouve : pas un n'échappe à la mort. Ce vice du vol est grandement abhorré parmi eux.

Ils sont complaisants, affables, désireux d'apprendre : ils aiment beaucoup entendre parler de choses de Dieu, surtout quand ils les comprennent bien.

De tous les peuples que j'ai vus en ma vie, chrétiens ou infidèles, je n'en ai pas connu qui fût aussi irréprochable en matière de vol.

Ils n'adorent pas d'idoles ayant figures d'animaux : la plupart d'entre eux honorent d'antiques personnages, qui menèrent, en leur temps, vie de philosophes, et ils croient à leurs enseignements. Un grand nombre adorent le soleil ; d'autres la lune.

Ils se plaisent à entendre les choses conformes à la raison : il y a sans doute parmi eux des vices et des péchés, mais quand, par raisonnements, on leur montre que ce qu'ils font est mal fait, ils approuvent la sentence que la raison porte contre eux.

Les séculiers font moins de mal, je les trouve plus soumis à la raison que ceux qu'ils tiennent pour Pères et appellent Bonzes : ceux-ci sont inclinés à des péchés que la nature abhorre, et ils ne le nient pas, ils le reconnaissent. Le mal, d'ailleurs, est si public, si manifeste à tous, hommes et femmes, petits et grands, que, pour être accoutumés à le voir, ils ne s'en étonnent pas et n'en ont point horreur.

Ceux, toutefois, qui ne sont pas Bonzes ont plaisir à nous entendre condamner cet abominable péché : ils jugent que nous avons grandement raison de dire combien sont mauvais et offensent Dieu ceux qui le commettent. Aux Bonzes eux-mêmes nous disons, bien des fois, de ne pas faire de si vilains péchés : ils prennent cela comme badinage, ils se rient et n'ont pas vergogne de s'entendre reprocher de telles vilenies[1].

1. Tienen estos Bonjos, en sus monesteiros, muchos minimos, hijos de hidalgos, a los quales enseñan a leer e escrevir, y con estos cometen sus maldades.

Le mal est à tel point passé en coutume que tous, bien qu'ils jugent la chose mauvaise, la voient sans étonnement.

Il en est, parmi ces Bonzes, qui ont quelque chose des dehors de *frayles* : ils vont vêtus d'habits bruns et tout rasés : on dirait, à les voir, que, tous les trois ou quatre jours, ils se rasent la tête et la barbe. Ceux-là vivent fort librement, en compagnie de *freylas* du même *ordre*. Tout le monde sait que l'avortement, l'infanticide se joignent au désordre de leurs accointances[1]. Ce que j'ai pu voir moi-même dans un de ces *couvents* me persuade qu'avec grande raison le peuple les juge ainsi. J'ai demandé à certaines gens si ces *frayles* ne vivaient pas encore en quelque autre péché : on m'a répondu que si[2].

Du reste, ces *frayles* et les autres Bonzes, qui vont vêtus comme *clerigos*, se haïssent les uns les autres.

Deux choses m'étonnent fort en ce pays : la première est de voir le peu de cas que l'on y fait de graves et abominables péchés : les anciens vivaient ainsi, ceux qui sont venus après eux les imitent. On s'est accoutumé à faire et à voir le mal : voyez à quel point l'habitude de crimes contre nature peut vicier la nature; et c'est encore ainsi que la continuité des actes d'une vie imparfaite éteint le sentiment et le goût de la perfection. Le second sujet de mon étonnement est de voir que les laïques, dans leur condition, vivent mieux que les Bonzes dans la leur. La chose est évidente et cependant les Bonzes sont en grande estime : de quoi l'on peut encore s'émerveiller.

Là ne sont pas les seuls égarements des Bonzes, et les plus doctes, chez eux, vivent en de pires erreurs. J'ai conversé, bien des fois, avec certains de ces Bonzes plus instruits, avec

1. Y quando alguna destas monjas se sienten preñadas, toman medecina con que luego echan la criança; y esto es muy publico...

2. Dixeronme que si, con los moços que enseñan a leer y escrevir.

un surtout, que les autres de ce pays respectent fort, pour sa doctrine, sa vie, la dignité qu'il exerce, et aussi son grand âge : il a quatre-vingts ans. Son nom, Ninxit, signifie, en japonais, *Cœur de vérité*. Il est, entre les autres, comme un évêque : heureux serait-il, si son nom lui convenait. Dans les nombreux entretiens que nous avons eus, je l'ai trouvé indécis, en doute, sur la question même de savoir si notre âme est immortelle ou si elle finit avec le corps : un jour il dit oui, et l'autre non. Je crains que les autres lettrés du Japon n'en soient là. Ce Ninxit me témoigne si grande amitié, que c'est merveille.

II.

Tous, du reste, laïques et Bonzes, se plaisent à traiter avec nous. Ils s'étonnent fort (*se espantan en gran manera*) que nous soyons venus de si loin, du Portugal au Japon (six mille lieues de chemin), uniquement pour parler des choses de Dieu aux infidèles et leur apprendre comment ils doivent croire en Jésus-Christ pour se sauver, et de nous entendre déclarer que si nous venons à cette fin, c'est par l'ordre même de Dieu.

Sachez-le bien, pour en rendre grâces à Dieu Notre-Seigneur, cette terre de Japon est grandement apte à recevoir notre sainte Foi et la propager. Si nous savions la langue, il s'y ferait, je n'en puis douter, beaucoup de chrétiens. Plût à Dieu Notre-Seigneur que nous l'apprissions en peu de temps ; et déjà, après nous être appliqués quarante jours à l'étudier, nous nous y essayons, en expliquant les dix Commandements.

J'entre dans ce si grand détail, afin que tous vous rendiez grâces à Dieu Notre-Seigneur d'ouvrir ainsi des voies à l'exé-

cution et accomplissement de vos saints désirs; et aussi que vous approvisionniez vos âmes de nombreuses vertus et y nourrissiez le désir de souffrir et travailler beaucoup pour le service de notre Rédempteur et Seigneur; — et souvenez-vous toujours que ce que Dieu estime, apprécie davantage, ce ne sont pas les services à Lui rendus, quelque grands qu'ils soient, mais une bonne volonté, pleine d'humilité, avec laquelle les hommes s'offrent à Lui et Lui dédient leurs vies, uniquement pour son amour et sa gloire. Tenez-vous prêts; car il se peut bien qu'avant deux ans, j'écrive pour appeler beaucoup d'entre vous au Japon; disposez-vous donc : cherchez, amassez beaucoup d'humilité; à cette fin, persécutez-vous, faites-vous violence là où vous sentez ou pourriez, un jour, sentir répugnance; de toutes les forces que Dieu vous donne, travaillez à vous connaître intimement tels que vous êtes (*por lo que sois*) : avec cela croîtront en vous la foi, l'espérance, la confiance en Dieu, son amour, l'amour du prochain. C'est de la défiance de soi-même que naît la vraie confiance en Dieu. Le même chemin vous mènera à l'humilité intérieure, laquelle est partout nécessaire, mais dont vous aurez, ici plus qu'ailleurs, besoin, et plus que vous ne pensez.

Gardez-vous de chercher appui dans la bonne opinion que le peuple a de vous : n'en tirez que votre confusion : pour s'être négligés à ce propos, certains en viennent à perdre l'humilité intérieure, à choir dans la vanité, jusqu'à ne pas discerner combien cette disposition leur nuit; et si, tout à coup, ceux qui les honoraient changent de sentiment à leur endroit (*vienen a perderles devocion*), eux s'en inquiètent, et ne retrouvent, ni au dedans ni au dehors, la paix. Je vous en prie donc, pour tout ce qui vous intéresse, mettez votre confiance totalement en Dieu : ne comptez ni sur votre pouvoir, ni sur votre savoir, ni sur l'opinion des hommes. Si vous en êtes là, je vous tiens pour armés (*aparejados*) contre toutes

les adversités, soit corporelles, soit spirituelles, qui vous pourront advenir. Dieu, en effet, soutient et fortifie les humbles, ceux en particulier qui, en des choses petites et basses, ont vu, comme en un miroir, leurs défaillances (*flaquezas*) et s'y sont vaincus; ceux-là, quand ils viennent en des tribulations plus grandes, ni le démon et ses ministres, ni toutes les tempêtes de la mer, ni les gens méchants et barbares, ou de terre ou de mer, ni aucune autre créature ne peuvent les déconcerter : affermis dans leur confiance en Dieu, sachant bien que, sans sa permission expresse, rien ne peut leur nuire, puisque toute créature est sujette de son autorité; sûrs, d'ailleurs, qu'à ses yeux sont manifestes l'intention, le désir qu'ils ont de le servir, — il n'est rien, qu'avec une telle confiance en Lui, ils puissent craindre : leur seule crainte est de l'offenser. Ils savent encore que lorsque Dieu permet au démon de faire son métier (*haga su officio*) et aux créatures de les tourmenter, c'est pour les éprouver, pour leur donner occasion de se mieux connaître, — pour leur faire expier leurs péchés, ou acquérir de plus grands mérites, ou pour les humilier; et, voyant en cela des faveurs signalées de Dieu, ils Lui en rendent grâces de tout leur cœur, et ils se jugeraient ingrats, s'ils ne recommandaient à Dieu leurs ennemis. Vous serez, je l'espère de Dieu, les hommes dont je parle.

Je sais quelqu'un à qui Dieu a fait cette grande grâce, que, bien souvent, qu'il se trouve au milieu des périls ou qu'il en soit hors, il occupe son âme à mettre toute son espérance en Lui : dire le profit qu'il en a retiré serait bien long.

Les peines les plus grandes que vous avez jusqu'à présent connues sont petites, auprès de celles qui vous restent à connaître, de celles que vous rencontrerez au Japon. Je vous en prie donc, je vous en supplie, de toutes mes forces, pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, préparez-vous à beaucoup (*dispongais vos para mucho*); et, pour cela, dé-

faites-vous beaucoup de l'amour-propre (*propias affecciones*), qui est l'empêchement d'un si grand bien.

Prenez bien garde à vous, mes frères en Jésus-Christ, car beaucoup vont en enfer qui, lorsqu'ils vivaient en ce monde, furent, par leurs paroles, cause, instrument du salut de plusieurs : ceux-ci, par leur moyen, allèrent dans la gloire du Paradis, et eux allèrent dans l'enfer, pour avoir manqué d'humilité intérieure, pour s'être appuyés (*por hacer fundamento*) sur une trompeuse et fausse opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes. Nul, au contraire, n'est dans l'enfer, de ceux qui, durant la vie présente, tendirent à cette humilité et prirent les moyens de l'acquérir. Souvenez-vous de cette parole du Maître : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* — Qu'ils se gardent, tels d'entre vous, d'imaginer qu'étant depuis longtemps dans la Compagnie et plus anciens que d'autres, ils ont, pour cela, sujet de s'appuyer sur eux-mêmes et qu'ils peuvent plus que tels ou tels, qui comptent moins d'années de Compagnie : j'aimerais, moi, je serais très heureux de savoir que les plus anciens appliquent souvent leur entendement à considérer combien mal ils ont mis à profit leurs années passées dans la Compagnie ; combien ils en ont perdues à ne pas avancer, ou plutôt à reculer, car celui-là perd ce qu'il a gagné, qui ne va pas s'enrichissant dans le chemin de la perfection. S'ils méditent ces choses, les plus anciens se sentiront bien confus ; ils se mettront à l'œuvre pour atteindre à l'humilité, non point des dehors, mais intérieure ; ils renouvelleront leurs forces et prendront cœur pour recouvrer les biens perdus ; édifiant ainsi par leur exemple et la bonne odeur de leur vie les novices et tous ceux avec qui ils demeurent.

Que ce soit là le continuel exercice de vous tous, puisque vous désirez vous signaler au service de Jésus-Christ ; et,

croyez-moi, vous qui viendrez au Japon, l'épreuve montrera vite à quoi vous pouvez atteindre, et quelque diligence que vous mettiez à amasser et acquérir force vertus, sachez que vous n'en aurez pas de reste.

Si je vous parle ainsi, ce n'est certes pas pour vous donner à entendre que le service de Dieu est chose fatigante (*trabajosa cosa*), et que le joug du Seigneur n'est pas doux et léger. Si les hommes, en effet, se disposaient à chercher Dieu ; s'ils prenaient et embrassaient, pour cela, les moyens nécessaires, ils trouveraient, à le servir, tant de douceur et de consolation, qu'il leur serait, dès lors, bien facile d'aller contre toutes les répugnances qu'ils auraient à se vaincre. Si nous savions que de plaisirs, que de joies spirituelles nous perdons, pour ne nous faire pas violence (*no se esforçar*) dans les tentations ! C'est alors que les lâches (*los flacos*) empêchent un si grand bien d'arriver à eux ; je veux dire, la connaissance de l'infinie bonté de Dieu, délassement de cette laborieuse vie ; et sans doute, être en ce monde sans y jouir de Dieu, ce n'est pas vivre, c'est continuellement mourir.

J'ai peur que l'Ennemi n'agite tels d'entre vous, en leur mettant sous les yeux des choses ardues et grandes, qu'ils feraient pour le service de Dieu, s'ils se trouvaient ailleurs que là où ils vivent : l'intention du démon, en tout ceci, est de vous persuader que votre temps se perd, afin que, attristés, inquiets, vous ne fassiez fruit, là où vous êtes, ni dans vos âmes, ni dans celles du prochain : c'est là tentation claire, manifeste : elle est commune cependant parmi ceux qui désirent servir Dieu : je vous supplie (*ruego mucho*) d'y résister : elle est, en effet, si dommageable à l'âme, si opposée à la perfection : elle empêche d'aller en avant ; elle fait retourner en arrière ; elle dessèche grandement le cœur et le désole. Là donc où chacun de vous se trouve, qu'il travaille fort à son

profit personnel, et puis au bien des autres ; tenez pour certain (*teniendo por cierto*) que nulle part vous ne pouvez servir Dieu, comme là où l'obéissance vous retient ; ayez en Dieu Notre-Seigneur cette confiance que, l'heure venue, il inspirera (*dara de sentir*) à votre supérieur de vous envoyer, par obéissance, là où vous le servirez davantage : et, de cette façon, vos âmes feront de grands progrès, vous vivrez heureux, et vous mettrez bien à profit le temps, chose d'un si grand prix, quoique plusieurs ne l'apprécient pas. Là où vous désirez être, vous ne faites aucun fruit, n'y étant pas ; et, là où vous êtes, ces désirs vous empêchent d'être utile à vous-même et aux autres, parce qu'ils tirent votre âme ailleurs : ce sera là matière redoutable d'un compte à rendre à Dieu.

Vous, qui êtes au collège de Sainte-Foi, exercez-vous à bien connaître expérimentalement vos faiblesses ; manifestez-les à ceux qui vous peuvent aider à les guérir, comme sont vos confesseurs et autres personnes spirituelles de la maison, afin que, sortis de là, vous sachiez, grâces aux leçons de votre expérience et à celles de vos Pères spirituels, remédier à vos misères et guérir celles d'autrui. N'en doutez pas, vous aurez à subir bien des genres de tentations, quand vous irez, seuls ou deux à deux, à travers les dangers des pays infidèles, ou des tempêtes de la mer : vous n'avez rien de semblable à affronter, tant que vous vivez au collège ; et si vous n'en sortez pas, très exercés, très experts à vaincre l'amour-propre et vos affections désordonnées et à reconnaître les pièges de l'Ennemi, jugez, mes frères, combien vous serez exposés au milieu d'un monde tout plongé dans le mal ; et comment vaincrez-vous ce monde, sans une grande humilité ?

J'ai aussi une continuelle et vive crainte (*vivo tambien con mucho temor*) que Lucifer n'use, pour vous troubler, d'une autre de ses nombreuses tromperies. Transfiguré en ange de

lumière, il vous représentera les grandes grâces que Dieu Notre-Seigneur vous a faites, depuis votre entrée au collège, et comment il vous a délivrés de bien des misères qui vous captivaient dans le monde; puis, pour vous tirer du collège, éveillant en vous de vaines espérances, il argumentera et vous dira : si Dieu Notre-Seigneur, durant le peu de temps que vous avez passé en cette maison, vous a, à tel point, enrichi de ses grâces, que ne fera-t-il pas pour vous, lorsque, hors d'ici, vous travaillerez à sauver les âmes (*a hacer fruto en las animas*)? — Et il vous laisse à conclure que vous perdez le temps.

A cette tentation, vous pouvez résister de deux manières :

La première : — considérez attentivement en vous-mêmes que si les grands pécheurs qui sont dans le monde se trouvaient où vous êtes, loin des occasions de péché, en un milieu fait pour acquérir toute vertu (*mucha perfeccion*), quels autres hommes ils seraient, et peut-être sujets de confusion pour beaucoup d'entre vous. Je dis cela pour vous faire entendre que si vous ne péchez pas gravement, la cause en est dans l'éloignement des occasions d'offenser Dieu et dans la multiplicité des moyens que vous trouvez, au collège, et des grâces que vous y recevez pour le servir avec joie. — Ne pas savoir d'où procède un bien si grand, s'attribuer à soi-même ce fruit du recueillement de la maison et des exercices spirituels qui s'y font, c'est le principe de la négligence de plusieurs à tirer profit de choses qui leur semblent petites : elles sont grandes cependant, et ceux-là sont petits qui les font à la légère.

La seconde : — remettez à votre Supérieur vos jugements, désirs et avis (*pareceres*); ayez en Dieu Notre-Seigneur foi, espérance, confiance que, par sa miséricorde, il lui donnera de sentir ce qui convient le mieux à votre bien spirituel. N'importunez jamais votre Recteur; n'agissez pas comme certains qui harcèlent le Supérieur et lui font violence, à tel point qu'il

en vient enfin à leur commander ce que, à leur grand détriment, ils lui demandent. Leur refuse-t-on, ils disent que leur vie est fort triste ; et ils ne voient pas, les misérables, que leur tristesse naît, s'accroît et va grandissant chaque jour, parce qu'ils veulent faire leur propre volonté, eux qui, par le vœu d'obéissance, y ont renoncé et en ont offert à Dieu Notre-Seigneur le total sacrifice. Ceux-là, plus ils vont, usant ainsi de leur volonté, plus ils vivent tristes et inquiets en leur conscience. Ils sont pourtant nombreux ces inférieurs, à tel point propriétaires et amis de leurs jugements et opinions, qu'ils n'ont la volonté conforme aux ordres du Supérieur qu'autant que le Supérieur leur commande ce qu'ils veulent. Gardez-vous, pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, d'être de leur nombre. Dans les offices de la Maison, que le Supérieur vous donne à remplir, travaillez donc de toutes vos forces à bien mettre à profit la grâce qui vous vient de Dieu Notre-Seigneur pour vaincre les tentations de l'Ennemi : elles auraient pour fin de vous frustrer du bien que vous acquerriez dans cet office, en vous suggérant l'idée qu'en un autre vous en acquerriez davantage.

Ainsi fait encore communément l'Ennemi auprès de ceux qui étudient.

Pour l'amour de Dieu, je vous en supplie, travaillez de toutes vos forces, dans l'exercice d'humbles offices, à confondre le démon, à vaincre les tentations dont il vous assiège à l'encontre de tels offices; travaillez à cela plus qu'à cet office même corporel dont vous vous acquittez pour obéir : beaucoup, en effet, qui s'en acquittent bien au dehors, en retirent peu de profit intérieur, parce qu'ils ne s'efforcent pas de vaincre les tentations et inquiétudes que l'Ennemi leur suggère contre l'office, afin qu'ils n'en retirent pas profit spirituel. Ceux-là vivent en une quasi-continuelle tristesse ou agitation, et leurs âmes n'avancent pas.

Que personne donc, parmi vous, ne s'illusionne et ne rêve de se signaler en de grandes choses, si d'abord il ne se signale dans les petites. Croyez-moi, il y a des fervents ou, pour mieux dire, des tentés de bien des sortes : tels sont, par exemple, ceux qui occupent leur imagination à la recherche de voies et moyens qui leur permettraient de dissimuler, sous un prétexte de piété ou de zèle des âmes, la fuite d'une petite croix. Pour ne se mortifier point en faisant le peu que l'obéissance leur impose, ils désirent atteindre à une croix plus grande ; et ils ne considèrent point que celui-là n'aura pas la force de faire beaucoup qui n'a pas celle de faire peu : aussi, dès l'abord des choses difficiles et grandes, le peu d'abnégation et de vigueur d'esprit qu'ils y apportent se trahit, et la faiblesse même qu'ils y expérimentent leur apprend que leurs ferveurs furent des tentations.

Il pourrait bien, je le crains, arriver que certains partissent de Coïmbre avec ces ferveurs, et que bientôt, au fort d'une tempête, ils en vinssent, peut-être, à désirer de se trouver, non pas dans le vaisseau, mais plutôt dans la sainte Maison de Coïmbre ; de sorte qu'il y a certaines ferveurs qui s'éteignent avant d'arriver dans l'Inde ; et tels, qui y arrivent encore fervents, y voient leurs superficielles ferveurs s'éteindre à la rencontre des grandes tribulations semées par ces contrées infidèles. A peine dans l'Inde, ils vivent, appelant le Portugal de leurs désirs.

Il s'en pourrait aussi trouver d'autres qui, après avoir pieusement goûté les consolations du collège, se fiant trop à leurs ferveurs, sortent, avant l'heure, pour fructifier ailleurs dans les âmes ; et, arrivés où ils désiraient aller, se découragent pour n'y pas ressentir leurs ferveurs premières. Voyez donc combien sont périlleuses et à quoi se terminent ces ardeurs de surface, quand on leur donne prématurément carrière.

Ce que je vous dis là n'est pas pour vous empêcher d'as-

pirer à des œuvres ardues, de vous signaler comme grands serviteurs de Dieu, de laisser mémoire de vous à ceux qui viendront après vous : je vous le dis uniquement pour que, dans les petites choses, vous sachiez vous montrer grands; pour que vous appreniez à reconnaître les tentations et que, les mettant à profit, vous discerniez le peu que vous pouvez de vous-même, et ne cherchiez d'appui qu'en Dieu seul. Dans cette voie, si vous y persévérez, je ne doute pas que l'humilité et toute vie spirituelle ne s'accroissent en vous, et, un jour, où que l'on vous envoie, vous garderez la paix du cœur et ferez beaucoup de fruit : la raison, en effet, persuade que celui-là sentira vivement les misères de ses frères et leur viendra en aide avec charité, qui, d'abord, ressentit les siennes, et travailla diligemment à les guérir : seul, un tel homme s'empressera de secourir le prochain dans ses nécessités; seul il y pourra dépenser sa vie : je ne vois pas, en effet, par quelle autre voie arriverait le vif sentiment des misères d'autrui et le savoir-faire pour les guérir, à celui qui n'a pas eu le sentiment de ses propres misères.

Ainsi encore l'on doit dire que par où nous viendra le sentiment de la Passion de Jésus-Christ, par là nous serons instruments pour que d'autres la sentent.

III.

Au pays de Paul de Sainte-Foi, notre bon et véritable ami, nous avons été reçus du *Capitan* de l'endroit et de l'*Alcayde* de la région, avec beaucoup de bienveillance et d'amitié, et également aussi de tout le peuple. Chacun s'émerveillait fort de voir des Pères du pays des Portugais. Loin de trouver étrange que Paul se soit fait chrétien, ils ont grandement apprécié cet acte, et tous, parents et étrangers, l'ont félicité

d'être allé dans l'Inde et d'y avoir vu des choses qu'on n'a pas encore vues au Japon. Le *Duc* de la contrée a, lui aussi, bien félicité Paul; il l'a honorablement reçu, et lui a fait bien des questions sur le genre de vie et la puissance des Portugais : Paul lui a rendu compte de tout, et le *Duc* en a été très satisfait.

Ce *Duc* réside à cinq lieues de Cangoxima. Lorsque Paul alla lui parler, il prit une très dévote image de Notre-Dame, tenant en ses bras l'Enfant-Jésus, que nous avions apportée de l'Inde. Le *Duc* eut si grand plaisir à la voir qu'il s'agenouilla devant l'image de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, les révérant avec un profond respect, et il ordonna à tous les assistants de faire de même. Depuis, l'image fut montrée à la mère du *Duc*, qui eut un plaisir extrême à la considérer. Paul revint à Cangoxima, où nous résidions, et, peu de jours après, y arriva un *hidalgo* que la mère du *Duc* envoyait, avec charge de faire exécuter une copie de notre image : il manqua, pour cela, plus d'une chose, et le projet fut abandonné.

Cette dame fit encore demander qu'on lui donnât, par écrit, l'exposé de la Foi des Chrétiens. Paul s'occupa, quelques jours, à le faire, et il écrivit longuement sur ce sujet, en sa langue.

Croyez une chose et rendez-en bien grâces à Dieu : un beau chemin s'ouvre à l'exécution de vos désirs : déjà, si nous savions parler, nous aurions fait beaucoup de fruit. Paul s'est mis si activement à l'œuvre auprès d'un grand nombre de ses parents et amis, leur prêchant jour et nuit, que, grâces à lui, déjà sa mère, sa femme, sa fille, beaucoup de ses parents, hommes et femmes, et des amis se sont faits chrétiens.

Que l'on se fasse chrétien n'étonne personne, en ce pays, et comme la plupart savent lire et écrire, ils apprennent vite

les prières. Plaise à Dieu Notre-Seigneur nous donner langue pour parler des choses divines, parce que, avec sa grâce et faveur, nous ferons alors beaucoup de fruit. Pour le moment, nous sommes au milieu d'eux comme des statues : eux parlent, ils conversent beaucoup, à notre sujet, et nous, pour n'entendre pas leur langue, nous nous taisons, réduits que nous sommes à nous faire petits enfants et apprendre à parler; et plût à Dieu que nous devinssions encore imitateurs de leur pureté de cœur et de leur simplicité. Aussi bien nous est-il nécessaire de travailler et d'user de tous les moyens requis pour nous faire semblables à eux, non seulement en apprenant la langue, mais en devenant simples, comme eux, et sans malice. Dieu, du reste, nous y aide grandement par la seule grâce qu'il nous a faite de nous mener sur ces terres infidèles. Ici, en effet, nous sommes seuls à veiller sur nous-mêmes; il n'y a, autour de nous, qu'idolâtrie, ennemis de Jésus-Christ; aucune piété chrétienne; point de parents, ni d'amis, ni de connaissances; personne à qui se confier : Dieu seul est notre espérance. Infidèles, ces peuples sont, par là même, ennemis de Dieu, du Créateur du ciel et de la terre : nous sommes donc forcés, ne trouvant appui en aucune créature vivante, de mettre toute notre foi, espérance et confiance en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ailleurs, où notre Dieu créateur et rédempteur est connu, bien des créatures nous détournent de ce plein recours à Dieu : nous avons l'âme captivée par l'amour d'un père, d'une mère, de parents, d'amis, de connaissances, du pays natal; puis, rien ne nous manque, en maladie comme en santé, et, ne fussions-nous pas pourvus de ce nécessaire corporel, des personnes charitables suppléent, pour l'amour de Dieu, à notre indigence. Mais, sur ces terres étrangères, où Dieu n'est pas connu, nous recevons de Lui cette grande grâce, que les créatures elles-mêmes, pour n'avoir ni amour de Dieu, ni piété chrétienne, nous contraignent et

nous aident à mettre toute notre foi, espérance et confiance en sa divine Bonté.

La considération de cette faveur insigne, ajoutée à tant d'autres, que nous fait Notre-Seigneur, nous remplit de confusion, tant y éclate la miséricorde dont il use à notre égard. Nous nous figurions Lui rendre quelque service en venant ici propager sa sainte Foi, et voilà que sa Bonté nous manifeste clairement, et dans l'intime du cœur, la grâce immense qu'Il nous a faite, en nous menant au Japon, de nous dégager de l'amour de tant de créatures, qui nous empêchaient d'avoir plus de foi, d'espérance et de confiance en Elle. Jugez, maintenant, quelle vie paisible, consolée, pleine de joie nous mènerions si nous étions ce que nous devons être, puisque nous n'espérons qu'en Celui de qui tout bien procède, et qui non seulement ne trompa jamais une telle confiance, mais donne toujours au-delà de ce que l'homme Lui demande ou espère de Lui.

Aidez-nous, pour l'amour de Notre-Seigneur, à Le remercier de si grands bienfaits ; de peur que nous ne soyons convaincus d'être ingrats : Dieu, en effet, quand ceux qui désiraient Le servir tombent en ce péché, quand ils méconnaissent le prix des grâces reçues et ne s'en aident point, arrête le cours de grâces meilleures encore, qui leur seraient venues.

Il faut aussi vous faire part d'autres faveurs que nous recevons de Dieu et que sa miséricorde nous donne de discerner, afin que vous nous aidiez, ici encore, à Lui en rendre toujours grâces. Ailleurs, l'abondance des provisions de bouche amène ou occasionne bien des victoires de nos convoitises désordonnées, et la vertu d'abstinence, dans sa lutte contre elles, demeure trop souvent humiliée. De là grand détriment, et pour les âmes, et pour les corps : des maladies nombreuses, et corporelles et spirituelles, naissent de ces excès, et donnent

beaucoup à souffrir aux hommes, avant qu'ils se soient réduits à un milieu de tempérance; et combien, avant d'y arriver, ont déjà irrémédiablement abrégé leur vie, ou se sont condamnés à bien des genres de tourments et douleurs; ne fût-ce qu'à prendre, pour guérir, des médecines plus répugnantes au goût que ne lui purent être savoureux les délicats mangers : et ils n'échappent pas encore à de pires ennuis, comme est celui de remettre sa vie aux mains de médecins qui, s'ils parviennent à guérir, n'y arrivent que par un long chemin d'erreurs. Et voici que Dieu nous a fait, à nous, l'insigne grâce de nous mener en un pays où cette abondance fait tellement défaut, que, voulussions-nous donner au corps des superfluités, la terre elle-même se refuserait à les fournir. On ne tue pas d'animaux; on n'en élève point pour les manger; on s'alimente, quelquefois, bien que peu, de poisson, de riz, de froment; la plupart se nourrissent d'herbages variés, qui abondent, et de quelque peu de fruit, car les fruits sont rares. Or, les gens de ce pays se portent à merveille, et les vieillards y sont nombreux. Rien ne suffit à contenter la nature; mais les Japonais sont là, pour prouver que bien peu suffit à la sustenter. Quant à nous, la santé de nos corps est parfaite : plût à Dieu que telle fût aussi la santé de nos âmes.

Nous avons encore l'obligation de vous instruire d'une faveur qu'il semble que Dieu nous réserve, pour bientôt, afin que, par vos saints sacrifices et prières, vous nous aidiez à ne la pas *démériter* (*a que no la demerezcamos*) : il s'agit de la victoire à remporter sur les principaux adversaires de notre sainte Foi.

Un grand nombre de Japonais sont Bonzes, et ces Bonzes, malgré l'évidence de leurs péchés, sont fort obéis, là où ils vivent. Qu'on les estime à ce point, la cause en est, ce me semble, dans la rigueur de leur abstinence. Ils ne mangent ni

viande ni poisson, mais seulement des herbes, des fruits et du riz, et cela, une fois le jour, et d'une façon fort réglée. On ne leur donne pas de vin. Vu leur grand nombre, ils ont des maisons pauvrement rentées. Si donc on les vénère tant, c'est, je crois, parce qu'ils gardent cette continuelle abstinence; à quoi s'ajoute l'éloignement où ils doivent, sous peine de mort, se maintenir (ceux, en particulier, qui vont vêtus de noir, comme des clercs) de tout commerce avec les femmes; enfin, ils savent conter quelques histoires, ou, pour mieux dire, des fables, à propos de leurs croyances.

Telle est la contrariété de leurs opinions et de notre foi, au sujet de Dieu et du salut des nations par la connaissance de leur Créateur et Rédempteur, qu'ils ne pourront guère manquer de nous contredire et persécuter; mais nous avons grande confiance et espérance que Jésus-Christ nous donnera force, grâce, aide et faveur pour aller en avant. La contradiction et la persécution ne viendront pas, ce me semble, du peuple : s'il se tourne contre nous, ce ne sera pas de lui-même, mais par l'instigation très pressante des Bonzes. Quant à nous, nous ne prétendons pas susciter des différends avec les Bonzes, mais leurs menaces ne nous empêcheront pas de glorifier Dieu et de travailler au salut des âmes. Ils ne peuvent nous faire d'autre mal que celui que Dieu Notre-Seigneur permettra, et le mal qui nous viendrait d'eux nous serait grâce insigne : nos désirs, en effet, seraient vite comblés, puisque nous irions régner à jamais avec Jésus-Christ, si, par leur moyen, prenait fin cette continuelle mort de notre vie présente. Plaise donc à Notre-Seigneur que les jours nous en soient abrégés pour l'avoir aimé et servi et pour avoir voulu sauver les âmes. Pour tant qu'ils s'y opposent, nous sommes résolus à manifester et proclamer la vérité : Dieu lui-même nous oblige à préférer le salut des âmes à tous nos intérêts corporels, et nous prétendons, avec son aide et sa grâce, accomplir, en

cela, son précepte : Lui nous donnera, au dedans, la force qu'il nous faudra pour faire luire sa lumière entre les ténèbres de tant d'idolâtries comme il y en a au Japon. Si nous vivons pleins de la confiance que Dieu nous aidera ainsi, la raison en est que nous nous défions totalement de nos propres forces, et mettons notre espérance entière en l'assistance de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de la très sainte Vierge Marie, sa Mère, et des neuf chœurs des anges. Entre eux nous choisissons pour spécial protecteur l'archange saint Michel, leur Prince, défenseur de l'Église militante. Nous comptons beaucoup sur lui, et tous les jours nous nous recommandons à lui, comme au patron de ce grand royaume. Nous invoquons, en même temps, tous les Anges gardiens des Japonais, ministres de Dieu auprès d'eux pour leur conversion, et nous n'omettons pas de solliciter le secours des Saints, qui ne sauraient, du ciel, voir tant d'âmes périr sans crier pour le salut de ces vivantes images de Dieu. Nous mêlons, il est vrai, à tout cela bien des fautes et des négligences ; nous ne savons pas nous recommander à la Cour céleste comme nous le devrions faire ; mais nous avons la grande confiance qu'à ces déficits suppléent les Bienheureux de notre Compagnie, qui sont là-haut, ne cessant de représenter à la Très Sainte Trinité nos pauvres désirs.

Avec de tels auxiliaires, nous avons, grâces à la bonté de Dieu Notre-Seigneur, des espérances de victoire supérieures à tous les obstacles que l'Ennemi pourra dresser devant nous pour nous faire reculer. Ces obstacles, toutefois, sont grands et nombreux, et nul doute qu'ils ne nous fissent plus d'impression, si nous comptions le moins du monde, pour les vaincre, sur notre pouvoir ou notre savoir. Ces grands sujets de craindre, ces obstacles à vaincre, Dieu Notre-Seigneur permet que l'Ennemi nous les mette devant les yeux, afin que, ne pouvant trouver en nos forces un sujet de confiance, nous

n'en cherchions qu'en Lui seul et en ceux dans qui sa bonté s'épanche. Dieu nous montre encore sa clémence infinie et le souvenir qu'Il a de nous, en nous donnant, tous les jours, à sentir dans l'intime de l'âme le peu que nous pouvons ; Il permet que nous ayons à subir de petites épreuves, que nous nous trouvions en de petits dangers. Cette expérience nous empêche d'oublier que notre force n'est pas en nous, mais en Lui. Une petite tentation, en effet, une petite persécution sont plus difficiles à soutenir, à surmonter, dès que l'on s'appuie sur soi-même, que ne le sont de nombreux et grands périls ou labeurs, quand, se défiant totalement de soi-même, on se fie grandement à Dieu.

Et maintenant, pour notre consolation, nous vous ferons part d'un souci dans lequel nous vivons, afin que vous nous y aidiez de vos saints Sacrifices et prières. Dieu Notre-Seigneur ayant sous les yeux nos continuelles malices (*maldades*) et nos grands péchés, nous vivons en une très juste crainte que, si nous ne nous amendons sérieusement, Il ne laisse de nous faire *merced* et de nous donner sa grâce, pour commencer à le servir et y persévérer jusqu'au bout. Ici donc il nous devient nécessaire de prendre, sur la terre, pour intercesseurs tous ceux de la bénie Compagnie du Nom de Jésus, avec tous ses dévots et amis, afin que, par eux, nous soyons présentés à la sainte Mère Église, l'Épouse de Jésus-Christ, notre Rédempteur et Seigneur, laquelle, nous le croyons et n'en pouvons douter, nous donnera part à ses nombreux et immenses mérites, et nous présentera et recommandera aux Bienheureux du ciel, et plus spécialement à son Époux Jésus-Christ, notre Rédempteur et Seigneur, à la très sainte Vierge, sa Mère, les priant de nous recommander au Père éternel, de qui tout bien naît et procède, afin qu'Il nous délivre à jamais du péché et qu'Il ne cesse pas de nous faire de continuelles fa-



veurs, sans regarder à nos malices, si ce n'est dans son infinie bonté. Pour son seul amour, en effet, comme bien Il le sait, — puisque nos cœurs lui sont ouverts et qu'Il y discerne nos intentions et pauvres désirs, — nous sommes venus en ces contrées délivrer des âmes depuis plus de quinze cents ans esclaves de Lucifer, qui se fait, sur la terre, adorer d'elles comme un dieu, après n'avoir pu se faire adorer dans le ciel. Précipité de là, il se venge comme il peut, et entre ses victimes sont ces pauvres Japonais.

Il faut bien aussi vous parler de notre séjour à Cangoxima. Nous y arrivâmes en un temps où les vents ne nous permettaient pas d'aller à Miaco, capitale du Japon, où résident le Roi et les principaux seigneurs du royaume. Il n'y aura de vent, pour s'y rendre, que d'ici à cinq mois. Nous irons alors avec l'aide de Dieu. Miaco est à trois cents lieues d'ici. On nous dit merveilles de cette ville; par exemple, qu'elle compte plus de quatre-vingt-dix mille maisons. Il y a, dit-on, une grande université d'étudiants; elle comprend cinq collèges principaux. On parle encore de deux cents maisons de Bonzes, et d'autres qui sont vêtus comme des *frayles* et que l'on appelle *Gixu,* et de certaines *monjas* qu'ils appellent *Amacata.* Outre l'Université de Miaco, il y a, ailleurs, cinq autres universités principales, savoir : celles de Coya, Negru, Fieçon, Omi. Ces quatre sont aux alentours de Miaco, et chacune d'elles compterait, nous dit-on, plus de trois mille cinq cents étudiants. La cinquième, qui est fort loin de Miaco, s'appelle Bandu; elle est la plus grande et principale du Japon, à laquelle affluent plus d'étudiants qu'à aucune autre. Bandu est une fort grande *seigneurie* comprenant six *duchés :* un des *ducs* a le premier rang et les autres lui obéissent, et lui obéit au roi de Japon. On nous dit tant de choses de l'étendue de ces pays et de l'importance de ces universités qu'avant d'en

rien affirmer ou donner comme vrai par écrit, nous serions bien aises de voir les choses de nos yeux. Si elles sont telles qu'on les dit, nous vous l'écrirons, après avoir vu, et nous entrerons dans bien des détails.

En dehors de ces universités principales, on nous dit qu'il y a, par le royaume, beaucoup de petites universités. Quand nous aurons été à même de juger du fruit qui se peut opérer dans les âmes, au Japon, ce ne sera pas, pour nous, trop faire que d'écrire à toutes les principales universités de la chrétienté : nous déchargerons notre conscience et chargerons la leur. Il y a, en effet, dans ces universités, vertus et doctrine pour remédier à tant de maux et amener tous ces infidèles à la connaissance de leur Créateur, Rédempteur et Sauveur. Nous écrirons à ces docteurs, comme à nos Supérieurs et Pères, désirant qu'ils nous tiennent pour les derniers de leurs fils, et nous leur parlerons du fruit qui se ferait ici avec leur aide et faveur, afin que, s'ils ne peuvent eux-mêmes venir, ils encouragent ceux qui, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, s'offriraient à partager avec nous des consolations, des joies spirituelles, plus grandes et meilleures, sans doute (*por ventura*), que celles dont ils jouissent ailleurs.

Si même la porte s'ouvrait à l'Évangile, aussi grande qu'elle nous paraît devoir s'ouvrir, nous ne manquerons pas d'en informer Sa Sainteté, puisqu'il est le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Pasteur de ceux qui croient en lui et de ceux qui sont près d'arriver à la connaissance de leur Rédempteur et Sauveur et de se soumettre à sa juridiction spirituelle. Nous n'omettrons pas non plus d'écrire à tous les dévots et bénis Frayles, qui vivent en de saints désirs de glorifier Jésus-Christ dans les âmes qui ne le connaissent pas encore. Quelque nombreux qu'ils viennent, il y a dans ce vaste royaume et dans celui de Chine, plus grand encore, place et au delà pour contenter les désirs de tous. On peut, sans avoir à craindre d'y

être maltraité, aller en Chine, pourvu que l'on soit muni d'un sauf-conduit du roi de Japon. Nous espérons de Dieu que le roi de Japon nous sera ami et que nous obtiendrons de lui le sauf-conduit : et lui et le roi de Chine sont amis, et le gage de cette amitié est le sceau royal de Chine, dont le roi de Japon peut user, pour donner toute assurance aux nombreux voyageurs ou navigateurs japonais qui vont en Chine. La traversée est de dix à douze jours.

Nous avons grande espérance que si Dieu Notre-Seigneur nous donne dix ans de vie, nous verrons, en ce pays, de grandes choses déjà faites par les Pères qui viendront de l'Inde, et par les Japonais qu'ils auront convertis à notre sainte Foi.

Dans le cours de l'année 1551, nous espérons vous écrire bien longuement, au sujet de Miaco et des universités, et des voies qui s'ouvriraient pour y faire connaître Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Cette année, s'en vont dans l'Inde, pour y apprendre les choses de notre Loi, deux Bonzes qui ont étudié aux universités de Bandu et de Miaco; de nombreux Japonais les y accompagnent.

Le jour de Saint-Michel, nous eûmes un entretien avec le *Duc* de cette contrée. Il nous traita fort honorablement et nous dit de garder avec soin les livres où est écrite la loi des chrétiens. Il ajouta : « Si la loi de Jésus-Christ est vraie et bonne, il faudra que le diable la subisse (*havra de passar el demonio con ella*). » Peu de jours après, il donna permission à tous ceux de ses vassaux qui le voudraient de se faire chrétiens. Je mets ces bonnes nouvelles à la fin de ma lettre, pour que vous en rendiez grâces à Dieu Notre-Seigneur.

Cet hiver, je crois, nous nous occuperons à composer, en langue japonaise, un exposé quelque peu étendu des articles

de la Foi, pour le faire imprimer. Toute personne distinguée (*toda la gente principal*) sachant lire et écrire, nous aurons là un moyen de propager notre sainte Foi sur divers points où nous ne pouvons, de si tôt, aller en personne. Notre très cher Frère Paul traduira fidèlement en sa langue tout ce qu'il leur est nécessaire de savoir pour le salut de leurs âmes.

Et maintenant, puisqu'un tel champ est là qui s'ouvre, il faut que tous vos désirs tendent à ce que le Ciel vous voie grands servieurs de Dieu. Pour cela, soyez, sur la terre, humbles de cœur, humbles de vie; laissez à Dieu tout le soin de vous accréditer auprès des hommes. Si vous faites autrement, vous verrez ce qu'il en coûte de s'attribuer le bien de Dieu. Mais je me console à cette pensée : vous saurez, je l'espère, découvrir dans vos âmes assez de choses répréhensibles pour en venir à abhorrer grandement tout amour-propre désordonné, et vous vivrez si parfaits, que le monde ne trouvera rien qu'il puisse, avec raison, blâmer dans votre conduite. Alors ses louanges vous seront une lourde croix, parce qu'elles vous remettront devant les yeux vos misères.

Je m'arrête enfin, mais sans pouvoir achever de vous redire le grand amour que j'ai pour vous tous, en général et en particulier. Si, durant la vie présente, les cœurs de ceux qui s'aiment en Jésus-Christ apparaissaient ouverts, croyez, mes très chers Frères, que vous vous verriez clairement dans le mien; que si vous ne vous y reconnaissiez pas, ce ne serait point que je n'aie, en effet, vos images imprimées et dans le cœur et dans l'âme; mais j'ai de vous une si haute idée, et l'humilité vous en donne une si basse, que difficilement, en effet, vous vous y reconnaîtriez.

Je vous en supplie (*ruego mucho*), aimez-vous les uns les autres d'un véritable amour; ne laissez pas naître d'amertume dans vos cœurs; dépensez à vous aimer une bonne part de vos ferveurs, et qu'une bonne part du désir que vous avez de

souffrir pour Jésus-Christ s'emploie à vaincre, pour l'amour de Lui, toutes les répugnances qui empêcheraient de s'accroître en vous la charité fraternelle. Jésus-Christ l'a dit, vous le savez, c'est à ce signe que l'on reconnaît les siens : ils s'aiment les uns les autres.

Dieu Notre-Seigneur nous donne la grâce de sentir, dans l'intime de nos âmes, sa très sainte volonté et celle de pouvoir parfaitement l'accomplir.

De Cangoxima, 5 novembre 1549.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 47-56. La copie du P. Barradas est faite sur l'original castillan.

CHAPITRE XXI.

OÙ L'ON TROUVERA EXPOSÉS LES PREMIERS TRAVAUX DE FRANÇOIS DE XAVIER AU JAPON, D'APRÈS LES RÉCITS DE CEUX QUI LE CONNURENT.

(15 août-5 novembre 1549.)

I.

Dans le présent chapitre et les suivants, comme nous l'avons fait dans ceux qui précèdent, nous réunirons des documents nouveaux, qui aident le futur historien de François à raconter la vie et les œuvres de l'Apôtre du Japon avec une exactitude irréprochable et un plus vif intérêt.

Disons d'abord de quelles sources procèdent nos documents :

Le 25 juillet 1601, Alexandre Valignani, Visiteur des Missions de l'Inde et du Japon, acheva un travail intitulé : *Del principio y progresso de la Religion christiana en Japon*. Copie de ce travail se trouve aux folios 244 à 420 du manuscrit $\frac{25}{12}$ de la Bibliothèque de Ajuda, qui est venu de Macao.

Les folios précédents renferment « l'Histoire de l'Église du Japon, composée par les Religieux de la Compagnie de Jésus, qui, de l'année 1575 à la présente année 1634, résident en ces pays. » L'histoire n'est écrite que « de l'année 1549 à l'année 1560 »; elle s'arrête même plus tôt. Le récit vraiment historique ne commence qu'au folio 181, 3[e] livre, ainsi intitulé : « ... *No qual se contem como se deu principio a pregação do sagrado Evangelho naquelle Reyno, pelo B. Padre Francisco Xavier, e progresso que teve a Christandade, do anno de 1549 athe o de 1552.* »

L'auteur de cette histoire n'est pas nommé; mais, au cours de ses récits, on reconnaît en lui un très ancien missionnaire. Ainsi, à propos d'un des premiers convertis de saint François de Xavier, à Ayamanguchi, plus tard Frère coadjuteur, qui mourut vers l'an 1590, il écrit : « J'ai vécu intimement avec lui bien des années (*muitos annos*) »; ce qui déjà autoriserait à juger que l'auteur était missionnaire en 1580, ou jeune religieux de la Compagnie, se préparant aux œuvres des missionnaires; et c'est en 1634, qu'il compose son Histoire de l'Église du Japon. Ailleurs, il fournit une indication plus précise encore, quand il dit : « Nous, qui allâmes au Japon, vingt-six ans après que le B. Père François Xavier en fut revenu..... » L'auteur du manuscrit aurait donc vécu au Japon dès l'année 1577. Nous l'appellerons l'*Annaliste de Macao*. On comprend assez l'importance de l'œuvre d'un tel personnage, œuvre que les Jésuites de la province de Japon voulurent

conserver, quand même on ne remarquerait pas que l'auteur eut sous la main, à Macao, les archives de la province.

Le P. Valignani, par son nom seul, recommande fort le traité *Del principio y progresso de la Religion Christiana en Japon.* Ce n'est cependant pas une œuvre tellement personnelle : les citations de Maffei, de Torsellini, y reviennent souvent; mais, çà et là, le grand Ouvrier nous fournira d'utiles renseignements, fruit de ses personnelles observations ou recherches.

Le P. Valignani, appréciant, en divers endroits de son travail, les œuvres venues avant la sienne, dit en substance :

Je connais les élégants travaux du Père Jean-Pierre Maffei, la Vie du Père Maître François Xavier, écrite par le Père Torsellini..., et, la présente Histoire achevée, je trouvai au collège de Macao, quand, au mois de février 1603, je vins de Japon le visiter, une Vie du Père Maître François Xavier, écrite en portugais par le Père Jean de Lucena et publiée en Europe l'an 1600.

Les œuvres antérieures à cette dernière ne donnent pas entière, pleine connaissance de la nation japonaise, ni des grandes choses que la Providence de Dieu a opérées au Japon. Beaucoup de choses ont été écrites d'après des Lettres où l'on racontait, par ouï-dire, sans informations suffisantes. De là, dans les écrits publiés, bien des obscurités et même des contradictions, sans parler de quelques exagérations et enchérissements.

Quant au Père Jean de Lucena, son livre est d'un style très

élégant, très soigné; il est plein de fort bonne doctrine; mais cela s'est écrit en Europe, sans que le Père eût jamais vécu dans ces régions-ci, de sorte qu'il lui manque d'en avoir connu expérimentalement bien des choses; l'exagération s'y rencontre bien forte, — et, pour avoir notion exacte ou explication de certains points, il servira de recourir à ce que j'ai dit dans le présent chapitre et dans celui qui précède, etc.

De tous ceux qui jusqu'à présent ont écrit sur le Japon, aucun ne l'a fait avec plus d'exactitude et ordre meilleur que le Père Jean-Pierre Maffei...

Longtemps, peut-être, avant de rédiger ce travail, le P. Valignani avait envoyé à Rome une autre œuvre, intitulée : *Principio y progresso de la Compañia de Jesus en las Indias orientales*, que les *Monumenta historica Societatis Jesu* viennent de publier (nov. et déc. 1899). Nous puiserons aussi à cette source nouvelle.

Et l'œuvre du P. Valignani et celle de l'Annaliste de Macao' étaient demeurées, jusqu'à ce jour, inédites.

Un travail non moins précieux, et lui aussi inédit, est celui du P. Louis Frois.

Le manuscrit $\frac{25}{14}$ de la Bibliothèque de Ajuda, qui contient l'œuvre du P. Louis Frois, est un petit registre, papier de Japon, de 423 folios, intitulé : *Primera parte da Historia de Japam* (1549-1578). Au verso du folio 423, on lit : « Cette première partie « de l'Histoire du Japon s'est achevée, le 30 décem- « bre de l'année 1586. Près de quatre ans ont été

« employés à la composer avec *quelque médiocrité*.
« Ce qui reste pour accomplir la période de qua-
« rante années, à partir de l'arrivée au Japon du
« Père Maître François Xavier, de sainte mémoire,
« se verra exposé dans la 2e partie, qui va de l'an-
« née 1578 à l'année 1589; le tout, à l'honneur et
« gloire de la très sainte Trinité, et de la glorieuse
« Vierge, et de tous les Saints. *Amen*.

« Luiz FROIS. »

Dans son *Prologue*, adressé au Père Général Aquaviva, le P. Frois laisse bien entrevoir la valeur de ses récits :

Il y a trois ans, le Père Alexandre Valignani, Provincial de l'Inde, écrivit, par ordre de Votre Paternité, au vice-Provincial du Japon, de faire composer l'histoire des événements accomplis en ce pays, depuis l'arrivée du Père Maître François Xavier jusqu'à ce jour; et le R. Père Gaspard Coelho, Vice-provincial, malgré mon insuffisance, me charge de ce travail. Voici, je pense, les motifs qui l'ont incliné à me choisir :

Je suis dans la Compagnie depuis près de quarante ans. J'y entrai, en effet, avant que le Père Maître François Xavier ne vînt au Japon ; — j'ai eu dans les mains, pendant quatorze ou quinze ans, les lettres qui allaient de ce pays à Rome; — je suis au Japon depuis vingt-quatre ans; — j'ai eu grande communication avec tous les Pères et Frères qui vinrent ici les premiers. Tout cela cependant ne suffirait pas, si la sainte obéissance ne devait suppléer à mes déficits. Je me mets donc à l'œuvre, appuyé sur cette vertu, qui peut rendre facile ce que notre raison juge plein de difficultés.

Des premiers qui cultivèrent cette vigne, quatre ou cinq

sont morts : eux, mieux que d'autres, auraient pu tout raconter. Il en reste deux, et aussi quelques anciens chrétiens : bien des choses se peuvent encore tirer de leur mémoire. La Providence m'a aussi aidé en ce que, cette présente année 1586, j'ai dû, comme *socius,* accompagner le Provincial dans la visite des chrétientés; ce qui m'a permis d'interroger tous les anciens et d'obtenir d'eux les renseignements qu'ils pouvaient bonnement fournir.

Nos trois auteurs nous aideront, d'abord, à mieux entendre des écrits sur le Japon venus avant les leurs. Écoutons, en premier lieu, le P. Valignani :

Pour tirer des ténèbres de l'Infidélité ces terres du Japon, Dieu choisit la vaillante nation portugaise, comme il l'avait choisie, plusieurs années auparavant, pour porter la lumière du Christianisme à d'autres peuples ; aussi peut-on l'appeler bienheureuse, cette noble nation, pour ce don, plus que pour d'autres que Dieu lui a aussi départis...

Les Japonais appellent leur pays *Nipon* ou *Nifon,* ce qui signifie : *principe du soleil.* Les Chinois l'appellent *Jippon,* et ce mot signifie la même chose. Jusqu'à ces derniers temps, les Espagnols appelaient ce pays : *Islas platarias,* mais ils commencent à dire, comme les Portugais : *Japão, Japon.*

La population paraît être venue anciennement de la Chine.

Le P. Valignani (fol. 255 et suiv.) relève les erreurs de Maffei et de Torsellini au sujet du Japon, et il les excuse en disant :

Les Japonais eux-mêmes ignorent beaucoup. Les Portugais, ne sortant guère des ports, ne peuvent avoir des connaissances bien étendues; et nous-mêmes, si occupés d'autres

choses, nous ne saurions appliquer notre esprit à étudier le pays autant qu'il le faudrait pour acquérir des notions toujours sûres. Encore ne faut-il pas négliger une autre observation : Il y a peu de temps, Quambacudono réunit sous son autorité tous les États du Japon; mais il y avait précédemment tant de guerres, que les communications d'une région à l'autre étaient fort difficiles. Quand j'arrivai au Japon, il y a vingt-deux ans (1579), nous ne savions quasi-rien des royaumes du Nord. Lorsque je revins, en 1590, un Portugais, Ignacio Morera, qui avait quelques notions de cosmographie, se trouva avec moi à la cour de Miyaco. Il travailla beaucoup pour faire une vraie description du Japon, et la description est exacte, là où il parle de ce qu'il a pu voir; le reste n'est que probable.

Maffei et Torsellini ont fait ce pays beaucoup moins grand qu'il ne l'est en réalité, et ils donnent quelquefois aux distances une étendue qu'elles n'ont pas; ainsi, le Père Maffei compte cent lieues de Firando à Yamaguchi : ce sont des lieues de Japon; les cent valent soixante des nôtres. Le nom de la ville est Yamaguchi et non Amanguchi. De Yamaguchi à Miyaco, il met cent quarante lieues; il faut entendre un peu plus de quatre-vingt-quinze de nos lieues.

Le P. Frois nous signale d'autres redressements à faire. En voici quelques-uns :

Un *conto* de soldats (en japonais *Ichimannim*), ce n'est pas *un million* de soldats, mais dix mille.

Quand on parle de *torches*, — il est bon d'observer qu'il n'y a pas d'abeilles au Japon et que les torches sont d'autres matières que la cire.

Quand on dit que l'on se guérit de certaines maladies, au Japon, par l'application de *deux ou trois mille boutons de*

feu, — il faut observer que ces *boutons* ne sont pas ceux d'Europe : les premiers seuls causent une douleur notable ; je le sais pour m'en être appliqué plus de trois mille.

Là où l'on écrit que les Japonais *ne s'essuient ou ne se mouchent pas deux fois avec le même mouchoir*, — il faut ajouter que les Japonais portent leur petite provision de morceaux de papier fin pliés en forme de mouchoir : ces morceaux de papier ne leur servent, en effet, qu'une fois. Outre ces morceaux de papier, les gens de distinction ont un linge fin, blanc ou bleu, dont ils s'essuient ou se mouchent plus d'une fois.

Là où l'on dit que les Japonais ont leur épée dans un *fourreau d'or*, — il faut observer que le fourreau n'est tel que par le dehors, c'est-à-dire la mince feuille d'or ouvrée qui recouvre le bois du fourreau.

Quand on parle de cadeaux de *quinze ou vingt pipes de vin*, — il faut observer d'abord que la *pipe* de Japon (*taru*) est vingt-cinq fois moindre que la pipe d'Europe, — et puis, qu'il s'agit, non pas de vin de raisin, qui n'existe pas au Japon, mais de vin de riz.

Quand on dit qu'un seigneur fait présent de tant de *barres d'argent* ou *barres d'or*, — il faut observer que *la barre* (*ychimai*) est d'un poids fixe. La barre d'or vaut 43 *cruzados*.

Quand on parle de *palais*, d'*édifices*, de *forteresses*, de *cités*, — il ne faut pas oublier que la pierre est à peine employée et que le bois est la matière des édifices, ce qui n'empêche pas que les palais de bois ne soient, au dehors et au dedans, somptueux et beaux à voir.

Les Portugais, marchands pour la plupart, n'ont guère vu que les ports où leurs vaisseaux abordent : ils ne jugent donc de bien des choses que par ce qu'on leur dit et ce qu'ils imaginent d'après ces dires. Ainsi, ils prodiguent le titre de *Roi*. Il n'y a, à vrai dire, qu'un roi au Japon, savoir, le Nô ou

Daïri; les autres, qui gouvernent sur divers points, sont des *Tonos*, des *fidalgos*, investis d'autorité pour l'administration de diverses parties du royaume; ce sont comme des *Ducs*: on les appelle *yacatas*. Il est vrai cependant que leur autorité est fort absolue; de là, tendance naturelle à les appeler *rois*. Quant aux soixante-six *royaumes*, il y en a peu d'aussi grands que ce que nous appelons *royaume* en Europe.

Quand on parlé d'*universités* de Japon, — il ne faut imaginer rien qui ressemble aux *universités* d'Europe. La plupart des étudiants sont Bonzes ou étudient pour le devenir, et l'objet principal de leur travail est d'apprendre les caractères chinois et japonais. Ils tâchent aussi de savoir ce qu'enseignent les diverses sectes (c'est là leur théologie); quelque peu d'astronomie, quelque peu de médecine; mais, dans le mode d'enseigner et d'étudier, rien de méthodique et de rigoureux comme les procédés des écoles européennes. Encore n'y a-t-il, au Japon, qu'une seule Université où l'on voie un semblant de *facultés réunies;* elle est dans la région de Bandou, au lieu dit Axicanga.

Venu le dernier, l'Annaliste de Macao est plus instructif encore; nous citerons une de ses pages :

Les premiers, entre les Européens, qui découvrirent ces îles furent les Portugais. Après que, en 1511, Afonso de Albuquerque eut pris Malaca, Fernando Perez de Andrade alla, en 1518, comme ambassadeur du roi Manoel, en Chine. Il eut alors connaissance des îles de Liu-Kio, qui font suite à celles de Japon, en sont fort rapprochées et, à vrai dire, appartiennent au Japon, car c'est de là que vinrent les rois de Japon. Mais, comme le prouve le livre d'Antonio Galvão, intitulé : *Dos varios descubrimentos,* ce fut seulement en 1542 que l'on eut vraie connaissance des îles du Japon. Cette

année-là, Martim-Afonso de Sousa étant gouverneur de l'Inde, et François Xavier y arrivant, Antonio da Motta, Francisco Zeimotto et Antonio Peixoto allaient, en un *junco,* de Sião en Chine, lorsqu'une grande tempête, qu'on appelle *Tufao* (du chinois *Tay-fum,* ou du japonais *Tay-fu,* grand vent), emporta leur *junco,* vingt-quatre heures durant, en pleine mer, et les mena entre les îles du Japon : ils abordèrent à une de ces îles, appelée Zanegaxima, dans la mer de Satçuma. Les Portugais apprirent aux habitants de l'île à fabriquer les arquebuses (*espingardas*), art qui se répandit bien vite dans tout le Japon. On garde encore, à Zanegaxima, souvenir de ces trois Portugais, de leurs noms et du service qu'ils rendirent.

Fernão Mendez Pinto, en son livre des *Fingimentos,* se veut faire un des trois du *junco;* mais cela est faux, comme sont fausses beaucoup d'autres choses de son livre, qu'il semble avoir composé plutôt pour récréer que pour dire des vérités.

Depuis, un autre vaisseau de Portugais alla à Bungo, comme l'écrit notre Frère Yiofoken Paulo, Japonais, en son *Monengatasi* (Dialogues); et lui-même m'a exposé le fait, de vive voix. On négocia, à Bungo, avec ces Portugais sans dire mot; les balances et les poids servirent de paroles. Le Duc de Bungo d'alors, père du Duc Francisco, qui s'est fait chrétien, voyant les richesses du vaisseau, voulait tuer les Portugais pour s'approprier la cargaison; son fils l'en dissuada, en lui disant qu'un pareil acte le déshonorerait, étant contraire à la raison et aux sentiments de respect et de bienveillance toujours dus à des étrangers. Les relations de commerce avec les Portugais se sont continuées, à Bungo, jusqu'à l'année présente 1633.

Les îles comprises dans le royaume de Japon sont sans nombre; il y en a huit principales, d'où le nom de *Vayaxi-mano cuny* (les huit îles grandes) donné au Japon.

Ce pays, du reste, est très différemment nommé par les indigènes, d'une part, et par les étrangers, de l'autre. Au Japon même, il y a d'abord les noms usités dans le langage vulgaire et les noms oratoires ou poétiques. Le nom de *Les huit îles* est un des plus anciens, et, dans le style poétique, le Japon est encore ainsi appelé.

Une des principales dénominations du pays est celle de *Xingocu* (royaume des génies, des esprits) : ces génies sont les *Camis,* qui donnèrent commencement au monde, et de la race desquels procèdent les rois de Japon.

Un autre des principaux noms est *Yosocu* (royaume oriental, royaume du soleil); et les Chinois donnent au Japon un nom fort semblable, quand ils l'appellent *Yego* (*terme* ou *point de départ* du soleil, de l'orient).

Le nom le plus commun est, en japonais vulgaire, *Tinomoyo,* — et, en japonais littéraire, *Nifon* ou *Nippon*, qui signifie : principe, naissance du soleil, ces îles étant les plus orientales que l'on connaisse. Les Chinois prononcent le mot *Nippon, Jopuen*, — ou, dans la langue de Canton, *Jepuen ;* de là les Portugais ont tiré *Japão.*

Les Portugais appelèrent d'abord ces îles *ilhas dos Ladroens,* parce que la mer y est infestée de pirates. Les Castillans, de leur côté, sachant qu'elles renferment de riches mines d'argent, les appelaient *Islas platarias.*

Des huit îles principales, — les trois grandes, comprenant chacune plusieurs royaumes, sont : 1° Tçucuxi, ou Nippon (celle-ci est, à proprement parler, le Japon; là est la ville de Miyaco, dans la province du Milieu); — 2° Kiuxu, ou Ximo; — 3° Xicocu.

Les cinq moindres sont : Sado, Voki, Avagi, Yki, Tçuxima.

Le Japon a connu trois périodes de gouvernement : le premier se termina en 1340. Tout le Japon, divisé en soixante-huit provinces, était gouverné par un seul roi. Les provinces

étaient administrées par des vice-rois temporaires. Le second régime, inauguré par un *capitan* général ou connétable du royaume, amena, avec la faiblesse du pouvoir central, l'indépendance des vice-rois, — et d'inévitables guerres, tyrannies, brigandages, pirateries : c'était la situation du Japon quand saint François Xavier y arriva.

L'unité monarchique fut restaurée par Nabunanga et son *capitan* général, qui lui succéda. Commencée en 1585, cette restauration était achevée en 1588.

II.

Le P. Frois, en son premier chapitre, expose « *comment le Père Maître François se détermina à se rendre aux îles du Japon pour y annoncer le saint Évangile* » :

Dieu Notre-Seigneur, voulant faire luire sa clémence sur les Japonais plongés dans les ténèbres de l'idolatrie, permit que le P. Maître François, à son retour de Maluco, où il avait converti bien des âmes, rencontrât à Malaca un Japonais appelé Anjiro[1], venu de Chine pour le voir, attiré qu'il était

1. Le P. Alexandre Valignano (*Del principio y progresso*, etc.), écrit : « Ce Japonais est communément appelé Angero : son vrai nom fut Yajiro. Il prit ensuite le nom de Anxey, quand, au Japon, en signe de renoncement au monde, il se fut coupé les cheveux et la barbe; et enfin, il reçut au baptême le nom de Paul de Sainte-Foi. Maître François ne le baptisa pas, afin de réserver à l'évêque de Goa l'honneur d'introduire dans l'Église les prémices du peuple japonais. Ce fut Cosme de Anes qui voulut que l'on appelât le nouveau baptisé Paul de Sainte-Foi. Avec lui fut baptisé un sien *criado*, qu'il avait amené, et aussi un troisième Japonais, que Maître François envoya de Malaca à Goa, pour y être instruit. »

par la renommée de sa vie apostolique. C'était en 1548. Le cœur de Maître François s'enflamma, aux récits que lui fit Anjiro et à l'idée qu'il lui donna des dispositions où étaient les peuples du Japon, de sorte qu'aucune de ses entreprises apostoliques en Orient n'excita, dans son âme, d'aussi véhéments désirs.

Cette année même 1548, nous arrivâmes de Portugal cinq Pères et six Frères, et nous trouvâmes, à Goa, le P. Maître François qui faisait ses préparatifs pour la grande entreprise. Là, au collège, vivait, sous le nom de Paul de Santa-Fé, le Japonais Anjiro, vêtu comme les Frères. C'était un homme de trente-six ans environ. Il mangeait avec nous au réfectoire, il se confessait tous les samedis et communiait le dimanche comme les Frères. Il fit, pendant plus de vingt jours, les Exercices, et puis il les donna à un sien *frère* qu'il avait amené et qu'on appelait Jean.

Il y avait alors peu de temps que l'on avait reçu dans la Compagnie, à Goa, le P. Cosme de Torres, Espagnol, venu de Maluco. Le P. Maître François l'avait chargé d'employer, chaque jour, un temps déterminé à expliquer l'Evangile de saint Matthieu au Japonais Anjiro, afin de le mieux introduire, par cette voie, à la connaissance des choses de Dieu. Anjiro avait une belle intelligence; aussi parlait-il déjà le portugais; il se faisait du moins bien entendre, et tout ce qu'on lui enseignait, il l'apprenait. Quand on lui avait expliqué les choses de la Foi, il rédigeait par écrit ce qu'on lui en avait dit. Sa mémoire était des plus heureuses; de sorte que, après avoir entendu le P. Torres lui faire, à deux reprises, le commentaire de saint Matthieu, il sut par cœur tout le texte des récits de cet évangéliste, du premier au dernier chapitre, ainsi que le P. Torres le rapporte lui-même dans une de ses lettres. Il lui suffit des six mois de son séjour au collège pour apprendre à lire et écrire le portugais, et il y avait, dans

la maison, bien peu d'élèves plus capables que lui. Sa conduite d'ailleurs était fort exemplaire et tous s'en édifiaient.

Au mois d'avril 1549 (Garcia de Sã étant gouverneur, après la mort de Juan de Castro), le P. Maître François, qui avait déjà réuni des objets précieux pour les offrir au Roi et aux seigneurs du Japon, s'embarqua, en compagnie de sept personnes, savoir : le P. Cosme de Torres, le Frère Juan Fernandez de Cordoue, Paul de Sainte-Foi, son *frère* Jean, son domestique japonais, appelé Antoine, et deux garçons de service, l'un Malabare, appelé Amador, et l'autre Chinois, appelé Manuel (M[el]).

Arrivé à Malaca, le Père Maître François n'y trouva pas de vaisseau qui allât au Japon, ce voyage se faisant alors bien rarement ; mais telle était l'impatience de ses saints désirs que, sans tenir compte de la grandeur des périls, il se livra à un Chinois, pirate païen, après que cet homme eût promis au Capitan de Malaca, Pedro de Sylva, de mener le Père et ses compagnons jusqu'au Japon. Le pirate était marié à Malaca : il s'appelait Avan.

L'Annaliste de Macao fait un peu mieux connaître le Japonais Angero :

La Providence amena à Malaca un Japonais : on l'appelle communément, dans les livres, Angero, mais son vrai nom fut Yajiro. Il prit un autre nom, celui de Anxey, quand, au Japon, en signe de renoncement au monde, il se fut coupé les cheveux et la barbe, et enfin il reçut, au baptême, le nom de Paul de Sainte-Foi. Il naquit à Cangoxima, chef-lieu du royaume de Satçuma, un des neuf de l'île de Kinxu. Il y vécut et s'y maria. Jeune, il s'adonna aux vices qui règnent parmi les païens, et, plus tard, inquiété par les remords de sa conscience, craignant l'enfer et désirant le ciel, il chercha

remède à ses maux, sans pouvoir le trouver auprès des Bonzes. Ce que les Portugais lui dirent le détermina à venir à Malaca, pour y trouver le Père Maître François, et lui-même raconte comment il le rencontra. L'erreur du Vicaire de Malaca fut providentielle ; baptisé, Yajiro serait peut-être rentré au Japon pour n'en plus sortir.

Le P. Frois raconte ensuite *comment le P. Maître François et ses compagnons arrivèrent au Japon, et ce qui leur advint, au premier temps de leur séjour au royaume de Saxuma.*

Partis de Malaca le jour de Saint-Jean-Baptiste 1549, François et ses compagnons abordèrent, le jour de Notre-Dame d'Août, au port de Cangoxima, chef-lieu du royaume de Saxuma. Le port est lui-même appelé souvent Saxuma, au lieu de Cangoxima. Ils visitèrent d'abord le *Regidor* de la ville, et puis Maître François alla saluer le Roi, qui résidait à cinq ou six lieues de là. Le Roi le reçut bien, à titre d'étranger. Maître François désirait voir le Roi principal du Japon, et se rendre pour cela à Miaco, où ce Roi des soixante-six royaumes du Japon faisait sa résidence. Le Roi de Saxuma, à qui il dit son dessein, lui répondit : « Il y a trop de guerres, en ce moment, pour faire ce voyage, et ce n'est pas le temps de la mousson. Le temps venu, je vous procurerai une embarcation pour aller à Miaco. » Cette promesse ne s'exécuta pas.

A Cangoxima, où ils jetèrent les premières semences de la Foi, ils eurent beaucoup à souffrir, faute surtout de pouvoir se faire entendre. Le Frère Juan Fernandez avait cependant appris quelque chose de la langue, sur le chemin de Malaca au Japon, en parlant avec les Japonais. La plus grande partie du jour, ils l'employaient à se mettre, comme ils pouvaient,

en communication avec les habitants, et la nuit, ils donnaient beaucoup de temps à la prière et à l'étude de la langue. Le Père Maître François et le Frère Juan Fernandez, dès qu'ils surent quelque peu de la langue (*algua cousinha*), dépensèrent le jour, avec Paul, à répondre à des questions et à résoudre des difficultés.

Le Roi de Saxuma leur fit prêter, à Cangoxima, une maisonnette où le Père Maître François occupa ses moments libres à composer, avec Paul, une instruction (*platica*), en langue japonaise, sur la Création du monde, la Venue du Fils de Dieu en ce monde, les Commandements, le Jugement dernier, qui étaient les sujets ordinaires de leurs entretiens avec les Japonais.

Peu après sa venue à Cangoxima, écrit Valignani, le Père Maître François commença de faire des chrétiens par le baptême : les premiers admis furent de la parenté de Paul de Sainte-Foi ; puis, un jeune homme, d'humble condition, qui reçut le nom de Bernard et fut d'un grand secours aux Missionnaires. D'autres suivirent, non seulement de la ville, mais du dehors.

Le Père Frois nous fait connaître un de ces nouveaux chrétiens du dehors, qui vinrent chercher la vérité auprès du Saint et s'en firent ensuite les propagateurs :

Entre ces derniers, s'en trouva un, que l'on appela Miguel ; il se signala par son zèle apostolique. Miguel était *criado* d'un Tono païen, appelé Niyro Yxenocamidono, qui commandait la forteresse de Ychicu, à six ou sept lieues de Cangoxima. Dieu se servit de Miguel pour amener à la Foi toute la nombreuse famille de son maître. Celui-ci seul demeura païen ;

et aujourd'hui encore, les descendants de cette maison sont chrétiens.

A la date de la lettre de François, la famille du Tono n'était pas encore chrétienne ; mais déjà François, peut-être sur l'invitation de Miguel, avait visité le Tono. François dit : l'*alcayde de la région;* mais l'*alcayde* est toujours le commandant, le gouverneur d'une forteresse, et il n'y avait point d'autre forteresse dans la région.

L'Annaliste de Macao ajoute :

Entre les chrétiens que le Bienheureux Père fit à Cangoxima, il faut compter le maître de la maison où lui et ses compagnons furent logés. La dernière descendante des hôtes de nos Pères vivait, à la fin du siècle dernier. C'était une excellente chrétienne. En considération de sa vertu, de la constance avec laquelle, au milieu de toute sorte de persécutions, elle était demeurée fidèle aux leçons de François, pour reconnaître le bon accueil fait par elle et les siens au Bienheureux et à ses compagnons, et enfin pour honorer le Saint lui-même, le P. Gaspard Coelho, étant Vice-provincial, la fit venir à Nangazachi, où elle vécut quelque temps encore, entourée des soins de la Compagnie et des chrétiens. Elle fit une bien sainte mort, et le Vice-provincial veilla à ce que ses obsèques et son enterrement fussent des plus solennels.

Et à propos de la *Platica*, écrit portugais de François, que Paul de Sainte-Foi traduisit en japonais :

Ce traité du Bienheureux Père François fut le premier catéchisme du Japon, et l'on s'en servit jusqu'à l'arrivée du

P. Belchior Nunez, qui en fit paraître un plus complet : on l'appela *Nijugo cagio,* à cause de ses vingt-cinq chapitres ou instructions. Celui-ci dura jusqu'à la venue du Père François Cabral, en 1570. Nous avions alors des Frères japonais ou d'autres chrétiens séculiers fort instruits des doctrines des sectes ; on fit donc, avec leur aide, un catéchisme de la doctrine chrétienne, accompagné de la réfutation des principales erreurs des sectes japonaises. C'est le livre dont on se sert encore aujourd'hui.

En somme, du 15 août au 5 novembre 1549, le travail de François fut une préparation à la prédication de l'Evangile dans le Saxuma. Il visita le *Capitan*, ou, comme parle le P. Frois, le *Regidor,* l'administrateur civil de Cangoxima ; il alla, à cinq ou six lieues de Cangoxima, saluer le Duc de la province de Saxuma ; à six ou sept lieues, saluer l'Alcayde de la forteresse de Ychicu ; il visita fréquemment, aux abords de la ville, les monastères de Bonzes et s'entretint avec eux, Paul de Sainte-Foi lui servant d'interprète ; il lia amitié avec le supérieur des Bonzes, le vieux Ningit ; il composa, pour la femme du Duc de Saxuma, un *Exposé de la Foi des chrétiens,* que Paul de Sainte-Foi traduisit en Japonais ; il travailla, avec Paul, à la rédaction de la *Platica,* dont il ira, plus tard, lisant, en tout lieu, le texte japonais. Enfin, les loisirs qui restent, de jour ou de nuit, François, Cosme de Torres et Juan Fernandez les occupent laborieusement à l'étude de la langue japonaise.

Les conversions des parents, des amis de Paul,

celle de Bernard sont surtout l'ouvrage de Paul lui-même; et ce sont les récits de Paul qui allument dans le cœur de « deux Bonzes » et d'autres « nombreux Japonais », le désir d'aller voir, de leurs yeux, dans l'Inde, les merveilles de la civilisation européenne et les beaux actes de la piété des Portugais. Quatre, sur le nombre, réaliseront leur désir.

François écrit, le 5 novembre, que le départ de ces Japonais s'effectuera l'année même 1549; et, de fait, le 2 avril 1550, avec la lettre de François, les quatre Japonais arriveront à Malaca.

III

Les biographes de François, pour n'avoir pas assez considéré ce fait, ont mêlé, ce nous semble, à leurs récits plus d'une inexactitude. Ils supposent tous, en effet, que François et ses compagnons ne s'éloignèrent de Cangoxima, pour aller à Firando, qu'au mois de septembre 1550; qu'ils s'y rendirent, sur la nouvelle de l'arrivée à Firando d'un vaisseau portugais, et qu'ils trouvèrent, en effet, le vaisseau dans le port.

Plus loin, le P. François Perez attestera qu'aucun vaisseau portugais n'alla de l'Inde dans ces régions en 1550; d'autre part, le vaisseau portugais, qui apporta à Malaca les lettres de François du 5 novembre 1549 et les quatre Japonais, ne put être vu à Firando, en septembre ou octobre 1550, puisqu'il arriva à Malaca le 2 avril de cette année, et il n'est

pas moins certain qu'aucun vaisseau portugais n'aborda, ni en 1549, ni en 1550, à Cangoxima.

D'où l'on pourrait déjà conclure que si François ou ses compagnons rencontrèrent, à Firando, un vaisseau portugais retournant dans l'Inde, ce fut en novembre ou décembre 1549 ; et que si François écrivit ses lettres du 5 novembre 1549, ce fut pour les remettre ou les faire remettre, sans retard, aux marchands portugais, dont il avait appris la présence à Firando. Avec les lettres, partiraient pour l'Inde les quatre voyageurs japonais.

Ces inductions, le P. Frois les justifie, quand il intitule son troisième chapitre : *Comment le Père Maître François alla, deux fois, de Saxuma à Firando,* et qu'il poursuit :

Deux mois s'étaient passés depuis que le Père Maître François était à Cangoxima, et le roi trouvait, de jour en jour, des prétextes pour ne pas lui fournir les moyens d'aller à Miaco, — lorsqu'il arriva nouvelles qu'un vaisseau portugais, venant de Chine, était abordé à Firando. Il y a, de Cangoxima à Firando, une distance de cent lieues. Le Père François, pour avoir des lettres de l'Inde, se mit aussitôt en chemin, bien qu'il eût les fièvres. Il ne prit avec lui qu'un garçon japonais pour lui servir d'interprète (*de langue*). Ses affaires traitées avec les Portugais, il revint, dans l'espace d'un mois, retrouver, à Cangoxima, le Père Torres et le Frère Fernandez qu'il y avait laissés.

Que les Portugais aient pu vite savoir la présence de François à Cangoxima, ou François la présence des Portugais à Firando, rien de surprenant, les

eaux de ces parages étant sillonnées incessamment par des barques qui allaient d'une île à l'autre, d'un port à l'autre.

L'interprète japonais fut probablement ou le *criado* de Paul de Sainte-Foi, ou l'autre Japonais, qui devaient, tous deux, suffisamment entendre le portugais; et si François se hâte, rien n'empêchait les deux Bonzes et leurs amis ou serviteurs d'aller après lui, plus commodément, jusqu'à Firando pour s'y embarquer[1].

A Firando, les Portugais, sans doute, firent, dès lors, à François l'accueil triomphal que ses biographes renvoient au mois de septembre ou d'octobre 1550; dès lors aussi, François put conquérir aisément la faveur du Duc de Firando et de tout son peuple, dont bénéficieront plus tard ses compagnons; dès lors enfin, il put, aidé de l'influence et des largesses des Portugais, traiter de l'acquisition, à Firando, d'une habitation, d'un local pour chapelle, en un mot de tout ce qui, plus tard, faciliterait l'installation des Missionnaires dans cette ville.

Avant de partir de Cangoxima, François rédigea ses lettres, toutes datées du même jour, 5 novembre 1549[2]. A *la grande*, il en joignit autres quatre, au

1. Avec eux probablement, partit de Cangoxima le Portugais Dominique Diaz, venu de Malaca avec François, peut-être avec le désir de s'associer à ses travaux, mais qui aima mieux retourner à Malaca. Ce fut à lui (François nous le dira plus loin) que le Saint confia les lettres écrites par lui et ses compagnons, le 5 novembre 1549.

2. Tels éditeurs des Lettres de saint François de Xavier se sont, peut-être, autorisés à en changer les dates, par la considération qu'il était difficile, impossible que le Saint écrivît tant de lettres en un même jour : mais

moins, sans parler de celles de Cosme de Torres et de Juan Fernandez, que nous n'avons pas. Voici les quatre qui nous restent :

Aux PP. Gaspard Barzée, Baltasar Gago et Dominique Carvalho, le Saint écrit :

Vu la grande disposition qu'il y a, en ce royaume du Japon, pour l'accroissement de notre sainte Foi; me confiant beaucoup en vos saints désirs et au zèle que vous avez du salut des âmes de vos frères (*de vos prochains*), j'espère en Dieu Notre-Seigneur, attendu la connaissance que j'ai de vous, que vous possédez les vertus, et spécialement l'humilité intérieure, à l'aide desquelles vous puissiez mettre vos désirs à exécution; — en vertu donc de la sainte obéissance, — pour que votre mérite en soit plus grand, je vous commande, qu'ayant la santé requise pour accomplir cet ordre, vous, Maître Gaspard, Balthasar Gago et Dominique Carvalho, veniez au Japon, où je suis, près de me rendre, Dieu aidant, à Meaco; là vous me trouverez, j'espère.

Vous, Balthasar Gago et Dominique Carvalho, vous obéirez, durant le voyage, à Maître Gaspard, de la prudence et humilité duquel j'attends qu'il aura soin de bien remplir une telle charge.

Je m'arrête : sachant vos âmes si promptes à obéir et si disposées à sacrifier la vie pour l'amour de Celui qui, le premier et pour l'amour de nous, a obéi jusqu'à la mort, je ne doute pas que vous ne veniez. Dieu Notre-Seigneur, j'en ai grandement la confiance, nous réunira bientôt sur ces terres.

rien n'oblige à penser que des lettres, datées d'un même jour, sont écrites ce jour-là même : François, ses lettres écrites à Cangoxima, les date du jour où la rédaction s'achève et où l'expédition est prochaine.

De Cangoxima, 5 novembre 1549. Signé de la main de ce votre très affectionné frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

A Micer Paul de Camerino et au P. Antonio Gomez :

Si vous vous souvenez de moi comme je me souviens continuellement de vous, nous nous verrons tellement en esprit, que l'absence corporelle ne nous sera quasi plus sensible.

Écrivez-moi, bien par le menu, nouvelles des Frères qui sont à la maison et de ceux qui sont dehors, dans les forteresses et au cap de Comorin ; dites-moi le fruit qu'ils font ; combien sont venus de Portugal et combien en tout ils sont dans l'Inde, y compris ceux de la maison. Parlez-moi des écoliers du pays : Combien sont-ils ? Quels sont leurs progrès ?

Travaillez fort à instruire, à former, dans ce collège, des garçons Chinois et Japonais; veillant par-dessus tout sur leurs âmes. Qu'ils sachent lire, écrire et parler le portugais, afin d'être les interprètes des Pères qui, s'il plaît à Dieu Notre-Seigneur, viendront, avant de longues années, au Japon et en Chine. Il ne me semble pas qu'en aucune autre terre, de celles que l'on a découvertes, il se puisse faire autant de fruit qu'en celle-ci, ni que la Compagnie se puisse perpétuer ailleurs qu'en Chine et au Japon. Je vous recommande donc beaucoup les Chinois et les Japonais.

Les lettres qui viendront pour moi de Portugal et de Rome, envoyez-les, à Malaca, à François Perez.

J'écris à Maître Gaspard de venir, comme vous le verrez en

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 88.

une des lettres. Si donc il ne vient pas, cette année, des Pères de Portugal, et qu'il s'en trouve un au collège qui puisse aller à Ormuz, envoyez-l'y à la place du P. Gaspard, et que lui vienne. Si vous n'avez pas ce Père à Goa, vous pourvoirez cette forteresse d'un prédicateur, des premiers qui viendront de Portugal, et, en attendant, envoyez-y un Père qui, par son humilité et sa vertu, opère le bien dans les âmes : il confessera ; il donnera les Exercices de la première semaine et fera faire confession générale aux exercitants ; il enseignera la doctrine aux enfants : et que d'autres bonnes œuvres un homme spirituel ne peut-il pas faire ! Les bons, d'ailleurs, quand ils vivent entre les mauvais, par leur vie même ou leurs œuvres, prêchent sans cesse, et plus efficacement que ceux qui prêchent dans les chaires : faire vaut mieux que parler (*mas es obrar que hablar*).

Mes souvenirs affectueux, je vous prie, à notre Mère et à tous les dévots et dévotes du collège, et encore à Juan Alvarez, le doyen, et au P. Ruy Lopez, et au Père français. Dites à celui-ci, de ma part, que puisqu'il est vicaire de Notre-Dame de la Luz, qu'il prenne pour lui-même beaucoup de lumière, car, au temps où je le connus, il en avait peu.

S'il y avait, au collège, beaucoup de Pères qui pussent, hors de la maison, enseigner les prières aux enfants et aux esclaves, hommes et femmes, envoyez-les remplir ce ministère, aux heures accoutumées, par les églises de la ville, comme à la Miséricorde et aux autres ; et le dimanche, au lieu d'enseigner les prières, ils feraient aux enfants et aux esclaves une instruction sur la vie d'un Saint.

Dites à Antonio Gomez d'enseigner les prières, à la cathédrale ou dans une autre église. Pour moi, j'aimerais mieux que ce fût à la cathédrale. Veillez bien à ce que les Pères s'occupent à cet humble office, tous les jours. S'il se trouve, à la maison, des prédicateurs, que ce soient eux qui enseignent les

prières ; ainsi ils prêcheront d'exemple, et la bonne odeur de leur vie sera leur meilleure prédication.

Dans cet exercice, ils parleront le portugais que parlent les esclaves, comme je faisais, moi aussi, quand j'étais à Goa. Les lettres que vous m'écrirez auront un article à ce sujet.

S'il vient à Goa deux Bonzes qui, cette année, vont à Malaca, faites tout votre possible pour qu'ils soient bien accueillis en des maisons de Portugais ; puis, occupez-vous beaucoup d'eux ; témoignez-leur beaucoup d'amour, comme je faisais avec Paul, quand j'étais à Goa. C'est un peuple qui veut n'être conduit que par amour : laissez donc toute rigueur avec les Japonais. Si ces Bonzes demeuraient à Malaca, faites que les Pères, qui doivent venir au Japon, viennent pourvus de tout le nécessaire, non seulement pour eux-mêmes, mais pour ces Bonzes qui doivent leur servir d'interprètes. Qu'ils arrivent pourvus, en particulier, d'habits de drap de Portugal et de chaussures, car, ici, nous mourons de froid (*morremos de frio*).

Notre-Seigneur nous réunisse dans la gloire du paradis.

Votre très affectionné frère en Jésus-Christ.

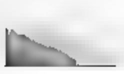
FRANÇOIS.

Au P. Gomez seul :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Je me suis si fort étendu dans les autres lettres, que je n'ai pas beaucoup à dire en celle-ci ; mais seulement une chose : c'est que sans cesse je vous ai devant les yeux, vous désirant peut-être plus de bien spirituel que vous ne vous en désirez. Je vous recommande, à vous plus qu'à tous les autres frères qui sont dans l'Inde, d'avoir souci particulier de vous-même ; ne vous négligez pas en une chose de si grande importance, car si vous êtes oublieux de celle-là, je n'espère pas vous en recommander utilement aucune autre ; et si je savais que vous





avez de celle-là continuel souvenir, j'aurais grande espérance de vous écrire, dans quelque temps, de venir à Meaco ou à Bandu réaliser vos saints désirs.

De tous les frères de l'Inde, du Portugal, de Rome, écrivez-nous, bien par le menu, et du fruit qu'ils font, parce que vos lettres nous seront une grande consolation : je vous écris, moi, longuement : payez-moi de la même monnaie (*pagadme de la misma moneda*).

Disposez toutes choses de telle sorte, que les frères qui doivent venir au Japon soient mis en chemin, le plus tôt possible, et dans de bonnes conditions; comme vous savez le faire quand vous vous y mettez (*quando os disponeis para ello*).

Le Père Cosme de Torres, votre ami, vous écrit; lui, dans sa dévotion (*con sus piedades*), vous désire bien des choses qui ne sont pas pour vous (*que no os cumpren*); tout se fera en son temps; je vous réserve pour des choses plus grandes que celles que vous, et le Père avec vous, désirez; rien d'étonnant que je vous écrive, d'ici à trois ans, de venir résider en quelques-unes des grandes Universités du Japon, où vous aurez peut-être plus de consolation et ferez encore plus de fruit que dans l'Inde; oui, vous y aurez plus de consolation que vous ne pensez.

Envoyez donc les frères à qui j'ordonne, en vertu de l'obéissance, de venir; et afin que vous ne négligiez pas de le faire, ou que l'affection, l'amitié ne vous exposent pas à nous en envoyer d'autres à leur place, comme aussi, pour que vous ayiez plus de mérite à vous priver d'eux, je vous commande, en vertu de la sainte obéissance, d'exécuter ce qui est prescrit.

Par les vaisseaux qui, au mois de mars, vont de Goa à Ormuz, et le plus vite qu'il se pourra, expédiez-y copie de la longue lettre, avec une obédience que je vous envoie, et qui est adressée au Père Gaspard, afin qu'il vienne vite, savoir,

l'an prochain, et les autres avec lui. Qu'ils partent, comme nous, de Goa au mois d'avril; et si quelqu'un d'eux était mort, viendra à sa place celui que le Père Micer Paulo et vous jugerez à propos de désigner; et lui, pour mériter davantage, viendra en vertu de la sainte obéissance.

Il me paraît bien à propos que ceux qui viendront amènent deux laïques, ou du moins un, personnes à qui l'on puisse pleinement se fier et qui soient disposées à mener vie active, à faire les travaux corporels nécessaires, et à remplir toute sorte d'humbles offices. Il faut, pour cela, je vous le redis, des personnes de grande confiance, parce que le pays est dangereux à l'excès (*a maravilla*).

Quand les Pères viendront, obtenez que le Gouverneur envoie au Roi de Japon quelques précieux objets, à titre de présents, et une lettre. J'ai, en effet, cette confiance en Dieu que si le Japon se convertit à notre sainte Foi, il en résultera grand profit temporel pour le Roi de Portugal. Il suffira que l'on établisse une factorerie à Sacay : c'est un très grand port où vivent de très riches marchands; on y trouve de l'argent et de l'or plus qu'en aucun autre port du Japon.

La connaissance expérimentale que j'ai des hommes de l'Inde ne me permet pas d'espérer qu'ils iront jusqu'à envoyer un vaisseau porter les Pères au Japon, pour le seul amour de Dieu, sans autre considération. Il peut se faire que je me trompe, de quoi je serais fort aise; toutefois, voici de quelle manière vous procéderez pour assurer le transport des Pères : Faites savoir au seigneur Gouverneur qu'il procurera un très considérable gain à un sien parent ou ami, qu'il désirerait gratifier de cette faveur, s'il l'autorisait à expédier au Japon, chargé de marchandises, un navire qui y transporterait les Pères. A cet effet, je vous envoie le catalogue des marchandises qui se vendent le mieux au port de Sacay, qui est à deux journées par terre de Meaco. Celui-là reviendra, bien

chargé d'argent et d'or, qui mènera les Pères au Japon, s'il y va chargé des marchandises dont le rôle est ci-joint.

Voilà comment les Pères pourront venir très bien et en grande sécurité, parce qu'un tel vaisseau ira bien muni de canons et appareillé de toutes choses nécessaires.

Un avis, maintenant, pour que les Pères arrivent au Japon en peu de temps : — Le vaisseau devra partir de Goa, avec son chargement complet, au mois d'avril ; — partir de Malaca, avec tous les approvisionnements requis, au mois de juin, et ne faire aucun relâche en Chine, quelque espérance de bonnes affaires que l'on puisse avoir; n'y prendre même pas des vivres, si ce n'est de l'eau en quelques îles, — et aller tout droit au Japon ; car si l'on prend la voie de Chine pour y trafiquer, sachez que la traversée de Goa au Japon sera de dix-sept mois, et s'ils laissent la Chine, ils viendront au Japon en quatre mois et demi.

Cela posé, il devient nécessaire que le navire qui portera les Pères n'ait pas une charge excessive de poivre : quatre-vingts caisses tout au plus. La charge étant modérée, le poivre se vendra bien plus cher, et l'on fera, comme je l'ai dit, un gros profit en débarquant à Sacay.

Veillez donc à ce que, dans la provision délivrée à celui qui mènera les Pères, il lui soit imposé pour condition qu'il ne s'arrêtera pas en Chine pour trafiquer ; il y aurait grande perte de temps. Si pour aller, en effet, de la Chine au Japon on ne part pas le 1er août, il faut attendre une année entière le retour de cette unique mousson. Le *Capitan* devra donc promettre au seigneur Gouverneur de ne point trafiquer en Chine, en allant au Japon.

Aux Pères du cap de Comorin, envoyez copie de la longue lettre.

Quand nous aurons espérances du côté de Meaco, je vous

écrirai très longuement, et à vous, et aux frères de Coïmbre, et aux Pères de Rome.

Si Dominique Carvalho n'est pas encore ordonné prêtre, priez le Seigneur évêque de l'ordonner.

Entretenez grande amitié avec Ruy Gonçalez, puisqu'il est Procureur des chrétiens du cap de Comorin, et que les Pères de notre Compagnie qui vivent là ont grand besoin de sa protection.

De Melchior Gonçalez, du collège de Baçaim, des Frayles qui s'y trouvaient, — et s'il en est venu d'autres du Portugal, — et si ce collège demeure à la Compagnie, — de tout cela, informez-moi bien par le menu; — et du Père Nicolas, — et du fruit qu'il fait à Coulao, — et s'il bâtit cette maison, si nécessaire pour servir d'école aux enfants des chrétiens du cap de Comorin et de logis aux Pères qui vont par cette région. Venez-lui en aide, le plus que vous pourrez; obtenez-lui quelques secours du seigneur Gouverneur et du *Vedor de Fazenda,* et ajoutez-y un peu d'argent de la maison.

Vous me ferez savoir, de plus, s'il est venu de Portugal des prédicateurs de notre Compagnie, et combien, et leurs qualités; et s'il en vient, pourvoyez-en les villes de Cochin et de Diu, parce qu'elles en ont besoin.

Tout ce que je vous écris, vous le communiquerez à Micer Paul, et les choses se feront avec son avis et son autorité (*con su parecer y obediencia*).

Là-bas viennent deux Bonzes japonais, qui furent aux Universités de Meaco et de Bandu; traitez-les avec beaucoup d'amour, car c'est ce qu'il faut aux Japonais.

Soyez très ami du seigneur Évêque et du Vicaire général; ayez pour eux grande obéissance, puisqu'ils sont nos supérieurs; et, de gré à gré (*por bien*), avec de l'humilité, vous obtiendrez d'eux tout ce que vous voudrez (*todo acabareis con ellos*).

Mettez bien de la diligence dans l'envoi des Pères au Japon. Pour moi, je tâcherai d'être à même, d'ici à un an, de vous écrire de Meaco.

Notre-Seigneur vous donne, en ce monde, autant de bien spirituel et, en l'autre, autant de gloire que je m'en souhaite à moi-même.

De Çangoxima, le 5 novembre 1549.

Ce qui suit est écrit de la main du Saint :

Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous prie de vous faire beaucoup aimer de tous les frères de la Compagnie, — et de ceux qui sont à la maison, — et, par lettres, de ceux qui sont dehors.

De plus, enseignez les prières dans quelque église; j'aimerais (*folgaria*), moi, que ce fût à la Sè. Les dimanches et fêtes, après déjeuner, prêchez les articles de la Foi aux esclaves et chrétiens du pays, et usez d'un tel langage qu'ils vous comprennent, comme je faisais quand j'étais là; et cela, faites-le afin de donner exemple aux autres.

Je vous prie instamment de m'écrire, avec détail, des choses de votre intérieur : vous savez bien que ce sera une joie pour moi et allégement d'une grande sollicitude, en laquelle je vis.

Entre beaucoup d'autres choses, je serais heureux de savoir que tous les frères de la Compagnie vous aiment beaucoup, aussi bien ceux de la maison que ceux du dehors; car il ne suffit pas à mon contentement de savoir que vous les aimez, il faut que je sache qu'ils vous aiment (*nao estarei satisfeito en saber que vos os amais, senão en saber que d'ellos seis amado*).

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 57.

François n'oublia pas de remercier Pedro de Sylva, le généreux Capitan de Malaca, le digne fils de Vasco da Gama, à qui revenait, pour une belle part, le mérite de l'œuvre accomplie :

Señor, grâces à toute l'aide et faveur que Votre *Merced* nous a donnée; abondamment pourvus du nécessaire; riches de présents pour ces seigneurs; voyageant sur un si bon vaisseau, et tout cela de vos largesses, nous arrivâmes, en paix et bonne santé, au Japon, le jour de Notre-Dame d'août. Ce fut au pays même de Paul de Sainte-Foi et dans son lieu natal. Le *Capitan*, l'*Alcayde* et tout le peuple nous y reçurent avec beaucoup d'amour.

Paul, notre bon compagnon, se mit si vite à l'œuvre, il sut si bien prêcher, de nuit et de jour, tous les siens, qu'il a converti sa mère et sa femme, ses parents et parentes, et des connaissances en grand nombre : tous ceux-là sont déjà chrétiens.

Le pays est tel qu'on le peut désirer pour y voir un grand bien se faire aux âmes. Se faire chrétien n'a, jusqu'à présent, paru étrange à personne. Ce sont gens fort raisonnables. Sans doute, pour ignorer la vérité, ils s'égarent de bien des manières; mais la raison, chez eux, garde ses droits; ce qui n'arriverait pas si la malice y régnait.

Faute de mousson, nous n'allons pas à Meaco, où sont le roi et les principaux seigneurs. D'ici à cinq mois, ce sera notre mousson, et nous ferons le voyage, avec l'aide de Dieu et le service des vents. On nous dit tant de choses de Meaco que j'attends, pour les croire vraies, de les avoir vues. La ville compterait 96,000 maisons. Deux Portugais, un desquels est encore au Japon, l'ont vue; ils m'ont dit qu'elle est plus grande que Lisbonne. Les maisons sont toutes de bois; elles ont, comme les nôtres, plusieurs étages.



L'année prochaine, après expérience personnelle, j'écrirai à Votre *Merced*. J'espère de Jésus-Christ qu'une grande partie du Japon se fera chrétienne, car c'est un peuple raisonnable (*gente de razon*). Ces fruits seront dus à Votre *Merced* : sa prévoyance, ses lettres, son vaisseau, ses riches présents destinés au roi auront tout fait. Ce que votre père, le *señor* Comte Amiral, commença, vous l'achèverez et le couronnerez : j'attends cela de Notre-Seigneur; mais vous aurez, devant Dieu, un lot plus riche de mérite, car l'Amiral n'avança dans l'Inde que des intérêts temporels.

Tout cela, je l'écris à Votre *Merced*, afin qu'elle voie mieux et reconnaisse la grande grâce que Dieu lui a faite. L'intention de Votre *Merced* a été purement de procurer l'accroissement de notre sainte Foi; mais, pour avoir mené ce dessein à bon terme, vous assurerez au Roi d'autres profits considérables. A deux journées par terre de Meaco est Sacay, port principal du Japon. Il se fera là, s'il plaît à Dieu, une factorerie de grand profit temporel : de tous les ports du Japon, Sacay est, en effet, le plus riche, celui où arrivent en plus grande abondance l'argent et l'or du royaume. Je ferai mon possible auprès du roi de Japon pour qu'il envoie dans l'Inde un ambassadeur, qui y voie la magnificence portugaise et observe quelles des productions ou marchandises de ces pays manquent au Japon. A cette occasion se traiterait, entre le Gouverneur de l'Inde et le roi de Japon, la question de la factorerie.

J'ai grande espérance qu'avant deux ans j'annoncerai à Votre *Merced* que nous avons à Meaco une église de Notre-Dame; nous l'y bâtirons, afin que ceux qui viendront au Japon se recommandent, dans les tempêtes, à Notre-Dame de Meaco.

Si Votre *Merced* avait en moi la confiance de m'établir son facteur au Japon, pour ce qu'elle y expédierait, je lui garantirais, moi, plus de cent pour un de bénéfice. Il suffirait, pour

cela, de donner le tout aux Japonais pauvres qui se feront chrétiens. Voilà une opération de commerce que jamais encore capitaine de Malaca n'a entreprise. Le profit est cependant assuré; il n'y a pas de risques à courir, puisque Jésus-Christ lui-même, la chose est certaine, tient plus de cent en réserve, dans l'autre vie, pour qui, dans celle-ci, lui aura donné un. J'ai peur de n'être pas agréé; un si gros intérêt ne plaira pas, ce me semble, à Votre *Merced*. Là est le mal des Capitaines de Malaca : ils ne tiennent pas à être si riches.

Le Larron (pirate) est mort ici, à Cangoxima : il nous a été bon, tout le voyage, et nous n'avons pu être bons pour lui, car il est mort dans son infidélité. Nous ne pouvons davantage lui être bons depuis sa mort, puisque son âme est dans l'enfer.

Beaucoup de Japonais viennent à Malaca; c'est le fruit des bonnes nouvelles que Paul a semées ici sur les nombreuses vertus des Portugais. Je prie fort Votre *Merced* de les accueillir honorablement. Vous devez cela à Dieu; vous le devez aussi à votre *hidalguia;* tâchez qu'ils soient reçus dans les maisons de riches Portugais, où rien ne manque de ce qui fait l'hospitalité honorable, afin que ces Japonais nous reviennent disant des Portugais autant de bien que Paul en a pu dire.

Domingo Diaz, porteur de la présente, est fort mon ami, et moi le sien, pour la très bonne compagnie qu'il nous a faite durant le voyage. Je serai très obligé à Votre *Merced* si elle m'aide à lui payer ma grosse dette.

Plaise à Notre-Seigneur prolonger, bien des années encore, la vie de Votre *Merced*, et, selon ses désirs et les désirs de la *Señora*, votre femme, vous ramener en Portugal.

De Cangoxima, 5 novembre 1549.

Son vrai serviteur et ami de cœur (*d'alma*),

FRANCISCO [1].

1. *Ajuda*, ms. Lettres des Indes.

Enfin, Paul de Sainte-Foi voulut que le billet suivant allât de lui à tous les Pères et Frères de la Compagnie de Jésus :

Dieu, par sa grande miséricorde, a rempli mes désirs, en m'amenant au Japon pour y faire chrétiens ma mère, ma femme, ma fille et beaucoup de mes parents et connaissances, hommes et femmes ; et maintenant qu'ils sont chrétiens, je vis avec d'autres désirs, priant Dieu de leur donner persévérance jusqu'à la fin. Aussi, pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous prie, mes Pères et Frères, ayez en vos oraisons et saints Sacrifices sollicitude particulière de me recommander à Dieu, et ensemble mes parents nouvellement convertis. Commencer de servir Dieu ne suffit pas, en effet, à notre salut, si l'on ne persévère jusqu'au bout.

J'espère qu'avec l'aide de Dieu, une grande partie des Japonais se convertiront à notre foi, parce qu'ils aiment à m'entendre quand je leur parle des choses de Jésus-Christ, et les Bonzes eux-mêmes ne s'offensent pas que je leur parle de la Loi des chrétiens ; ils témoignent, au contraire, en être satisfaits.

Nous sommes tous bien portants ; plaise à Dieu que nous ayons égale santé de l'âme. Nous sommes, il est vrai, vous et nous, bien éloignés de corps ; mais, ressuscités, nous nous retrouverons en corps et en âme au jour du dernier jugement. Plaise à Dieu que ce soit pour aller régner avec Jésus-Christ.

Votre très affectionné et moindre frère,

Paul de Santa-Fé.

CHAPITRE XXII

OÙ CEUX QUI CONNURENT FRANÇOIS DE XAVIER RACONTENT SES DERNIÈRES ŒUVRES DANS LA PROVINCE DE SAXUMA.

(Novembre 1549, septembre 1550)

I

Les lettres de François du 5 novembre arrivèrent à Malaca, le 2 avril 1550; la joie qu'elles y causèrent, le P. François Perez nous l'apprend. Il écrit aux Pères de Goa, le 24 juin suivant :

Depuis que le Père Maître François s'éloigna de nous avec ses compagnons, en 1549, nous étions à attendre, non sans souci et angoisse même, nouvelles de lui tant désirées, et déjà le temps accoutumé des arrivages étant près de passer, nous désespérions de voir venir de Japon un vaisseau, quand, le mercredi matin 2 avril de la présente année 1550, en arriva un qui porta la joie, non seulement à nous, mais à toute la ville.

Dès que le señor Capitan sut les nouvelles que le vaisseau apportait, il me fit appeler. J'étais à dire la messe. Quand elle fut dite, je me rendis à la grande église, où je trouvai le señor Capitan, Don Pedro de Sylva, quasi fou de joie : « Il serait bon, me dit-il, de faire une procession d'action de grâces. » — J'en parlai au Père Vicaire, qui approuva plei-

nement ; il n'était pas, en effet, moins joyeux que le Capitaine, et bientôt, de là, tout le peuple, en procession, se rendit à Notre-Dame-du-Mont, où le Père Vicaire célébra une messe chantée, pour rendre grâces à Dieu Notre-Seigneur et à la Vierge Marie, sa Mère.

Dans ce vaisseau venaient quatre Japonais ; ils furent très bien reçus dans la maison d'un Chinois chrétien, et beaucoup de Portugais de cette ville les invitèrent, bien des fois, chez eux. Souvent aussi ils venaient chez nous, et nous leur enseignions les choses de notre sainte Foi; de sorte que, bien joyeux, ils reçurent l'eau du saint baptême le jour de l'Ascension (15 mai). Le Capitan en fit vêtir deux, et Pedro Gomez de Almeida les deux autres. Le Capitan, Pedro de Sylva, fut parrain des quatre, et le Père Vicaire les baptisa, avec autant de solennité qu'on le pouvait faire à Malaca.

Trois des nouveaux chrétiens sont retournés au Japon ; le quatrième est demeuré ici.

J'ai reçu, par la même voie, des lettres du Père Maître François, de Jean Fernandez et de Paul de Sainte-Foi. J'ai fait copier un exemplaire de la lettre que le Père Maître François adresse aux Frères de l'Inde ; j'expédie cette copie à vos Charités par deux voies. Comme le Père y raconte par le menu son voyage, je ne vous en dis rien et m'en remets à lui.

Votre serviteur et coadjuteur indigne,

François Perez.

De François, on ne recevra plus de lettre dans l'Inde jusqu'à la veille de son arrivée à Malaca, à la fin de décembre 1551 : le Saint n'eut pas, pour écrire, l'occasion du passage d'un vaisseau portugais, qui dût prochainement quitter ces régions. Ce fut probablement à la première nouvelle qu'il eut, entre juillet et août 1551, de l'arrivée d'un vaisseau

portugais au port de Figi, dans le royaume de Bungo, vaisseau qui se rendrait, peut-être, à bref délai, dans l'Inde, que François écrivit un court résumé de ses travaux au Japon jusqu'à cette date. Il ne pouvait prévoir encore que ce vaisseau le porterait lui-même jusqu'à San-Chuan, dans la direction de Malaca.

Plus tard, au mois de janvier 1552, à peine débarqué à Cochin, François exposera plus longuement ces mêmes travaux et ceux qui suivirent, dans une lettre adressée au P. Simon Rodriguez; mais, comme le Saint le déclare, cette lettre fut écrite à bâtons rompus et désordonnément. Nous la donnerons pour compléter la première, et nous y rapprocherons toutes les parties que le Saint aurait rapprochées, si les incessantes interruptions de visites d'amis, dont il se plaint, ne l'avaient empêché de le faire.

Ses œuvres, à Cangoxima et dans le Saxuma, de novembre 1549 à septembre 1550, François les résume ainsi dans la lettre de 1551 :

Nous avons passé une année et plus à Satçuma, et nous y avons fait quelques chrétiens, en leur lisant un cahier où se trouvent exposées les choses de notre sainte Foi. S'il ne s'en fit pas davantage, ce fut à cause de la crainte qu'avait le Seigneur du pays; parce que les bonzes, voyant l'accroissement que prenait notre sainte Foi, se tournèrent contre le Seigneur et lui dirent que s'il nous laissait ainsi marcher et consentait à ce qu'on se fît chrétien, les Camis et Fotoques, indignés contre lui, le puniraient gravement et lui feraient perdre sa seigneurie. Enfin, ils procédèrent de telle sorte auprès de lui, qu'il porta un décret par lequel défense était faite, sous peine

de mort, à qui que ce soit, de devenir chrétien. Ne pouvant donc plus faire de fruit en ce pays, nous partîmes pour un autre. Ce ne fut pas sans beaucoup de larmes de nos chrétiens, à l'heure des adieux, car ils nous aiment grandement. Ils nous remerciaient beaucoup de la peine que nous avions prise à leur enseigner le chemin du salut. Avec eux resta, pour continuer à les instruire, Paul de Sainte-Foi, notre compagnon et leur compatriote.

Dans la lettre de 1552, François dira :

A Cangoxima, toute la parenté de Paul est venue au christianisme; grâces à lui, qui en exposait la lumière à leurs yeux en de continuels entretiens, il eût conquis à Jésus-Christ la ville entière, si les Bonzes n'y avaient mis empêchement. Tout ce peuple était charmé d'entendre des vérités si nouvelles pour lui. Les Bonzes persuadèrent au roi que s'il laissait le christianisme s'introduire dans ses États, il les perdrait, et aurait, de plus, la honte d'avoir ruiné le culte des dieux du pays et des traditions des aïeux; qu'il était donc obligé d'interdire, sous peine de mort, que personne désormais se fît chrétien.

Le P. Frois et l'Annaliste de Macao nous feront mieux connaître les travaux du Saint et le bien qui en résulta pour les âmes. Ecoutons, d'abord, l'Annaliste de Macao :

Un Japonais, prêtre de notre Compagnie, appelé le Père Louis, a composé, en langue japonaise, une histoire intitulée : *De l'entrée du saint Évangile au Japon*. J'ai connu ce Père Louis, l'espace de plus de trente ans, avant et depuis son entrée dans la Compagnie, et j'ai vécu familièrement avec lui. Originaire de Nangazachi, il y fut élevé par des parents chré-

tiens. Après leur mort, il laissa ses biens, étudia le latin au séminaire, fut reçu dans la Compagnie et vint étudier, avec nos scholastiques, à Macao. Il y fut ordonné prêtre, et il retourna au Japon où il mena excellente vie de religieux. Il avait un grand zèle et prêchait fort bien, soit aux chrétiens, soit aux païens. Il visita les terres du duc de Saxuma, et il y apprit bien des choses du Père Maître François et des chrétiens qu'il fit en ce pays. Ce fut particulièrement pour l'édification de cette chrétienté, qu'il composa son livre. Il découvrit des faits nouveaux, en 1605, à l'occasion d'une visite qu'il fit à ces mêmes chrétiens :

Les chrétiens de Cangoxima, dit le P. Louis, m'ont appris que, deux fois par jour, le P. François allait sur la terrasse (*terreiro*), qui est au-devant du monastère des Bonzes, et que, de là, il prêchait au peuple qui s'y assemblait, lisant, à cet effet, le livre qu'il avait composé.

Ailleurs, l'Annaliste écrit :

On tient pour certain que le Bienheureux P. François eut le don des langues. Le P. Louis, qui visita plusieurs fois les chrétiens de Satçuma, baptisés par le P. François, rapporte que ces chrétiens lui montraient une terrasse, au-devant d'un fameux temple d'idoles, et lui disaient : « Là, sur ce degré supérieur, le P. François s'asseyait et il prêchait à ceux qui voulaient l'ouïr, et nous l'entendions... ».

On s'explique, sans recourir au miracle du don des langues, que les Japonais entendissent le Saint, soit qu'il donnât lecture de la *platica,* soit qu'il la récitât de mémoire, comme, de mémoire, il récitait des prières et *platicas* en langue malabare, durant les premiers temps de son séjour dans l'Inde. Que

François, après plusieurs mois d'étude de la langue japonaise, eût parlé, sans réciter une leçon apprise, et qu'on l'eût compris, cela encore n'exigeait pas le miracle; il est cependant prouvé (on le verra plus loin) qu'en dehors de la lecture ou de la récitation de son livre, François, à Cangoxima, était peu compris, même des plus intelligents, et ce fut une des causes qui paralysèrent l'action de son zèle auprès des Bonzes.

Le P. Louis raconte encore :

Au royaume de Saxuma, dans la ville de Cangoxima, un homme riche avait une fille unique; elle mourut. Et comme le père était là, près du corps de la jeune défunte, à se désoler, un des nouveaux chrétiens lui dit : « Il est arrivé ici, il y a peu de jours, des étrangers de sainte vie. Recommandez-vous à eux, et ils auront peut-être remède pour votre affliction. » Le père de la défunte va aussitôt au logis du Père Maître François et lui dit sa désolation. Maître François invita ses compagnons, qui se trouvaient là, à prier avec lui; et quand ils eurent prié quelque temps, il dit au père affligé : « Consolez-vous, votre fille se porte bien. » Il ne lui dit pas autre chose; de sorte que le père pensait : « Que dit-il là ? Ma fille est morte; je lui demandais remède à ma douleur. Je suis venu pour rien. » Il s'en retourna donc avec sa douleur; mais, en entrant chez lui, il y trouva tout le monde dans la joie et sa fille guérie. Le père, hors de lui de bonheur et ne pensant plus même au Père Maître François, demandait à sa fille : « Que s'est-il donc passé, ma fille? » — Elle répondit : « Quand j'eus rendu le dernier soupir, je me vis entourée de gens d'une figure horrible qui voulaient m'entraîner vers une fournaise épouvantable. Tout à coup, deux hommes, de beau

visage et de bel aspect, apparurent là et mirent en fuite mes ennemis. » — Alors seulement le père se ressouvient de Maître François, et il lui amène sa fille. Or, dès que celle-ci fut en présence de Maître François et de ses compagnons, elle demeura un moment comme ébahie, et puis elle dit à son père : « Les voilà, les hommes qui m'ont délivrée ! » Alors, se mettant à genoux devant Maître François, le père, tout en larmes, le remerciait. Maître François, le relevant, lui dit : « Rendez grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ, sauveur des hommes ! » Peu après, le riche de Cangoxima s'instruisait de la doctrine chrétienne, et il recevait le baptême avec tous les siens.

Ainsi parle le P. Louis dans son livre, et, l'ayant connu, je ne saurais douter qu'il n'ait bien vérifié toutes choses avant d'écrire.

L'Annaliste ajoute à ce récit les trois autres, que l'on trouve dans toutes les biographies du Saint, savoir, la guérison d'un lépreux, celle d'un petit enfant hydropique, et le châtiment infligé par Dieu au Japonais de Cangoxima qui insulta le Saint, et à qui celui-ci se contenta de répondre : — *Deos vos guarde a boca !* — Ces faits, dit l'Annaliste, sont rapportés dans un livre écrit par un Portugais, qui avait parcouru ces contrées, avant même l'arrivée de François, et qui y revint, au temps où François et ses compagnons s'y trouvaient[1].

1. Ce Portugais n'est pas autre, probablement, que Fern. Mendez Pinto, qui serait venu au Japon dès l'année 1542, et que nous trouverons, non pas à Cangoxima, mais à Figi, au royaume de Bungo, en 1551.

II

Le P. Louis Frois nous met sous les yeux les relations de François avec les Bonzes de Cangoxima :

J'ai trouvé, à Firando, quelques papiers où le Frère Juan Fernandez nota ce qui s'était passé à Cagoxima durant les dix mois qu'ils y vécurent, et je vois qu'ils y baptisèrent environ cent cinquante personnes. Le Frère note que le Père Maître François, sans y être invité, allait aux monastères des Bonzes les inviter à lui poser des difficultés, ou leur en poser lui-même, et qu'il entrait et sortait comme il eût fait dans sa propre maison.

Entre ces monastères, il en est un principal, qui était propriété du roi, où vivaient cent et tant de Bonzes avec grande rente. Leur supérieur, très vénéré du roi et des seigneurs, avait la dignité considérable de Tòdó ; il s'appelait, en ce temps, Ninjit : c'était un vieillard, naturellement doux, affable et incliné aux œuvres pies. Le Père Maître François aimait à le visiter, et Ninjit se montrait heureux d'entendre les choses de la foi chrétienne, parce qu'elles lui semblaient tout à fait conformes à la raison.

Ce monastère était de la secte des Jenxus, qui ont pour doctrine : « Naître et mourir, c'est tout : il n'y a pas d'autre vie, ni châtiment des mauvais, ni récompense des bons, ni Créateur qui gouverne l'univers. »

Ces Bonzes ont la coutume de consacrer une ou deux heures à la méditation, cent fois chaque année ; ils appellent cet exercice *Zagen*. Le sujet de la méditation, toujours le même, est cette pensée : « Il n'y a rien. » Ils méditent ainsi pour

étouffer les remords de la conscience. Quand ils sont réunis pour cette méditation, ils se tiennent en une telle modestie, un tel recueillement extérieur, qu'on les dirait en extase. Un jour que Maître François les trouva ainsi occupés, il demanda à Ninjit : « Que font ces religieux? » Ninjit, en souriant, lui répondit : « Les uns calculent ce qu'ils ont tiré de leurs paroissiens (*feligreses*), ces mois passés; — les autres recherchent comment ils pourront faire pour se bien habiller et régaler; — les autres, comment ils pourront s'amuser. Pas un ne pense à chose d'importance. »

Une autre fois, le Père demanda à Ninjit : « Quel temps vous paraît préférable, ou de la jeunesse, ou de la vieillesse, à laquelle vous êtes arrivé? » Ninjit répondit : « La jeunesse! Pourquoi? Parce que le corps est bien dispos et que l'on peut faire tout ce que l'on désire. » — Maître François reprit : « Quand des navigateurs s'éloignent d'un port pour aller aboutir à un autre, quel moment leur est meilleur; est-ce lorsqu'ils se voient en pleine mer, exposés à la tempête, ou près d'aborder au port vers lequel ils naviguaient? » — Ninjit répondit : « Je vous comprends fort bien; mais cela n'est pas pour moi, qui ne sais pas vers quel port je navigue. Pour qui le sait, et à qui le port est ouvert, s'en approcher est le meilleur; mais moi j'ignore où et comment j'aborderai. »

Douze ou treize ans plus tard, le P. Cosme de Torres, se ressouvenant des chrétiens de Cangoxima, qui vivaient comme des brebis au milieu des loups, leur envoya le Frère Louis de Almeida [1]. Celui-ci raconte, dans une lettre datée de 1562 :

« J'arrivai, en compagnie de Portugais qui étaient allés se

1. Louis de Almeida, gentilhomme portugais, ami de Duarte da Gama, eut occasion de faire les Exercices, au Japon, sous la direction du Père Baltazar Gago. Il en sortit, déterminé à tout quitter, pour le service de Dieu et le salut des âmes. C'était en 1556. Il employa, d'abord, de grosses som-

confesser à Bungo. J'allai voir le roi; je le remerciai du bon désir qu'il avait que la loi de Dieu fût prêchée dans ses terres, et je lui fis une *platica*, par l'intermédiaire du Japonais, mon compagnon.

« A Cangoxima, des chrétiens vinrent me visiter avec grande affection, aussitôt que je fus arrivé. Je savais que le Père Maître François avait intimement connu un Bonze appelé Ninjit, de la dignité de Tòdó, supérieur du principal monastère, que l'on nomme Fucuxoji. J'allai le voir. Ce vieillard me reçut avec de grandes manifestations d'amitié, et me raconta ses anciens entretiens avec le Père Maître François. Ninjit est fort désireux d'apprendre, et, pour un Japonais, il est humble; ce qui le rend cher à tous. Sachant qu'il souffrait des yeux, je lui offris un collyre, ce dont il me remercia beaucoup. Il me disait : « J'aurais bien désiré savoir tout ce que venait prêcher au Japon le Père François, mais, faute d'interprète, je ne l'ai pu entendre. » Il me disait encore : « Je voudrais mourir baptisé; mais la place que j'occupe, ma dignité, la vénération que l'on a pour moi m'en empêchent. » Il me posa une foule de questions sur des sujets très variés : la création, la diversité des saisons, les causes de la pluie, etc.

Proche de Cangoxima est un autre monastère de Jenxus, appelé Nanriji. Le supérieur, qui a, lui aussi, dignité de Tòdó, se trouvait au monastère de Ninjit, et son ministre et premier disciple, à l'époque où Maître François vivait à Cangoxima. On le fit supérieur à l'âge de soixante ans. Informé de ma

mes à d'utiles fondations, et puis il se voua aux plus humbles travaux de l'apostolat. Ce ne fut que trois ans avant sa mort qu'il fut ordonné prêtre ; mais, dès lors, on le considérait comme un des plus solides appuis de la mission. Epuisé par ses travaux, auxquels plusieurs autres ensemble n'auraient pu suffire, il alla en recevoir la récompense (1er octobre 1583). Il était dans sa cinquante-neuvième année.

venue, il me fit prier de l'aller voir à son monastère, où il me reçut avec le même amour que m'avait témoigné son maître. Il voulut avoir plusieurs entretiens avec moi, et si je tardais à me rendre auprès de lui, il venait me chercher. Tel est le fruit des impressions premières que produisirent en leurs âmes les paroles et les vertus du Père Maître François. Lui aussi, comme Ninjit, ne se lassait pas de m'interroger. Il me pria de prendre logement au monastère, d'y coucher, et, bien avant dans la nuit, nous poursuivions nos entretiens, jusqu'à ce que, de part et d'autre, le sommeil et la fatigue y missent fin. Il a étudié tous les livres de Xaca. Sa chambre est tapissée, de haut en bas, de rayons pleins de livres. Il me dit, un jour : « J'avais noté soixante-dix questions à vous faire ; mais vos réponses aux trois principales m'ont tellement dessillé les yeux que je laisse les autres. Une seule chose me tient en perplexité : j'ai vu et examiné plus de sept mille livres des lois de Xaca, imprimés en Chine ; ceux qui les ont écrits n'avaient pas moins d'intelligence ou de savoir que vous. Il faut cependant que je le confesse, telle est l'efficacité des raisons, sur lesquelles se fonde la loi de Dieu que vous prêchez, qu'elles m'ébranlent ; elles seules me semblent exprimer la vérité, et je le vois mieux encore lorsque je les rapproche de ce que disent tous nos livres. » Il ajoutait : « Quand le Père Maître François était ici, bien qu'il n'eût presque pas de langue pour s'expliquer (*que quasi nao tenia lingoa para se explicar*), mon intelligence restait convaincue ; combien plus maintenant, grâces à ces entretiens particuliers que nous avons, vous et moi, par l'intermédiaire d'un interprète de ce pays et si bien instruit des choses que vous enseignez. »

Le bon vieillard en vint à me dire, à la fin : « Il ne me reste plus aucun doute ; je sais par cœur les prières ; j'ai bonne volonté ; je suis vieux : je vous en prie donc, les mains levées, ayez la bonté de me donner le baptême, mais secrètement.

Les *fidalgos* et autre gent noble, qui viennent ici se faire *jenxus,* c'est-à-dire de la secte religieuse à laquelle j'appartiens, je leur enseignerai sans doute, au commencement, les méditations des *Jenxus,* mais je procéderai de telle sorte que j'arriverai à leur enseigner la loi évangélique. » Je m'efforçai de lui montrer que cette dissimulation n'était pas acceptable; mais il ne put se résoudre à tout sacrifier pour Dieu et le salut de son âme. Je laissai Ninjit dans la même peine.

Une seconde fois, je m'arrêtai à Cangoxima pour consoler les deux Bonzes. Je les trouvai mieux que jamais convaincus de la vérité de l'Évangile, et, jusqu'à l'heure de mon départ, ils me supplièrent de leur donner secrètement le baptême. Ils me disaient, entre autres choses : « Si le roi ou un grand seigneur vient à mourir, nous ne pourrons nous dispenser d'aller à l'enterrement et de faire des prières tirées des livres de notre secte. » Ils donnaient force raisons à l'appui. Je persistai à leur dire et prouver que cela ne se pouvait permettre, et ils parurent, au dernier moment, décidés à résigner leurs charges et à quitter le monastère. A cette condition, je leur promis qu'un Père viendrait les baptiser. »

Le P. Luis Frois note, à la suite de la lettre du Frère de Almeida : « Les espérances du Frère ne se sont pas réalisées. Ninjit vécut, quelques années encore, sans se décider à quitter, pour Jésus-Christ, sa dignité et ses rentes, et l'on a trop sujet de craindre qu'il ne soit allé débarquer en enfer. »

L'Annaliste de Macao permet d'espérer le salut de Ninjit, quand il cite les lignes suivantes du livre du P. Louis :

On m'a dit, à Saxuma, que Ninjit avait compris la vérité du Christianisme, qu'il désirait se faire chrétien; mais, comme

il aurait perdu sa dignité de Tòdò et les rentes qu'il possédait au monastère, il ne se déclara jamais. A la mort cependant, il témoigna grand repentir de ne l'avoir pas fait. C'est ce que disaient les chrétiens de l'endroit.

III

Et le P. Frois et l'Annaliste de Macao racontent l'intéressante histoire de la famille de l'*alcayde* de Ychicu. On se souvient que François visita, de bonne heure, l'alcayde, et que Miguel, le *criado* de l'alcayde, fut une des premières conquêtes du zèle du Saint, à Cangoxima.

Nos deux auteurs éclairent cette œuvre de François à l'aide d'une lettre du Frère Louis de Almeyda, datée de 1562 :

Me trouvant à deux lieues de la forteresse de Ychicu, sur le chemin même qui devait me conduire à Cangoxima, je voulus y aller pour voir la femme et le fils du Capitan, que le Père Maître François, de sainte mémoire, fit chrétien. Cette forteresse est une hauteur (*serra*) dans laquelle on a formé, à la pioche, au pic, une série de dix boulevards, à une bonne distance les uns des autres et ayant chacun leurs fossés très profonds; on passe de l'un à l'autre par des ponts-levis. Au centre est le fort principal, où réside le Capitaine.

Arrivés là, nous fûmes reçus avec grande affection, surtout par quelque quinze chrétiens qu'il y pouvait avoir, fils spirituels du Père Maître François. Après que j'eus salué le Capitan de la forteresse, de la part du P. Cosme de Torres, la dame, ses fils, ses serviteurs chrétiens m'entourèrent et me

firent beaucoup de questions, sur bien des choses qu'ils désiraient savoir, et d'abord, au sujet du Père Maître François, au sujet des progrès de la chrétienté de Bungo et de celles de Miaco et d'ailleurs. Ce que je leur dis les remplit de joie. Il y avait treize ans qu'ils n'avaient pas vu de Père de la Compagnie.

Celui qui les gardait dans la Foi était un vieillard, appelé Miguel, ayant l'office d'administrateur de la maison (*veador de casa*), et que tous respectent pour sa vertu. Le Père Maître François le chargea de baptiser les enfants. Ce bon vieux et la señora me racontèrent beaucoup de miracles, arrivés depuis le départ du Père, par la vertu de quelques oraisons qu'il leur laissa et que la señora me montra, enfermées en un sachet (*nomina*) qu'elle portait. Ces prières, auxquelles sont mêlées les Litanies (*as litanias*), sont longues (*copiosa escriptura*) et écrites de la main du Père Maître François. Quand je les eus lues, la señora me dit que beaucoup de malades ont été guéris, en posant le sachet sur leur poitrine. Un des principaux a été son mari. En une maladie grave, alors que l'on désespérait de le sauver, elle lui mit le sachet sur la poitrine et il fut vite guéri.

Le vieux arriva et il me montra une discipline que lui avait donnée le Père Maître François; il dit ensuite : « Une fois la semaine, je fais une réunion de tous les chrétiens de la forteresse, et je leur remets la discipline, pour que chacun s'en donne trois coups; pas plus. Si quelqu'un veut dépasser, je ne le permets pas, de peur qu'on ne rompe la discipline. Cet exercice nous procure une bonne santé. La señora étant malade, elle me demanda la discipline, et je sais que ce fut pour s'en donner quelques coups, comme remède; et bien que la maladie fût grave, il plut à Dieu que, par la vertu de ce dernier remède, elle fût vite guérie. »

Nous commençâmes ensuite à parler de choses de Dieu, le Capitaine étant lui aussi présent, et, l'entretien fini, comme il était déjà nuit, nous nous retirâmes, après avoir décidé que je partirais le lendemain, mais que je reviendrais passer dix ou quinze jours avec eux. Ils me prièrent de baptiser, avant de partir, quelques enfants, deux desquels étaient du Capitan. Celui-ci n'était pas encore chrétien par le baptême et la profession extérieure, mais il désirait beaucoup le devenir. Le matin donc du jour suivant, je disposai une sorte d'autel, avec une très dévote image de Notre-Dame, que je portais, et j'eus le bonheur de faire neuf chrétiens ; ils savaient déjà tous les prières, parce que le bon vieux Miguel les avait instruits. Le baptême donné, nous partîmes. On nous pourvut de montures et de tout ce dont nous pouvions avoir besoin, D. Manuel de Mendoça, trois Portugais, moi et autre nombreuse suite, et cela, avec une telle affection, que je n'en saurais donner une idée ; aussi m'éloignai-je avec autant de regret que si, depuis bien des années, j'avais été au milieu d'eux...

Quand j'eus vu les chrétiens de Cangoxima, un des chrétiens de la forteresse de Ychicu vint me chercher, et, selon ma promesse, j'y retournai ; il devait, d'ailleurs, s'y rencontrer quelques païens, venus là pour m'entendre. Cette fois, je passai à la forteresse dix à douze jours, prêchant deux fois par jour, sans compter les catéchismes que je faisais aux païens ; nous y employions la nuit, afin d'être plus libres. Dieu les toucha, et cinq des principaux de la forteresse furent baptisés. Un d'entre eux avait l'intelligence admirablement ouverte aux vérités divines, de sorte qu'il écrivit un traité, où il exposait, avec méthode, tout ce que je leur avais dit au sujet de la création du monde, de l'Incarnation et de la Rédemption. Ce travail me parut si remarquable, que je voulus le prendre pour le montrer aux chrétiens de Bungo et d'ailleurs.

Je lui donnai à copier un cahier, renfermant l'exposé des

Mystères, avec de nombreuses questions bien utiles pour les Japonais. En un jour et demi, il eut copié ces cinquante-cinq pages d'écriture japonaise; en quoi il fit preuve, non seulement d'habileté, mais de grande ferveur, et je le chargeai de lire, chaque dimanche, ce cahier aux chrétiens réunis. A cela devait concourir le fils aîné du Capitan de la forteresse, alors âgé de dix-sept ans. Le Père Maître François l'avait baptisé; il a, lui aussi, une vive intelligence. En peu de temps, quand il était enfant, il apprit les prières, les articles de la Foi et l'explication de chacun des articles; de sorte que depuis il a toujours, avec Miguel, enseigné la doctrine chrétienne aux autres; ce qu'il fait avec une merveilleuse dévotion.

La plupart de ces chrétiens sont bien instruits. La forteresse est une vraie solitude. N'entendant parler de rien autre chose, ils s'appliquent tout entiers à l'étude de la Foi chrétienne. Ainsi, le jeune homme qui copia mon cahier n'a pas, depuis ce temps, de plus agréable récréation que de se retirer au plus épais d'un bois voisin, pour y méditer sur tel ou tel des mystères qui sont exposés dans le cahier. Souvent, m'a-t-il dit, il ne peut retenir ses larmes, tant il est heureux de connaître Dieu Notre-Seigneur, et si pénétrantes sont les lumières que la grâce répand dans son intelligence, et les affections qu'elle excite dans son cœur. Je lui demandai ce qu'il ferait si le duc de Saxuma l'appelait auprès de lui et lui disait : « Ne soyez plus chrétien; je vous le défends : vous êtes mon vassal; et vivez du salaire que je vous donne. » — Il répondit : « Je lui dirais : Seigneur, si vous désirez que je vous serve en toute fidélité et loyauté, que je ne vous dérobe rien, que je vous aime ; si vous me désirez doux, patient, bon pour tous, commandez-moi d'être chrétien ; car me commander de ne l'être pas, c'est me commander le contraire de ce que je disais tout à l'heure. Qui est chrétien fait tout ce que vous désirez que je fasse. »

Depuis, les chrétiens de la forteresse (ils sont, aujourd'hui, 70 en tout) ont fait une dévote chapelle bien décorée, avec un rétable où est représenté le mystère de la Visitation. Ils vivent en une paix, une concorde admirables; leur vie est une vie d'oraison : on dirait un couvent. Une seule chose les attriste, c'est de voir que le Capitan de la forteresse ne jouit pas de la grâce du Christianisme. Sa femme surtout s'en afflige et ne cesse de prier pour que l'heure de la conversion arrive. Invité par elle à le faire, je demandai au Capitan pourquoi il ne recevait pas le baptême. Il me répondit : « Si je n'étais pas convaincu que votre Loi est la véritable, je ne la laisserais pas suivre à ma femme et à mes enfants. Je n'adore aucun Dieu, si ce n'est le vôtre, et je recours à Lui en toutes mes nécessités. Je ne me déclare pas encore publiquement, en considération du seigneur Duc; mais j'espère que Dieu y pourvoira, et que je pourrai, avec l'agrément du Duc, me déclarer chrétien. » Cette réponse encouragea et consola sa femme et les autres chrétiens de la forteresse.

De la forteresse, je retournai à Cangoxima, pour m'embarquer ou faire préparer mon embarquement. En attendant que ce fût achevé, je fis une troisième visite, d'un ou deux jours, aux chrétiens de la forteresse, et, à l'heure des adieux, dans la chapelle, il y eut plus de larmes que je ne pourrais dire. On me pressa de ne pas me retarder à Bungo et de revenir à Ychicu. Le fils du Capitaine et d'autres de la parenté voulurent m'accompagner jusqu'au port, et ainsi firent beaucoup de chrétiens de Cangoxima, qui tous (ils sont 200) m'offraient, à l'envi, des provisions et de l'argent. J'eus grande tristesse de les voir ainsi, environnés de païens, sans Père ni Frère qui les instruise, et sans espérance qu'on les puisse visiter souvent, vu notre petit nombre, et la multitude des pays et localités à visiter. »

L'Annaliste de Macao cite, de plus, le livre du P. Louis, Japonais. Le P. Louis y raconte comment, vers l'année 1605, il connut, au village de Cavanahe, à treize lieues de Cangoxima, le fils de l'ancien *criado* de l'alcayde de Ychicu, baptisé par François, en 1549 ou 1550, et appelé Miguel, comme son père. Miguel, établi à Cavanahe, y conservait précieusement une relique de la vraie Croix, deux chapelets, un flacon de porcelaine, plein d'eau bénite, et une image de Notre-Dame de l'Annonciation. En mourant, six ou sept ans auparavant, Miguel avait légué à son fils ces saints objets, que François lui avait donnés, en lui disant : « estimez-les beaucoup, comme choses de grande vertu. » De fait, bien des prodiges de guérison attestaient cette vertu divine : l'eau bénite, par exemple, guérissait beaucoup d'enfants. Je demandai à Miguel, observe le P. Louis, comment cette eau avait ainsi duré depuis tant d'années : il répondit : « à mesure que nous en tirons, nous ajoutons au flacon autant d'eau commune. »

Nous négligeons plusieurs autres pieux détails du récit du P. Louis, que l'on peut trouver dans les Lettres annuelles de 1605, et dans les écrits de Bartoli.

L'Annaliste de Macao suppose que la conversion de la maison de l'alcayde fut le dernier acte de François dans le Saxuma ; — mais il n'est pas probable que le zèle du Saint ait ainsi tardé à mettre à

profit celui de Miguel, prêt à le servir dès les premiers jours, et aussi le bon accueil que, dès ces premiers jours, lui fit l'alcayde.

François ne donne qu'une raison de son départ de Cangoxima, savoir, la haine des Bonzes, les frayeurs qu'ils inspirèrent au duc de Saxuma, et le décret de ce dernier, porté contre ceux qui désormais se feraient chrétiens.

Le P. Frois dit seulement :

Le zèle qui dévorait le cœur de François ne lui permettait pas la longue attente ou les délais auxquels le roi de Saxuma le condamnait : il pria donc le roi de leur permettre de se retirer à Firando avant que le vaisseau des Portugais ne fût reparti pour l'Inde : le roi en témoigna grande satisfaction, et il leur procura une embarcation pour faire ce voyage.

Le P. Valignani :

François fut, d'abord, bien accueilli par le Seigneur du pays, ce seigneur ayant désir de faire amitié avec les Portugais et d'attirer leurs vaisseaux, pour commercer dans ses ports; mais lorsque les Bonzes se soulevèrent contre les premiers chrétiens et pressèrent le Seigneur d'interdire cette religion nouvelle, à cause de cela, et aussi pour avoir vu que les Portugais allaient aborder à d'autres terres, il manifesta le fond de son cœur. Voyant donc qu'il n'y avait rien à faire dans ce pays, François se résolut d'aller à Firando, où était arrivé un vaisseau portugais.

L'Annaliste de Macao :

Voyant les progrès de l'Évangile, les Bonzes comprirent que ce serait la ruine de leurs monastères; ils résolurent donc de faire partir Maître François et ses compagnons. Pour cela, ils défendirent au peuple de les entendre; ils répandirent ensuite contre eux de faux bruits : on disait, en particulier, qu'ils mangeaient de la chair humaine, et, pour le mieux persuader, les Bonzes faisaient jeter, la nuit, devant la porte des étrangers, des lambeaux de linges ensanglantés.

Cependant, le *Capitan* de Cangoxima les protégeait, parce que le Duc ne se montrait pas mal disposé à leur égard. Les Bonzes se tournèrent donc contre le Duc et lui annoncèrent que les *Camis et Fotoques* ne tarderaient pas à se venger sur lui du tort que les étrangers faisaient à leur culte. Le Duc parut s'effrayer; mais il fut, peut-être, plus désaffectionné encore de Maître François, lorsqu'il eut compris que les Portugais allaient négocier, non pas dans ses terres, mais à Firando, et que leur vaisseau ne viendrait pas à Cangoxima. Il ne voulut plus, dès lors, voir les prédicateurs de l'Évangile, et il fit publier un arrêt de mort contre quiconque, à l'avenir, se déclarerait chrétien. Il ne persécuta cependant pas ceux qui avaient déjà reçu le baptême.

L'hypothèse d'un seul vaisseau portugais abordant à Firando, du mois de septembre 1549 au mois de septembre 1550, ne justifie pas assez les préoccupations commerciales et les dispositions moins bienveillantes du duc de Saxuma : deux arrivages, au contraire, sur un même point, étranger à ses Etats, purent éveiller en son âme de fâcheuses impressions.

La même hypothèse a engagé le P. Frois en des embarras, dont il ne sort pas, même en abrégeant

de deux mois le séjour de François dans la province de Saxuma. Pour avoir, en effet, supposé présent encore dans le port de Firando, vers la fin de ce séjour, le vaisseau qu'il nous y avait montré, visité par François, au commencement de novembre 1549, il se trouve réduit à écrire :

Deux mois après son arrivée à Cangoxima, François va à Firando, où vient d'aborder le vaisseau portugais. Un mois après, François rentre à Cangoxima. Il prie le roi de lui permettre de retourner à Firando avant que le vaisseau portugais ne soit reparti pour l'Inde. Il retrouve à Firando le vaisseau qui, *depuis deux mois*, était dans le port.

Mais que devient alors le séjour *d'un an et plus* de François et de ses compagnons à Cangoxima? Sans doute, le P. Frois dira : « Ils vécurent dix mois à Cangoxima. » Mais outre que le chiffre *un an et plus* est seul exact, il résulterait du calcul du P. Frois que François aurait vécu à Cangoxima six mois, cinq mois à peine.

Dans sa brièveté, le récit de François est, sur ce point, plus lumineux ; il n'y manque qu'une ligne, où François aurait dit : — J'allai à Firando, une première fois, au commencement de novembre 1549; mais le P. Frois nous apprend que le Saint fit ce voyage.

Il faut dire, croyons-nous : Le vaisseau portugais de novembre 1549 venait de Chine et retournait dans l'Inde : il prit les lettres de François et les quatre Japonais, pour arriver à Malaca, le 2 avril 1550, ses tournées commerciales achevées.

Au mois d'août 1550, un autre vaisseau portugais, qui ne venait pas directement de l'Inde, et qui n'y devait pas retourner prochainement, aborda à Firando, pour s'y charger de marchandises; ce fut le vaisseau que François et ses compagnons y trouvèrent, au commencement d'octobre 1550.

Ainsi encore ne peut-on pas admettre, avec l'Annaliste de Macao, que François et ses quatre ou cinq compagnons, marchant vers Firando, aient fait un arrêt de douze jours chez l'alcayde de Ychicu, *pour convertir sa maison;* c'était une œuvre accomplie. Mais la forteresse étant sur le chemin qui conduisait les voyageurs, de Cangoxima, par Xenday, au port de Kiodomary, où ils devaient s'embarquer, François ne pouvait manquer de dire adieu à la petite chrétienté de Ychicu, et de lui donner ses derniers enseignements et avis. La page suivante du P. Frois se rapporte aux jours des adieux ; nous la citons, bien qu'elle rappelle des choses déjà connues ; le P. Frois en tenait probablement le détail du Frère Jean Fernandez :

Avant que le Père ne s'éloignât, Miguel le pria de lui laisser quelque chose qui pût servir à guérir les maladies, vu que le pays manquait de médecins et de remèdes. Le Père, alors, lui donna deux objets : une image de Notre-Dame et une discipline. En lui donnant l'image, il dit : « Mon fils Miguel, voici « un remède pour les âmes. Vénérez cette image de la très « sainte Vierge, et, lorsque vous ou d'autres désirerez obtenir « le pardon de vos péchés, agenouillez-vous devant l'image, « et priez Notre-Dame de solliciter pour vous ce pardon au« près de son divin Fils. »

Il dit ensuite, en lui remettant la discipline : « Ceci, mon « fils Miguel, sera pour la santé des corps. Si quelqu'un, « chrétien ou païen, était saisi de fièvres, vous lui donnerez, « ou il se donnera, trois (d'autres disent cinq) coups de cette « discipline, tout doucement (*brandamente*), en invoquant les « très saints Noms de Jésus et de Marie, et les malades seront « guéris. » Telle fut la foi du bon Miguel, que, pendant quatorze ou quinze ans qu'il vécut encore, bien des malades venaient à lui, de divers endroits, attirés par les heureux effets que d'autres avaient ressentis de ce remède. Miguel, du reste, observait si fidèlement les recommandations du Père François, qu'il ne voulut jamais frapper un coup de plus, ni plus fort que n'avait dit le Père, ni permettre aux malades de se frapper eux-mêmes autrement : « ce serait, déclarait-il, s'exposer à augmenter le mal au lieu de le guérir. »

Miguel vénérait les deux objets comme des reliques, et portait la discipline sur sa poitrine ; il disait à son fils, appelé comme lui Miguel : « Si nous changeons de résidence et que je n'aie pas, à cause de ma vieillesse, la force de porter dans les mains l'image de Notre-Dame, que le Père François me donna, vous me la suspendrez au col, pour l'avoir sur la poitrine ou sur le dos, afin que je ne m'en aille pas sans elle. »

L'Annaliste de Macao ajoute :

Le Bienheureux P. François s'appliqua à bien instruire Miguel, que son intelligence des choses de la Foi rendait plus apte à instruire les autres. Il lui mit par écrit ce qu'il aurait à faire pour baptiser les enfants nouveau-nés et tous ceux qui voudraient être chrétiens ; il laissa copie du livre, en langue japonaise, qu'il avait composé sur la Vie et Passion de Jésus-Christ Notre-Seigneur ; copie des sept psaumes de la pénitence et autres prières, et aussi un calendrier. Les diman-

ches et fêtes, on se réunirait pour prier et lire quelque partie du livre de la Vie de Notre-Seigneur ; le vendredi, on réciterait les sept psaumes. N'ayant pas d'*Agnus Dei*, il leur donna, enveloppés dans des sachets de soie, ou le *Credo*, ou les très saints Noms de Jésus et de Marie, écrits de sa main, que chacun porterait sur sa poitrine. C'était une dévotion que le Bienheureux pratiquait lui-même, comme l'on put s'en convaincre après sa mort. Ce culte des très saints Noms de Jésus et de Marie, il le propagea si bien au Japon, que les chrétiens les invoquaient en tous leurs périls, spirituels ou corporels, et les païens, pour les entendre ainsi faire, faisaient comme eux : j'ai, bien des fois, entendu moi-même des païens crier : Jésus ! Marie !

CHAPITRE XXIII

OÙ L'ON RACONTE LES PREMIERS TRAVAUX DE FRANÇOIS A FIRANDO ET A YAMAGUCHI.

(Fin septembre à 17 décembre 1550)

I

François s'éloigne de Cangoxima et de la province de Saxuma, après y avoir passé « un an et plus »; par conséquent, dans les premiers jours de septembre, au plus tôt; l'arrêt à la forteresse de Ychicu et le parcours de cent lieues, par terre ou par eau, prirent assez de jours, pour que l'arrivée à Firando soit raisonnablement fixée à la fin de septembre, au plus tôt.

Le Saint eut pour compagnons de voyage le P. Cosme Torres et le Frère Juan Fernandez. Le P. Frois ajoute les deux garçons amenés de Goa, Amador et Manoel; le premier, Malabare, et le second Chinois; et, si nous en croyons l'Annaliste de Macao, Bernard, le jeune converti de Cangoxima, s'attacha, dès lors, à la personne de François et l'accompagna dans toutes ses courses apostoliques. Il ne resta à Cangoxima, des précédents compagnons du Saint,

que Paul de Sainte-Foi, son *frère* Jean, et son *criado* Antoine.

Paul, que ses devoirs et ses intérêts de famille retenaient au pays, entendait s'y établir aussi pour continuer et mener à perfection une œuvre apostolique, qu'il pouvait appeler son œuvre : cet apostolat finit, hélas ! bientôt. Ecoutons l'Annaliste de Macao :

François, en s'éloignant de Satçuma, y laissa Paul de Sainte-Foi pour soutenir les nouveaux chrétiens ; mais, cinq mois après le départ du Saint, les Bonzes chassèrent Paul ; ils le persécutèrent même tellement, après qu'il eut quitté Cangoxima, que, ne pouvant plus vivre au Japon, il s'embarqua pour la Chine. F. Mendez Pinto dit que Paul mourut avant d'arriver en Chine : il eut ainsi une sorte de martyre pour récompense. Il fut homme de grande vertu, comme, plusieurs fois et vivement, le Saint en rend témoignage.

Mendez Pinto écrit (fol. 272, 273) : « Paul de Santa-Fé continua d'instruire les *huit cents* fidèles de Cangoxima l'espace de plus de cinq mois ; mais, se voyant en butte à la persécution des Bonzes, il s'embarqua pour la Chine, où il fut tué par des larrons qui allaient piratant, au royaume de Liampoo.

Il n'est guère d'historien de l'évangélisation du Japon ou de biographe de François de Xavier qui ne loue ainsi, jusqu'à la fin, Paul de Sainte-Foi, ou qui ne garde, sur ses derniers jours, un silence dont on a lieu de s'étonner. Torsellini ne dit qu'un mot : « Peu de mois après, les fidèles de Cangoxima perdirent Paul, leur maître » ; Bartoli : « Paul de Sainte-Foi pouvait être d'un grand secours au petit

troupeau; mais il plut à Dieu de ne pas lui faire attendre la récompense due à son éminente vertu; Paul mourut six mois à peine écoulés depuis le départ de François ». Valignani se tait, plus encore que Torsellini; et Charlevoix, un jour, louera plus que n'avait fait Bartoli : « François recommanda à Paul de veiller à la conservation de cette Église naissante. Paul se sentit infiniment honoré de cette commission, et quitta tout pour vaquer uniquement à un si saint ministère; mais Dieu n'avait pas comblé ce fervent néophyte de tant de faveurs pour n'en faire qu'un chrétien ordinaire. Les Bonzes lui suscitèrent tant d'affaires fâcheuses, qu'ils l'obligèrent à se bannir volontairement de son pays. »

Après cela, nous n'osons qu'à peine faire entendre le P. Frois :

On doit désirer savoir ce que devint Paul de Sainte-Foi, cet homme de qui Dieu se servit pour introduire la Foi chrétienne au Japon; ce guide des Pères de l'Inde sur les terres de Japon; leur maître pour la langue de son pays; un homme si bien instruit des choses de notre sainte Foi, et de qui la vertu semblait déjà mûrie. Hélas! son malheureux sort est bien fait pour instruire, et il donne sujet d'admirer les secrets jugements de Dieu. Comme l'étoile qui mena les Mages et n'entra pas avec eux, Paul, après avoir introduit les autres, demeura dehors : on ne dit cependant pas qu'il ait jamais abandonné la Foi chrétienne; mais, peu d'années après son retour au Japon, poussé à cela par la misère, il se mit à faire le métier de *bafan,* le long des côtes de la Chine. Le *bafan* n'est qu'un pirate, qui joint à ses coups de main sur mer des

coups de main sur les rivages, aux dépens des groupes de pêcheurs ou autres pauvres gens qui ont là leurs habitations. Parti avec d'autres pour une de ces expéditions, il y fut tué. Espérons qu'avant de mourir il aura eu la contrition de ses péchés. On n'a pas su autre chose de sa fin.

Arrivés à Firando, François et ses compagnons furent bien reçus du Tono, ou seigneur du pays, et de tout le reste du peuple, à cause du vaisseau des Portugais, qui, depuis deux mois, était dans le port[1].

Ainsi parle le P. Frois.
L'Annaliste de Macao reprend :

Firando est une île, au royaume de Figen; elle a un Seigneur, comme nous dirions un marquis ou comte. Sans doute, les Portugais l'appellent *roi de Firando;* mais ils font de même pour des seigneurs moindres encore. Le Seigneur de Firando demeura fort obstiné dans ses erreurs et se montra toujours ennemi du nom chrétien; et tel fut aussi son fils (*Foyn*), qui, plus tard, exila, d'un seul coup, sept cents chrétiens, parmi lesquels se trouvaient les principaux *fidalgos* du pays et de sa parenté. Mais le père dissimula, d'abord, ses sentiments, désirant entrer en relations commerciales avec les Portugais.

Cet avenir n'était pas appréhendé, au mois d'octobre 1550, et la chrétienté de Firando allait, en peu de jours, grandir sous la conduite de Cosme de Torres.

1. Nul doute que les Portugais, venus à Firando en 1550, n'aient fait à François aussi honorable accueil que celui que lui firent les Portugais venus en 1549, et qu'ils n'aient aussi généreusement secondé ses desseins apostoliques.

Dans sa lettre de 1551, François expose ainsi les premiers travaux, auxquels il présida :

Le Seigneur de ce pays (Firando) nous reçut avec beaucoup d'affection et de bonne grâce et, en peu de jours, il se fit, là, une centaine de chrétiens, grâce à ce que leur prêchait le Frère Juan Fernandez, qui savait déjà médiocrement parler, et au livre qu'il leur lisait, traduit en langue japonaise.

L'Annaliste de Macao ajoute : — « Aux frais des Portugais fut bâtie une petite église, où eux-mêmes entendraient la messe, et qui servirait de lieu de réunion pour les chrétiens. »

Mais François était impatient d'aller à d'autres conquêtes ; il poursuit, dans sa lettre de 1551 :

A Firando, laissant avec les chrétiens le Père Cosme de Torres, nous allâmes, le Frère Juan Fernandez et moi, à une ville de plus de dix mille vezinos, appelée Yamanguchi, où nous demeurâmes bien des jours à prêcher, par les places et les rues, deux fois chaque jour, lisant le cahier que nous portions, et faisant quelques *platicas* sur ce qui y était dit. Une grande foule venait nous entendre.

Bien des fois, nous fûmes appelés au domicile de grands *caballeros*, lesquels nous interrogeaient sur bien des choses, et se témoignaient satisfaits de ce qu'ils entendaient ; d'autres se moquaient de ceux-là ; d'autres témoignaient être vexés de nous entendre prêcher une telle Loi, et, quand nous allions par les rues, les enfants et le reste des gens nous poursuivaient avec force moqueries : les uns disaient une chose, les autres une autre, et tous nous donnaient de ridicules sobriquets (*nombres de zombaria*).

Nous fûmes enfin appelés chez le Duc et seigneur de la ville, qui nous interrogea sur beaucoup de choses. Comme nous lui disions que nous venions prêcher la Loi de Dieu et de Jésus-Christ son Fils, notre Sauveur, sans laquelle personne ne peut avoir le salut, il voulut entendre cette Loi que nous prêchions. Nous lui donnâmes donc lecture d'une bonne partie de ce qui était écrit dans le cahier : il écouta, pendant plus d'une heure, avec grande attention, et puis, sans rien dire, il nous congédia.

II

Le P. Frois nous en dira plus long, et d'abord sur le voyage de Firando à Yamanguchi :

N'ayant plus moyen de se rendre directement à Miaco, François résolut d'aller jusqu'au royaume d'Yamanguchi ; de là, il chercherait le moyen d'arriver à Miaco. Laissant donc, à Firando, Cosme de Torres et les deux garçons qu'il avait amenés de Goa, il partit, avec Juan Fernandez, à la fin du mois d'octobre 1550, lorsque les grands froids commençaient. Plus tard, à Firando, Juan Fernandez lui-même me raconta tout ce qui leur arriva dans ce voyage. Il me disait :

« Ni l'âpreté du froid, ni les neiges, ni la crainte de gens inconnus ne purent empêcher le Père Maître François de poursuivre l'exécution de ses desseins, pour le service de Dieu. Sur mer, les pirates étaient partout, et nous devions souvent, afin d'échapper à leurs regards, demeurer cachés au fond de cale (*no porão*) des embarcations. Allant par terre, nos peines croissaient. En deux besaces, comme celles des Frères mendiants, nous portions tout notre bagage : un surplis, trois ou quatre chemises et une vieille couverture, qui nous servait, à

tous deux, la nuit. On ne trouve pas, en effet, de lit dans les hôtelleries du Japon ; c'était beaucoup si l'on nous prêtait, quelquefois, une natte de paille et un oreiller de bois (*almofada de páo*). Arrivant, le soir, transis de froid et affamés, à ces auberges, nous n'y trouvions quelquefois rien, pas même un abri quelconque (*ne hum genero de abrigo*). D'autres fois, à cause des grandes neiges et de la rigueur du froid, nos jambes s'enflaient ; nous tombions, dans ces mauvais et âpres sentiers de montagnes. Pauvres, mal vêtus, étrangers et reconnus tels, nous étions, en certains endroits, fort mal accueillis, hués par les enfants et même poursuivis à coups de pierre (*as veces, apedreados*).

« Nous arrivâmes ainsi à Facata, ville marchande fort peuplée, au royaume de Chicugen. Le Père alla visiter un grand monastère de Bonzes, de la secte des Jenxus, qui n'admettent que la vie présente. La vie de ces gens-là était notoirement abominable (*tendo publicamente muitos meninos com os quales cometiao sus maldades*). Les Bonzes s'étant imaginés que le Père venait de Tengicu, au royaume de Siam, d'où, pensent-ils, leurs dieux sont venus, ils le reçurent avec grandes démonstrations de joie et l'amenèrent à leur supérieur (*maioral*), qui avait comme rang d'évêque parmi eux. Celui-ci nous reçut avec plaisir et nous fit servir quelques fruits.

« Le Père, dès les premiers moments, éleva la voix très haut, reprocha, en termes très âpres, et au supérieur et aux autres, l'abominable vice de Sodome qui régnait parmi eux ; il leur reprocha, de même, de laisser entendre au peuple qu'il n'y avait rien après cette vie, et de le tromper, une fois de plus, en l'exhortant à faire pour les morts des offrandes dont ils étaient seuls à profiter. Les Bonzes, en écoutant, restaient stupéfaits de ce qu'un homme, qu'ils n'avaient jamais vu, leur adressât de si vigoureuses réprimandes ; quelques-uns, il est

vrai, se riaient; les autres étaient ébahis (*pasmavao*). Sans autre compliment, le Père les laissa, et nous continuâmes notre route.

« Les cinq ou six journées qui suivirent notre départ de Facata furent bien rudes. Encore, dans tous ces chemins, le Père ajoutait-il aux peines que nous y trouvions celle d'une continuelle mortification volontaire. Pour se faire une idée de ces menus détails de sa mortification, il faudrait l'avoir vu, comme moi, de ses yeux. Jusque dans sa manière de faire oraison par le chemin, tout était marqué de ce cachet de la pénitence. Méditer, contempler, lui était chose si familière; montagnes et vallées, on ne voyait que neige : rien, autour de nous, ne pouvait donner aucune distraction; et cependant, tout le temps de l'oraison, le Père François ne levait pas les yeux, ne détournait le regard d'aucun côté; il tenait ses bras, ses mains immobiles; les pieds seuls se mouvaient, et bien paisiblement (*somente os pes, muy socegadamente*). Certes, il montrait bien, par cette modestie, cette révérence de sa démarche, qu'il allait en présence de Dieu Notre-Seigneur.

« Ainsi encore, dans les auberges, qui n'étaient guère que des écuries (*estrebarias*), fatigué du chemin comme il l'était, il gardait, au repas, une telle tempérance et des manières si réservées, qu'à le considérer, on eût dit un esclave, admis par grâce à la table d'un grand seigneur et qui, devant lui, mange, sans oublier combien il est indigne de recevoir les aliments de la main de son maître. »

« Ainsi, dit le P. Frois, racontait Juan Fernandez; et, dans un mémoire écrit de sa main, j'ai trouvé les lignes suivantes, qui se rapportent au voyage de Ayamanguchi » :

Tandis que nous résidions à Cangoxima, les gens, voyant

que nous mangions viande et poisson, en murmuraient. Les Bonzes, en effet, prêchent qu'on ne le peut faire sans pécher gravement ; la plupart d'entre eux, cependant, le font, mais en cachette. Nous donnions à ceux qui murmuraient des explications qui justifiaient notre conduite ; ils n'en étaient pourtant satisfaits qu'à demi. Aussi, durant nos voyages, le Père Maître François, lorsque, dans les auberges, on lui servait viande ou poisson, commençait par expliquer comment il était licite de manger de ces choses, que Dieu a créées pour nous entretenir ; puis, il en prenait un petit morceau (*bocadinho*), afin d'ajouter l'exemple à la leçon ; mais, cela fait, il mangeait autre chose ; en quoi il s'astreignait à une pénitence qui n'était pas légère. Après une journée de marche au milieu des neiges, tout ce qu'on lui donnait, en effet, dans les auberges, c'était un peu de riz cuit à l'eau pure, du poisson salé, bouilli ou frit, et une soupe d'herbes fort mal assaisonnée et d'une odeur encore pire (*e de peor cheiro*) ; or, le Père François laissait le poisson et se contentait de la soupe et du riz.

Nous arrivâmes enfin, après ces rudes journées, à la noble et populeuse ville de Ayamanguchi, chef-lieu du royaume de Suvo. Le roi, appelé Vochidono, était, en ce temps, le plus puissant et le plus fastueux qu'il y eût au Japon. Nul aussi n'était, autant que lui, esclave des vices de Sodome.

Le Père François pria un des *Fidalgos* principaux de la cour de lui obtenir du roi une audience, afin qu'ayant été bien informé de la Loi qu'on venait prêcher, il en autorisât l'observation dans son royaume. Le *Fidalgo* ayant dit au roi que l'étranger était de Tengicu, d'où vinrent les *Fotoques* du Japon, Vochidono désira voir le Père Maître François. Nous allâmes donc au palais, accompagnés par le *fidalgo*, qui nous mena jusqu'à la chambre où le roi reçoit les ambassadeurs et tous les étrangers. En arrivant devant le roi, nous nous age-

nouillâmes et lui fîmes deux révérences. Il n'y avait dans la chambre que le roi, un des principaux Bonzes du royaume et le *fidalgo* qui nous introduisait ; mais, dans des salles et sur des terrasses d'alentour, se trouvaient de nombreux *fidalgos* et gens de noble condition.

Le roi, avec beaucoup de bienveillance, nous fit diverses questions sur notre voyage, sur les pays de l'Inde et de l'Europe ; puis, il exprima le désir de savoir ce qu'était la Loi nouvelle que nous désirions prêcher dans ses États. Alors, le Père François me commanda de lire, dans le cahier (*cartapacio*), le récit de la création du monde et l'explication des Commandements, que nous avions traduits en langue japonaise. A propos de l'idolâtrie et des erreurs dans lesquelles vivent les Japonais, arrivèrent leurs abominations sodomiques. Là, dans le cahier, il est dit que l'homme qui commet de tels crimes est plus sale que les cochons (*mais sujo que os porcos*), bien au-dessous des chiens et autres brutes. Quand je lus ce point-là, il paraît que le roi s'en émut fortement, et que son visage trahit l'émotion du cœur ; toujours est-il que le *fidalgo* nous fit signe de partir, et nous nous retirâmes, sans que le roi nous eût rien répondu. Pour moi, j'eus peur qu'il ne nous fît couper la tête.

Le lendemain, sans attendre aucune ordonnance (*chapa*) ni permission du roi, le Père François décida que nous prêcherions par les rues de Yamanguchi; ce que nous fîmes, de cette manière : Nous nous plantions (nous nous mettions en pied) aux carrefours, ou croisements de rues et chemins, où la multitude affluait. Là, je lisais d'abord, dans le livre, *la création du monde,* puis, à haute voix, je disais le grand péché que commettaient les Japonais, principalement en trois choses : la première, en oubliant le Dieu créateur et tout-puissant, qui les avait tirés du néant et les conservait, pour adorer du bois, des pierres, des choses inanimées, et, dans elles, le démon,

ennemi de Dieu et des hommes ; — la deuxième, en se livrant aux abominations de Sodome; et ici, j'exposais les hontes et laideurs du péché, et les châtiments dont le monde, à cause de ce mal, avait été frappé ; — la troisième était le crime des femmes, qui, pour s'épargner la peine de les élever, tuent leurs enfants, dès la naissance, ou même avant de les avoir mis au monde; ce qui accuse une horrible cruauté et inhumanité. — Et tandis que je prêchais ainsi, le Père, tout près de moi, se tenait en oraison, suppliant Dieu de bénir mes paroles et mes auditeurs.

Nous allâmes ainsi, prêchant tous les jours, de sorte qu'il ne demeura pas, en cette si grande ville, une rue ou croisement de rues, où, rencontrant du monde, nous n'eussions prêché. Nous fîmes de même en bien des maisons de *fidalgos* qui nous invitaient à leur parler ; les uns pour tuer le temps ; d'autres pour entendre des choses nouvelles ; d'autres pour se moquer de nous. Quelques-uns nous témoignaient affection ou compassion ; d'autres nous donnaient des marques de leur mépris.

Entre ces *fidalgos* s'en trouva un qui ne nous fit venir, je pense, que pour s'amuser ou passer le temps. Or, comme j'étais à lui lire l'histoire de la chute des Anges, et comment Lucifer, pour son orgueil, fut précipité du ciel dans l'enfer; comment aussi les orgueilleux auraient un pareil sort, et, livrés aux démons, subiraient avec eux d'éternels supplices, le *fidalgo* se mit à manifester qu'il méprisait ce que je lisais. En ce moment, le Père François le gourmanda et lui dit : « Quelque puissant que vous soyez, si vous ne vous humiliez et ne pleurez vos péchés, Dieu saura vous réduire avec les tourments de l'enfer. » Et comme le *fidalgo*, se rapprochant davantage de nous, témoignait mépriser le Père et ce qu'il disait, le Père, enflammé de zèle et le visage en feu (*com rosto ver-*

melho e abrasado), lui disait : « Vous avez beau ne pas vouloir, si vous ne vous humiliez, vous y passerez par ces tourments ! » Cela dit, nous le laissâmes, et, au sortir de la maison, le Père me disait : « J'ai bien compassion de ce *fidalgo* : plus ils sont puissants, moins ils profitent des grâces de Dieu. »

Juan Fernandez ajoutait : — « Dans ce voyage de Firando à Ayamanguchi, il se fit trois chrétiens; savoir, un vieux *fidalgo*, et un autre homme avec sa femme. »

III

Le récit de l'annaliste de Macao procède, en partie, de la même source que celui du P. Frois; mais plus d'un détail nouveau y intéressera le lecteur :

Désirant travailler plus utilement, François résolut d'aller à Miyaco, où il espérait obtenir du roi de Japon (Dayri) et de l'Université de Fivenoyama, alors très florissante, permission de prêcher l'Évangile. Cette Université approuve ou réprouve, au gré du roi, les sectes ou doctrines nouvelles. A la fin d'octobre 1550, François s'éloigna donc de Firando, amenant avec lui Juan Fernandez et Bernardo.

Le premier port qu'ils prirent fut celui de Facata, au royaume de Chyugen, où ils s'embarquèrent pour Yamaguchi, ville ainsi appelée à cause de sa position à *l'entrée des montagnes*. Elle était, en ce temps, des meilleures du Japon, et comptait environ dix mille *vezinos*. Yamaguchi est à trois lieues de la mer, au royaume de Suvo, en la région appelée Chugocu. La noblesse y était nombreuse, parce que le Duc de

toute la région de Chugocú, comprenant seize royaumes, y résidait. Ce Duc, appelé Yoxitaca, en était seigneur, et il possédait encore, ailleurs, d'autres seigneuries. Toutes les sectes religieuses du Japon florissaient à Yamaguchi, parce que le Duc était des plus dévots aux Camis et Fotoques. Il avait fait bâtir, en bien des lieux de ses seigneuries, des temples et monastères, avec grosses rentes pour l'entretien des Bonzes.

La corruption de la cour était extrême, et les mêmes vices infectaient, du reste, toute la noblesse du Japon; le plus abominable, que le Japon ne connaissait pas, s'y était introduit avec les sectes chinoises.

François et ses compagnons arrivèrent, à pied, et sous de si pauvres dehors, que personne ne voulut, d'abord, leur donner abri. Ils se mirent aussitôt à prêcher, par les rues et les places. La foule s'amassa, et l'on se moqua d'eux; ainsi font encore, aujourd'hui, les Japonais à l'égard des étrangers, car ils les estiment fort peu. Les prédicateurs ne se rebutèrent pas, et le concours des auditeurs alla croissant, chaque jour. Dès que la foule était réunie, François faisait le signe de la Croix; puis, du même signe, il bénissait le peuple, et, après être demeuré, quelques moments, les yeux élevés vers le ciel, il lisait, dans son livre, les Mystères de la Foi.

Bientôt deux partis se formaient dans l'auditoire : les uns s'indignaient de voir attaqués les Camis et les Fotoques; ils se riaient, d'ailleurs, des vêtements misérables du prédicateur, et de la façon dont il s'exprimait en leur langue, les mots étant mal prononcés; d'autres, au contraire, se montraient charmés de la doctrine, et bienveillants pour le lecteur. François poursuivait, sans témoigner aucune impatience; mais grave, modeste, il enseignait la vérité et condamnait le vice; de sorte que, après peu de jours, les Japonais, fort experts à juger les hommes, ne discernant chez les nouveaux venus, rien qui ne fût irréprochable, commencèrent générale-

ment à les estimer, tandis que plusieurs les vénéraient déjà comme des Saints.

Les *Fidalgos* ne pouvaient se mêler à la foule ; ils désirèrent que François les visitât, et quand il parut chez eux, la pauvreté de ses vêtements les fit, d'abord, se rire. François, tenant de la main gauche son livre, se signait de la droite, élevait les yeux au ciel, et puis lisait ces pages où le vice n'était pas moins confondu, que la vérité divine enseignée. L'auditoire devenait attentif; le grand nombre était bientôt saisi. Il en restait cependant qui regimbaient contre l'aiguillon, et adressaient à François d'insultantes paroles. François dictait alors, en Portugais, à Juan Fernandez les répliques que celui-ci leur devait faire en Japonais : « Tutoyez-les, lui disait-il, comme ils me tutoient. »

Plus tard, Juan Fernandez racontait : — « Chaque fois que, pour obéir au Père, je disais, du ton voulu, à ces seigneurs japonais ce qu'il me dictait, je tremblais, m'attendant à recevoir, en retour, le coup de sabre qui me détacherait la tête des épaules; mais le Père François ne cessait de me redire : « Il n'y a rien que vous deviez mortifier en vous davantage, que cette crainte de la mort; par le mépris de la mort nous nous montrons supérieurs à cette gent superbe; leurs Bonzes perdent d'autant, à leurs yeux, et, à ce signe du mépris de la vie que notre doctrine nous inspire, ils peuvent juger qu'elle est de Dieu. »

On ne parla bientôt plus, dans la ville, que de la sainteté des prédicateurs étrangers. Le Duc Yoxitaca voulut les entendre, se souvenant, disait-il, de la tradition qui rattachait à l'Inde, comme à leur source antique, certaines doctrines des Bonzes du Japon. Cette invitation réjouit beaucoup François. Vêtu de sa vieille *loba*, et jetant par-dessus un vieux *roupão*, il partit

avec Juan Fernandez pour le palais. Le Duc l'attendait, au milieu de nombreux *fidalgos*. Il demanda à François qui l'envoyait. François répondit : « Le Dieu du ciel et de la terre. » Réponse faite à quelques autres questions de curiosité, François lut dans son livre, insistant sur les pages où se trouvaient exposés les dogmes du Jugement et des peines éternelles ; il lut le terrible chapitre où les crimes de Sodome étaient flagellés ; où de plus terribles châtiments étaient annoncés aux grands de ce monde qui les commettent : tout cela atteignait Yoxitaca, autant ou plus que les autres ; de sorte que, racontait Juan Fernandez, je m'attendais, à chaque instant, à voir le Duc donner le signal de nous couper la tête ; mais le Duc, grand personnage qu'il était, après avoir bien attentivement écouté, pendant plus d'une heure, se contenta de donner bénignement congé à François et à ses compagnons.

On parlait beaucoup, en ville, de cette audience que le Duc avait offerte, et les adversaires de François s'en irritèrent à tel point, qu'au sortir du palais, et lui et Juan Fernandez furent enveloppés de gens qui ne leur épargnèrent pas les injures et les moqueries. On criait, sur leur passage, par forme de dérision : « Les voilà, ceux qui disent qu'il faut adorer le Créateur et Sauveur du monde !... ceux qui disent que la polygamie est interdite; ceux qui appellent grand péché des choses (et ils les nommaient) que les Bonzes font et nous permettent ! » D'autres, en les apercevant, criaient : *Deos ! Deos ! Deos !* Et ce cri, aujourd'hui encore, ceux qui ne nous aiment pas le font retentir, quand nous passons, comme s'il devait nous offenser. C'est le très saint nom de Dieu, et le seul que François voulût employer, vu les sens très différents que les Japonais, suivant la diversité de leurs sectes, donnent aux mots qui dans leur langue signifient *Dieu;* et comme, pour

leur imprimer ce mot dans l'oreille et dans l'âme, François criait, souvent, à trois reprises : *Deos! Deos! Deos!* ainsi faisait la populace, pour se moquer de lui.

François poursuivit son labeur, à Yamaguchi, l'espace de deux mois, sans en recueillir grand fruit.

CHAPITRE XXIV

OÙ L'ON VERRA COMMENT FRANÇOIS ALLA A MIYACO ET REVINT A FIRANDO.

(17 décembre 1550-mars 1551)

I

Dans sa lettre de 1551, François résume ainsi les faits accomplis, de décembre 1550 à mars 1551 :

Nous demeurâmes donc bien des jours dans cette ville (Ayamanguchi), prêchant par les rues et les maisons, sans faire que bien peu de fruit ; ce que voyant, nous résolûmes d'aller à Miaco, qui est la ville principale et plus grande de tout le Japon. Nous mîmes deux mois à ce voyage, savoir, à l'aller à Miaco et au retour à Ayamanguchi. Nous y éprouvâmes bien des fatigues et courûmes bien des dangers, à cause des guerres qui agitaient les pays que nous traversâmes ; sans parler des grands froids qu'il y fait et des nombreux larrons qui infestent les chemins.

Arrivés à Miaco, nous y passâmes quelques jours, faisant des démarches pour parler au Roi, et lui demander permission de prêcher la Loi de Dieu dans son royaume ; mais nous n'y pûmes réussir ; et ne trouvant dans ce peuple aucune dispo-

tion pour ouïr la prédication de l'Évangile, soit à cause des guerres, soit pour d'autres obstacles, nous revînmes en cette ville (de Ayamanguchi).

Le détail de ces faits nous est fourni par le P. Frois et par l'Annaliste de Macao : nous donnerons, d'abord, la relation de ce dernier :

Du départ de Yamaguchi à son retour dans la même ville, François employa deux mois à aller par les villes et *lugares* principaux, tout en se dirigeant vers Miyaco : il voulait mieux connaître ce pays, afin d'y semer plus utilement l'Évangile. Se rendre à Miyaco par mer était plus commode et plus court ; il choisit, pour la raison susdite, la voie de terre.

Les grandes souffrances qu'il eut à endurer dans ce voyage, nous les connaissons par les récits du très vertueux Frère Jean Fernandez et de plusieurs autres témoins ; nous en pouvons juger aussi par notre expérience personnelle ; et cependant, nos voyages en ces mêmes régions se font dans des conditions moins défavorables. François et ses compagnons ne savaient pas les chemins ; la guerre était partout, etc. : sans une protection spéciale de Dieu, ils auraient succombé.

François, Juan Fernandez et Bernardo partirent donc de Yamaguchi au commencement de janvier 1551. Si jeune dans la Foi, Bernardo supporta la rude épreuve de ce voyage sans se jamais décourager. C'était au fort de l'hiver ; les neiges et la glace, un vent violent rendaient les chemins plus impraticables et la marche plus laborieuse. François n'avait guère que sa vieille *loba* pour se défendre du froid. Là où ils ne rencontraient ni hôtellerie ni vivres à acheter, ils recouraient à leur provision unique, savoir, au petit sac de riz grillé qui pendait à la ceinture de Bernardo ; c'est le biscuit des Japonais. François et Juan Fernandez avaient, empaquetés sur leur

dos, les ornements pour célébrer la sainte Messe, et une couverture pour la nuit. Ignorant les chemins et n'ayant pas de guide, ils se joignaient, au départ des divers lieux, à des colporteurs (*almocreves*) ou autres voyageurs, qu'ils devaient suivre à pied, courant après les montures, — et, après elles, traverser de nombreuses rivières. François eut bientôt les pieds si enflés, qu'il n'avançait qu'à grand'peine; encore, à la plante, étaient-ils, çà et là, entamés jusqu'à la chair vive.

Quand ils arrivaient en un endroit de halte, les hôteliers, les voyant si misérables, leur fermaient bien des fois la porte, et ils devaient se réfugier, pour y passer la nuit, sous un de ces hangars où s'abritent les premiers venus. Au milieu de toutes ces disgrâces, François se montrait constamment joyeux, comme s'il n'en eût pas ressenti la peine; et, de fait, ses compagnons observèrent que, durant les marches, ayant les yeux quasi toujours élevés vers le ciel, il donnait souvent de ses pieds nus contre les pierres, sans paraître le remarquer, et, le soir, voyant ses pieds ensanglantés, il s'étonnait et disait : « Qu'est-ce que cela? Où cela m'est-il arrivé? »

Plus d'une fois, faisant un trajet en barque, ils eurent à subir toute sorte d'avanies de la part des passagers, qui les repoussaient, à l'envi, dans les plus vils recoins, comme des gens indignes d'être en leur compagnie.

Ils arrivèrent enfin à Sacay, une des premières villes commerciales de Japon, que baignent, au couchant, les eaux de la mer, et, d'autre part, celles d'un immense bassin. Sacay était alors une sorte de république. Les trois voyageurs y furent fort mal reçus : personne ne voulut leur donner abri, et la populace, le long des rues, ne cessa de se moquer d'eux et de les insulter; de sorte que, ne pouvant ni prêcher ni s'abriter, ils allèrent hors la ville, en un bois de pins; là, au pied d'un pin, ils dressèrent, avec des branchages secs, çà et

là ramassés, une sorte de cabane : encore n'y trouvèrent-ils pas de si tôt le repos; car des bandes d'enfants, accourus pour voir les étrangers dont on parlait, lancèrent contre eux, avec bien des injures, une grêle de pierres. « Une seule chose, ici, trouble ma joie, disait François; c'est que nous ne pouvons pas prêcher! »

Ils poursuivirent donc leur chemin vers Miyaco. Il y avait alors guerre au Goquinay (région qui comprend cinq royaumes, un desquels est Yamaxiro, où se trouve Miyaco), entre les seigneurs de la région et la ville royale, et, à cause de cela, les chemins entre Sacay et Miyaco exposaient les voyageurs à la rencontre fréquente de gens de guerre des deux partis : c'était assez pour que de pauvres étrangers ne pussent sortir sans périls. François et ses compagnons n'y échappèrent qu'en suivant à la course, et à titre de laquais chargés de bagages, certains *fidalgos* à cheval qui se rendaient à Miyaco. La distance de Sacay à Miyaco est de quinze lieues portugaises. Les soldats, au passage, ne leur épargnèrent pas les moqueries, ni toujours les coups, mais ils arrivèrent.

Une fois à Miyaco, ils ne surent à qui s'adresser pour aboutir à parler au Roi (le *Dayri*) et au Capitan général, ou *Cubo*. Le Roi d'alors était celui qui s'appela depuis Gonaranoyn, et le Cubo, alors seigneur de Tença, s'appelait Quoguenyndono. Ils demandèrent où étaient le palais du Roi et le palais du Cubo. Arrivés aux portes, ils s'y arrêtèrent, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, attendant qu'une occasion s'offrît de pouvoir parler ou au Roi ou au Cubo. Parler au Roi était chose impossible, car le Roi ne sort jamais de son palais, et nul ne l'aborde dans l'intérieur, s'il n'est de grande condition ou de service au palais même; tout au plus lui pouvait-on faire arriver un écrit par l'intermédiaire d'un puissant ou du Cubo lui-même.

Ils se tinrent donc ainsi, quelques jours, aux portes du palais du Cubo. Ceux qui entraient et sortaient ne pouvaient ne pas remarquer les trois étrangers et leur singulier accoutrement; aussi se demandaient-ils les uns aux autres, en passant : « Qui sont ces gens? Que font-ils là? » Plusieurs leur remontrèrent qu'ils étaient fort déplacés en un tel lieu, et lorsque François avait commencé de dire quelques mots, sans l'écouter ils s'en allaient, riant du langage de François.

Le Saint, dans sa lettre de 1551, écrit, au sujet de la ville de Miyaco :

On dit qu'il y eut autrefois 180,000 maisons, et cela me paraît vraisemblable, car on voit bien que les murs d'enceinte allaient beaucoup au-delà des maisons existantes. Malgré les dévastations qui l'ont diminué, Miaco, aujourd'hui, a plus de cent mille maisons.

L'Annaliste de Macao nous fournira quelques renseignements de plus, à ce même propos, et certaines autres indications qui aident à mieux suivre les démarches de François dans la ville royale :

Miyaco, capitale de tout le Japon, siège de la cour des rois, est situé dans le royaume de Yamaxiro, un des cinq de la région de Goquinay. Peu après le passage du Bienheureux Père François, la ville, déjà fort amoindrie, fut ruinée. Nous qui allâmes au Japon vingt-six ans après que le Père François en fut revenu (1577), nous trouvâmes Miyaco bien misérable. C'étaient deux quartiers (*barrios*), formés par une seule rue courant du nord au midi, avec bien peu de ruelles transversales. Les meilleures maisons, celles de *Cughes,* étaient d'un extérieur très pauvre, et les Cughes eux-mêmes indigents et

mal vêtus. Ce qui restait du palais du Roi, depuis l'incendie et le saccagement de 1565, n'était protégé que par une enceinte faite de terre et de roseaux, et déjà ruineuse; pas de gardes qui empêchassent d'entrer ni d'arriver jusqu'à la chambre du Roi, comme nous pûmes le constater en visitant nous-mêmes ces restes du palais.

Le Miyaco, que vit le Bienheureux Père François, il nous fut aisé de l'entrevoir en examinant les ruines.

La ville proprement dite (sans parler de quatre immenses faubourgs) formait un carré de 2,764 pas géométriques de côté. Trente-huit rues principales allaient du nord au sud, et autant de l'est à l'ouest, distantes l'une de l'autre de 78 pas géométriques; de sorte que le sol de la ville était divisé en 1,444 carrés de 78 pas géométriques de côté. Quant au nombre des maisons, un dicton populaire parle des « 98,000 feux de Miyaco », sans y comprendre le nombre des feux des quatre faubourgs, qui aurait été 108,000; en tout, 206,000 feux.

Hors la ville, au sud-est, en une plaine appelée Tocufara, le palais du Cubo, et, aux environs, les maisons ou palais de divers personnages.

Dans la partie supérieure de la ville, à l'est, le palais du Roi, enfermé dans une grande enceinte carrée, et, aux abords, les palais de seigneurs ou patriciens, appelés Cughes.

L'Annaliste de Macao décrit ensuite la nouvelle ville de Miyaco, celle qu'il avait sous les yeux en 1633. Les premiers travaux de restauration dataient alors de bien des années.

II

La relation du P. Frois doit être considérée, croyons-nous, comme plus exacte, là où l'on y rencontrerait des assertions, des faits en divergence ou contradiction avec les récits de l'Annaliste de Macao. Le P. Frois intitule son quatrième chapitre : — *Comment le Père Maître François alla d'Ayamanguchi à Miaco, et revint de Miaco à Firando.*

Du même écrit du Frère Juan Fernandez, je tire ce que renfermera le présent chapitre. J'ai, du reste, appris de sa bouche ces mêmes choses, à l'occasion des entretiens que j'eus avec lui à Yocoxiura et à Firando :

Le Père Maître François jugea nécessaire, pour l'exécution de ses pieux desseins, de poursuivre son chemin vers Miaco. Nous partîmes donc de Ayamanguchi, huit jours avant la Noël de 1550. Bien des fois, nous eûmes la neige jusqu'au genou et plus encore. Un homme que nous rencontrâmes sur ce chemin nous dit : « Si vous êtes de Fengicu (temple des cieux), vous autres, pourquoi ne dites-vous pas à ceux de là-haut de ne pas jeter sur la terre tant de neige ? » La nuit, nous avions un froid si vif et si pénétrant, que le Père François étendait sur nous deux les nattes qui tenaient lieu de planches ; mais cela même ne nous réchauffait pas. Nous avions à traverser des rivières très froides (*rios frigidissimos*), où l'eau atteignait quelquefois à la ceinture ; encore le Père François, par tous ces chemins, allait-il déchaux (*descalço*) : cela dura jusqu'à un port où nous embarquâmes pour aller à Sacay.

Dans ce bateau, nous fûmes, jour et nuit, assis sur le pont

(*coberta*), en compagnie de jeunes hommes, marchands, qui nous traitaient fort mal de paroles. Un d'eux, ayant surpris le Père assis à sa place, se mit en une grande colère et lui dit toute sorte d'injures ; à quoi le Père ne répondit rien ; il se contenta de le regarder, en donnant à son visage une expression de tristesse. Un autre de ces jeunes hommes, garçons marchands (*mancebos mercaderes*), se faisait un passe-temps d'outrager le Père François ; il lui parlait, tantôt comme à un niais (*a necio*), tantôt comme à une brute (*a bruto animal*). Une fois, Maître François, avec cette expression de douce tristesse sur le visage, dont j'ai parlé, lui dit : « Pourquoi me parlez-vous ainsi ? Sachez que je vous aime beaucoup, et que je voudrais bien vous enseigner le chemin du salut ! » Mais le jeune homme ne fit aucun cas de ces paroles.

En un port qui se rencontra sur ce chemin, un homme de distinction ouït dire que nous étions de Tengicu. Il eut, à cause de cela, compassion de nous, et il nous remit une lettre pour un de ses amis marié à Sacay ; il le priait de nous joindre à quelqu'un qui se rendrait de Sacay à Miaco. Arrivés à Sacay, nous remîmes la lettre au destinataire, et celui-ci, après nous avoir donné l'hospitalité dans sa maison, nous joignit à la suite d'un *fidalgo* qui allait à Miaco. Marchant en sa compagnie, nous devions être garantis contre l'attaque des larrons qui se rencontraient sur ce chemin. Le *fidalgo* voyageait en litière avec ses pages, et les serviteurs (*moços de esporas*) allaient à pied après eux. En la compagnie de ces derniers, le Père Maître François courait. Il avait la tête coiffée à la siamoise (*atada a cabeça com hum birro de Siao*). Jamais, en aucun temps, je ne le vis se montrer plus gai qu'en cette occasion-là. Ce fut donc ainsi, en galopant (*a galope*), qu'il fit les dix-huit lieues qui séparent Sacay de Miaco.

Arrivé à cette ville, qui est la capitale de tout le Japon, le Père Maître François ne trouva pas le pays disposé comme il l'eût souhaité, pour l'accomplissement de ses projets : la guerre avait partout mis le trouble. Le *Cubosama* lui-même était sorti de la ville avec les principaux seigneurs. Le Père Maître François avait une lettre pour quelqu'un qui, à Miaco, devait lui donner l'hospitalité ; il la remit, et cet homme, le lendemain, le dirigea, accompagné d'un garçon (*moço*), vers la résidence d'un sien gendre, à dix-huit ou vingt lieues de là. Sur ce chemin, les enfants et le bas peuple que nous rencontrions criaient après nous, se moquaient de nous et nous disaient force injures ; les plus petits enfants eux-mêmes, dans les rues, faisaient cela et se riaient des deux étrangers.

Le Père François ne demeura guère chez le gendre de son hôte. Il revint à Miaco, pour tenter d'avoir audience du *Vó, roi* universel de tout le Japon, qui vivait, sans faste ni état, retiré dans un vieux palais; or, comme le Père était vêtu fort pauvrement, on lui demanda d'abord s'il apportait quelque présent pour sa visite. Il répondit que les présents qu'il avait apportés étaient restés à Firando, mais qu'il les en *ferait* venir, pourvu qu'on lui permît de visiter le Vó, pour les lui présenter. Sa réponse ne fut pas bien accueillie. Le Père François, d'ailleurs, eut lieu de se convaincre que le plus puissant des seigneurs qu'il y eût alors au Japon était le roi de Ayamanguchi. Il résolut donc de s'en retourner, puisque le pays, évidemment, n'était pas dans la disposition requise, pour que l'on y pût répandre la semence évangélique. Il ne fut donc que onze jours seulement dans la ville de Miaco, et nous reprîmes le chemin de Sacay.

Tous ceux qui, après François et son digne frère, Juan Fernandez, vinrent évangéliser le Japon, ne se lassent pas d'admirer l'héroïsme des deux premiers

apôtres : en 1558, Belchior Nunez écrira aux Pères de Portugal :

Le P. Maître François (qui est dans la gloire) ne parlait pas de ses souffrances ; mais, au Japon, j'ai pu comprendre qu'elles furent bien grandes : voyager toujours à pied ; prêcher, sans relâche, dans les rues, dans les maisons des *fidalgos*, dans les monastères des Bonzes ; n'avoir pas d'autres aliments que ceux des Japonais (et c'est déjà une pénitence) ; d'autre défense contre le froid qu'une couverture sur le dos ; aller, quasi toujours, nu-pieds, tant il y a de rivières et ruisseaux à traverser, en un pays où les pluies sont continuelles ; servir de valet aux fidalgos et porter leurs bagages, en courant après leurs montures, seul moyen de ne pas tomber aux mains des larrons ; recevoir, bien des fois, coups de poings et coups de pierres, ce fut, au Japon, la vie du Père Maître François.

Le Frère Fernandez, son interprète, me racontait : « Telle était la liberté, la hardiesse du langage du Père, quand il reprochait aux *fidalgos* leurs honteux désordres, que je me disais : « Il veut, à tout prix, mourir pour la Foi de Jésus-Christ. » Pour moi, obligé de les tutoyer, parce que le Père me l'ordonnait, je ne m'attendais qu'à être égorgé ; et lui me disait : « Voyez comme ils honorent leurs Bonzes ; s'ils ne viennent à nous honorer plus encore, jamais ils n'accepteront notre doctrine ; nous montons dans leur estime, en méprisant la vie. » Et, de fait, aujourd'hui, tous les Japonais qui connurent le Père Maître François le tiennent pour un Saint.

Cosme de Torres, un héros lui aussi, n'admirait pas moins : une de ses lettres, de l'année 1551, exprime bien ce noble sentiment : nous n'en retrancherons

pas les premières lignes parce qu'elles résument les faits, depuis l'arrivée de François au Japon :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur soient toujours en nos âmes.

La nécessité où je me trouve d'être aidé de mes très chers Pères et Frères m'oblige, sans parler d'autres motifs, de vous écrire ce que Notre-Seigneur opère en ces contrées.

Le Père Maître François, l'année que nous arrivâmes au Japon, vous raconta, en une longue lettre, ce qui nous était arrivé en chemin, et il vous renseigna sur plusieurs des choses que nous observâmes ici : faute d'entendre la langue et d'avoir pu considérer le tout par nous-mêmes, nous étions alors moins bien informés que nous ne le sommes aujourd'hui.

A Cangoxima, lieu de notre premier débarquement, il se fit quelques chrétiens, avec lesquels nous demeurâmes un an, parce que le Seigneur du pays, qui nous avait promis une embarcation pour nous rendre à Miaco, ville principale du Japon, nous conseilla, depuis, d'attendre la fin d'une guerre déjà engagée. Ce que voyant, le Père Maître François, dont le cœur est toujours ardent du feu de la charité, nous fit passer à cent lieues de là, à Firando, pour y travailler au salut des âmes. On nous y reçut bien, grâce à la présence des Portugais, qui s'y trouvaient depuis deux mois, occupés à charger leur navire. Quelque temps après, le Père Maître François voulut aller explorer le pays, et voir en quels endroits il serait plus à propos de semer la parole de Dieu : il partit donc, accompagné du Frère Juan Fernandez. Je demeurai à Firando, et vous pouvez imaginer, mes Pères et mes Frères, combien il m'en coûta d'être ainsi séparé du Père Maître François, vu surtout que je n'ignorais point à quels périls ils étaient exposés, et quelles souffrances ils affrontaient; ils s'éloignèrent, en effet, à la fin d'octobre, c'est-à-dire, à l'heure ou commencent les

grands froids et les neiges. Mais tel est le feu d'amour de Dieu et de zèle pour la propagation de la Foi, qui brûle au cœur du Père François, que rien ne put l'arrêter, ni le froid, ni les neiges, ni la crainte d'aller ainsi au milieu de populations inconnues. Que n'eurent-ils pas à souffrir! Naviguant, ils devaient se tenir tapis dans la cale des embarcations. Sur terre, ignorant les chemins, ils se mettaient, comme valets, au service de voyageurs à cheval, et couraient après eux. Le soir, ils arrivaient trempés, harassés, affamés, en des hôtelleries où il n'y avait pour eux ni abri, ni autre secours quelconque. Si rigoureux était le froid, qu'ils en avaient les jambes enflées. A cela s'ajoutaient souvent les insultes : dans les rues, sur les places, les enfants leur jetaient des pierres.

Maître François n'en prêchait pas moins l'Évangile. Ce sont là des ardeurs de zèle que vous ne sauriez imaginer; il faut les voir; ses œuvres, plus que ses paroles, nous animent, et quels que soient nos travaux et nos peines, nous demeurons bien confus, quand nous les comparons aux siens. Je ne vous les raconte pas en détail ; ce serait trop long. Durant les quatre mois qu'il a voyagé dans ce pays, il est toujours allé à pied, et souvent sans chaussures.

III

Le retour de Miyaco à Firando ne fut pas moins laborieux que le voyage de Yamaguchi à Miyaco.

Ecoutons le P. Frois, ou plutôt Juan Fernandez :

S'il y avait eu beaucoup à souffrir, au commencement de l'expédition, en allant de Firando à Yamanguchi et d'ici à Miaco, à cause des mauvais chemins et des privations de toute

sorte, les souffrances furent bien plus grandes, au retour. C'était au mois de février, savoir, durant la période des plus grands froids, neiges, gelées et vents; et il n'y eut pour nous ni abri ni secours.

Des auberges, le Père prenait quelques fruits secs, qu'on lui donnait pour son argent; il les avait sur la poitrine (*no seio*) ou dans les manches; et là où, sur notre chemin, dans les rues, nous rencontrions des enfants (*meninos*), il les leur donnait et leur donnait sa bénédiction; et quand des hommes ou femmes lui parlaient de leurs infirmités ou des maladies de leurs enfants, il leur écrivait un évangile et leur disait : « Portez-le sur la poitrine, — et vous serez guéris. »

Dans ce voyage et ces grandes fatigues, savoir, de son départ de Firando à son retour au même lieu, le Père François fut plus de quatre mois, — allant toujours à pied et quelquefois déchaux.

L'Annaliste de Macao, de son côté, reprend :

On ne pourrait donc évidemment s'aboucher ni avec le Roi ni avec le Cubo. L'heure n'était pas venue de prêcher l'Évangile à Miyaco : François s'éloigna donc et prit une barque, à Toba, pour Sacay. Toba est tout proche de Miyaco. « Tandis que la barque s'avançait sur la rivière, contait Juan Fernandez, le Bienheureux Père ne pouvait détacher ses yeux de la ville, et il redisait, avec grande émotion : *In exitu Israel de Egypto*... et quelques autres versets du même psaume. »

Douze ans plus tard, beaucoup d'âmes, à Miyaco, grâces aux prières et mérites du Saint, reçurent la lumière de l'Évangile : la ville devint une Judée sanctifiée, un royaume de Jésus-Christ, une terre natale de glorieux martyrs; et l'on compta des multitudes de chrétiens, non seulement dans la région de Miyaco et de Sacay, mais dans tout le Goquinay.

En arrivant à Sacay, il y trouva un vaisseau qui le ramena à Firando, au mois de février 1551. — Le Père Cosme de Torres dit que, durant ce voyage, François « fit quelques chrétiens »; et il est vrai que le Saint mettait à profit toute occasion d'instruire et de sauver les âmes : à cette époque sûrement remonte la conversion à la Foi de Reoqueifibra et de Fibra Sôsat, tous deux de Sacay.

L'Annaliste de Macao vit, de ses yeux, une chrétienté prospère, à Miyaco : le P. Organtini la contemplait, en 1577, quand, le 20 septembre de cette année, il écrivait au P. Valignani :

Du commencement du Carême au jour présent, il s'est converti à notre sainte Foi, dans ce pays, plus de sept mille âmes, et nous avons espérance de beaucoup plus de conver-versions prochaines. Nous sommes, ici, deux Pères et un Frère; nous ne pouvons suffire au travail. Le bien qui s'opère, en cette région, se répand au loin, car elle est comme la terre des plus doctes et des plus nobles entre les Japonais. Nous avons bâti une église, en l'honneur de l'Assomption de Notre-Dame, nous souvenant que ce fut le jour de l'entrée du Père François de Xavier au Japon. L'église est fort belle; elle charme les yeux, non seulement des fidèles, mais des païens. Plus personne, ici, qui dise mal de notre sainte Foi, et cette bonne odeur de l'Évangile va s'étendant de toutes parts, etc.

Organtini, après d'autres, recueillait, dans la joie, ce que François et ses compagnons avaient semé dans les larmes : pas de moisson joyeuse, dans les champs de l'apostolat, que n'aient précédée de douloureuses semailles. Nous verrons bientôt François quitter sa vieille *loba,* qui parut ne pas avoir bien

servi son zèle, à Miyaco; ce ne sera pas qu'il ait rien perdu de sa foi à la divine vertu de la pauvreté et des humiliations; *il y a temps pour tout;* mais la Croix demeurera toujours la vraie source, le vrai principe de la fécondité ou de la bénédiction des travaux apostoliques, alors même qu'il deviendra opportun que l'apôtre s'humilie et se crucifie moins, au-dehors.

Ainsi, à Firando, Cosme de Torres commençait à recueillir le fruit de ses labeurs. Il écrit, en 1551 :

Rentré à Firando, le Père François y trouva un grand nombre de nouveaux baptisés; mais il s'y arrêta peu, et s'en alla, avec Juan Fernandez et deux Japonais, à Ayamanguchi, grande ville à cent lieues de Firando, résidence du seigneur de la contrée. Il lui devait présenter des lettres du Gouverneur des Indes et de l'Evêque de Goa, et lui offrir des objets, de peu de valeur en Europe, mais fort appréciés des Japonais, une épinette, une montre, etc.

Le Frère Fernandez cite quelques-unes des conversions plus notables, obtenues à Firando :

Rentré de Miaco à Firando, François se procura des habits meilleurs que ceux dont il avait usé jusque-là ; l'expérience lui avait appris qu'il n'était pas à propos, vu l'esprit des Japonais, d'aller à eux avec des dehors pauvres, misérables ; le peuple et les grands s'en offensaient également, ou jugeaient, par cet extérieur, que ceux qui l'avaient ne méritaient que mépris.

Bien grande fut la joie que nous ressentîmes, quand nous nous vîmes réunis de nouveau à Firando. Durant ce temps des voyages du Père François, le Père Cosme de Torres n'était

pas resté oisif. Il avait travaillé à faire chrétiens le maître de la maison où il était logé, avec sa femme, ses fils, toute la famille. Cet homme s'appelait Taniguchi ; on lui donna, au baptême, le nom de Thomas. Depuis, le Père Cosme baptisa son père et quelques autres de la parenté ; puis, Jean de Yquienqui, qui fut père de notre Frère Tomé. Il baptisa aussi le père et l'aïeul de Juan : celui-ci fut le premier lettré qui, à Firando, s'appliqua à étudier et pénétrer à fond les beautés de la Religion chrétienne. Le Père Cosme en avait baptisé plusieurs autres, parmi lesquels était D. Geronymo, père de D. Antonio : autant de choses qui remplirent de joie le Père Maître François.

Mais, ayant compris le grand fruit qui se pouvait faire à Yamanguchi et par tous les royaumes soumis à l'autorité de Vochidono, il résolut d'y retourner, sans retard, en compagnie de Juan Fernandez. Cosme de Torres devait bientôt l'y joindre[1]. Ce départ causa bien des larmes aux chrétiens de Firando ; mais le Père Maître François leur donna espérance que, de l'Inde, il les pourvoirait de quelqu'un qui demeurerait auprès d'eux, pour les cultiver et accroître leur nombre.

1. Ici, nous adoucissons les termes du P. Frois, car il parle comme si Cosme de Torres était parti de Firando avec le Saint. Cosme de Torres ne fut appelé par François à Yamaguchi qu'au mois de septembre suivant.

CHAPITRE XXV

OU L'ON RACONTE LES DERNIERS TRAVAUX DE FRANÇOIS DE XAVIER A YAMAGUCHI.

(Mars à septembre 1551)

I

Ces travaux, François de Xavier les résume ainsi, dans la lettre de 1551 :

Revenus à Ayamanguchi, nous avons remis au Roi les lettres amicales et les présents du Vice-roi de l'Inde et de l'Évêque de Goa. Le Roi, fort satisfait des présents et des lettres, nous a offert, en retour, une grosse somme d'argent : nous la lui avons renvoyée, et lui avons fait dire que le plus agréable don qui pût venir de sa main aux deux étrangers serait de leur permettre de prêcher la Loi de Dieu dans ses Etats, et de permettre à ses sujets de l'embrasser ; rien ne pouvant autant nous plaire.

Le Roi a très bien accueilli notre requête : il a fait afficher, en plusieurs endroits de la ville un décret portant qu'il agréait que la Loi de Dieu fût prêchée dans ses États, et que ceux qui voudraient l'embrasser le pussent faire librement. Il nous a, de plus, donné un monastère inoccupé.

Bien des gens arrivaient à nous pour s'instruire ; nous prêchions, deux fois le jour, et de très longues disputes venaient ensuite, à ce propos ; nous ne cessions ou de prêcher, ou de résoudre les difficultés qu'on nous proposait. Des Bonzes, en bon nombre, des *Fidalgos* assistaient à nos instructions avec la foule de gens du peuple. Notre logis ne désemplissait pas d'hommes, et plusieurs n'y pouvaient trouver place. Les difficultés furent si bien poussées, que les réponses manifestèrent aux opposants la fausseté de leurs lois et la vérité de la Loi chrétienne. Enfin, après bien des jours de ces disputes, ils se déclarèrent vaincus et commencèrent de venir à la Foi de Jésus-Christ. Les premiers furent ceux qui avaient le plus ardemment combattu ; entre lesquels, beaucoup de *Fidalgos* qui, une fois chrétiens, se sont montrés nos amis, au-delà de tout ce que je pourrais dire.

Ces nouveaux chrétiens nous ont bien fait connaître le fond des doctrines, ou plutôt des inepties, très diverses, des neuf sectes religieuses du Japon, et cette connaissance nous a permis d'en étudier et d'en faire une réfutation meilleure. Chaque jour, nos interrogations, nos arguments, procédant de cette connaissance nouvelle, déconcertaient à tel point les Bonzes et autres ennemis de la Loi chrétienne, qu'ils n'osaient plus ouvrir la bouche. Les chrétiens, voyant les Bonzes muets, s'affermissaient dans la Foi, et d'autres venaient se joindre à eux, ou se détachaient peu à peu de vieux enseignements sans consistance. Les Bonzes, sans doute, s'en irritaient et reprochaient aux néophytes, comme un crime, l'abandon qu'ils faisaient de la religion des aïeux, pour une religion nouvelle ; mais on leur répondait : « Nous embrassons la Loi chrétienne, parce que nous la jugeons plus conforme que la vôtre à la droite raison, et que ces étrangers répondent à nos difficultés, tandis que vous ne pouvez répondre aux leurs. »

Ces Japonais sont souverainement curieux, avides de s'instruire, au plus haut point : ils ne cessent de s'entretenir de leurs difficultés et de nos réponses; ouïr choses nouvelles, surtout en matière religieuse, c'est leur goût le plus vif : on nous a dit qu'avant même notre venue, ils étaient en perpétuelles disputes, au sujet de leurs sectes et de la prééminence que chacun attribuait à la sienne; mais, depuis qu'ils nous ont entendus, laissant tout cela, ils ne disputent plus que sur la Loi chrétienne, et c'est chose admirable qu'en une si grande ville, dans les maisons et au-dehors, la Loi de Dieu soit ainsi l'objet des entretiens de tous. Si je voulais entrer dans le détail des questions qu'ils soulèvent, je ne finirais pas.

Les Japonais estiment fort la sagesse des Chinois, au fait de la religion, des mœurs, des lois civiles : aussi opposaient-ils à nos prédications cet argument : « Si ce que vous dites est la vérité, d'où vient que les Chinois l'ont ignoré? »

Après donc bien des discussions, le mouvement d'entrée dans l'Église de Jésus-Christ a commencé, et parmi le peuple, et parmi les *Fidalgos* : il s'est fait, en deux mois, cinq cents chrétiens au moins, et le nombre augmente chaque jour. Grand sujet de joie et d'action de grâces à Dieu, que tant d'âmes s'attachent ainsi à Jésus-Christ et dénoncent les tromperies des Bonzes et les secrets de leurs livres et de leurs sectes. Nos néophytes, en effet, appartenaient à des sectes de différentes doctrines, et les plus instruits parmi eux nous les exposent : à défaut de ces révélations, je n'aurais pu assez les connaître pour les bien réfuter.

Il n'est pas croyable combien ces chrétiens nous aiment : ils viennent et reviennent chez nous, s'enquérir de ce qu'ils pourraient faire pour nous être agréables : le Japonais est, je crois, naturellement serviable, et les chrétiens se montrent tels pour nous, à l'excès. Plaise à Dieu, dans sa miséricorde,

les en récompenser et nous donner à tous le bonheur céleste.
Ayamanguchi (mai 1551).

L'année d'après, François écrivit son dernier mot sur le Japon, les Japonais et ses travaux à Ayamanguchi :

Le Japon est un pays immense, tout composé d'îles; on y parle une langue unique : elle n'est pas très difficile à apprendre. La découverte du Japon par les Portugais date de huit ou neuf ans. Le pays n'a qu'un seul Roi; mais les Seigneurs, depuis cent cinquante ans, se sont soustraits à son autorité, et de là de perpétuelles guerres.

Les Japonais aiment l'honneur, la gloire, surtout celle des armes; ils se tiennent pour le plus vaillant des peuples. De fait, ils sont fort belliqueux et toujours à se battre. Personne plus qu'eux n'aime les armes : à la maison comme par les rues, ils portent épées et poignards, enrichis d'argent et d'or; la nuit, ils les suspendent à portée de leur main. Les chevaux ne manquent pas; mais c'est à pied surtout que les Japonais combattent. Leurs archers sont très adroits. Avoir de belles armes, de beaux habits, de nombreux valets, c'est à cela qu'ils dépensent leur bien; nul n'a souci de thésauriser. Fort polis entre eux, ils ne le sont pas à l'égard des étrangers : ils les méprisent.

Ils ont l'esprit tellement curieux, qu'ils en deviendraient importuns; ils interrogent et argumentent sans savoir finir, jaloux d'avoir réponse à tout et de communiquer à d'autres ce qu'on leur a répondu.

La plupart, hommes et femmes, les nobles en particulier et les marchands, savent lire. Les nobles et les riches ont des précepteurs domestiques pour leurs enfants; les autres font

instruire leurs garçons dans les monastères des Bonzes et leurs filles dans ceux des Bonzesses. Les caractères de l'écriture des femmes sont autres que ceux de l'écriture des hommes.

Les Japonais ignorent la rondeur de la terre; ils ne savent rien de l'astronomie, rien des causes de nombreux phénomènes. Interrogés par eux au sujet de la pluie, de la foudre, des comètes, etc., nos réponses les charmaient, et ils nous tenaient pour grands savants; ce qui nous a bien servi pour leur faire mieux agréer notre enseignement religieux.

Grand est le nombre de ces sortes de religieux et religieuses, que l'on appelle Bonzes et Bonzesses. Il y en a de deux habits, — gris et noir; et les Bonzesses de chacun des deux habits dépendent des Bonzes du même habit. Le nombre de ces Bonzes et Bonzesses est tellement considérable, qu'on ne le peut croire qu'après avoir vu. Je tiens de bonne source que tel petit Roi a dans ses États jusqu'à huit cents de ces monastères, chacun desquels compte au moins trente sujets; et beaucoup plus nombreux sont les monastères où vivent quatre, six, huit sujets. Du reste, entre noirs et gris, division profonde : ceux-ci ne supportent pas les noirs, qu'ils traitent d'ignorants et de fripons.

Un autre principe de division se trouve, au sein même de chaque famille, dans la diversité des sectes auxquelles tous les Japonais se rattachent : elles sont au nombre de neuf, venues originairement de la Chine. Les Japonais ont dans leurs Livres l'histoire des fondateurs des neuf sectes : ce furent des hommes qui, au dire des Japonais ou de leurs livres, passèrent deux et trois mille ans à faire pénitence en des lieux déserts. Les deux principaux, desquels procèdent les autres, seraient Xaca et Amida. Libre à chacun d'adhérer à la secte

qu'il préfère, et, dans une même maison, plusieurs sectes ont ainsi leurs adhérents : de là, sinon des brouilleries, du moins des controverses dans les familles. Une seule, entre ces sectes, nie l'immortalité de l'âme : ceux qui la suivent sont méprisés des autres sectes, et ce sont, en effet, des scélérats dignes de tout mépris ; le nom même d'enfer n'est pas toléré chez eux. Les Bonzes et Bonzesses d'habit gris et la majeure partie du peuple vénèrent Amida ; les autres, sans dédaigner Amida, honorent davantage Xaca. J'ai diligemment recherché si cet Amida et ce Xaca furent d'anciens Sages, et j'ai prié de nos chrétiens d'écrire ce que l'on savait de leurs vies : il résulte pour moi de ces écrits que Xaca et Amida ne furent pas des hommes, mais de monstrueuses inventions du Diable. Xaca serait né huit mille fois ; les deux auraient vécu des milliers d'années, et il serait long d'exposer les fabuleux, les impossibles prodiges qui se racontent à leur sujet. Que ceux qui liront ma lettre nous obtiennent, je les en prie, de Jésus-Christ Notre-Seigneur victoire contre les deux diables Xaca et Amida : j'attends cela de leur zèle pour la gloire de Dieu.

Les Bonzes persuadent aux Japonais que s'ils invoquent avec confiance les fondateurs de leurs sectes, ils n'ont pas à craindre les châtiments qui seraient dus à leurs péchés : ces patrons les tireraient, au besoin, de l'enfer même ; eux, d'avance, expièrent, par de terribles et de longs tourments, les péchés de ceux qui devaient ne pas faire pénitence.

Chaque secte a ses lois ou ses préceptes : telles en ont jusqu'à trois cents, jusqu'à cinq cents. Il en est cinq de communs à toutes : — Ils défendent de tuer, et de manger aucune chair tuée, — de voler, — d'adultérer, — de mentir, — de boire du vin. Mais les Bonzes et Bonzesses enseignent au peuple et lui persuadent que l'observation de ces préceptes est impossible aux séculiers, engagés dans les affaires, et qu'ils prennent,

eux, la charge des peines que la violation des préceptes attirerait sur d'autres ; à la condition que ceux-ci les pourvoiront de maisons, de monastères, de rentes annuelles, de tout l'argent que leurs nécessités requièrent, et qu'ils honoreront leur personne. Moyennant cela, eux se chargeront de l'observation des préceptes au nom du peuple. Les riches donc, les puissants ont tout accordé aux Bonzes, pour s'acquérir le droit de pécher à leur guise. De là, grand crédit pour les Bonzes, que tous vénèrent, comptant que leurs prières, adressées aux patrons des sectes, tirent les âmes de l'enfer... : c'est à confirmer le peuple dans cette persuasion que tendent les sermons qu'ils lui font, en des jours marqués...

Les Bonzes prêchent eux-mêmes leur sainteté, leur fidélité à accomplir les cinq préceptes : rien de plus faux cependant; car la plupart mangent de la viande, boivent du vin ; leurs mensonges sont continuels, et ils se livrent à toutes les abominations de l'impudicité, y compris la plus révoltante, de laquelle ils prêchent qu'elle n'est point péché ; de sorte que cette peste est commune, le peuple disant : « Ce que font les Bonzes, nous pouvons le faire. » Anciennement, Bonzes et Bonzesses convaincus d'avoir violé un des préceptes étaient punis ; mais il ne reste plus rien, aujourd'hui, de cette loi ou coutume antique...

Le Saint achève de révéler la grossière incontinence des Bonzes et Bonzesses, que d'autres crimes, comme l'infanticide, n'empêchent pas d'être notoire, et il revient à leur cupidité, non moins grossière, qui demande toujours sans jamais rien donner ; qui condamne irrémédiablement à l'enfer le pauvre, parce qu'il ne les peut enrichir, ou dresse plus d'obstacles au salut devant les femmes, pour les con-

traindre à jeter dans leurs mains plus de largesses. Le temps lui manque pour énumérer une multitude d'autres impostures, imaginées par les Bonzes : ils promettent, à qui leur donne, restitution décuplée en l'autre monde, et ils la garantissent par billets, que leurs dupes gardent précieusement et se font mettre dans la main, à l'heure de la mort, etc. « Je ne saurais, dit le Saint, sans gémir et m'indigner, considérer et la fourberie de ces hommes, et l'honneur que leur rend une multitude abusée. »

François expose ensuite les doctrines, ou plutôt les ignorances religieuses des Japonais :

J'ai longtemps et diligemment recherché si les Japonais avaient jamais eu connaissance de Jésus-Christ, et je me suis convaincu, par leur témoignage et celui de leurs livres, qu'ils n'entendirent jamais parler de Lui. Tout ce que j'ai vu, se rapportant au Christianisme, est une croix blanche qui figure dans les armes du Roi de Cangoxima.

De la création du monde et des âmes, aucune des neuf sectes (chose étrange) ne dit mot. Elles admettent un lieu de récompense pour les bons, un lieu de châtiment pour les mauvais ; mais qui récompense ou punit, elles ne le disent pas. Elles s'arrêtent à leurs Fondateurs, et aux peines qu'ils endurèrent pour sauver la multitude de ceux qui n'expieraient pas leurs péchés. Le soleil, la lune, les étoiles, la terre et la mer, toutes choses n'auraient aucun principe hors d'elles-mêmes, au jugement des Japonais : de là, pour eux, grande stupéfaction quand nous leur parlions du commun Principe et de l'Auteur de toutes choses, esprits et corps : « Si cela était, nous disaient-ils, les Chinois, de qui nous viennent les doctrines religieuses, ne l'auraient pas ignoré. » Ils nous interrogeaient

donc beaucoup, au sujet de ce premier Principe : « Est-il bon ou méchant?... Le même est-il principe des bons et des méchants?... Si Dieu est bon, comment a-t-il pu créer des démons, qui sont méchants?... Si Dieu a créé les hommes pour les sauver, pourquoi permet-il au démon de les persécuter et de les tenter?... Si Dieu est bon, il aurait dû créer les hommes, non point faibles et inclinés au mal, mais exempts de toute misère?... Si Dieu était bon, il n'aurait pas creusé cet enfer, où ceux qui y tombent n'ont plus de miséricorde à espérer dans leurs supplices?... Si Dieu était bon, il n'aurait pas imposé à l'homme des lois aussi difficiles à observer que le sont les dix Commandements?... Nos doctrines sont plus empreintes de clémence : ceux qui les enseignèrent les premiers peuvent, si nous les invoquons, nous tirer de l'enfer... Si Dieu est bon, pourquoi ne s'est-il pas révélé aux Japonais, avant votre venue? Pourquoi a-t-il, en quelque sorte, trahi nos aïeux, leur dérobant la connaissance de la vérité, pour qu'ils tombassent nécessairement dans l'enfer?... »

François résolvait ces difficultés, comme les résolvent les Docteurs, et comme les résout un enfant grandi dans la lumière du Christianisme. Ainsi, il répond à la dernière « que Dieu ne demande à personne plus qu'il n'a pu ou ne peut donner; que les Japonais n'ont pas eu à Lui rendre compte de vérités qu'ils ignorèrent; mais oui bien de la violation des préceptes de la Loi naturelle, gravée par Dieu même dans le cœur de tous les hommes. »

François reprend :

Entre les Bonzes, il en est d'une intelligence très pénétrante, qui se préoccupent de leur destinée, et appliquent leur esprit à

la considération de questions graves : ceux-là tombent en un étrange abattement, parce qu'ils ne voient dans leurs doctrines rien qui puisse aider au salut de l'âme. De tels esprits, l'exposé de la Loi divine les ravit. Il s'en rencontra un, à Ayamanguchi, qui avait étudié, de longues années et avec distinction, à l'Université de Bandu. Avant de nous connaître, il songeait à se faire Bonze ; mais, changeant de dessein, il s'était marié, et ce qui l'avait déterminé à ne pas s'adjoindre aux Bonzes c'était, disait-il, que toutes les religions du Japon lui apparaissaient vaines et fausses ; n'en faisant plus aucun cas, il voulait se dédier au culte du Créateur de l'univers. Depuis, mieux éclairé, il s'est fait chrétien, à la grande joie des néophytes, la ville entière le considérant comme docte entre tous.

Souvent, lors du premier séjour à Ayamanguchi, nous eûmes à subir, dans les rues, des outrages, de la part de la populace et des enfants.

Le voyage à Miaco nous prit deux mois, et nous n'y parvînmes qu'à travers bien des périls et au prix de rudes fatigues. Voyant que nous ne pouvions arriver jusqu'au Roi, et qu'une immense agitation de guerre ne permettait pas aux gens de prêter l'oreille à des prédications religieuses, nous nous hâtâmes de retourner à Ayamanguchi. Là, le Roi, grâce aux lettres et aux présents que nous avions apportés de l'Inde et de Malaca, nous autorisa à prêcher la Loi de Dieu, et permit à ses sujets de l'embrasser ; il nous assigna, en même temps, logis dans un monastère. Dès lors, par de quotidiennes instructions, accompagnées de disputes avec Bonzes, sorciers et autres pareilles gens, nous emmenâmes bien du monde à la Foi de Jésus-Christ ; entre ces néophytes se trouvèrent quelques nobles. Certains nouveaux chrétiens, plus instruits, nous éclairèrent sur le fond des sectes japonaises

et de leurs doctrines ; ce qui nous suggéra des arguments plus aptes à les démolir. Se voyant livrés par les leurs et convaincus devant le peuple, les Bonzes crevaient de dépit, et le comble de leur affliction était de s'entendre dire par nos chrétiens : — « Nous sommes passés à la religion nouvelle, pour avoir acquis la certitude que ce que nous avions appris des Bonzes est insoutenable erreur. »

Dans l'espace de deux mois, nous avons baptisé cinq cents personnes, et chaque jour, grâce à Dieu, en amène d'autres. Tous mettent grand zèle à nous découvrir les fourberies des Bonzes, les fables de leurs sectes, et ils nous témoignent tant de bienveillance et de respect, qu'ils sont, nous n'en pouvons douter, de vrais et solides chrétiens. Quant aux Bonzes, ils se réconcilieront difficilement avec nous : trop décisives, pour cela, ont été nos disputes sur l'enfer ; ils ont été réduits à le confesser : « Nous ne pouvons tirer personne de l'enfer, mais si nous ne prêchons pas que nous le pouvons, il ne nous reste qu'à mourir de faim. » Et il est vrai que bien dès gens leur reprochent de les avoir ainsi trompés ; ils perdent beaucoup de leurs disciples, qui laissent la vie de Bonze pour la vie civile, et des chrétiens me disaient, à Yamanguchi : « Des cent monastères de Bonzes et Bonzesses, qu'il y a dans cette ville, un grand nombre vont se fermer, faute d'aumônes. »

Ce n'est pas que les Bonzes n'aient opposé leurs prédications aux nôtres. Dans les grandes assemblées de leurs fidèles, ils se répandaient en injures grossières et contre notre Dieu, et contre nous : « Leur Dieu, disaient-ils, personne jamais ne le connut ni n'en ouït parler : ce ne peut-être qu'un grand et abominable démon, et eux sont ses disciples. Gardez-vous donc de recevoir les sacrements de Jésus-Christ : le jour où il sera reconnu pour Dieu, c'en est fait du Japon » ; et, se jouant du nom de *Deos*, ils ajoutaient : « *Deos*, c'est *Dajos* » :

ce mot *dajos* signifie : mensonge. Mais tous ces blasphèmes se tournaient, grâce à Dieu, contre eux, et le peuple ne venait que davantage à nous, disant : « C'est par envie que les Bonzes parlent. »

L'autorité de Xaca et d'Amida tombe, à Yamanguchi; mais elle n'est pas totalement ruinée. Ainsi, tel des principaux seigneurs de ce royaume et sa femme, excellente personne, après nous avoir, en toute occasion, affectueusement et puissamment aidés à propager une Foi qu'ils jugeaient bonne, se sont, tous deux, refusés à la professer. Ils ont dévotion à Amida : ils lui adressent de fréquentes prières pour qu'il les préserve des maux de la vie présente, et leur donne ensuite part au bonheur dont il jouit lui-même. Ils ont, à grands frais, bâti et renté, en son honneur, des monastères de Bonzes : — si, maintenant, ils ne se font pas chrétiens, à qui leur en demande raison, ils répondent : « Nous avons toujours été fort dévots à Xaca et Amida; en leur honneur, nous avons fait de grandes largesses aux Bonzes; nous déclarer chrétiens, ce sera perdre, et pour ce monde et pour l'autre, le mérite et le fruit de tant de bonnes œuvres. » Ils croient fermement que, dans l'autre vie, outre la récompense de leur piété, ils recevront, avec gros intérêts en sus, toutes les sommes que, pour l'amour d'Amida et de Xaca, ils donnèrent aux Bonzes. S'ils n'ont pas voulu se faire chrétiens, c'est afin de ne pas perdre ce trésor.

Les Japonais usent, pour leurs prières, de longs chapelets : à chaque grain, ils invoquent le fondateur de la secte à laquelle ils appartiennent. Nos chrétiens n'ont pas eu de peine à comprendre qu'ils pouvaient changer cette superstition en solide pratique de piété. Ils récitent donc le Rosaire avec goût et intelligence : ils veulent, en effet, explication de toutes

choses; savoir pourquoi, en se signant, on dit : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; pourquoi, à ces mots : *Au nom du Père*, la main est portée au front; pourquoi *à la* poitrine, quand on dit : *et du Fils :* pourquoi ramenée de l'épaule gauche à l'épaule droite, quand on dit : *et du Saint-Esprit*, etc. Ils aiment d'entremêler à la récitation du Rosaire, après chaque *Ave Maria*, l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie. Du reste, ils vont s'instruisant, peu *à peu*, sur ces méthodes de prière, comme sur le Symbole, à l'aide de traités écrits qu'on leur procure.

II

La relation de l'Annaliste de Macao ajoute aux lettres du Saint quelques intéressants détails :

Le Bienheureux Père François avait apporté de l'Inde et de Malaca des présents, qu'il se proposait d'offrir au Roi du Japon (le Dairy) ou au Cubo, son Capitan général. Il avait aussi des lettres à eux adressées par le Gouverneur de l'Inde, Garcia de Saa, et par l'Évêque Jean de Albuquerque : l'un et l'autre, dans ces lettres, offraient au Roi de Japon l'amitié du Roi de Portugal, et le priaient de bien accueillir les Pères qui venaient enseigner aux Japonais la Loi de Dieu. Le Saint n'avait pas jugé à propos d'user, d'abord, de ces moyens humains; il y recourut, après son retour de Miyaco, jugeant que ni le peuple ni les grands n'avaient les lumières requises pour apprécier la pauvreté évangélique. La même considération le détermina à se mieux vêtir, et il ne tarda pas à revenir, avec les présents, de Firando à Yamaguchi, en compagnie de Juan Fernandez, Bernardo et un autre Japonais chrétien, nommé Mathieu.

François avait aussi compris que le Dayri et le Cubo de Miyaco n'avaient pas grande autorité, si ce n'est, tout au plus, dans le Goquinay; ils n'étaient guère maîtres d'aucun des ports du Japon. Le plus puissant personnage du moment, c'était le Duc de Yamaguchi, Yoxitaca, seigneur de vingt royaumes; avec lui, d'abord, il convenait d'entrer en bonnes relations.

Les présents étaient de treize sortes : il y avait, entre autres objets précieux, une horloge à roues et un *manicordio* (instrument de musique, à clavier, muni de 70 cordes). Les présents furent bien accueillis, et François, peu après, recevait de la part de Yoxitaca l'offre d'une somme considérable en pièces d'or et d'argent; il refusa, en disant aux envoyés du Duc : « La fin de mon ambassade n'est pas de m'enrichir, mais de travailler au salut éternel de Son Altesse et de tous ses sujets. »

Le Duc admira cette réponse, et n'en fut que plus empressé à concéder à François tout ce qu'il désirait. Il lui donna un champ très vaste, sol d'un ancien monastère de Bonzes, pour y bâtir une maison et une église. Plus tard, Cosme de Torres y bâtit l'une et l'autre, avec l'aide des chrétiens et un secours de 300 pardãos, qu'un Portugais prêta à François. De Goa, Gaspard Barzée paya la dette, à Malaca.

Le Duc permit à François, de vive voix, le jour même de l'offrande des présents, d'annoncer l'Évangile, et, deux mois après, il fit délivrer un premier acte de cette autorisation, renfermé dans l'acte de la donation du terrain. La pièce, littéralement traduite du japonais, est ainsi conçue :

« Nous, Duc du royaume de Suvo, par cette notre provision par nous signée, concédons le sol du monastère Daidoji, de cette ville de Yamaguchi, du royaume de Suvo, au Père qui, à présent, est Supérieur, pour y bâtir un monastère et temple,

où les Religieux, venus de l'extrême Occident au Japon, prêchent et dilatent leur Loi ; cela nous étant demandé par ledit Supérieur.

« Donné, la 21e année de l'ère Tembun, le 28e jour de la 8e lune. »

Quant à l'autorisation générale de prêcher l'Évangile, le Duc la fit écrire sur des affiches, qui furent placardées dans les rues, places et autres lieux publics de la ville. Ces affiches disaient, en substance : « Je suis content et donne licence que, « dans cette ville de Yamaguchi et dans tous mes royaumes « et seigneuries, se puisse enseigner et prêcher la Loi de Deos, « et que librement ceux qui le voudront faire la puissent em- « brasser. Défense est faite à tous mes vassaux, sous de gra- « ves peines, d'empêcher ni molester aucun des Pères qui « prêcheront la Loi de Deos. »

Dès le premier jour où permission orale de prêcher lui avait été concédée, François avait pris logement dans la maison d'un païen. De là, deux fois par jour, il allait, avec le Frère Fernandez, dans la rue dite Tononocogi (*ruelle des Fidalgos*). Là, il s'asséyait sur la haute margelle d'un puits, et il lisait son livre et l'expliquait aux gens qui ne tardaient pas à s'attrouper autour de lui. Il y eut bientôt grand concours, et de gens de toute sorte. Puis, concours à la maison, et le jour et la nuit, pour avoir du Saint réponse à d'innombrables questions et difficultés : à peine lui laissait-on quelques moments de repos.

Les prédicateurs grandissaient dans l'estime du peuple, mais il n'y avait pas de conversion ; tous louaient la doctrine, aucun n'avait le courage d'être le premier à l'embrasser. Un bel acte du Frère Fernandez détermina le mouvement de conversion. Tandis qu'il prêchait dans une rue, environné d'une

foule d'auditeurs, arriva un païen mal appris qui, après avoir interrompu le prédicateur par des moqueries, en vint enfin à lui cracher au visage. Le Frère Fernandez, sans manifester la moindre émotion, s'essuya le visage et continua son instruction. Entre les assistants se trouvait un personnage (*homem honrado*), grand adversaire du Père François, qui n'allait jamais l'écouter que pour le contredire. L'acte du Frère Fernandez l'éclaira si bien que, l'instruction finie, il suivit le Frère jusqu'à la maison, où il pria François de le préparer au baptême. Il fut le premier chrétien de Yamaguchi. Puis vinrent l'hôte de François, sa femme et quelques autres de leur parenté. L'hôte reçut, au baptême, le nom de Thomas, et sa femme fut appelée Marthe. Puis un homme à demi aveugle, originaire du royaume de Figen, baladin de son métier; on l'appela Laurent. Il fut depuis grand prédicateur, à Miyaco et en d'autres pays. François l'admit au baptême, et, plus tard, Cosme de Torres dans la Compagnie de Jésus, à titre de Frère coadjuteur. Il y vécut plus de trente ans; je l'y ai connu intimement, de longues années (*muitos annos*).

Dans l'espace de deux mois, cinq cents personnes, parmi lesquelles beaucoup étaient de la noblesse, reçurent le baptême, à Yamaguchi. Plusieurs des nouveaux chrétiens connaissaient à fond les doctrines des diverses sectes religieuses du Japon : ce qu'ils en exposèrent à François et au Frère Fernandez leur servit beaucoup à mieux réfuter les erreurs des Bonzes et du peuple. Le fond de l'enseignement secret se ramène aux propositions suivantes : Il n'y a point de Providence au monde; l'âme finit avec le corps; il n'y a ni récompense de bien, ni châtiment de mal; péché et vertu sont une même chose. Quant à la doctrine et aux préceptes à publier, en voici le résumé : Il y a des Dieux, les Camis et les Fotoques; un paradis pour les bons; divers enfers pour les méchants;

la bonne œuvre principale, c'est l'aumône aux monastères et aux Bonzes; les âmes transmigrent en divers corps et finissent par arriver au salut. Il faut ne tuer aucun être vivant, ne pas voler, ne pas mentir, ne pas boire de vin, etc. Les damnés se délivrent par aumônes faites aux Bonzes.

En ce temps, les Bonzes étaient fort riches et puissants. Les familles principales introduisaient leurs fils dans les monastères, et chacun héritait des rentes du Bonze auprès duquel il avait grandi. Ces Bonzes et leurs disciples affichaient un luxe, un faste insolent; ils ne sortaient que richement vêtus et escortés de laquais, et leurs *meninos*, avec eux, habillés comme des femmes.

François, éclairé par les nouveaux chrétiens sur tous les honteux mystères de la vie des Bonzes, n'avait pas de peine à prouver au peuple qu'ils n'observaient aucun des préceptes qu'ils imposaient aux autres; et ils n'essayèrent jamais de se défendre, sans être battus et humiliés. Furieux, les Bonzes répandaient sur le compte des Prédicateurs de faux et ridicules bruits; ils disaient : « Un démon a déclaré que ces étrangers sont ses disciples; à cause d'eux, la foudre est tombée sur le palais du Duc; ils mangent de la chair humaine, etc. » Mais les âmes n'accouraient pas moins, pour ouïr la doctrine de François, et le Saint ne trouvait qu'à grand'peine, même la nuit, le temps de réciter l'office divin. Ces néophytes ne se lassaient pas d'interroger, pour mieux entendre, jusque dans les moindres détails, les enseignements de la Foi et les pratiques de la piété chrétienne. Ils voulaient savoir pourquoi la main au front, pourquoi à la poitrine, pourquoi aux épaules, quand on fait le signe de la Croix; pourquoi tel nombre de grains au Rosaire, etc.; et ils se montraient heureux de comprendre les raisons que François leur donnait de toutes choses. A propos du Rosaire, ils admiraient d'autant plus les richesses profondes

de cette dévotion, qu'ayant eu l'habitude de réciter des chapelets analogues, en l'honneur de leurs idoles, ils voyaient, par comparaison, l'inanité et le ridicule des pratiques païennes; celles-ci leur apparaissaient, ce qu'elles sont, des singeries diaboliques de la vérité. Ainsi, pour les indulgences attachées à l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie; la vérité, une fois bien expliquée, leur faisait mépriser d'autres singeries de l'Ennemi, dont ils avaient été jusque-là les dupes; car, à la mort, les Bonzes leur promettaient grand pardon de péchés, en retour d'invocations d'idoles.

Les chrétiens d'Ayamaguchi se montrèrent admirables de zèle pour la conversion des païens, de charité pour le soulagement des pauvres; ils formaient, comme les fidèles de la primitive Eglise, une famille parfaite. De Yamaguchi même, le Frère Fernandez écrivait, en 1552 : « A voir les chrétiens de cette ville, on dirait des Religieux : je ne saurais, en vérité, exagérer leurs mérites. Leur amour pour nous est tout filial, et il n'est pas de Portugais qu'ils ne tiennent pour frère très cher... » Plus tard, la chrétienté d'Ayamaguchi demeura vingt-cinq ans sans prêtre; on la retrouva florissante, comme si la prédication et la grâce des Sacrements n'avaient pas cessé de l'arroser et de la féconder.

La moisson coûta cher à ceux qui la semèrent : pour ne parler que du Père François, après six mois de ce rude et continu labeur, ses cheveux avaient blanchi (*se cobrio todo de cans*).

III

Plus court, le récit du P. Frois n'est pas moins intéressant :

Retourné qu'il fut, avec son compagnon, au royaume de

Suvo et à la ville de Yamanguchi, là où le Roi résidait avec sa cour, le Père Maître François, pour se le rendre favorable et obtenir de lui des autorisations nécessaires de séjour, résolut de lui faire, à cette fin, une visite. Il réunit donc les treize objets précieux qu'il avait à lui offrir; c'étaient : une montre fort artistement fabriquée, une riche arquebuse à pierre et à trois canons, une pièce de brocard, de très jolis flacons de cristal, des miroirs, des lunettes, etc., et, avec ces présents, deux lettres écrites sur parchemin, l'une de Juan de Albuquerque, premier évêque de l'Inde, et l'autre du gouverneur D. Garcia de Saa.

Comme les présents étaient de choses qu'on n'avait jamais vues en ce pays, le Roi en fut très satisfait, et il commanda aussitôt que l'on mît par les rues de la ville des placards écrits, où il était dit comment il était heureux que, dans sa ville et son royaume, la Loi de Dieu fût prêchée et que chacun pût librement la suivre, et qu'il défendait qu'aucun de ses sujets molestât en rien les Pères. Il leur donna, de plus, une pagode (*varella*) pour s'y retirer. Le Roi témoigna enfin être résolu d'envoyer dans l'Inde, avec ses présents, un ambassadeur, ou bonze, ou séculier.

Dans une seconde visite que le Père Maître François fit au Roi, il lui porta une magnifique Bible, de grand format, enluminée et richement reliée. Le texte y était accompagné de la glose ordinaire. Maître François lui dit que là se trouvait écrite toute notre sainte Loi.

Le Roi désira que le Père lui montrât son bel ornement de brocard, et il le pria de le mettre; ce que le Père fit, et tel fut le contentement du Roi que, battant des mains, il disait : « Ce Père, vraiment, me représente un de nos dieux vivant. » Là se trouvaient quelques Bonzes qui, pour leur grand crédit et réputation, ne se séparent guère du Roi, et un d'eux de-

manda au Père si le Dieu que nous adorons a figure et couleur. Le Père répondit : « Il n'a ni couleur, ni figure, ni accidents, car il est substance pure et séparée de tous les éléments qu'Il a lui-même créés. » — Les Bonzes demandèrent encore d'où Dieu tirait son origine. — Le Père répondit : « De lui-même ; étant Principe de toutes choses, Il ne peut qu'être Lui-même sans principe ni fin ; la Puissance, la Sagesse, la Bonté infinies. »

Ces Bonzes étaient d'une secte appelée *Xingonfu ;* ils adorent un principe qu'ils appellent *Dainichi* (Grand Soleil), et à qui ils reconnaissent beaucoup des titres et attributs propres à la nature divine. De ce que l'on a pu élucider au sujet de cette secte, il résulte que leur *Dainichi* serait ce que nos philosophes appellent la *materia prima ;* mais les Bonzes l'élèvent à la dignité d'un Dieu souverain et infini, et puis ils tombent, à ce propos, en bien des sottises et contradictions, disant de ce *Dainichi* cent choses dépourvues de fondement et ridicules. Quand ces Bonzes ouïrent l'exposé de la doctrine chrétienne, ils y remarquèrent certaines formules, relatives aux attributs de Dieu, qui leur rappelaient les attributs de leur *Dainichi*, et ils disaient au Père Maître François : « Nous différons de langue et d'habit, mais, au fond, la Loi que vous enseignez et la nôtre sont une seule et même chose. » Tout heureux de cette remarque, les Bonzes de la secte *Xingonfu* firent appeler le Père dans leurs monastères, et ils l'accueillirent et l'honorèrent de leur mieux ; non pas pour l'amour de lui, mais dans l'espérance que leur secte, ayant plus de faveur auprès du Roi et se propageant davantage dans le peuple, grâce à ces étrangers, il en reviendrait plus de profits aux monastères.

Le Père Maître François, qui observait attentivement toutes ces démonstrations de joie des Bonzes, et s'appliquait à étu-

dier ce *Dainichi,* autant que le lui permettait le peu de connaissance qu'il avait de la langue, sondait les Bonzes dans des entretiens fréquents. Il les interrogea particulièrement, au sujet des trois Personnes divines et de leurs relations; de l'Incarnation de la seconde Personne et du mystère de la Rédemption par la Croix. Rien de cela n'était soupçonné des Bonzes, et ils s'en riaient comme de fables. Ce que voyant le Père, et de plus les abominations de leur vie, il reconnut une œuvre du diable dans le voile spécieux de doctrines ou de mots qui les dissimulait, et il ordonna à Juan Fernandez de prêcher, par les rues, qu'il ne fallait pas adorer Dainichi, ni le tenir pour dieu; qu'on devait, au contraire, ne voir qu'une invention du diable et un tissu de faussetés dans les doctrines de sa secte, comme dans celles des autres sectes du Japon.

Dès lors, les Bonzes de la secte *Xingonfu* ne voulurent plus voir le Père Maître François, ni l'admettre dans leurs monastères; ils se mirent, au contraire, à semer la haine contre les Pères et leur enseignement, et il ne tint pas à eux que le Père François ne fût assassiné. Ils lui firent, du moins, tout le mal qu'ils purent. Ils dissimulaient cependant cette haine et les manœuvres qu'elle leur inspirait, parce qu'ils craignaient que le Roi ne les châtiât.

Le Père cependant continuait ses prédications, et, entre ses nombreux auditeurs, le premier qui se fit chrétien fut un homme de condition très distinguée, appelé Uchidadono. Le Père lui donna, au baptême, le nom de Thomas, et à sa femme celui de Marie. Ce fut le premier hôte des Pères, à Yamanguchi. Quelques-uns de leur parenté se firent aussi chrétiens, et l'Évangile commença à fructifier dans cette ville.

Par les rues de Yamanguchi allait, en ces temps, un homme aveugle ou quasi aveugle, car il ne voyait rien d'un œil et

presque rien de l'autre; il gagnait sa vie, ainsi que font plusieurs au Japon, en jouant de la viole et chantant. Il allait particulièrement d'une maison à l'autre, chez les fidalgos, pour y raconter de vieilles histoires et amuser par ses bons mots, et il était bien accueilli. Outre le fonds commun qui s'acquiert dans ce métier, notre aveugle, en effet, avait le don d'une intelligence vive et pénétrante et d'une excellente mémoire. Or, ayant su, de bonne heure, l'arrivée d'étrangers qui prêchaient une Loi nouvelle, il se rendit auprès du Père Maître François et lui posa force questions. Satisfait des réponses, il revint en poser de nouvelles, et, chaque jour, il s'instruisait et devenait plus capable d'instruction meilleure; de sorte que bientôt il fut très éclairé sur les choses de la Foi, et le Père le baptisa et lui donna le nom de Laurent. La charité du Père François le ravissait; il était aussi frappé de la grandeur de ses desseins, savoir, la conversion des âmes au vrai Dieu. Il admirait comment des étrangers, à travers tant de périls, avaient fait des milliers de lieues, à cette belle et unique fin, sans y rechercher aucun intérêt temporel; aussi, laissant là sa viole, ses chansons, ses histoires et le vain amusement des hommes, il sollicita la faveur d'être admis à travailler, selon ses aptitudes, pour glorifier Dieu Notre-Seigneur et sauver les âmes; et Dieu, qui se plaît à choisir l'infirmité, pour ses plus grandes œuvres, choisit cet homme, presque aveugle et d'une physionomie très ridicule (*de muy ridiculosa fisionomia*), pour être le premier Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, au Japon, et le premier prédicateur et propagateur du saint Évangile, dans la ville de Miaco et les royaumes circonvoisins, avec si abondante et si singulière grâce, qu'il a place marquée entre les plus insignes prédicateurs de la Foi, que l'on ait encore vus dans ces contrées. Sa parole a converti bien des milliers d'âmes; il disputait publiquement avec les Bonzes les plus lettrés, avec les hommes les plus

cultivés de la noblesse, et jamais il ne fut vaincu; bien au contraire, telle était l'efficacité de sa doctrine, que la superbe des lettrés s'humiliait à ses pieds, et beaucoup d'entre eux, convaincus par lui, embrassèrent l'Évangile. Prédicateur invincible de la vérité, Laurent ne se montra pas moins exemplaire dans l'accomplissement de tous les devoirs d'une vie religieuse et sainte; il ne fut, en cela, inférieur à aucun de ceux qui avaient grandi, en Europe, au sein de la lumière et de la vie chrétiennes. Tous ceux de la Compagnie qui ont vécu près de lui ont admiré ses vertus, et maintenant encore, bien qu'âgé de soixante-cinq ans passés, très infirme, affaibli par quarante années de rude travail dans la Compagnie, il exerce son office de prédicateur, au royaume de Nixo, sur les terres de D. Bartolomeo. Deux, trois fois par jour, quand il le faut, le Frère Laurent prêche et aux chrétiens, et aux gentils.

CHAPITRE XXVI

OÙ L'ON VERRA COMMENT FRANÇOIS DE XAVIER ALLA DE YAMAGUCHI A FUNAÏ ET RETOURNA DANS L'INDE.

(Septembre-novembre 1551)

I

Tous les faits accomplis, durant les deux derniers mois du séjour de François au Japon, le P. Frois les résume en une page :

Le Père Maître François désirait cependant répandre la Foi en d'autres royaumes; mais il voulut laisser à Yamanguchi quelqu'un, pour y conserver les chrétiens déjà faits et poursuivre l'œuvre de la conversion des païens, et aussi leur garder la faveur du Rôi. Il appela donc à Yamanguchi le Père Cosme de Torres et l'y établit, avec le Frère Jean Fernandez, ainsi que les deux garçons; et lui, en compagnie de quelques païens convertis et de Bernard et Mathieu, jeunes convertis de Cangoxima et de Yamanguchi, s'achemina, à pied, au royaume de Bungo. Ils prirent la direction du port de Figi, à soixante lieues de là, où il savait qu'était récemment abordé le vaisseau de Duarte da Gama.

Le Roi de Bungo était alors à Funaï, qui est la principale ville du royaume. Il fut extrêmement joyeux de voir le Père, et, quoique jeune encore en ce temps, il sut apprécier et honorer ses mérites. Les Portugais l'avaient, il est vrai, renseigné et instruit : jamais encore Roi du Japon ne s'était montré aussi affectionné aux Portugais et aux prédicateurs évangéliques. Ne pouvant, comme il l'eût désiré, retenir le Père François, qui devait retourner dans l'Inde, il envoya, en sa compagnie, à Goa un ambassadeur, chargé de faire un traité d'amitié et d'alliance avec les Portugais. Grâce aux entretiens qu'il eut avec le Père François, durant la traversée, cet ambassadeur se fit depuis chrétien, et le Père François l'appela Lorenzo Pereira ; il vit encore, à Bungo. Le Roi pria instamment le Père François d'obtenir qu'on lui envoyât, de Goa, quelques Pères de la Compagnie : « Ils résideront à Funaï, près de moi, disait le Roi, et je les favoriserai plus que ne pourront faire tous les autres rois du Japon. » Le Père François promit d'envoyer ou de demander ces missionnaires.

Outre l'ambassadeur, le Père François amena avec lui deux Japonais chrétiens, qui désiraient aller voir l'Inde et les choses d'Europe. L'un, Mathieu, après avoir passé un mois au collège de Goa, y mourut de maladie : il était natif de Yamanguchi. L'autre, appelé Bernard, originaire du royaume de Saxuma, avait une physionomie peu agréable (*peu à vendre*), mais beaucoup de dons meilleurs : tout le monde était charmé de sa vertu, de sa dévotion, de son zèle pour la Foi. Plus tard, Maître Gaspard, en vertu d'un ordre du Père Maître François, l'envoya à Rome. Il y fut accompagné par le Frère Alexandre Fernandez. Là il passa quelque temps, et, lorsqu'il eut assez admiré les merveilles de Rome, il revint en Portugal, où il tomba malade et mourut.

La relation de l'Annaliste de Macao est plus circonstanciée :

Tandis que les choses prospéraient ainsi à Yamaguchi, un vaisseau portugais, ayant pour capitaine Duarte da Gama, aborda au port de Figi, du royaume de Bungo. Des marchands japonais en donnèrent nouvelle à François, qui aussitôt expédia à Figi le chrétien Mathieu, avec une lettre pour le Capitaine et les marchands du vaisseau : il leur demandait quelques renseignements, et leur annonçait une visite prochaine, à l'occasion de laquelle il les confesserait.

D'après Fernand Mendez Pinto, cette lettre était ainsi conçue :

L'amour et la grâce de Jésus-Christ, notre vrai Dieu et Seigneur, fasse, par sa miséricorde, continuelle demeure en vos âmes.

Par certaines lettres d'avis, venues de la ville où vous êtes, les marchands d'ici ont eu la nouvelle de la bonne venue de *vos mercedes* ; mais cette nouvelle, me paraissant moins vraie que ne le désire mon cœur, je me suis déterminé à envoyer ce chrétien, pour en avoir la certitude.

Je vous prie donc vivement de me faire savoir d'où vous venez, de quel port vous êtes partis, en quel temps vous avez résolu de retourner en Chine, car je voudrais (si c'était le bon plaisir de Dieu, Notre-Seigneur) faire le possible pour aller, cette année, dans l'Inde. Dites-moi vos noms, celui du vaisseau, celui du Capitaine; donnez-moi les nouvelles les plus sûres de Malaca : la ville est-elle en paix ? Et préparez-vous à dérober un peu de temps à vos négoces, pour examiner vos consciences ; parce que c'est là une *fazenda* où le gain est plus assuré qu'à la soie de Chine, pour tant que vous doubliez, à la vente, le prix d'achat : — je suis, en effet, décidé, s'il

plaît à Dieu Notre-Seigneur, à me rendre vite là-bas, auprès de vous, — dès votre réponse reçue.

Jésus-Christ Notre-Seigneur vous tienne tous de sa main, et vous garde, cette vie durant, en sa grâce, pour son saint service. Amen.

De cette ville de Ayamanguchi, le 1er septembre 1551.

Frère, en Jésus-Christ, de vos *Mercedes*.

FRANCISCO[1].

L'Annaliste de Macao reprend :

Les Portugais répondirent avec grande affection, et ils remirent à Mathieu les lettres qui venaient à François des Pères de Goa. Le Duc de Bungo, Yoxixighe, connaissait déjà, par le bruit public, la science et la sainteté de François; il le savait en grand crédit auprès du Gouverneur de l'Inde, et il désirait, pour les intérêts du commerce, entrer en relations amicales avec le Portugal. Pour ces raisons, il écrivait lui-même à François. Sa lettre est ainsi conçue :

« Ce que j'ai ouï dire de vous, dans ces derniers temps, m'a donné grand désir de vous voir et de m'entretenir avec vous personnellement; mais, jusqu'à présent, occasion ne s'était pas offerte à moi de contenter mon désir. Or, voici que je suis informé par les Portugais que V. R. se détermine à venir en ce mien royaume; chose qui me fait grand plaisir, et je suis tout à l'émotion que me cause l'espérance de votre prochaine arrivée. Ce que j'aurais encore à dire, je le réserve pour le jour de notre entrevue. Le Duc de Bungo, Yoxixighe. »

Ces lettres donnèrent bien de la joie à François, parce qu'elles lui faisaient entrevoir de nouvelles

1. Mendez Pinto, fol. 273.

ouvertures à la prédication de l'Évangile. Quant aux lettres qui venaient de Goa, elles lui montraient indispensable son prompt retour dans l'Inde. Il fit donc aussitôt venir, de Firando, Cosme de Torres, pour le laisser à Yamaguchi avec Juan Fernandez. Cosme laissa à des chrétiens choisis le soin de sa famille de Firando, et il arriva sans retard auprès de François. Les adieux de l'apôtre et de ses fils de Yamaguchi furent bien touchants. Nous en avons le récit, fait par un Japonais; le voici, fidèlement traduit :

« Le saint Père François, avant de partir de Ayamanguchi, appela et réunit les chrétiens ses disciples, pour les amener à persévérer dans la Foi qu'il leur avait enseignée. Il leur dit : « Dans la vie présente, vous aurez toujours des peines, des persécutions, des dangers; mais c'est là le plus sûr chemin pour aller au ciel. Je vous laisse pour bon gardien le P. Cosme de Torres et le Frère Juan Fernandez : ils vous aideront, vous instruiront; mais sachez mettre en Dieu seul toute votre confiance. »

Ayant dit ces choses et autres, dans l'église, il se mit à genoux, et tous les chrétiens avec lui, et ils prièrent tous, avec larmes et gémissements; le Père François les recommandant à Dieu Notre-Seigneur. La prière finie, le Père François embrassa tendrement, et tint, un bon moment embrassés, le P. Cosme de Torres et le Frère Juan Fernandez, tandis que les larmes ruisselaient sur son visage; puis, les yeux élevés vers le ciel, il dit : « C'est maintenant que, du fond de mon cœur, plus que jamais, je vous recommande tous à Dieu Notre-Seigneur; Lui vous donnera toutes les forces spirituelles qu'il vous faut; Lui saura vous défendre. »

Le saint Père François parlait ainsi, avec une vive émotion, comme s'il eût dû ne plus revoir les chrétiens de Ayamanguchi; de sorte qu'il s'éleva de grands gémissements dans l'assemblée. Tous voulaient l'accompagner jusqu'au chemin : il ne le permit pas. Deux fidalgos seulement le suivirent : ils étaient baptisés, depuis deux mois, et avaient, pour être chrétiens, sacrifié chacun une rente de trois mille cruzados.

Le Père François partit de Yamaguchi, vers la mi-septembre, en compagnie des deux *fidalgos*, de Bernard et de Mathieu; François allait à pied, selon sa coutume, et, sur le dos, un paquet où se trouvaient une pierre sacrée, un calice et les ornements pour célébrer la messe. Ces objets, il refusait de les laisser porter à d'autres, disant à ceux qui s'offraient à le soulager : « Ce sont choses sacrées. » Les cinq voyageurs marchèrent, deux jours, pour arriver à un port et, de là, passer, en bateau, aux terres de Bungo. Depuis près d'un an, François n'avait pas fait de longues marches : la fatigue des deux jours lui enfla beaucoup les pieds. Sur la côte de Bungo, une embarcation, envoyée par Duarte da Gama, accueillit les voyageurs et les déposa sur un point fort peu éloigné de Fucheo ou Funaï, qui est à proximité du port de Figi.

Avertis de son approche, Duarte de Gama et nombreuse compagnie de Portugais, tous à cheval, allèrent au-devant de François. Dès qu'ils l'aperçurent, ils mirent pied à terre et coururent au Saint, pour lui baiser la main et lui témoigner autant leur affection que leur respect; ce qu'ils firent en versant des

larmes. Un cheval était amené pour François, mais il n'en voulut point; et les Portugais firent, à pied, comme lui, le trajet qui les mena à la ville : de quoi les *fidalgos* de Yamaguchi s'édifièrent grandement...

François, de son côté, écrira, en 1552 :

Tandis que j'étais à Ayamanguchi, avec Cosme de Torres et Juan Fernandez, le Roi de Bungo, qui est des plus puissants du Japon, me pria par lettre d'aller à lui; un vaisseau portugais avait abordé à un de ses ports; et, à cette occasion, il désirait me faire certaines communications. Aussitôt, et pour savoir quelles seraient les dispositions de ce Roi à l'égard de la Foi chrétienne, et afin de voir les Portugais, je me rendis à Bungo, laissant à Ayamanguchi Cosme de Torres et Juan Fernandez. Le Roi me reçut très bien, et j'eus grande joie de m'entretenir avec les Portugais.

Ce que François fit, dans le royaume de Bungo, le P. Frois nous l'a appris, en peu de mots. Le P. Valignani le dit plus brièvement encore :

François alla à Bungo, en septembre 1551 ; il en partit pour l'Inde, au mois de novembre, après y avoir fait quelques chrétiens et lié amitié avec le Roi de Bungo, qui lui promit de bien recevoir les Pères qu'il y enverrait. Ce Roi, plus tard, se fit chrétien. François emmenait dans l'Inde, outre les ambassadeurs, que le Roi de Bungo envoyait au Vice-roi, les deux Japonais, Bernardo de Satçuma et Matheo de Yamaguchi, qu'il se proposait de faire aller à Rome.

Qui désirerait une longue et dramatique relation de la réception, que les Portugais firent à François, et

des actes du Saint, à la cour du roi de Bungo, la trouverait dans le livre de Fernand Mendez Pinto : elle y remplit les folios 273 à 284, édition de 1614. L'admirable conteur y parle comme témoin oculaire. Ses récits ont été reproduits, en substance du moins, par tous les biographes de François. Notons un ou deux faits :

Le Père François passa près de deux mois à Fucheo, s'occupant, jour et nuit, à son ministère apostolique : il eut avec les Bonzes de fréquentes et longues disputes, auxquelles le Roi et les seigneurs de sa cour assistèrent, et quand les marchands durent quitter le port, le travail de la conversion du Roi et de ses sujets était déjà fort avancé. Il y eut des jours de grand péril, et pour le Saint, et pour les Portugais, à cause de l'agitation que les Bonzes fomentaient dans le milieu populaire. Fernand Mendez confesse qu'un jour, lui et ses compagnons, craignant pour leur vie, sortirent de la ville et allèrent, un peu plus vite qu'il n'eût convenu (*hum pouco mais de pressa do que era razão*), se réfugier dans leur vaisseau ; mais il leur fut impossible d'entraîner François. Aux instances de Duarte da Gama François répondit : « *Irmão,* ce que vous craignez pour moi n'arrivera pas, car je ne mérite pas d'être martyr ; mais, quoi qu'il puisse arriver, à Dieu ne plaise que je donne aux nouveaux convertis (il y en avait, en ce moment, huit autour de lui) le scandale d'une telle fuite. »

II

A Bungo, François apprit les graves évènements qui, à Ayamaguchi, suivirent de près son départ. Deux des principaux Seigneurs, vassaux du Roi, avaient conspiré contre lui, dans le dessein de mettre à sa place un frère cadet du roi de Bungo. Le Roi et ses fils furent mis à mort. Cette révolution s'accomplit, le vingt-et-unième jour après la venue de Cosme de Torres à Yamaguchi, comme il l'écrit lui-même, c'est-à-dire, le 27 ou le 28 septembre 1551. Dans sa lettre, du commencement d'octobre, Cosme de Torres expose ainsi les faits qui précédèrent et ceux qui suivirent le grand évènement :

Le jour que Votre Révérence partit d'ici, les Bonzes montrèrent bien la grande peur qu'ils avaient eue de paraître devant vous, car, avec grande furie, ils pénétrèrent dans la maison où nous étions, et puis ils se moquèrent de nous et de ce que nous disions : le temps s'étant employé à cela, il n'y eut pas, ce jour-là, beaucoup de questions difficiles à résoudre; ils ne voulaient même pas écouter ce que nous leur répondions. Tout ce que nous pûmes faire fut de demander à un Bonze *Foquexa*, de la secte de *Xaca*, pourquoi Xaca naquit huit mille fois, et autres choses, que nous avons coutume de demander à ceux de cette secte; et lui, et les siens demeurèrent confus, et leur mauvaise vie s'ajoutant à cela, nous n'eûmes pas grande difficulté à les vaincre.

Avec eux vinrent quelques *Fidalgos*, et ceux-ci, nous n'aurions pu les convaincre, sans une grâce spéciale de

Notre-Seigneur; car, étant de la secte des Jenxus et fort adonnés à leurs méditations, ils font des questions auxquelles aucun Lettré, ayant affaire à des hommes sans foi, ne répondra de manière à les contenter : d'où il suit clairement que ce n'est pas nous qui parlons. Durant les huit ou dix jours derniers, il nous est venu beaucoup de nobles et de lettrés, et de tous, grâces à Dieu, nous avons eu victoire.

Depuis, on commença de s'occuper de la guerre, et il nous vint peu de Bonzes, et moins encore de *Fildagos*, mais seulement quelques marchands et des femmes. Ils approuvaient nos réponses, et s'en retournaient dans leurs maisons ; eux aussi fort préoccupés de cette guerre, qui approche.

Le 28 septembre, après avoir mis en sûreté notre petit mobilier (*fatinho*), j'envoyai un exprès chez nos amis, pour savoir d'eux ce que nous aurions à faire. Un nous fit dire de nous rendre vite à sa maison. En chemin, nous rencontrâmes des bandes de gens de guerre, lesquels, en passant, se disaient les uns aux autres : « Tuons ces *Tenchicujins*, puisque c'est à cause d'eux que tout va si mal ! » A les entendre, les *Fotoques*, irrités à notre sujet, ont permis la guerre. Notre ami, dès que nous fûmes chez lui, nous donna un Bonze chargé de nous mener à son monastère, que notre ami soutient d'une rente annuelle. Arrivés là, nous trouvâmes les autres Bonzes du logis déterminés à ne pas nous recevoir : « Vous êtes des démons, disaient-ils; c'est à cause de vous que ces maux tombent sur le pays. » Enfin, par crainte du Maître, ou en considération des prières du Bonze qui nous conduisait, on nous donna un recoin dans la pagode, et là, pendant deux jours et deux nuits, la peur ne nous manqua pas, mais oui bien les vivres et autres choses nécessaires. Dans cet intervalle, il y eut bien des maisons de Fildagos et bien des monastères brûlés.

Ce grand trouble passé, nous retournâmes à la maison du

Seigneur notre ami, et il nous y fit donner une chambre de trois pas de large sur quatre de long. Voilà cinq jours que nous y sommes. Tout le monde nous cherche pour nous tuer, parce que si grande a été la persécution dirigée contre ces Bonzes, qu'il n'est pas resté un monastère à brûler ou à piller, et eux disent que de nous vient tout le mal. La situation est bien critique; chaque jour, des pillages, des meurtres. Si les choses s'apaisent, nous parlerons à ces Seigneurs, pour que l'on nous confirme la permission que le Roi défunt nous donna d'exercer nos ministères. S'ils ne veulent pas, je me retirerai chez Thomas, jusqu'à ce qu'il y ait un nouveau Roi. Après quoi, s'il ne nous était pas permis de prêcher en public, nous le ferons en secret, et je crois qu'il se fera tout de même des chrétiens.

Le Frère Juan Fernandez écrit lui-même à Frangas, quelques jours plus tard :

Quand V. R. fut partie, ces Japonais nous firent toute sorte de questions. Vous voyant, en effet, loin d'ici, ils pensèrent que personne ne restait pour leur répondre, avec l'aide de Dieu; mais le P. Torres, qu'ils ont interrogé, et à qui j'ai servi d'interprète, les a réduits au silence ou les a satisfaits. Voici quelques-unes de leurs questions et les réponses du P. Torres :

D. *De quelle matière Dieu a-t-il fait les âmes?*

R. Quand Dieu créa le monde, il n'eut pas besoin de matière. Sa volonté, sa parole donnèrent aux éléments, aux cieux, à toutes choses l'être qu'ils ont; ainsi Dieu crée nos âmes : sa volonté y suffit.

D. *Quelle est la figure, quelle est la couleur de l'âme?*

R. L'âme n'a ni corps, ni couleur; la couleur ne peut appartenir qu'à des choses corporelles.

D. *Mais si l'âme n'a pas de couleur, elle n'est rien?*

R. Y a-t-il de l'air au monde? — Oui. — L'air a-t-il une couleur? — Non. — Si donc l'air, qui cependant est corporel, n'a pas de couleur, comment aura-t-elle couleur, l'âme qui n'est pas corporelle?

D. *Dieu, qu'est-ce donc, et où est-il?*

R. Toutes les choses que nous connaissons, nous savons qu'elles ont commencé ou commencent; elles n'ont donc pu se faire elles-mêmes. Il y a donc un Principe qui leur a donné principe à toutes, sans avoir lui-même commencement ni fin; en notre langue, nous l'appelons Dieu.

D. *Dieu a-t-il un corps?*

R. Les corps sont faits des éléments, et Dieu a créé les éléments. Si donc Dieu avait un corps, il ne serait pas vrai qu'il eût créé les éléments.

D. *L'âme de l'homme, sortie du corps, voit-elle Dieu?*

R. Oui, quand elle est parfaitement pure et qu'il plaît à Dieu de se manifester à elle.

D. *Pourquoi l'homme de bien ne voit-il pas Dieu dès maintenant?*

R. Un nuage suffit à nous dérober la claire vue du soleil, et tout son éclat ne sert de rien au diamant le plus pur, si ce diamant est plongé dans la boue; or, telle est la condition présente de l'homme de bien et de son âme.

D. *Si l'âme n'est pas corps, elle est Dieu?*

R. Y a-t-il des hommes mauvais? — Oui. — Dieu peut-il n'être pas tout bon et tout bien? — Non. — Donc, l'âme de l'homme mauvais n'est pas Dieu, et l'âme de l'homme de bien ne diffère point, par essence, de l'âme du méchant.

D. *Qu'est-ce que les démons?*

R. C'est Lucifer et les anges qui, pour leur orgueil et rébellion, furent privés de la vue de Dieu et de sa gloire.

D. *Pourquoi les démons font-ils tant de mal aux hommes?*

R. Parce que les hommes ont été créés pour jouir de la gloire que les démons ont perdue, et que ceux-ci, jaloux, s'efforcent de les entraîner dans leur propre ruine.

D. *Il n'est pas vrai que tout ce que Dieu a créé soit bon, puisqu'il a créé Lucifer, esprit orgueilleux et rebelle.*

R. Dieu créa Lucifer et ses compagnons capables de discerner le bien du mal et de choisir entre les deux; il leur promit gloire éternelle d'une part, et enfer éternel de l'autre. Abusant de leur liberté, Lucifer et ses complices choisirent le mal; ils se firent eux-mêmes orgueilleux et rebelles, tandis que les anges fidèles acquéraient la gloire en se soumettant à Dieu.

D. *Si Dieu veut le salut des hommes, pourquoi permet-il au démon de leur faire tant de mal?*

R. Le démon ne peut que tenter l'homme; l'homme demeure libre de faire le bien, et s'il le fait son mérite est plus grand.

D. *Si Dieu veut le salut des hommes, pourquoi les a-t-il créés de telle sorte qu'ils semblent n'être occupés qu'à faire ou à désirer le mal?*

R. L'homme est sorti bon des mains de Dieu; c'est l'homme qui lui-même se fait mauvais en s'attachant au mal, contre les lumières de sa raison et les décisions de sa conscience.

D. *Si Dieu veut que les hommes arrivent à la gloire, pourquoi a-t-il fait si difficile le chemin qui y conduit?*

R. Ce chemin n'est pas difficile, et si l'homme observait les Commandements de Dieu, il mènerait une vie bien plus joyeuse qu'en les violant. Dieu ne condamne aucune des inclinations de la nature; il veut seulement qu'elles soient maintenues dans l'ordre, et plus l'ordre est gardé, plus la vie est heureuse.

D. *L'enfer étant au centre de la terre, si les démons viennent ici nous tenter, ils échappent à leurs tourments.*

R. Non; les démons n'échappent pas plus à leurs tourments, en venant nous porter au mal sur la terre, que les bons anges ne perdent leur joie céleste, en venant nous y porter au bien.

D. *Mais alors pourquoi créer un lieu de tourments, puisque les démons sont tourmentés en tout lieu?*

R. De ce que les Anges vont et viennent, au secours des hommes, il ne suit pas que Dieu n'ait pu sagement créer le ciel, pour s'y manifester à eux et aux Saints; et de même, il n'y a rien qui, dans la création de l'enfer, répugne à la sagesse de Dieu.

D. *Par quel chemin les démons peuvent-ils venir du centre de la terre jusqu'à nous?*

R. Les eaux, qui sont corporelles, trouvent des chemins pour aller en tous sens dans les entrailles de la terre; bien plus facilement des esprits peuvent aller et venir, de l'enfer sur la terre et d'ici dans l'enfer.

D. *Si Dieu veut sauver les hommes, pourquoi a-t-il tardé si longtemps à nous faire connaître sa Loi?*

R. Dieu, depuis le commencement du monde, n'a cessé de publier sa Loi, en l'imprimant dans l'intelligence de l'homme; il n'est pas d'homme, en effet, quelque séparé qu'on le suppose du commerce de ses semblables, qui n'ait la connaissance intime de tels et tels devoirs. Or, nul doute que Dieu, si l'homme fait ce que ces lumières lui montrent être conforme à la Loi divine, n'y ajoute ce qui peut lui manquer pour arriver au salut.

D. *Il y a des hommes si dépourvus d'intelligence, qu'ils n'atteignent même pas à la connaissance de leur Créateur. Que sera-t-il de tels hommes?*

R. Dieu, qui est la Bonté même, ne saurait demander à

l'homme plus qu'il ne peut donner. Que l'homme donc fasse ce qu'il peut faire, et Dieu fera le reste et le sauvera.

Ceux qui faisaient ces questions et autres étaient si nombreux, que la maison en était pleine, du matin au soir; et à tous, le Père Cosme de Torres donnait satisfaction par sa grande charité et patience.

Les Bonzes disent beaucoup de mal de nous, parce que nous les reprenons de leurs péchés publics. Ils disent qu'un démon a parlé par une idole et déclaré que nous étions ses disciples; — et encore, qu'on a vu la foudre tomber sur la maison du Roi, et qu'un démon l'y lançait à cause de nous; — et encore, que nous mangeons de la chair humaine.

Ces guerres, Dieu le voulant, nous ont mis en bien des peines. Des Seigneurs, par trahisons et machinations, sont parvenus à faire mourir le Roi Vochidono, et ils prétendent gouverner à sa place. La ville a été, huit jours, à feu et à sang : on tuait pour se venger; on tuait pour voler. On nous a, tout ce temps, cherchés pour nous tuer aussi; les uns, par haine; d'autres, pour voler le peu que nous avons : nous nous sommes vus, bien souvent, proche de la mort; mais la miséricordieuse main de Celui qui prend soin de ses serviteurs a su nous préserver, au milieu de tant de périls.

De V. R. le fils indigne, en Notre-Seigneur,

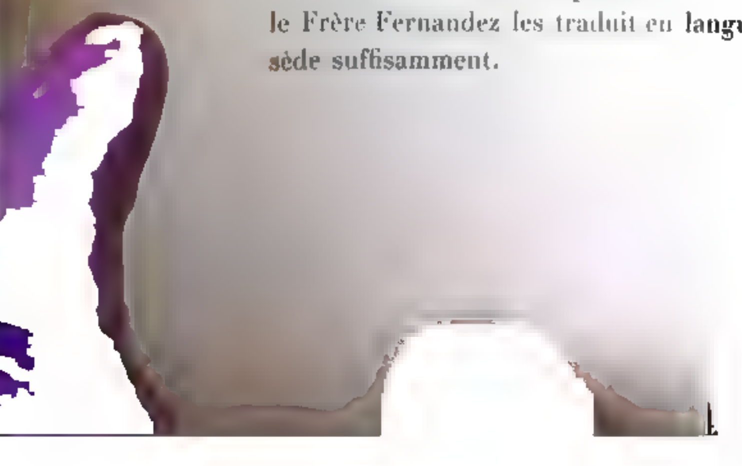
Juan FERNANDEZ.

A Bungo, François eut quelques renseignements, plus exacts probablement, au sujet de la révolution de Yamaguchi. Il écrira, en 1552 :

Tandis que j'étais à Bungo, le diable excita grande agitation de guerre à Ayamanguchi : un puissant Seigneur chassa le Roi de la ville et le dépouilla de son autorité. N'espérant pas

échapper au spoliateur, le Roi fugitif, pour ne pas tomber en ses mains et soustraire à toute injure des ennemis jusqu'à ses restes mortels, s'ouvrit le ventre avec un poignard, fit tuer son fils et ordonna que l'on brûlât les deux corps : ce qui s'exécuta. Ce que le Père Torres et le Frère Fernandez coururent de périls de vie, à Ayamanguchi, durant ces luttes armées, vous le verrez par les lettres qu'ils m'écrivirent et que je vous envoie.

Le Roi mort, les Seigneurs de la région de Ayamanguchi députèrent au Roi de Bungo, pour lui demander son frère, qu'ils se proposaient de mettre à la place du défunt. Le Roi de Bungo s'empressa d'agréer leur offre, et son frère est, à présent, Roi de Ayamanguchi. Le Roi de Bungo a de vastes états et d'excellentes troupes ; il est grandement affectionné aux Portugais. Dès qu'il a été bien informé de la puissance et des mérites du Roi de Portugal, il lui a envoyé en présent de riches armes, et il a sollicité par lettre son amitié. Un député est aussi parti de Bungo, pour offrir l'amitié de son maître au Vice-Roi de l'Inde. Il est venu avec moi, et le Vice-Roi l'a très honorablement reçu. Avant que je m'éloignasse du Japon, le Roi de Bungo a déclaré aux Portugais et à moi qu'il n'omettrait rien, pour que le Roi d'Ayamanguchi, son frère, accordât toute faveur au Père Torres et au Frère Fernandez, et le Roi d'Ayamanguchi, à peine entré en possession de ses États, s'y est lui-même engagé. Et le Père et le Frère se dépensent maintenant à bien exposer aux fidèles les Mystères de notre Foi, et les principales scènes de la vie et de la Passion de Jésus-Christ. Leurs instructions sur les souffrances de Notre-Seigneur, beaucoup ne les peuvent entendre sans gémir et pleurer. Le Père Torres compose les instructions en portugais, et le Frère Fernandez les traduit en langue japonaise, qu'il possède suffisamment.



Après avoir séjourné quelque temps à Bungo, je me résolus de partir de là pour l'Inde, sans retourner à Ayamanguchi, vu l'occasion que m'offrait le vaisseau portugais d'aller visiter les frères et compagnons de qui j'étais depuis si longtemps éloigné. Je devais, d'ailleurs, chercher des ouvriers aptes à bien cultiver le Japon et pourvoir aux multiples nécessités de ceux qui travailleraient en ce pays, où tout manque.

III

Si nous en croyons Pinto, François était arrivé à Fucheo (Funaï), le samedi 19 septembre, et le vaisseau des Portugais s'en éloigna, avec lui, deux mois après ou un peu moins : ce fut donc vers le 15 novembre : d'autres le font partir le 20 novembre :

Le P. Maître François et nous prîmes congé du Roi, qui se montra, jusqu'à la fin, également ami, et nous partîmes. Après sept jours de navigation, le temps devint mauvais, et bientôt commença une des plus affreuses tempêtes que l'on puisse imaginer.

Pinto fait assister le lecteur à toutes les émouvantes scènes de la tempête : François obtient de Dieu le retour de quinze hommes, longtemps séparés, sur une chaloupe, de leurs compagnons et tenus pour perdus ; il est avec eux, sans s'éloigner des autres ; les prières du Saint apaisent la tempête, et un bon vent mène, en peu de jours, le vaisseau au port de San-Chuan[1] : « Là, dit Mendez-Pinto, nous ne trou-

1. Les biographes de François ne négligent pas, à propos des mêmes

vâmes qu'un vaisseau, celui de Diogo-Pereira, qui, le lendemain, devait partir pour Malaca. Le nôtre allait hiverner à Siam. Le P. Maître François s'embarqua donc sur le vaisseau de Diogo Pereira. »

Pinto nous révèle les entretiens de François et de Diogo Pereira, sur le chemin de San-Chuan à Malaca : — Maître François exposa à Diogo le désir qu'il avait de pénétrer en Chine, pour y annoncer l'Évangile : il le fallait aussi pour mieux assurer le succès de la prédication de l'Évangile au Japon, car les Japonais ayant reçu des Chinois leurs doctrines religieuses, il ne leur répugnerait plus d'être chrétiens, si les Chinois, en se faisant chrétiens, reconnaissaient, les premiers, qu'ils se trompèrent, et égarèrent les autres. François allait à Goa, pour se concilier, en vue de cette expédition, la faveur du Vice-Roi. Celui-ci reculerait, peut-être, devant la dépense à faire pour offrir de dignes présents au souverain de la Chine, et François disait à Pereira la tristesse que lui causait déjà cette appréhension ; à quoi Pereira répondait que, pour le service de Dieu et pour témoigner à François son amitié, il prendrait tous ces frais à sa charge, etc. Pinto poursuit encore : Bartoli et d'autres ont reproduit tous ces récits de l'intéressant conteur.

Pour nous, tandis que le vaisseau marche vers Malaca, nous arrêterons un peu le regard du lecteur

faits, des témoignages plus sûrs que celui de Pinto. On les trouvera mentionnés, à la fin du volume, dans l'*Essai de vie de François thaumaturge*.

sur les jeunes auxiliaires de l'apostolat de François, le Malabare Amador, le Chinois Manoel, et les deux Japonais Mathieu et Bernard : les deux derniers sont là, sur le vaisseau ; Amador et Manoel sont restés à Yamaguchi, au service de Cosme de Torres et de Juan Fernandez, et nous ne les retrouverons plus. Leur gloire, au ciel, sera grande : à eux, en effet, François dira éternellement ce que son Maître disait à ses premiers disciples : « Vous m'êtes demeurés fidèles dans toutes mes épreuves ; vous vous êtes associés généreusement à tous mes travaux, à toutes mes souffrances pour l'Évangile. » Nous avons déjà entendu François dire et redire, dans ses lettres au petit Mathieu de Comorin : — « Soyez bon enfant : je ferai pour vous plus que vous ne pensez ; vous ne travaillez pas pour rien ; je vous donnerai quelque chose qui vous fera bien plaisir ; vous trouverez en moi père et mère » : ainsi sans doute parlait-il à Mathieu de Yamaguchi, et François sûrement ne les a pas trompés ; pour eux Jésus lui-même avait dit : « Qui sert l'apôtre, à titre d'apôtre, aura la récompense de l'apôtre. » Ce fut bien, en effet, à titre de serviteurs apostoliques, qu'Amador et Manoel accompagnèrent François, de Goa à Cangoxima et de Cangoxima à Firando ; qu'ils vécurent, à Firando, auprès de Cosme de Torres, et qu'ils allèrent, de Firando à Yamaguchi, vivre et mourir, au service des premiers apôtres du Japon. Tout ce que nous savons d'Amador et de Manoel est là ; mais ce peu mérite bien le regard que nous voulions arrêter sur eux.

Mathieu de Yamaguchi n'arrivera à Goa, que pour y mourir; Bernard seul vivra assez longtemps, en Europe, pour avoir une histoire : ne devant plus rencontrer Bernard, nous raconterons, ici, son histoire :

Bernard et Mathieu arrivèrent, croyons-nous, à Goa, avec François, au commencement de février 1552. Mathieu y mourut, cette année même, des suites de l'insalubrité du climat, et aussi pour s'être appliqué aux exercices de la vie spirituelle plus ardemment que ne le permettait sa faible santé[1]. Le Frère Louis Frois, témoin de son départ de ce monde, écrivait, le 2 décembre 1552 : « Un des deux Japonais qui devaient venir en Portugal, appelé Mathieu, est mort ici; il nous a tous confondus par son humilité et sa continuelle oraison[2]. »

Bernard arriva à Lisbonne, au mois de septembre 1553[3], en compagnie du Frère André Fernandez et du jeune André Carvalho, dont nous parlait, plus haut, l'Évêque de Goa[4]. De Lisbonne, peu après, on écrivait à saint Ignace : « Le Japonais Bernard est arrivé de l'Inde : sa venue nous a donné grande joie; il aime tant la Compagnie, qu'on le dirait élevé par elle, né dans son sein[5]. »

« Bernard, écrit Polanco, n'était venu en Europe

1. *Chronic.*, II, p. 177.
2. *Select epist.*, p. 157.
3. *Chronic.*, III, p. 398.
4. Tom. I, p. 402.
5. *Litter. quadrim.*, II, p. 496.

que pour retourner au Japon; mais bientôt l'estime et l'amour des biens célestes grandirent tellement en lui que, dédaignant le bien de ce monde et oubliant la patrie terrestre, il n'aspira qu'à vivre pour Dieu dans la vie religieuse; et l'ardeur de ce désir lui faisait dire : « Si je ne puis être admis dans la Compagnie de Jésus, je tâcherai d'être religieux en un autre Ordre : j'y suis déterminé. » Polanco ajoute : « Bernard avait une belle intelligence; plus remarquables encore étaient son obéissance, son humilité [1]. »

Au commencement de l'année 1554, le P. Nadal vit Bernard à Lisbonne : il lui trouva un excellent esprit, et décida qu'il irait au noviciat de Coïmbre et serait, plus tard, envoyé à Rome [2]. Dans ses *Ephémérides,* le P. Nadal notait, plus tard : « Ce Bernard, Japonais, deuxième converti du P. Xavier, avait un sens très remarquable des Mystères de la Foi, spécialement des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et de l'autorité du Pape : se souvenir de sa réponse au cardinal de Compostelle [3]. » N'écrivant que pour lui-même, Nadal n'en dit pas plus long à propos de cette réponse de Bernard.

De Lisbonne, on écrivait à saint Ignace, le 8 mai 1554 : Bernard était alors au noviciat : « Le Japonais Bernard est entré dans la Compagnie; c'est une ex-

1. *Chronic.*, III, p. 409.
2. *Chronic.*, IV, p. 551.
3. *Epist. P. Nad.*, II, p. 40.

cellente âme. Il arriva ici avec le vif désir de s'instruire; mais les fatigues d'une longue navigation avaient ébranlé sa santé. On lui fit entendre qu'il devait d'abord la rétablir, afin de mieux étudier quand il aurait les forces voulues. Dès qu'il entra en convalescence, on lui exposa doctrinalement l'Oraison dominicale : telle fut la satisfaction de son intelligence, la consolation de son cœur, qu'il disait : « Je ne veux plus rien apprendre : tout est là : réciter le *Pater noster* et obéir aux supérieurs, pour accomplir la volonté de Dieu[1]. »

Comme il avait édifié les Pères de Lisbonne, Bernard édifia ses frères de Coïmbre, durant les quelques mois qu'il vécut auprès d'eux, c'est-à-dire, jusqu'au 17 juillet de la même année 1554, date de son départ pour Rome. Peu après, le P. François Enriquez écrivait, de Coïmbre, à saint Ignace :

« Le Frère Bernard est parti d'ici, avec un autre Frère, pour aller joindre, à Barcelone, le P. Nadal, et, de là, en sa compagnie, se rendre auprès de Votre Paternité. Il faisait beau voir sa joie, au départ, dans l'espérance qu'il a de grandir, à Rome, en toute vertu. Il nous laisse bien édifiés. Nous l'avons vu s'acquitter parfaitement de l'office de Réfectorier, et faire de même tout ce qu'on lui commandait. La première fois qu'il vit les Frères s'accuser de leurs fautes, au réfectoire, il lui sembla que c'était là une chose pénible et difficile; mais, quand on lui eut exposé les raisons et les avantages de cet

1. *Litter. Quadrim.*, III, p. 678.

exercice, il s'accusa ainsi, à deux reprises, et il le fit spontanément, croyant que les autres se mortifiaient de cette façon, sans avis du Supérieur. C'est une âme docile, fort intelligente et très ouverte à l'action de Dieu[1]. »

A Salamanque, la maladie arrêta Bernard. De là, le 31 août 1554, on écrivit à saint Ignace :

« Ici, notre Frère Bernard, le Japonais, a beaucoup souffert de fièvre et d'une affection de foie; mais les ardeurs de sa charité le rendaient admirablement supérieur à ses souffrances : sa douce piété, sa simplicité, les belles paroles que lui inspirait la méditation de nos saints Mystères, tout chez lui nous a ravis. Pour moi, je ne me lasse pas de remercier Dieu d'avoir converti cet idolâtre et de l'avoir fait venir ici, quasi de mes antipodes, pour confondre ma lâcheté, et éveiller en mon âme le désir d'entrer résolûment et de marcher toujours mieux dans le chemin de la vertu[2]. »

La maladie ressaisit Bernard à Ségovie, où l'insigne bienfaiteur de la Compagnie de Jésus, Don Luis de Mendoza, s'estima heureux d'accueillir ce vrai disciple de François de Xavier[3].

Débarqué à Naples, aux fêtes de Noël, Bernard, à ce même titre de « digne disciple de François de Xavier », fut pieusement reçu, entouré, interrogé,

1. *Litter. quadrim.*, p. 93.
2. *Ibid.*, III, p. 77.
3. *Chronic.*, IV, p. 481.

écouté, et par ses frères et par ceux dehors : « Tous, dit Polanco, s'édifièrent grandement de sa prudence, de sa modestie, de l'excellent esprit que manifestaient ses paroles[1]. »

Bernard était déjà à Rome, au commencement du mois de mars 1555. Le P. Pedro de Ribadeneira nous dira comment y fut apprécié ce fruit premier ou cette première fleur d'une terre qui devait donner à l'Église tant de fleurs et tant de fruits :

« J'eus, à Rome, d'intimes relations avec le Frère Bernard ; tout le temps qu'il y demeura, je fus son confesseur. Pour tout dire, en un mot, l'exemple de ses vertus allumait en moi le feu de la dévotion ; je croyais voir en lui un vrai portrait des chrétiens de la primitive Église.

« S'entretenant avec moi, au sujet du Père François Xavier, il me disait, entre autres choses : « L'es-
« pace de sept mois, j'ai dormi dans la chambre où
« il couchait. Son sommeil était fort court, et je l'en-
« tendais fréquemment gémir, tandis qu'il dormait,
« et invoquer le très saint Nom de Jésus; et quand
« je lui demandais : Pourquoi gémissez-vous ainsi?
« Il me répondait : « Je ne sais pas; je ne m'en
« aperçois pas. »

« J'assistai souvent à ses disputes avec les Bonzes, qui lui proposaient des difficultés nombreuses et très variées. Or, le Père François leur répondait de telle sorté, qu'avec une seule réponse, il donnait satisfaction à tous et les laissait sans difficulté, comme si

1. *Ibid.*, p. 188.

à chacun d'eux séparément il avait donné réponse.

« J'ai vu, de mes yeux, le Père François délivrer bien des malades de leurs infirmités. Il faisait sur eux le signe de la Croix, ou les aspergeait d'eau bénite et ils étaient subitement guéris; aussi les Japonais voyaient-ils en lui plus qu'un homme : ils le tenaient pour envoyé du ciel[1]. »

Le Frère Bernard partit de Rome, pour retourner en Portugal, le 23 octobre 1555; avec lui voyageaient douze scholastiques, tous sous la conduite du Père Louis Gonçalvez de Camara. Ils s'attardèrent à Gênes, et n'arrivèrent à Lisbonne que vers le mois de février 1556. Bernard n'y arrivait que pour aller mourir, peu après, à Coïmbre. Le P. Gonçalvez de Camara résume en deux mots l'histoire de ses derniers jours : « J'amenai Bernard avec moi, quand je revins de Rome en Portugal; il est mort au Collège de Coïmbre, et l'on s'est édifié de sa mort, comme l'on s'était édifié de sa vie[2]. »

A quel âge, en quelle année, quel jour mourut Bernard? — Personne ne nous l'apprend; de quoi s'étonne et s'attriste le si exact Annaliste de la province de Portugal, le P. Antonio Franco : *Liber obituum Collegii, quem volutavi, nec diem, nec mensem, nec mortis refert annum : tanta fuit antiquorum in hoc puncto non excusanda negligentia.* Ainsi parle le Père Franco[3]. Pour lui, il ajoute deux

1. *Vie de saint Ignace*, liv. IV, chap. VII.
2. *Chronic.*, V, p. 40 et note 6.
3. *Annus gloriosus*, p. 710.

traits notables à ceux qui nous ont déjà fait entrevoir les richesses de l'intelligence et du cœur de Bernard :

« Son esprit était fort pénétrant. Invité, un jour, à disserter sur les Anges, il obéit, et lui, qui n'avait pas encore mis le pied dans les écoles, il parla sur un sujet si difficile avec tant d'exactitude, il justifia si bien ses assertions, que les auditeurs en demeurèrent grandement surpris.

« On n'admirait pas moins sa charmante simplicité. Quelqu'un, lui présent, disait d'un de nos Pères : « Il a si bien étudié la langue hébraïque qu'il « la possède excellemment. » Bernard parut étonné et dit : « Comment ce Père a-t-il pu étudier la langue « de ceux qui firent mourir Jésus-Christ? »

CHAPITRE XXVII

OÙ L'ON ENTREVOIT QUELLES DURENT ÊTRE LES SOLLICITUDES DE FRANÇOIS DE XAVIER, EN ARRIVANT DANS L'INDE.

(Fin décembre 1551, février 1552)

I

La lettre que François écrivait, de Yamaguchi, aux Pères de Goa, au mois de mai 1551, autorise à penser que l'apôtre n'avait pas, alors, le dessein de s'éloigner du Japon. Si le vaisseau portugais, abordé à Firando, à la fin de l'année 1549, lui apporta des nouvelles de l'Inde, ces nouvelles ne purent rien ajouter de notable à ce qu'il savait déjà; et, de novembre 1549 au mois de mai 1551, les relations entre l'Inde et le Japon demeurèrent interrompues. Trois mois plus tard, François se décide à partir; il juge nécessaire son retour immédiat à Goa; quelles raisons le déterminèrent, nous l'apprenons de ses premiers historiens.

L'Annaliste de Macao écrit : « Des lettres, venant de Goa, que lui apportaient les Portugais débarqués

à Figi, lui montrèrent nécessaire son retour dans l'Inde. »

Le P. Valignani : — « François partit, se croyant obligé de veiller de plus près au bien de la Compagnie dans l'Inde ; il avait, d'ailleurs, besoin de s'y rendre pour recruter les missionnaires qu'il enverrait au Japon, et préparer l'expédition apostolique en Chine, qu'il méditait. »

Le P. Frois : « Le Roi de Bungo ne put retenir François, qui devait se rendre dans l'Inde [1]. »

Ce que François apprit par les lettres reçues à Yamaguchi, en septembre 1551, si toutefois il en reçut, d'autres lettres, envoyées de Goa à Lisbonne ou à Rome, de 1549 à 1552, nous l'apprendront :

Notons, d'abord, que Gracia de Saa, mort le 6 juil-

1. Nous ne retrouverons pas, de longtemps, le P. Valignani et le P. Frois ; un mot sur leur vie et leurs mérites sera donc, ici, bien placé :

Le P. Alexandre Valignani, né à Chieti (royaume de Naples, Abruzze-Citér.), le 24 octobre 1537, d'après le P. Boero, — le 20 décembre 1538, d'après le P. Sommervogel, — en 1539, d'après le P. Bartoli, fut admis au noviciat, le 29 mai 1566. Nommé visiteur des Missions de l'Orient en 1573, il partit de Lisbonne, avec de nombreux missionnaires, le 23 mars 1574, et arriva à Goa, le 6 septembre de la même année. Il aborda au Japon, pour la première fois, au mois de juillet 1579. L'histoire de ses travaux remplirait des volumes. Ce digne successeur de l'apôtre des Indes et du Japon mourut en une île proche de Macao, le 20 janvier 1606.

Le P. Louis Frois, arrivé au Japon en 1563, y mourut, à Nangazachi, le 8 juillet 1597. Son nom est glorieusement associé à celui du P. Valignani et de tous ceux dont les grandes qualités et les hautes vertus firent le mieux revivre François de Xavier sous les yeux des Japonais. On le trouve ainsi loué par tous les historiens et annalistes de la Compagnie de Jésus.

Pourquoi l'excellent travail du P. Frois (*Histoire du Japon*) n'a-t-il jamais été publié ni, ce nous semble, utilisé? Le P. Franco (*Annus gloriosus*, p. 381) se le demandait au commencement du dix-huitième siècle, et il ne savait que répondre.

let 1549, tandis que François naviguait vers le Japon, eut pour successeur le Capitan de Baçaïm, Jorge Cabral, duquel Correa résume les louanges en ces deux mots : « Il fut le premier Gouverneur qui eût sa femme dans l'Inde. Cabral ne vola rien : il se contenta du bon salaire qu'il plut au Roi de lui donner. » Cabral ne devait gouverner que jusqu'à l'arrivée d'un Vice-Roi : Afonso de Noronha arriva, avec ce titre, à Goa, vers la fin de novembre 1550, un an avant que François s'éloignât du Japon pour retourner dans l'Inde.

Gracia de Saa eut l'honneur d'accueillir et d'installer les dominicains à Goa, et il reprit, moins heureusement, avec le P. Antonio Gomez, l'affaire de la conversion du Roi de Tanor, que Diogo de Borba avait sagement tenue pour suspecte. François venait de s'embarquer, à Goa, pour le Japon, lorsque Antonio Gomez associa son zèle à celui du Gouverneur. Si l'on en croit Correa, le zèle de Gomez alla au-delà de ce que voulait de lui la sagesse du Gouverneur Gracia de Saa, de son successeur Jorge Cabral et de leur Conseil ; et lorsque François arriva à Goa, il y trouva et Gomez, et le Vice-Roi, et l'Évêque gravement compromis, en cette affaire.

Quelques extraits de lettres, sous forme de chronique, achèveront, maintenant, de renseigner le lecteur au sujet des faits qui, d'avril 1549 à janvier 1552, auraient intéressé ou préoccupé François de Xavier, s'il les avait connus :

François n'était pas encore à Malaca, lorsque,

au milieu de mai, à Comorin, dans la région de Remanancor, le P. Antonio Criminale, à l'âge de vingt-neuf ans, était mis à mort par les Badages et les Mores, en haine de la Foi. Gomez écrit : « Jésus Notre-Seigneur n'oublie pas sa Compagnie : voilà le P. Criminale décoré de la couronne du martyre : j'aurai soin de faire retrouver et garder ses reliques ; c'est un trésor précieux que Dieu donne à la Compagnie de Jésus. » François, lui aussi, se réjouira sans doute ; mais il ne pourra que ressentir vivement la perte d'un tel homme, lui qui, au mois de janvier précédent, écrivait à saint Ignace : « Antoine Criminal est à Comorin, avec six autres ; croyez-moi, c'est un saint ; il est né pour cultiver ces contrées. » Le P. Enrique Enriquez, prit, à la place de Criminale, la charge de supérieur ; mais le P. Criminale disparu, Enriquez gémit : « Pères et Frères, sans lui, quelle solitude est la nôtre ! Sa mort a vivement affligé nos chrétiens ; ils ont perdu leur père, et nous sommes orphelins comme eux. »

Le départ d'un tel chef était d'autant plus regrettable, que la chrétienté de Comorin devenait merveilleusement florissante, depuis que les missionnaires commençaient d'instruire les peuples en parlant la langue du pays et que, devenu supérieur, le Père Enriquez se plaignait de ne plus trouver de loisirs pour composer grammaires, vocabulaires et autres écrits dont ses frères ne pouvaient se passer [1] ; encore

1. Plus haut, nous avons entendu François bénir Dieu de la grâce que le P. Enriquez eut d'apprendre vite et bien le tamoul. Un missionnaire écrit : « Orationes sunt aliquot a Patre Enriquez in malavaram linguam versæ ;

Enriquez, le seul capable de diriger les œuvres de Comorin, eut-il, peu après le départ de François, à se défendre contre *l'autorité* plus que douteuse d'Antonio Gomez, qui voulait faire de lui son messager auprès du Roi de Tanor.

Antonio Gomez allait lui-même, de mi-avril à mi-septembre 1549, perdre cinq mois de labeur auprès d'un homme qui ne voulait que tromper, et il l'attirait ensuite à Goa : là, le Gouverneur, l'Évêque, les gentilshommes furent joués, à leur tour. Baptisé, à Tanor, le Roi fut confirmé à Goa, dans le collège de Sainte-Foi. Et le Gouverneur et l'Évêque allèrent, peu après, subir une mystification nouvelle dans les États mêmes de ce Roi, que l'on revit bientôt aussi païen qu'auparavant et, de plus, ennemi déclaré des Portugais.

Tandis que ces choses se passaient, François était à Cangoxima.

Durant l'année 1550, alors que le Saint allait de Cangoxima à Firando, à Yamaguchi, à Miyaco, posant partout les fondements d'édifices nouveaux, Antonio Gomez démolissait, à Goa, l'œuvre de Diogo de Borba, devenue celle de la Compagnie, et il préparait la ruine des œuvres de François lui-même et de ses frères, en déconcertant, d'une part, la bonne volonté des ouvriers de l'heure présente, tandis que, d'une autre, il leur recrutait et préparait des successeurs incapables de poursuivre leurs travaux.

nam in his quas P. M. Franciscus transtulerat, multa erant quæ mutari oporteret. » (*Ajuda,* Lettres des Indes. *Select. epist.*, p. 120.)

Ces démolitions, on les entrevoit imminentes, quand on écoute Gomez lui-même, écrivant au Roi de Portugal : « Il ne saurait venir de Portugal au-« tant d'hommes qu'il en faut pour notre grande « entreprise : il est nécessaire de recevoir, ici, des « Frères de la Compagnie ; nous en avons déjà, dans « ce collège, qui se forment aux Lettres et aux ver-« tus : le Père Simon vous informera à plein de tout « cela... »

A Simon lui-même Gomez écrit :

« Avec les enfants et jeunes gens de ces pays, « natures dépourvues d'idées surnaturelles et d'es-« prit de mortification, j'ai bien de la peine à tout « réduire à la forme du collège de Coïmbre. J'ai « exposé à Maître François la façon de procéder « de la Compagnie dans les collèges ; je lui ai dit « ce qui se fait au collège de Coïmbre et quel « esprit y règne. Maître François s'en est ébahi : « il semblait n'y pas croire, tant il désirait que cela « fût ainsi. Je lui ai expliqué comment, au senti-« ment du Père Ignace et de V. R., le nerf, la force « de la Compagnie est dans la création de collèges, « où soient instruits aux Lettres et formés à la vie « spirituelle ceux qui auront ensuite à faire fruit « dans le monde, et que notre visée principale en « ces pays devait être d'y propager en tout lieu la « Compagnie ; ce qui ne se pouvait faire sans collè-« ges. Je lui ai longuement exposé tout cela : il « en a été fort content... »

Enfin, à saint Ignace, Gomez écrit :

« Le Père Maître Simon m'envoya ici, en 1547,

« avec charge de gouverner ce collège de Sainte-Foi.
« Le Père Maître François est allé au Japon : nous
« espérons tous qu'il y fera beaucoup de fruit, si ar-
« dents sont les désirs que nous avons vus en lui. Il
« y a, dans ce collège, vingt et tant de Frères de la
« Compagnie, séparés des garçons du pays : ils
« commencent d'apprendre la grammaire, et sont
« déjà avancés et exercés en divers offices et très
« adonnés à l'oraison. Les jeunes Portugais qui
« arrivent ici sont fort ignorants : il est très néces-
« saire que V. R., chaque année, nous envoie le plus
« qu'il pourra de jeunes gens nouvellement admis,
« pourvu qu'ils aient appris le latin, parce que ici,
« dans ce collège, on les éprouvera... [1]. »

Antonio Gomez, on le voit, avait bien pris au sérieux sa mission de 1547, qui ne lui venait ni de François ni d'Ignace; et d'autres, malheureusement, n'avaient pu que la prendre au sérieux comme lui : de ce nombre étaient les Gouverneurs, les hommes puissants, tels que Cosme Anes, et l'Évêque lui-même. Encore Antonio Gomez ne laissait-il pas ignorer à ceux des personnages, qu'une telle considération pouvait lui affectionner, qu'il leur serait bon patron, bon avocat auprès du Roi. Cosme Anes, de 1549 à 1551, eut à craindre d'être rappelé en Portugal, pour se montrer, de concert avec d'autres, opposé à certains actes de l'administration des Gouverneurs. Antonio Gomez, sans accuser les Gouver-

1. *Select. epist.*, pp. 55-59; — 101-106; — 85-88.

neurs, plaidait la cause de Cosme Anes. Il écrivait au Roi :

« Cosme Anes dans sa charge de *Vedor de « fazenda,* rend grandement service à V. A.; il « prend beaucoup de soin de ce collège, dont il fut « le fondateur, et quand il n'aurait ici qu'à soutenir « cette œuvre, V. A. l'y devrait laisser... Il semble « que Jorge Cabral, depuis qu'il est Gouverneur, a « grandi encore, et pour le zèle à votre service, et « pour la sagesse dans la direction des affaires... « L'Évêque aide beaucoup aux conversions, par les « aumônes qu'il fait aux nouveaux chrétiens...; ses « saints exemples nous aident bien à vivre... Il dé- « pense beaucoup en bonnes œuvres, et il a peu de « revenus. V. A. devrait bien avoir égard à ses longs « travaux, à son âge : toute *merced* de V. A. est « bien placée dans ses mains; il n'en fait que bon « emploi... Ces jours passés, il a donné les saints « Ordres à quelques-uns de nos Frères. Ce fut au « collège qu'il confirma le Roi de Tanor... »

Aucun intérêt humain ne touchait le saint Évêque de Goa; mais Antonio Gomez était, à ses yeux, en l'absence de François de Xavier, le premier ou principal représentant de son autorité et de celle de Saint Ignace dans les Indes : il ne faut donc pas s'étonner que, le 28 novembre 1550, au lendemain d'un acte d'étrange inconsidération d'Antonio Gómez, l'Évêque de Goa le recommandât ainsi, en une lettre adressée à Simon Rodriguez et à saint Ignace :

Que V. R. envoie des Pères choisis entre les plus doctes,

mortifiés, vertueux, ardents pour le bien des âmes, car il les faut tels en ce pays; et bien que je sois persuadé, — et tout le monde avec moi, — que dans la Compagnie de V. R. tous ont ces qualités, il me semble qu'il ne se perd rien à vous rappeler ce qu'il nous faut.

Le Père Antonio Gomez fructifie et prêche angéliquement; c'est une plante d'où procède beaucoup de fruit en ce pays : la vie, le renom, l'exemple, la doctrine, sont chez lui principes de bien, etc.

Tout ce que V. R. me commandera, pour difficiles et laborieuses que soient les choses, tout ce qui sera en moi et où mes forces atteindront, je le ferai de très bonne volonté comme un de vos subordonnés.

Jésus-Christ soit toujours, par sa grâce, dans l'âme de Votre Charité, afin que toujours vous fassiez sa volonté sainte.

De Cochin, 28 novembre 1550.

Fr. Juan de Albuquerque.

Le P. Gomez venait d'expulser du collège de Sainte-Foi tous les enfants de la région des Indes, pour qui seuls le collège avait été fondé et renté, et, à leur place, vivaient, de fonds qui ne leur appartenaient pas, vingt-huit adolescents ou jeunes hommes Portugais, introduits par Antonio Gomez, à titre de novices de la Compagnie de Jésus. Cet acte, au rapport du Vice-Roi Afonso de Noronha, scandalisa toute la contrée. Et le Vice-Roi et l'Évêque durent contraindre Gomez à réparer son tort, et, au mois de janvier 1551, quarante nouveaux enfants du pays jouissaient d'une maison et de rentes, dont ils avaient seuls droit de jouir; mais il restait une im-

pression fâcheuse, et le nuage, en atteignant le chef, atteignait, par là même, les membres.

En ce temps aussi, Gomez entreprenait de bâtir un somptueux collège, et le Vice-Roi dut lui faire observer qu'il ne pouvait ainsi agir, sans licence de ses Supérieurs et du Roi, et qu'il convenait, le pays étant si pauvre, de ne pas scandaliser les gens par la somptuosité de l'édifice.

Une tentative analogue, à Cochin, indisposa la ville entière contre Gomez et la Compagnie.

Ajoutons enfin que le joug d'Antonio Gomez pesait à tous ses frères, et que deux hommes de Dieu, le P. Lancilotti, à Coulam, et le P. Enriquez, à Comorin, jugeaient, en 1551, la Compagnie compromise dans les Indes, si saint Ignace, en l'absence de François, ne se hâtait d'y envoyer un Supérieur. Le P. Enriquez écrivait au saint Fondateur :

« Ce que je vais dire peut sembler bien hardi ; « mais il me paraît bon d'informer V. P. que, si le « Père Maître François doit rester longtemps au « Japon, il est nécessaire d'envoyer en ce pays-ci « un Père profès, homme sur qui V. P. compte, « pour avoir charge et soin de nous tous ; et j'ose « insister encore, parce que c'est chose très néces- « saire : la Compagnie (*quod Dominus avertat*) « pourrait avoir à souffrir détriment, s'il n'y était pourvu[1]. »

Si grande était l'urgence, qu'à la veille de l'arrivée inespérée de François, Pères et Frères de l'Inde s'as-

1. *Select. epist.*, pp. 124, 125, 129.

semblaient, à Goa, pour élire un Supérieur à qui tous obéiraient[1].

II.

Ce que Duarte de Gama et les marchands portugais connurent de tels faits; ce que, par eux, en apprit François, à la fin de septembre 1551, le Saint n'eût-il pas reçu des lettres plus instructives encore, l'obligeait, on le comprend, d'accélérer son retour à Goa; et la Providence semblera intervenir pour seconder les désirs de François : il trouvera, à San-Chuan, le vaisseau de Pereira mettant à la voile, et, quand il arrivera à Malaca, un vaisseau sera là, près de lever l'ancre, comme s'il eût attendu François pour le mener à Cochin.

Le Saint avait moins d'une année à vivre. Vers le milieu du mois de décembre 1551, il part de San-Chuan; nous l'y retrouverons, mourant, à la fin de novembre 1552. Déjà son œuvre est achevée, et les derniers actes de son zèle n'auront guère d'autre résultat immédiat, que d'affermir ce qui déjà était fondé; aussi, pour mieux entendre ces derniers actes de l'apôtre, jusque dans leurs détails, il est utile de considérer l'ensemble des fondations existantes, à la date du retour de François dans l'Inde et d'avoir sous les yeux l'état de ces chrétientés. Des informations très sûres nous sont fournies, à ce sujet, par

1. *Select. epist.*, p. 154; cf. p. 162.

les lettres du P. Lancilotti, du P. Enriquez et d'autres missionnaires.

A Goa, au collège dit de Sainte-Foi, vivent le le P. Antonio Gomez et le P. Paul Camerino, avec vingt-huit Portugais, que le P. Gomez a admis dans la Compagnie. Ce collège n'appartient pas encore à la Compagnie : elle n'en a que l'administration. Il jouit de 2,500 ducats de rente, donnés par le Roi pour être employés à l'éducation de fils d'Infidèles nouvellement convertis. Le P. Gomez fait beaucoup de bien par ses prédications. Le P. Paul, venu à Goa avec le Père Maître François, est, avec quelques autres, la colonne, le fondement de la Compagnie dans l'Inde : tous, à Goa, l'appellent leur *Père*. Il est incessamment occupé ou à confesser, ou à consoler les malades de l'hôpital : là, des aumônes des fidèles, il a fait construire une chapelle. Il n'est pas rare que des Portugais malades demandent admission à l'hôpital, pour s'assurer l'assistance du P. Paul, à leur mort. Bien qu'il n'ait jamais quitté Goa, la bonne odeur de ses vertus s'est répandue au loin.

A Cochin, où le Père Maître François prêcha, allant au Japon, on lui proposa la fondation d'un collège; mais lui poursuivit son chemin. Depuis, il y a eu essai de fondation ; mais, à vrai dire, Cochin n'a pas de collège, ni de rentes déterminées pour le fonder, et ce projet a soulevé des discussions encore pendantes. Le P. Baltasar Gago y amène, chaque

jour, à la Foi de nombreux Infidèles : il faudrait, à Cochin, beaucoup d'ouvriers de la Compagnie.

A Coulão, le P. Nicolas Lancilotti, tout consumé qu'il est par la maladie, élève et instruit cinquante enfants, la plupart âgés de dix à douze ans, fils de païens convertis. Faute de revenus, le collège n'en peut nourrir davantage. Un si rude travail n'empêche pas le P. Lancilotti de faire, chaque jour, le catéchisme au peuple, et de prêcher, tous les dimanches, aux Portugais. Beaucoup de païens se convertissent.

Au cap de Comorin, plusieurs Pères travaillent, avec admirable fruit, sous la conduite du P. Enrique Enriquez, homme de grande doctrine et de grande vertu. Le P. Enriquez parle très bien la langue du pays ; les autres Pères s'y exercent, à son école, et les fidèles, non seulement s'instruisent mieux, mais ils peuvent, enfin, recevoir les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie; de quoi ils sont merveilleusement consolés et affermis en tout bien.

A San-Tomé de Méliapour réside le P. Cypriano : il est très aimé des Portugais, des anciens chrétiens du pays et des Infidèles; on l'appelle communément le *Saint-Père*.

A Baçaïm, dans la région de Cambaïe, réside le P. Melchior Gonçalvez avec deux compagnons. On parle beaucoup du grand bien qui, par eux, se fait

à Baçaïm. La maison qu'ils habitent appartient à la Compagnie ; elle sert de collège, et les Pères y gardent et instruisent des enfants pauvres : à cela est affectée une rente de mille ducats.

A Ormuz, ville de Perse, le P. Gaspard Barzée se rendit, un peu avant que le Père Maître François allât au Japon. Le commerce attire à Ormuz des gens de toutes nations. Le P. Gaspard, homme très docte et d'un zèle ardent, y a fait un bien immense : non seulement les Portugais, mais les Maures et les Juifs le vénèrent comme un saint. Le Père Maître François lui a écrit pour l'appeler au Japon : il est à Goa, se préparant au départ.

A Malaca, travaillent, avec beaucoup de fruit, le P. François Perez et son compagnon, Roch de Oliveira.

Aux îles de Maluco, depuis trois ans, les Pères ou Frères Jean de Beira, Nuno Ribeiro, Nicolas Nunez et Baltazar Nunez, auxquels le Père Maître François envoya pour auxiliaires, quand il partit pour le Japon, les Pères ou Frères Alphonse de Castro, Manoel de Moraes et François Gonçalez[1].

Outre ces ouvriers, de lui déjà bien connus, et le Frère Louis Froes ou Frois, qu'il avait aussi vu arriver avec Gaspard Barzée et Antonio Gomez,

1. *Select. Indiar. epist.*, pp. 115, 126, 136 ; — 138 ; — 140 ; — 127 ; — 125, 151 ; — 122.

François rencontrerait bientôt, à Goa, et y pourrait étudier presque tous les nouveaux venus de Lisbonne : c'étaient, entr'autres, les Pères Melchior Nunez, Manuel de Moraes, Gonzalo Roiz; les Frères Christophe da Costa, Melchior Diaz, Alexo Madeira, Manoel Texeira, Antonio Diaz, Francisco Durao, Pedro d'Almeida... Connaissant ces hommes, François disposerait d'eux avec une sagesse plus éclairée[1].

Disons, enfin, que providentiellement venaient d'arriver à Goa les Patentes, par lesquelles saint Ignace communiquait largement à François la plénitude de sa propre autorité. L'acte avait été signé, à Rome, le 2 octobre 1549.

Après avoir dit que cette délégation de ses pouvoirs est jugée nécessaire, pour l'administration de la Compagnie dans les pays d'outre-mer, soumis à la puissance du Roi de Portugal, et autres de ces régions, saint Ignace conclut :

« *Nos ergo Te in Præpositum omnium Fratrum nostrorum, qui in prædictis regionibus versantur, cum omni ea auctoritate, quam Sedes Apostolica nobis concessit, et Constitutiones nostræ Societatis nobis tribuunt, creamus et instituimus, — ac in virtute sanctæ obedientiæ injungimus ut hac curæ nostræ parte et auctoritatis in Eadem, ad inqui-*

1. En 1583, Valignani, après avoir nommé ces derniers venus, moins Melchior Diaz, ajoute : « Ils ont tous fait beaucoup de fruit dans l'Inde. Les six premiers y sont déjà morts au service de Notre-Seigneur. Les deux derniers (M. Texeira et F. Durao) vivent encore. »

rendum, ordinandum, reformandum, jubendum, prohibendum, admittendum in Societatem, et ab ea expellendum quos videbitur; constituendum etiam in quovis officio et deponendum; et, in summa, ad disponendum de omnibus, quæ Nos, si præsentes essemus, circa loca, res et personas, quæ ad Societatem pertinent, possemus disponere, et ad Dei gloriam facere judicabis, — plenissime utaris... »

Avec ces Patentes, François trouvera à Goa d'autres Patentes, signées à Rome par le saint Fondateur, le 23 décembre 1549, qui confirment les précédentes, étendent aux privilèges spirituels la communication de pouvoir faite pour le régime de la Compagnie, et se terminent par cette importante clause :

« *Si autem Te in remotissimis locis a Collegio Goæ agere contingat, illi, qui ex Fratribus nostris præfati collegii Rector pro tempore exstiterit, eandem quam tibi facultatem et auctoritatem (quam tamen minuere vel penitus removere, prout in Domino judicaveris expedire, tibi licebit) per hasce patentes Litteras... concedimus.* »

III.

Revenons maintenant à François, que nous avons laissé en mer, entre San-Chuan et Malaca.

La lettre du 5 novembre 1549 était encore la seule que l'on eût reçue dans l'Inde, à Lisbonne et à

Rome. Tandis que le Saint s'embarquait à Figi, François Perez, le 24 novembre 1551, écrivait, de Malaca, aux Pères de Portugal :

Nous ne savons rien du Père Maître François, parce que, l'année passée, 1550, aucun vaisseau ne partit d'ici pour le Japon. Six ou sept fois, les marchands s'apprêtèrent à partir, et avec grand désir d'exécuter le voyage ; finalement, ils ne le purent faire. Je ne sais s'il faut en accuser Mammon et Lucifer.

Cette année 1551, aucun vaisseau n'est parti ; un allait mettre à la voile, quand il fut incendié, et avec lui trois autres. Dieu châtie Malaca. La ville est demeurée assiégée par les Mores, l'espace de cent trois jours, du 5 juillet au 16 octobre. On commençait de profaner le dimanche : ce fut un dimanche, que le feu prit aux vaisseaux ; un dimanche, que fut tué Garcia de Meneses, etc.

Chacun cependant avait exécuté les ordres de novembre 1549, ou se préparait à le faire. Le P. Gaspard Barzée avait laissé la belle mission d'Ormuz, et, sans savoir que François allait aborder à Malaca, il écrivait aux Pères et Frères de Coïmbre, le 20 décembre 1551 :

Le Père Maître François me fait appeler, avec deux autres Pères et deux Frères, pour aller au Japon, — comme vous le verrez par *l'obédience* dont je vous envoie copie.

Je crois que nous aurons à traverser la Chine, puisque, comme nous l'écrit le Père Maître François, il y a, dans ces contrées, des dispositions telles qu'on doit espérer y faire beaucoup de fruit.

O mes très chers frères, aidez-moi à louer le Seigneur, *qui*

fecit misericordiam cum servo suo et adimplevit desiderium meum! Il y a longtemps que l'Esprit-Saint me menait là...

A la fin de ce mois de décembre, le vaisseau qui portait François entrait au port de Singapour, tandis qu'un bateau prenait les devants pour annoncer, à Malaca, l'arrivée des marchands. Le bateau porta le billet suivant de l'apôtre au P. Francisco Perez :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Il y a trente-neuf jours que je partis du Japon, où la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ va prenant de grands accroissements, en une ville principale. Cosme de Torres et Juan Fernandez demeurent avec ceux qui sont déjà chrétiens et ceux qui, chaque jour, le deviennent. Envoyez vite Antonio, par quelque bateau, pour me faire savoir s'il y a un vaisseau en partance pour l'Inde, et, s'il y en a un, parlez au señor *Capitan* et priez-le d'attendre un jour de plus; j'espère, en effet, être à Malaca, dans la journée de dimanche. De ceux de la Maison, n'envoyez ici, avec Antonio, que Jean Botelho. Tâchez de me trouver le nécessaire pour la traversée de Malaca jusqu'à l'Inde. Si quelqu'un pressait le départ du vaisseau, dites-lui qu'il importe grandement au service de Dieu que j'aille vite dans l'Inde, pour retourner sans retard, au mois de mai.

Je n'en dis pas plus long, puisque nous allons nous voir et nous consoler beaucoup en Notre-Seigneur.

Tout vôtre, *in Domino,*

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 59.

François ne s'arrêta pas à Malaca. Il y trouva, renvoyés de Maluco, Manoel Moraes et François Gonçalez, qui lui furent, de Malaca à Cochin, société peu consolante. Avec eux se trouvaient l'ambassadeur du Roi de Bungo, deux Japonais de Bungo, compagnons de l'ambassadeur, et les deux disciples de François, Bernard de Cangoxima et Mathieu de Yamaguchi. Ils arrivèrent à Cochin, le 24 janvier. François s'y arrêta pour écrire en Europe.

Le 29 janvier 1552, François écrivit sa longue lettre à Simon Rodriguez, déjà citée, moins les dernières pages, que voici :

J'ai vu des Chinois au Japon et ailleurs. Ils sont blancs, comme les Japonais, jaloux, eux aussi, de s'instruire et d'une intelligence encore plus étendue et plus pénétrante. Le sol de la Chine est très fertile. Entre les productions de cette riche contrée, la soie est une des principales. L'on y rencontre beaucoup de grandes villes avec d'élégantes maisons de pierre. Des Chinois m'ont dit qu'il y a chez eux des gens de diverses nations et religions, et, de ce que j'ai entendu, je conjecture qu'il s'y trouve des Juifs et des Mores. Rien ne m'autorise à penser qu'il y ait des chrétiens.

J'espère m'y rendre, cette année 1552, et tout persuadé que l'Évangile, dès qu'on l'aura semé dans ce royaume, s'y propagera en long et en large. Que si les Chinois font bon accueil à la Foi chrétienne, les Japonais n'auront pas de peine à abandonner des erreurs, que les Chinois leur communiquèrent. Du Japon à Liampo, ville importante de Chine, proche de la mer, la traversée est de cent lieues environ. J'ai très grande confiance que Dieu Notre-Seigneur ouvrira les portes de la Chine, non seulement à notre Compagnie, mais aux

autres Ordres religieux, et que ce pays deviendra un champ commun, où l'ardeur de tous les hommes apostoliques s'exercera à ramener des âmes dans la voie du salut. Je supplie donc quiconque a le zèle de la propagation de la Foi chrétienne d'aider, de ses prières et saints Sacrifices, les efforts tels quels que je vais faire pour leur en ouvrir l'entrée.

Me voici déjà blanchi, mais aussi alerte et robuste que jamais, si fortifiants sont les fruits de joie que l'on recueille dans les travaux employés à cultiver un peuple sensé, et désireux d'acquérir la connaissance de la vérité et le salut éternel. A Ayamanguchi, dès que le Roi nous eut permis de prêcher l'Évangile, et que l'on vint en foule nous écouter, la joie de mon âme, une des plus vives que j'aie ressenties, éveilla dans le corps une animation pareille. Je voyais que, par nous, Dieu abattait l'audace des Bonzes et triomphait de ces implacables ennemis ; je voyais les néophytes, heureux de ces victoires, déployer eux-mêmes un zèle ardent à les étendre, à conduire au baptême les païens qu'ils avaient vaincus ; je les entendais se raconter leurs combats et leurs succès contre la superstition ; j'étais témoin de la jubilation dont ils avaient l'âme remplie ; et un sentiment de bonheur si pénétrant et si doux envahissait alors mon âme, que j'en perdais celui des fatigues du corps.

Les consolations célestes dont je parle, ainsi mêlées à nos travaux par la Bonté de Dieu, que ne puis-je, non seulement les donner à entendre à l'oreille, mais, par un spécimen que j'en enverrais, les faire goûter au cœur dans nos Universités d'Europe ! Un grand nombre sûrement de ces jeunes étudiants dirigeraient tous leurs désirs et leurs études à la conversion des Infidèles, s'ils avaient, une fois, goûté la céleste joie qu'un tel labeur répand dans l'âme. Que si l'on savait communément, si l'on voyait à quel point l'esprit des Japonais est disposé à recevoir l'Évangile, certes, bien des Docteurs laisseraient là leurs

livres, bien des prêtres, des chanoines, des Évêques même laisseraient leurs bénéfices, leurs dignités, leurs évêchés, quelles qu'en soient les rentes; ils échangeraient contre une vie pleine de vraies et douces joies leur triste et ennuyeuse vie, et, pour atteindre ce trésor, ils n'auraient pas de peine à naviguer jusqu'au Japon.

Je suis arrivé à Cochin, à l'heure où les vaisseaux de Portugal se préparaient à partir; encore de nombreux amis sont-ils venus m'interrompre fréquemment. Cette lettre est donc écrite en courant, désordonnément et à bâtons rompus. Je m'arrête là, bien qu'il m'en coûte de cesser d'écrire à mes bien-aimés Pères et Frères, alors surtout que je leur parle de mes délices, les Japonais, de qui, pour tant que je le veuille, je ne saurais tout dire ou assez dire.

Je finis, priant et suppliant Dieu Notre-Seigneur qu'il Lui plaise nous réunir un jour dans le ciel. *Amen.*

De Cochin, 29 janvier 1552.

Tout vôtre, en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

Le même jour, François répond à une lettre de son bien-aimé Père saint Ignace, que nous n'avons pas :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. *Amen.*

Mon vrai Père, — J'ai reçu dernièrement, à Malaca, comme je revenais du Japon, une lettre de votre sainte charité, et Dieu Notre-Seigneur sait combien mon âme fut consolée d'avoir nouvelles d'une santé et d'une vie si chères. Entre tant de saintes paroles et consolations de votre lettre, les dernières, ces mots : « Tout vôtre, sans que je puisse, en aucun temps, vous oublier. Ignace »; ces mots, comme je les lus en pleu-

rant, ainsi en pleurant je les écris, et je me ressouviens du temps passé, du grand amour que toujours vous eûtes, que vous avez encore pour moi; je considère que si Dieu Notre-Seigneur m'a délivré des nombreux périls et misères du Japon, je le dois à l'intervention des saintes prières de votre charité.

Aux Japonais aussi je dois tant, que je ne saurais jamais l'écrire. Pour leur bien, Dieu me donna connaissance des maux infinis de mon âme : vivant hors de moi, j'ignorais de grandes misères qu'il y avait en moi, jusqu'au temps où je me vis dans les dangers et labeurs du Japon. Alors, Dieu Notre-Seigneur me fit clairement discerner quel extrême besoin j'avais de quelqu'un, qui veillât avec sollicitude sur moi. A votre sainte charité maintenant de voir la charge qu'elle me donne de tant de saintes âmes de la Compagnie, qui sont en ces contrées, à moi qui, par la seule miséricorde de Dieu, me reconnais avec évidence une insuffisance si grande. J'espérais que vous m'auriez recommandé à la sollicitude de ceux de la Compagnie, et non pas eux à la mienne.

Votre sainte charité m'écrit quels grands désirs elle a de me voir avant d'achever cette vie. Notre-Seigneur sait quelle impression ont faite en mon âme ces paroles de si grand amour, et que de larmes elles me coûtent, chaque fois que le souvenir m'en revient; et je me réjouis à la pensée que la chose serait possible; car enfin, rien d'impossible à la sainte obéissance.

Pour l'amour et service de Dieu, je vous demande une charité. Si j'étais près de vous, je vous la demanderais, agenouillé à vos saints pieds; c'est que vous envoyiez en ce pays, pour y être Recteur du collège de Goa, un homme connu de votre sainte charité, car ce collège a très grand besoin d'un secours qui lui vienne de sa main.

Les Pères de la Compagnie devront nécessairement être en-

voyés aux Universités du Japon, parce que les séculiers s'excusent, quand on leur prêche, en disant qu'eux aussi ont des Écoles et des Lettrés; et ceux des Pères qui iront lutter avec ces Lettrés seront très persécutés : ils auront, en effet, à combattre tout en leurs sectes, à les démasquer aux yeux de tous, à montrer comment sont trompeuses les industries que les Bonzes mettent en œuvre, pour tirer aux séculiers leur argent; et les Bonzes ne prendront certainement pas la chose en patience, surtout quand on leur dira qu'ils n'ont pas le pouvoir de tirer les âmes de l'enfer; car c'est là leur gagne-pain. Nos Pères auront encore à souffrir, quand ils s'élèveront contre un infâme péché, si général parmi les Bonzes; et que d'autres occasions de beaucoup souffrir, de la part de ces hommes, ne rencontreront-ils pas!

J'écris au Père Maître Simon et, en son absence, au Recteur du collège de Coïmbre, de n'envoyer à ces Universités que des hommes vus et approuvés par votre sainte charité. Ils seront plus persécutés que beaucoup ne pensent; à toutes les heures du jour et une partie de la nuit, ils seront importunés de visites et d'interrogations; on les appellera en des maisons considérables, et pas d'excuse qui dispense d'y aller; ils n'auront le temps ni de prier, ni de contempler, ni de se recueillir; dans les commencements surtout, pas moyen de dire journellement la messe; répondre aux questionneurs les occupera à tel point, qu'ils trouveront à peine le loisir de réciter l'office, de manger, de dormir. Les Japonais sont fort importuns, surtout à l'égard des étrangers, car ils en font peu de cas et se rient d'eux, à tout propos. Que sera-ce donc quand on dira du mal de leurs sectes, de leurs vices manifestes, et surtout quand on leur déclarera qu'il n'y a pas de remède à l'enfer? Il en est parmi eux qui nous reprochent de ne rien savoir, puisque nous ne savons pas tirer les âmes de l'enfer. Ce qu'est le purgatoire, ils l'ignorent.

Pour résoudre leurs difficultés, il faut être instruit. Des hommes rompus aux joutes du cours des Arts seront précieux, parce qu'ils sauront vite mettre en contradiction les Bonzes et leurs sophismes, et ces gens-là demeurent bien honteux quand on les enferre dans une contradiction.

Les Pères souffriront beaucoup du froid. Bandu, Université principale du Japon, est très au nord, et aussi les autres Universités. Je note, ici, que ces Japonais du nord ont un jugement meilleur et l'esprit plus délié.

Les Pères ne trouveront guère à manger que du riz; le froment et les herbes qui viennent en ces pays sont peu nourrissants. Du riz on tire une sorte de vin, mais comme on en fait peu, il est cher, et il n'y en a point d'autre.

L'épreuve capitale, c'est un péril évident et continuel de mort. Le pays n'est pas fait pour des hommes âgés; il y a trop de fatigues; et, d'autre part, il ne convient pas davantage à des jeunes hommes, à moins qu'ils ne soient d'une vertu très éprouvée; car, au lieu de sauver les autres, ils se perdraient eux-mêmes. Pas une espèce de péché que ce pays ne mette à portée de la main; ce qui n'empêche pas que les gens ne se scandalisent de la moindre imperfection, s'ils l'observent chez ceux qui les reprennent.

Ces choses, avec tout le détail, je les écris à Maître Simon ou, en son absence, au Recteur de Coïmbre. Je serais bien heureux si votre sainte charité écrivait à Coïmbre que ceux qu'ils se proposeraient d'envoyer au Japon fussent d'abord à Rome. J'avais pensé que des Flamands ou Allemands, qui sauraient l'espagnol ou le portugais, seraient bons pour le Japon; ils supportent aisément les grandes fatigues, et les froids rigoureux de Bandu seraient, pour eux, plus tolérables. Il me semble que les sujets de ces deux pays ne manquent pas, dans nos collèges d'Espagne et d'Italie, sans y pouvoir prêcher, faute de connaître assez la langue,

tandis que, au Japon, leur travail produirait un grand fruit.

Je crois aussi utile de dire à votre sainte charité que ceux que l'on tire des collèges d'Espagne et de Coïmbre, pour les envoyer dans l'Inde, devraient être bien choisis, quand il n'en viendrait que deux par an, mais tels que l'Inde les requiert, c'est-à-dire, déjà assez avancés dans la perfection, aptes à prêcher et à confesser. Si vous l'approuviez, j'aimerais qu'ils fussent allés à Rome en pèlerinage, pour s'exercer aux fatigues et périls des voyages, afin qu'arrivés ici, ils ne soient pas déconcertés. Que la vertu surtout soit bien éprouvée, car ici les occasions de défaillances sont redoutables, et à Dieu ne plaise qu'au lieu d'avoir à nous réjouir de la venue de nouveaux ouvriers, nous ne soyons réduits à la triste nécessité de les congédier.

Je prie votre sainte charité de voir s'il conviendrait d'aviser de ceci Maître Simon.

Quant aux religieux de la Compagnie, qui sont déjà à Ayamanguchi, ou qui y seront envoyés, si Dieu le veut, cette année et les suivantes, il ne me paraîtrait pas utile qu'ils allassent encore aux Universités : qu'ils apprennent la langue japonaise, qu'ils étudient les doctrines des sectes, afin que, les Pères étant arrivés, ils puissent leur servir d'interprètes et rendre fidèlement ce que ces Pères leur diront.

La chrétienté d'Ayamanguchi grandira beaucoup, je l'espère; les chrétiens sont nombreux; beaucoup parmi eux sont excellents, et il en vient chaque jour de nouveaux. J'ai aussi bon espoir que Dieu Notre-Seigneur ne permettra pas que le P. Cosme de Torres et Juan Fernandez périssent de la main de leurs ennemis; les plus grands périls sont passés et beaucoup de chrétiens, plusieurs desquels sont personnes distinguées, les gardent, jour et nuit, avec sollicitude. Jean Fernandez est simple Frère, mais il parle très bien le japonais et rend exactement ce que lui dicte le P. Cosme de Torres. Ils

sont maintenant occupés à exposer, en de continuelles prédications, les mystères de la vie de Jésus-Christ.

Le Japon me semble bien fait pour que le christianisme, une fois établi, s'y perpétue. Sur un tel sol, tout travail est bien employé; j'ai donc grande espérance que votre sainte charité nous enverra, pour cela, de saints ouvriers. De tous les pays découverts, de ces côtés, seul le Japon offre la garantie dont j'ai parlé; la Foi cependant ne s'y perpétuera pas sans de grands travaux.

Du Japon à la Chine, la traversée est courte. C'est un pays immense que la Chine; il est riche; tout y abonde. Il n'y a qu'un Roi, fort bien obéi; la législation y est savante et la paix stable. Ces Chinois sont très ingénieux, adonnés à l'étude, curieux de s'instruire; l'étude des lois et de l'art du gouvernement est celle qu'ils préfèrent. La race est blanche, sans barbe, les yeux très petits. Un caractère saillant de leurs mœurs, c'est, avec la libéralité, l'amour de la paix; il n'y a pas de guerre chez eux.

Si rien, dans l'Inde, ne vient traverser mon dessein, j'espère aller en Chine, cette année 1552, pour le grand service de Dieu Notre-Seigneur, qui pourra naître de là, non seulement dans la Chine même, mais au Japon. Dès que les Japonais, en effet, sauraient que les Chinois ont reçu la Loi de Dieu, ils perdraient vite foi à leurs sectes. Oui, j'ai grande espérance que, par le moyen de la Compagnie du nom de Jésus, et les Chinois et les Japonais sortiront de leurs idolâtries et adoreront le vrai Dieu et Jésus-Christ, Sauveur de toutes les nations.

C'est chose bonne à noter, que les Chinois et les Japonais, qui ne s'entendent pas, quand ils parlent, leurs langues étant bien différentes, peuvent s'entendre par l'écriture. On étudie, en effet, dans les Universités de Japon, l'écriture chinoise, et les Bonzes qui la savent ont meilleur renom de lettrés. Or, ce

que l'écriture chinoise a de singulier, c'est que chaque caractère signifie une chose ; de sorte que, quand ils l'apprennent, les Japonais, au-dessus de chaque caractère, dessinent la chose que le caractère signifie ; un homme, par exemple, est dessiné au-dessus du caractère chinois qui signifie *homme*, et ainsi des autres ; mis en présence de l'écriture chinoise, un Chinois et un Japonais, qui connaît cette écriture, désignent aussitôt les choses que l'écriture signifie, mais chacun les désigne en sa propre langue. Ils se comprennent donc en écrivant, bien qu'ils ne s'entendent pas quand ils parlent.

Nous avons composé, en langue japonaise, un livre qui traite de la création du monde et de la vie de Jésus-Christ. Ce même livre, nous l'écrirons en caractère chinois ; je m'en servirai, pour me faire entendre en Chine, jusqu'à ce que je sache la langue de ce pays.

Pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, que votre sainte charité et toute la Compagnie me recommandent continuellement à Dieu. Je désire fort être recommandé à tous les Pères, spécialement aux Profès, et cela par l'entremise de votre sainte charité. Ce sera mon dernier mot ; votre sainte charité, toute la Compagnie, unie à l'Église militante, tous les bienheureux qui furent de la Compagnie, et avec eux toute l'Église triomphante, je prie Dieu de me les donner et je les prends moi-même pour intercesseurs, afin que, en considération de leurs prières et mérites, Notre-Seigneur me donne de bien connaître, en cette vie, sa très sainte volonté et grâce pour accomplir bien et parfaitement sa volonté connue.

Le moindre de vos fils, de tous le plus exilé.

FRANÇOIS.

Saint Ignace ne pouvait oublier François. Tandis que l'apôtre des Indes écrivait, en effet, cette lettre,

un billet d'Ignace à son fils spirituel, écrit depuis quinze jours, partait de Rome pour aller lui redire qu'il n'était pas exilé du cœur :

Très cher frère en Notre-Seigneur, Nous n'avons pas, ici, reçu, cette année, les lettres que vous avez, nous dit-on, écrites du Japon ; elles sont restées en Portugal. Nous n'avons pas pour cela laissé de nous réjouir grandement, dans le Seigneur, de votre arrivée en bonne santé et de ce que porte vous est ouverte pour la prédication de l'Évangile en ce pays. Plaise à Celui qui l'a ouverte s'en servir, pour tirer ces peuples de l'infidélité et les introduire à la connaissance de Jésus-Christ leur Sauveur, comme il est le nôtre. *Amen.*

Les affaires de la Compagnie avancent, grâces à la divine Bonté ; elles sont, de toutes parts dans la chrétienté, en un progrès continu, et il se sert de ses minimes instruments, Celui qui, sans eux et avec eux, est l'auteur de tout bien.

Je laisse à Polanco le soin de vous dire le reste ; ces lignes, je les écris pour vous faire savoir que je suis encore vivant dans la misère de ce triste monde.

Qu'il donne à tous de vivre véritablement, Celui qui est leur vie éternelle, et qu'il nous accorde abondamment sa grâce, afin que nous connaissions toujours sa très sainte volonté et que nous l'accomplissions parfaitement.

Tout vôtre et toujours, en Notre-Seigneur.

IGNACE.

La joie de se savoir ainsi aimé de son père n'était pas de trop, pour adoucir les vives et profondes tristesses du cœur de François, à la vue du peu de générosité ou des défaillances de tels ou tels de ses

frères. Près de partir pour Goa, il écrit, de Cochin, le 4 février 1552, à Paul Camerino :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Micer Paul, là vont Manoel de Moraes et François Gonçalez. Dès qu'ils arriveront, et ma lettre vue, vous irez chez le seigneur Évêque et vous direz à Sa Seigneurie que vous remettez en ses mains, attendu qu'il est prêtre (Père), Manoel de Moraes, parce que j'ai écrit que la Compagnie le remet à Sa Seigneurie, afin qu'elle l'emploie, comme personne qui est à sa disposition. Vous direz donc à Manoel de Moraes que je vous ai écrit de le congédier.

Vous congédierez aussi François Gonçalez, et vous ne les laisserez pas entrer dans le Collège, et vous commanderez à tous ceux qui y vivent de n'avoir aucun entretien avec eux. Il m'est très dur, à moi, d'avoir des raisons pour les congédier, et ce qui m'est plus sensible encore, c'est la crainte que d'autres n'aient à s'éloigner avec eux. Seul, Dieu Notre-Seigneur sait combien il m'en coûte d'avoir à écrire cette lettre. Je m'attendais à trouver ici quelque consolation, après les nombreuses peines que j'achevais de traverser, et voilà qu'au lieu de consolation, je rencontre des sujets de vifs chagrins (*trabalhos que assaz me atribulão*), comme sont des procès, des démêlés avec les populations, toutes choses qui ne peuvent guère édifier[1]. Quant à l'obéissance, il y en a peu ou point, si

1. Allusion aux troubles suscités par le P. Gomez dans la ville de Cochin, lorsqu'il abusa de l'appui du Gouverneur, pour s'approprier l'église Notre-Dame, au préjudice d'une Confrérie. François, en arrivant à Cochin, s'empressa d'aller faire d'humbles excuses aux Confrères et de leur remettre les clefs de l'église. L'humilité du Saint lui gagna le cœur des Confrères, et ils se démirent généreusement de leur droit, et le cédèrent à la Compagnie.

j'en juge par ce que j'apprends depuis mon retour. Loué soit Dieu de tout !

A Melchior Gonçalez vous écrirez, à Baçaïm, et lui manderez, en vertu de l'obéissance, qu'il se rende à Goa ; qu'ainsi je l'ordonne.

Vous recevrez Baltasar Nunez au Collège, jusqu'à ce que j'arrive. Vous n'y recevrez pas un jeune homme, appelé Thomas Fernandez, jusqu'à ce que je sois à Goa. Dites-lui que s'il veut servir Dieu dans la Compagnie, il serve d'abord les pauvres à l'hôpital, jusqu'à ce que je vienne. J'espère de Dieu Notre-Seigneur être bientôt auprès de vous.

Au seigneur Évêque vous baiserez la main, de ma part, et vous lui direz que j'ai très grand désir (*desejo en grandissima manera*) de voir Sa Seigneurie, de me consoler avec Elle. Si grande est l'obligation que je lui ai, que je me vois bien pauvre pour payer à Sa Seigneurie mes grandes dettes.

Il me tarde bien de voir les Frères, particulièrement les Pères, pour me consoler avec eux.

De Cochin, 4 février 1552.

Tout vôtre, en Jésus-Christ.

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 59.

CHAPITRE XXVIII.

OÙ L'ON VERRA QUELLE JOIE IL Y EUT, A GOA, DU RETOUR DE FRANÇOIS DE XAVIER, ET COMMENT LE SAINT SE MIT A PRÉPARER SON VOYAGE EN CHINE.

(Février-avril 1552.)

I

François ne devait guère s'arrêter que deux mois à Goa ; il ne s'y arrêtait, d'ailleurs, que pour faire les préparatifs d'une prochaine expédition en Chine, et pourtant son cœur ne se donna pas moins à tous ceux qui l'entourèrent, du jour de l'arrivée au jour du départ. Eux-mêmes, tandis que le Saint s'éloignait, tandis que, à leur insu, il agonisait à Sancian, écrivent aux Pères et Frères d'Europe leurs impressions, encore vivantes, de février et de mars 1552, leurs impressions encore plus vives des premiers jours d'avril.

Le 1er décembre 1552, un Père de Goa écrira à ceux de Rome :

Je vous parlerai, d'abord, de l'heureuse venue au milieu de nous de notre bien-aimé Père Maître François. Après avoir con-

verti deux mille Japonais, il a laissé dans la ville d'Ayamanguchi, où vivent six cents chrétiens, le P. Cosme de Torres et un de nos Frères, qui parle très bien la langue japonaise, et il est arrivé à Goa, vers le 1er février. Sa venue, aussi inattendue qu'elle était ardemment désirée, a causé à nous tous et à la population entière une consolation, une joie, qu'aucune parole ne saurait exprimer. Il s'est fait aussitôt, dans la ville, beaucoup de belles choses intéressant l'honneur et le service de Dieu, et, entre autres, la répartition nouvelle des chrétientés de l'Inde entre les Pères et Frères.

Tous, ici, tant qu'il est demeuré, lui ont témoigné l'ardent désir qu'ils avaient de l'accompagner en Chine, et de travailler et souffrir avec lui pour Jésus-Christ, en un pays où les labeurs, au commencement, ne manqueront pas, car les Chinois ne tolèrent pas d'étrangers sur leurs terres.

Plus que jamais, le Père Maître François édifie ceux qui le voient. Ses grands et continuels travaux l'ont tellement ruiné, que manger lui est devenu un tourment. Son estomac est si débile, qu'il se refuse à digérer un aliment quelconque; sans parler de douleurs de poitrine et d'autres infirmités graves; et cependant, s'il se plaint, s'il gémit, c'est qu'on dépense trop pour lui : la dépense est de quelques œufs saupoudrés de sucre. Ainsi accablé, il prêche cinq fois, six fois par jour, plus modérément cependant qu'autrefois. Ajoutez l'assiduité au confessionnal, le soin des affaires de la maison, le service spirituel des gens du dehors. De là, vous pouvez juger ce qu'il fera, une fois la santé recouvrée.

Je ne dis rien de ses oraisons, de ses veilles, de son humilité, de son affabilité, de la charité si fraternelle qu'il témoigne et à nous et aux étrangers; il n'est sévère que pour lui-même. Vous savez tous, depuis longtemps, combien ces vertus lui sont familières. Il est cependant vrai qu'elles ont pris dans son âme de grands accroissements, depuis qu'il a quitté l'Eu-

rope. Il fuit la familiarité des puissants et des riches ; il évite même leur compagnie, et, s'il est obligé d'aller à eux pour quelque œuvre sainte, il ne parle pas d'autre chose. Ainsi, il lui est loisible de s'élever, avec bien plus de liberté, contre les abus, d'où qu'ils viennent, contre tous les désordres, quels qu'en soient les auteurs.

Le même jour, de Goa, le Frère Louis Frois écrira aux Pères de Coïmbre :

Quand le P. Maître Melchior et les autres furent arrivés ici, il y eut dessein arrêté, entre les Pères de Goa et ceux que l'on avait mandés pour cela des forteresses, d'élire, en l'absence du Père Maître François, un Supérieur général des membres de la Compagnie de ces régions d'Asie, qui pourvût à tout et gouvernât les sujets, jusqu'au retour du Père. Sur ce, arriva d'Ormuz le P. Maître Gaspard Barzée, en marche déjà, avec d'autres, vers le Japon, où le Père Maître François les avait appelés. Cette réunion de tant de Pères et Frères, Dieu l'avait voulue pour des desseins autres que celui qu'on méditait, car, à l'improviste, alors qu'on l'attendait le moins, alors qu'on appréhendait qu'il ne fût déjà mort, à cause des grandes persécutions qu'il avait eu à souffrir, au Japon, et des guerres survenues entre les princes de ce pays, le Père Maître François, père bien-aimé en Jésus-Christ par-dessus tous, se trouva au milieu de nous.

Il s'arrêta d'abord à Cochin, avec cinq Japonais. Dire l'émotion, la joie des Pères et de tout le peuple, quand il parut à Goa, serait chose impossible. On désirait tant le revoir ! puis, sa venue était si opportune ! Aussi, que d'œuvres glorieuses à Dieu et honorables pour la Compagnie s'accomplirent, grâces à sa présence ! *Flores apparuerunt in terra nostra : tempus putationis advenit ; vox turturis audita est in terra nos-*

tra; ficus protulit grossos suos: vineæ florentes dederunt odorem suum.

C'est le sentiment commun, et chacun de nous en a la conviction intime; il y a dans le Père François un tel assemblage de vertus, une sagesse telle dans sa conduite et ses déterminations, un si grand zèle pour la gloire de Dieu, un si vif désir que la Compagnie de Jésus se dévoue à l'étendre, que, pour atteindre cette fin désirée, nul ne conçoit, ne prémédite rien qui déjà n'ait été révélé à Maître François et longuement prémédité en son cœur.

Avant de s'éloigner, il a voulu, dans l'intérêt des peuples et de la Compagnie, donner à chacun des Pères sa destination...

Un des trois que le Père Maître François avait mandés pour les envoyer au Japon, le P. Dominique Carvalho, a été appelé au ciel, le dimanche de *Lazare* (3 avril); notre Père Maître François était encore ici...

Tant qu'il demeura au milieu de nous, il y eut, dans la maison, grande ferveur; chacun des Frères, affermi dans sa vocation à la Compagnie, demandait à Notre-Seigneur d'être du nombre de ceux que le Père choisirait pour le suivre, parce que, de tous les pays qu'il a déjà évangélisés, aucun, autant que la Chine, ne semble promettre des fruits abondants de salut et donner espérance du martyre. Il écrivait en Portugal, il dressait des instructions pour les Pères des forteresses, et s'occupait à cela, comme si ce devaient être les adieux de quelqu'un qu'on ne reverrait plus. Il nous animait, nous encourageait tous, et telle était la suave et pénétrante efficacité de ses paroles, qu'on ne pouvait douter qu'elles ne jaillissent d'un cœur où le Saint-Esprit habitait.

Au réfectoire, les Frères, tour à tour, par son ordre, faisaient le récit de leur vie passée; ils disaient, avec détail, de qui ils étaient fils, quels bas offices ils avaient remplis dans le monde, quelles avaient été leurs mauvaises inclinations;

comme aussi, depuis leur entrée dans la Compagnie, à quelles tentations ils avaient dû résister, les fautes qu'ils avaient commises. On devait cependant omettre, dans les récits, la mention de tout ce qui aurait pu être péché mortel; cet exercice tenait lieu de la lecture accoutumée. Quand un Frère avait fini de parler, le Père Maître François résumait, et en des termes qui inclinaient l'âme au mépris d'elle-même ; puis, il la relevait et la dilatait par l'espérance de la gloire éternelle ; il lui indiquait les remèdes appropriés à ses infirmités, et ce qu'il disait, à ce propos, manifestait sa grande expérience. A d'autres Frères, il demandait compte de la manière dont ils faisaient l'examen de leur conscience, et, en présence de tous, il exposait les méthodes meilleures pour rendre cet exercice plus utile, et disposer l'âme à une parfaite accusation des péchés dans le sacrement de Pénitence.

Le P. Melchior Nunez écrira, le 7 décembre, aux Pères de Portugal[1] :

Au commencement de février, il plut à Dieu d'amener du Japon ici, *ex insperato*, le Père Maître François, et je crois qu'il vint, conduit plutôt par inspiration divine que par motifs humains, si grande était la nécessité de sa venue, pour régler les affaires de la Compagnie en ces régions de l'Inde. A son arrivée, quelle fut l'allégresse de mon âme! Imaginez, mes Frères, ce que c'est que de rencontrer, sur terre, un homme dont l'âme habite déjà le ciel ! O mes Frères, quelles vertus et dons célestes j'ai vus en lui, durant ce peu de jours! Quel

1. Le P. Melchior Nunez Barreto, frère de Jean Nunez Barreto, futur Patriarche d'Éthiopie, entra au noviciat de Coïmbre, en 1543. Arrivé dans l'Inde, en 1551, il y eut la charge de Vice-Provincial, dès l'année 1553. Il mourut, à Goa, le 10 août 1571, après beaucoup de travaux, au Japon, en Chine et puis encore dans l'Inde.

tant qu'ils vivront à Baçaïm ; et cela, tant qu'il ne vous sera pas venu disposition contraire, soit de ma main, soit du Recteur de cette Maison de Sainte-Foi, auquel, en mon absence, vous obéirez comme au Père Ignace.

Et comme telle est ma volonté, j'apposerai ici ma signature.

Fait en ce collège de Saint-Paul, le 28 février 1552.

FRANÇOIS [1].

Plus tard, il encouragera ainsi le nouveau supérieur de Baçaïm :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

J'ai reçu votre lettre par Melchior Gonçalez : elle m'a bien consolé. Plaise à Dieu vous communiquer sa grâce, afin que vous donniez bonne odeur à la Compagnie, puisque ce peuple est si scandalisé à notre sujet. Pour le service de Notre-Seigneur, je vous recommande, autant que je le puis, d'édifier ces gens, dans toute la mesure de vos forces. Si vous êtes humble et prudent, j'espère de Dieu que vous ferez beaucoup de fruit.

Je vous envoie François Enriquez, pour vivre à Tana avec Manoel. Osorio pourra être avec vous, occupé aux offices de la maison. Barreto tiendra l'école, et vous, vous édifierez, vous enseignerez la doctrine chrétienne, vous prêcherez, vous aiderez à l'école. J'ai été bien content de ce que vous m'avez écrit, au sujet de vos prédications et de l'ordre et méthode que vous y voulez suivre. J'espère de Dieu Notre-Seigneur que vous serez grand prédicateur, si vous êtes humble.

Vous enverrez à ce Collège, bientôt, par la première em-

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 94.

barcation qui viendra de chez vous ici, François Lopez ; d'aucune façon, qu'il ne demeure là.

Les *item* que je vous recommande, lisez-les fréquemment. Si vous êtes humble et prudent, l'expérience vous apprendra bien des choses ; en attendant, gouvernez-vous par les avis que vous avez pris d'ici.

François Enriquez va pour être sous votre obéissance, et ne manquez pas de lui ordonner, en vertu de l'obéissance, qu'il se garde de scandaliser personne, et qu'il soit très endurant et patient. Informez-vous bien si les gens se scandalisent, soit de lui, soit des autres, afin de recourir vite aux remèdes. Veillez grandement sur vous-même, et puis sur les autres ; et ceux que vous trouveriez tombés en des péchés publics, ou scandalisant grandement le peuple, chassez-les vite de la Compagnie. Ceux que vous chasserez, je les tiendrai pour chassés, parce que je me fie à votre prudence, et m'assure que vous les chasserez pour juste cause et raison.

Quant aux rentes du Collège, faites qu'elles se dépensent plus à des temples spirituels qu'à des temples matériels. Les temples matériels dont on ne peut se passer, qui sont absolument nécessaires, ceux-là seulement faites-les ; tout le reste, temples spirituels. C'est pour cela que je vous commandai de réunir des enfants du pays, pour les instruire ainsi, dès leur bas-âge, afin que, devenus grands, ils fassent du fruit.

Ces jours passés, j'envoyai là Paul Guzarate, qui a été élevé, plusieurs années, dans ce Collège ; il a bonne langue, et pour enseigner les enfants, et pour les sermonner, selon que le Père lui dira (*et pour leur prêcher tout ce que le Père lui dira*).

Quant aux rentes de la Maison, il sera bon, ce me semble, de les dépenser conformément aux intentions du Roi, comme vous me l'avez écrit, et aussi pour que le peuple ne se scandalise pas. Si cependant vous le pouvez bonnement faire, en-

voyez ici quelques pièces de toile, pour en habiller ceux qui y vivent; mais si ce devait être au détriment de vos gens, que tout, pour le service de Dieu, s'emploie chez vous.

Travaillez fort à vous exercer à la prédication et à la confession; visitez l'hôpital, les prisonniers, la Miséricorde; et tout cela, faites-le avec humilité et charité. Dieu saura vous accréditer auprès du peuple, et n'eussiez-vous pas don d'éloquence, vous ferez beaucoup de fruit.

Je vous recommande, et souvenez-vous-en, d'être très ami du Vicaire, de tous les Pères (prêtres séculiers), du Capitan, des officiers du Roi et de tout le peuple; car savoir gagner la volonté des hommes, en vous faisant aimer d'eux, c'est déjà, par cela seul, vous assurer du fruit de vos prédications.

Vous m'écrirez à Malaca, au mois de septembre, et me direz, bien par le menu, le fruit que vous faites; bien entendu que vous adresserez au Collège de Goa de fréquentes lettres.

Notre-Seigneur nous réunisse dans la gloire du paradis. *Amen.*

Fait à Goa, aujourd'hui, 3 avril 1552.

Votre frère, en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

Les *Item* ne sont pas autre chose, croyons-nous, que la pièce suivante, datée de Goa, même jour, 3 avril :

Par-dessus tout, je vous recommande, pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, de vous garder de scandaliser le peuple. Pour cela, que l'on voie en vous une grande humilité.

Dans les commencements, vous devez vous appliquer activement (*trabalhar muito*) aux œuvres humbles et basses,

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 61 et 95.

parce que le peuple, à cause de cela, sera bien avec vous; les volontés y seront, d'avance, affectionnées à tout ce que vous ferez; on ira, interprétant toutes choses en bonne part, et d'autant plus, qu'on vous verra persévérer à mieux faire, de jour en jour. Veillez bien à ne pas vous négliger, car qui n'avance pas recule.

J'aimerais bien que, dans l'organisation de cette chrétienté nouvelle, vous prissiez pour patrons (*valedores*) le Père Vicaire et les Frères de la Miséricorde, et qu'à eux fût attribué le service qui s'y ferait à Dieu Notre-Seigneur. Je dis cela, afin qu'en vos persécutions, vous eussiez de nombreux protecteurs, et que le peuple ne maugréât pas (*praguejasse*) tant contre vous, voyant que le Père Vicaire et les Frères de la Miséricorde mettent la main à tout.

Dans les lettres que vous écrirez au Roi, faites, si vous le jugez à propos, mention bien spéciale du Père Vicaire et des Frères de la Miséricorde, et dites à Son Altesse combien ils favorisent la chrétienté, et montrez-leur ces lettres. Comme aussi, dans ces lettres où vous rendrez compte au Roi des choses de Baçaim, suppliez (*priez en grâce*) Son Altesse d'adresser des remerciements aux Frères et au Père Vicaire, puisqu'elle voit de quel grand secours ils sont à la chrétienté.

N'omettez rien pour vous concilier la bienveillance du Père Vicaire et des Frères de la Miséricorde; procurez à la chrétienté beaucoup de patrons, et grand bien vous ferez, si vous gagnez, avec celle des autres, la faveur du *Capitan*.

Je m'en remets, pour tout cela, à votre prudence, et je compte sur les abondantes lumières qui vous viendront de Dieu Notre-Seigneur (*sur le beaucoup que Dieu Notre-Seigneur vous donnera de sentir*).

Quand vous écrirez au Roi, que ce soit de choses de grande édification, et si vous avez à écrire de choses contraires, exposez-les au P. Maître Simon, et non pas au Roi, et cela,

qu'il s'agisse d'affaires temporelles ou d'affaires spirituelles.

Évitez, le plus possible, de faire des dépenses en bâtiments matériels ; modérez celles de votre entretien et de celui des enfants. Je n'entends sans doute pas que vous et les autres ménagiez ces rentes, jusqu'à vous priver des choses nécessaires ; mais que l'on évite toute dépense qui se peut éviter. Ayez toujours devant les yeux les grandes souffrances de ceux du cap de Comorin, et que beaucoup d'enfants meurent sans baptême, faute de qui les baptise, les Pères n'ayant pas, là, de quoi vivre.

Le recouvrement des rentes ne se fera ni par vous, ni par aucun de la Compagnie ; j'entends, pour peu qu'il y eût péril de scandale. Vous trouverez, pour cela, un ou plusieurs pieux laïques, nos amis : ce seront comme les syndics de la Maison. Il sera bon de choisir pour collecteurs des personnes qui se confessent et communient souvent ; procurez même qu'elles fassent les Exercices de la première Semaine, et rien ne restera à désirer si, de plus, ce sont personnes riches et d'un bon cœur. De telles gens, en effet, procédant à la levée des rentes, ne vexeront pas les contribuables pauvres, comme d'autres le pourraient faire. Un collecteur, pauvre lui-même, ne donnerait peut-être pas de délais ; il emprisonnerait ou mêlerait d'autres vexations à la levée des rentes.

Vous m'écrirez, en septembre, à Malaca, et me direz, avec bien du détail, le fruit que vous faites.

Dieu Notre-Seigneur nous réunisse en la gloire du paradis. *Amen.*

Fait à Goa, aujourd'hui, 3 avril 1552.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 61.

Au manuscrit de *Ajuda* se trouve (fol. 94) une autre *Lembrança* (copie de l'original) ainsi intitulée : « Avis, au sujet des rentes, donnés au P. Me Belchior allant à Baçaïm, 28 février 1552. » Il n'y a guère rien de notable, qui ne se trouve dans la pièce du 3 avril. Le Saint dit, en commençant :

Quant aux rentes de Baçaim, desquelles soit le Roi, soit les Gouverneurs ont fait *merced* à la maison, et dont la maison jouissait, du temps que Belchior Gonzalez en avait la charge, vous saurez par Belchior Gonzalez lui-même quelle partie il a recouvrée et ce qui n'est pas encore payé. Vous m'écrirez sur tout cela, avec bien des détails, et me direz aussi combien d'argent vous a remis Belchior Gonzalez.

Le P. Gonçalo Roiz ou Rodriguez, arrivé de Portugal en 1551, était allé, au mois de décembre, prendre, à Ormuz, la place du P. Gaspard Barzée. Succéder à un tel homme n'était pas chose facile : Gonçalo n'y réussit pas, d'abord, au gré de tous, et François, qui ne l'avait pas connu, dut l'exhorter et l'encourager à mieux faire ; ici encore, c'est le cœur autant que la tête qui dicte au Saint ses instructions :

Dieu Notre-Seigneur sait combien j'aimerais mieux faire votre connaissance que de vous écrire ; car il est beaucoup de choses qui, en tête-à-tête et de vive voix, se traitent mieux que par lettres.

J'ai été heureux d'avoir nouvelles de vous par ceux avec qui vous vîntes en Portugal ; et toutefois, il m'eût été beaucoup plus agréable de recevoir une lettre, dans laquelle vous-même

me rendriez compte du fruit que vous faites, ou plutôt que Dieu fait par vous, et aussi du bien que Dieu laisse de faire et pour lequel il ne compte pas sur vous (*deixa... de confiar de vos*), parce que vous avez le tort d'y mettre des empêchements.

Que Dieu, à cause de ces empêchements, laisse de se manifester par vous ; que vous ne lui soyiez pas instrument tel que vous le devez être, et que Dieu, à cause de cela, soit moins glorifié et les âmes moins enrichies de biens célestes qu'elles ne le seraient ; voilà, pour vous, matière d'accusation continuelle contre vous-même ; car, ne l'oubliez pas, vous aurez à rendre à Dieu raison du bien qui, par votre faute, ne se fit point.

Ce que je vous commande, en vertu de l'obéissance, c'est que vous soyiez très obéissant au Père Vicaire ; avec sa permission et par sa volonté, vous prêcherez, confesserez et direz la messe. Remarquez-le bien, c'est en vertu de l'obéissance que je vous ordonne de ne vous pas brouiller (*quebrar*), pour quoi que ce soit, avec le Père Vicaire. Tout ce qui se pourra bonnement faire pour être d'accord avec lui, vous le ferez, — et j'ai telle confiance en sa vertu et charité que, s'il vous voit humble et obéissant, il sera plus empressé à vous accorder ce que vous désireriez que vous ne le serez à le lui demander.

A l'égard des autres Pères (prêtres séculiers), soyez très respectueux ; gardez-vous d'en mépriser aucun. Aimez-les tous, et qu'ils apprennent de vos exemples quelle parfaite obéissance ils doivent au Père Vicaire. C'est aussi sur vous que tout le peuple doit se former, pour rendre au Père Vicaire l'entière obéissance qu'il lui doit. Le fruit principal que vous avez à faire procédera moins, songez-y bien, de vos sermons

que des exemples d'humilité et de soumission que vous donnerez à tous.

Gardez-vous d'être singulier, et de rechercher par là la faveur du monde; ayez plutôt horreur de toute vaine renommée : cette présomption de vouloir être singulier a nui à plusieurs dans notre Compagnie. J'en ai chassé plusieurs, depuis mon retour de Japon, pour les avoir trouvés dans les liens de ce vice et d'autres ; tâchez que je n'aie pas à vous renvoyer, vous aussi, de la Compagnie du Nom de Jésus ; veillez à ne rien faire qui exige cette expulsion. Pour vous maintenir humble dans la Compagnie, souvenez-vous que vous avez beaucoup plus besoin d'elle qu'elle n'a besoin de vous. Surveillez-vous donc, et ne vous négligez pas : aussi bien, qui s'oublie soi-même, quel souvenir aura-t-il des autres?

Ces lignes, je vous les écris, parce que je vous aime et vous veux du bien ; et aussi, parce qu'il est venu, de là-bas, dans cette ville, bruit de certaines choses peu édifiantes et qui ne sont traits, ni de grande humilité, ni de grande obéissance.

J'ai ordonné à Maître Gaspard de vous écrire. Comme il a l'expérience du pays, je le charge de vous donner ses avis et de vous dire en quoi vous pourrez mieux servir Dieu Notre-Seigneur. Tenez ses lettres pour miennes, et exécutez en conséquence ce qui vous y sera recommandé.

Quand Maître Gaspard alla à Ormuz, je lui traçai certaines règles de conduite ; je crois qu'il vous en est demeuré copie ; vous les lirez, une fois chaque semaine, afin qu'elles se fixent mieux dans votre mémoire et que vous vous en aidiez en tout ce qui regarde le service de Dieu.

Comme il importe grandement au service de Dieu que vous

soyiez très humble et très obéissant, à l'endroit du Père Vicaire, je vous commande, par la présente lettre, en vertu de l'obéissance, de lui demander, les genoux en terre, très humblement pardon de toutes vos désobéissances et fautes passées. Vous lui direz que vous faites cela pour obéir, et vous lui baiserez la main. Puis, vous recevrez ses ordres et les exécuterez; et afin de demeurer plus semblable à vous-même dans l'humilité, vous irez, une fois la semaine, lui baiser ainsi la main et accomplir, en même temps, acte d'obéissance et d'humilité. Ne manquez pas de le faire, quand vous y sentiriez de la répugnance : tout cela est nécessaire pour confondre le démon, ami des discordes et de la désobéissance.

Veillez à ne scandaliser personne dans vos prédications; laissez de côté les vaines spéculations et subtilités de l'École; ne traitez que des questions de morale, et cela, avec piété et simplicité (*modestie*). Parlez vivement contre les péchés les plus répandus dans le peuple, sans cependant réprimander les pécheurs publics et notoires, autrement qu'en secret et fraternellement. Sachez que j'aurai plus de joie d'apprendre que, sans scandale aucun, vous avez fait un bien de la longueur de cette ligne ————————, qu'avec plusieurs scandales ou même un seul, un bien long comme cette ligne entière;

————————————————————————————————

et comme je sais à quel point il importe, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes, de faire ainsi les choses avec amour et charité et sans scandale, je vous recommande d'observer fidèlement ces avis.

Vous m'écrirez, bien par le menu, ce que Dieu fera par vous dans la ville; — vous me parlerez de vos rapports amis avec le Père Vicaire, les autres Pères et tout le peuple. De ce collège de Goa, on m'enverra vos lettres en Chine, où je me

rends, et je serai heureux de les lire. Je partirai de Goa, d'ici à vingt jours.

Les choses de Japon sont en grande prospérité : là se trouvent le Père Cosme de Torres et Jean Fernandez, avec beaucoup de chrétiens déjà faits et ceux qui se font chaque jour. Eux savent bien la langue, et de là vient qu'ils font un très grand fruit. Des Frères vont, cette année, les aider à porter le faix de leurs travaux, — bien plus lourd que je ne saurais dire, et, sans comparaison, plus que le vôtre ou celui des Frères de ces régions-ci ; et cependant, vous avec beaucoup à faire et à souffrir. Ceci soit dit pour que, dans vos saints Sacrifices ou oraisons, vous recommandiez sans cesse les Frères du Japon à Dieu Notre-Seigneur.

Quand vous écrirez au collège, vous écrirez, en même temps, au seigneur Évêque une lettre fort courte, où il voie votre obéissance et soit informé de ce que vous faites là-bas. Vous le devez, puisqu'il est notre Prélat, qu'il nous aime tant, et nous favorise de tout son pouvoir.

Ma présente lettre, je vous l'écris comme à un homme qui a déjà la vertu, la perfection voulues pour bien entendre et goûter les choses ; et non pas comme à un homme encore faible, sur qui je compterais peu. Rendez donc grâces à Dieu, qui vous a fait tel et vous a donné ce qu'il faut de vertu et de perfection, pour mieux aimer être admonesté et repris, que ménagé et, en quelque façon, trompé par les condescendances dont on use avec les faibles et leurs humaines faiblesses. Vous êtes des forts au service de Dieu, — et c'est Lui qui m'a incliné à vous écrire, non comme à un imparfait, mais comme à un parfait.

Je n'en dis pas plus long, puisque, par la miséricorde de

Dieu, nous nous verrons bientôt dans la gloire du paradis. J'ajoute seulement : souvenez-vous du grand amour qui me dicte cette lettre; recevez-la donc avec la saine intention, l'amour et la bonne volonté qui me la font écrire.

De ce collège de Santa-Fé de Goa, 22 mars 1552.

Vous montrerez la présente lettre au Père Vicaire.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

III.

Gaspard Barzée, qui s'attendait à suivre François, dut se résigner à occuper sa place dans l'Inde. Pour lui, le Saint multipliera les instructions. Voici les premières :

In Nomine Domini nostri Jesu Christi. Amen.

Moi, François, indigne Préposé de la Compagnie du Nom de Jésus dans ces régions de l'Inde, — me fiant à vous, Maître Gaspard, à votre humilité, vertu et prudence, comme aussi à votre suffisance, — je vous commande, en vertu de la sainte obéissance, d'être Recteur de ce collège de Sainte-Foi, et aussi des Pères et Frères Portugais de la Compagnie du Nom de Jésus, qui seront en deçà du cap de Bonne-Espérance. Ainsi

1. *Ajuda, ms. Barrad.*, fol. 59. — Au fol. 94 se trouve une copie de cette lettre, sous ce titre : *Regimento que deo a hum Padre que estavao em Ormuz;* mais c'est une copie évidemment *adoucie*, une sorte de résumé de la lettre originale, que fit le destinataire, ou quelqu'un pour lui.

Gonçalo Roiz, entré dans la Compagnie en 1545, venu de Portugal en 1551, était arrivé à Ormuz, le 8 décembre. Dieu couronna ses travaux, en 1564, à Goa. Là le ramenèrent des infirmités contractées à Ormuz, en Ethiopie, à Salsete, à Tana, etc., où il fut infatigable ouvrier.

donc, ceux qui sont à Malaca, à Maluco, au Japon et en d'autres contrées, qu'ils viennent du Portugal ou d'autres parties de l'Europe, pour être sous mon obéissance, tous ceux-là seront sous la vôtre, à moins que le Père Ignace n'envoie quelqu'un en ces pays pour y remplir la même charge. Je lui ai, en effet, écrit pour lui exposer les raisons qui nécessitent l'envoi, dans ces régions de l'Inde, d'un homme très expérimenté et de grande confiance, pour être Recteur du collège de Goa et avoir, en même temps, charge de tous ceux qui travaillent au dehors.

Ainsi donc, par la présente, je vous ordonne, en vertu de la sainte obéissance, que si le Père Ignace ou autre Préposé général de la Compagnie du Nom de Jésus envoie ici quelqu'un, pour être Recteur du collège et avoir charge de ceux du dehors, — à celui-là, dès qu'il vous montrera sa provision, signée de notre Père Ignace ou d'autre quelconque Préposé général de la Compagnie du Nom de Jésus, — vous remettrez, sans retard, votre charge ; — mais vous ne la remettrez pas, si l'on n'exhibe ladite provision, signée de notre Père Ignace ou de quelqu'autre Préposé général.

Si donc quelqu'un était envoyé de Portugal pour avoir charge de ce collège, — et qu'il fût personne de confiance, vous, — de votre main, — lui demeurant sous votre autorité, vous lui commanderez, en vertu de la sainte obéissance, de prendre la charge de Recteur que vous, de votre main, lui donnerez ; — et lui, comme j'ai dit, restera toujours sous votre autorité, comme seront tous les autres Pères et Frères.

Et s'il se trouvait déjà ici quelqu'un, qui pût mieux vous aider et délasser que celui qui viendrait de Portugal, à celui-là vous donnerez, avec ordre de la prendre, la charge qu'il vous plaira de lui confier, et il demeurera sous votre autorité pour

être, à votre gré, tiré de charge et remplacé. Ainsi donc, toutes les personnes qui, dans ces contrées, devraient être sous mon autorité, je leur commande à toutes, en vertu de la sainte obéissance, d'obéir à Maître Gaspard, Recteur du collège de Sainte-Foi. Telle est mon intention, afin d'éviter les embarras qui pourraient suivre mon départ, comme il en est survenu par le passé. Et si quelqu'un, — sous prétexte que la présente provision à vous laissée doit être entendue différemment, — ou pour prétendre être Recteur, ou pour ne vouloir pas de votre autorité, refusait d'obéir; — vous, en vertu de la sainte obéissance, expulsez, sans retard, de la Compagnie un tel sujet, quand même il aurait beaucoup de bonnes qualités (*muitas boas partes*), vu qu'il lui manque les meilleures, qui sont l'humilité et l'obéissance.

Si j'ai parlé de mettre quelqu'un en votre lieu et place, c'est pour que vous puissiez visiter le collège de Cochin, Baçaïm, Coulao et le cap de Comorin. De ces visites personnelles aux collèges et aux Pères et Frères, et de l'expérience que vous y acquerrez, il pourra résulter beaucoup de fruit et grand service de Dieu Notre-Seigneur. Ce serait, bien entendu, au cas où votre éloignement de ce collège n'aurait pas d'inconvénient notable.

Et pour que, chez les Pères et Frères, il n'y ait pas de négligence à vous obéir, à vous comme à moi, je vous commande, en vertu de la sainte obéissance, d'expulser vite de la Compagnie ceux qui ne vous obéiraient pas, ou qui ne voudraient pas être sous votre autorité. Ne tenez, pour cela, aucun compte du vide qu'ils peuvent faire, ni de ce que vous dira le peuple, à propos de ces expulsions de gens qui n'obéissent pas; car de tels sujets désobéïssants, quelques grands talents et bonnes qualités qu'ils aient, sont plus dommageables

qu'utiles à la Compagnie, et c'est pour cela que je vous dis de les renvoyer.

Ceux que j'ai moi-même renvoyés, avant de partir pour la Chine, je vous commande, en vertu de la sainte obéissance, de ne les pas recevoir de nouveau, d'aucune façon, — et vous commanderez vous-même, partout où se trouvent des Pères et Frères de la Compagnie, qu'on ne les accueille pas.

Les rentes actuelles de ce collège et *mercedes* que le Roi lui fait, et tous ses revenus, quels qu'ils soient, provenant de largesses royales ou de dons des Vice-Roi et Gouverneurs, au nom du Roi, veillez grandement à les conserver, et faites-en avec diligence la perception, ou par vous-même, ou par ceux à qui vous donnerez ce soin. Employez-les ensuite au service de Dieu Notre-Seigneur, savoir, pour l'entretien des Pères et Frères du collège et de ceux qui travaillent dehors : faute de secours temporels, ces derniers laissent le spirituel en souffrance.

Ces rentes, employez-les donc à pourvoir aux nécessités de la Maison, et puis à payer les dettes : hors de là, n'en tirez rien pour le distribuer ailleurs; s'il reste quelque chose, après que vous aurez fourni le nécessaire aux nôtres du collège et à ceux du dehors, secourez-en les orphelins et autres enfants pauvres du pays.

Écrit, en ce collège de Sainte-Foi, le 6 avril 1552, et signé par moi, en témoignage de vérité.

— En vertu de la sainte obéissance, je vous recommande et vous ordonne de ne pas sortir, d'ici à trois ans (*por espaço de tres annos*), de cette île de Goa; — au cas, s'entend, où notre Père Général de toute la Compagnie du Nom de Jésus ne pourvoierait pas ces contrées d'un Recteur, dans l'intervalle de trois ans; car s'il vient un Recteur de par-delà, vous serez

sous son autorité, et le séjour de trois années dans cette île ne vous obligera pas.

Je reviens, une fois encore, à recommander et commander, en vertu de la sainte obéissance, que tous ceux qui, dans ces pays, seraient sous mon autorité, tous ceux-là seront sous l'autorité de Maître Gaspard; et si quelqu'un se voulait dispenser (excuser) d'obéir, celui-là vous le renverrez de la Compagnie, après lui avoir préalablement donné connaissance de ma détermination, qui est que tous obéissent à Maître Gaspard comme à moi-même, si j'étais présent.

Et de même, en vertu de la sainte obéissance, je recommande, en général et en particulier, d'obéir à celui que Notre Père Ignace, ou autre quelconque Préposé général de la Compagnie du Nom de Jésus, enverrait pour Recteur du collège : tous ceux-là lui obéiront qui, si j'étais présent, seraient sous mon autorité. Et si le contraire se faisait, je prie le Recteur qui serait envoyé par le Préposé général de la Compagnie du Nom de Jésus et je lui recommande de congédier tous ceux qui lui désobéiraient ou ne lui voudraient pas obéir.

Et afin que personne ne mette cela en doute, j'appose ici ma signature.

Écrit, le 6 d'avril de 1552.

FRANÇOIS.

Pour que vous puissiez faire plus de fruit dans les âmes, en usant des grâces concédées par les Souverains Pontifes à la Compagnie, — grâces à moi communiquées par Notre Père Ignace, avec pouvoir de les communiquer, à mon tour, aux Pères de la Compagnie ayant l'aptitude et suffisance requises pour en user, au plus grand profit des âmes, — moi, pour tout cela, je vous mets en mon lieu et place, vous, Maître Gaspard, Recteur de ce collège, — avec pouvoir, également

communiqué, de communiquer ces mêmes cas, privilèges et pouvoirs spécifiées dans les Bulles, comme je pourrais personnellement le faire, — selon que vous paraîtra l'exiger le plus grand service de Dieu.

Je m'en remets, pour tout cela, à votre prudence.

FRANÇOIS [1].

Le même jour, François écrit encore :

In nomine Domini Jesu Christi. Considérant la brièveté de notre vie et la certitude de notre mort; appréhendant quelque trouble, qui pourrait venir à propos d'élection (*em eleger*) de Recteur en cette maison, si le Père Maître Gaspard mourait avant que notre Préposé général eût pourvu ce collège d'un Recteur, — il m'a paru bon de laisser, avant mon départ pour la Chine, certaines règles, au sujet de l'élection de celui qui devra être Recteur, en cas de mort de Maître Gaspard.

Si donc Dieu Notre-Seigneur tirait de la vie présente Maître Gaspard, avant que notre Préposé général eût pourvu de Recteur ce collège et désigné un Supérieur ou Majeur, qui gouverne tous ceux de la Compagnie en ces régions, à partir du cap de Bonne-Espérance, et à qui tous obéissent, il convient, je crois, et le service de Dieu Notre-Seigneur me semble demander, que je laisse une personne déterminée, qui aurait la charge de Recteur de cette Maison et à qui tous les Pères et Frères devraient obéir.

Partant, au cas où Maître Gaspard mourrait, sera Recteur de cette Maison Manoel de Moraes. S'il ne se trouvait pas au collège, on l'y fera appeler pour en être le Recteur, et tous les Pères et Frères lui obéiront, savoir, et ceux du collège, et ceux du dehors.

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 96.

Jusqu'à l'arrivée du Père Manoel de Moraes au collège, sera Recteur de la Maison le Père Micer Paul, lequel, aussitôt que le Père Moraes arrivera, lui remettra la charge, et, dès lors, sans retard, le Père Micer Paul et tous les autres lui obéiront (lui donneront obéissance).

Que si ledit Père Manoel de Moraes était mort; en ce cas, sera Recteur Maître Belchior Nunez.

Tout cela, bien entendu, au cas où Dieu disposerait de ceux que je laisse vivants, savoir, Maître Gaspard et Manoel de Moraes, et les prendrait, de la vie présente, à la gloire du paradis, avant que le Préposé général ait pourvu de Recteur ce collège. Ainsi donc, pour éviter la convocation des Pères, qui sont très disséminés dans l'Inde, et aussi prévenir d'autres inconvénients éventuels (*que se podrian seguir*), il m'a paru être du service de Dieu que je laissasse écrit ce règlement.

En vertu de la sainte obéissance, je recommande donc et j'ordonne aux Pères et Frères de la Compagnie du Nom de Jésus qu'ils observent et gardent le contenu en la présente cédule; et ceci étant (*e por ser*) ma détermination, conforme à la plus grande gloire et service de Dieu Notre-Seigneur, pour que la présente cédule fasse davantage foi auprès de ceux qui la verront, j'ai apposé ici ma signature (*assinei aqui*).

Écrit, le 6 avril 1552.

FRANÇOIS [1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 95.

CHAPITRE XXIX.

OÙ SONT RÉUNIS LES AVIS ET PRIÈRES QUE FRANÇOIS DE XAVIER, AVANT DE PARTIR DE GOA, ADRESSE AUX PÈRES SIMON RODRIGUEZ, CYPRIAN ET EREDIA.

(7-14 avril 1552.)

A son frère et ami Maître Simon, François écrit :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Mon très cher frère Maître Simon, cette année 1552, j'arrivai de Japon dans l'Inde, et, de Cochin, je vous écrivis longuement ce qui s'est passé au Japon. Maintenant, je vous fais savoir comme, d'ici à huit jours, je pars pour la Chine. Nous allons, trois compagnons, deux Pères et un laïque, emportant d'ici grande confiance que Dieu Notre-Seigneur, par sa grande miséricorde, voudra bien se servir de nous. De Malaca, nous vous écrirons longuement de ce voyage vers la Chine. Cette année, deux Frères vont au Japon, pour résider dans la ville de Ayamanguchi, avec le Père Cosme Torres. Ils y apprendront la langue, afin que lorsqu'il viendra de Portugal des Pères, hommes de grande confiance ou de grande expérience, pour aller au Japon, ils y trouvent des Frères de la

Compagnie sachant la langue et capables de traduire fidèlement les choses de Dieu, que les Pères leur diront à eux, pour les communiquer aux auditeurs. Ils seront aussi de grand secours aux Pères qui viendront de Portugal, afin qu'ils puissent aller dans les Universités de Japon et y manifester la Foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je vous fais savoir, pour que vous en rendiez grâces à Notre-Seigneur, que j'ai trouvé dans ces régions des Pères et Frères de la Compagnie, qui avaient fait et faisaient très grand fruit dans les âmes — et ils en font maintenant, — en prêchant, confessant, réconciliant des ennemis et par beaucoup d'autres pieux ministères; de quoi je suis demeuré très consolé.

Je laisse Maître Gaspard Recteur de ce collège de Sainte-Foi de Goa; c'est un homme sur qui je compte beaucoup (*de que eu muito confio*), parce qu'il est humble et obéissant. Dieu lui a communiqué grande grâce de prédicateur (*de prêcher*), et, quand il prêche, il émeut tellement le peuple à pleurer, qu'il y a vraiment sujet d'en rendre à Dieu Notre-Seigneur de vives actions de grâces.

Le Frère qui porte la présente va là-bas, pour rappeler la grande nécessité qu'il y a en ces contrées, au Japon, en Chine (si elle s'ouvre, comme je l'espère, en Dieu) et dans les régions de l'Inde, de Pères de la Compagnie qui fussent hommes de grande confiance, hommes capables aussi de supporter de grands travaux, principalement ceux qui devraient aller au Japon, en Chine, à Ormuz et à Maluco.

Les hommes qui viendront de ces côtés faire du fruit dans les âmes, deux choses leur sont nécessaires : la première, beaucoup d'expérience des fatigues : plus on les y aura éprouvés, plus ils seront ici approuvés. La seconde, doctrine suffisante pour prêcher, confesser et répondre, au Japon et en

Chine, à beaucoup de questions que les *Pères* païens leur feront, car ils n'ont jamais fini d'interroger.

C'est la considération des qualités requises chez les Pères, qui doivent venir, qui m'a fait trouver à propos l'envoi du porteur de la présente, afin que, avec votre avis, il fasse les démarches suivantes :

La première, qu'il aille à Rome, là où est Notre Père Ignace, afin que lui, de là, envoie une personne de grande expérience, qui ait vécu et traité avec lui, et sache expérimentalement les choses de la Compagnie; une personne de grande confiance, qui serait le Recteur de ce collège, et à qui obéiraient ceux qui vont par ces contrées; une personne bien instruite des Règles et Constitutions de la Compagnie et du mode de procéder romain (*de là*), pour en informer et instruire ceux de ces pays-ci, Pères et Frères. La deuxième, qu'il sollicite l'envoi dans l'Inde de Pères très expérimentés (*que tuvieren muita experiencia*), quand même ils n'auraient pas autant de doctrine ou de talent de prédication comme on en requiet en Europe, pourvu qu'ils fussent capables de répondre aux questions que leur adresseraient, au Japon et en Chine, les Pères païens.

Ce serait un grand bien que, l'année prochaine, Notre Père Ignace envoyât, pour être Recteur de cette maison, quelqu'un à qui tous eussent à obéir; et avec lui, en même temps, quatre ou cinq Pères de grande expérience, quand même ils n'auraient pas de talent pour prêcher; des hommes capables de supporter de grandes fatigues; des hommes (il s'en trouverait en Italie, en Espagne) qui, leurs études depuis longtemps achevées, se sont exercés à édifier le peuple : de tels hommes sont nécessaires dans ce pays.

Les travaux qu'auront à subir ceux qui iront au Japon

sont fort durs, à cause des grands froids et du peu de moyens que l'on a de s'en défendre : là, point de lits pour dormir ; grande stérilité pour les vivres (*esterilidade de mantimentos*) ; violentes persécutions de la part des Pères païens et de tout le peuple, jusqu'à ce qu'on soit bien connu ; beaucoup d'occasions de mal ; beaucoup de mépris de la part de tous, et d'une belle façon (*em grande maneira*). Ce qui, plus encore, leur pèsera, sera qu'aux Universités où l'on ne pourra, vu l'éloignement, prendre le nécessaire pour célébrer la Messe, il faudra, à cause de cela, se résigner douloureusement à manquer du grandissime bienfait du Sacrement de communion. A Ayamanguchi, où se trouve le Père Cosme de Torres, on dit la Messe ; mais, aux Universités où les autres devront résider, il ne me semble pas possible d'apporter le nécessaire, vu les nombreux larrons qu'il y a par les chemins. Si donc ceux qui viendront de là-bas, pour aller au Japon, n'avaient pas grand nombre de vertus, pour surmonter tant de labeurs et de dangers, j'en ai peur, ils se perdraient.

A propos de ces grands froids dont je parlais, il me semble que, pour le Japon et la Chine, seraient bons quelques-uns de ces Pères Flamands et Allemands de la Compagnie, exercés et expérimentés, qui, depuis plusieurs années, vont par l'Italie et ailleurs.

J'ai grande confiance que Dieu Notre-Seigneur vous donnera de sentir, mon frère Maître Simon, ce qui, dans l'envoi de sujets en ce pays, sera plus pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Par-dessus tout, je vous prie, mon très cher frère, d'envoyer des sujets éprouvés dans le monde, qui aient eu des tentations à y traverser, et qui, par la miséricorde de Dieu, en soient sortis vainqueurs, parce que, sans cette expérience des persécutions, rien de grand ne se peut confier ou attendre (*confiar*).

Voyez, mon très cher frère Maître Simon, s'il vous semble être à propos que le Roi écrivît au Père Ignace, au sujet de l'envoi au Japon et en Chine de quelques personnes très expérimentées, — et, pour cette maison, d'un Recteur à qui le Père Maître Ignace se fierait beaucoup : il est, en effet, nécessaire qu'il y ait ici un homme qui puisse beaucoup (*que seja para muito*), si nombreuses sont les choses auxquelles on doit pourvoir, et si dispersée est la Compagnie dans ces contrées; vu qu'elle s'étend jusqu'en Perse, à Cambaye, à la côte de Malabar, à la côte de Comorin, à Malaca, à Maluco et, au delà, à la terre du More, au Japon, etc. : or, ces pays sont loin du collège de Goa, et pour atteindre et pourvoir aux nécessités de Pères et Frères si éloignés, il est nécessaire que la personne qui viendra, à titre de Recteur de cette maison, soit homme de grande expérience et de grande confiance.

Faites que le Frère, porteur de la présente, aille à Rome, avec lettres de vous au Père Ignace, et aussi une lettre du Roi, qui lui recommandent fort l'affaire des Pères et celle du Recteur pour ce collège : le Japon et la Chine ont besoin de personnes d'expérience. J'écris, moi aussi, pour le même objet à Notre Père Ignace : il me semble qu'aisément les personnes désirées se pourraient trouver, et qu'elles ne feraient pas, là-bas, un grand vide : du moins, des personnes expérimentées, mais sans talent pour la chaire, n'y seraient pas aussi regrettées que des prédicateurs.

Mon frère, Maître Simon, je vous fais savoir encore que ceux que l'on admet dans ces contrées-ci ne sauraient, à mon avis, être destinés à rien de plus qu'à remplir les offices domestiques, là où résideront les Pères qui viennent de Portugal, où à les accompagner, quand ils vont de côté et d'autre : je veux dire qu'on ne pourra jamais les ordonner prêtres, parce qu'il n'ont pas les qualités requises pour cela. J'excepte

le cas où l'un d'eux aurait fait tant d'études, avant d'entrer dans la Compagnie, que, depuis, on le pût ordonner ; mais il y a bien peu de ceux-là dans l'Inde. Ceci soit dit pour que vous voyiez clairement (*esteis a cabo*) la nécessité d'envoyer, chaque année, des Pères de Portugal.

Mon frère, Maître Simon, s'il plaisait à Notre-Seigneur de se manifester à cette nation si discrète et si ingénieuse, il me semble que vous ne devez pas négliger de venir, en Chine, réaliser vos saints désirs. Si Dieu m'y mène, je vous écrirai, bien par le menu, les dispositions du pays. J'ai si grand désir de vous voir, mon frère Maître Simon, avant d'achever cette vie, que je vais, pensant comment je pourrai satisfaire ces miens désirs, et il me semble que s'il s'ouvre une voie en Chine, là mon désir sera rempli.

Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous en prie, autant que je le puis, Maître Simon, mon très cher frère, faites que, cette année prochaine, il nous vienne des Pères ayant les qualités requises, car on a beaucoup plus besoin d'eux que vous ne pensez ; je parle ainsi, parce que je vois clairement à quel point ils manquent, et c'est pour cela que je recommande si fort l'envoi de ces Pères.

Je laisse recommandé au Père Maître Gaspard de vous écrire très souvent toutes les nouvelles du fruit qui se fait en ces pays ; et comme, de Malaca, j'ai à vous écrire longuement, je n'en dis pas davantage ; sauf, que je désire voir une lettre de vous bien longue, que je fusse trois jours à la lire, au sujet du voyage que vous avez fait à Rome, et de ce que vous avez fait en cette sainte réunion, et des choses qui y ont été arrêtées, car c'est la chose qu'en ce monde je désire le plus savoir ; et puisque, pour mes péchés, je n'ai pas mérité d'y assister, et que j'ai peur que vos occupations ne vous permet-

tent pas de m'écrire aussi longuement, — recommandez à un Frère, qui vous aurait accompagné à Rome (ce sera acte de charité dont je vous serai très obligé), de m'écrire tout ce qui s'y est passé, car cette lettre me donnera grande consolation.

J'aimerais bien aussi que le Recteur du collège de Coïmbre me voulût écrire une lettre, au nom de tous les Pères et Frères de ce saint collège, dans laquelle me serait rendu compte du nombre des Pères et Frères, de leurs vertus, de leurs désirs, de leur doctrine, de tout le bien que Dieu met en eux; et comme je crains que ses grandes occupations ne lui laissent pas de temps pour cela, je le prie beaucoup, et pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, de charger un Frère de m'écrire, bien par le menu, nouvelles des Pères et Frères, et de leurs exercices, et des saints désirs qu'ils ont de souffrir pour Jésus-Christ : — eux doivent, en effet, de quelque façon, témoigner se souvenir de moi, puisque me souvenant, moi, de leurs saints désirs, je suis allé, ces années passées, au Japon, et maintenant je vais en Chine, afin d'ouvrir chemin par où ils puissent, réalisant leurs saints désirs, aller faire le sacrifice de leurs personnes (*de suas persoas*).

Dieu Notre-Seigneur, par sa miséricorde, mon frère Maître Simon, nous réunisse en sa gloire du paradis, et aussi dans la vie présente, si son service le demande (*se fosse seu serviço*).

Écrit, au collège de Sainte-Foi de Goa, le 7 avril 1552.

Le Frère porteur de la présente, je vous recommande beaucoup de l'expédier pour Rome, de telle sorte que, l'année prochaine, il vienne avec beaucoup de Pères, parce que, s'il s'ouvre en Chine une voie pour y manifester la Foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ et que Dieu me donne, à moi, quelques années de vie, il se peut faire que, d'ici à trois ou quatre ans,

je retourne dans l'Inde chercher des Pères et des Frères, afin d'aller, avec eux, achever les jours de ma vie ou en Chine ou au Japon.

FRANÇOIS.

Le lendemain, 8 avril, François écrit encore à Rodriguez :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Mon très cher frère, Maître Simon, là-bas s'en vont Mathieu et Bernard, Japonais de nation, qui sont venus, avec moi, du Japon dans l'Inde, ayant intention d'aller en Portugal et à Rome, pour voir la Chrétienté, et depuis, retournés dans leur pays, attester (*dar fé*) aux Japonais ce qu'ils auront vu.

Pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, je vous en prie, mon frère Maître Simon, veillez bien sur eux et faites qu'ils reviennent contents, parce que, par le témoignage qu'ils rendront auprès de leurs compatriotes, ils nous donneront grand crédit. Les Japonais sont persuadés (*tienen por si*) qu'il n'y a pas d'autres hommes qu'eux dans le monde ; la raison en est qu'ils n'eurent jamais de relations avec d'autres peuples, jusqu'à ce que, dernièrement, il y a huit ou neuf ans, les Portugais découvrirent ces îles.

Les Castillans les appellent *Islas platareas*. Des Portugais, que j'ai rencontrés au Japon, m'ont dit que les Castillans, qui se rendent de la Nouvelle-Espagne à Maluco, passent bien proche de ces îles ; ils ajoutent que si quelques-uns des vaisseaux castillans, qui viennent de la Nouvelle-Espagne, à la recherche de ces îles, se perdent en leur voyage, la raison en est, au dire des Japonais, que, de ce côté, par où les Castillans peuvent venir au Japon, il y a, dans la mer, de nombreux écueils : c'est là qu'ils périssent. Je vous rends compte de cela, mon

frère Maître Simon, afin que vous disiez au Roi, notre seigneur, et à la Reine, que, pour la décharge de leur conscience, ils devraient donner avis à l'Empereur, roi de Castille, de ne plus envoyer, par la voie de la Nouvelle-Espagne, de flottes à la découverte des *Iles argentines*, parce que autant il en enverra, autant il en périra. Supposé, en effet, que tous les vaisseaux ne se perdent pas dans la mer, ceux qui aborderont au Japon auront affaire à un peuple tellement belliqueux et avide (*cobiçoso*) que, pour tant qu'il vînt de vaisseaux d'Espagne, ils les prendraient tous. D'autre part, le sol du Japon est si stérile de vivres, que les Castillans y mourraient de faim. Outre cela, si grandes, si terribles sont les tempêtes, qu'aucun vaisseau n'y échapperait, à moins que les Japonais ne lui donnassent abri en quelqu'un de leurs ports; mais, comme je l'ai dit, leur cupidité est telle que, pour enlever armes et habits, ils mettraient à mort tout l'équipage. Tout cela, je l'ai déjà écrit au Roi, notre seigneur; mais ses grandes occupations peuvent le lui faire oublier. Moi, pour l'acquit de ma conscience, je vous l'écris, à vous, afin que vous le rappeliez à Son Altesse. Ce n'est pas, en effet, sans grande compassion que j'entends parler de nombreuses flottes, partant de la Nouvelle-Espagne, en quête de ces Iles argentines, et qui périssent en chemin. En dehors de ces îles de Japon, il n'y a pas d'autres îles découvertes, où se trouvent des mines d'argent[1].

Je vous le recommande beaucoup, mon frère Maître Simon, faites que ces Japonais reviennent de là-bas dans leur pays fort contents. Qu'ils aient à raconter beaucoup de choses ad-

1. Polanco (*Chronic.*, IV, p. 551) nous apprend que le roi de Portugal fit donner à Charles-Quint ou au prince Philippe l'avis désiré, et cela, de la façon la plus délicate et la plus sûre : le provincial de Portugal, par l'avis du Roi, envoya au Père Araoz la lettre de François de Xavier, et le Père Araoz communiqua la lettre au Prince d'Espagne.

mirables. Je crois que de voir nos Collèges, d'assister aux disputes, il y aura là, pour eux, matière de grande admiration (*se han muito de espantar*).

Bernard nous a aidé beaucoup, au Japon, et Mathieu aussi. C'étaient de pauvres gens; ils s'affectionnèrent à nous, et c'est pour cela qu'ils sont venus avec moi du Japon dans l'Inde, avec le dessein d'aller en Portugal. Les Japonais de condition élevée n'aiment pas du tout sortir de leur pays. Quelques nouveaux chrétiens de cette classe désiraient cependant aller à Jérusalem, pour voir la terre où Jésus-Christ naquit et souffrit. Je ne sais si Mathieu et Bernard, une fois là-bas, le désir ne les prendra pas d'aller à Jérusalem. Pour moi, je désirais amener de Japon *une paire* de Bonzes, savants dans leurs sectes, afin de vous les envoyer en Portugal, pour que vous vissiez combien sont intelligents et avisés les Japonais; mais, comme ils ont de quoi vivre et sont gens de distinction, ils n'ont pas voulu venir.

Mathieu et Bernard, je suis bien aise qu'ils aillent là-bas, afin qu'ils accompagnent, au retour, quelques Pères qui se rendraient ici pour aller au Japon, et aussi pour qu'ils puissent attester aux Japonais la grande différence qu'il y a d'eux à nous.

Je m'arrête, priant Dieu Notre-Seigneur, si son service le demande, que nous nous retrouvions, un jour, en Chine, et si ce n'est point là, que ce soit en la gloire du paradis, où nous aurons plus de repos qu'en cette vie.

De Goa, 8 avril 1552.

FRANÇOIS.

II.

Des deux lettres qui suivent, adressées au P. Cyprien, la première paraît être l'ouvrage de François, avant que l'on eût reçu pleine information, au sujet des procédés peu mesurés du P. Cyprien. La seconde, rédigée par le P. Gaspard ou autre, sur les données du Saint, ou plutôt, écrite sous sa dictée, est finalement atténuée, adoucie par sa délicate charité :

Comme j'ai su que vous avez, là-bas, quelques ennuis (*trabalhos*), je vous prie beaucoup, pour l'amour de Dieu et de notre Bienheureux Père Ignace, que vous avez connu, d'être très humble, patient et endurant. Sachez-le bien, ce que l'humilité et la patience n'achèvent pas, l'impatience et l'orgueil ne l'achèveront jamais, surtout en ces régions de l'Inde, où, par bien, il se fait beaucoup, et, par mal, fort peu (*por bem se acaba muito, e por mal muito pouco*), et vous êtes bien sûr que je préfère le moindre petit fruit sans scandale, à cent fruits avec scandale.

A ce propos, bien souvent, nous nous trompons plusieurs. Sans avoir la vraie humilité et vertu, et sans en donner preuve à ceux avec qui nous vivons, nous voulons toutefois que le peuple nous considère (*nos tenha em conta*) et fasse ce que nous lui disons et demandons, parce que nous sommes de la Compagnie, hommes (*pessoas*) de la Compagnie ; oubliant ou ne considérant pas les vraies vertus de la Compagnie, pour lesquelles Dieu lui a donné tant de crédit et d'autorité auprès du peuple ; de sorte que nous voulons profiter de cette autorité,

de ce crédit de la Compagnie, sans faire nôtres l'humilité et les vertus qui les lui ont acquis et les lui gardent.

Le pis est que, quelquefois, nous aggravons nos fautes en nous en disculpant, et, quand nous ne le pouvons faire autrement, nous les attribuons à la nature. Nous disons : c'est là mon tempérament (*condicion natural*), mon caractère ; alors que, souvent, c'est notre oubli et de Dieu, et de nous-mêmes en nos consciences, oubli que nous voulons dissimuler en parlant de tempérament.

Pour l'amour de Dieu, je vous recommande de ne jamais rompre (*quebrar*) avec des personnages publics, quelque nombreux et graves sujets que vous pensiez avoir de le faire, parce que, soyez-en sûr et n'en doutez pas, on obtient toujours beaucoup par là, et le procédé contraire ne saurait avoir aucun bon résultat.

Je m'en retourne en Chine.

Notre-Seigneur demeure avec vous et nous réunisse dans sa gloire. *Amen.*

De Goa, en avril de 1552[1].

(*Sans signature.*)

Voici le dernier mot du Saint :

Vous avez bien mal compris les instructions que je vous donnai sur ce que vous avez à faire à San-Tomé. Clairement il apparaît que peu de chose vous est resté de l'entretien que nous eûmes sur le Bienheureux (*Beato*) P. Ignace. Vous procédez, ce me semble, très mal à l'égard du Vicaire, avec vos enquêtes et requêtes (*capitulos e demandas*). Vous suivez toujours votre humeur emportée ; tout ce que vous emman-

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 65.

chez d'un côté, vous le démanchez de l'autre. Je suis, n'en doutez pas, mécontent de vos brouilleries (*desavenças*) de par-delà. Le Vicaire fît-il ce qu'il ne doit pas, ce ne seront pas vos répréhensions, vu surtout le peu de prudence que vous mettez à les faire, qui pourront le corriger.

Vous êtes déjà tellement accoutumé à faire votre volonté, qu'avec vos façons d'agir (*maneiras*), où que vous soyez, vous scandalisez tout le monde; et vous vous excusez, auprès de plusieurs, en rejetant cela sur votre tempérament. Plaise à Dieu que vous fassiez, un jour, pénitence de ces imprudences.

Pour l'amour de Notre-Seigneur, je vous en prie, rompez votre volonté, et que l'avenir corrige le passé; car, enfin, se montrer aussi violent (*agastado*) ne procède pas du seul tempérament : c'est l'effet du grand oubli où vous êtes et de Dieu, et de votre conscience, et de la charité due au prochain. A l'heure de la mort, soyez-en certain, vous trouverez que ce que je vous dis maintenant, c'est le vrai.

Je vous en prie beaucoup, au nom de notre Bienheureux Père Ignace, ce peu de jours qui vous restent, exercez-vous fort à être endurant, doux, patient, humble. Sachez-le bien, avec l'humilité tout se mène à bon terme. Si vous ne pouvez faire autant que vous désirez, faites bonnement ce que vous pouvez. En ces régions de l'Inde, on n'aboutit à rien par force; et vouloir faire les choses en criant et se démenant (*por brados e impaciencia*), c'est empêcher de naître le bien que l'humilité eût opéré. Le bien qui, sans scandale, se peut faire, ne fût-il pas plus long que ceci ———— , faites-le, quand même vous croiriez que, par une autre voie, et avec discorde et scandale, vous en pourriez faire un de cette longueur-ci :

————————————————————

Ce que je sais bien, c'est qu'aucune de ces choses ne profitera,

et je sais également que toutes, à l'heure de la mort, vous pèseront.

Gonçalo Fernandez serait, lui aussi, paraît-il, de votre humeur, mal endurant, peu patient; et tous deux, dissimulant vos impatiences sous un voile de service de Dieu Notre-Seigneur, vous dites qu'en ce que vous faites, vous cédez à l'impulsion du zèle de Dieu et des âmes. — Non, et ce que, par humilité, vous ne mènerez pas à bonne fin avec le Vicaire, vous ne l'y mènerez pas à force de disputes (*con desavenças*).

Pour l'amour du P. Ignace et l'obéissance que vous lui devez, je vous en prie, dès cette lettre vue, allez trouver le Vicaire, et, les deux genoux en terre, demandez-lui pardon de tout le passé et baisez-lui la main; plus consolé je serai, si vous lui baisez les pieds; et vous lui promettrez que, tout le temps que vous résiderez encore là, vous n'irez en rien contre sa volonté; et croyez-moi, à l'heure de votre mort, vous serez heureux d'avoir ainsi fait. Ayez, d'ailleurs, cette confiance en Dieu Notre-Seigneur; n'en doutez pas, quand votre humilité sera devenue manifeste aux yeux du peuple, tout ce que vous demanderez, pour le service de Dieu et le salut des âmes, vous sera accordé.

Et vous et d'autres errez évidemment, en ce que, sans avoir grande humilité ni en donner de grands signes aux gens avec qui vous vivez, vous prétendez que tout le monde exécute vos ordres, par cela seul que vous êtes Frères de la Compagnie; et vous oubliez et vous ne considérez pas du tout les vertus de notre Père Ignace, par lesquelles Dieu lui a donné si grande autorité auprès des hommes. Vous voudriez exercer grande autorité sur le peuple, tout en négligeant les vertus qui sont nécessaires pour que le peuple reconnaisse l'autorité de votre parole et s'y soumette.

J'en suis bien sûr, si vous étiez là, vous me diriez qu'il n'y a pas eu faute de votre part dans ce qui s'est fait ; que vous avez agi uniquement pour l'amour de Dieu et le salut des âmes ; mais moi, soyez-en certain et n'en doutez pas, je n'accepterais de vous aucune disculpation ; rien ne me pourrait désoler autant que de vous entendre vous justifier ; comme aussi, je l'avoue, ma consolation meilleure serait de vous entendre vous accuser.

Par-dessus tout, je vous en prie, point de brouilleries manifestes avec le Vicaire, le Capitaine et autres personnes ayant autorité dans le pays, et cela, quand vous seriez témoin d'actes mauvais (*cousas mal feitas*). Là où vous pourrez bonnement porter remède, faites-le ; mais ne vous exposez pas à tout perdre, avec des discussions, là où l'humilité et la douceur peuvent bonnement tout sauver.

Ce qui suit est de la main du Saint :

O Cyprien, si vous saviez avec quel amour je vous écris ces choses, jour et nuit vous vous souviendriez de moi, et peut-être pleureriez-vous, au souvenir du grand amour que je vous porte ; et si les cœurs des hommes pouvaient se voir, en cette vie, croyez, mon frère Cyprien, que vous vous verriez clairement en mon âme.

Avril de 1552.

Tout vôtre, sans jamais pouvoir vous oublier,

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 64.

III.

Le P. Antonio de Eredia allait, avec la charge de Supérieur, à Cochin [1]. François lui donna, au départ, les instructions suivantes :

I. — Premièrement, autant qu'il sera en vous, travaillez à vous faire aimer de tout le peuple ; principalement, des *Frades,* des Majordomes de la Mère de Dieu, leur donnant à entendre, par toutes les voies et de toutes manières, que vous ne désirez rien, si ce n'est faire leur volonté et accroître la dévotion à cette sainte maison de la Mère de Dieu. Vous les visiterez, et c'est à eux que vous aurez recours en vos nécessités.

II. — Toutes les fois que vous vous trouverez en indigence corporelle, vous recourrez à la Miséricorde; et aux Frères de la Confrérie, pour les suppliques des personnes pauvres qui vous demanderaient quelque aumône. Je n'entends pas que vous donniez du vôtre; et, à propos de ces nécessiteux, vous agirez ainsi : Quand ils vous représenteront leur indigence corporelle, vous leur représenterez leur indigence spirituelle, et les exhorterez à se rapprocher de Dieu, à se confesser, à communier ; après quoi, vous leur viendrez en aide dans leurs nécessités corporelles, au moyen des suppliques dont j'ai parlé.

III. — Dans vos relations avec les gens, ne vous montrez pas austère; n'ayez pas l'air de vouloir exercer autorité sur

1. Le P. Antonio de Heredia ou Eredia, supérieur à Ormuz, après le P. Gonçalo Roiz, y mourut, en 1558, avec le renom d'un véritable homme apostolique.

eux, d'en faire vos gens ; laissez de même toute prétention à leur révérence (*acatamento*). Soyez affable, dans vos visites et entretiens. En chaire, parlez religieusement et pour tous : tendez à détromper les âmes des illusions où elles vivent : contre ceux qui ne veulent pas s'amender, parlez de la justice de Dieu, et parlez de sa miséricorde à ceux qui veulent quitter le péché. Vous devez donc être rigoureux dans vos sorties contre les pécheurs endurcis (*que perseverao a peccar*) ; mais, pour ne pas les jeter dans le désespoir, vous parlerez aussi, comme je disais, de la Miséricorde. . . .

IV. — Ce que vous devez le plus faire, au milieu de ce peuple, c'est d'y exercer les actes de toute sorte d'humilité ; ayez de la considération pour tous, ecclésiastiques et séculiers, et s'il se fait quelque bien, attribuez-le leur ; dites que c'est eux qui l'ont fait. Dans vos pieuses entreprises, recommandez-vous à leur patronage (prenez-les pour patrons).

V. — Travaillez à accroître, pour votre part, le bon renom de la Compagnie, et, à cette fin, affermissez-vous grandement dans l'humilité ; ainsi par vous la Compagnie sera connue. Souvenez-vous, en effet, que ceux, de qui les travaux ont donné à Dieu sujet de mettre en relief (*accrecentar*) le nom de la Compagnie, s'appuyèrent sur le fondement d'une grande vertu ; ainsi, vous, par la vertu, travaillez à vous acquérir une part de l'honneur de la Compagnie ; sans cela, vous détruirez ce que les autres ont fait.

VI. — Rappelez-vous, par-dessus tout, que l'autorité auprès du peuple, Dieu la donne à ceux qui ont assez de vertu, pour qu'Il puisse se fier à eux en leur donnant ce crédit ; mais quand les hommes prétendent, pour eux-mêmes, à cette autorité auprès du peuple, s'attribuant ainsi ce qui n'est pas

d'eux, Dieu la leur refuse (laisse de la donner), afin que ses dons ne tombent pas dans le mépris (*nao vengao em desprezo*), et que l'on discerne les parfaits des imparfaits. Demandez toujours à Dieu qu'il vous donne de sentir, dans l'intime de votre âme, les obstacles, venant de vous, à cause desquels il laisse de se manifester par vous au peuple, et de vous donner le crédit qui vous serait nécessaire pour opérer le bien.

VII. — Ne négligez pas, dans vos examens de conscience, de rechercher particulièrement les fautes que vous faites, en prêchant, en confessant et dans les entretiens, et amendez-vous, car, à mesure que vous corrigez ces fautes, Dieu vous communique plus abondamment ses dons et ses grâces.

VIII. — Ne faites pas comme beaucoup d'autres, qui sont à la recherche d'artifices par lesquels ils espèrent se faire agréer du peuple : de tels hommes, le souci de se bien poser dans le peuple les occupe plus que la gloire de Dieu et le zèle des âmes. Ce genre (*este modo*) est fort périlleux; il ne va pas sans une certaine vanité d'avoir nom dans le peuple et de s'accréditer auprès de lui.

IX. — Votre travail principal, à vous, doit être d'acquérir le sentiment intime des choses dessus dites; et quand Dieu Notre-Seigneur vous en donnera plus particulière vue, notez-la, écrivez-la, parce que ces vues sont le principe de l'avancement spirituel. Il y a, en effet, grande différence entre la lettre nue de certaines paroles des Saints, et le goût, l'impression vive qui les leur dictait. De là vient que pour n'avoir pas ce sens intime, qui les fit écrire aux Saints, les hommes souvent tirent de leurs paroles peu de profit; et c'est pour cela que je vous recommande de tenir note écrite des lumières, dont vous au-

rez impression plus vive. Estimez-les grandement, et humiliez-vous-en; abaissez-vous, afin que Dieu vous fasse grandir.

X. — N'omettez rien pour savoir par d'autres, vos amis, les fautes, les erreurs que vous commettez, dans la chaire, au confessionnal et dans vos autres ministères, afin de vous en corriger.

XI. — Dans les confessions, procédez à loisir, de manière à procurer l'avancement des âmes. Donnez-leur quelques méditations, comme sur la mort, le jugement, l'enfer, afin qu'elles en retirent contrition, douleur et larmes de leurs péchés. Vous ferez cela, après avoir ouï les péchés et avant de donner l'absolution, surtout s'il s'agit de pénitents qui sont engagés dans des inimitiés, des accointances criminelles, des injustices. Bien entendu, vous ne pouvez demander cela qu'à des personnes ayant des loisirs. Vous leur recommanderez ensuite à ces pénitents de se confesser fréquemment.

XII. — Les restitutions que vous trouveriez à faire, appliquez-les, ou bien selon la dévotion de ceux qui ont obligation de les faire, ou bien à la Miséricorde, ou bien en aumône à des maisons ou personnes particulières. Il s'agit, ici, de sommes restituées, qui n'ont pas de créancier certain, car il faut bien vous garder d'appliquer à d'autres, ni de vous laisser attribuer à vous-même ce qui est dû à une personne déterminée ; de là viendraient ensuite des suspicions préjudiciables au service de Dieu.

XIII. — Voici une règle de prudence que vous garderez, en toutes vos relations spirituelles : parlez, conversez, comme si ceux avec qui vous êtes en de telles relations devaient, un jour, être vos ennemis ; afin que, si vous perdez, en effet, leur

amitié, ils n'aient pas de quoi vous accuser. Cette règle, observez-la avec tous ceux que vous fréquenterez; elle sera de grand profit et à eux, et à vous.

XIV. — Dans les confessions, s'il y a empêchement à l'absolution, faites, avant de la donner, que le pénitent accomplisse d'abord ce qu'il a promis de faire; comme s'il s'agit d'inimitiés, de restitutions, d'impures liaisons, et autres choses; car les hommes de ce pays sont très libéraux de promesses, mais fort lents à les tenir : ce qu'ils auraient donc à exécuter après l'absolution, faites-le leur faire avant de les absoudre[1].

III.

Ce fut à titre de Provincial, que le P. Gaspard reçut le double mandat contenu dans les lignes suivantes et daté d'avril 1552 :

Maître Gaspard, ce que vous ferez, en vertu de l'obéissance, est ce qui suit :

Premièrement, si Antoine Gomez, dans tout le cours de l'année où nous sommes, et pour quelque motif que ce soit, sortait de Dio pour aller ailleurs, vous ouvrirez cette cédule et vous lui enverrez copie du contenu. L'original demeurera en votre pouvoir. Vous lui écrirez aussi conformément à ce que la cédule contient.

Après que les vaisseaux seront partis pour le royaume, quand même Antonio Gomez ne se serait pas du tout éloigné de Dio, vous ouvrirez la cédule et lui en ferez parvenir copie.

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 99.

Vous montrerez d'abord l'original au seigneur Évêque, et la copie sera munie d'un *certifié conforme* de l'Évêque. Puis, vous prierez le seigneur Évêque d'écrire à Antonio Gomez et de lui commander, en vertu de l'obéissance, comme à son sujet, ce qu'il aura à faire. Le mieux, à mon avis, serait qu'il le laissât à Dio.

Si André Carvalho n'allait pas, cette année, en Portugal, vous le congédierez de la Compagnie. Ne permettez, d'aucune manière, car moi je le défends, qu'il prenne, dans l'Inde, aucun Ordre, ni d'Évangile (diaconat), ni de Messe (prêtrise), quand même le seigneur Évêque irait, cette année, à Cochin; et si André Carvalho, malgré la défense que je lui en ai faite, venait à Goa, ne le recevez pas au Collège, car moi, en prévision de cette désobéissance, s'il vient, cette année, je l'exclus de la Compagnie; et vous, puisque telle est mon intention, vous le renverrez, en effet, de la Compagnie, et vous direz, de ma part, au seigneur Évêque, que je le supplie, en grâce, de ne lui donner Ordre ni d'Évangile, ni de Messe.

FRANÇOIS [1].

Gomez n'était donc déjà plus de la Compagnie; il s'agissait seulement de lui signifier l'expulsion et de le remettre aux mains de l'Évêque.

Trois ans plus tard, le 6 août 1555, le P. Manoel Fernandez écrira, de Mozambique, au Recteur de Coïmbre : « Dans le vaisseau *le Saint-Benoît,* qui a péri récemment, le P. Antoine Gomez a fini sa vie. »

Nous devons savoir gré au P. Valignani d'avoir, d'une part, bien justifié l'acte de vigueur de Fran-

1. *Ajuda,* $\frac{25}{1}$, fol. 89.

çois, et un peu éclairé les ombres de la fin d'Antoine Gomez.

Écoutons Valignani :

Antonio Gomez s'était acquis, par ses talents, grande faveur auprès du Vice-roi et de toute la noblesse; mais il avait lui-même trop de confiance en ces talents, et le sentiment qu'il avait de son mérite rabaissait, à ses yeux, le mérite meilleur de la simplicité et de l'humilité du P. Paul Camerino, que François, en allant au Japon, avait établi Supérieur de tous les Pères de l'Inde. Gomez en était, peu à peu, venu à perdre le respect qu'il lui devait, et à se comporter à son égard comme un Supérieur. Humble comme il était, le P. Camerino évitait les contestations, et, s'occupant du soin des malades de l'hôpital, il laissait le P. Gomez agir à sa guise; de sorte que, bientôt, Gomez, non content de régenter, comme il lui plaisait, le Collège de Goa, s'arrogea le droit de gouverner pareillement toutes les autres maisons de la Compagnie dans l'Inde. A Goa, il se permit de chasser du Collège tous les enfants, pour qui le Collège avait été fondé et pourvu de rentes. A Cochin, ayant l'idée d'y fonder un Collège de la Compagnie, il abusa de la faveur du Vice-roi pour enlever aux Confrères de Notre-Dame leur église et se l'attribuer; d'où procéda une violente opposition de la Confrérie, avec agitation et scandale de la ville entière.

Dès qu'il fut arrivé à Cochin, informé des actes de Gomez, François les réprouva et les annula; il restitua à la ville et à la Confrérie les clefs de l'église, et se comporta, envers tous les offensés, avec tant de modestie, et d'affection, que, peu après, de leur propre mouvement, les Confrères donnèrent l'église à la Compagnie, pour servir au collège que l'on fon-

derait à Cochin; et, de fait, c'est aujourd'hui l'église de notre collège de Cochin.

A Goa, François réprimanda et punit Gomez pour ces excès, et particulièrement pour ses irrévérences à l'endroit du P. Camerino; mais le coupable ne lui parut pas assez reconnaître et regretter le mal qu'il avait fait; de sorte que, le voyant pieux sans doute et d'honnête vie, mais également infatué de ses talents et même de sa prudenee, il l'envoya prêcher à Diu, et depuis il le déclara expulsé de la Compagnie. Et la noblesse, et le Vice-roi s'en offensèrent; ils se firent les patrons de Gomez contre François; ce qui donna sujet à François de maintenir plus fermement sa décision, de telles ingérences ne pouvant, selon l'esprit de la Compagnie, être tolérées; et il profita de l'occasion pour fermer la porte à toutes prétentions pareilles et faire bien entendre que, dans la Compagnie, ce que l'on estime, c'est moins le talent que l'humilité et l'obéissance.

Après la mort de François, Gomez reconnut ses torts; il se repentit; il écrivit au P. Ignace, de sainte mémoire, pour lui demander pardon, et notre Père lui fit savoir qu'on agréait son humble démarche, et qu'il eût à venir à Rome, où l'on verrait quelle miséricordieuse décision se pourrait prendre à son sujet. Gomez partit, mais il plut à Dieu que le vaisseau et lui périssent en mer. Ce fut, croyons-nous, un miséricordieux châtiment : Dieu ne frappa Gomez, en ce monde, que pour le pardonner en l'autre, et enseigner à tous combien il leur importe de s'établir solidement dans l'humilité et en toute vertu; à cette condition seulement, nos autres talents nous seront profitables.

Ainsi parle Valignani. La leçon divine fut alors bien comprise : on ne peut, sans être impressionné,

observer le zèle, la jalousie, l'affectation étrange que l'on mit à effacer totalement, dans le premier registre des Lettres des Indes, partout où il se rencontrait, le nom de Gomez.

François redoutait probablement un pareil avenir pour André Carvalho. On comprend que des puissants s'efforçaient de le retenir à Goa, et l'on entrevoit que le jeune homme, du moins au jugement de François, n'était pas assez déterminé à rompre avec ceux qui le retenaient. Sans Lettres, sans vertu affermie, à quoi serait-il bon? A remplir, à Goa, au préjudice de tous, quelque importante charge d'Église; et de là venait, peut-être, l'empressement de ceux qui voulaient pour lui, sans retard, les saints Ordres.

Peu de jours auparavant, le 27 mars, André, sous la dictée de François, avait écrit la lettre suivante : elle achève d'éclairer la situation du jeune homme : François parle à Simon Rodriguez :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables. *Amen.*

Mon très cher frère en Jésus-Christ, Maître Simon, ma présente lettre sera courte ; je m'étendrai beaucoup en d'autres, où j'exposerai les choses de la Compagnie en ces pays.

J'ai jugé à propos qu'André Carvalho, qui me sert de secrétaire pour vous écrire, soit envoyé en Portugal; ici, le climat est contraire à sa santé : l'air du pays natal lui vaudra peut-être mieux. Tout le monde, ici, m'affirme qu'il est personne considérable, en Portugal, et tel, que l'on espère beaucoup de lui, à cause des vertus dont il a plu à Dieu de le doter, et qui, par sa Miséricorde, grandiront. Pour moi, je ne

puis dire de lui que beaucoup de bien, et j'espère de Dieu que, lorsqu'il aura acquis et plus de science et plus de vertu, il fera grand fruit dans la Compagnie.

Je vous en prie, mon frère Maître Simon, pour l'amour du service de Dieu Notre-Seigneur, accueillez-le, consolez-le, avec l'amour et la charité que lui, André Carvalho, et moi attendons de vous.

Des nouvelles de ces régions de l'Inde, je vous en écrirai plus expressément avant de m'éloigner de Cochin.

Dieu nous réunisse dans sa gloire du paradis, car j'ignore quand, dans cette vie, nous pourrons nous rencontrer. Sachez-le bien, mon frère Maître Simon, je vous porte imprimé dans l'âme; c'est continuellement que mon âme vous visite. Je désire ardemment vous voir des yeux du corps; mais ce désir me tourmente moins, quand je considère que je lui dois de vous avoir toujours présent dans l'âme.

De Goa, 27 mars 1552.

FRANÇOIS.

André Carvalho obéit. En l'embrassant, au départ pour la Chine, François lui dit : « Vous mourrez là où perdent la vie plusieurs de votre parenté. » Dix ans plus tard, la prophétie se réalisa sur la terre d'Afrique, et André mourut, captif des Maures, pour avoir cédé à un jeune chrétien, captif comme lui, le prix de son rachat qui lui était venu de Portugal[1].

1. Franco, *Ann. glorios.*, p. 53.

CHAPITRE XXX.

OÙ L'ON VERRA COMMENT FRANÇOIS DE XAVIER ENTENDAIT QUE GASPARD BARZÉE EXERÇAT SA CHARGE DE PROVINCIAL DANS L'INDE.

(Avril 1552.)

I.

Dans le mémorial qui va suivre, François se peint lui-même quand il trace, pour Gaspard Barzée, les règles de conduite d'un parfait Provincial :

Voici les avis que vous aurez à exécuter (les avis que vous avez à faire), en mon absence :

I. — Premièrement, par-dessus tout, veillez sur vous-même; humiliez-vous intérieurement, autant qu'il est en vous; dirigez-vous par les règles d'humilité que je vous ai données, et mettez-les à profit (tirez du fruit d'elles). Vos méditations, ou partie d'elles, employez-les à considérer et à imprimer en votre âme les vues et sentiments que Dieu, par sa miséricorde, vous communiquera dans la méditation des points que je vous ai donnés.

II. — Avec les Pères, tant ceux qui sont au collège, que ceux qui sont dehors, vous agirez avec grande retenue (*mo-*

destia) et non avec rigueur, à moins qu'eux n'abusassent (n'usassent mal) de votre modestie et humanité; car alors, pour leur bien seulement, et non pas par autre voie d'autorité, vous userez de votre charge en infligeant quelque punition pour la correction des coupables et l'exemple des Frères.

III. — Toutes les désobéissances, qu'elles soient le fait de Pères ou de Frères, auront quelque pénitence; et, qu'il s'agisse de Pères ou de Frères, vous y procéderez de cette manière : — S'il s'en trouve, auprès de vous, quelques-uns qui aillent par une voie de prétentions, de superbe ou de mépris de l'obéissance, avec de tels hommes procédez par voie, non d'affabilité, mais de sévérité, et donnez quelque pénitence; et veillez à ce que ces sujets-là n'aient pas lieu de penser que vous passez légèrement sur leurs désobéissances, car il n'est rien qui rende les inférieurs plus audacieux dans leur rébellion, que de voir les supérieurs faiblir, avoir quasi-peur (*temerosos*) de punir ceux qui manquent de respect et d'obéissance : de là, ils prennent occasion d'élever toujours plus haut leurs prétentions et de s'y affermir. Ne manquez pas d'agir comme je vous le dis : n'ayez pas souci de ce que l'on dira de vous, mais seulement de faire ce que vous devez.

IV. — Quant aux Pères ou Frères qui laissent d'obéir, ou par négligence, ou par oubli, mais sans y mêler aucun mépris, avec ceux-ci, usez de repréhension plutôt bénigne : faites-la leur d'un visage joyeux (allègre), et ajoutez une pénitence légère.

V. — Les Frères laïques, qui prétendraient se faire plus qu'ils ne sont, ceux-là, vous les mettrez en des offices humbles et bas, — et, tandis qu'ils y seront occupés, vous leur montrerez un visage moins serein ou grave, — et vous modi-

fierez ce dehors, conformément à ce que leurs actes extérieurs vous donneront à connaître de leurs dispositions intimes. Enfin, amenez-les à se défaire de l'idée qu'ils sont nécessaires à la Compagnie; certes, la Compagnie n'a pas besoin de gens prétentieux.

VI. — Gardez-vous de jamais recevoir des personnes de peu d'habileté, jugement ou raison; des personnes de peu de vigueur et de ressources (*fracas e para pouco*), ou celles que vous amènerait le besoin plutôt que la vocation.

VII. — A ceux que vous recevrez, vous donnerez, ou le Père Moraes, — et non pas un autre, — les Exercices, et vous veillerez grandement sur eux. Les Exercices achevés, vous les emploierez à des offices humbles et bas, au service soit de la Maison, soit de l'hôpital. Tandis qu'ils feront les Exercices, vous leur demanderez compte étroit de la diligence qu'ils mettent à faire ces méditations. S'ils s'y montrent négligents, vous pourrez les renvoyer; ou bien cessez, pour quelques jours, de leur donner les Exercices, pour qu'ils sentent mieux leur tort, — et puis, le temps qui restera, ils l'emploieront à achever les Exercices.

VIII. — Au sujet des vœux à faire (*em o fazer dos votos*), vous procéderez ainsi : — Ne permettez pas qu'aucun vœu soit fait, que l'on ne vous en ait d'abord prévenu : ainsi donc, avant d'introduire (les postulants) aux Exercices, vous leur direz qu'ils se gardent de faire aucun vœu sans vous le communiquer d'abord.

Les vœux de la Compagnie se feront (seront) de cette manière : — ceux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté n'obligeront que le temps qu'on sera dans la Compagnie; et si, pour ses péchés, quelqu'un était renvoyé par le Recteur ou celui

sous l'autorité duquel il vit, ces vœux ne l'obligeront plus.

Quand quelqu'un fera des vœux, que ce soit en votre présence : vous lui donnerez par écrit l'ordre à observer et la manière de les faire. Il recevra le saint Sacrement, et ce sera avant de communier, qu'il fera les vœux de la manière ci-dessus dite.

Comme, dans ces régions de l'Inde, il n'y a pas tant de monastères, que l'on y puisse admettre tous ceux qui seraient congédiés de la Compagnie, pour cela j'ai dit que, congédiés ainsi par le Recteur, ils ne demeurent pas liés par les vœux qu'ils avaient faits.

IX. — Partout où se trouvent des Frères de la Compagnie, écrivez que personne ne reçoive de sujets, sans vous en avoir d'abord prévenu, et vous avoir écrit les qualités qu'ils ont pour être de la Compagnie. Selon votre réponse et avis, on pourra leur donner espérance d'être admis, ou les envoyer en ce collège, si vous les y appelez, ou, si vous l'aimez mieux, leur faire donner ailleurs les Exercices ; le mieux cependant, s'il y a possibilité, serait qu'ils vinssent les faire (les prendre) au collège. Vous agirez comme il vous semblera plus à propos pour le service de Dieu.

X. — Partout où vivent des Frères de la Compagnie, en ayant d'autres sous leur autorité, ou simples ouvriers apostoliques (ou qui sont faisant fruit), écrivez-leur que, tous les ans, ils aient soin spécial d'écrire à notre bienheureux Père Ignace, bien par le menu, le fruit que Dieu fait par eux, là où ils sont ; qu'ils se gardent de jamais écrire des choses, dont se pourraient malédifier ceux qui verraient les lettres, et qu'ils ne parlent pas d'autre chose que du fruit qui se fait. De plus, chacun de ceux qui vivent dispersés, mais ayant plusieurs ouvriers sous son autorité, écrira une lettre générale pour tous

les Pères et Frères qui sont en Europe, les instruisant du fruit qui se fait dans la région où lui et ses compagnons travaillent. Que ces lettres soient d'une écriture nette (*bem notadas*); qu'il n'y ait rien qui puisse scandaliser; qu'on n'y dise de mal de personne. L'adresse des lettres sera ainsi conçue : *Pour les Pères et Frères de Coïmbre, et tous les autres Pères de la Compagnie de Jésus, qui sont à Rome et en Europe.*

XI. — Vous écrirez, vous, au Recteur de Coïmbre, avec bien du détail, le fruit que Dieu fait par ceux de cette maison. Que la lettre soit très édifiante : voyez bien comment vous l'écrirez, car elle sera lue et jugée par bien du monde. Ainsi encore doit être de grande édification la lettre que vous écrirez à Notre Père Ignace.

II.

XII. — Vous lui direz, à notre bienheureux Père Ignace, combien il se ferait de service à Dieu Notre-Seigneur et de fruit dans les âmes, si l'on obtenait, pour la Compagnie, en ces régions de l'Inde, quelques grâces spirituelles, comme des indulgences plénières, que pourraient gagner tous ceux qui se confesseraient; et cela, en divers temps de la même année, parce que, faute de confesseurs, je ne sais si, en une seule et même époque, tous se pourraient confesser; que ces indulgences devraient venir par Bulles authentiques, avec leurs sceaux pendants, vu qu'en ces pays-ci, il ne manque pas de gens qui mettent en doute les indulgences quand ils n'en voient pas les Bulles avec sceaux pendants; — de plus, que ces grâces nous viennent pour tous les chrétiens qui sont dans ces régions, à partir du cap de Bonne-Espérance.

Vous ferez beaucoup valoir (*encarecereis*), dans votre lettre, le fruit qui se fit avec le jubilé que Notre Père Ignace envoya,

— et vous ajouterez qu'il s'en ferait bien plus, si l'on envoyait ces indulgences pour un laps de plusieurs années (*muitos annos*). Au sujet de ces indulgences, insistez beaucoup auprès de Notre Père Ignace, dans votre lettre. De mon côté, je le ferai aussi, puisque de ces faveurs spirituelles résultent des fruits si évidents.

XIII. — Les mêmes choses, au sujet de ces indulgences, vous les écrirez au Père Maître Simon ou au Recteur du collège de Coïmbre, afin qu'ils parlent au Roi du grand fruit qui se fera dans les âmes de ces peuples, et que le Roi écrive à Notre Père Ignace, relativement à l'expédition de ces indulgences, afin que la Bulle vienne adressée au collège de Goa : ainsi dirigées, en effet, elles seront une grande recommandation pour les Pères de la Compagnie, en ces régions : voyant les grâces spirituelles qu'il reçoit par leur moyen, le peuple les aimera davantage (leur aura plus de dévotion).

XIV. — Gardez-vous de jamais recevoir, pour être de la Compagnie, des sujets de peu d'années (*de pouca idade*), ni autres que le Père Ignace défend d'admettre, comme sont ceux qui viennent de lignage de juifs ; et veillez à ne pas recevoir des personnes qui n'auraient pas beaucoup de qualités et vraie aptitude pour les fins de la Compagnie (*habilidade para nostra Companhia*) ; et cela, surtout quand les sujets n'ont pas étudié (*quando carecem de lettras*). Je vous commande d'agir ainsi. N'en recevez que peu, et seulement le nécessaire pour les offices du collège, et quelques autres, très bien doués (*de muy boas partes*) pour remplacer ceux qui tomberaient malades, ou pour les envoyer en de nouveaux endroits du cap de Comorin. Par-dessus tout, je vous recommande d'en recevoir peu, et que ce peu soient bons et intelligents (*habiles*).

XV. — Gardez-vous bien, — puisque notre Père Ignace le défend si fort, — de jamais faire ordonner prêtre aucun de ces sujets, s'il n'a l'instruction (*letras*) suffisante et une vertu (*vida*) mise à l'épreuve pendant plusieurs (*muchos*) années. Considérez quels (*quantos*) scandales se sont suivis de ces ordinations de gens imparfaits et sans lettres. Prenez donc garde de ne pas faire de tels prêtres : exigez instruction suffisante, et ne comptez pas, pour vous en dispenser, sur des apparences d'extraordinaire vertu : le vrai fond de chacun finit par se montrer. Et, à ce propos, ayez l'œil sur l'intérieur des gens, plus que sur les dehors qu'ils étalent; ne faites pas grand cas de leurs gémissements et de leurs soupirs : tout cela, c'est le dehors; recherchez s'ils ont une véritable abnégation d'eux-mêmes; pour les juger, ne considérez pas tant leurs larmes que les victoires qu'ils remportent sur leurs affections désordonnées, et faites plus de cas de la mortification intérieure que de celle du corps : allant par cette voie, vous n'errerez point.

XVI. — Votre sollicitude, votre vigilance principale aura pour objet le spirituel et le temporel des Frères et Pères du collège, ainsi que des écoliers et des orphelins du pays : avant de songer à des affaires d'étrangers, occupez-vous de celles des gens de la maison. Après eux seulement, ceux du dehors.

C'est là ce que je vous commande et recommande fortement, et de la part de Dieu, et de la part de notre Père Ignace, et de la mienne, parce que je sais combien cela importe. Sachez-le bien, comme il est dans une erreur totale, l'homme qui, pour plaire aux hommes, cultive ses dehors et néglige, au-dedans, les intérêts de Dieu et sa conscience, ainsi errent encore et marchent hors de toute voie ceux qui, ayant la charge d'une maison, ont l'œil aux affaires du dehors et ne s'occupent que négligemment de celles dont ils sont chargés.



Tous les jours donc, vous vous ressouviendrez de cet article.

XVII. — Et comme vous ne pouvez, par vous-même, atteindre à tout, vous donnerez, à des personnes bien choisies pour cela, charge de faire certaines choses ou d'y veiller, et vous, avec grand soin, vous veillerez sur elles; vous leur demanderez compte de ce qu'elles font; vous examinerez si ce qu'on leur a recommandé s'exécute; vous corrigerez leurs fautes; en un mot, ici, vous exercerez l'office de surintendant; mais n'y soyez pas négligent : dans une surintendance active, tout le bien est enclos (*encerrado*); de la négligence à l'exercer, tout le mal procède : c'est pour cela que je vous recommande beaucoup cette surintendance.

XVIII. — Après avoir rempli ces obligations plus personnelles, et sans jamais perdre de vue les intérêts de la Maison, vous aurez soin des intérêts du public; — et, visant au bien le plus général, vous vous préoccuperez d'abord des prédications; — ce point réglé, vous songerez aux confessions; puis au ministère des réconciliations et autres œuvres pies.

XIX. — Prenez efficacement les moyens d'avoir nouvelles des Frères, et du fruit qu'ils font, et des nécessités qu'ils souffrent. Ayez pour règle de leur écrire souvent, et eux, par suite, feront de même. Pour ceci, savoir est, d'écrire souvent aux Frères et d'avoir d'eux fréquentes réponses, mettez-y une telle application que la chose se fasse. Quand il arrive ici quelqu'un venant de ces régions où sont nos frères, informez-vous auprès de lui du fruit qu'ils font et de ce que le peuple dit à leur sujet.

XX. — Vous m'écrirez à Malaca des nouvelles très parti-

culières de ce collège, et de tous les autres endroits où il y a des Frères, et du fruit qu'ils font. Que la lettre que vous m'écrirez soit bien longue (*muito comprida*); faitez-m'y savoir beaucoup de choses, comme des nouvelles politiques de l'Inde (*novas de Estado da India*), des nouvelles du fruit que font les autres Religieux pour la gloire de Dieu et le bien des âmes; des nouvelles du Portugal et des frères de Coïmbre; des nouvelles de Rome et de toutes les parties de l'Europe où il y a de nos frères.

Les lettres qui viendront pour moi, et par plus d'une voie, vous m'en enverrez un exemplaire à Malaca, à François Perez; et un exemplaire de toutes, qu'elles soient du Roi, ou de Maître Simon, ou de Rome. Si l'on ne m'écrit que par une voie, adressez copie des lettres à François Perez, à Malaca; et lui, par plusieurs voies, m'enverra, où je serai, des nouvelles de Portugal, de Rome, de ce collège et de toute l'Inde. A ceci, de m'écrire tous les ans à Malaca, n'y manquez pas.

Vous aurez soin que les Pères qui sont hors du collège m'écrivent, tous les ans, très longuement, du fruit que Dieu fait par eux : j'entends parler des Pères de Baçaim, de Cochin, de Coulão, du cap de Comorin, de San-Thomé et d'Ormuz. Faites que cela s'exécute comme je le recommande.

III.

XXI. — Songez que je vous recommande et vous commande d'être fort obéissant au seigneur Évêque, et vous, et tous les autres Pères; ne lui faites, pour rien, aucune peine; donnez-lui, au contraire, tout le soulagement, toute la satisfaction que vous pourrez, puisque tant il nous aime et que si grande est l'obligation que nous avons de le servir et de l'aimer.

Aux Pères qui sont dehors, vous recommanderez par let-

tres d'écrire au seigneur Évêque le fruit qu'ils font, là où ils résident, et cela, brièvement et sans lui rien dire d'autres affaires. Que s'ils veulent lui parler d'autre chose que du fruit qu'ils font eux-mêmes, que ce soit du fruit des travaux du Père Vicaire ou des autres Pères qui travaillent en ces mêmes régions; mais veillez (et donnez-leur sur ce point un avis de ma part) à ce que jamais ils n'écrivent au seigneur Évêque rien de mal des Vicaires ni des Pères, mais seulement le bien; le mal, il n'en manquera pas d'autres pour l'écrire.

XXII. — Vous écrirez, de ma part, à tous les Pères d'avoir grande obéissance. Il me pèse beaucoup de savoir qu'il y a des discussions entre eux et les Vicaires ou les Pères du pays. Quand ils m'écriront, qu'ils me parlent de la bonne entente qui règne entre eux et ces prêtres. J'aurais grand plaisir à recevoir de ceux-ci des lettres, où ils m'informeraient du fruit que font, dans leurs Vicariats, les Pères de la Compagnie. Encore une fois, notez-le bien, je vous recommande que, par-dessus tout, vous recommandiez vous-même aux Pères qui résident dans les forteresses d'être très amis des Vicaires et de n'avoir, pour aucun motif, de discussions avec eux; et pour que mon ordre soit plus diligemment exécuté, vous leur direz, dans vos lettres, qu'avant de partir pour la Chine, je vous ai laissé, dans ce collège, le commandement de chasser de la Compagnie ceux qui vont disputant avec les Vicaires ou leur causant des ennuis.

XXIII. — Quand je serai parti, obtenez du seigneur Évêque que, dans les pays où résident des Pères de la Compagnie, il fasse publier, au sujet du Jubilé, une ordonnance, telle que les âmes puissent, durant l'année 1552, jouir des fruits spirituels de ce Jubilé. Tous ne sauraient avoir cet avantage, dans un même bref délai, à cause des confessions, et aussi à cause des

distances qui séparent les unes des autres les forteresses de l'Inde : on ne peut, en un même temps, suffire au travail, sur tous les points; il me semble donc nécessaire, pour le service de Dieu, que l'on y emploie tout le cours de l'année 1552.

XXIV. — Si, cette année, il vient quelques Pères de Portugal qui soient prédicateurs, et que Dio n'ait pas encore le sien, vous y enverrez un de ces Pères, avec un Frère, et vous donnerez au Père copie des règlements (*regimentos*) remis à ceux qui sont allés à Ormuz; y compris ceux que je vous donnai, en partant pour le Japon.

XXV. — S'il venait de Portugal un Père qui ne fût pas prédicateur, mais bien doué (*que... tiver boas partes*), assez instruit et capable de supporter des fatigues, vous l'enverrez, lors de la mousson d'avril, à Malaca, et de là il ira au Japon joindre le Père Cosme de Torres. Vous lui chercherez quelque aumône, afin qu'il apporte de quoi manger (*lleve de comer*) à ceux qui sont au Japon. Avec lui ira le Frère que vous jugerez à propos de choisir; mais d'une intelligence vive, afin qu'il puisse apprendre la langue du Japon. Autant que je le puis, je vous le recommande : ayez sollicitude bien spéciale de ceux du Japon, et pour les recommander à Dieu, et pour leur procurer le nécessaire.

XXVI. — Si les Pères qui viendront de Portugal étaient tous lettrés et prédicateurs, vous en enverrez un (s'ils sont bons prédicateurs) à Cochin; et s'il prêchait mieux que le père Eredia, vous appelleriez ici le Père Eredia, pour aller au Japon, — et le Père venu de Portugal resterait, à sa place, à Cochin. Ceci s'entend du cas où le Père nouvellement arrivé ferait, pour avoir don meilleur de Dieu, plus de fruit par ses prédications que le Père de Eredia; car s'il ne devait faire qu'un

fruit égal, en ce cas, le Père de Eredia restera à Cochin, et le Père venu de Portugal ira au Japon.

Si, entre les Pères qui viendront de Portugal, deux étaient prédicateurs agréés du peuple, et qui eussent le talent de la prédication, vous en enverrez un à Bacaïm, pour y remplacer le Père Belchior Nunez et, comme lui, avoir soin des rentes de la Maison, prêcher et faire du fruit. Quant à Belchior, il viendrait ici, pour se rendre, lors de la mousson d'avril, à Malaca, et de Malaca au Japon. J'aimerais bien que Maître Belchior allât au Japon, à cause de sa doctrine, qui serait bien mieux employée là qu'ici, et que Antonio de Eredia demeurât à Cochin. D'une manière ou d'une autre, travaillez ferme pour que, dans l'année, un Père aille au Japon tenir compagnie au Père Cosme de Torres.

XXVII. — Avec les Rérérends Pères et *Frades* de Saint-François et de Saint-Dominique, vous serez, ceux de ce collège, toujours amis ; et gardez-vous de discussions, surtout en chaire : ne vous permettez ni parole, ni acte d'où le peuple pût tirer sujet de se scandaliser, de se malédifier. Qu'ils parlent, eux, selon l'inspiration de leurs charités ; vous autres, mettez votre devoir à vous taire et à prévenir tout scandale du peuple. Si cependant vous voyez que, des querelles par eux suscitées, vous pensant une chose et eux une autre, il pourrait résulter offense de Dieu ; en ce cas, vous parlerez au seigneur Évêque, afin qu'il vous mande, eux et vous, dans sa maison, et qu'il mette, d'autorité, fin aux discordes ; mais cela même se devra faire sans que le peuple ait aucun sujet de scandale. Eux et nous ne prétendons qu'une même chose : glorifier Dieu et faire du fruit dans les âmes ; agissez donc de telle sorte, qu'à votre occasion ni Dieu ne soit offensé, ni les âmes scandalisées. Visitez ces Pères, de temps en temps, et n'omettez rien pour conserver, pour accroître entre vous la charité.

XXVIII. — Avec les Vicaires de cette ville, vous serez très amis, et faites-leur plaisir, toutes les fois que vous le pourrez, allant prêcher dans leurs paroisses. Autant qu'il sera en vous, parlez-leur toujours de façon à vous les garder amis.

XXIX. — Ne vous occupez pas en des affaires séculières (désoccupez-vous...) ; dites à ceux qui voudraient vous y mêler, qu'ayant à étudier vos sermons, à écouter les confessions et à remplir d'autres ministères auprès des âmes, vous ne sauriez laisser le spirituel pour le temporel ; ce qui serait agir contre l'ordre de la charité. Vous rejetterez (*exilerez*) donc loin de vous toutes ces sortes d'affaires temporelles, parce qu'elles agitent (troublent) beaucoup, et nous avons vu des hommes s'en inquiéter à tel point, dans la vie religieuse, qu'ils se sont remis dans le monde.

XXX. — Soyez bien circonspect dans vos relations avec les gens du dehors, car tous ne viennent pas à vous avec les mêmes fins : les uns sont amenés par le désir d'un profit spirituel, et les autres, d'un profit temporel. Beaucoup ne viennent se confesser, que pour découvrir, moins leurs misères spirituelles, que leurs misères temporelles : gardez-vous bien de ceux-là, et détrompez-les vite ; (qu'ils sachent) que vous ne pouvez les aider, ni d'aumônes, ni de faveur humaine. Ne perdez pas votre temps avec eux, car de telles gens n'ont aucun sentiment des misères de l'âme.

Ces règles, observez-les aussi bien avec les hommes qu'avec les femmes ; généralement avec tous ; car des personnes ainsi préoccupées n'ont rien à gagner auprès de vous, pour leur âme, et elles sont instrument du démon pour vous engager dans le monde, et empêcher le fruit spirituel de se produire ailleurs. Ceci, de grâce, faites-le pleinement, parce que je sais combien c'est nécessaire pour vous. Ne vous mettez pas, le

moins du monde, en peine que ceux qui viennent à vous, avec des intentions peu louables, murmurent contre vous; et n'autorisez pas les mondains à penser que vous craignez leurs jugements : ce serait participer beaucoup de l'esprit du monde, et faire plus de cas des mondains que de Dieu et de la perfection chrétienne.

XXXI. — Quant à l'éducation des enfants du pays et des orphelins, ayez bien l'œil à leurs nécessités spirituelles, et puis à leurs nécessités temporelles. Ayez bien soin de les faire se confesser; qu'on les instruise; qu'ils soient vêtus, chaussés, nourris, soignés dans leurs maladies : c'est, en effet, principalement pour ceux du pays qu'on a bâti ce collège, et le Roi a approuvé ce dessein primitif. C'est assez des scandales passés. Veillez donc beaucoup sur ces enfants.

XXXII. — Au Roi vous écrirez, mais très brièvement, du fruit qui se fait dans toute l'Inde, d'après les informations que vous donnent les lettres des Pères qui y travaillent dispersés. En une lettre séparée, vous exposerez les nécessités du collège auxquelles Son Altesse doit pourvoir. Parlez-lui des présents qu'Elle ordonne de faire à la Maison : il est vrai que j'ignore comment ses ordres s'exécutent. Parlez-lui encore des rentes ordinaires, et enfin de la *merced* en argent que S. A. nous a faite, afin qu'Elle en commande le paiement.

XXXIII. — Au sujet des Pères qui vont faire du fruit hors du collège, vous écrirez à Son Altesse, pour obtenir d'Elle une *alvara* par laquelle il sera ordonné de pourvoir, sur la Factorerie, à l'entretien des Pères qui travaillent dans les Forteresses. Obtenez encore une provision du Roi par laquelle il soit commandé d'apporter, de Malaca, le nécessaire aux Pères et Frères qui sont au Japon : le sol de ces pays est, en effet,

très pauvre, et il n'y a personne qui nous pourvoie de ce nécessaire.

Vous écrirez aussi au Père Maître Simon, ou au Recteur du collège de Lisbonne, afin qu'ils sollicitent auprès du Roi l'expédition de ces affaires, celle des rentes du collège et les autres.

Une fois encore, notez-le bien, je vous rappelle d'être fort circonspect dans vos lettres, car elles passeront sous les yeux de bien des gens.

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 100.

CHAPITRE XXXI.

OÙ FRANÇOIS DE XAVIER EXPOSE ET RECOMMANDE A GASPARD BARZÉE SES DEVOIRS D'ADMINISTRATEUR DE COLLÈGE ET DE PRÉDICATEUR.

(Avril 1552.)

I.

Ici, nous verrons, comme en un miroir, François de Xavier, administrateur spirituel et temporel des Collèges et autres Maisons de la Compagnie, et prédicateur de la parole de Dieu.

Notes, avis (*apontamentos*) pour le P. Maître Gaspard, recteur du collège de Goa :

Premièrement, souvenez-vous de vous-même, puisque, comme vous le savez, l'Écriture dit : « Qui n'est pas bon pour soi, comment le sera-t-il pour les autres ? »

Secondement, avec les Pères et Frères, vous devez user de beaucoup d'amour, charité et modestie, et non pas d'âpreté et de rigueur ; si ce n'est qu'eux abusassent (*usassen mal*) de votre bénignité, parce qu'alors, pour leur profit, il est bon d'user, à leur égard, de quelque sévérité, et particulièrement

si vous discerniez (*sentiez*) en eux quelque sorte de prétention (*opiniao*) et de superbe. Comme il est bien, en effet, de pardonner plus aisément ceux qui pèchent par ignorance ou négligence, aussi est-il nécessaire de mettre plus de soin et de diligence à réprimer et humilier ceux qui procèdent par voie de prétention et de superbe. Il ne faut, d'aucune façon, les autoriser à penser qu'ils n'ont qu'à marcher ainsi, pour qu'on leur passe leurs manquements et défauts : sachez, et n'en doutez pas, qu'une des choses qui nuisent le plus aux inférieurs imparfaits et superbes, et les laisse se perdre, c'est de comprendre (*sentir*) qu'ils ont affaire à des supérieurs faibles, indolents, ou qui n'osent (*temerosos*) les reprendre et les punir de leurs fautes; de là, en effet, ils prennent occasion d'aller en avant (*crescer*) dans leur prétention et superbe.

Ne vous piquez pas de recevoir beaucoup de monde dans la Compagnie : peu d'admis, mais bons. De ceux-là, en effet, la Compagnie a besoin, et nous expérimentons que peu, quand ils sont bons, valent et font plus qu'un grand nombre qui ne le sont pas.

Ne recevez jamais dans la Compagnie des sujets pauvres de dons naturels (*de poucas partes*), sans énergie (*fracos*), de qui on ne peut beaucoup attendre (*pera pouco*), puisque la Compagnie n'a pas besoin de tels sujets, mais de personnes bien douées (*de muitas partes*), et de cœur à entreprendre des choses grandes (*de animo para muito*).

Ceux que vous recevez, exercez-les toujours à la véritable abnégation et mortification intérieure de leurs passions, plus qu'en des étrangetés (*novidades*) extérieures; et si, pour aider à la mortification intérieure, on juge à propos de les mortifier au dehors, que ce soit en des choses qui édifient, comme ser-

vir à l'hôpital, mendier pour les pauvres, et autres actes semblables, et non pas en des choses dont ceux qui les voient rient et se moquent, et qui donnent vanité, vaine gloire à ceux qui les font.

Il faut amener les nouveaux admis à l'humilité et les y maintenir : à quoi sert beaucoup, quelques fois, que, devant les Frères, ils disent leurs défauts, ce qu'ils furent dans le monde, à quoi ils s'y occupaient ; mais tout dépend, ici, de la qualité des sujets, de leurs dispositions, de la vertu que l'on voit en eux, car, si la disposition voulue est absente, l'épreuve nuit au lieu de servir.

Ne faites jamais promouvoir aux Ordres, dans la Compagnie, des hommes dépourvus de doctrine et dont les vertus n'ont pas été éprouvées durant bien des années ; tout cela est si nécessaire aux prêtres, pour bien remplir leurs offices et ministères, et l'on n'a vu que trop les grands inconvénients du procédé contraire.

Avant tout, faites toujours passer les obligations de votre charge et les intérêts de ceux de la Maison ; puis viendront ceux des gens du dehors. C'est aux nôtres que vous vous devez d'abord, et c'est d'eux que Notre-Seigneur vous demandera compte. Sachez-le bien, comme il se trompe, celui qui, pour se faire agréer des hommes, cultive des dehors qui leur plaisent, et néglige de contenter, au dedans, Dieu et sa conscience ; ainsi il se trompe et s'égare celui qui, ayant charge d'autres, dans sa propre maison, les néglige et sa charge, pour s'occuper des gens du dehors. Vous donc, ayez soin d'abord des vôtres, et puis, autant que, dans le Seigneur, vous le pourrez faire, aidez ceux du dehors.

Entre les moyens d'aider le prochain, ceux-là sont meil-

leurs, qui sont plus universels, comme prêcher, confesser, enseigner la doctrine chrétienne, etc. Dans ces œuvres de zèle, considérez bien avec qui vous traitez. Il en est qui viennent à nous, plus pour le temporel que pour le spirituel : ils vont aux Sacrements, ils se confessent pour manifester plutôt leurs nécessités corporelles que leurs misères spirituelles; le profit qu'ils en retirent est généralement peu de chose. A la direction de telles personnes, plus en souci des besoins du corps que de ceux de l'âme, employez peu de temps; expédiez-les vite.

Ne vous inquiétez guère de ce que les gens qui viennent à vous, sans bonnes intentions, ne pensent ni ne disent du bien de vous ; ne donnez jamais à ces gens du monde, quand vous faites votre devoir, et qu'ils ne font pas le leur, sujet de penser que vous les craignez : craindre le monde, en pareil cas, c'est participer à ses œuvres et avoir plus d'égard à lui qu'à Dieu [1].

II.

Quant aux rentes du Collège, vous ferez ce qui suit :

Premièrement, les *alvaras* et *mercedes* que le Roi N. S. a octroyées à cette maison au sujet des rentes des pagodes, ainsi que les autres *mercedes* par lui faites, par *alvaras* de Son Altesse et confirmation des Gouverneurs passés, tous ces papiers, vous les réunirez et les garderez en votre pouvoir.

Avec le Procureur de la maison et avec Cosme Anes, qui sont bien au courant de toutes ces affaires, vous traiterez de

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 89.

ce qui touche les biens et intérêts de la maison. Ainsi, au sujet des rentes des pagodes, il en est beaucoup de frauduleusement déniées ou soustraites. Il serait bon d'avoir des Lettres d'excommunication contre les injustes détenteurs, afin que, restituant le bien d'autrui, ils mettent leur âme en assurance.

Ces choses et autres, dont le public pourrait se scandaliser, le Procureur de la maison s'en chargera; comme s'il était nécessaire de faire emprisonner des tenanciers qui ne paient pas, et autres choses pareilles, qui pourraient soulever scandale dans le peuple.

Tout l'argent sera en votre pouvoir, et se distribuera par vos mains. Vous pourvoirez aux besoins de tous ceux de la maison, Frères et *moços* du pays.

Vous aiderez aussi, dans leurs nécessités, les Frères qui vivent hors du Collège ; car, faute d'être assistés, ils souffrent de dures privations, et, de là, préjudice pour un grand nombre d'âmes : on ne peut, en effet, leur envoyer des Pères, à l'entretien desquels on ne saurait pourvoir. Je vous recommande donc beaucoup d'avoir très grand soin de subvenir aux nécessités du Collège, et puis aux nécessités des Pères et Frères du dehors, qui, pour manquer du nécessaire, laissent de faire du fruit dans les âmes; comme sont ceux du cap de Comorin, du More, de Maluco et du Japon. Quant à ceux qui vivent dans les forteresses où il y a des Portugais, n'eussent-ils pas des revenus suffisants, ils ne laisseraient pas de faire du fruit dans les âmes.

Par-dessus tout, je vous recommande que les dettes de la maison se paient, car c'est charger sa conscience que de retenir le bien d'autrui quand on le peut rendre, et scandaliser grandement le peuple que de ne point payer ses dettes. Je

vous recommande donc, une fois encore, d'avoir grand soin de payer vos dettes.

Laissez les bâtisses, parce qu'il y en a assez de faites, jusqu'à ce que les dettes soient payées ; après quoi, vous pourrez achever de bâtir. Ayez beaucoup plus de soin des édifices spirituels de la maison que des matériels ; occupez-vous beaucoup de l'avancement spirituel des Frères et des enfants du pays.

Il est cependant telles constructions matérielles, que l'on ne peut remettre à plus tard ; ainsi, il faut terminer les murs de clôture du jardin et d'autres parties de la maison, afin de prévenir des scandales.

Je crains bien que plusieurs ne vous importunent pour obtenir aumône sur les rentes de la maison, ou exemption de payement de rentes dues ; ils allègueront diverses raisons, leur pauvreté, par exemple ; d'autres, en grand nombre, au confessionnal et hors du confessionnal, viendront vous conter, moins les misères de leurs âmes, que leurs nécessités temporelles. Pour vous tirer de ces embarras, je vous commande, en vertu de l'obéissance, de dire à tous ceux qui viendront à vous avec de telles requêtes, que de grandes dettes de la maison vous avez à payer, les privations que souffrent nos Pères du dehors, l'obligation où vous êtes de les assister ; ajoutez les secours à donner à l'hôpital et ailleurs, et enfin que moi, en vertu de l'obéissance, je vous ai défendu d'employer à d'autres choses les rentes du Collège, vu qu'elles n'y suffisent même pas. Ne manquez pas d'exécuter cet avis, et défendez-vous des gens qui viendront vous confier surtout leurs indigences corporelles, à propos des spirituelles ; soyez bref avec ces gens-là. Qui vient vous présenter de telles *pétitions* (*petitorios*) n'a rien à gagner avec vous pour son âme, et il vous empêche grandement de travailler au bien des autres.

Il y a beaucoup de Portugais mariés qui demandent de prendre à fief des terres du Collège ; ce mode de tirer revenu des terres pouvant un jour porter préjudice à la Maison, ne faites rien de semblable, sans l'avis du Procureur de la Maison et de ses autres amis, afin qu'aucun de ses biens ne se perde.

Voyez, avec beaucoup de diligence, vous y aidant d'informations, quelles sommes sont dues à la Maison ; faites dresser par le Procureur compte exact de ce que peuvent devoir encore les anciens fermiers et celui d'à présent, et de ce qui est dû par le Roi, et, en un registre spécial, notez exactement toutes les créances de la Maison.

Avec beaucoup plus de diligence, vous rechercherez ce que la Maison doit à d'autres, et avec empressement vous paierez ces dettes. Lorsque, dans la levée des rentes, vous serez importun, dites à tous que vous devez ainsi faire pour payer les dettes de la Maison, pour entretenir ceux qui y vivent, pour subvenir aux besoins des Frères du dehors, pour achever les constructions, pour secourir l'hôpital, etc. Une fois de plus, remarquez-le bien, je vous recommande d'avoir grand soin de payer les dettes.

Quand l'expérience vous montrera que telles et telles choses sont profitables à la maison, faites-les diligemment.

Soyez prudent dans le choix de ceux à qui vous confierez les affaires, parce qu'un fidèle administrateur n'est pas facile à trouver; tâchez que ce soit un fils spirituel, ou de vous ou de quelqu'un des Pères de la Maison, et qu'il se confesse et communie souvent, ou du moins tous les mois.

Quand, au mois de septembre, vous enverrez, à Malaca, des

lettres que François Perez me fera passer en Chine, que ce soient des lettres longues; parlez-y, avec détail, des dettes de la Maison et de ses créances, de tout ce qui touche à ses intérêts; oui, une lettre bien remplie, où vous me donnerez des nouvelles du royaume, des nouvelles des Frères, du fruit que vous faites au Collège, et en particulier de celui qui s'opère dans les âmes des gens de la maison; nouvelles de tout ce qui s'est passé, en fait de paix et de guerre; nouvelles de tous les Pères et Frères qui vivent hors de Goa. Enfin, que la lettre soit d'une bonne écriture, bien lisible.

Quant à la maison à louer, tâcher d'avoir pour locataire un homme honorable de cette ville, quelque marchand riche ou du moins fort aisé, et non pas des pauvres, afin d'éviter les procès.

Payez deux blanchisseurs qui, dans la maison même, aient charge de laver le linge, et cela sans retard, si vous pensez qu'il y a économie à faire ainsi, au lieu de donner le linge à laver à des blanchisseurs (*mainates*) du dehors.

Et, de même, ayez un Frère jardinier, car il paraît qu'à faire les choses comme elles se font, par un jardinier gagé et les nègres qu'il emploie, la dépense est grande. Ayez un Frère jardinier et achetez deux esclaves; ils suffiront à tout. Ayez bien soin de ménager les revenus de la Maison, et, pour cela, prenez conseil de personnes entendues, pieuses et amis des intérêts de la maison.

A Alvaro Afonso, on a fait largesse de 500 pardaos; faites-lui payer les 500 qu'il doit encore, et vous, ne donnez pas ainsi largement, comme d'autres, ce qui ne vous appartient pas. Souvenez-vous plutôt des nécessités des Pères et Frères qui vivent loin d'ici; souvenez-vous qu'au Japon, à Maluco, au cap de Comorin, leurs privations sont nombreuses.



N'oubliez pas d'envoyer, tous les dimanches et fêtes, à Chorão, le P. Augustin, et, pour cela, payez-lui une rétribution (*premio*). Ne laissez à Chorão aucun Frère de la Maison, et faites rentrer à la Maison celui qui s'y trouve.

Ceux qui feront les Exercices, quand ils les auront achevés, ayez soin, qu'avant de les admettre à manger avec les Frères, ils disent publiquement, comme font à présent les autres, qui ils étaient dans le monde, quelles y étaient leurs occupations.

Vous ordonnerez au P. Manoel de Moraes de faire quelques prédications, les dimanches et fêtes, à la Sé, en l'avertissant, quelques jours auparavant, qu'il doit prêcher à la Sé ; et, si vous le jugez à propos, prêchez, vous une semaine, et Manoel de Moraes l'autre ; voyez ce qui sera mieux.

Souvenez-vous de ce que je vous ai recommandé, au sujet de Baltasar Nunez ; exécutez-le comme je vous ai dit, et, pour que vous ne le négligiez pas, je vous commande, en vertu de l'obéissance, de faire ainsi ; vous lui donnerez des Exercices, et puis, vous l'appliquerez à des offices humbles, dans l'intérieur de la maison, et non pas dehors.

Je vous recommande beaucoup les Japonais ; ayez bien soin d'eux, et, le temps venu, envoyez-les en Portugal.

Voyez s'il ne serait pas bon que certains des Frères, qui sont à la Maison, fissent quelques jours d'Exercices, afin que, les connaissant dans l'intime de l'âme, vous puissiez retenir ceux que vous verriez être pour la Compagnie, et congédier ceux qui ne seraient pas pour elle. Prenez garde de ne jamais admettre, quelles que puissent être les importunités de plusieurs, des sujets dépourvus du talent requis pour la Compagnie.

Souvenez-vous de la Maison de Chorão, et que le P. Augustin y doit aller, tous les dimanches et fêtes. Ce que vous ne pouvez faire par vous-même, confiez-le à des personnes qui, à votre avis, le feront. Vous ne pouvez suffire à tout.

A François Lopez, quand il viendra ici vaquer aux Exercices, vous ferez faire une confession générale; puis, vous l'appliquerez au service de la cuisine ou à de bas offices.

A Mathieu, vous paierez, dès qu'il les demandera, les 36 pardaos qu'il a prêtés, au Japon (*em Japon*).

Quant à ce que doit Alvaro Alfonso, que ce soit payé après Pâques.

FRANÇOIS.

Les Pères et Frères n'enverront pas de lettres au Roi, ni à d'autres, dans le royaume, qu'ils ne les aient d'abord expédiées, ouvertes, au Collège de Goa, d'où elles seront envoyées en Portugal dans divers paquets adressés soit au Roi, soit à Maître Simon, soit au Recteur (de Coïmbre).

FRANÇOIS [1].

III.

On sait qu'un des dons les plus remarquables de Gaspard Barzée fut celui d'une éloquence vraiment apostolique. Jaloux de voir ce don confirmé, dilaté même, François écrivit, pour que Gaspard les méditât, *dix points,* que les prédicateurs de la parole de Dieu ne méditeront jamais assez :

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 90.

I. — Premièrement, chercher beaucoup d'humilité, au sujet des prédications (*acerca do pregar*), attribuant d'abord et très parfaitement tout le bien à Dieu.

II. — Secondement, vous aurez devant les yeux le peuple, considérant comme Dieu donne au peuple dévotion pour ouïr sa parole, et comment, par égard pour cette dévotion du peuple, il vous donne la grâce de (bien) prêcher, et au peuple la grâce de (bien) vous écouter.

III. — Travaillez à beaucoup aimer le peuple, considérant l'obligation que vous lui avez, puisque, par son entremise (*intercessão*), Dieu vous donne grâce de (bien) prêcher.

IV. — Considérez aussi comment ce bien vous vient par les prières et mérites de ceux de la Compagnie, lesquels, avec beaucoup de charité, d'amour et d'humilité, demandent à Dieu grâces et dons pour ceux de la Compagnie; et cela, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

V. — Songez continuellement comme vous devez vous humilier toujours, car ce que vous prêchez n'est pas du tout vôtre, mais don libéral de Dieu; — usez de cette grâce avec crainte et amour, — comme sachant que vous en rendrez à Dieu Notre-Seigneur compte rigoureux. Gardez-vous de vous rien attribuer, si ce n'est beaucoup de fautes, de péchés, de vanités (*soberbas*), de négligences, d'ingratitudes et à l'égard de Dieu, et à l'égard du peuple, et à l'égard de ceux de la Compagnie, en considération desquels (*por cuyo respeito*) Dieu vous donne cette grâce.

VI. — Demandez à Dieu, avec grande force (*efficacia*), qu'il vous donne de sentir, dans l'intime de l'âme, les empêche-

ments venant de vous (*que de vossa parte poneis*), à cause desquels il laisse de vous faire de plus grandes faveurs (*mercedes*), et de se servir de vous en des choses grandes.

VII. — Humiliez-vous beaucoup, au-dedans (*interiormente*), devant Dieu, qui voit le cœur des hommes; — gardez-vous fort et grandement (*muito e de grande maneira*) de donner scandale au peuple, ni dans la prédication, ni dans les entretiens, ni en d'autres œuvres (*nem en obrar*); — humiliez-vous beaucoup devant le peuple, puisque tant vous lui devez, comme j'ai dit.

VIII. — Ce que vous avez à faire, par-dessus tout, quand vous méditerez sur les points ci-dessus, c'est de noter soigneusement les choses que Dieu Notre-Seigneur vous donnera de sentir dans l'intime de l'âme, de les écrire en un petit cahier (*librinho*), afin de les mieux imprimer en votre âme; dans l'impression de ces grâces est le fruit des méditations, — et d'elles en surgissent d'autres de grande utilité (*de muito fruto*), à mesure que vous méditez sur les dons déjà reçus. Si vous persévérez dans ce saint exercice d'humilité, vous irez grandissant, par la seule miséricorde de Dieu, et vous amasserez force biens spirituels : le meilleur sera la connaissance intime de vos péchés.

Pour l'amour de Dieu, je vous en prie; en retour de tout ce que vous devez (*lo muito que deveis*) à notre Père Ignace et à tous ceux de la Compagnie du Nom de Jésus, je vous supplie, une, deux, trois fois, et autant que je le puis, de vous appliquer continuellement à ces exercices d'humilité; car, si vous faites le contraire, j'ai peur que vous ne vous perdiez, comme vous en avez vu (*como teneis experiencia*) beaucoup d'autres se perdre, faute d'humilité : prenez garde que vous ne soyiez, un jour, de ceux-là.

IX. — Ne perdez pas de vue, un moment, qu'il y a, dans l'enfer, beaucoup de prédicateurs qui eurent, plus que vous, grâce de (bien) prêcher; qui, par leurs prédications, firent plus de fruit que vous n'en faites : ils furent même instruments de la conversion d'un grand nombre; ce qui épouvante davantage, à cause d'eux, par leur moyen, un grand nombre sont allés au ciel, et eux, les misérables (*os tristes*), dans l'enfer! Ils s'attribuèrent ce qui était de Dieu; ils voulurent plaire au monde; leur joie était dans les louanges du monde, et leur vanité, leur orgueil, alla toujours croissant. A chacun donc de veiller sur soi; et vraiment, si nous y regardons bien, nous n'avons rien de quoi nous puissions tirer gloire, à moins que nous ne la tirions de nos péchés (*maldades*), qui seuls sont nos œuvres; car les œuvres bonnes, Dieu les fait par nous, afin de manifester sa bonté à d'autres et pour nous donner, en même temps, sujet de nous confondre, en considérant quels vils instruments il y emploie.

X. — Gardez-vous de mépriser les Frères de la Compagnie, jugeant en vous-même que vous faites plus qu'eux, et que même eux ne font rien. Tenez, au contraire, pour plus certain qu'à cause des Frères, qui le servent en d'humbles et bas offices, et en considération de leurs mérites, Dieu vous accorde plus de grâces et vous donne celle de bien remplir votre ministère; de sorte que vous leur devez plus qu'ils ne vous doivent. Ayez cette persuasion intime; elle vous sera d'un grand secours, pour ne jamais mépriser les Frères, pour les aimer, au contraire, et vous humilier toujours [1].

En tête de la pièce originale, quelqu'un écrivit :

1. *Ajuda*, $\frac{21}{1}$, fol. 89.

« Le Père Maître Xavier donna d'autres avis au Père Maître Gaspard, qui les lui demanda, pour conserver la vraie humilité, spécialement dans le ministère de la prédication. Ce sont les suivants. »

Le P. Gaspard Barzée fit une copie de la pièce précédente. Il modifia, un peu, le texte de certains articles; ainsi, au lieu d'écrire, par exemple (n° IV) : *Considérez aussi,* etc., il écrit : *Je considérerai aussi;* — (au n° V) : *Dieu vous donne cette grâce,* etc., il écrit : *Dieu me donne...,* etc.; — ainsi encore (n° VII) : *Humiliez-vous beaucoup,* etc., il écrit : *M'humiliant beaucoup,* etc. — Ailleurs, il reproduit, à la lettre, le texte du Saint.

En tête de la copie, le P. Gaspard écrivit :

« Tous les jours, au temps le plus commode et convenable, je m'occuperai, une heure ou demi-heure, aux points suivants. »

Suivent les articles de la pièce originale, — avec chacun son numéro d'ordre. Dans les interlignes et aux marges, le P. Gaspard inséra des réflexions ou commentaires : ils sont de sa main, comme la copie, et d'un caractère très menu; les voici :

Ad 1m. — Tout bien est de Dieu; les fautes sont de moi (*de minha parte*). Qui considérerait ma naissance (*le mode de ma naissance*) et le déroulement (*processo*) de ma vie, et la condition (*estado*) que j'ai toujours eue dans le monde (*em que sempre no mundo vivi*), il n'est rien qui le dût plus surprendre que de voir les manifestes bontés de Dieu à mon égard (*en my*) : il me convient donc, à cause de cela, d'être fort humble devant Dieu, puisque toujours, dans le monde,

j'ai été si vil entre les créatures. Je lui demande grâce, afin de pouvoir toujours me confondre, en mes œuvres, paroles et pensées, et toujours donner gloire à Dieu mon créateur, *qui suscitavit a terra inopem et de stercore erexit pauperem, ut collocet eum cum principibus populi sui.*

*Ad 2*ᵐ. — Dire qu'en moi il y a quelque mérite, pour lequel Dieu Notre-Seigneur m'aurait communiqué un si grand bien, je mentirais, car je ne méritai jamais que grand châtiment, *in die iræ,* pour les nombreux péchés que, hors de la religion et en elle, j'ai commis et commets encore. Je n'ai pas mérité la miséricorde dont il a toujours usé envers moi, en ne me châtiant pas, comme il fait à plusieurs. Je ne lui rendis jamais aucun service parfait; je n'accomplis jamais de bonne œuvre, et, si je le fis, ce fut plus pour l'amour de moi et du monde, que pour Dieu et son pur amour. Je suis sûr (*tenho para mim*) que c'est le peuple qui m'obtient de Dieu tout le bien que je vois en moi : je dois donc m'humilier beaucoup devant le peuple, lui être reconnaissant d'un si grand bienfait, et, après avoir rempli les devoirs de ma charge de Recteur, le servir avec amour.

*Ad 3*ᵐ. — A partir de ce jour, où l'on m'a choisi pour gardien (*vigia*) des murs de Jérusalem, *non tacebo in æternum,* et je serai toujours prêt à la secourir, de tout mon pouvoir, en ses nécessités spirituelles; j'aimerai également le pauvre et le riche, l'esclave et le libre; je les aimerai tous d'un amour sans intérêt; je ne prétendrai que sauver leurs âmes. Je n'aurai d'amour plus particulier pour aucun; la fin de l'amour que j'aurai pour eux sera Dieu seul.

*Ad 4*ᵐ. — Étant si misérable et indigne devant Dieu et les créatures, je dois me souvenir du grand bienfait que j'ai reçu,

quand on m'a agréé dans cette sainte Compagnie, dont je ne mérite pas d'être l'esclave : *Venerunt enim mihi omnia bona pariter cum illa, et nesciebam quoniam omnium bonorum mater est ;* et, dans l'état de perfection où l'on m'a mis, dans la charge que l'on m'a confiée, les moyens qui me sont fournis, pour y vivre parfaitement, voilà ma consolation ; et, d'autre part, je dois grandement appréhender d'y être négligent, parce que je serais doublement châtié : *Væ mihi, si non vigilavero.*

Ad 5m. — Je dois beaucoup m'humilier, devant le peuple et devant ceux de la Compagnie, puisque par eux j'ai reçu un si grand bien ; et, tout ce que j'ai de bon, je dois l'attribuer, après Dieu, à leurs mérites, ne me réservant rien, si ce n'est mes péchés contre Dieu. Puis, n'oublie pas de communiquer très libéralement tout ce que, par eux, Dieu t'a communiqué.

Ad 6m. — Combien plus ne ferait pas en moi Notre-Seigneur, si je ne l'en empêchais point par les trois misères principales que voici : mes vœux, je les garde mal (*nos votos, desobediente*) ; — je laisse régner en moi la propre volonté ; — mon amour de Dieu n'est point pur (*impuro no amor divino*). Oh ! que je suis négligent dans l'examen de ces fautes, desquelles procèdent beaucoup d'autres fautes où je tombe et retombe sans cesse : prompt à les commettre, je demeure très lent (*muito tibio*) à mettre à exécution mes bons propos toujours renouvelés.

Ad 7m. — Je serai très attentif à garder l'humilité dans mes paroles, pensées et actions ; — à ne scandaliser personne ; — à ne reprendre personne, si ne n'est en général ; — et s'il faut reprendre quelqu'un en particulier, j'y garderai l'ordre de la correction évangélique : ceci même, je ne le ferai qu'avec

des gens qui ne s'en scandaliseront pas. S'il y a péril de scandale, je souffrirai patiemment tout dommage et toute misère.

Ad 8m. — J'ai à me souvenir de l'obligation que notre Père Maître François (outre celle qui me vient de Dieu) m'a imposée de lire souvent ce que j'aurai noté, au sujet de mes sentiments dans l'oraison et du fruit que j'en retire.

Ad 9m. — Combien furent, en ce monde, pour qui il eût mieux valu n'avoir jamais prêché, ni reçu de Dieu de grands dons, puisqu'ils se perdirent pour n'avoir pas su en bien user et s'humilier!

Ad 10m. — J'aurai toujours grand soin d'aimer beaucoup les Frères, pour l'obligation que je leur ai; me souvenant quel grand bien Dieu me fait par eux, puisque nous sommes un corps mystique, duquel la tête est Jésus-Christ; et un membre ne peut travailler sans les autres; de sorte que tous sont coadjuteurs *in opere Societatis,* et le talent que chacun a reçu, *non est currentis, neque volentis, sed miserentis Dei*[1].

Ici viendra bien à sa place un second portrait de Gaspard Barzée, tracé par lui-même, en une lettre qu'il écrit à saint Ignace, l'année de sa mort :

Je suis Flamand de nation, des îles de Zélande; j'ai fait le cours des Arts à l'Université de Louvain : j'achevai le cours, l'année que l'on prit Tunis (1535). Il y a sept ans passés que je suis dans la Compagnie. J'ai quelques principes de Théologie.

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 103.

Comment j'ai procédé et procède en mes œuvres, dans ce pays et dans l'Inde, le voici : — Je m'aide de tous les artifices (*manhas*) que j'appris dans le monde, pour voir si, avec eux, je puis autant servir Dieu qu'avec eux je l'ai desservi ; je tente tous les moyens pour édifier et gagner le prochain ; que ce soit avec bon zèle ou mauvais zèle, Dieu le sait : il suffit pourtant bien que je sois mauvais moi-même.

Avec ceux qui rient, je tâche de rire; je chante quelquefois avec ceux qui chantent, comme je me réjouis avec ceux qui se réjouissent, et je m'efforce de pleurer avec ceux qui pleurent ; en un mot, je me suis mis dans la tête cette maxime unique de saint Paul : *Omnibus omnia me feci, ut omnes lucrifacerem.* Il se peut bien que je me trompe.

Votre Sainte Charité me pardonne de lui écrire de telles minuties, à mon sujet ; mais si je savais qu'à me voir danser, quelqu'un en dût tirer spirituel profit, je danserais.

Jusqu'à présent, Notre-Seigneur m'a beaucoup aidé à faire le bien par de tels procédés : il se pourrait cependant qu'ils fussent unis, en moi, à la dissipation plus qu'au recueillement d'esprit. Ce qui me console quelquefois, c'est d'observer tels et tels de ces procédés dans la conduite du Père Maître François, de qui je ne suis pas digne de délier la chaussure [1].

1. *Monum. Xaver*, I, p. 486.

CHAPITRE XXXII.

OÙ L'ON VERRA COMMENT, SUR LE CHEMIN DE GOA A MALACA, FRANÇOIS DE XAVIER NE CESSA PAS D'EXHORTER ET D'INSTRUIRE GASPARD BARZÉE.

(Avril, mai 1552.)

I.

Le P. Luis Frois nous fait assister aux adieux de François à ses frères, quand arriva l'heure de s'embarquer pour la Chine :

Ceux qu'il choisit pour l'accompagner furent le P. Balthazar Gago, qu'il avait déjà appelé, étant encore au Japon ; le Frère Alvaro Ferreira, jeune homme de grande vertu. Tous deux se mirent à apprendre la langue des Chinois. Nous avions à la maison, depuis sept à huit ans, un jeune Chinois, élève de grammaire depuis quatre ans ; il le choisit aussi pour enseigner la doctrine chrétienne aux nouveaux convertis.

Il emporta de riches ornements de brocard, de velours et de soie, plusieurs dais et tapis de grand prix, d'excellents tableaux ; tous les objets composant une chapelle pontificale, et beaucoup d'autres choses, que le P. Gaspard Barzée avait apportées d'Ormuz pour les prendre au Japon, où il avait espéré d'aller tronver le P. François.

Avec le Père François partit le Frère Pedro d'Alcaçova ; et lui, et le Frère Édouard Da Silva, et l'ambassadeur venu du Japon, et deux Japonais amenés aux Indes par le Père François, devaient l'accompagner jusqu'à Malaca ; là, on se diviserait en deux bandes : le Père François, avec le P. Balthasar Gago, le Frère Alvaro Ferreira et le jeune Chinois, se dirigeraient vers la Chine; les autres iraient au Japon.

Quand le temps du départ approcha, il nous adressait, le soir, dans le chœur de l'église, des exhortations spirituelles qui nous donnaient extraordinaire consolation. Les paroles sortaient de sa bouche si pleines de force et de grâce, que nos cœurs en étaient tout enflammés ; nous nous sentions des hommes nouveaux. Après la dernière exhortation, quand il eut embrassé chacun de nous, les yeux en larmes, et comme s'il eût voulu nous mettre dans son cœur, il nous dit, pour dernières paroles, d'être constants dans notre première vocation, profondément humbles, d'une humilité qui procédât de la connaissance de nous-mêmes, et, par-dessus tout, prompts dans l'obéissance ; et, bien des fois, il réitéra et confirma cette recommandation dernière, l'obéissance, disait-il, étant une vertu si estimée, si aimée de Dieu, et si nécessaire aux hommes de la Compagnie de Jésus.

Le soir du Jeudi-Saint (14 avril), quand on eut, avec beaucoup de solennité, enfermé le Corps de Notre-Seigneur, Maître François quitta la chapelle et partit avec ses compagnons. Vous pouvez, mes bien chers Frères, imaginer quelle fut l'émotion de nous tous, au moment de ce triste départ ; et cependant la consolation dominait la tristesse, quand nous considérions la grandeur de l'entreprise et l'espérance, la certitude que Maître François avait d'aller au martyre. Quelques Frères allèrent avec lui jusqu'à la plage ; le plus grand nombre demeurèrent auprès du Très Saint-Sacrement, recomman-

dant à Dieu le P. François et ses compagnons. Qu'il lui plaise, dans sa bonté, leur venir en aide dans un si grand œuvre !

Ceux que Dieu Notre-Seigneur aime davantage, il leur fournit, par des croix et mortifications toujours renouvelées, l'occasion d'acquérir de nouveaux mérites ; ainsi a-t-il fait pour le P. Maître Gaspard Barzée, qui désirait tant d'aller souffrir au Japon. Tranchant le fil de ces saints désirs, Dieu, dans sa sagesse, a inspiré au Père Maître François de l'établir à demeure dans ce Collège, avec la charge de Provincial de toute l'Inde, de la Chine, du Japon, de Malaca et de Maluco, avec tous les pouvoirs qu'il avait lui-même, et, de plus, à titre de Recteur du Collège. Ici encore se manifesta avec éclat la parfaite humilité du Père Maître François, car, après avoir conféré à Maître Gaspard ses titres de Supérieur, il voulut être le premier à se mettre sous son obédience...

Plus tard, écrivant aux Pères de Lisbonne, les Pères de Goa racontent :

Il y a eu grande ferveur dans la Maison, tant que le Père François est demeuré ici, et chacun avait le vif désir de l'accompagner quand il repartirait.

Outre les exercices variés, qu'il multipliait, pour le bien spirituel de tous, il s'occupait à écrire des avis, destinés aux Pères qui vont, seuls, par ces régions ; il s'entretenait, en particulier, avec les Pères et les Frères, les animant au service de Dieu, les excitant à une perfection croissante. On eût dit qu'il faisait à chacun ses adieux, comme qui ne devait jamais avoir d'autre occasion de converser avec lui.

Il établit Provincial Maître Gaspard ; il lui donna aussi la charge de Recteur de ce Collège et lui délégua tous ses pro-

pres pouvoirs; puis, s'agenouillant devant lui, il lui promit obéissance en son nom et au nom de tous les absents. Nous fîmes tous de même, avec grande joie et consolation. Après quoi, il partit, et vous pouvez penser quel sentiments ce départ mit dans nos cœurs. Nous perdions un si grand modèle et un si charitable exhortateur.

Gaspard Barzée devait bientôt mourir; mais ceux qui l'étudièrent de plus près diront, au lendemain de cette mort du grand ouvrier apostolique : « Si Maître Gaspard eût longtemps survécu à Maître François, on eût vu l'apôtre des Indes revivre en sa personne. » Mieux que d'autres, François discernait tous les mérites de Gaspard; aussi, à peine embarqué, le 15 avril, tandis que le vaisseau s'avance vers Cochin, François écrit de nouveaux enseignements pour son meilleur disciple :

II.

I. — Avec toutes les femmes, de quelque état et condition qu'elles soient, vous traiterez en public, comme, par exemple, à l'église; jamais, en allant dans leurs maisons, excepté si c'était en une nécessité extrême, quand elles sont malades, pour les confesser.

II. — Lorsque, en ce cas d'extrême nécessité, vous irez à leurs maisons, ce sera avec leurs maris, ou avec ceux qui ont charge de la maison, ou avec des voisins.

III. — Quand vous irez chez une femme qui n'est pas mariée, vous irez accompagné (en compagnie), et avec tel com-

pagnon, que ce soit homme de bien, du village ou du pays, afin d'éviter tout scandale. Ceci, bien entendu, au cas où surviendrait une grande nécessité; car si la femme n'est pas malade (est en santé), voyez-la à l'église, comme j'ai dit.

IV. — Ces visites, vous les férez le moins que vous pourrez; parce qu'il s'y aventure beaucoup (*se aventura muito*), et il s'y gagne peu pour l'accroissement du service de Dieu.

V. — Pour être généralement inconstantes et persévérer peu, les femmes prennent beaucoup de temps. Avec elles donc, vous vous comporterez (*vos havereis*) de cette façon :

Si elles sont mariées, occupez-vous beaucoup auprès de leurs maris et travaillez pour les ramener (pour qu'ils s'approchent...) à Dieu. Dépensez plus de temps à faire du bien (*fructificar*) aux maris, qu'à leurs femmes, car de là procède (*se segue*) plus de fruit : les hommes, en effet, sont plus constants, et c'est d'eux que dépend le gouvernement de la maison; et outre ce fruit meilleur, on évite ainsi bien des scandales.

VI. — Quand il y aura discordes entre la femme et le mari; qu'ils seront en procès de séparation, — si vous avez à vous occuper du rapprochement, traitez toujours avec le mari, plus qu'avec la femme. Travaillez pour que le mari fasse une confession générale, et, avant de l'absoudre, obtenez qu'il se dispose mieux encore à vivre au service de Dieu, en faisant quelques méditations de la première Semaine, que vous lui donnerez.

VII. — Ne vous fiez pas du tout (*nada confieis*) aux dévotions de femmes, qui disent qu'elles serviraient Dieu davantage (*mais*), en se séparant de leurs maris, qu'en vivant avec eux;

car ce sont là des dévotions (*umas devoções*) qui durent peu et se réalisent (*se fazen*), peu de fois, sans scandales.

VIII. — En public, gardez-vous de donner tort au *mari*, bien qu'il l'eût. En secret, conseillez-lui de faire une confession générale et, en confession, vous le reprendrez avec beaucoup de retenue (*modestia*). Prenez garde qu'il ne juge (*sinte*) que vous êtes plus pour sa femme que pour lui, quand même les torts seraient de son côté; louez-le, s'il s'accuse lui-même; ne le condamnez que par sa propre sentence, et encore, avec beaucoup d'amour, de charité, de bénignité; car, avec ces hommes de l'Inde, beaucoup se conclut par suppliques (*rogos*), rien par force (*por rogos muito se acaba, por força nenhua cousa*). Une fois encore, entendez-le bien, je vous redis qu'en public, vous ne donniez jamais tort au mari, quand même il l'aurait, car les femmes sont tellement endiablées (*endemonaveis*. Le mot n'est pas portugais. On voit que d'autres lurent : *indomaveis*, indomptables), qu'elles cherchent occasion de déprécier leurs maris, alléguant, auprès des personnes religieuses, que leurs maris ont tort et non pas elles.

IX. — Quand même les femmes n'auraient pas tort, ne les excusez pas comme elles s'excusent; mais plutôt, montrez-leur l'obligation qu'elles ont de supporter leurs maris, et comment elles méritent quelque châtiment, pour leur manquer, bien des fois, de respect; exhortez-les à prendre en patience leurs peines présentes; à s'humilier, à endurer, à obéir à leurs maris.

X. — Ne croyez pas tout ce que vous disent ni le mari, ni la femme; écoutez-les l'un et l'autre, avant de donner tort à aucun, et ne vous montrez pas plus favorable à l'un qu'à l'autre; car, en ces affaires, toujours les deux ont tort, bien que plus l'un que l'autre; et mettez grande circonspection

(*muito tento*) à recevoir les excuses (*desculpas*) des coupables. Ceci soit dit pour que plus sûrement vous arriviez à un accord et évitiez les scandales.

XI. — Quand vous ne pourrez pas les réconcilier, envoyez-les au seigneur Évêque ou au Vicaire général; — et ne vous compromettez avec eux d'aucune manière, comme serait en donnant tort à l'un plus qu'à l'autre.

XII. — Veillez à ne procéder que très prudemment avec ce mauvais monde. Regardez bien les choses dans l'avenir, parce que le diable ne dort jamais. Sachez-le : c'est certainement une grande imprudence que de ne craindre pas les inconvénients qui peuvent suivre de nos œuvres, bien que menées et dirigées (*vão ordenadas*) par un bon zèle. Faute de prudence, et pour n'avoir pas considéré les inconvénients, dans l'avenir, il suit quelquefois bien des maux de nos œuvres.

XIII. — Prenez garde de ne jamais reprendre personne avec colère, parce que de telles répréhensions jamais ne se suit aucun fruit auprès des gens du monde : pour être, eux, très imparfaits, ils attribuent la vivacité des paroles toute à l'imperfection, rien au zèle.

XIV. — Avec les *Frades* et les Pères (prêtres), humiliez-vous, abaissez-vous toujours : laissez passer la colère et la passion; et ceci, je l'entends, non pas seulemeut quand vous êtes le coupable, mais plutôt (*antes mais*) quand vous n'avez aucun tort et qu'eux sont en faute. Si la raison n'est pas entendue, si elle n'obtient rien, taisez-vous, et ne veuillez pas vengeance plus forte. Ayez compassion d'eux, quand ils ne font pas ce qu'ils doivent, parce que, tôt ou tard, de Dieu leur viendra le châtiment, et beaucoup plus grand qu'eux et vous ne pensez : ayez donc pitié d'eux et priez Dieu pour eux. Ne

cherchez pas d'autres vengeances, ni d'ouïe, ni de paroles, ni d'œuvres; car tout cela est périlleux et dommageable, comme procédant de la chair et du sang. Sachez-le avec certitude et n'en doutez pas, Dieu fait beaucoup de grâces et faveurs à ceux qui, persécutés pour son amour, demeurent dans l'ordre, à l'égard des persécuteurs : Dieu, si vous supportez patiemment leurs contradictions, aura soin spécial de confondre ceux qui vous persécutent et mettent empêchement à vos pieux ministères ; — et cela, Dieu laissera de le faire, si vous, par ressentiment, œuvres ou paroles, cherchez à vous venger.

XV. — Si, par cas (ce que Dieu ne veuille), il survenait quelques discordes entre vous et des *Frades*, gardez-vous d'avoir avec eux, ni en présence du Gouverneur, ni devant des séculiers, aucun entretien où se trahirait la désaffection (*desamor*), car les séculiers en seraient scandalisés (*desedificados*). En un tel cas, si, par exemple, dans des sermons ou conversations, certains religieux se montraient indisposés contre vous, vous parlerez au seigneur Évêque et obtiendrez qu'eux et vous étant assemblés en présence de Sa Seigneurie, elle mette fin à ces discordes; et vous direz, de ma part, au seigneur Évêque que je le prie de terminer de telles discussions sans qu'aucun séculier s'en mêle; et souvenez-vous qu'en chaire, quand même eux parleraient contre vous, vous devez ne rien dire contre eux, mais vous contenter d'aller, comme j'ai dit, parler à l'Évêque, afin qu'il vous mande avec eux en sa présence, et prenne des mesures pour empêcher de si manifestes désordres : il ne peut, en effet, s'en suivre, pour le peuple, que malédification et scandale. L'honneur de la Compagnie, pensez-y bien, n'est pas de se faire valoir aux yeux du monde et de le contenter, mais de contenter Dieu seulement, et Lui veut que nous ne donnions aliment ni à scandales, ni à colères, ni à discordes.

Cela, je vous le recommande beaucoup : agissez comme, en vertu de la sainte obéissance, je vous ordonne d'agir; en tout démêlé, recourez au seigneur Evêque, et tenez-vous en à son avis et à ses ordres; suppliez-le seulement de vouloir, par grâce, mettre la paix là où l'Ennemi sèmerait la discorde.

Et pour finir (*em fin de tudo*), je vous recommande, par-dessus tout, vous-même à vous-même, et vous prie de vous souvenir que vous êtes de la Compagnie de JESUS : alors, vous ferez ce que vous devez faire.

A Goa, le 15 avril 1552.

FRANÇOIS [1].

III.

En arrivant à Cochin, François écrit encore à Gaspard, le 24 avril :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Depuis mon arrivée à Cochin, j'ai reçu beaucoup de lettres de Coulao et du cap de Comorin, et pas une où ne me soient représentées les nécessités spirituelles et temporelles que l'on y souffre.

Du cap de Comorin, on annonce la mort du P. Paul, homme de grande vertu et perfection. Le P. Enriquez demeure seul; pas d'autre prêtre à la Côte; il envoie demander secours. Voyez si vous pouvez vous passer du P. Antonio Vaz et du Frère Antonio Diaz, et, vu le grand besoin que l'on a d'eux en ces parages, les y envoyer, l'hiver fini. Que si Antonio Vaz

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 97.

ne vous semble pas convenir pour cela, que Francisco Lopez s'y rende, de Baçaïm. J'aimerais bien qu'un des deux fût envoyé au cap de Comorin avec Antonio Diaz, ou qu'un autre excellent Frère y accompagnât le Père que vous enverrez. Pour l'amour de Dieu, mettez-y grande diligence, car c'est chose fort importante.

Le P. Nicolas souffre bien des nécessités, à Coulao, parce qu'il a cinquante garçons du pays et deux Portugais, sans compter les malades que l'on envoie du cap de Comorin à Coulao, pour y rétablir leur santé, et le Collège a cependant peu de rentes. Le P. Nicolas supplie donc qu'on lui donne quelque secours, sur les rentes que le Roi doit à la Maison, rentes qui ne se recouvrent toutes que bien tard ou jamais. Obtenez du Vice-roi provision adressée au Capitan de Coulao, pour que, sur la rente due par le Roi, il fasse délivrer au P. Nicolas quelque cent pardaos pour subvenir aux dépenses nécessaires de la Maison. Pour l'amour de Notre-Seigneur, ayez cette provision prête, à la fin de l'hiver, afin que le Père et le Frère que vous enverrez au cap de Comorin la prennent, et que, passant à Coulao, ils la remettent au P. Nicolas.

Voyez à quoi s'élève ce que le Roi doit à la Maison de Goa, et de même ce qui est dû à Ormuz et à Baçaïm, et faites expédier des provisions pour le recouvrement de ces revenus. Si vous ne procédez ainsi, je ne sais quand on vous paiera, à Goa, la dette du Roi.

Je vous recommande fort de payer les dettes de votre Maison, et j'aimerais bien que, par les vaisseaux qui partiront en septembre pour Malaca, vous m'écrivissiez à quoi monte la dette, et, chaque fois que vous m'écrirez, dites-moi ce que la Maison doit et ce qui lui est dû. Sur ce que vous recouvrerez des créances de la Maison, gardez-vous de faire des largesses,

comme il s'est fait, ces années passées; car, faute de ressources au cap de Comorin, à Coulao, à Cochin, on a dû laisser bien des œuvres pies, et beaucoup d'âmes sont demeurées sans fruit. Veillez à ce que le Procureur de la Maison s'occupe très diligemment de recouvrer les créances.

Il est bien nécessaire que, l'hiver fini, et par le premier vaisseau qui viendra à Cochin, vous assistiez le P. Antonio de Eredia. Envoyez-lui quelque provision de 250 à 300 pardaos, pour enclore sa maison et y achever ce qui reste à faire. Cette maison est bien dans le besoin. N'allez cependant pas croire que j'oublie les grandes nécessités que souffre votre Collège; aussi, je ne vous demande rien de plus que ce qui se pourra bonnement faire. Votre Maison d'abord, et les nécessités des enfants portugais et du pays; après cela seulement, occupez-vous de Coulao, de Cochin et du cap de Comorin.

Voyez ce que doit à votre Maison Alvaro Afonso, et voyez aussi ce que, ces années passées, on lui a fait de largesses, avec je ne sais quelle conscience, vu tout ce que l'on souffre faute de secours, et au cap de Comorin, et à Coulao, et à Cochin. Faites-lui payer ce qu'il doit, et subvenez aux nécessités de votre Maison et de celles qui en dépendent. Qu'en serait-il de notre voyage, si vous n'aviez fait recueillir l'aumône d'Ormuz? Bien pourvus nous étions de viatique, n'eût été votre assistance : qu'en pensez-vous?

Si du royaume viennent, cette année, quelques Pères, souvenez-vous de travailler fort pour que, cette année même, quelque Père aille au Japon tenir compagnie au P. Cosme Torres, ainsi que je l'ai noté dans le Mémorial à vous destiné. Avec lui ira un Frère. Réservez quelque aumône pour leur subsistance là-bas, car la terre de Japon est très pauvre.

Qu'un Père, cette année, aille tenir compagnie au P. Cosme Torres, vu qu'il est seul, je le désire vivement : je vous prie donc, je vous recommande d'y travailler beaucoup, et, à défaut de Père venant du royaume, envoyez-y quelqu'un qui soit de qualité à être admis dans la Compagnie et apte à recevoir la prêtrise; et moi, maintenant, à Malaca, je prierai beaucoup le Capitan de pourvoir d'embarcation, pour se rendre au Japon, le Père qui lui viendrait de Goa, à la mousson d'avril.

Veillez à ne pas admettre dans la Compagnie quelqu'un qui n'aurait pas les qualités requises pour se rendre *utile* (*pour aider*), soit au Collège, soit au dehors; et entre ceux qui sont déjà admis dans le Collège, si vous en remarquez qui n'ont pas les qualités et vertus voulues pour aider à la Compagnie, ceux-là, congédiez-les.

Ceux qui vont hors la Maison, comme l'acheteur et autres, exercez sur eux une grande vigilance. Voyez comment ils vivent, et encore s'ils sont fidèles dans le compte des recettes et dépenses. Ayez bien l'œil à tout cela, car il faut être bien parfaits, pour exercer de tels offices avec toute la fidélité requise.

Baltasar Nunez et le Frère qui vint de Baçaïm avec Melchior Gonzalès, vous les ferez s'exercer beaucoup aux offices de l'intérieur de la Maison, comme serait celui de cuisinier; ne les laissez pas sortir, et, si vous ne les jugez pas aptes à être de la Compagnie, renvoyez-les.

François Lopez aussi, quand il sera venu de Baçaim, et que vous lui aurez fait faire les Exercices, vous l'appliquerez à d'humbles et bas emplois. Ayez, je vous prie, soin spécial que ces trois s'améliorent spirituellement, car je crains qu'ils n'en aient besoin, et prenez également soin de tous les autres.

Quand vous enverrez le Père et le Frère au cap de Comorin, des deux calices d'argent qui vous sont restés vous leur en donnerez un, vu qu'un chrétien du Cap donna, il y a déjà longtemps, la somme requise pour l'achat d'un calice, et cette somme, reçue à la Maison, y a été employée autrement. Quant au second calice, vous pourrez le remettre au Père qui se rendra au Japon, l'année prochaine ; il n'y a, en effet, qu'un seul calice au Japon.

Quand vous m'écrirez à Malaca, faites-le très longuement, car j'aurai grand plaisir à lire vos lettres. Vous m'y donnerez des nouvelles de tous les Frères qui sont au Collège et au dehors. Pour écrire la lettre, choisissez quelqu'un qui le fasse nettement. Les lettres seront adressées à François Perez, à Malaca ; vous expédierez la première, en septembre, par le vaisseau qui se rend à Banda. François Perez aura bien soin de me les envoyer en Chine.

Vous écrirez à Cyprien, à San Tomé, de se bien comporter avec tous, principalement avec le Vicaire et tous les Pères, et parlez-lui de telle sorte qu'il se désillusionne. Dites-lui comme je vous ai, par instruction écrite, chargé de renvoyer de la Compagnie quiconque n'obéirait pas au Recteur du Collège de Goa ; ajoutez, *ad terrorem,* qu'il prenne bien garde à lui.

Il vous viendra un Étienne-Louis Boralho, Père d'Évangile (diacre), que j'aime beaucoup, parce que j'espère de Dieu qu'il sera bon religieux. Il vous requerra, de ma part, de le recommander au seigneur Évêque. Je dois beaucoup à ce bon Étienne-Louis, parce qu'il m'a toujours aidé en ce que je l'ai prié de faire. Je vous le recommande donc beaucoup.

Notre-Seigneur vous fasse saint du paradis (*Santo Bemaventurado*).

De Cochin, aujourd'hui, 24 avril 1552.

Le Père Antoine de Eredia avait, ici, un livre qu'il est fort nécessaire d'emporter en Chine ; il est intitulé : *Constantino*. Un exemplaire du même ouvrage est entre les mains de Francisco Lopez ; Manuel de Moraes en a un troisième. Vous ferez parvenir un de ces deux au Père de Eredia parce qu'il en a besoin.

Agissez auprès du seigneur Évêque pour que, en vertu de la sainte obéissance et sous peine d'excommunication, il fasse venir à lui un Père (prêtre) malabare, qu'on appelle *o Ferrao*, parce qu'il nuit (*por ser prejudicial*) aux Pères qui sont au Cap de Comorin.

Tout vôtre, en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 63.

CHAPITRE XXXIII.

OÙ L'ON ENTENDRA FRANÇOIS DE XAVIER PARLER A SES AMIS DES TRIBULATIONS QU'IL A SOUFFERTES A MALACA.

(Mai-octobre 1552.)

I.

Diogo Pereira, l'ami de François, devait le conduire en Chine sur son vaisseau *le Sainte-Croix*. Diogo avait titre d'ambassadeur auprès de l'Empereur de Chine, afin de mieux seconder les desseins apostoliques de François, et le vaisseau allait venir des îles de Sounda, chargé des plus précieuses marchandises de l'Europe et de l'Inde; ce qui servirait encore à mieux introduire l'Évangile par la porte même qui s'ouvrirait au commerce. Le plan était bien conçu, et cependant François n'avait cessé, durant la traversée de Chine à Malaca, au mois de décembre précédent, de dire à Diogo : « L'exécution de nos projets sera bien difficile, car le diable s'y opposera de toutes ses forces. »

L'instrument de l'Ennemi de tout bien fut, à Ma-

laca, D. Alvaro de Ataïde, quatrième fils de l'illustre Vasco da Gama, alors *Capitan de Mar*, et à la veille de succéder à son frère, Pedro de Sylva, dans la charge de Capitaine de la forteresse de Malaca. L'orgueil et la cupidité d'Alvaro, exploités par l'Enfer, rendirent inutiles tous les efforts, toutes les industries charitables de François : jaloux de voir Diogo Pereira investi d'une dignité si haute, et près de réaliser d'immenses profits; écoutant aussi, paraît-il, des désirs de vengeance contre l'ami de François, qui n'avait pas jugé à propos de se fier à lui pour le prêt d'une grosse somme, Alvaro, contre tout droit, et au mépris de l'autorité du Vice-Roi et du Roi lui-même, arrêta, de force, Pereira à Malaca; — et s'il laissa le *Sainte-Croix* partir avec François, ce ne fut qu'après y avoir mis un capitaine et un équipage d'humeur conforme à la sienne.

Le détail des faits, et les documents à l'appui, se trouvent épars dans les diverses biographies du Saint déjà publiées : nous noterons seulement, entre quelques circonstances omises, un acte d'Alvaro, que rapporte le P. Francisco Perez : il en fut témoin, le jour où le Vicaire général de Malaca, le Capitaine intérimaire, Francisco Alvarez, et lui allèrent représenter à Alvaro qu'il encourrait, par sa résistance obstinée, la peine de l'excommunication et, de plus, *le cas majeur de lèse-majesté*, les Provisions du Vice-Roi, en faveur de François et de Diogo Pereira, étant expresses à cet égard. Pour qu'il n'en doutât point, on lui donna lecture de ces Provisions : « Les Provisions lues, raconte le

P. François Perez, D. Alvaro se leva et, crachant par terre, il dit : « J'en fais cas des Provisions du « Vice-Roi, comme de cela... »

Ajoutons que, durant ces tristes jours, François ne put guère se montrer dans les rues de Malaca, sans être grossièrement outragé par une tourbe, jalouse d'acquérir, à tout prix, la faveur du nouveau Capitan, ou de ne pas s'exposer à des rancunes et vengeances, contre lesquelles François lui-même s'était vu impuissant.

Les lettres de François suffiront, maintenant, pour éclairer le lecteur sur le drame tout entier.

De Malaca même, et près de se rendre au vaisseau, où il se retirait pour échapper à la vue des tristesses de ses amis et ne pas les accroître, il écrit à Diogo Pereira, le 25 juin :

Puisque vos péchés et les miens ont été si grands, qu'à cause d'eux, Dieu Notre-Seigneur n'a pas voulu se servir de nous, il n'y a sujet de s'en prendre à personne, si ce n'est à eux. Les miens ont été si grands, qu'ils auront suffi à me perdre et à vous détruire. Vous avez bien sujet de vous plaindre de moi, Señor, car je vous ai ruiné, et tous les vôtres, et ceux qui allaient en notre compagnie. N'est-ce pas une ruine, en effet, que d'avoir, à ma prière, dépensé quarante mille pardaos pour des présents à faire au Roi de Chine, sans compter les frais exposés pour le vaisseau et la cargaison?

Je vous prie cependant, Señor, de vous souvenir que j'eus toujours l'intention d'être utile à V. *Merced*, en servant Dieu Notre-Seigneur : s'il n'en était ainsi, je mourrais de peine.

Je vous en supplie, Señor, ne venez pas où je suis : la tristesse que je ressens en serait plus grande ; vous voir seulement me remettrait trop vivement sous les yeux la ruine dont je suis cause. Je m'en vais au vaisseau, pour me tenir là (*para estar la*), afin que les gens (*os homens*) ne viennent pas me trouver à la maison, et, les yeux en larmes, me reprocher de les avoir ruinés (*dicendome que eu os destrui*) : si mon intention n'était là, qui m'excuse (*qui me sauve*), il y aurait, je vous l'ai dit, de quoi mourir de tristesse.

J'ai déjà pris congé du señor Don Alvaro. Dieu lui pardonne d'avoir jugé à propos d'empêcher notre voyage.

Je ne saurais, maintenant, m'acquitter envers votre *Merced* qu'en écrivant au Roi, N. S., pour lui dire le grand préjudice que je vous ai porté, en vous priant et suppliant en grâce, pour le service de Notre-Seigneur et de Son Altesse, de venir en Chine, à titre d'ambassadeur du seigneur Vice-Roi, afin d'y traiter de la paix entre le Roi de Chine et le Roi, N. S., et comment ce voyage eût procuré au Roi honneur et accroissement de son État, sans compter les grands profits qui s'en pouvaient suivre : — et, de fait, puisque, pour vous retirer l'ambassade dont vous avait chargé le Vice-Roi, on a fait valoir les intérêts du service de Son Altesse, et que de ce retrait d'une mission, par moi demandée, a suivi la perte de grosses sommes dépensées, d'un vaisseau et de sa cargaison, je dois, pour la décharge de ma conscience, écrire au Roi, N. S., qu'il a l'obligation de vous rembourser tous les dommages et pertes que vous avez subis pour son service. Je ne puis faire davantage.

Dieu sait quelle affliction est aussi la mienne, à la vue du grand tort que se fait le señor D. Alvaro, quand il m'arrête en une entreprise de si grande importance pour le service de Notre-Seigneur : j'en suis triste (*pezame*), parce que de Dieu

Notre-Seigneur lui doit venir le châtiment, et plus dur (*mayor*) qu'il ne pense.

De ce collège de Malaca, le 25 juin 1552.

Votre triste et désolé (*desconsolado*) ami,

FRANÇOIS [1].

Le 16 juillet, il écrit à Gaspard Barzée quelques mots, et son âme y épanche la reconnaissance dont elle est pleine pour un digne fils de Vasco da Gama, Pedro de Sylva :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Maître Gaspard, sachez que vous ne pourrez jamais payer au señor D. Pedro de Sylva tout ce (*le beaucoup*) que je lui dois; car, au temps où il était Capitaine de la forteresse de Malaca, il me favorisa si fort, aux choses du service de Dieu, que jamais, depuis ma venue dans l'Inde, je ne vis homme qui me favorisât autant. Quand j'allai au Japon, il me pourvut, en deux jours, d'une embarcation à mon gré et d'un présent du prix de deux cents *cruzados*, pour l'offrir, arrivés au Japon, au Seigneur du pays, afin que nous fussions mieux accueillis. Plût à Dieu qu'il fût, en ce moment, Capitaine de Malaca : il m'eût autrement embarqué pour la Chine, et se fût autrement comporté avec moi, que ne fait son frère, Don Alvaro. Celui-ci m'a retiré le vaisseau, que m'avait donné le seigneur Vice-Roi. Dieu Notre-Seigneur lui pardonne, car j'ai bien peur qu'il ne le châtie, et plus qu'il ne pense.

Maintenant, le señor Don Pedro de Sylva me fait telle *merced* que, par bonne amitié, il m'a prêté 300 *cruzados*,

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 66.

afin de payer une dette de pareille somme, que je contractai, au Japon, pour la construction de l'église de la ville de Ayamanguchi, où sont les Pères de la Compagnie.

Ma présente vue, et le plus vite possible (*com muita brevidade*), payez au señor D. Pedro de Sylva les 300 cruzados, qu'avec tant d'amour et de bonté il m'a prêtés ici. Prenez-les sur les revenus du collège, ou sur les deux mille cruzados de rente annuelle que lui fait le Roi. Payez-les très vite, et n'attendez pas que le señor D. Pedro vous les envoie demander : j'en serais vivement peiné, et il me semblerait que vous auriez mis de la négligence à exécuter ce que tant je vous recommande.

Notre-Seigneur nous réunisse en la gloire du paradis.

Tout vôtre, en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

II.

La lettre de François du 16 juillet est la dernière qu'il ait écrite de Malaca : il en dut partir sans retard, car il était, le 21, à Singapour, d'où il écrit encore au Recteur de Goa :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Maître Gaspard, vous ne sauriez croire combien j'ai été persécuté à Malaca. Je ne vous écris rien, en particulier, de ces persécutions : j'ai chargé le Père François Perez de vous tout écrire par le menu.

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 67.

Il vous écrira aussi, au sujet de l'excommunication que Don Alvaro a encourue, en empêchant mon départ pour la Chine, qui importait si fort au service de Dieu et à la propagation de notre sainte Foi. Ce faisant, il est allé contre les Bulles que le Pape Paul III, actuellement régnant, a accordées à la Compagnie du Nom de Jésus; il a également violé l'*Extravagante,* qui excommunie ceux qui mettent empêchement à ce que les Nonces apostoliques exercent leur office, pour le service de Dieu et l'accroissement de notre sainte Foi.

Mettez bien de la diligence à procurer que, par la voie du seigneur Évêque, soit ici notifiée l'excommunication encourue par ceux qui ont empêché une expédition si profitable au service de Dieu, afin que l'on n'arrête pas, une autre fois, les Pères de la Compagnie du Nom de Jésus, qui se rendraient au Japon ou en Chine. Veillez à ce que, dans la Provision que le seigneur Évêque expédiera au Vicaire de Malaca, il soit dit comment, pour me garantir plus d'appui au service de Dieu, le Pape Paul III me fit son Nonce en ces régions de l'Inde. Les Lettres du Pape je les montrai au seigneur Évêque, et Sa Seigneurie les vérifia (approuva).

J'écris moi-même au seigneur Évêque, à ce sujet, afin que Sa Seigneurie Révérendissime notifie, par une Provision, l'excommunication que Don Alvaro a encourue. Vous avez, ce me semble, au collège, un Bref où il est dit que je suis Nonce apostolique. S'il y a nécessité, vous le montrerez au seigneur Évêque. Ceci, je le fais, afin que, à l'avenir, on n'entrave pas les ministères de ceux de notre Compagnie.

Je n'adresserai jamais requête à un Prélat pour qu'il excommunie qui que ce soit; mais je me garderai aussi de dissimuler avec ceux que je saurai être excommuniés, en vertu des Saints Canons ou des Bulles concédées à notre Compagnie : au contraire, je les leur notifierai, afin qu'ils se sachent excommuniés et qu'ils fassent pénitence de leurs méfaits; et aussi,

pour empêcher qu'à l'avenir, nul ne se permette des actes si préjudiciables au service de Dieu Notre-Seigneur : et c'est pour cela que si fort je vous recommande, et au Père Jean de Beira, d'envoyer une provision de l'Évêque où tout soit bien spécifié ; — où expressément il ordonne au Vicaire de Malaca de notifier publiquement l'excommunication, que Don Alvaro a encourue pour avoir empêché un voyage intéressant grandement le service de Dieu et la propagation de notre sainte Foi.

Moi, je vais aux îles de Canton, démarré (*desamarrado*) de toute faveur humaine, avec l'espérance que quelque More ou païen me mènera à la terre ferme de Chine. Le vaisseau que j'avais pour m'y rendre, Don Alvaro l'a, par violence, arrêté. Il n'a pas voulu exécuter la Provision du seigneur Vice-Roi, par laquelle il commandait à Diogo Pereira de se rendre, à titre d'ambassadeur, auprès du Roi de Chine, et à moi, en sa compagnie. Don Alvaro n'a pas voulu que des provisions si favorables au service de Dieu s'exécutassent, et il m'a, en conséquence, pris le vaisseau que j'avais pour me rendre à la terre ferme de Chine.

Les avis (*lembranças*) que je vous ai laissés, ne négligez pas de les observer, ceux surtout qui regardent votre conscience et puis celle des autres de la Compagnie.

Tâchez que, dans l'année, quelqu'un aille au Japon, ainsi que je l'ai laissé recommandé quand je suis parti de Goa pour ici. Cette année, y sont allés Baltasar Gago, Duarte de Sylva et Pero de Alcaçova : ils sont partis en un très bon vaisseau et avec très beau temps. Dieu veuille les mener, à bon port, à Ayamanguchi, où sont le Père Cosme de Torres et Jean Fernandez [1].

1. Ils partirent de Malaca, le 6 juin 1552, par le vaisseau de Duarte da Gama. Ils étaient à Bungo, le 7 septembre. Juan Fernandez les y joignit, et

Travaillez à recueillir tout ce que vous pourrez d'aumônes, pour les envoyer au Japon, d'ici à un an, lors du départ des vaisseaux pour Malaca, au mois d'avril. S'il arrivait, par hasard, que vous ne puissiez, d'aucune manière, envoyer au Japon un Père de la Compagnie, homme docte (*lettrado*), vous enverrez un Frère laïque, homme bien intelligent et de grande confiance, avec une aumône et la nouvelle de la venue d'un Père, pour l'année suivante. Gardez-vous d'envoyer au Japon ou en Chine un Père qui ne serait pas docte (*lettrado*). Quant au Frère, s'il n'y a pas de Père, qu'il soit intelligent, afin de pouvoir apprendre la langue. Par toutes les voies que vous pourrez, recours aux Confrères de la Miséricorde, à d'autres personnes dévotes, au Roi, — et toute autre voie quelconque, travaillez à recueillir une aumône, que vous enverrez aux Frères du Japon. A Malaca, le Père François Perez cherchera une embarcation pour le Frère qui s'y rendra.

A Jean de Beira, vous donnerez toute l'aide et faveur que vous pourrez; appuyez-le auprès du Vice-Roi; procurez-lui tous les Frères disponibles, afin que, avec lui, ils travaillent à faire des chrétiens, à Maluco. Tâchez, par tous moyens, que le Père Jean de Beira s'en aille avec le vaisseau qui se rend à Maluco, au mois d'avril, vu que son éloignement de Maluco y a de fâcheuses conséquences.

S'il arrivait, cette année, de Portugal un Père qui pût aller avec lui à Maluco, donnez-le lui pour compagnon, quand il n'aurait pas de science (*ainda que no tenga letras*), parce

ils se rendirent ensemble, par Firando, à Ayamanguchi, où ils secondèrent le zèle de Cosme de Torres.

Le Frère Pierre de Alcaçova, revenu dans l'Inde, à la fin de l'année 1553, eut l'honneur de ramener, de Malaca à Goa, le corps de François. Il s'y dévoua, pendant vingt-quatre ans qu'il vécut encore, à l'instruction et à l'éducation des enfants du Collège.

que, à Maluco, ce n'est pas la science qui est nécessaire, mais la vertu et la constance dans la vertu. Envoyez, en même temps, un Frère de grande confiance et vertu. Si vous n'aviez pas de Père qui pût accompagner Jean de Beira, donnez-lui deux Frères laïques de grande vertu et perfection.

Bien par le menu, vous m'écrirez, d'ici à un an, à Malaca, et aussi le Père Jean de Beira, parce que, de là, les lettres me seront envoyées en Chine. Et si (ce que Dieu ne veuille), je n'allais pas en Chine, je reviendrai dans l'Inde (Dieu me donnant vie et santé), au cours de décembre ou de janvier prochains.

Vous me donnerez des nouvelles de toute l'Inde et du Portugal, du seigneur Évêque, des *Frades* de Saint-François et de Saint-Dominique, que vous saluerez bien affectueusement, les priant beaucoup de me recommander à Dieu Notre-Seigneur en leurs saints Sacrifices et oraisons.

Au collège, faites spéciale mémoire auprès de Dieu, et de moi, et des Pères et Frères qui sont au Japon ; car vous savez bien certainement que nous avons grand besoin du secours de Dieu Notre-Seigneur.

Qu'il Lui plaise nous réunir dans la gloire du Paradis, où nous aurons plus de repos qu'en cette vie.

Du détroit de Singapour, le 21 juillet 1552.

Alvaro Ferreira vient avec moi, et aussi le Chinois Antonio, qui était à Cochin. Tous deux sont malades de fièvres, et ils me donnent plus de travail et de souci que je ne le saurais écrire. Plaise à Dieu Notre-Seigneur qu'ils recouvrent la santé.

Votre ami et frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS [1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 68.

Le même jour, à Jean de Beira :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Jean de Beira, pour le service et l'amour de Notre-Seigneur, je vous recommande et vous prie que, des choses intérieures que Dieu vous a donné de sentir, vous ne rendiez compte à personne; j'entends parler de ces choses, qui n'intéressent pas le bien et profit spirituel des chrétiens de Maluco, de Moro et d'autres régions.

Les choses qui touchent au bien et profit des chrétiens, travaillez à les dépêcher auprès du seigneur Vice-Roi. S'il y avait nécessité, parlez à l'Évêque, afin qu'il vous aide à obtenir quelques Provisions du seigneur Vice-Roi contre le Roi de Maluco, qui, comme vous le dites, n'est pas notre ami.

Vous dépêcherez vos affaires, au plus vite, afin de revenir, au mois de mai, par le vaisseau qui ira à Maluco; et si vous ne pouvez amener des Pères, amenez des Frères, vu que, dans ces pays-là, autant font ceux qui ne sont pas Pères que ceux qui le sont, et même, ce me semble, il y vaut mieux des Frères, parce qu'ils vivent plus humbles et plus pacifiques. Qu'il demeure réglé avec Maître Gaspard que, chaque année, quelqu'un de la Compagnie, ou Père ou Frère, ira à Maluco.

Prenez garde que, pour aucun motif, vous ne manquiez de retourner à Maluco, cette année, au mois de mai, parce que votre absence y est fort regrettable, et gardez ma présente lettre, afin que, là-bas, dans l'Inde, personne ne mette empêchement à votre retour à Maluco; — et gardez-vous de communiquer les choses que vous me dites dans l'église de Malaca.

J'écris au Père Maître Gaspard, afin qu'il vous donne toute aide et appui, de sorte que vous puissiez expédier vite vos

affaires et rentrer à Maluco, où vous reviendrez bien muni, à l'encontre du Roi de ce pays, puisqu'il remplit si mal ses engagements, de Provisions du Vice-Roi, révoquant celles que Juan de Castro avait concédées en sa faveur.

Notre-Seigneur nous réunisse en la gloire du paradis.

Du détroit de Singapour, 21 juillet 1552.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS[1].

III.

Le lendemain, 22 juillet, François est encore à Singapour, d'où il redit à Diogo Pereira ses regrets et sa reconnaissance :

Il me suffirait bien, pour avoir continuel souvenir de Votre *Merced,* que je vous aie laissé sur une terre que la peste ravage, — et je ne puis qu'en avoir souvenir plus reconnaissant (*maior lembrança*), dans ce sien navire, où tous, en sa considération, me font grand honneur et *merced,* et me fournissent très abondamment le nécessaire, et pour moi, qui me porte bien, et pour les malades que j'embarquài à Malaca. Par la miséricorde de Dieu, ils se trouvent toujours plus mal, et Dieu sait les peines et soucis qu'ils me donnent. Loué soit Dieu, pour tout et toujours, au ciel et sur la terre.

J'envoie, Señor, à V. M. la lettre adressée au Roi : elle vous vient ouverte; V. M., après l'avoir lue, la cachètera. Moi, Señor, pour le grand amour que je vous porte, je désirerais beaucoup que, par l'entremise d'une personne à qui l'on

1. *Ajuda,* $\frac{25}{1}$, fol. 67.

pourrait totalement se fier, la lettre arrivât, cette année, en Portugal, afin que plus vite votre affaire revînt expédiée.

Au señor Don Pedro de Sylva, V. M. pourra donner lecture de ma lettre, afin qu'il voie ce que j'écris, à propos de lui, à Son Altesse. La lettre ira par deux voies; un des exemplaires est scellé, l'autre ouvert : tous deux du même contenu. Envoyez-les, l'un et l'autre, Señor, par de sûrs messagers. Si vous le jugez à propos, le señor Don Pedro pourrait se charger d'un exemplaire; l'autre irait par quelqu'un qui fût bien vôtre, et fort jaloux de soutenir les intérêts de votre honneur. Du reste, Señor, faites, à ce propos, ce que bon vous semblera.

Faites-moi, je vous en prie, Señor, la grâce de veiller sur votre vie et santé, et d'avoir l'œil à vos affaires : procédez comme les temps l'exigent; sachez ne pas vous ouvrir à plusieurs (*dissimulando com muitos*), qui se disent vos amis et ne le sont pas. Par-dessus tout, Señor, je vous en prie en grâce, tenez-vous rapproché de Dieu, afin que Lui vous console en ce triste temps. Vous me ferez un bien sensible plaisir si, comme je vous en prie, pour l'amour de Notre-Seigneur, vous employez quelques jours à vous recueillir, afin de purifier votre âme par la confession; recevez ensuite le Corps sacré de Jésus-Christ, et conformez-vous pleinement à sa sainte volonté, car toute cette persécution tournera à votre plus grand bien et honneur (*he para mais bem e honra vossa*).

J'emmène avec moi, en Chine, François de Villa, parce que j'ai grand besoin de lui; et il y sera également nécessaire à votre facteur, Thomas Escandes, pour aider à la vente des marchandises du vaisseau de V. M. Il vous reviendra, Dieu aidant, par la première embarcation allant de Chine à Malaca; et si Dieu Notre-Seigneur ne m'ouvre pas un chemin par où je puisse entrer en Chine, je retournerai, moi aussi, à Malaca par le premier vaisseau; et si j'arrive à temps, pour cela, à

Malaca, j'y prendrai les vaisseaux qui vont en Portugal et j'irai dans l'Inde.

V. M. doit, ce me semble, écrire au Roi, N. S., et lui donner, bien par le menu, le compte des profits que retirerait S. A. de l'établissement d'une factorerie en Chine. Écrivez, de même, au Vice-Roi : ainsi je fais, moi aussi, comme vous le verrez par les lettres ouvertes, qui vont ci-jointes. Votre lettre au Roi irait avec les miennes; faites-en un seul paquet, et, sur l'enveloppe, écrivez : *Para el Rey, nosso Senhor. — Do P. Me Francisco.* Quant à la personne chargée de les rendre en Portugal, qu'elle soit de grande confiance, et qu'elle revienne bientôt, avec les réponses à nos lettres.

Si Dieu m'amène en Chine, V. M. ne laissera pas de m'écrire de ses nouvelles, car j'en aurai un extrême contentement (*com ellas folgarei muito em extremo*).

Notre-Seigneur vous donne autant de consolation en cette vie et de gloire en l'autre, que j'en désire pour moi-même.

Du détroit de Singapour, 22 juillet 1552.

Le Père Vicaire me pria d'écrire pour lui au Roi, et ainsi je fais, bien qu'on ne m'ait pas laissé ignorer qu'à propos de cette expédition de Chine, il a négligé de favoriser les intérêts du service de Dieu et de la propagation de notre sainte Foi; et cela, pour se montrer serviteur de Don Alvaro, dans l'espoir qu'il lui en reviendrait quelque profit temporel. Il vit bien abusé (*enganado*) celui qui, manquant à ses devoirs envers Dieu, de qui tout bien procède, se figure que tout s'arrangera, pour lui, au moyen des hommes (*que por la via dos homems ha de ser remediado*). Je me venge de ceux qui ne sont pas mes amis, en leur faisant du bien, car le châtiment de Dieu viendra; et vous, Señor, vous verrez, par le fait (*por*

la obra), comment Dieu châtiera (*dara castigo*) ceux qui ne m'ont pas aidé au service de Dieu. C'est la vérité, que j'ai déjà grand'pitié d'eux, par la peur où je suis qu'il leur viendra (*lhes ha de vir*) plus grand châtiment qu'ils ne pensent. La lettre adressée au Roi, où je parle du Vicaire, V. M., de sa main, la remettra au Vicaire.

Si Dieu me mène en Chine, comme j'espère qu'il m'y mènera, je dirai aux Portugais l'obligation qu'ils ont à V. M.; je les saluerai tous de votre part; je leur rendrai compte des grandes dépenses que vous aviez faites pour les racheter, et je leur donnerai l'espérance que, s'il plaît à Dieu, ce sera pour l'année prochaine.

Je vous prie beaucoup et en grâce, Señor, de visiter bien des fois les Pères du collège et de vous consoler avec eux.

Votre très grand ami (*vosso muito grande amigo*),

FRANÇOIS [1].

Enfin, il traite, avec Maître Gaspard et Jean, le Japonais, une petite affaire de commerce, où ce dernier est intéressé : les redites y font, autant que le reste, entrevoir les richesses du cœur de François :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Maître Gaspard, avec le Père Baltasar Gago et Pero de Alcaçova est allé Antonio, le Japonais, pour leur servir d'interprète jusqu'à ce qu'ils arrivent à Ayamanguchi. A ma prière, le Japonais Jean consent à rester encore pour aller, l'année prochaine, avec le Père ou Frère de la Compagnie qui se rendra au Japon : il lui servira d'interprète jusqu'à Ayamanguchi.

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 65.

Je vous recommande, pour l'amour de Notre-Seigneur, de chercher quelque aumône pour ce Jean le Japonais, vu qu'il est pauvre. Lorsque je le priai de demeurer pour aller, en 1553, au Japon, avec quelque Père ou Frère de la Compagnie, je lui promis de lui chercher, à Goa, une aumône d'environ trente pardaos, qu'il emploierait à l'achat de marchandises qu'il sait être appréciées dans son pays. Cela l'aidera à vivre, au Japon, bien que non pas sans travailler.

Considérez que les Pères qui vont au Japon ont grand besoin de Jean : je vous prie donc beaucoup de le bien accueillir à Goa, et de lui chercher l'aumône, par l'entremise ou des Confrères de la Miséricorde, ou de quelque personne dévote. Je n'insiste pas davantage, assuré que je suis que vous vous occuperez de Jean avec beaucoup de soin.

Notre Seigneur nous réunisse en la gloire du paradis.

Du détroit de Singapour, aujourd'hui 22 juillet 1552.

Maître Gaspard, l'aumône que vous aurez à envoyer aux Frères qui sont au Japon, qu'elle soit toute en or, et du meilleur or que vous pourrez trouver, comme est celui des Vénitiens, ou autre aussi bon, parce que, au Japon, pour fabriquer leurs armes ou les dorer, ils désirent le meilleur or; au Japon, l'or ne sert pas à autre chose.

Si quelqu'un va au Japon, en 1553, il n'y a rien dont il doive être, en s'y rendant, aussi muni, soit sur mer, soit après être débarqué, que de dispositions à affronter de grands travaux.

Qu'il aille bien prémuni contre le froid, et qu'il apporte provision de drap de Portugal, et pour lui, et pour les autres qui sont là-bas.

Votre frère en Jésus-Christ, qui vous aime beaucoup,

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 68.

Le billet suivant est à l'adresse de Jean le Japonais :

J'écris au Père Maître Gaspard de te chercher quelque aumône, à Goa, pour l'employer en achat de marchandises, afin que tu puisses retourner en ton pays avec quelque chose. Tu iras à Goa, avec le Père Jean de Beira, quand les vaisseaux partiront de Malaca pour l'Inde. Tu remettras au Père Maître Gaspard, à Goa, la lettre que je te donne jointe à celle-ci, la tienne; et les Pères qui iront au Japon, tu les serviras très bien, jusqu'à ce que tu les aies menés à Ayamanguchi.

Confesse-toi bien souvent et reçois Notre-Seigneur, afin que Dieu t'aide. Recommande-toi à Dieu, et garde-toi de faire des péchés, parce que, si tu offenses Dieu dans ce monde, tu seras (*has de ser*), dans l'autre, fort bien (*muito bem*) châtié; par conséquent, garde-toi de faire choses pour lesquelles tu irais en enfer.

Quand tu seras au Japon, tu salueras beaucoup, de ma part, Marc et Paul.

Dieu te fasse saint bienheureux et te mène à la gloire du paradis.

Du détroit de Singapour, 22 juillet 1552.

Tu diras au Père François Perez, en lui montrant cette mienne lettre, que lorsque tu iras dans l'Inde, il écrive au Père Antonio de Eredia, à Cochin, pour lui recommander, de ma part, de t'y chercher quelque aumône, ou par le moyen des Confrères de la Miséricorde, ou par d'autres de ses dévots. Il serait bon également que le Père François Perez pût te donner quelque aumône, d'ici à ton départ pour l'Inde : montre-lui cette mienne lettre, et, autant qu'il le pourra, peu ou beaucoup, il t'aidera; — et ne va pas à Cochin sans prendre

une lettre du Père François Perez pour le Père Antoine de Eredia. La mienne présente lettre, garde-la très bien, et, à Cochin, tu la montreras au Père Antonio de Eredia, afin que, s'il le peut, il t'aide ; et si, là-bas, tu es bon et que tu serves bien les Pères qui iront au Japon, j'espère que le Père de Eredia te trouvera quelque aumône.

Ce qui suit est de la main du Saint :

Jean, fils, tu serviras très bien les Pères qui iront au Japon, et tu iras avec eux jusqu'à Ayamanguchi.

Ton ami de cœur (*d'âme*),

FRANÇOIS [1].

Au dos de la lettre :

Pour Jean, mon fils.

En un autre endroit :

Jean, fils, Jean Bravo te lira cette lettre.

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 68.

CHAPITRE XXXIV.

OÙ SONT RÉUNIES LES DERNIÈRES LETTRES DE FRANÇOIS DE XAVIER, ÉCRITES, DE L'ILE DE SANCIAN, A DIOGO PEREIRA, FRANÇOIS PEREZ ET GASPARD BARZÉE.

(Octobre et novembre 1552.)

I.

Dès que, à Sancian, le départ d'un vaisseau pour Malaca lui en fournit l'occasion, François s'empressa d'écrire à ses amis. Il l'eut, deux fois : la première, vers la fin d'octobre, et la seconde, vers le milieu de novembre.

Le 22 octobre, François écrit à Diogo Pereira :

Dieu, par sa miséricorde et bonté, a mené heureusement le vaisseau à ce port de Sanchoan, et comme plusieurs vous écriront de la cargaison qu'il a faite, je ne vous en dirai rien, pour être peu entendu en ces affaires.

Sachez que je suis à attendre, d'un jour à l'autre, un marchand qui doit me porter à Canton ; nous sommes convenus qu'il m'y mènera pour vingt *picos*. Plaise à Dieu Notre-Seigneur que son service en soit très avancé, et j'espère qu'il en

sera ainsi. Tout le bien qui sera œuvre des hommes, pour la gloire de Dieu, en ce voyage, V. M. en aura le mérite, puisqu'elle en paie tous les frais. Thomas Escandel, votre facteur, exécute fidèlement vos recommandations et vos ordres à ce sujet; il me donne tout ce que je lui demande. Dieu Notre-Seigneur récompense V. M. de tant et si grandes aumônes qu'elle me fait.

Le Chinois qui me portera est connu de Manoel de Chaves, qui vécut, bien des jours, retiré dans sa maison, après s'être échappé de prison. Je l'attends tous les jours, vu que, dans ce port de Sanchoan, il y a eu entre nous accord, en vertu duquel il doit me mener à Canton moyennant vingt *picos*. Je ferai savoir à V. M., par Manoel de Chaves, ce qui se passera à l'occasion de mon voyage, et aussi comment j'aurai été reçu à Canton.

Si, par cas (ce que Dieu ne veuille), le marchand ne venait pas me prendre et que je ne pusse aller en Chine cette année, je ne sais ce que je ferai, et si j'irai dans l'Inde ou à Siam. Allant à Siam, je suivrais l'ambassade du roi de Siam en Chine, qui se fera dans l'année. Si je retourne dans l'Inde, ce sera sans espérance que, du temps de Don Alvaro da Gama (à moins que Dieu, par autre chemin, n'y pourvoie), il se puisse faire, en Chine, rien dont il reste mémoire (*do que ficou memoria*). Tout ce que, à ce propos, je sens dans l'âme, je ne l'écris pas : j'ai peur que Dieu ne lui inflige châtiment pire qu'il ne pense, s'il n'est déjà infligé.

Je vous écrivis, du détroit de Singapour, une longue lettre, qui vous sera venue par Manoel de Fonseca. Par Manoel de Chaves, j'écrirai très longuement à V. M. et aussi au Roi, N. S. Je ne vois plus, maintenant, quelle autre nouvelle donner à V. M., si ce n'est que je me porte bien, après avoir eu les fièvres pendant quinze jours.

Si, par cas, je n'allais pas en Chine, cette année, je ne sais si j'irai à Siam avec Diego Vaz d'Aragon, en une sienne jonque qu'il a achetée. De Siam, j'irais avec l'ambassade au Roi de Chine. Si la chose s'exécute, j'en informerai V. M. par Manoel de Chaves, afin que V. M., ayant quelque voie pour m'écrire à Siam, ses lettres m'apprennent ce qu'elle s'est déterminée à faire dans l'année qui vient; et, au cas où V. M. irait en Chine avec l'ambassade, nous pourrions nous joindre à Comai ou en quelque autre port de la région de Canton. Plût à Dieu que ce fût dans l'intérieur de la Chine.

Dieu Notre-Seigneur, par sa miséricorde, si nous ne devions plus nous revoir en cette vie, nous réunisse dans la gloire du paradis, où pour jamais, sans fin, nous nous verrons.

Écrit à Sanchoan, le 22 octobre 1552.

François de Villa fait, dans le vaisseau, tout le travail qu'il peut. Il n'est pas ingrat, il n'oublie pas de qui lui vient le pain de sa famille. Il vous arrivera avec Manoel de Chaves, et vous demandera pardon de la faute qu'il a commise en venant ici sans votre permission. La faute, cependant, s'il y en a une, est toute mienne.

Votre véritable ami, de cœur,

FRANÇOIS [1].

Le même jour, François écrit à François Perez :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Par la miséricorde et bonté (*piedade*) de Dieu Notre-Seigneur, le vaisseau de Diogo Pereira, et nous tous avec lui, est arrivé heureusement à ce port de Sanchoan, où nous avons

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 71.

trouvé beaucoup d'autres vaisseaux de marchands. Le port de Sanchoan est à trente lieues de Canton ; de la ville de ce nom viennent beaucoup de marchands faire commerce avec les Portugais.

Plusieurs se sont donné du mouvement pour voir si quelqu'un de ces marchands voudrait me porter à Canton. Tous s'en sont excusés, disant que c'était mettre leurs biens et leur vie en grand péril, si le Gouverneur de Canton apprenait que j'y eusse été porté ; ils ne voulaient donc, pour aucun prix, me mener à Canton sur leurs vaisseaux.

Il plut cependant à Dieu Notre-Seigneur qu'un homme honorable, marchand de la ville de Canton, s'offrît, au prix de 200 *cruzados*, à me porter à Canton. Ce serait dans une petite embarcation, où ne se trouveraient pas d'autres mariniers que ses fils et ses serviteurs (*moços*), afin que le Gouverneur ne puisse pas savoir, par l'indiscrétion de gens d'équipage, quel marchand m'a porté. Il s'est, de plus, offert à me tenir caché dans sa maison, trois ou quatre jours, et à me déposer, un matin, avant le jour, à la porte de la ville, avec mes livres et autres petits bagages (*outro fatinho*). De là, j'irais bientôt chez le Gouverneur, lui dire comment nous étions venus pour nous rendre là où est le Roi de Chine ; je lui montrerais la lettre du seigneur Évêque, dont nous sommes porteurs, à l'adresse du Roi de Chine, par laquelle il me déclare que Son Altesse nous envoie pour prêcher la Loi de Dieu.

Au dire des gens du pays, nous courons deux dangers : le premier est que l'homme qui nous porte, quand il aura en main les deux cents *cruzados*, ne nous laisse dans quelque île déserte ou ne nous jette à la mer, pour n'avoir pas à craindre le Gouverneur de Canton ; le second est que, portés à Canton et arrivés en présence du Gouverneur, celui-ci ne nous fasse maltraiter et jeter en prison, pour être notre démarche

si étrange et inouïe, et vu, de plus, qu'il y a tant de défenses publiées de n'entrer pas en Chine sans permission du Roi, et que le Roi lui-même défend aux étrangers d'entrer sans être munis de son autorisation écrite (*sua chapa*).

Outre ces deux dangers, il en est d'autres, nombreux et plus grands, que les gens du pays ne soupçonnent pas et qu'il serait trop long d'énumérer. Je ne laisserai cependant pas d'en signaler quelques-uns :

Le premier est que nous ne perdions notre espérance et confiance en la Miséricorde de Dieu. Nous allons, pour son amour et service, publier la Loi de Jésus-Christ, son Fils, notre Rédempteur et Seigneur. Lui le sait bien, puisque ces désirs nous viennent de sa sainte Miséricorde. Nous défier, maintenant, de cette miséricorde et de la puissance de Dieu, à cause des périls où nous pourrions nous trouver pour son service ; cesser de compter sur cette miséricorde et puissance : le voilà, le péril plus grand. Dieu n'a qu'à vouloir, et nous serons préservés de tous les maux de cette vie, des maux qui nous peuvent venir de ses ennemis, car, sans sa permission, ni le démon ni ses ministres ne sauraient nous nuire en rien. Puis, n'y a-t-il pas un encouragement pour nous dans cette parole du Seigneur : *Qui aime sa vie en ce monde,* etc., *et celui qui la perdra pour Dieu la trouvera?* et dans cette autre parole analogue de Jésus-Christ : *Celui qui met la main à la charrue et regarde derrière soi n'est pas propre au royaume de Dieu?*

Nous donc, considérant ces périls de l'âme, qui sont beaucoup plus grands que ceux du corps, nous jugeons que le plus sûr pour nous est de subir tous les dangers corporels, au lieu de nous engager, devant Dieu, dans les périls spirituels, et nous sommes déterminés à nous rendre en Chine par un chemin quelconque. Le succès de notre voyage, je l'espère

de Dieu Notre-Seigneur : il se fera, pour l'accroissement de notre sainte Foi, pour tant que nos ennemis et leurs ministres nous persécutent; car, si Dieu est pour nous, qui aura victoire contre nous?

Quand le vaisseau s'en ira de ce port de Sanchoan à Malaca, j'espère en Dieu Notre-Seigneur qu'il portera nouvelles de nous, et comment nous avons été reçus à Canton, parce que, de Canton à ce port de Sanchoan, il va sans cesse des vaisseaux, par lesquels je pourrai écrire ce qui nous est arrivé d'ici à Canton, et ce que nous a fait le Gouverneur de Canton.

Alvaro Ferreira et le Chinois Antoine sont venus, toujours malades; maintenant, par la miséricorde de Dieu, ils se trouvent mieux. Je me suis aperçu qu'Antoine ne sert de rien comme interprète, parce qu'il a oublié la langue chinoise. Un Pero Lopez, qui fut esclave de Antonio Lopez, celui qui mourut au siège de Malaca, s'est offert à venir avec moi. Il sait lire et écrire le portugais, et il lit bien et écrit un peu le chinois. Il a fait son offre avec bien du courage et de la bonne volonté. Dieu le paiera, en cette vie et en l'autre. Recommandez-le à Dieu Notre-Seigneur, afin qu'il lui donne la persévérance.

Dès notre arrivée à Sanchoan, nous fîmes une église, et j'ai dit la messe, chaque jour, jusqu'à ce que je tombai malade de fièvres : la maladie dura quinze jours. Maintenant, par la miséricorde de Dieu, je me trouve bien portant. Il ne manque pas, ici, d'occupations spirituelles, comme confesser de nombreux malades, mettre fin à des brouilleries (*fazer amizades*) et autres bonnes œuvres.

Je ne sais que vous annoncer encore (*que mais vos faça saber*), si ce n'est que nous sommes très déterminés d'aller en Chine. Tous les Chinois (j'entends parler des hommes hono-



rables, marchands) que nous voyons témoignent désirer et être contents que nous allions en Chine ; ils ont peut-être l'idée (*parecendolles*) que nous portons, écrite dans nos livres, une Loi meilleure que la leur ; peut-être aussi ont-ils ces sentiments pour être amis des nouveautés. Tous donc se montrent fort satisfaits, bien qu'aucun ne veuille nous porter à Canton, à cause des périls où ils se pourraient voir.

Écrit à Sanchoan.

L'église de Notre-Dame et le collège, s'il est nôtre, et tout ce qui est de la Compagnie, confiez-le à la garde du Père Vicente Viegas. Vous lui remettrez copie de la donation que le seigneur Évêque a faite à la Compagnie du Nom de Jésus de la maison de Notre-Dame, afin que ni le Vicaire, ni aucun autre, ni le P. Vicente Viegas lui-même ne puissent prétendre aucun droit sur l'église de Notre-Dame. Vous prierez beaucoup le P. Vicente Viegas, en votre nom et au mien, de vouloir bien, pour l'amour de Dieu, accepter charge de l'église, jusqu'à ce que le Recteur de Saint-Paul désigne quelqu'un qui vienne résider à Malaca. S'il vous semble à propos que Bernard demeure avec lui, qu'il demeure pour enseigner les enfants.

Et moi, je suis ici, attendant, chaque jour, un Chinois qui doit venir de Canton me prendre. Plaise à Dieu qu'il vienne, comme je le désire. Si, par cas, Dieu ne le voulait pas, je ne sais ce que je ferais ; si je retournerais dans l'Inde ou si j'irais à Siam, pour de là passer en Chine avec l'ambassade que le Roi de Siam envoie au Roi de Chine. Je vous écris ceci, afin que vous disiez à Diogo Pereira que si lui doit aller en Chine et que, par une voie quelconque, il puisse m'écrire à Siam, il le fasse, afin que nous nous y joignions, ou dans quelque port de Chine.

Témoignez grande amitié à Diogo Pereira, soit à Malaca, soit dans l'Inde; recommandez-le à Dieu d'abord, et puis partout où votre intervention lui pourra être utile; il est, lui, si grand ami de notre Compagnie!

Jésus-Christ Notre-Seigneur nous donne son aide et faveur. *Amen.*

De Sanchoan, aujourd'hui, 22 octobre 1552.

Tout vôtre, en Jésus-Christ,

FRANÇOIS[1].

François Perez, je vous ordonne, en vertu de la sainte obéissance, que, vu la présente mienne cédule, vous ne demeuriez plus à Malaca, mais preniez le chemin de l'Inde par les vaisseaux qui s'y rendront, à la mousson.

Si la cédule ne vous était remise qu'après le départ des vaisseaux pour l'Inde, vous irez, par le vaisseau de Coromandel, à Cochin, et serez là en résidence, prêchant, confessant, enseignant, comme vous faisiez à Malaca, selon la méthode et l'ordre marqués au mémorial que je vous laissai à Malaca, lorsque j'allai au Japon, et conformément aussi aux instructions que j'ai laissées à Antonio de Eredia, lequel est mainte- à Cochin.

Vous demeurerez à Cochin, à la place d'Antonio de Eredia, et Antonio de Eredia, ou tout autre qui l'aurait remplacé, se mettra, la présente vue, en chemin pour Goa, et là se tiendra prêt à partir pour le Japon. Ainsi donc, la présente obédience servira, et pour vous, et pour Antonio de Eredia, ou autre quelconque qui le remplacerait, afin que, en vertu de l'obéissance, vous exécutiez ce que je vous commande.

Du jour de votre arrivée à Cochin, vous serez Recteur de

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 70.

cette Maison, et cessera de l'être celui qui exerçait la charge, que ce soit Antonio de Eredia, ou un autre quelconque.

Vous vous exercerez en tout ce qui sera de la plus grande gloire de Dieu et perfection de la Compagnie, selon le talent que Dieu Notre-Seigneur vous a donné, et comme j'ai de vous cette confiance que vous le ferez et plus encore, je vous ordonne, en vertu de l'obéissance, d'être Recteur de cette Maison.

Vous serez sous l'autorité (*a obediencia*) du Recteur de la Maison de Saint-Paul de Goa ; et tous ceux de la Compagnie qui viendraient à Cochin, prêtres ou laïques, quelles que soient leurs qualités, seront sous la vôtre, à moins que, pour un cas fortuit, le Recteur de Goa n'en ordonnât autrement.

Ceci, je le commande, en vertu de l'obéissance, à tous ceux qui viendraient à cette Maison de Cochin : ils vous obéiront. Et vous, en vertu de l'obéissance, exécutez ce que par cette cédule je vous commande, savoir est, de partir de Malaca, et d'être Recteur de la Maison de Cochin.

Écrit en cette Chine (*nesta China*), au port de Sanchoan, le 22 octobre 1552.

FRANÇOIS[1].

II.

Le 26 octobre, François écrit à Gaspard Barzée :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Du détroit de Singapour, je vous écrivis très longuement. Maintenant, ce que je vous recommande beaucoup, c'est que

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 71.

vous ayez très spécial soin de vous-même, car si vous faites le contraire, je n'espère rien de vous.

Les avis que je vous laissai, ne vous fatiguez pas de les lire et de les exécuter, et principalement celui par lequel je vous recommande de vous exercer tous les jours dans l'humilité. Prenez garde de ne pas vous négliger à ce sujet, pour trop considérer ce que Dieu opère de bien par vous ou par les autres de la Compagnie. Sachez bien que, pour le bien que je vous veux, et à vous et à tous les autres, j'aimerais beaucoup vous voir considérer, non pas tant ce que Dieu fait par vous, mais ce que, par votre faute, il laisse de faire. La dernière considération vous humilierait, vous confusionnerait; elle vous amènerait à mieux connaître, d'un jour à l'autre, vos misères et vos péchés; l'autre, au contraire, vous met en très grand risque de concevoir de vous-même une opinion fausse et trompeuse : vous en viendrez à vous attribuer ce qui n'est pas vôtre, ni fruit de vos œuvres, mais œuvre de Dieu seulement. Souvenez-vous à combien d'autres de tels sentiments ont nui, et le mal que ferait, dans la Compagnie, un tel esprit.

Vous me recommanderez beaucoup à tous les Frères et Pères de la Compagnie, et à tous les dévots et dévotes de la Maison. Vous visiterez les *Frades* de saint François et de saint Dominique, et me recommanderez beaucoup à eux, et à leurs saintes oraisons et dévots Sacrifices.

Au Japon sont allés Baltazar Gago, Duarte da Sylva et Pedro de Alcaçova ; ils sont partis en un bon vaisseau, et j'espère de Dieu Notre-Seigneur qu'il les mènera sains et saufs à Ayamanguchi, où sont le P. Cosme de Torres et Jean Fernandez.

Pour l'année qui vient, je vous recommande fort d'envoyer au Japon une personne de grande confiance et instruite (*que*

tenha lettras), et si du royaume il ne venait cette année personne qui pût s'y rendre, il me semble qu'il serait bon, en ce cas, d'y envoyer Antonio de Eredia. Pour cela, que François Perez aille à Cochin remplacer Antoine de Eredia, ou autre quelconque qui serait là ; il n'y a pas, en effet, maintenant à Malaca les dispositions voulues pour y faire autant de bien qu'à Cochin. Antoine de Eredia n'amènera personne, si ce n'est quelque laïque, d'une vertu bien éprouvée et assez intelligent pour apprendre la langue.

A Maluco, en compagnie de Jean de Beiro, vous enverrez quelqu'un qui, à votre jugement, ait la vertu requise pour y faire du fruit. Tâchez que Jean de Beira parte content, car il y a maintenant dans cette région de Maluco disposition grande pour que notre sainte Foi s'y propage. Ainsi donc, tous les ans, ayez soin que l'on y soit pourvu de tout le nécessaire, et n'y envoyez que des personnes bien éprouvées et de beaucoup d'expérience.

En vertu de la sainte obéissance, je vous recommande que si un laïque ou prêtre faisait quelque péché public et scandaleux, vous le renvoyiez tout de suite, et vous ne le receviez de nouveau, à la prière de personne, si ce n'était qu'il fît si grande pénitence et reconnût tellement sa faute. Par cette voie seulement, il se pourra faire miséricorde ; par aucune autre, non, quand même le Vice-roi et avec lui l'Inde tout entière vous en supplieraient.

Ceux que j'ai renvoyés, et qu'en vertu de la sainte obéissance je vous ai défendu de recevoir de nouveau, gardez-vous de les recevoir. Que s'il y avait chez eux tel grand amendement, et qu'ils eussent fait de longs jours (*por muitos dias*) de pénitence publique, vous pourriez, en ce cas, leur donner une lettre pour le Recteur de Coïmbre ; ici, ils ne sont pas nécessaires, et là-bas ils pourront servir (*aproveitar*).

Je vous recommande aussi beaucoup de recevoir fort peu de gens (*muito pocos*) dans la Compagnie, et ceux que vous recevrez, qu'ils soient personnes de qui la Compagnie a besoin (*tem necessidade*). Considérez bien encore si, pour le service de la Maison, il ne serait pas mieux de se procurer, d'acheter quelques nègres, que d'y employer un grand nombre de ceux qui aspirent à être admis dans la Compagnie. Je parle ainsi, d'après ce que j'ai vu à Goa et ce que j'ai appris de ceux qui sont venus avec moi.

Me voici en ce port de Sanchoan, qui est à trente lieues de la ville de Canton : j'attends, chaque jour, un homme qui doit m'y porter. Nous sommes convenus que je lui donnerai, pour cela, deux cents *cruzados*. Il l'a fallu, à cause des grandes défenses et peines qu'il y a, en Chine, contre ceux qui, sans *chapa* du Roi, y introduiraient un étranger. J'espère de Dieu Notre-Seigneur que tout aura très bonne issue (*successo*).

J'ai nouvelle certaine que ce Roi de Chine a envoyé en une contrée, hors de son royaume, certaines personnes pour savoir comment on s'y régit et gouverne, et quelles en sont les lois. D'où nos *señores* d'ici concluent et me disent que le Roi ne pourra que se réjouir de nous voir porter une Loi nouvelle en Chine.

Ce qui s'y passera, je vous l'écrirai longuement.

Notre-Seigneur nous réunisse en la gloire du paradis.

De ce port de Sanchoan de Chine, le 26 octobre.

J'ai écrit cette lettre tellement à la hâte, que je ne sais comme elle va (*nao sey como vay*). Par une autre occasion, avant de partir pour la Chine, je vous écrirai plus longuement.

Tout vôtre, en Jésus-Christ,

FRANÇOIS[1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 72.

III.

Enfin, les 12 et 13 novembre, François adresse au Supérieur de Malaca les dernières lettres que nous avons de lui.

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Par la *barque* de Gaspard Mendez, je vous écrivis, et François Sanchez se chargea des lettres : ce que je vous dis alors et ce que je vous écris aujourd'hui, tâchez de le faire avec grand soin.

D'ici à huit jours, j'attends le marchand qui doit me porter à Canton. Très certainement, s'il ne meurt pas, il viendra ici, vu la grande quantité (*interesse*) de poivre que je lui promis (*donnai*); car, s'il me porte sain et sauf à Canton, il y gagne plus de 350 *cruzados*.

Je dois cela à mon bon ami Diogo Pereira. Dieu le récompense, puisque moi je ne le puis faire. En tout ce que vous pourrez, donnez-lui, dans l'Inde, appui et faveur, car je ne sais vraiment quand nous pourrons, tous ensemble, lui payer le bon acheminement qu'il nous donne pour la propagation de notre sainte Foi dans les régions de Chine, et pour que ceux de la Compagnie du Nom de Jésus puissent réaliser les désirs qu'ils ont de propager cette sainte Foi. Il m'a été si grand auxiliaire (*meio tao grando*) pour que je pusse aller en Chine, et tous les frais de mon voyage, c'est lui qui les supporte.

Vous saurez de Diogo Pereira s'il doit venir, l'année pro-

chaine, à Canton, comme ambassadeur, ou s'il a, à ce sujet, quelque espérance. Pour moi, je n'en ai point (*desconfiado estou*) : plaise à Dieu que le contraire de ce que j'attends se réalise, et Dieu pardonne à qui fut cause d'un si grand mal. J'ai peur que Dieu ne lui donne bientôt le châtiment ; qu'il le lui ait déjà donné, je n'en serai pas surpris.

J'écris à Diogo Pereira que s'il doit venir en ces contrées, Maître Gaspard a reçu ordre de moi d'envoyer à Malaca un Père qui, de là, viendrait avec lui. Ce Père prendrait, pour cela, les vaisseaux qui, au mois de mai, se rendent de l'Inde à Malaca ; et si, par cas, Diogo Pereira devait aller à la Sonde avec son vaisseau, qui partira bientôt d'ici et qu'il irait joindre loin de Malaca, il ne sera pas, en ce cas, nécessaire qu'un Père vienne de l'Inde pour accompagner Diogo Pereira, car ils ne pourraient se rencontrer. Ceci, vous le règlerez avec Diogo Pereira avant de partir pour l'Inde.

J'ai renvoyé de la Compagnie Ferreira, parce qu'il n'est pas pour elle. Ainsi donc, à Cochin, je vous le commande en vertu de l'obéissance, ne le recevez pas dans la Maison. Tout ce que vous pourrez faire, pour l'aider à être *Frade* chez les *Frades* de Saint-François ou de Saint-Dominique, faites-le. Écrivez la même chose à Maître Gaspard : qu'en aucune manière (je le lui commande en vertu de l'obéissance), il ne reçoive Ferreira à la Maison ; mais s'il peut l'aider à être *Frade* de Saint-François ou de Saint-Dominique, qu'il l'aide.

Je voudrais bien pouvoir, cette année, vous faire savoir nouvelles d'ici, et de la réception qu'on m'aura faite à Canton, par le vaisseau qui partira, voie de Coromandel. J'aurai soin, du moins, de vous écrire de Canton, et plaise à Dieu que le vaisseau de Diogo Pereira, qui part d'ici, rencontre à Malaca

le vaisseau qui part pour Coromandel. Vous pourriez, à ce compte, avoir de mes nouvelles de Canton, à Cochin, dans le courant du mois de mars.

A Vicente Viegas vous laisserez recommandé d'avoir soin, dès l'arrivée du vaisseau de Diogo Pereira à Malaca, d'en retirer mes lettres et de les mettre en chemin par la voie de Coromandel. Recommandez aussi à Diogo Pereira de faire ensuite arriver à Cochin mes lettres avec les siennes, voie de terre, par quelque patamar.

La maison de Notre-Dame et le Collège, laissez-les au Père Vicente Viegas, le priant d'en vouloir prendre la charge ; vous lui laisserez aussi la maison, et copie de la donation que le seigneur Évêque en a faite à la Compágnie, afin que personne n'ait à y prétendre de droit. Quant à l'original de l'acte, vous le prendrez avec vous à Cochin, et de là le ferez tenir, par une bonne occasion, au Recteur de Saint-Paul de Goa.

Gardez-vous bien, pour quelque raison que ce soit, de rester à Malaca : vous n'y avez déjà perdu que trop de temps, pouvant mieux employer vos travaux ailleurs. J'ajoute cet article (*este capitulhino*), afin que, ni pour prières, ni pour fausses promesses de personne que si vous restez l'on s'amendera, pour aucune raison enfin, vous ne restiez.

Avec le P. Vincent Viegas vous pourrez, si bon vous semble, laisser Bernard, pour enseigner la lecture, l'écriture et les prières aux enfants. Faites cela, si vous le jugez meilleur; sinon, emmenez Bernard avec vous [1].

1. Ce Bernard n'était pas (comme certains l'ont pensé) Bernard le Japonais : celui-ci ne pouvait évidemment enseigner la grammaire aux enfants de Malaca. Il est, d'ailleurs, certain que Bernard partit, de Malaca, avec François, pour Cochin et Goa (*Select. epist.*, p. 155).

Quant à Ferreira, si vous pouvez le faire partir en un vaisseau autre que celui où vous serez, faites-le; sinon, qu'il agisse à sa guise. S'il vous importunait pour être avec vous sur un même vaisseau, accordez-lui cela, mais à condition qu'il se fera *Frade*. Prenez-le alors avec vous et soyez bon pour lui, mais toujours à la condition qu'il se fera *Frade* : il vous en donnera sa parole.

L'interprète, qui écrivait qu'il voulait aller avec moi en Chine, a peur et il demeure. Nous allons, avec l'aide de Dieu, Antoine, Christophe et moi : priez beaucoup Dieu pour nous, car nous courons très grand risque d'être retenus captifs. Nous nous consolons, d'avance, en pensant qu'il nous est de beaucoup meilleur être captifs, pour le seul amour de Dieu, que libres en fuyant les labeurs de la Croix.

Au cas où, pour le grand péril qu'il court, celui qui devait nous porter à Canton se soit repenti du marché conclu et que, par crainte, il laisse de nous y porter, en tel cas, j'irai à Siam, pour de là, au cours de l'année, me rendre à Canton, dans les vaisseaux que le Roi de Siam y envoie. Plaise à Dieu que nous allions à Canton, cette année.

Saluez bien, de ma part, tous nos dévots et amis, particulièrement le P. Vincent Viegas[1].

Dieu Notre-Seigneur nous réunisse en la gloire du paradis.

De ce port de Sanchoan, le 12 novembre 1552.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS[2].

1. Sébastien Gonçalvez écrit : « Celui à qui François Perez devait laisser la maison de Malaca à garder, en quittant Malaca, était un prêtre castillan, appelé *Jean Diaz*, un de ceux qui se trouvaient avec les Castillans de la flotte qui arriva à Maluco avec celle de Fernand de Sousa, pendant le carême de 1546. Plus tard, il entra dans la Compagnie. »

2. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 74.

François Perez, Père de la Compagnie du Nom de Jésus, je vous recommande, en vertu de la sainte obéissance, que, vu la présente obédience, vous preniez la voie de Cochin, sur les vaisseaux qui y vont cette année : vous emmènerez avec vous Jean Bravo, et aussi Bernard, si vous le jugez à propos.

A Cochin, dès le jour de votre arrivée, vous prendrez possession de la Maison, et vous vous appliquerez à l'exercice des mêmes ministères que par le passé, savoir : la prédication, la confession et autres œuvres pies, selon l'ordre que vous suiviez à Malaca, et conformément au mémoire que je laissai, à Cochin, au Père Antoine de Eredia.

Ainsi donc, par le présent, j'ordonne, en vertu de la sainte obéissance, au Père Antoine de Eredia ou à tout autre qui serait Supérieur au collège de Cochin, qu'il vous remette, sans retard, toute la Maison, pour y être vous-même Supérieur du collège, et avoir sous votre autorité tous ceux qui y résident ou qui y viendraient ; — et le Père Antoine de Eredia (ou tout autre qui serait au collège en son lieu) partira bientôt pour Goa, afin de s'y tenir prêt à aller au Japon, ou bien là où le Père Maître Gaspard, Recteur du collège de cette ville, l'enverra.

Et pour qu'il n'y ait pas lieu de douter que telle est mon intention, que vous, François Perez, alliez de Malaca à Cochin, et vous, Antoine de Eredia (ou tout autre vous ayant succédé), de Cochin à Goa, — et que personne aussi ne doute que tel est mon commandement en vertu de l'obéissance, j'ai ici apposé ma signature.

A Sanchoan, le 12 novembre 1552.

FRANÇOIS [1].

Le lendemain, 13 novembre, François dicte sa

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 75.

dernière lettre, adressée à François Perez, pour être *transmise par lui* au P. Gaspard Barzée :

JÉSUS.

Je vous recommande beaucoup qu'avec grande diligence, vous veilliez à ce que le seigneur Évêque et aussi le Vicaire général voient les Bulles de la Compagnie. Vous leur montrerez, en même temps, un parchemin, qui se trouve à Saint-Paul, où il est fait mention de moi : il y est dit que le Pape me fait son Nonce dans ces régions de l'Inde.

Obtenez ensuite que le seigneur Évêque ou le Vicaire général mande une Provision, où sera déclarée l'excommunication que Don Alvaro a encourue, pour m'avoir violemment ôté le moyen de me rendre en Chine, refusant d'exécuter les Provisions du seigneur Vice-Roi et d'obéir au Capitan d'alors de la forteresse de Malaca, Francisco Alvrez, qui, en même temps, était *Veador de fazenda* du Roi notre seigneur ; toutes choses que vous savez fort bien, pour en avoir été témoin. La Provision du seigneur Évêque ou du Vicaire général sera adressée au Père Vicaire de Malaca, — et elle portera ordre, à lui signifié par le seigneur Évêque ou le Vicaire général, de publier, dans l'église, l'excommunication, vu que l'excommunication a été publiquement encourue.

Ces diligences, vous les ferez, pour deux raisons seulement : — la première, pour que Don Alvaro reconnaisse l'offense qu'il a faite à Dieu et l'excommunication qu'il a encourue, qu'il fasse pénitence, qu'il recherche l'absolution de l'excommunication encourue, afin que, une autre fois, il ne fasse pas à un autre ce qu'il m'a fait à moi. — La seconde, pour que les Frères de la Compagnie qui iront à Malaca, ou à Maluco, ou au Japon, ou en Chine, ne trouvent pas d'empêchement à Malaca, et que les Capitans de Malaca ne mettent pas d'obstacles à leurs voyages, sachant, par ces notifications et publi-

cations, les peines spirituelles que l'on encourt pour être auteur de tels empêchements; si, en effet, il s'en rencontre que ni la crainte de Dieu ni l'amour de Dieu ne retiendraient, il est bon que ceux-là, par crainte ou vergogne du monde, n'empêchent pas le service de Dieu.

Cette dépêche du seigneur Évêque ou du Vicaire général, Juan de Beira ou le Père qui se rendra au Japon l'apportera et la remettra au Vicaire de Malaca; — et gardez-vous d'être négligent en ceci, que je vous recommande de faire, en vertu de la sainte obéissance. Vous prierez en grâce le seigneur Évêque ou le Vicaire général d'écrire au Vicaire de Malaca, et de lui ordonner, en vertu de l'obéissance, sous peine d'excommunication, de notifier publiquement et de proclamer dans l'église la Provision qui viendra de l'Inde.

D'ici à un an, vous m'écrirez quelles diligences vous aurez faites à ce sujet.

Quant à mon voyage de ce port en Chine, comme il est fort difficile et périlleux, je ne sais s'il réussira, bien que j'aie grande espérance de le voir aboutir. Si, par cas, je ne vais pas, cette année à Canton, j'irai à Siam, comme je vous l'ai déjà dit (*como acima digo*), et si je ne puis, dans l'année, passer de Siam en Chine, j'irai dans l'Inde; mais j'ai grande espérance d'aller en Chine.

Sachez certainement une chose, et n'en doutez pas : c'est qu'il pèse grandement (*em grande maneira*) au démon que ceux de la Compagnie du Nom de Jésus entrent en Chine; cette nouvelle certaine, je vous la fais savoir, de ce port de Sanchoan : à cela ne mettez aucun doute, car les empêchements qu'il m'a opposés et qu'il m'oppose, chaque jour, je n'achèverais jamais de vous les écrire. Mais sachez aussi certainement une chose : c'est que, avec l'aide, grâce et faveur de Dieu Notre-Seigneur, le démon, sur ce point, sera confondu;

et ce sera grande gloire pour Dieu d'avoir, par un instrument aussi vil que moi (*que eu sou*), confondu la grande présomption (*opiniäo*) du démon.

Maître Gaspard, souvenez-vous des avis que je vous laissai, quand je partis de là, et de ceux que je vous ai écrits depuis, et ne les négligez pas; ne laissez pas de les exécuter, vous imaginant, comme d'autres firent, que je suis mort; car, si Dieu veut, je ne mourrai pas; bien que il y ait eu un temps où, plus qu'à présent, je désirai vivre. Cet avis, je vous l'adresse, pour que vous n'usiez pas de votre propre sens (*parecer*), comme, — s'il vous en souvient bien, — il vous est arrivé de le faire (*como, se bem vos lembre, ja usastes*). Dieu sait à quel point cela vous réussit (*quanto acertastes*); et pour moi, il serait dur, arrivant, l'année prochaine, auprès de vous, d'y trouver des affaires à arranger (*achar cousas que me fossem necessario acodir a ellas*).

Je vous recommande, et considérez-le bien, de ne recevoir que très peu (*muito poucos*) de sujets dans la Compagnie; — ceux qui sont déjà reçus, faites-les passer par beaucoup d'épreuves, parce que je crains que quelques-uns, là reçus, il ne fût mieux de les congédier, comme j'ai fait pour Alvaro Ferreira, que vous ne recevrez pas au collège, s'il venait à Goa; parlez-lui à la *Porterie* ou à l'église, et, s'il veut être *Frade,* aidez-lui. Quant à le recevoir, je vous commande, en vertu de l'obéissance, de ne le pas faire; et ne permettez pas qu'on l'accueille en une maison de la Compagnie, parce qu'il n'est pas pour la Compagnie.

La présente lettre sera pour le Recteur de Saint-Paul, quel qu'il soit, et pour François Perez, à Malaca.

De Sanchoan, le 13 novembre 1552.

FRANÇOIS [1].

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 75.

Au dos de la lettre :

De Cochin, vous enverrez cette lettre à Maître Gaspard, à Saint-Paul de Goa.

— Les mots : *De Sanchoan, le 13 novembre 1552* sont de la main du Saint, ainsi que plusieurs corrections du texte de la lettre.

CHAPITRE XXXV.

OÙ SONT FIDÈLEMENT RACONTÉES LA MORT ET SÉPULTURE DE FRANÇOIS DE XAVIER, ET LA TRANSLATION DE SON CORPS A MALACA ET A GOA.

(Novembre 1552-mars 1554.)

I.

De bonne heure, on comprit, dans l'Inde, qu'un seul témoin pouvait bien raconter les derniers jours et la mort de François : c'était le jeune Chinois Antonio de Santa-Fé. Il faut, d'abord, observer qu'Antonio n'était pas un jeune homme de médiocre intelligence, ni d'intelligence sans culture ; ce n'était pas non plus une âme peu honnête, peu vertueuse. Le P. Luis Frois, qui vécut avec lui, à Goa, jusqu'au jour du départ de François pour la Chine, nous fait ainsi son portrait :

Ce jeune Chinois vivait au collège de Goa, depuis sept ou huit ans, et il avait quatre ans d'étude de grammaire. Il était des plus vertueux, des plus ouverts à l'intelligence des choses spirituelles, entre les garçons que j'ai connus tels dans ces

régions. Maître François l'amenait pour qu'il enseignât, dès l'arrivée en Chine, la doctrine chrétienne aux nouveaux convertis.

Ajoutons qu'Antonio, en 1552, avait, au moins, vingt ans, puisque le P. Valignani dit l'avoir connu déjà vieux, avant 1583.

Sans doute, François observe que ce bon Antonio, mis en relation, à Sancian, avec des Chinois, eut peine à se faire entendre; mais ce fait est tout expliqué, si l'on observe qu'Antonio, venu fort jeune dans l'Inde, n'y parlait, depuis huit ans, que la langue portugaise.

Antonio est donc un témoin qui mérite confiance. Un de ses amis (qu'il appelle *très cher Frère*) eut la bonne pensée de l'interroger, peu après la mort du Saint, — et Antonio écrivit des pages que nous traduisons littéralement du texte original portugais, après avoir noté quelques observations du P. Valignani :

En ce temps, il n'y avait pas même autorisation pour les Portugais de mettre pied sur le sol chinois, en vue seulement d'acheter et de vendre; de sorte que les marchands portugais vivaient sur leurs vaisseaux, traitant secrètement d'affaires avec les Chinois, pour se dérober, de part et d'autre, aux surprises des mandarins; ce qui exigeait séjour de plusieurs mois. Si les Portugais venaient à terre, dans l'île de Sanchoan, île en ce temps quasi-déserte, c'était par nécessité et pour peu de jours; et ils s'abritaient, alors, en des cabanons de paille dressés sur le rivage et qu'ils brûlaient au départ. Des vaisseaux que François rencontra proche de Sanchoan, quand il y arriva, la plupart ne tardèrent pas à retourner dans

l'Inde, et bientôt il n'en resta qu'un, dont l'équipage était fort restreint, et très pauvre l'approvisionnement de vivres; il n'attendait, pour s'éloigner aussi, que d'avoir complété son chargement. Ajoutons que le mois de novembre est, dans cette région, un des plus froids de l'année.

A Sanchoan se trouvaient déjà d'autres navires portugais, quand François y arriva. Les Portugais insistèrent, de tout leur pouvoir, pour empêcher le Saint d'aller à une mort ou captivité certaine en abordant à Canton; ils lui disaient comment les Chinois n'avaient pas même épargné des Portugais que la tempête avait jetés sur leurs côtes : ils les avaient pris, maltraités et mis en prison, où ils étaient encore, sans que l'on trouvât moyen de les délivrer.

Ainsi parle le P. Valignani.

Les Portugais n'exagéraient pas le péril. En 1555, le P. Melchior Nunez vit, de près, un de ces captifs :

Seuls, écrit le Père Frois, seuls, le Père Maître Melchior et D. Louis de Almeida, capitaine d'un vaisseau portugais, connu des Chinois, furent autorisés à parler à Mathieu de Britto, gentilhomme, retenu en prison, tout chargé de chaînes, des menottes aux mains, des fers aux pieds et au col, et encore une pièce de bois sur la poitrine. Ils le trouvèrent tout défiguré et dans une grande tristesse. La vue du Père ramena la joie dans son cœur, et il pleura beaucoup avec lui. Le Capitaine et le Père obtinrent pour ce malheureux captif quelque soulagement.

Écoutons maintenant Antonio de Santa-Fé :

Voici, mon très cher Frère, ce que vous désirez savoir, au sujet de la bénie mort du Père Maître François, avec qui je me trouvai seul quand il mourut :

Malgré tout ce qu'il eut à souffrir d'ennuis, avant son voyage en Chine, il ne laissa pas de l'exécuter. Nous partîmes donc de Malaca, et nous eûmes bonne traversée[1]. En peu de jours, nous arrivâmes à la côte de Chine, et l'on mit à l'ancre; mais le pilote ne savait pas où il était : avions-nous déjà dépassé le port où nous devions nous arrêter, ou bien nous fallait-il aller encore en avant pour le rencontrer? — Il ne parvenait pas à le déterminer, et tous les gens du vaisseau se trouvaient dans la même incertitude. Le Père Maître François dit au pilote que le port était dépassé et qu'il fallait retourner en arrière. Personne ne voulait le croire; mais comme le Père Maître François maintenait son affirmation, le Capitaine prit le parti d'envoyer un bateau en arrière, pour voir si la chose était comme disait le Père Maître François; or, au bout de trois jours, le bateau revint, avec beaucoup de vivres frais (*refrescos*) et avec la nouvelle que le port de Sanchoan, celui même où nous allions, était en arrière, comme l'avait dit le Père Maître François; — et ainsi, avec grande joie, Dieu nous donnant si bonne traversée, nous retournâmes en arrière jusqu'au port[2].

Comme nous y entrâmes, les Portugais qui s'y trouvaient ayant su que le Père Maître François était là, ils vinrent tous le recevoir, et chacun voulait l'accueillir dans sa maison (*casa*), parce que tous l'aimaient beaucoup. Finalement, il fut pris par un George Alvrez, son grand ami, qui lui donna l'hospitalité (*agazalho*) et à ses compagnons, savoir : le Frère Ferreira et moi. Nous demeurâmes là l'espace de deux mois et demi environ.

Dès que le Père Maître François fut arrivé, il demanda aux

1. Ce simple langage se concilie peu avec les récits de la traversée que font certains biographes.

2. Le pilote et les autres, observe ici le P. Valignani, ne s'expliquèrent ce fait qu'en admettant dans l'âme de François une lumière surnaturelle.

Portugais, pour l'amour de Dieu, qu'on lui fît faire une chapelle (*igrejinha*) de paille, afin de pouvoir y dire la messe et enseigner la doctrine aux enfants et aux garçons esclaves. Bien qu'ils fussent peu nombreux, jamais il ne cessa de les instruire, avec beaucoup de charité et d'amour, comme il faisait en tout lieu où il se trouvait. Il confessait aussi bien des gens.

Il travaillait (*se exercitaba*) aussi, durant ce même temps, à recueillir des aumônes pour les pauvres, et à lier très fréquemment entretien avec les Chinois païens, qui venaient là pour leur commerce (*fazer fazendas*). Il ne leur parlait pas des choses de la Foi, mais seulement de choses communes, pour entrer en relation avec eux. Il répondait aux questions qu'eux lui faisaient, et qui étaient ordinairement de choses de philosophie, comme de la composition de ce monde, et autres semblables; et il leur répondait si bien, que les Chinois allaient disant que le Père Maître François leur paraissait être un homme bien savant et de très bonne vie[1].

En ce temps, vint à tomber malade un homme fort dévot du Père Maître François, et qui jamais ne manquait sa messe. Son mal devenant très grave, il demanda qu'on le portât de terre sur le vaisseau ; or, comme quelques domestiques le prenaient, en effet, pour l'embarquer, le Père leur dit : « Voyez, vous êtes là à prendre Diogo de Gueiros (c'était le nom du malade) : d'ici à trois jours, vous le rapporterez à terre, mort. » Et ce fut vrai, car, de là à trois jours, les domestiques revinrent à terre, avec leur maître mort, pour l'enterrer.

1. De là il ne faudrait pas conclure que François parlait avec les Chinois autrement que par interprète, ou bien en portugais avec les Chinois qui entendaient ou parlaient le portugais. Tel biographe de François nous le montre, à Yamaguchi, employant les matinées à prêcher en un chinois très pur, et les après-midi à prêcher également en japonais.

On en donna avis au Père, qui était à la chapelle (*na ermida*) : il prit aussitôt le surplis et descendit de la colline (*do outeiro*), pour recevoir le corps et l'enterrer, comme il faisait pour tous ceux qui là mouraient.

Tout le temps que le Père fut là, tout son souci était comment il pourrait entrer en Chine et y annoncer la Foi de Jésus-Christ; et traitant, bien des fois, de cela avec les marchands chinois, les uns lui disaient qu'il ne pourrait pas entrer, parce que le Roi de Chine ne voulait pas qu'aucun étranger entrât dans ses États, et qu'il punissait très gravement ceux qui le faisaient. A d'autres il semblait qu'eux pourraient l'y porter, parce qu'ils le jugeaient homme vertueux et de sainte vie. Mais les premiers persistaient (*finalmente*) à dire qu'il leur paraissait impossible que le Père entrât en Chine. Mais le Père demeurait très constant, et avec grandes espérances en Notre-Seigneur, qu'il entrerait en Chine, et avec le dessein, au cas où il n'y pourrait entrer par ce port, de s'en aller à Siam, et, de là, accompagner les ambassadeurs que, chaque année, le Roi de Siam envoyait en Chine.

Étant ainsi déterminé, le Père Maître François tomba malade, mais d'une maladie légère : ce n'était qu'une fatigue et des frissons de froid; il ne laissa pas de dire la messe tous les jours, et, s'étant purgé, par le conseil des Portugais qui étaient là, il se trouva mieux, et se remit bientôt à ses exercices accoutumés d'enseigner la doctrine et de converser avec les Chinois.

Il en vint à s'arranger avec un d'eux : du reste, il ne lui demandait rien de plus que de nous porter et déposer, de nuit, lui et moi (car Alvaro Ferreira était parti), sur la plage de Canton, sans que personne sût qui nous y avait portés, de peur qu'on ne le tuât, comme, par ordre du Roi, les manda-

rins de Chine faisaient à tous ceux qui introduisaient des étrangers; et pour cela, il lui donnerait une quantité de poivre (marchandise qu'ils estiment fort), de la valeur de 150 pardaos.

Le marché ainsi fait, le Père alla prendre congé du *Capitan mayor* et lui demander permission d'exécuter son dessein. Le Capitaine le pria de ne pas entrer en Chine, tant que les vaisseaux portugais seraient là, parce qu'il pourrait bien arriver que les Gouverneurs de Chine, irrités de le voir sur leur terre, ne fissent quelque mal aux Portugais qui étaient là, et ne vinssent en armes contre eux : ce que voyant le Père Maître François, et que son entrée immédiate en Chine pourrait, en effet, occasionner dommage aux Portugais, il se résolut d'attendre que leurs vaisseaux fussent sur le point de retourner à Malaca; alors seulement il entrerait en Chine, parce que si les Chinois, à ce propos, voulaient aller, en armes, attaquer les vaisseaux portugais, ils ne les trouveraient déjà plus là.

Le Père Maître François était ainsi déterminé, lorsque partit, en ce temps, pour Malaca, l'ami qui lui donnait l'hospitalité, et il demeura sans que personne lui procurât asile et de quoi manger. Bien des fois, ayant faim, il me disait d'aller demander, pour l'amour de Dieu, aux Portugais qui restaient encore, quelque peu de pain, et j'y allai souvent; mais cela n'empêchait pas qu'il ne souffrît de grandes nécessités.

Ce fut alors qu'il se sentit mal, et, se voyant ainsi indisposé, sans avoir rien à manger, il me demanda s'il ne serait pas bon d'aller sur le vaisseau de Diogo Pereira, qui mouillait en pleine mer. Je lui répondis que cela me paraissait bien, puisque nous souffrions, à terre, de telles privations; que, sur le vaisseau, il trouverait quelqu'un qui le nourrirait et le soignerait, et que, là, son état pourrait s'améliorer. Le Père fut de mon avis, et, peu après, il s'embarqua pour aller au vaisseau,

ce fut *un mardi, après midi* (22 novembre); mais il ne passa qu'une nuit dans le vaisseau, durant laquelle il souffrit beaucoup, et du roulis, parce que la mer était grosse (*grandes mares*), et d'une très forte fièvre. Aussi, de bon matin, il revint, avec moi, à terre, portant sous le bras une paire de chausses de drap, qu'on lui avait données, pour le défendre du froid, qui était grand; il portait, de plus, dans la manche, quelque peu d'amandes (*umas poucas amendoas*), qu'on lui avait données pour manger. Il vint du vaisseau avec une telle fièvre, et si brûlant, qu'il semblait une braise (*tão abrazado que parecia hua braza*).

Le voyant dans cet état, un Portugais, son ami, qui s'appelait Jorge Alvrez[1], le prit avec lui et le logea en une sienne cabane de paille, et lui dit : « Votre Révérence doit se saigner sans retard : il y a maladie très sérieuse. » A quoi le Père répondit qu'il n'avait pas coutume de se saigner, mais que sa *Merced* fît ce qui lui semblerait à propos; et aussitôt, on le saigna : ce jour-là était *le mercredi* (*4ª feria*). A la saignée, il s'évanouit; mais on lui jeta de l'eau au visage, et il revint à soi.

Peu après, il éprouva un grand dégoût : il ne pouvait rien manger. *Le lendemain, jeudi* (*5ª feria*), comme on vit que la fièvre allait croissant, on le saigna : il s'évanouit de nouveau. Ne pouvant rien manger et si tourmenté (*atribulado*) comme il l'était de la fièvre, il demeurait tellement endurant et patient que jamais on ne lui entendit dire un mot.

Ce jeudi, de bonne heure, il lui survint quelques accès de délire (*umos frenezies*); mais, tant qu'ils durèrent, jamais il ne dit une parole qui se pût attribuer à extravagance (*desa-*

1. Des Alvrez sont partout en Portugal, et le nom de George y était alors fort commun.

tino) : les yeux élevés au ciel, d'un visage très joyeux (*alegre*) et de bel aspect (*bem assombrado*), et à haute voix, comme s'il eût prêché (*a modo de pregaçao*), il faisait certains colloques de choses que moi je ne comprenais pas, parce qu'elles n'étaient pas dites en notre langue ; j'ai cependant retenu ces paroles, parce que je les lui entendis répéter bien des fois : *Tu autem meorum peccatorum et delictorum miserere!* avec beaucoup d'autres paroles que je ne comprenais pas [1].

Il fut ainsi, parlant avec une très grande ferveur, l'espace de cinq ou six heures, et le Nom de JESUS toujours à la bouche (*O Nome de JESU nunca lhe salia da boca*). Tout *ce jour du jeudi* et *tout le vendredi*, il fut si patient et bénin qu'il ne donnait aucun travail à qui le servait. Il demeura sans rien manger, *depuis le mercredi*, qu'on le saigna, *jusqu'au samedi*.

Le samedi, il commença de perdre la parole. Dès que je vis cela, il me parut que Notre-Seigneur le voulait vite prendre, et je me disposai à le veiller, *cette nuit du samedi au dimanche*. Je veillai, en effet, toute la nuit, lui demeurant toujours les yeux fixés sur un crucifix que je lui avais posé là. Quand

1. On sut d'Antonio que « le Père Maître François redisait encore souvent, pendant son agonie et les quelques jours de sa dernière maladie : *Jesu, Fili David, Miserere mei! — Mater Dei, memento mei!* » Ce fait nous est attesté par le P. Luiz Frois.

— Quelle était cette langue de François qu'Antonio ne comprit pas? — Ce n'était pas le latin : Antonio le comprenait ; — ce n'était pas le portugais : Antonio l'écrit, et c'est du portugais qu'il s'agit là où il dit : « notre langue » ; — ce n'était pas le castillan : Antonio y eût quasi tout compris. — De l'autre langue que François parlait, Antonio n'a rien compris : c'était la langue de François, la langue de sa mère, le basque. François ne put jamais être profondément Castillan ; il n'eut pas le temps de devenir Portugais : il demeura Navarrais basque, ou Basque navarrais. « Ma langue à moi, écrivait-il en 1543, c'est le basque. » Mourant, il prie Dieu en basque, comme il avait fait dès l'enfance, comme, sans aucun doute, souvent il fit tant qu'il vécut.

l'***aube du dimanche*** fut près de paraître (*querendo romper a alba para o domingo*), je vis qu'il allait mourir ; et, comme je lui mettais un cierge à la main, étant moi seul avec lui, il s'endormit dans le Seigneur, et son âme bénie partit de cette misérable vie. Sans quasi aucun labeur (*trabalho*), ni râles (*nem arrancos*), ni aucun épanchement d'humeurs (*nem menos de seu corpo*), il passa à la vie bienheureuse pour y recevoir la récompense des nombreux travaux qu'en ce monde il supporta pour l'exaltation et la propagation de la Foi et du Nom de JESUS Notre-Seigneur.

Ce fut donc *le dimanche, 27 novembre 1552, à deux heures après minuit,* dans une cabane de paille, en l'île de Sanchoan, vis-à-vis de Canton, que l'âme bénie du Père Maître François partit de cette vie présente pour la vie éternelle.

Le béni Père mort, son visage demeura de bel aspect, si vermeil et rosé (*tão vermelho e rosado*) qu'il ne semblait que vivant, et tel qu'il est, je crois, au royaume de Notre-Seigneur.

Voyant donc que Dieu Notre-Seigneur avait jugé à propos (*por bem*) de nous enlever ce saint homme de ce misérable monde, qui ne méritait pas de le posséder, je résolus d'aller au vaisseau en donner avis au Capitaine, et chercher les ornements et autres choses nécessaires qui se trouvaient là, afin d'ensevelir le corps. Quelques personnes cependant, instruites de la mort du béni Père, s'étaient réunies : je les laissai près de son corps, assez tristes, eux et moi, de la perte d'une si sainte compagnie, — et j'allai au vaisseau.

Quand ils surent la mort du béni Père, ils demeurèrent tous bien tristes, désolés de se voir privés d'une si suave et amoureuse (*amorosa*) conversation, comme était la sienne.

Prenant donc les ornements, je retournai vite au corps du



Père, et je lui trouvai le visage beau et joyeux, comme je l'avais laissé ; certes, il ne semblait pas mort ! Et comme je l'ensevelissais (*amortalhandolo*), avec grande douleur de tous ceux qui étions là, je me ressouvins que les Chinois ont coutume d'enterrer leurs défunts dans un coffre fermé, et il me parut bon d'enterrer ainsi le corps du Père : je demandai conseil à George Alvrez, qui trouva que ce serait bien, et fit faire tout de suite le coffre. Dès qu'il fut fait, j'y mis, aidé de deux mulâtres, le corps du béni Père, et eux et moi, seuls (*elles. sos commigo*), nous embarquant, portâmes, sur la barque, le corps du Père à un autre rivage (*banda*) de l'île, vis-à-vis du vaisseau de Diogo Pereira, où venaient se loger les gens du vaisseau, et où la terre était plus apte (*melhor*) à servir de sépulture au corps.

Là, nous fîmes une fosse profonde, et nous y mîmes le coffre avec le corps du Père. Nous allions combler la fosse, nous trois, toujours seuls, lorsque Dieu Notre-Seigneur, qui voulait manifester les merveilles que vous, mon très cher frère, savez et avez vues, — mit dans l'esprit (rappela) d'un des mulâtres qui étaient avec moi, appelé George Mendez, que nous ferions bien de répandre dans le coffre, au-dessous et au-dessus du corps, quelques sacs de chaux : la chaux, en effet, consumerait les chairs, et il ne resterait que le squelette (*a ossada*) ; peut-être se trouverait-il, par là, quelques Portugais qui désireraient, avant de partir, voir les os du Père Maître François, ou même les prendre pour les porter dans l'Inde.

Nous fûmes, tous les trois, d'avis que ce serait très bien, et nous allâmes, tout de suite, chercher quatre grands sacs de chaux. Puis, nous déclouâmes le coffre, et, après y avoir mis la chaux, nous le replaçâmes dans la fosse. Nous comblâmes le creux et nous foulâmes très bien la terre. Au-

dessus, nous posâmes quelques pierres, pour indiquer à ceux qui, de là à quelques temps, y viendraient qu'en cet endroit était le corps du béni Père Maître François.

Et ainsi fut enseveli ce grand serviteur de Dieu, avec l'assistance de quatre hommes seulement, deux mulâtres, moi Chinois, et un Portugais qui survint (*que acertou*); car tous les autres n'osèrent pas sortir de leurs maisons, à cause du froid qui était grand. *Il fut enterré, le dimanche même qu'il mourut, à deux heures de l'après-midi, le 27 novembre de ladite année 1552.*

Ayant donc été enterré, *le dimanche 27 novembre*, il demeura de cette manière jusqu'au 17 février, qui était le temps marqué pour le retour du vaisseau dans l'Inde; et le vaisseau étant près de partir, Notre-Seigneur voulut, ce semble, manifester la sainteté de son serviteur; car j'allai trouver le Capitaine, et je lui dis : « Eh! donc, Señor, il demeurerait ici, le corps du Père Maître François, qui était un homme saint? » Et lui me répondit : « Je sais certainement, Antonio, qu'il était ce que vous dites, et que Notre-Seigneur a fait par lui beaucoup de merveilles; mais que voulez-vous que nous fassions, car je ne sais pas si le corps sera tel qu'on puisse l'emporter. J'enverrai voir, et, s'il peut être pris, nous le prendrons : il est bien juste que, l'ayant amené ici, nous ne retournions pas à Malaca sans lui. »

Il envoya donc, tout de suite, un Portugais, homme à qui il se fiait, pour aller déterrer le corps, et le porter, si les ossements se trouvaient tels qu'on pût les porter; mais s'il s'en exhalait odeur (*se fedesse*), on devrait l'enterrer de nouveau et le laisser.

L'homme alla donc; il déterra le coffre, l'ouvrit et trouva le corps du Père tout entier, comme quand nous l'enterrâmes, sans puanteur (*fedor*) ni mauvaise odeur (*mao cheiro*), autre

que l'odeur (*bafio*) de la chaux qui se trouvait là. Ce que voyant, il rendit grandes grâces à Dieu d'avoir ainsi gardé son serviteur, et il prit un peu de chair, qu'il coupa, je crois, d'une cuisse, afin que, par ce morceau, le Capitaine vît comment était tout le corps; — et le Capitaine l'ayant flairé, et trouvé qu'il n'avait aucune odeur (*cheiro*), loua Dieu lui aussi, et voulut que l'homme retournât pour apporter le corps entier, lui ordonnant de le laisser avec toute la chaux, pour rester ainsi durant le voyage, et de bien fermer le coffre, de peur que, sur mer, il ne s'en échappât mauvaise odeur. Cela se fit; le corps fut porté et mis sur le vaisseau, et nous partîmes pour Malaca.

Quand nous arrivâmes à Malaca, on y savait déjà, par une jonque, qui nous avait précédés, que le corps du Père Maître François venait; et comme tous l'avaient en grande estime, on résolut de le recevoir le mieux qu'on pourrait; en particulier, Diogo Pereira, son spécial ami, de qui était le vaisseau qui le portait; et aussitôt, Diogo fit faire beaucoup de cierges et préparer tout ce qui était nécessaire pour la réception.

Vous en savez déjà les détails par ceux qui s'y trouvèrent, et mieux que je ne puis les dire; mais, puisque vous me le demandez, je dirai ce dont je me souviendrai. Nous arrivâmes à Malaca, le vingt et tant de mars, vers midi, et comme il était trop tard pour que la réception du corps du Père se pût faire ce jour-là, elle ne se fit pas; mais on le débarqua et on le déposa en une maison proche du pont. Là, bientôt, accourut une multitude de gens pour voir le corps du Père, parce qu'on avait déjà su comment il venait. Arriva aussi le Vicaire de Malaca, pour voir si le corps venait comme on disait. Il fit ouvrir le coffre, et de telle manière qu'il ne resta que la planche du fond; et, voyant le corps, comme il venait, entier et frais (*inteiro e fresco*), tous rendirent grâces à Dieu. Parmi

ce peuple, vint un homme qui était très malade de la poitrine, et l'on remarqua et l'on dit que, depuis qu'il eut baisé le corps du Père Maître François, et se fût recommandé à lui, il se trouva bien sur-le-champ (*logo*).

Le lendemain matin, vint le clergé, avec beaucoup des cierges de Diogo Pereira, et tout le peuple qu'il y avait dans la ville, et on porta, pour l'y ensevelir, le corps du Père à l'église de Notre-Dame du Mont, avec une si solennelle procession, que jamais, dit-on, il ne s'en vit une pareille à Malaca. Quand on fut arrivé à l'église, et que l'on eut fait l'office, comme de coutume, on enterra, une autre fois, le corps, mais sans la chaux (*fora ja do cal*), dans la chapelle de Notre-Dame. Lorsqu'on tassa la terre (ce que les Cafres qui s'y occupèrent firent avec des pilons), le nez fut aplati (*se lhe inclinarão os narices*), comme on le vit, quand le corps arriva dans cette ville.

Le Père Maître François demeura là enseveli, depuis ce jour, qui était le 23 mars, jusqu'au 15 du mois d'août, que le Père Jean de Beira et les Frères qui allaient à Maluco le déterrèrent, une nuit, secrètement et le gardèrent jusqu'à ce que les vaisseaux partirent pour l'Inde : alors, le seigneur Manoel de Tavora l'apporta. Ce que, durant la traversée, Dieu opéra par ce saint corps ; comment il fut reçu dans cette ville de Goa, vous, mon très cher frère, le savez mieux que moi, puisque vous y fûtes présent et le vîtes. Moi, je ne dis que ce que j'ai vu de mes yeux, — vivant avant le Père Maître François dans ce voyage vers la Chine, et me trouvant à sa mort. Ce que je dis est très vrai (*muita verdade*), — Notre-Seigneur le sait ; bien que, j'en ai la certitude, ce soit peu auprès de ce que Notre-Seigneur a opéré par lui.

Plaise à Dieu, par sa miséricorde et par la sainte entremise

de son serviteur, nous conduire, après notre mort, là où je crois que lui se trouve. *Amen*.

Notre-Seigneur soit avec vous, mon très cher frère,

Le Chinois ANTONIO DE SANTA-FÉ.

Antonio vécut longtemps à Macao, où les Pères du Japon le connurent et l'aimèrent. Le P. Valignani raconte :

J'ai connu, en Chine, le *moço* Antonio de Santa-Fé qui, autrefois, avait assisté François à Sanchoan. C'était, quand je le rencontrai, un vieillard, homme d'honneur et excellent chrétien. Il me disait : « Je n'avais rien de ce qu'il lui eût fallu pour secourir le Père, malade comme il était. J'allai au vaisseau : je n'en rapportai que quelques amandes, que le Capitan me donna : encore n'arrivèrent-elles pas à temps, car je trouvai le Père déjà si bas qu'il ne pouvait rien prendre. Les Portugais étaient en bien petit nombre, et ils ne quittaient guère leur vaisseau : ils ne soupçonnaient pas, d'ailleurs, que le Père fût si mal, et, de fait, sa maladie fut violente, mais courte : elle l'emporta en cinq jours; de sorte que, durant ce temps et jusqu'à la mort, il fut dans un extrême dénûment de tout secours humain, couché dans une misérable *casilla*, ouverte au froid et au vent, et sans autre consolation que celle qui lui venait de Dieu... Après la mort, le visage du Père devint si beau, si rosé, que tous ceux qui le virent s'en émerveillèrent : on eût dit que le Père était vivant.

L'historien de François de Xavier devra, croyons-nous, restituer à ce document sa valeur de premier

1. *Ajuda*, $\frac{25}{1}$, fol. 105.

ordre. Le témoin est, de toute façon, recommandable au plus haut degré : ce qu'il tait révèle ses mérites, plus peut-être que ce qu'il dit. — Quelle délicatesse de cœur manifeste le silence d'Antonio, au sujet de Cristobal, le *moço* indien, venu de Goa avec lui, qui attrista les derniers moments du Saint; — son silence, au sujet de la *fuite* de Jorge Alvrez, qui laissa François sans secours! La modération, la générosité du langage d'Antonio quand il parle des Portugais, agents d'Ataide, ne l'honore pas moins. Le témoin apparaît, d'ailleurs, aussi riche d'intelligence qu'il l'est de cœur. De ce qu'il souffrit lui-même, Antonio ne dit rien; ses actes personnels, il ne les fait point valoir; il relève, au contraire, avec une joie naïve, les bonnes actions, les bonnes pensées d'autrui, comme l'heureuse idée du mulâtre, auprès de la fosse de François. Tout, chez Antonio, inspire absolue confiance : — il est vraiment, comme le dit Valignani, « homme d'honneur et parfait chrétien. »

Après cela, il est étrange que, pour déterminer le jour de la mort du Saint, on ait mieux aimé s'en tenir au dire d'un marchand qu'au témoignage d'Antonio. Sans doute, le témoignage d'Antonio vint plus tard, et il est demeuré peu connu, puisqu'on ne le trouve dans aucune biographie du Saint; mais Sébastien Gonçalvez ne l'ignora point. Il écrit :

« Antonio de Santa-Fé, dans sa lettre, que j'ai lue, dit, à trois reprises, que François mourut *le dimanche 27 novembre.* »

Gonçalvez ajoute : « Le *chatim* (marchand de l'Inde) Gonçalvez-le-riche, qui était à Sanchoan quand

François mourut, écrivit sur *son mémorial* qu'il était mort, le *2 décembre, un vendredi.*

Gonçalvez conclut : « L'opinion la plus sûre me paraît être celle qui est communément reçue dans la Compagnie, savoir, que François mourut, *le samedi matin, 2 décembre.* »

Lucena avait déjà dit : « Au lever du jour, *le samedi, 2 décembre...* »

Et Gonçalvez et Lucena veulent, d'ailleurs, que François ait été enseveli, *le dimanche.* Mais difficulté surgit, quand on observa que *le 2 décembre,* en 1552, était *un vendredi,* comme avait noté le *chatim,* et le renvoi de la sépulture au dimanche, 4 décembre, devint un mystère. Le P. de Sousa, sur la foi du P. Sébastien Gonçalvez, son guide ordinaire, fait mourir François le 2 décembre; mais il confesse ne pas comprendre pourquoi la sépulture fut remise, du vendredi au dimanche après midi : « *não sey por que razão.* » Serait-ce pour rendre ce retard moins mystérieux, que Sousa, le premier, veut que François ait quitté ce monde, non pas au lever du jour, mais à deux heures après midi?

Le jour de la mort de François, le riche marchand Gonçalvez était dans le vaisseau de Pereira, avec les intrus qui l'occupaient. Il n'en sortit peut-être pas jusqu'au jour de février 1553, qui vit surgir de terre, intact, le corps du Saint. Que le *chatim,* durant les loisirs de la traversée, ait noté des souvenirs et, par à peu près, daté ses souvenirs ou ceux d'autrui, qu'importe, — en une question où nous avons un témoin que personne ne saurait supplanter?

Malheureusement, le *chatim,* quand il arriva à Malaca, parla le premier, et il fut cru sur parole ou sur note; la date du 2 décembre passa de Malaca à Goa : elle fut bientôt dans le monde entier : elle règne encore.

Elle régnait déjà si bien, au commencement du dix-septième siècle, que l'on se permit, dans les copies du mémoire d'Antonio, de substituer, à trois reprises, aux mots : « *le dimanche 27 novembre* », les mots : « *le dimanche 2 décembre.* »

Pour avoir pris au sérieux le *chatim,* les biographes de François se sont mis en un autre embarras, celui de déterminer l'emploi des jours qui précèdent le 2 décembre : — Antonio les autorise à fixer au 20 novembre le point de départ de la gravité du mal de François; — mais, cela fait, ils sont réduits, ou à ne plus préciser de jour, comme fait Torsellini; ou à distribuer arbitrairement les jours, comme fait Lucena; et tous doublent les jours de la maladie de François.

Qui, mieux que Antonio, aussi bien que lui, connut le nombre de ces jours et leur emploi? Que peut-on imaginer de plus précis que le *bulletin,* écrit par Antonio, *de la maladie de François* durant *les cinq jours* qu'elle dura? — Et, de longues années après, le P. Valignani entendra Antonio redire, vieillard, ce que, jeune homme, il avait écrit : « la maladie dura cinq jours. »

II.

Nous produirons, maintenant, deux autres relations; mais nous observerons qu'elles sont de la fin de 1554 et datées de Goa, d'un temps, par conséquent, et d'un lieu où plus d'un intéressé avait pu donner cours à des assertions, dont il était bien difficile d'établir ou même de soupçonner l'inexactitude. Il faut se souvenir, en effet, que François était parti de Malaca environné, non pas d'amis, mais de gens qui désiraient, par-dessus tout, ne pas se compromettre auprès de l'ennemi du serviteur de Dieu, et que Alvaro de Ataïde les avait choisis, comme gens capables de le persécuter, à sa place, et jusqu'au bout. Ces quelques Portugais, jusqu'au bout, demeurèrent dignes de leur patron, et il n'est pas vrai que des Portugais aient entouré de leurs soins Xavier mourant ni se soient, un seul excepté, occupés de sa sépulture. Le contraire ne se dit, à Malaca, à Goa, qu'après que le Saint glorifié eut contraint ses adversaires à rougir de leur lâcheté et de leurs méfaits. Le Vice-Roi Alphonse de Noronha, bien informé, disait : « Ataïde a, deux fois, tué Maître François : à Malaca, de lui-même; à Sanchoan, par les siens. »

Le Provincial de l'Inde, le P. Melchior Nunez, écrit à saint Ignace :

L'an passé, je vous annonçai la mort de notre Père Maître Gaspard, et comment le P. Morales prit sa charge, le Bienheu-

reux Père Maître François l'ayant ainsi ordonné en une cédule close. Je vous dis aussi comment, à l'heure où les vaisseaux allaient partir pour le Portugal, il s'était répandu, à Cochin, où j'étais alors, quelque bruit de l'heureuse mort de notre Père François; nous n'avions alors reçu aucune lettre; le bruit n'avait rien qui nous donnât certitude; il me fut donc impossible de vous fournir plus amples renseignements. Ce que nous avons su depuis, le voici :

Quand le Père François fut parvenu à Malaca, le *capitan* du vaisseau qui devait, à titre d'ambassadeur, se rendre en Chine, se trouva empêché de faire le voyage; alors Maître François, frustré des secours humains, s'appuya sur sa confiance en Dieu, et partit seul, en un vaisseau de marchands, pour des îles voisines de la Chine; il espérait que, là, Dieu lui donnerait moyen de pénétrer sur la terre ferme, et qu'ainsi le démon demeurerait confus, et lui heureux d'arborer sur le sol de la Chine l'étendard de Jésus-Christ.

Parvenu à ces îles, tel fut le désir qu'il eut d'exécuter son dessein, qu'il réunit trois cents ducats d'aumônes et les offrit à un marchand chinois, qui s'engageait, moyennant ce salaire, à le mener, de nuit, jusque sur une des places de la ville appelée Canton. Mais la divine Bonté voulut elle-même rompre le contrat, et donner à son Serviteur les palmes, la couronne, que tant de travaux lui avaient méritées. Le fidèle Serviteur de Notre-Seigneur mourut, dans une île voisine de Canton, après avoir eu annonce surnaturelle de sa fin, et en prononçant de saintes paroles, qui respiraient toutes l'amour, et auxquelles il mêlait incessamment le nom de JÉSUS. Le Bienheureux Père n'avait auprès de lui aucun Frère de la Compagnie; seul, il se consola avec Dieu seul, et dans les mains de Dieu seul il remit son âme. La sainteté du Père François, tous les peuples de ces régions la proclament; ils ne l'appellent que le « saint homme », et ses œuvres vertueuses, l'admirable conversion de

tant d'infidèles, que son zèle a opérées de toutes parts, ne la manifestent pas moins. On avait eu des preuves de son esprit de prophétie, mais d'autres faits, qui ont éclaté à tous les yeux, sont venus le glorifier plus encore.

Les Portugais qui se trouvèrent aux îles de Sanchoan, où il mourut, mirent son corps en un cercueil rempli de chaux, et l'ensevelirent en une fosse, creusée par eux au bord de la mer. Quatre mois plus tard, ces marchands, près de retourner à Malaca, désirant emporter ses os, trouvèrent le corps entier, et, surpris de ce fait, ils portèrent le corps, ainsi enseveli dans la chaux, jusqu'à Malaca. Ils observèrent qu'il s'en exhalait une bonne odeur; aussi, avant de débarquer, ils firent prévenir le clergé, qui vint, avec tout le peuple, recevoir le saint corps. Cependant, hésitant à déterminer si l'odeur procédait du bois de la bière ou des membres du Serviteur de Dieu, les prêtres et le peuple tirèrent le corps de la bière, et l'enfouirent dans le sol d'un ermitage de Notre-Dame, propriété de la Compagnie; et comme la terre en est fort dure, on comprima les membres de telle sorte, que le col fut rompu et la chair entamée en maints endroits.

La seconde relation est du P. Pedro de Alcaçova; il écrit, à la même date de décembre 1554, aux Pères de Portugal :

Le 17 avril 1552, le Père Maître François partit de Goa, déterminé à se rendre en Chine : il amenait avec lui le P. Balthasar Gago, le Frère Duarte de Silva et moi[1]. Arrivés que

1. Pedro de Alcaçova date du 17 avril, jour de Pâques, 1552, le départ de Goa, tandis que d'autres, témoins aussi sûrs que lui, nous ont dit que François fit ses adieux, le Jeudi-Saint, 14 avril, et s'embarqua. La difficulté n'est probablement qu'apparente. Embarqué, le soir du 14 avril, François passa dans le port, sur le vaisseau, les trois jours suivants, et le vaisseau

nous fûmes à Malaca, le Père François décida que le Frère **Duarte** et moi accompagnerions au Japon le P. Balthasar. **Nous** partîmes, le 6 du mois de juin, laissant à Malaca le **Père** François, qui poursuivrait seul sa route vers la Chine.

La première terre où nous abordâmes fut une île appelée **Tanuxuma**. Le Père Maître François s'y était arrêté; aussi, le seigneur de l'île nous reçut-il fort bien.

Après avoir longuement raconté la suite de ses voyages, et mis sous les yeux des Pères et Frères de Portugal la sainte vie des chrétiens japonais, le Frère de Alcaçova poursuit :

Je partis du Japon, le 19 octobre 1553, sur un vaisseau qui allait en Chine. J'y arrivai, le cœur plein du désir de voir notre Père Maître François. Je me promettais une grande consolation de cette rencontre, et aussi d'avoir à lui dire tout ce que Notre-Seigneur opérait de merveilles de grâce, au Japon, par le ministère de la Compagnie ; mais, dans le port même où nous débarquâmes, j'appris que, *le 2 décembre de l'année précédente, 1552, à minuit,* sa sainte âme était passée de la vie présente à la vie glorieuse[1].

Vous pouvez, très chers Frères, vous figurer quelle grande tristesse je ressentis, à cette nouvelle, me voyant privé d'un père que j'aimais si tendrement. Certes, les merveilles dont je voulais lui parler prouvent clairement que Dieu a voulu l'appeler à l'éternel bonheur, et lui donner les récompenses dues à ceux qui, pour son amour, se laissent eux-mêmes, et s'expo-

partit, après que, disposé par François, l'équipage eut célébré la grande fête. On comprend mieux ainsi (v. ci-dessus, p. 290) que François ait daté de Goa sa lettre du 15 avril à Gaspard Barzée.

1. Ce ne fut pas à San-Choan qu'une date si précise put être donnée à Pedro de Alcaçova. Écrivant de Goa, en 1554, il date la mort du Saint du jour où elle était, alors, datée à Goa.

sent à tous les travaux, à toutes les adversités, à toutes les souffrances.

O mes très chers Frères, qui donc pourrait vous raconter les grands prodiges que Dieu a opérés par son serviteur ! Que de choses j'ai vues de mes yeux et ouï dire à d'autres du Père Maître François, que je n'écrirai pas, assuré que d'autres le feront mieux que moi.

J'ai passé sept ou huit jours dans l'île où il mourut : elle est toute pierreuse et stérile. J'ai pénétré dans la grotte où l'on enterra son corps. En pensant à lui, je me souviens de saint Antoine, qui désira tant le martyre, et rendit son âme à Dieu avant de l'avoir rencontré.

Dieu nous fasse la grâce d'imiter les vertus d'un si bon Père !...

La troisième relation, la plus étendue des trois, est du P. Arias Brandon. Il écrit, de Goa, en Portugal, le 23 décembre 1554 :

Notre-Seigneur a appelé au ciel le Père Maître François...

Venu du Japon à Goa, il en repartit pour la Chine, le 17 avril 1552, sur un vaisseau, en compagnie de l'ambassadeur que le Vice-Roi envoyait en Chine, avec charge d'y recommander le Père.

Parvenu à Malaca, qui est à 600 lieues d'ici, le Père François y rencontra des obstacles à l'exécution de ses desseins : l'ambassadeur, propriétaire du vaisseau, dut rester à Malaca; le Père cependant, qui n'avait qu'un désir, pénétrer en Chine, comptait, pour cela, sur le concours de l'ambassadeur : il lui fallut se résigner à partir seul, sans autre appui que l'amour de Jésus-Christ.

Arrivé à un port, non loin de la ville de Canton, il y passa quelques jours, arrêté par les grandes difficultés qu'offrait



l'entrée de la Chine. Enfin, il put, en lui offrant une grande quantité de marchandises, déterminer un homme du pays à le mener jusques au port de Canton. Cet homme, la promesse faite, s'en alla, disant qu'il reviendrait dans peu de jours.

Il n'était pas encore venu, quand il plut à Notre-Seigneur d'appeler son serviteur à la récompense de ses travaux. Le Père François mourut dans l'île même où il attendait le marchand chinois. Quelques Portugais, qui l'aimaient, l'ensevelirent, sans le dépouiller d'aucun des vêtements qu'il portait : ils se proposaient de recueillir les os, lorsque les chairs auraient été consumées par la chaux vive dont ils couvrirent le corps; mais, quand ils le déterrèrent, ils trouvèrent le corps et les habits mêmes intacts, comme au jour de la sépulture. Étonnés plus qu'on ne saurait le dire, ils se demandaient ce qu'il y avait à faire. Un d'eux, à qui les enseignements du Père François avaient grandement servi, et qui lui gardait vive reconnaissance, détermina les autres à ne pas laisser le corps dans l'île. Ils se rendirent de nouveau au lieu de la sépulture, et examinèrent avec soin s'ils ne discerneraient pas quelque trace de corruption; mais, au lieu de cela, ils remarquèrent qu'une très suave odeur s'exhalait du corps du serviteur de Dieu. Ils le mirent donc en un coffre de bois rempli de chaux, et le transportèrent sur leur vaisseau : ils pensaient qu'arrivant à Malaca, ils ne trouveraient dans le coffre que les os. De la ville, on vint, en procession, pour recevoir les restes du Père. Examiné, une seconde fois, le corps fut trouvé intact.

III.

Le P. Brandon va, maintenant, nous faire assister à la translation du corps de François de Xavier, de Malaca à Goa :

On l'ensevelit, et il demeura ainsi, en terre, jusqu'à la venue d'un Frère que le Père Gaspard Barzée envoya pour avoir des informations. Une troisième fois, le corps fut trouvé sans corruption. L'ambassadeur, Diogo Pereira, fit faire un coffre de bois, garni de damas, à l'intérieur et au dehors, et recouvert d'un drap de brocard; après quoi, le Frère envoyé de Goa attendit l'arrivée du Frère Pedro de Alcaçova, qui venait du Japon, et tous deux s'embarquèrent, accompagnant le corps du Père François.

A Goa, en ce temps, nous savions seulement que le Père était mort; depuis, les premiers vaisseaux arrivant de Malaca nous apprirent que l'on portait son corps dans l'Inde.

Le Capitaine du vaisseau chargé de la précieuse dépouille s'en sépara à Cochin et, prenant les devants en un bateau, il vint à Goa annoncer la nouvelle au Père Melchior, provincial, ajoutant que la présence du corps sur le vaisseau l'avait préservé de grands périls. Le Père Melchior s'empressa d'aller chez le Vice-Roi, demander un bateau pour amener le corps, vu que le vent contraire retardait fort la marche du vaisseau. Le Capitaine, de son côté, insistait pour que son vaisseau, déjà si rapproché du port, ne fût pas frustré de la protection du Père François, dont il avait joui jusque-là. Mais si grand était le désir que le Père Melchior avait de se mettre en possession du trésor, qu'il s'embarqua, avec quelques Frères et quatre jeunes enfants du collège Saint-Paul.

Après quatre jours de recherches, on joignit enfin le vaisseau, proche de Baticala. Les Pères, les Frères et les enfants se rendirent à bord : les enfants, couronnés de fleurs et des palmes à la main, chantaient le *Gloria in excelsis*. Les gens de l'équipage avaient décoré le vaisseau de festons et de banderoles. Quand le corps passa du vaisseau dans la barque, il y eut grandes et nombreuses décharges d'artillerie.

A la nuit tombante, la barque s'arrêta proche d'un ermitage de Notre-Dame, distant de Goa d'une demi-lieue. La Semaine-Sainte était commencée : on n'en voulut pas moins décorer richement les autels, — et nos Pères durent travailler pour obtenir que l'on se contentât d'une sonnerie modérée des cloches : un grand nombre demandaient qu'on les sonnât à toute volée, et à la cathédrale, et dans toutes les paroisses. Le Vice-Roi et le Chapitre se rendirent au-devant du corps. Quant au peuple, il remplissait à tel point les rues et les places, qu'on ne pouvait qu'à grand'peine avancer. Avec nous marchaient quatre-vingt-dix enfants de la Doctrine chrétienne, vêtus de blanc et des cierges en main. Le corps arriva enfin dans notre église, et là, durant trois jours et trois nuits, la multitude n'a cessé de le vénérer, avec une dévotion et une joie indicibles, chacun lui baisant les pieds et y faisant toucher chapelets, reliquaires et autres pieux objets. Il nous fut impossible d'y mettre le moindre empêchement. Encore, après ces trois jours, le peuple ne voulant pas se priver de voir le corps du Père François, fallût-il l'exposer en avant du maître-autel, après l'avoir enfermé dans une châsse préparée à cet effet.

Grande est notre joie de posséder un tel trésor, — et plus grande la joie de penser que l'âme du Père François est devant Dieu, priant pour nous.

Le corps est revêtu d'un surplis et d'une aube très riches, qui, après être demeurés longtemps dans la chaux, sont aussi

nets que si l'on venait de les faire. Les mains sont croisées et rattachées l'une à l'autre par un cordon, aussi frais que s'il sortait de chez le marchand.

Instruit du bien si grand qui se produit au Japon, le Provincial songea à y envoyer un Père, à la place de Me François, et il s'offrait lui-même à ce labeur; mais il appréhendait que le Vice-Roi ne lui refusât la permission. Or, il advint une chose où l'on pût reconnaître le doigt de Dieu et l'intervention du Père François : le Provincial entrant chez le Vice-Roi, le trouva occupé à lire une lettre qui lui arrivait d'un des Rois du Japon. Ce Roi lui disait combien vivement il désirait que les Pères vinssent prêcher l'Évangile dans son pays, vu le grand bien qui s'y faisait par leurs prédications. Comme donc le Père Melchior entrait, le Vice-Roi lui dit, pour premières paroles : « Que faites-vous donc, mon Père, et pourquoi n'allez-vous pas au Japon? » — Je ne viens, lui répondit le Père, que pour vous demander la permission de partir.

Il se hâta, en effet, de faire les préparatifs, et il s'embarqua, avec le Père Gaspard Vilela, cinq Frères et cinq enfants de la Doctrine. Il a emporté, pour s'en revêtir, quand il visitera les rois du Japon, l'aube, dont j'ai parlé plus haut, qui recouvrait le corps du Père François.

Ah! mes très chers frères, que ne devons-nous pas à ce bon Père, pour les saints exemples qu'il nous a laissés! Que de travaux, que de mépris, que d'injures n'a-t-il pas supportés dans ces pays infidèles, où il a gagné tant d'âmes à Dieu! Quand on entend le récit de ces choses, on a peine à croire qu'un homme puisse tant souffrir; et lui, il a traversé tous ces maux allégrement : on l'a vu aussi joyeux à la fin qu'au premier jour (*estando tan alegre al cabo, como al principio*).

Il est mort sur une hauteur (*sierra*) déserte, en une sorte

de cabane faite de paille et de branchages, aussi dénué de consolations et de secours humains qu'abondamment pourvu de consolations divines. On m'a dit que quelques Portugais, dont le vaisseau mouillait dans le port voisin, informés de sa maladie, montèrent à la *sierra,* où ils le trouvèrent quasi mourant, et qu'ils demeurèrent près de lui, jusqu'à l'instant où sa sainte âme alla à Dieu. Ce fut le 2 décembre 1552. Que Dieu soit béni de tout, et à jamais.

L'indigne serviteur de la Compagnie de Jésus,

ARIAS BRANDON.

La relation du Provincial ajoute quelques circonstances notables :

Longtemps après, un de nos Frères, passant à Malaca, fit retirer le corps de la fosse; il le trouva entier. L'oreiller et l'aube étaient tachés d'un sang frais; le corps était cependant là, enfoui, depuis près d'un an. Le Frère donc l'en retira et le porta dans notre collège de Goa, à six cents lieues de Malaca. J'allai moi-même le recevoir, en pleine mer, à quelques lieues de la ville, le Vice-Roi des Indes, don Alonso, l'ayant jugé à propos. Je vis de mes yeux, je touchai de mes mains ce corps entier, maculé de chaux, mais exhalant une très bonne odeur; je vis du sang encore frais, çà et là; je n'avais pas voulu croire, que je n'eusse vu; mais, dès lors, je m'écriai : *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus.*

Si grande fut la dévotion et l'admiration du peuple, que, le jour même du débarquement, le corps fut reçu avec concours et piété indescriptibles. Avec la population presqu'entière, se trouvèrent là le Vice-Roi, tous les *hidalgos* et *caballeros,* et le clergé. La multitude qui remplissait l'église se refusa à

sortir, si on ne lui montrait le corps. Je m'étais déterminé à refuser, jusqu'à ce que le Vicaire général, le Chapitre, les Religieux et le Vice-Roi l'eussent vu secrètement; mais on me fit violence, et je dus mettre à découvert les pieds et les mains; ce furent aussitôt des pleurs, des battements de poitrine, de grands cris de louange à Dieu; puis, on voulut baiser les pieds, faire toucher au corps les chapelets; il y eut ainsi va-et-vient continuel, pendant trois ou quatre jours. Il fut impossible de déposer le corps dans la chapelle choisie pour cela, et où il est maintenant.

Le Vice-Roi, d'accord avec moi, voulait que le Vicaire général fît dresser acte de tous ces faits. Le Vicaire général en fut-il empêché par d'autres occupations; fut-il refroidi par les murmures de quelques religieux..., je ne sais; pour moi, ce que j'entrevis ne me donna pas la hardiesse d'insister, et d'autres n'y trouvèrent pas excitation pour leur zèle. Dieu saura bien manifester des merveilles qui sont toutes de sa main.

Je supplie humblement V. R. de nous envoyer, pour être notre Provincial, un autre Maître François, s'il se pouvait trouver. Moi, je ne suis pas pour une telle charge, n'ayant ni vertu, ni expérience, ni autorité.

Le P. Brandon dit, à propos des enquêtes sur la sainteté et les miracles de François :

Le Père Balthasar Diaz vous fait savoir pour quelles raisons le procès relatif à la sainteté du Père Maître François demeure arrêté; il plaira à Dieu de nous ouvrir chemin assuré; il en sera certainement ainsi, mes frères. Si vous entendiez ce que disent, à ce propos, beaucoup d'hommes d'autorité et crédit, et aussi certains religieux, vous reconnaîtriez et diriez que la vie et les œuvres de Maître François ne diffè-

rent en rien de la vie et des œuvres des Saints, que des livres imprimés nous racontent. Nous ne savions rien, ici, de tant de choses dont on parle; pas un Père ni un Frère qui ne les ignorât; c'est depuis sa mort, que s'est levée la multitude de témoins, qui le virent opérant tant de merveilleuses choses, dans les diverses contrées où ils se trouvaient, quand il y passa.

Le P. Baltasar Diaz :

Il s'est rencontré, à Goa, beaucoup de personnes qui, en divers lieux, vécurent auprès de notre Père François et furent témoins de telles paroles, de tels actes, qui sont évidemment surnaturels et non moins prodigieux que ceux dont on lit le récit dans les Vies des Saints d'autrefois. Beaucoup de personnes considérables sont venues me demander pourquoi nous ne faisions pas procéder à une enquête juridique, en vue de la canonisation du Père. L'initiative de pareille démarche appartient, de droit, à ceux qui peuvent assurer à leurs procédures l'authenticité voulue; ce motif et d'autres, que l'honnêteté suggère, ne m'ont pas permis d'agir le premier.

Le Vicaire général, l'Évêque étant mort, est venu céans; il a vu le corps, toujours entier. Dieu, quand son heure sera arrivée, disposera tout, pour sa plus grande gloire.

CHAPITRE XXXVI.

OÙ L'ON VERRA FRANÇOIS DE XAVIER GLORIFIÉ PAR SON BIENHEUREUX PÈRE IGNACE DE LOYOLA ET PAR SES FRÈRES.

(1553-1555.)

I.

Tandis que Dieu, dans le ciel, récompensait les travaux de François, Ignace, sur la terre, en méditait pour lui de nouveaux. Il écrivait de Rome :

La souveraine grâce et l'amour éternel de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Très cher Frère en Notre-Seigneur, — Nous avons reçu ici vos lettres du 29 janvier 1552, plus tard que de raison, à cause de la difficulté des chemins entre le Portugal et Rome; vous n'aurez donc pas reçu la réponse qu'on vous fit, aussi vite que je l'eusse désiré.....

Ç'a été pour nous une grande consolation en la divine Majesté, d'apprendre quelle porte Dieu Notre-Seigneur a ouverte, par votre ministère, à la prédication de son Évangile et à la conversion des peuples du Japon et de la Chine, et nous espérons que sa connaissance et sa gloire iront s'étendant chaque

jour davantage sur des terres, aptes à faire, Dieu aidant, croître et se multiplier la semence que l'on y jette.

Il m'a aussi paru bon que vous ayez envoyé en Chine Maître Gaspard et autres; et si (rien n'ayant mis obstacle à l'exécution du désir que vous dites en avoir) vous y étiez allé vous-même, je tiendrai la chose pour bien faite, me persuadant que vous suivez en tout les conseils de la divine Sagesse : et cependant, mon jugement à moi est qu'il conviendra mieux, pour le service de Dieu, que vous soyez demeuré dans l'Inde, après avoir dressé les autres à faire en Chine ce que vous vous proposiez d'y faire vous-même. Ainsi vous exercerez, sur plusieurs points, une action que, de votre personne, vous n'exerceriez que sur un seul.

Je vais plus loin, et je dis : En vue de mieux servir Dieu Notre-Seigneur et de secourir plus efficacement les âmes en ces contrées; attendu que leur bien dépend, à un si haut degré, du Portugal, je me suis déterminé de vous commander, en vertu de la sainte obéissance, qu'entre tant de chemins vous preniez, à la première occasion d'une bonne traversée, le chemin de Portugal, et ainsi je vous le commande, au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur : ce sera toutefois pour retourner bientôt dans l'Inde. Et afin que vous puissiez les communiquer à ceux qui voudraient, là-bas, vous retenir pour le bien des Indes, je vous dirai les raisons qui me déterminent à vous appeler, en vue de ce bien même :

Et d'abord, vous savez à quel point il importe, pour la conservation et l'accroissement du christianisme dans l'Inde, à la Guinée, au Brésil, que le roi de Portugal puisse, de son royaume étant, y mettre bon ordre. Or, un prince aussi plein de bons désirs et saintes intentions qu'est le Roi de Portugal, informé des choses de l'Inde par un homme qui, comme vous, les connaît si bien par expérience serait, vous le comprenez,

vite déterminé à exécuter, pour le service de Dieu Notre-Seigneur et l'utilité de ces contrées, un grand nombre de pensées ou desseins que vous lui auriez exposés.

De plus, il est si à désirer que le Siège apostolique soit pleinement et avec certitude renseigné sur les affaires des Indes, et par un homme qui ait crédit auprès de lui; il faut, en effet, ces informations, pour régler ici la dispensation des faveurs spirituelles qui peuvent être nécessaires ou très utiles là-bas, et aux nouveaux chrétiens, et à ceux de Portugal et d'ailleurs qui y résident; or, mieux qu'aucun des autres de la Compagnie qui sont aux Indes, vous êtes, pour ceci encore, l'homme qu'il faut. Vous savez les choses et votre personne est connue.

Vous n'ignorez pas non plus qu'il importe, pour le bien des Indes, d'y envoyer des sujets propres à la fin que, là-bas comme ici, nous nous proposons d'atteindre. Votre venue en Portugal et à Rome y servira beaucoup; le désir d'aller aux Indes s'allumerait chez un grand nombre; vous verriez quels d'entre eux conviennent ou non à ces missions; quels feraient mieux en telle région, quels en une autre. Vous le comprenez, il est tout à fait à souhaiter que votre appréciation personnelle en décide; tout ce que vous écrivez de là-bas ne saurait suffire; pour que l'on comprenne bien ici, il faut que vous ou un autre vous-même voie les sujets qu'il s'agirait d'envoyer, et entre en relations avec eux.

Outre ces raisons, qui toutes ont trait au bien de l'Inde, je pense que vous exciteriez le zèle du Roi pour les affaires d'Éthiopie : voilà tant d'années que les choses sont en projet, et rien ne s'exécute. Ainsi encore, vous pourriez, de Portugal, aider à l'avancement des affaires du Congo et du Brésil, ce que vous ne pourrez faire de là-bas, puisqu'il n'y a pas les mêmes relations commerciales. Et s'il vous semble que votre présence dans l'Inde soit chose importante pour le gouverne-

ment, vous pourrez gouverner aussi bien de Portugal, et beaucoup mieux encore, que vous ne feriez étant au Japon ou en Chine. Ainsi donc, à tant d'autres absences plus considérables que vous avez faites, ajoutez celle-là ; laissez les Recteurs qu'il vous plaira ; désignez celui qui aura le gouvernement général ; donnez-lui les conseillers que vous jugerez à propos de choisir, et Dieu Notre-Seigneur sera avec eux.

Pour le reste, je m'en remets au P. Polanco. Je me recommande de tout cœur à vos prières, et je prie la souveraine et divine Bonté de vouloir bien donner à tous grâce abondante, afin que nous connaissions toujours sa très sainte volonté et que nous l'accomplissions parfaitement.

Arrivé en Portugal, vous serez sous l'obédience du Roi et vous agirez selon qu'il disposera de votre personne, pour la gloire de Dieu Notre-Seigneur.

Tout vôtre, en Notre-Seigneur.

IGNACE.

Le P. Polanco ajouta :

Outre ce que notre Père a écrit, il y a d'autres raisons qui n'ont pas moins de poids. Sachez que cette corde a été touchée auprès des Pères de Portugal et d'Espagne, et à l'oreille de tous ceux d'Italie, et ils la jugent si bien sonnante, qu'il n'en est pas un qui, l'ayant ouïe, ne dise : La venue de Maître François aura de grands résultats, et pour le service de Dieu et pour le bien général. Notre Père, d'ailleurs, est tellement de cet avis, que cela seul vaut de nombreuses et très fortes raisons. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de tout diriger à son meilleur service et à sa gloire.

Polanco voulait dire : « L'Espagne, le Portugal, l'Italie tressaillent, à la pensée que François de Xa-

vier, après Ignace de Loyola, gouvernera la Compagnie de Jésus. » Mais tels n'étaient pas les desseins de Dieu : faite à l'image de l'Église de Jésus-Christ, la petite Compagnie de Jésus avait eu, dans la personne d'Ignace, son Simon Pierre; le type de Paul apparaîtrait renouvelé en la personne de François de Xavier. François devait donc garder, jusqu'au dernier instant, le caractère d'apôtre de nations infidèles; sa gloire en serait plus originale et plus belle.

II.

Les travaux de François étaient donc finis; mais il plaisait à Dieu de réaliser, d'une façon toute divine, les rêves de gloire de la jeunesse de François et de glorifier divinement, en sa personne, aux yeux du monde entier et pour les siècles, avec l'héroïsme de ses propres vertus, la sainte constance de ses aïeux dans la foi et la piété chrétiennes.

A cette fin, Dieu voulut que le bruit de la sainteté de François, comme celui de ses miracles, allassent grandissant d'un jour à l'autre. Écoutons le P. Antonio de Quadros, qui, en 1555, résume ainsi tout ce qu'il entend dire à Goa. Le P. de Quadros y venait d'arriver, cette année même[1] :

1. Antonio de Quadros entra au noviciat de Coïmbre, à l'âge de quinze ans, en 1544. Il insista pour être admis au degré de Frère coadjuteur. Saint François de Borgia prêcha, le jour de sa profession, en 1553. Peu après, il partit pour l'Inde, compagnon du Patriarche d'Éthiopie, et y arriva

Ici vécut le béni Père Maître François, de qui les travaux, les œuvres et les vertus eurent une telle excellence que personne, je crois, ne démolira ce que Dieu a bâti par ses mains.

Je suis dans la stupéfaction, quand je considère (et j'ai ici des informations très sûres) quelle était son union avec Dieu, nonobstant ses continuelles occupations. Au Japon, tandis qu'il voyageait à pied, il n'interrompait pas son oraison, et il y était si absorbé, qu'il ne remarquait pas la rupture de ses chaussures, les heurts de ses jambes contre des pièces de bois ou autres obstacles, bien qu'il s'y blessât notablement.

Un Frère me disait : « Un jour, le Père se promenait dans le jardin de ce collège, tout perdu en Dieu; je l'observais sans être vu. Il s'arrêta tout à coup, comme s'il eût craint d'être aperçu, et, levant les yeux au ciel, appuyant la main contre la poitrine, il disait : « Seigneur, pas plus, pas plus! assez, assez! »

Certaines personnes, qui habitèrent avec lui une même maison, m'ont assuré qu'il ne dormait pas plus de trois ou quatre heures; et, durant ce court sommeil, il disait fréquemment : *O mon bon Jésus! ô mon Créateur!* et autres paroles semblables.

Quand il résidait dans ce collège, il allait passer la nuit dans un petit oratoire, d'où il apercevait le Très Saint-Sacrement; et si le sommeil l'accablait, il dormait, étendu sur le sol, au même endroit.

Très souvent, tandis qu'il conversait avec les Frères, il lui venait de si grandes impressions ou visites divines, que, pour ne pas manifester ces grâces, il était contraint de s'éloigner.

le 10 septembre 1555. Quatre mois après, il était Provincial de l'Inde. Il mourut, en odeur de sainteté, à l'âge d'environ quarante-quatre ans, le 21 novembre 1572. Il ne se consola jamais d'être arrivé dans l'Inde trop tard pour voir François de Xavier.

Un jour, au sortir de l'oraison, il dit à quelques Frères : « Nous aurons, l'an prochain, de mauvaises nouvelles de Portugal »; et la chose arriva.

Son recueillement n'était pas interrompu par les communications avec le prochain et les entretiens même familiers; et ceux qui conversaient ainsi avec lui étaient si frappés de cette union visible de son âme avec Dieu, qu'il ne s'en trouva pas un qui osât longtemps arrêter le regard sur son visage.

Un de mes Frères *secundum carnem*, qui voyagea plusieurs fois avec lui, et sur terre et sur mer, m'a dit que, durant la navigation, il vit toujours le Père François en oraison, dès une heure après minuit jusqu'au jour.

Nous savons que, dans la *Casa* de San Thomé, à laquelle il était fort dévot, Dieu lui fit de grandes grâces; il y demeurait les nuits entières à prier. Une fois, le démon l'y assaillit et le frappa durement; mais le saint homme n'abandonna pas pour cela la prière, et le démon se retira vaincu.

Telles étaient les consolations que Dieu lui donnait dans l'oraison, que, bien des fois, il priait Notre-Seigneur de ne pas tant le consoler en ce monde.

D'autre part, les peines, les travaux lui étaient si chers, qu'il disait n'avoir jamais été si heureux comme il le fut à Maluco, où tout appui humain lui manqua.

Dans les tribulations, il disait à Dieu : « Ne m'en délivrez pas, Seigneur, à moins que ce ne soit pour m'engager en de plus grandes pour votre amour »; et Dieu l'exauça si bien, qu'il serait vraiment trop long de raconter tout ce qu'il eut à souffrir. Ainsi, tout le temps qu'il passa au cap Comorin ne fut qu'une longue série de peines.

Un homme qui l'accompagna dans ces régions m'a dit que, pour l'ordinaire, il dormait fort peu; c'était beaucoup quand ses continuelles occupations lui laissaient deux ou trois heures

de sommeil. Il lui arrivait parfois de ne pas prendre, en deux jours, deux *quattrini* (deniers) de pain.

Il vivait en péril continuel de mort, à cause des pièges que lui tendait la haine des païens; aussi les chrétiens étaient-ils, à son sujet, en alarme incessante, veillant, la nuit surtout, à sa défense. Il dut, une fois, pour échapper à des gens qui venaient lui donner la mort, monter sur un arbre et demeurer là toute la nuit.

Que de labeurs, pour Jésus-Christ, à Malaca, où il alla, à quatre reprises; à Amboino; aux îles du More! Partout il prêchait, catéchisait, en particulier les enfants, qu'il convoquait, çà et là, avec une clochette; de là, au travail des confessions, au soin des malades dans les hôpitaux, et à l'assistance des mourants. Quelqu'un, qui le vit appliqué à ces œuvres dans un hôpital, me disait : « Après s'être fatigué tout le jour, le peu qui lui restait de temps il ne le donnait pas au sommeil; il ne dormait que lorsque le poids du sommeil le faisait tomber, et à l'endroit où il s'affaissait, il dormait; mais pour peu qu'un malade gémît, le Père François était debout et courait le visiter. » Je demandai à ce temoin : Que faisait le Père François quand il avait terminé le service de jour, à l'hôpital? Il répondit : « Le Père (c'est chose que j'ai observée) se mettait en oraison, et il y persévérait jusqu'à ce que le sommeil l'accablât et le fît tomber. »

Dans ses voyages, que de dangers et de souffrances! En une des tempêtes qu'il essuya, le vaisseau alla, l'espace de trois milles, labourant les sables. Du côté de Maluco, il fit trois fois naufrage, et, une fois, il demeura deux ou trois jours, au milieu des flots, sur des débris du vaisseau mis en pièces. Souvent il dut se cacher au fond des forêts, pour échapper aux idolâtres qui en voulaient à sa vie. Souvent, aux appréhensions de ces violences s'ajouta l'appréhension du poison.

Que d'autres ennuis et fatigues, au Japon ! Là, dit-on, il ne voyageait guère qu'à pied, bien qu'il eût pu se procurer un cheval, et il souffrit tellement du froid, qu'il en avait les jambes très enflées. En ce pays, les païens essayèrent, plus d'une fois, de le tuer à coups de flèches, et l'on m'a dit qu'il n'échappa sûrement pas sans miracle.

La fin de ses travaux fut l'heureuse mort que le Seigneur lui accorda, proche de Canton. Il reçut, peu auparavant, tant de consolations célestes ; il s'alluma dans son cœur un si vif désir d'aller à Dieu, qu'il écrivit alors : « Jusqu'à présent, j'avais désiré vivre pour servir Jésus-Christ et étendre la gloire de son Nom ; mais ces désirs, maintenant, font place au désir plus véhément d'aller le voir au ciel. »

Maître François fut toujours très pauvre, en toutes choses, et insigne amant de la pauvreté. Ici, au collège, quand il demandait quelque chose à manger, il le demandait, comme les pauvres, pour l'amour de Dieu. S'il s'embarquait, tout son bagage était l'habit qu'il portait, un bréviaire et un autre livre. Pendant la traversée, il demandait aux matelots, pour l'amour de Dieu, qu'on lui prêtât une chemise, des souliers, ou telle autre chose qui lui devenait nécessaire. Si grand était cependant le respect qu'on lui portait, qu'on laissait inoccupé, pour lui, le meilleur endroit du navire.

Comme il se montra parfaitement obéissant à ses supérieurs en Europe, ainsi, dans ces contrées, il le fut toujours à l'égard de l'Évêque et de ses vicaires, et les autres Religieux le virent, en toute occasion, s'humilier devant eux. Ainsi exigeait-il que les Pères et Frères obéissent aux vicaires de l'Évêque, dans les forteresses où ils résidaient ; qu'ils allassent, en arrivant, leur baiser la main, et leur fissent révérence dans les rues. Tout cela, lui le faisait en perfection, et il s'agenouilla quelquefois à leurs pieds.

Tout le jour, il se dépensait au service du prochain, et il donnait la nuit à Dieu, imitateur fidèle, en cela, de Jésus-Christ, qui, après les prédications du jour, *pernoctabat in oratione Dei.*

Il possédait, à un haut degré, l'art de traiter avec les pécheurs, pour les ramener à Dieu, et je ne sais si, depuis longues années, il s'est trouvé homme à qui ce don ait été départi dans une telle perfection. Il fit beaucoup plus de bien en conversant qu'en prêchant. Quand il résidait à Goa, il allait par les rues avec une clochette pour réunir les enfants et les esclaves, et les mener dans notre église, où il les catéchisait, parlant moitié portugais et moitié indien. Il s'informait auprès des esclaves quels Portugais vivaient dans le désordre, avec une ou plusieurs complices. Ceux qu'il découvrait ainsi en accointance avec trois ou plus, il les priait d'en laisser au moins une; les autres, disait-il, vous suffisent bien ; et, renouvelant à propos ses instances, il réussissait, après dix ou vingt jours, à leur en faire quitter une, et il ne s'arrêtait pas qu'il ne les eût tout à fait tirés du péché : il dégagea ainsi un Portugais des liens de huit ou neuf complices.

Voyait-il un pécheur enseveli dans le mal, il employait tous les moyens pour gagner son amitié, sans lui parler de Dieu ni de son âme, et il n'en venait là que lorsque l'amitié était déjà étroite et intime; alors, il parlait au pécheur et le ramenait à Dieu. On raconte de lui tels actes, on lui attribue tels procédés de conversion, qui certes m'ont bien surpris; il a vraiment pu dire, après saint Paul : *Omnibus omnia factus sum ;* avec les soldats eux-mêmes, soldat, et ainsi des autres; mais tout cela, sans jamais rien faire ou dire qui parût moins digne de lui, tant il était, en ces occasions, circonspect; de sorte que ses industries les plus étranges, loin de diminuer l'estime et le respect que l'on avait pour lui, l'augmentaient, au contraire.

Quant aux miracles qu'il a opérés, je tiens de personnes qui allaient avec lui au cap de Comorin que ces œuvres surnaturelles, guérir les malades, délivrer des possédés, lui étaient familières, et que rarement il récita prière sur un malade sans que la guérison suivît. A Malaca, il annonça une victoire des Portugais sur les infidèles avant qu'on la pût connaître; il demanda, ailleurs, au peuple de prier pour le repos de l'âme d'un sien ami qu'il nomma, et l'on sut, plus tard, que cet homme était mort loin de là, à Amboino, le jour où Maître François avait ainsi parlé. On sait déjà qu'il ressuscita un mort. Un Japonais m'a raconté qu'il lui vit faire trois miracles, savoir : guérir un paralytique muet, un autre muet et un sourd : « Chez nous, me disait cet homme, le Père François est tenu pour le plus grand homme de l'Europe. » Les Japonais se communiquaient entre eux une de leurs impressions d'étonnement, au sujet de Maître François : « Il n'est pas, disaient-ils, comme les autres Pères; ceux-ci ne résolvent jamais plusieurs difficultés à la fois, et ils ne répondent à un interlocuteur nouveau que lorsqu'ils ont achevé de satisfaire le précédent; le Père François, au contraire, par une seule réponse, contente dix et douze interlocuteurs à la fois. » A celui qui me parlait ainsi, j'objectai que les dix et douze interlocuteurs faisaient peut-être la même difficulté. Il me répondit que non : « Le fait, ajouta-t-il, a été souvent observé, et l'on ne doutait pas que ce ne fût un don extraordinaire de Dieu. »

Un homme, me racontant sa propre histoire, disait : « Condamné au bannissement, et la conscience en très mauvais état, j'allai trouver le Père Maître François dans une forteresse, où il résidait, et je lui exposai toutes mes misères. Il m'accueillit à l'hôpital, où il logeait lui-même, et après m'avoir confessé, il me fit communier, chaque semaine, tout le temps que je demeurai là, me remit ainsi dans le bon chemin, m'obtint

ensuite pardon de ceux à qui j'avais fait tort, et m'exhorta fortement à retourner en Portugal. Quand je m'éloignai de lui, il me dit, entr'autres choses : « Ce que je vous recommande le plus, c'est de vous confesser fréquemment ; si vous le faites, vous témoignerez être mon véritable ami, et je me tiendrai pour bien payé des services que je vous ai rendus. » J'avais promis au Père d'aller en Portugal ; je ne le fis pas, et je passai deux ans sans me confesser. Or, tandis que j'étais à Baçaim, le Père François y passa ; j'allai le voir, et, dès l'abord, le Père me dit : « Micer ***, vous avez bien mal fait ce que je vous avais tant recommandé ; vous ne vous êtes pas confessé même une fois depuis que nous nous séparâmes ! » Or, le Père n'avait pu humainement le savoir. Il ajouta : « Je ne veux pas traiter avec vous, que vous ne soyez confessé. » Le lendemain, je me confessai à lui ; il me donna la communion, et depuis je restai affermi dans le bien et très contrit de mes péchés. »

Disons-le enfin pour l'honneur de Dieu, auteur de tout bien, Maître François a été un homme de singulière et très rare sainteté ; et comme, sa vie durant, il s'efforça, avec grandes fatigues et continuel mépris de lui-même, de procurer la gloire de Dieu, but principal de son zèle ; ainsi, après sa mort, Dieu a voulu glorifier son serviteur, même sur la terre. Des amis, afin d'emporter ses os de Sancian à Malaca, enterrèrent son corps dans la chaux pour en consumer les chairs ; mais ce fut vainement, car la chaux ne les altéra même pas. Elle respecta, Dieu le voulant, l'intégrité de ce corps très chaste. Nous savons, en effet, par divers témoignages, et celui même de ses confesseurs, que Maître François garda toute sa vie une pureté virginale. Quand, après un si long temps écoulé depuis sa sépulture, le corps de Maître François arriva à Goa, on eût dit qu'il venait de mourir ; il demeura deux jours exposé dans notre église, à la requête de tout le peuple, et chacun,

prêtres et religieux, comme les séculiers, vint lui baiser les pieds et y appliquer son chapelet.

Le vaisseau qui le porta de Malaca donna contre un écueil et s'y engagea tellement qu'on ne put l'en retirer ; ce que voyant les mariniers, ils invoquèrent le Serviteur de Dieu, et au même instant, sans qu'on en pût découvrir cause naturelle, le vaisseau fut dégagé.

Il y aurait encore tant à dire sur la sainte vie de Maître François, que l'on n'en finirait pas ; aussi, quelle édification, quelle bonne odeur il a laissée dans ces contrées ! Je ne m'étonne pas que la Compagnie, à laquelle il appartient, ait si grand crédit et soit si vénérée dans l'Inde.

CHAPITRE XXXVII

OÙ L'ON RÉSUME L'HISTOIRE DES FAITS MERVEILLEUX DE LA VIE DE FRANÇOIS DE XAVIER, EN ORIENT.

(1542-1552.)

I.

Au mois de septembre 1554, était arrivé à Goa, pour exercer la charge de Vice-Roi dans l'Inde, l'ancien ami de François, l'Ambassadeur de Jean III auprès du Saint-Siège, Pedro de Mascarenhas[1]. Le

1. Lorsque Pedro de Mascarenhas, en 1539, traita avec saint Ignace de l'envoi de missionnaires dans l'Inde, il était déjà pénitent du Saint, suivant en cela le conseil de Léonor de Mascarenhas, gouvernante de Philippe II, que saint Ignace appelait « la Mère de la Compagnie. » C'était Léonor qui, de passage à Alcala, en 1527, avait fait dire à saint Ignace, alors prisonnier de l'Inquisition : « Si vous le voulez, je vous ferai vite sortir. »

Pedro Mascarenhas demeura toujours ami dévoué de la Compagnie. En 1553, le P. Miron écrivait à saint Ignace : « Don Pedro Mascarenhas est notre très grand Patron; c'est grâce à lui que s'est fait l'accord avec la ville de Lisbonne et les Confrères de Saint-Roch, en vue de la fondation du collège. Il aime grandement V. P. et la Compagnie, et il s'intéresse plus à nos affaires, pour l'amour de Dieu, qu'aux siennes propres; s'y occuper lui donne tant de joie, que nous ne saurions lui faire plus grand plaisir que de les lui mettre en mains, pour menues qu'elles soient. Il se confesse et communie chez nous, tous les dimanches et fêtes, ainsi que sa femme, également vertueuse et dévouée à la Compagnie. Leur maison est tenue comme

7 janvier 1555, il écrivait au P. Jacques Miron, provincial des Jésuites en Portugal :

Loué soit à jamais Notre-Seigneur, qui nous a menés sains et saufs en cette terre de l'Inde. A mon âge, j'y ai plus de travail et moins de forces qu'il n'en faudrait, et toutefois, béni soit Notre-Seigneur : de rien, Lui fait ce qu'Il veut ; Il peut

un couvent... » (*Monum., Litter. quadrim.*, II, p. 444). Mascarenhas aimait à se dire « Coadjuteur de la Compagnie de Jésus. »

Parti de Lisbonne le 2 avril 1554, Mascarenhas arriva à Goa, comme Vice-Roi, le 23 septembre. Il parut, d'abord, peu s'inquiéter des nécessités du collège de Goa et des autres établissements de la Compagnie dans l'Inde. Le P. Baltazar Diaz s'en scandalisa ; il écrivit : « Ces Gouverneurs de l'Inde, qui se montrent si amis à Lisbonne, ils oublient cette amitié, en passant le Cap de Bonne-Espérance. » — « Si vous ne nous faites payer les rentes que le Roi nous a assignées, disait le P. Diaz au Vice-Roi, nous serons obligés de mendier. » — « C'est votre profession », fut toute la réponse de Mascarenhas. Le P. Diaz poursuit : « Ne trouvant plus parmi nous le Père François de Xavier, son ami, il tient la maison pour inhabitée, et juge que tant de revenus sont inutiles pour l'entretien de si peu de gens, etc. »

Mais Polanco, qui raconte ces choses, fournit, en même temps, les éléments très suffisants de la défense de Mascarenhas. (Voir *Chronicon*, IV, n. n. 1167, 1183, 1184..., 1426 ; — V, n. n. 1650, 1817, etc.)

« Pedro Mascarenhas, dit le P. Sébastien Gonçalvez, mourut, très regretté de tous, le 23 juin 1555. Il fut enseveli au couvent de Saint-François, proche du Vice-Roi Juan de Castro. Plus tard, on porta ses os en Portugal. »

Sébastien Gonçalvez ajoute :

« Les Mascarenhas ont, de plus, donné leurs fils à la Compagnie. J'ai connu dans la Compagnie quatre fils de D. Vasco Mascarenhas : le P. Pedro, de qui je fus écolier au collège de Coïmbre : il mourut au service des pestiférés, lors de la grande peste (1579) ; — le P. Francisco, qui mourut saintement à Lisbonne, encore scholastique ; — le P. Nuno, qui fut Recteur du collège de Lisbonne et du collège de Coïmbre, — et le P. Antonio, qui fut Maître des Novices, Recteur du collège de Coïmbre, Provincial, Assistant des provinces de Portugal, Inde, Japon et Brésil. Leur frère Fernam-Alvrez, évêque de Silves, fonda une Maison de la Compagnie ; — un autre frère, Geronymo, Capitan de Ormuz, laissa pour héritière la Maison de Jésus de Goa. » Il en cite d'autres, comme le Vice-Roi Francisco, fondateur de la Maison de Chaul, etc. La Compagnie de Jésus doit donc éternelle reconnaissance aux Mascarenhas ; et une, toute spéciale, pour avoir reçu d'eux cette leçon : « Mendier, c'est votre profession. »

donc me donner assez de forces pour servir V. R. et ses fils (*subditos*). Je vous en prie, pour l'amour de Notre-Seigneur, occupez-vous grandement de moi auprès de Dieu, car j'en ai bien besoin, et ici la nécessité s'en fait plus sentir...

J'ai trouvé votre collège de Saint-Paul bien dépourvu de Pères, si nombreux sont ceux qu'il a plu à Dieu d'appeler à Lui. Retrouver et voir en ce pays le Père Maître François, un tel bonheur ne m'a pas été donné : quel grand profit n'aurais-je pas retiré de mes entretiens avec lui! Ce qui me console, c'est de savoir qu'il est là d'où il pourra nous donner à tous aide meilleure.

Je me recommande bien à tous les Pères et au docteur Torres; et, où que soit Francisco de Borja, que vos lettres me recommandent beaucoup à lui.

Votre tout dévoué.

Pedro MASCARENHAS.

C'était aussi au P. Miron que le Père de Quadros avait adressé son mémoire sur les vertus et les miracles de François : l'occasion était bonne pour introduire, sinon à Rome, du moins devant le tribunal ecclésiastique de Goa, la cause de béatification, et d'abord pour dresser les informations juridiques. Jean III le comprit, et, le 28 mars de l'année suivante 1556, il écrivit à Pedro de Mascarenhas, dont, à Lisbonne, on ignorait la mort, advenue au mois de juin de l'année précédente :

Vice-Roi, mon ami. Moi, le Roi, je vous envoie mes très amicales salutations.

Si exemplaires, si édifiants ont été la vie et les travaux du Père Maître François, que ce serait, je crois, rendre grand

service à Notre-Seigneur que de les manifester pour son honneur et gloire. Et pour que cette pleine manifestation se puisse faire avec l'autorité requise, je vous recommande fort, qu'avec toute la diligence possible, vous fassiez dresser, dans toutes les parties de l'Inde où se trouveraient personnes dignes de foi qui les aient connues, instruments authentiques de toutes les choses édifiantes et œuvres surnaturelles que Notre-Seigneur a opérées par lui, durant la vie dudit Père et depuis sa mort. Ces instruments une fois dressés et munis des approbations requises, vous me les enverrez par deux voies : de quoi je vous saurai beaucoup de gré...

Le Roi dit ensuite plus nettement ce qu'il entend par ces instruments ou actes authentiques :

Dans les pays où le Père Maître François vécut, et partout ailleurs où se trouveraient des personnes ayant connaissance des choses dont il s'agit, vous ferez faire une enquête : ces personnes seront interrogées, après avoir prêté serment, au sujet de la vie, des œuvres, des mœurs dudit Père Maître François, et des lieux où il résida parmi les Infidèles, et de tout ce qu'il y fit.

Vous m'enverrez, par trois voies, copie de ces enquêtes, collationnée par le chancelier de la *casa de Relação* (officialité) et par l'Auditeur général, par vous signée, et par eux liée et scellée.

Le procès se fit, mais il y a sujet de regretter que le zèle ami de Mascarenhas n'ait pu en surveiller l'exécution : les dix feuilles qui renferment ce qui fut recueilli seraient, peut-être, devenues de précieux registres. La difficulté, il est vrai, était grande, vu les distances qui séparent les divers théâtres des

œuvres saintes de François. On n'interrogea guère quelques témoins que dans les villes de Goa, Cochin, Baçaim et Malaca. Puis, les témoins meilleurs étaient des marchands, des navigateurs, qui ne se fixent nulle part et qu'il eût fallu retrouver; des païens, des mahométans dont la trace fut vite perdue; c'étaient des Capitaines de forteresses, des Agents de l'autorité portugaise qui, leur fortune faite, se hâtaient de regagner l'Europe pour en jouir : « Le procès sur les vertus et miracles de François dans l'Inde, dit, à ce propos, le P. Lucena, se devait surtout faire, non pas dans l'Inde, mais en Portugal. »

Une enquête meilleure fut celle que Rome demanda, quand on eut sollicité auprès d'elle la canonisation de François de Xavier. L'enquête se fit en 1616; mais, on le comprend, il était bien tard : soixante-quatre ans s'étaient écoulés depuis la mort du Saint; on ne découvrait guère que des témoins *de auditu,* et si, de la bouche même des témoins immédiats, la vérité ne se recueille pas sans alliage d'inexactitudes, vu l'humaine misère, combien plus l'inexactitude se trouve-t-elle inévitablement mêlée au témoignage de ceux qui commencent ainsi leurs dépositions : « Je n'ai pas connu le Père François; mais j'ai ouï dire... » La sincérité des témoins n'est pas douteuse, mais ils se trompent, sans le vouloir, sans le soupçonner, sur bien des circonstances de temps, de lieux, de personnes, etc., et la substance même des faits a, plus d'une fois, perdu de son vrai caractère.

Ce qui résulte cependant de l'ensemble, du *chorus* de ces témoignages, c'est, dans l'âme du lecteur, la conviction que tels et tels des faits mentionnés sont certains, et qu'ils eurent le caractère qui leur est attribué; la conviction qu'une foule d'autres faits, s'ils n'eurent peut-être pas le caractère même que leur prêtent les témoins, furent cependant, à divers degrés, miraculeux, prodigieux, ou du moins ne se produisirent qu'en vertu d'une grâce ou d'une faveur divine obtenue par l'entremise, l'intercession du Saint.

Les PP. Torsellini et Lucena furent les premiers à bénéficier de ce que fournissaient de documents nouveaux les dix feuilles du procès de 1557, et ils n'y laissèrent rien à exploiter après eux : nous en avons eu la preuve en étudiant la copie quasi-intégrale de ces feuilles, insérée en un registre de la Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Lisbonne.

Quant au procès de 1616, Bartoli y puisa le premier.

Toute la substance du procès de 1616, nous l'avons trouvée, soigneusement amassée par le P. Manoel Barradas, dès l'année 1619. Ce précieux fonds est au registre $\frac{25}{1}$ de la Bibliothèque de Ajuda, avec ce titre :

Relation de quelques choses notables de notre saint Père François de Xavier, tirées des procès authentiques qui, par ordre de S. S. Paul V, se sont faits en cette ville de Cochin, dans celle de Malaca, aux forteresses de Coulam et de Manar, et aux Côtes de la Pêcherie et de Travancor.

Barradas poursuit :

Le procès commença, dans cette ville de Cochin, le 10 juillet 1616, jour où la Bulle se publia, avec sonnerie générale des cloches, nombreuses salves d'artillerie, feux de joie, le soir, et un concours de peuple comme l'on en vit rarement. Tous les Religieux s'y trouvèrent. On entendit quarante témoins, neuf desquels avaient connu le Père François. Il en reste encore deux, à Goa, qui virent le corps, quand il arriva sans corruption et exhalant une odeur si suave que les sens et le cœur en étaient charmés.

Ces procès ayant fait découvrir des choses notables, j'ai pensé qu'elles méritaient d'en être extraites, afin que les Pères et Frères de la Compagnie en aient bientôt connaissance, et ne les attendent pas de Rome, où tous ces procès sont expédiés et restent longtemps. Les bonnes nouvelles à donner d'un Père si cher ne se doivent pas, d'ailleurs, remettre à plus tard. J'ajoute que ceci pourra donner l'éveil à quelque dévot du Saint, plus zèlé, mieux doué, et l'exciter à tailler sa plume pour améliorer les Vies du Saint déjà écrites, ou en composer une nouvelle : il est vrai que l'auteur devra joindre aux matériaux du procès de Cochin ceux que lui fourniront les procès faits en d'autres diocèses; mais ce que je vais noter formera une bonne partie de ces éléments nouveaux.

Cochin, 16 février 1619.

Manoel BARRADAS.

Le premier séjour de François dans l'Inde proprement dite commence au mois de mai 1542 et se termine au mois d'août 1545. Exposer ou résumer les faits merveilleux accomplis durant cette période ne serait pas chose facile s'il y fallait rigoureusement observer l'ordre des temps et déterminer les

lieux avec une minutieuse précision : plus d'une fois, l'impossibilité de le faire est patente; mais cette précision n'est point ici requise.

Jamais personne n'aura le droit de révoquer en doute les nombreux miracles de guérison, qui accompagnèrent les premières prédications de François dans la région du cap de Comorin et de la Pêcherie. Qu'on relise (p. 232, 1er vol.) ce qu'en dit le Saint lui-même. François déclare à qui prête bien l'oreille que le travail de guérir l'absorbant trop, il s'en décharge sur les enfants; — et, que l'on veuille ou non, on entend le Saint affirmer que les enfants guérissent les malades, de nombreux malades, et cela, sans y employer aucun remède naturel.

Il est cependant permis, il est même juste de ne pas attribuer à François toute la gloire de ces prodiges. Simple instrument de Dieu, François, plus que Jésus, pouvait dire avec vérité aux malades guéris : « Votre foi vous a sauvés »; et, de fait, il le dit si bien qu'il attribue les miracles à la seule foi des malades et de leur entourage.

Comment douter de la réalité du prodige, que François raconte lui-même (I, p. 226), prodige qui détermina un mouvement général de conversion dans une bourgade et fit tomber l'opposition du roitelet de la contrée? Des événements communs ou humainement explicables ne produiront jamais de tels effets.

Il faut admettre, comme solidement appuyé sur le témoignage de Jean de Mello, le fait que François, de passage à Manar, terre des martyrs du Roi de Jafanapatam, y obtint de Dieu, par trois jours de prière, la cessation du fléau de la peste. Peu d'années après la mort de François, Manar devint possession portugaise; une forteresse y fut bâtie, et Mello, Capitan de la forteresse, apprit sans doute des habitants mêmes de Manar ce que François avait fait pour eux, et comment la faveur céleste qu'ils durent à l'Apôtre détermina la conversion d'un grand nombre de païens : que si l'information lui vint d'ailleurs, il en put aisément vérifier l'exactitude. L'attestation du Capitan vaut donc celle de tous ces convertis. Déjà mort à la date de 1616, le Capitan ne put être entendu, mais le témoin cité en son lieu s'exprima ainsi :

J'ai ouï raconter à Jean de Mello, Capitan de la forteresse de Manar, que cette région étant désolée par la peste, le Père Maître François vint, proche de là, à Pati. Les gens du pays, presque tous païens, allèrent le trouver, au nombre de trois mille, le suppliant de remédier à leurs maux. Le Saint pria pour eux, durant trois jours, au bout desquels la peste finit tout d'un coup. Cette merveille amena la conversion et le baptême de presque tous ces infidèles.

Écoutons maintement quelques témoins de 1616 exposant d'autres faits :

Mon Père, qui s'appelait Francisco Fernandez, fut sacristain de Maître François. Il me racontait : « Le Saint s'embarqua,

un jour, pour traverser un fleuve très grossi par les pluies, et moi, bien que le Saint ne me le commandât pas, je voulus le suivre; mais lui, qui d'abord ne s'en aperçut pas, me voyant ensuite sur mon bateau, me dit de rester au rivage. Je ne voulus pas, et je m'avançai toujours, à sa suite, jusqu'au plus fort du courant; mais là, j'eus peur, et le Saint me cria : « Pourquoi n'êtes-vous pas resté au rivage? Retournez-y. » Je répondis : « Père, j'ai peur que le courant ne m'emporte »; mais lui me disant de ne rien craindre, je laissai aller la barque, et tout à coup, sans savoir comment, je me trouvai à la rive. »

Le nommé Tomé Paninguem, maître d'escrime, dit : « J'ai connu Antonio de Miranda, qui fut serviteur du Père Maître François et lui aidait à dire la messe. Il me racontait qu'allant, de nuit, pour certaine affaire, à Combature, il fut mordu par un serpent venimeux. Aussitôt après, comme paralysé, il tomba et demeura là, sans parole. On le trouva ainsi étendu et privé de sentiment. Informé du fait, le Père Maître François ordonna qu'on lui portât Antonio, et quand il fut là, sans parole ni sentiment, le Père pria, avec tous les assistants. La parole finie, il mit, avec son doigt, un peu de salive sur le pied d'Antonio, à l'endroit mordu, et, au même instant, Antonio reprit ses sens, la mémoire, la parole, et il se trouva guéri. Depuis, j'appris les détails de ce même fait de la bouche de plusieurs témoins oculaires. »

Au procès de Manar, un témoin raconte :

Il y a trente ans, j'entendis un nommé Augustin de Payva, qui avait été serviteur de Maître François, parler ainsi : « A Pandacal, *lugar* de la Pêcherie, je dormais, et un autre enfant avec moi, dans une cabane (*palhota*). Un serpent très venimeux, appelé *capel,* mordit mon camarade, qui mourut. Je ne

m'en aperçus que le matin, en me réveillant, car, appelant mon compagnon, comme il ne me répondait pas, j'allai à lui et je le trouvai mort. Tandis que je me lamentais, je vis le serpent qui s'enfuyait. Je courus trouver le Père et lui annoncer le malheur. Lui, souriant, me dit : « Augustin, ce n'est rien », et, allant au mort, il le prit par la main et l'enfant se leva en pleine santé, comme s'il ne lui fût rien arrivé. »

Un autre témoin de Manar :

Mon père me racontait : « Étant petit, je servais le Saint. Un jour donc qu'il soupait, un garçon, qui lui servait à manger, tomba tout à coup sur le sol, sans connaissance et écumant. Le Père, aussitôt, se mit à genoux, leva les yeux au ciel et pria un moment ; et voilà que le garçon se leva, et il continua de servir, comme si rien n'était arrivé. J'attribuai, et d'autres aussi, la chute à la morsure d'un serpent, et le relèvement à un miracle (*o levantàrse a milagre*). »

Ajoutons à ces faits de guérison merveilleuse quelques traits de l'esprit prophétique de François, appartenant à la période de ses travaux dans l'Inde. Nous les tirons du procès de 1616 :

Passant proche de Ceylan, le Père Maître François dit, en pleurant, comme si Dieu lui eût révélé ce qui s'y fait maintenant : « Oh ! terre de Ceylan, terre de Ceylan, que de sang chrétien tu coûteras. » Il annonçait, je pense, non pas tant le sang répandu, au siège de Columbo, du vivant du Raja de Ceylan, que celui qui a coulé depuis sa mort, au temps de la conquête, c'est-à-dire l'espace de vingt-quatre ans environ, et celui qui se répand encore.

Le Père Fray Lucas, religieux de saint François, homme de vertu reconnue, qui est mort pour la Foi, à Kandy, dans l'île de Ceylan, me raconta, plus d'une fois, ce qui suit : « J'étais tout petit quand le Père Maître François vint à Cochin, et comme les Pères de la Compagnie de Jésus n'y avaient pas encore de maison, Maître François venait loger chez mes parents. Or, un jour, que mon père se plaignait beaucoup à Maître François de ma conduite, et disait, moi présent : « Lucas est bien polisson (*travesso*) ! » Maître François, éclairé de Dieu, ce semble, répondit : « Laissez faire ce petit : un jour viendra où il sera religieux de saint François et le Père de ses frères. » Ce qui arriva.

Au procès de Cochin, une Portugaise, native d'Evora, âgée de cent ans, raconte :

J'habitais la forteresse de Cananor, lorsque mon mari amena chez nous le Père Maître François, que l'on appelait le *Saint Père*. En entrant, il aperçut un mien fils, âgé de sept ans, appelé Gregorio, et il dit : « Ce petit, devenu homme, sera un grand serviteur de Dieu. » Ainsi, il arriva, car, ayant employé sa jeunesse au service du Roi de Portugal, il passa, devenu homme, au service du Roi des cieux, sous la bannière du Patriarche saint François, et il fut, toute sa vie, un rare exemple de vertu, tenu pour tel entre ses frères et parmi les séculiers.

La fille de la centenaire, âgée de soixante-dix ans, affirme les mêmes choses et ajoute :

En parlant de Gregorio, le Père Maître François avait la main posée sur la tête de l'enfant. Je puis l'assurer, car, étant toute petite, j'étais là, appuyée au bras du fauteuil (*chaise à bras*) sur lequel le Père Maître François était assis.

Un autre raconte :

Au temps où mon père et ma mère vivaient à Punicale, le Père Maître François recevait quelquefois l'hospitalité chez eux. Ils avaient trois filles, mais aucun garçon, ce qui attristait beaucoup ma mère. Elle et mon père, comptant obtenir un fils par l'intercession du Saint, le prièrent de demander à Dieu pour eux cette grâce. Maître François, avec assurance, répondit : « Vous aurez un fils. » Mon père reprit : « Comme gage de votre promesse, donnez-nous, par écrit, quelques paroles du saint Évangile. » C'est, en effet, l'usage des chrétiens de ce pays de demander aux prêtres de pareils écrits ; de sorte que les prêtres s'en munissent d'avance quand ils vont par les maisons.

Le Père Maître François écrivit le billet, et il y nota que mes parents auraient *un* fils. Je naquis, et mes parents, désirant avoir d'autres fils, écrivirent sur le billet, à la place du mot *un*, le mot *trois*. Dieu, en effet, leur donna deux autres fils. Cet écrit demeura longtemps entre les papiers de mon père, qui me disait souvent : « Fils, ne perdez jamais ce billet, que me donna le saint Père François : ce fût quand nous l'eûmes reçu de sa main que vous vîntes au monde, vous et vos frères, parce que nous l'avions prié de nous obtenir cette grâce. »

Avant de passer de l'Inde à Malaca, François s'arrêta quelques mois à Meliapour ou San-Thomé ; là, il rencontra Juan de Eyro, qui parle ainsi, au procès de 1557 :

Le Père Maître François disait et faisait beaucoup de choses (*muitas cousas*) qui paraissaient inspirées par le Saint-Esprit. Ainsi furent celles qui m'arrivèrent à San-Thomé, où j'allai

le trouver par son ordre. Étant très occupé, il m'avait dit : « Je ne vous confesserai qu'à San-Thomé. » Il voulait surtout, je pense, éprouver ma constance au sujet d'une supplique que je lui avais adressée.

En arrivant à San-Thomé, j'allai où il logeait, et je le trouvai lisant un livre. Dès qu'il m'eut aperçu, il me fit asseoir, et quand je fus assis, je lui dis : « Père, je vous priai, à Ceylan, de me confesser, et vous me dites que vous deviez venir ici, et que vous m'y confesseriez. » Alors, je lui rendis compte de mes affaires : je lui dis qui j'étais, le temps qu'il y avait que j'allais par les diverses contrées de l'Inde, le désir qui, depuis longtemps, m'était venu de servir Dieu, et comment, manquant des moyens nécessaires, pauvre, sans maître que je pusse suivre dans cette voie, j'avais laissé d'exécuter mon dessein ; mais que, maintenant, ayant trouvé quelqu'un avec qui, je pusse vivre, et Sa Révérence étant l'homme qui pouvait remédier à mes maux et sans lequel je ne saurais arriver au salut, je le priais de me prendre avec lui, où qu'il allât.

Sur quoi, le Père, avec beaucoup d'excuses, ne voulut pas me contenter. Je le priai alors d'approuver ma résolution de laisser tous mes biens et de les donner aux pauvres. L'entretien se poursuivit longtemps et il me dit enfin que je devais, avant tout, me confesser. J'allai donc, l'espace de trois jours, me confessant, et traitant avec Maître François de grosses questions, à propos de négoces ; et enfin, par la grâce du Saint-Esprit, qui parlait par sa bouche, je me vainquis de telle sorte que, de là en avant, j'obéis à ses ordres.

Ce ne fut pas moi seulement, mais beaucoup d'autres, que Maître François fit sortir de la gueule du Diable. Je noterai, comme exemple, un homme de condition distinguée, appelé Jean Barbudo, qui, au dire de plusieurs, n'avait pas reçu le très saint Sacrement depuis quinze ans. Ensemble, l'espace de quatorze ou quinze jours, Barbudo et Maître François *confé-*

rèrent dans l'église, sous forme de confession, et enfin, Maître François, au bout de ces quinze jours, amena Barbudo à recevoir le très saint Sacrement; de quoi tous furent émerveillés (*espantados*). Et ainsi, auprès de beaucoup d'autres, il fit de grands fruits, les mariant ou les tirant de mauvais commerces. De cette façon et de beaucoup d'autres, il ramena à Dieu un grand nombre d'âmes.

Quelque temps après, Satan, voyant que j'étais sorti de ses mains et qu'il perdait sa proie, m'assaillit et me fit pécher honteusement. Puis, je désobéis à la parole du Père : j'achetai un navire, et, cela fait, avec grandes ruses, je réunis toutes les choses nécessaires; je fis même transporter sur le vaisseau mon coffre, et le départ ne devait pas, ce me semble, tarder plus d'une heure. Je m'en allais donc, sans rien dire de tout cela au Père, lorsque lui, inspiré par l'Esprit-Saint, m'envoya un garçon, appelé Antoine, lui disant de courir et de m'amener à lui. En m'abordant, le garçon me dit : « Señor, le Père Maître François vous demande, » et il poursuivit : « Ne vous appelez-vous pas Juan d'Eyro? » Je lui répondis que oui. Alors, reprit le garçon, c'est vous qu'il demande.

Saisi, à cette grande annonce, je pensai n'y pas aller et je demeurai, quelques moments, indécis. Enfin, j'y allai. Comme j'arrivais sur le seuil de la porte, Maître François me dit, à deux ou trois reprises : *peccastes! peccastes!* (Vous avez péché, vous avez péché). Alors, je m'inclinai et dis : « C'est vrai, j'ai péché »; et il reprit : « Confessez-vous, confessez-vous. » J'allai à la maison, et bientôt, le jour même, je vendis le navire et je donnai aux pauvres tout ce que j'avais.

De là, nous allâmes à Malaca, où le Père fit beaucoup de fruit pour Notre-Seigneur. Je lui ai alors entendu dire qu'il n'était jamais allé en un pays où il eût trouvé peuple aussi bon qu'à San-Thomé, ni ville qui servît Dieu aussi bien; et de Malaca, il disait que cette ville recevrait bon châtiment;

comme depuis il advint; et de San-Thomé, qu'il grandirait beaucoup; comme nous le voyons se réaliser; de sorte que je puis dire en vérité qu'il avait l'esprit prophétique. Il m'annonça encore que je serais *Frade* de Saint-François, comme je le suis.

Un Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, natif de San-Thomé, parle ainsi :

J'ai entendu mon père, Ignace de Gamboa, et d'autres parents âgés raconter le fait suivant : Il y avait à San-Thomé un marchand, homme du pays, très dévot au Père Maître François. Ayant à s'embarquer pour Malaca, et le Saint se trouvant à Saint-Thomé, il alla lui dire adieu et le prier de lui donner un petit souvenir, qu'il désirait porter sur soi; et il le pressa tellement, que le Saint, tirant de son col le chapelet qu'il y avait, le donna au marchand et lui dit : « Gardez-le dévotement et vous ne mourrez pas en mer. » Or, peu après, au cours de la traversée, une tempête mit en pièces le vaisseau, et à grand'peine quelques hommes, et le marchand avec eux, trouvèrent d'abord un refuge sur des pièces de bois, liées en forme de radeau. Mais bientôt, emportés en pleine mer, les naufragés n'eurent plus d'espérance. Ce fut à l'heure de cette détresse suprême, que le marchand perdit tout sentiment de sa situation, et crut se voir en la compagnie de Maître François, à l'endroit même où il lui avait dit adieu. Quand il reprit ses sens, il se trouva sur la plage de Négapatam. Des compagnons laissés par lui sur le radeau, on n'eut plus de nouvelles.

II.

Malaca vit et revit François de Xavier. Citons, d'après les procès, quelques-uns des actes ou faits extraordinaires, qui se seraient produits lors de son premier séjour dans cette ville, de fin septembre 1545 au 1er janvier 1546.

Jean Soarez de Alvergaria, « qui habite certaine maison, sur la muraille de la ville, près du boulevard de Santiago, » dépose en ces termes :

Ma maison, je crois, porte bonheur (*bem estreada*), et j'y ai grande dévotion, parce qu'une renommée ancienne et certaine nous apprend que ce fut le premier logis du Père Maître François, quand il arriva de l'Inde à Malaca. Aussi, ne la vendrai-je à personne, et je m'estime très heureux d'habiter la maison où vécut un si grand Saint.

J'ai dit que je la considère comme portant bonheur (*bem afortunada*), et, de fait, bien qu'elle soit sur les murailles de la ville, qui sont très élevées, il n'y a rien à craindre pour ceux qui tombent du haut de la maison en bas de la muraille (*nao perigoao os que della abaxo caen*), et tous attribuent cela au fait que le Saint y habita. J'ai vu tomber ainsi un grand garçon, une femme : ils ne se firent aucun mal. Une jeune négresse de huit ans est tombée de même impunément : tous disent que le saint Père les a préservés.

Le P. Antonio Mendez, Jésuite, déclare avoir entendu le P. Paul Gomez raconter :

J'ai vu, de mes yeux, plus d'une fois, le Père Maître François, quand il arrivait, de loin, à Malaca : tout le monde,

grands et petits, allaient le recevoir, à la plage, comme un Saint; et lui, avec une admirable affabilité, répondait à cet accueil en saluant, par leurs propres noms, des gens qu'il n'avait jamais vus; et il les interrogeait de même au sujet de leurs parents, sans que personne lui eût dit de qui ils étaient fils.

Étant petit enfant, j'allais à la Doctrine du Père Maître François, qui me chargeait ordinairement de faire le signe de la Croix et de réciter les prières devant le peuple, pour que tout le monde les apprît mieux. Un jour, la doctrine devant se faire à la *Sé*, il y eut grand concours, et comme je prévoyais que le Père voudrait me faire réciter les prières devant tout ce monde, j'eus honte et j'allai me cacher dans le bassin des fonts baptismaux (dans *la pila de bautizar*). L'heure de la Doctrine venue, le Père appela : « Paul Gomez ! » Je me gardai bien de répondre. Alors, le Père, sans que personne lui eût rien dit, et, je le crois, éclairé par une lumière surnaturelle, vint à la *pila* et m'en tira hors (*tirão fora*), en me disant : *Paulo, vinde dizer a doutrina !*

Le P. Antonio Mendez reprend :

J'ai ouï dire à des personnes dignes de foi, parentes d'un Francisco de Chaves, qui fut de la Compagnie de Jésus, qu'étant petit et abandonné des médecins, et demi-mort, il fut quasi ressuscité par les prières du Père Maître François.

A ce même propos, le P. Jérôme Vieyra, « qui fut de la Compagnie de Jésus, et qui maintenant est Vicaire général à Cranganor », raconte :

Un jour que j'étais à prier, au collège de Saint-Paul de Goa, devant la châsse où l'on avait enfermé le corps du Père Maître François, et que j'y étais retenu par une très sensible dé-

votion, on vint, de la part du P. Francisco de Chaves, m'appeler pour aider au soin des malades à l'infirmerie. Peu après, comme je disais au Père de Chaves : « Vous m'avez fait perdre, ce matin, une bonne consolation spirituelle, que je goûtais au tombeau du Père Maître François », je vis les larmes lui venir aux yeux, et il me répondit : « Le Père Maître François ! Étant à Malaca, il m'a ressuscité, en posant la main sur ma tête. »

Un autre témoin dit :

J'ai connu le P. Francisco de Chaves : il me contait qu'étant malade et sans parole, il fut visité par le Saint, que son père alla chercher à l'ermitage de Notre-Dame-du-Mont. En arrivant, le Saint se mit en prière ; puis, il fit le signe de croix sur l'enfant, qui fut aussitôt guéri.

Un autre témoin :

J'ai connu le P. Francisco de Chaves, alors qu'il était Jésuite, et je le connus aussi Capucin. Enfant, je l'eus pour maître de latin. Il nous racontait ainsi le miracle de sa guérison : « Étant petit, on me mit à la bouche une flèche empoisonnée, de sorte que j'en mourus, et comme ma mère était fort dévote au Père Maître François, elle alla le prier de venir. Il vint, et, m'appelant par mon nom, il dit : « Francisco, levez-vous ! » Il me prit par la main et je me levai guéri. Ainsi ma mère me contait le fait.

Un autre ancien écolier du P. François de Chaves parle comme le précédent.

Ici, le pieux P. Barradas observe :

Les jugements de Dieu nous sont cachés : Francisco de Chaves ne finit pas dans la Compagnie ; il est mort en Chine,

Capucin. Il eut, chez ses nouveaux frères, la charge de gardien.

On lit, au procès de 1557 :

A Malaca, François guérit un fils de famille distinguée. Après l'avoir confessé, il dit à la mère : « Ne craignez rien ; il guérira. » Et à peine le Père était sorti, que le malade se leva, guéri, et demanda à manger. Il vit encore.

Au même procès :

Le Père François étant à Malaca, un garçon de quinze à dix-huit ans eut une maladie grave. A la prière de sa mère, des femmes du pays, de celles qui traitent les malades à la façon des païens, le traitèrent, mais sans le guérir. La dernière appelée fut une femme de Maluco, qui avait renom de bonne sorcière (*feiticeira*). Entre autres cérémonies qu'elle lui fit, elle lui passa un séton au coude du bras gauche. A ce moment, le malade perdit la connaissance et la parole, et il resta ainsi trois jours, faisant force mouvements désordonnés et donnant des signes de possession, comme était de cracher sur les choses saintes.

Ce fut alors que, par égard pour la dévotion du père de ce jeune homme au Père Maître François, on le fit appeler. A peine sur le seuil, il demanda combien de temps il y avait que la maladie durait, et quand on lui eut répondu, il témoigna surprise de n'avoir pas été appelé plus tôt. A l'instant cependant où le Père pénétra dans la maison, le malade multiplia ses mouvements étranges, ses extravagances, et il y joignit de grands cris qui épouvantèrent les assistants. Le Père François, d'un visage serein, leur dit : « Ne craignez pas : avec l'aide de Dieu, ce ne sera rien. »

Le jeune homme s'agitait, sans relâche, sur son lit, et il



fallut qu'un homme le contînt, en lui prenant les bras et les serrant fortement. Maître François se mit à genoux et pria, dans un livre, l'espace de deux heures environ. Il se fit apporter une étole, un missel, un crucifix et de l'eau bénite, et, avec cela, il fit plusieurs cérémonies. Il appliqua aussi sur le corps du malade son reliquaire. Enfin, il lut la Passion de Jésus-Christ. Durant cette lecture, chaque fois que le très saint nom de Jésus venait, le malade s'agitait plus violemment, il crachait vers le crucifix et faisait d'autres vilenies (*cousas feias*); mais, la Passion finie, le malade s'apaisa et demeura tout tranquille; de quoi Maître François fut très content, et il dit : « Maintenant, il est guéri. » Et il ordonna que tout le monde s'en allât, et qu'on laissât le malade dormir, après lui avoir donné une potion amandée (*uma amendoada*); qu'à minuit il se réveillerait. Il voulut que la famille promît une neuvaine à Notre-Dame. Il ajouta : « Ne vous affligez pas : ce ne sera rien. Demain matin, je dirai la messe pour lui, et il parlera. »

Tout se passa ainsi que Maître François l'avait annoncé, et comme il était à dire sa messe, vers le moment de l'Évangile, le médecin de la maison, entrant, prit la main du malade et l'ouvrit. Le malade fit : *Ay! ay!* Et son père dit aussitôt au médecin : « Ce n'est pas vous qui lui tirez ces *ay!* » La messe finie, le malade parla très bien, et, de là à quelques jours, il était tout à fait guéri.

En 1616, une bonne ancienne de Malaca dit :

J'ai connu le Saint-Père ; je me suis souvent confessée à lui. Il me donna un chapelet blanc, bénit, que je conserve et vénère beaucoup. Quand je me sens malade, je baise le chapelet et je suis bientôt soulagée. Si je me vois, un moment, sans le chapelet, je ne suis plus contente, et je n'ai pas de repos que je ne l'aie de nouveau en ma possession.

Beaucoup de guérisons furent observées à l'hôpital, où François, quand il n'y logeait pas, allait et revenait incessamment. A ce propos, un témoin dit, en 1616 :

Le nommé Juan-Francisco, Portugais, qui, du temps que Maître François vivait à Malaca, faisait l'office d'hospitalier, disait : « Le Père Maître François a dans les mains une telle vertu, que tous ceux qu'il a touchés guérissent. » Aussi avait-on grande dévotion aux mains du Saint-Père.

Dans l'information faite, à Goa, en 1616, par ordre de l'archevêque Francisco Christovao de Sa, est le récit suivant d'un Juan Alvrez et du prêtre Valentin de Barros, vicaire de la paroisse San-Thomé de Malaca :

A Malaca, le Père Maître François avait un serviteur qui, un jour, profitant de la sortie du Père, s'en alla en ville faire quelque chose de travers (*travessura*). Quand le Père rentra, il quitta la soutane de dessus, plus propre, qu'il avait mise pour célébrer la messe, et la suspendit. Il se fit, en ce moment, une déchirure à la soutane. Maître François, se tournant vers le garçon : « Vous avez fait quelque sottise : cette déchirure me le dit ; allez vite vous confesser, et rapportez un billet de confession. » Le garçon alla se confesser, et quand il rentra, Maître François lui dit : « Voyons, maintenant, la soutane. Le garçon et Maître François y regardèrent : elle se trouva sans déchirure ni trace d'elle (*sem rotura nem senha della*).

A propos de ces récits et de chacun d'eux, nous avons vu, en les transcrivant, passer dans notre es-

prit tout ce que le lecteur a vu passer dans le sien de difficultés à opposer ou à proposer : des dissertations, des disputes sur les circonstances ou sur le fond même n'auraient point de fin ; mais réussît-on à amener, à fixer un nuage, et sur les détails et sur l'ensemble, une lumière restera, que nul ne saurait éteindre : elle resplendit dans le seul mot de l'Hospitalier de Malaca, auquel firent écho, pendant dix ans des multitudes si diverses. Le mot est excessif ; mais, par cela même, il resplendit davantage, aux yeux du sens commun : ni rien, ni peu ne sauraient produire de tels effets.

De Malaca, le 1er janvier 1546, François s'embarque pour les Moluques : il évangélisera ces régions nouvelles, jusqu'au mois de juillet 1547, et sa prédication, comme celle des apôtres, des *signes* divins, des prodiges l'accompagneront ou la suivront, pour la confirmer : *Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis.*

On sait comment François remit sur la voie d'Amboïno le Pilote qui s'égarait ; comment il aborda à Amboïno, contre toutes les prévisions des gens de mer ; comment, sans aucun secours humain, il vécut, des mois entiers, au milieu de périls si redoutables, que les plus hardis n'osaient les affronter ; avec quelle précision il annonça la mort de Juan d'Araujo, la mort de Juan Galvan, la mort de Diego Gil ; un massacre de Portugais sur une plage éloignée ; comment les pinces d'un crabe ramenèrent à ses pieds le crucifix tombé au fond de la mer.

Un seul de ces faits, qui tous sont bien établis, doit suffire pour qu'un homme raisonnable s'interdise, au moins, le mépris, à la rencontre de merveilles affirmées sans autant de preuves. On ne peut se dispenser de croire (les preuves étant incontestables) que François, après avoir annoncé à d'Araujo une fin prochaine, que rien ne faisait appréhender, vit, peu après, de Maluco, d'Araujo mort à Amboïno, et aussitôt, à l'Offertoire de sa messe, l'annonça aux fidèles, en leur recommandant l'âme du défunt. Il fut établi, par lettre de Jean de Eyro, alors à Amboïno (sans parler d'autres témoignages) que l'heure de l'annonce avait été l'heure de la mort.

Après cela, on peut, on doit raisonnablement ne pas rejeter, sans motifs, des récits comme le suivant et tant d'autres pareils, que font des témoins assermentés :

Me trouvant aux îles de Ulate, proche d'Amboïno, j'appris des habitants du pays que le Père Maître François se trouvant là, leur Roi fut assiégé dans sa ville par un autre Roi voisin, et si étroitement, qu'on n'y avait pas moyen de s'approvisionner d'eau. Maître François fit dire au Roi de Ulate que s'il arborait une croix, l'eau lui viendrait du ciel. La croix fut arborée, et aussitôt, en un pays où la pluie ne se pouvait alors attendre, il plut abondamment. Ce peuple embrassa la foi chrétienne, et il y demeure très attaché, malgré la persécution des Mores.

Plus d'une fois, l'eau de mer se transforma en eau douce, sous la bénédiction de François. Les mari-

niers, témoins oculaires du miracle, ou ceux qui, plus tard, le racontent, comme témoins *de auditu* ne sont pas d'accord dans la détermination des lieux où il se produisit, et tels et tels errent manifestement sur ce point, comme il serait aisé de le démontrer; mais la circonstance de lieu est indifférente, et un témoin disant que le miracle fut opéré « entre Malaca et la Chine », il nous autorise à réunir ici d'autres témoignages au sien :

Je partis avec le saint Père, sur un même vaisseau. Au milieu de la mer, survinrent des calmes qui durèrent quatorze jours; de sorte que l'eau ayant manqué, on envoya le bateau à la recherche d'une terre ferme pour s'approvisionner ; mais le bateau revint sans avoir rien trouvé, et déjà il y avait eu des morts sur le vaisseau. Ému de compassion, le saint Père, un jour, appela quelques gens de service (*officiales*) et leur ordonna de puiser de l'eau à la mer pour en boire. Ils lui répondirent qu'il était fort inutile d'avoir de l'eau salée; mais le saint Père répliqua : « Faites tout de même ce que je vous dis. » Ils tirèrent donc de l'eau de la mer et la trouvèrent douce. On en remplit les barriques. Quand elles furent pleines, on tira encore un peu d'eau, on la goûta : elle était salée.

Un religieux de Saint-Dominique, nommé Fray José, raconte :

Entre autres miracles du Père Maître François, que j'a appris de mon père, Francisco Sanchez, il m'a souvent dit avoir vu comment, l'eau ayant manqué, Maître François fit remplir d'eau de mer un tonneau et la bénit : « Après quoi,

disait mon père, nous en bûmes tous, et nous la trouvâmes douce et en demeurâmes satisfaits.

A Coulam, Jean Botelho, âgé de plus de quatre-vingts ans, dépose :

Au milieu de la mer, un calme nous arrêta et l'eau manqua : il y avait trois jours que, faute d'eau, on ne préparait pas d'aliments bouillis ; de sorte qu'il s'éleva de grandes clameurs sur le vaisseau : tout le monde gémissait et criait. A ce bruit, le saint Père sortit de sa cabine et demanda ce que c'était. On lui répondit : « Nous allons tous mourir, faute d'eau ! » Mais lui, le visage serein, joyeux, répondit : « *Bom Deos ! Bom Deos !* Non, nous ne mourrons pas. » Comme le Capitan m'avait donné charge de Dépensier, le Saint-Père me dit de faire approcher le bateau contre le vaisseau. Quand il y fut, le Père, rentrant dans sa cabine, y prit un livre de prières, et, ce livre en main, il descendit au bateau. Arrivé là, il essaya de mettre un pied dans l'eau ; mais n'y atteignant pas, il se fit aider et y trempa les orteils. Après quoi, il ordonna à un garçon, qui le servait, de goûter l'eau. Le garçon la trouva salée. Le saint Père, alors, trempa la jambe dans la mer, jusqu'au genou, et ordonna au garçon de goûter l'eau : il la trouva très douce. Le saint Père se fit alors remplir une petite cruche (*gorgoleta*), afin que d'autres vissent si le garçon disait vrai ; et tous la trouvèrent douce. Et on vit bien mieux, ensuite, quel grand miracle Dieu avait fait par les mérites du saint Père, puisque, pendant le restant du voyage, tout l'équipage et tous les passagers profitèrent de la grande provision que l'on fit de cette eau.

Le P. Barradas note en cet endroit du procès :

On doit peu se préoccuper de certaines divergences et même d'erreurs de détail : les témoins les plus sûrs sont des vieil-

lards; les autres ne savent que par ouï-dire : facilement on erre sur des circonstances de temps et de lieu. Quant au prodige, il fut certainement opéré plusieurs fois. J'ai moi-même ouï raconter à deux de nos anciens Pères qu'un Japonais leur avait attesté un miracle pareil, que le Bienheureux François opéra, lui présent.

Après avoir semé dans les Moluques et îles voisines la belle moisson que ses frères devaient bientôt recueillir, François retourna à Malaca : un trait d'esprit prophétique marqua l'heure du départ :

Étant Capitan de la forteresse d'Amboïno, dit Jean Cayado de Gamboa, capitan de Malaca, j'ouïs dire à un Pedro de Alao, qui avait connu Maître François, que, lui présent, le Saint avait ainsi parlé : « Ces trois *lugares* (il les nommait), rapprochés de la forteresse, ne persévéreront pas dans la Foi : il n'y aura jamais que de mauvais chrétiens. » Aussi, quand il partit d'Amboïno, étant en vue de ces *lugares*, il secoua sa chaussure en disant : « La poussière même de ce pays, je ne la veux pas emporter! » De fait, ces trois *lugares* sont demeurés rebelles à Dieu et aux Portugais, et aujourd'hui, il y a, dans le pays, ce dicton populaire : « Les gens de Aroda sont mauvais, pour accomplir la prophétie du Saint-Père François. »

Rentré à Malaca, au mois de juillet 1547, François y reprit ses travaux apostoliques et les poursuivit jusqu'à la fin de décembre. Des témoins nous diront par quels *signes* Dieu se plut à confirmer sa prédication :

Plusieurs ont ouï raconter qu'une mère voyant sa petite fille morte ou près d'expirer courut appeler

François, qui la suivit. Le Saint se mit à genoux près de l'enfant (*criança*), déjà dans un linceul, et pria. Les assistants, tout à coup, discernent un mouvement : ils dégagent l'enfant du linceul et la trouvent vivante.

Les mêmes témoins parlent de la guérison ou résurrection d'une autre jeune enfant, appelée Maria Toscana, âgée de quatre ans, que l'on tenait pour morte. Maria était partie de ce monde, depuis deux ans, en 1616, date du procès.

Juan d'Eyro, le converti de San-Tomé, avait accompagné François aux Moluques; il revint, avec le Saint, à Malaca, et il y acquit preuve nouvelle de l'esprit prophétique de son Maître. Le P. Valignani signale ce fait : « Juan de Eyro, dit-il, se fit religieux de l'Ordre de Saint-François, à suite d'une seconde révélation à son sujet, que le Père eut et lui fit connaître, à Malaca. » Eyro lui-même raconte; nous résumons son long récit :

Cédant à une tentation, le converti accepta, d'aumône, à Malaca, quelques pardaos. François le mit en pénitence dans l'îlette dite *des Vaisseaux*, non loin de la plage. Là, une nuit, endormi ou éveillé (Eyro ne sait qu'en penser), il vit la Très Sainte Vierge et son divin Enfant. Celui-ci l'attirait vers sa Mère, mais Notre-Dame refusait de l'accueillir, — et Elle lui reprocha enfin certaines fautes, que Eyro ne spécifie pas. Le temps de sa pénitence achevée, Eyro alla se confesser au Saint, mais sans parler des

fautes à lui signalées par Notre-Dame. François, d'un visage grave, lui demanda : « Qu'avez-vous vu? que vous est-il arrivé dans l'île? » Eyro, ne pouvant imaginer que François connût un tel secret, feignit de ne pas comprendre. Alors, François lui exposa par le menu toute la vision; et Eyro, mieux que jamais, comprit « que Dieu habitait dans l'âme du Père. »

François ne retint pas Eyro dans la Compagnie, et il l'embarqua pour l'Inde avant de s'éloigner lui-même de Malaca. Il lui dit, au départ : « Vous prendrez l'habit de Saint-François et vous mourrez dans cet habit », et il lui annonça un grand péril de mer à traverser. Le grand péril se produisit, aux écueils de Ceylan, et l'annonce de François, communiquée par Eyro à l'équipage, ne contribua pas peu à le maintenir dans la confiance.

Eyro finit pieusement sa vie dans l'Ordre de Saint-François; il en portait déjà l'habit quand il rendit, en 1557, témoignage aux vertus et miracles de François de Xavier.

François partit de Malaca, à la fin de décembre 1547. A ce départ ne se rapporte que conjecturalement la déposition qui va suivre; mais sûrement le témoin se trompe quand il la rattache à un départ du Japon, où François n'eut pas de choix possible entre deux vaisseaux. Le témoin est âgé de quatre-vingt-dix-huit ans :

Maître François, pour retourner du Japon en Chine, devait s'embarquer sur un vaisseau dont le Capitaine était Francisco

de Villana. Trois ou quatre jours avant la levée de l'ancre, Maître François avait déjà sur le vaisseau son bagage, lorsqu'il entendit le Capitaine, conversant avec d'autres, dire ces mots : « Que Dieu le veuille ou non, j'ai à me rendre dans l'Inde. » Maître François s'approcha aussitôt : « Eh! Señor, dit-il, ne parlez pas ainsi. Dites : Si Dieu le veut, j'irai dans l'Inde »; mais le Capitaine s'obstina dans son blasphème. Voyant cela, Maître François m'ordonna d'aller, avec un autre garçon, au vaisseau et de lui rapporter son bagage : ce que nous fîmes. Le vaisseau partit, mais, quatre ou cinq jours après, le pilote seul revint à terre, sur quelques débris du vaisseau. Ce qu'ayant vu, Maître François, devant les gens qui se trouvaient avec lui dans l'église, me dit à moi, là présent : « Vois, fils : si je m'étais trouvé sur ce vaisseau, le juste aurait payé pour le pécheur. »

François, rentré à Cochin, à la fin de janvier 1548, y revint encore et employa plusieurs mois à visiter la chrétienté de Comorin. Entre les faits miraculeux se rapportant à cette période, nous choisissons le suivant. Un Portugais, au procès de Cochin, raconte :

Dans la maison de mon père, un de mes frères, âgé de quatre ans, malade de fièvres, était désespéré des médecins. Un jour, le Père Maître François entra, en un moment où la fièvre était le plus ardente. Il s'approcha du lit, imposa la main à l'enfant, et témoigna vive compassion : ce que mon père ayant observé, il dit au Père François : « Voilà quatre mois déjà que le petit souffre ainsi. » Alors, Maître François récita sur lui un évangile et le bénit. A l'instant même où s'achevait le signe de Croix, le petit ouvrit les yeux, et les arrêta, en souriant, sur le visage de Maître François, comme pour le remercier. Toute la famille arriva; on palpa l'enfant;

on le trouva sans fièvre : il était guéri, à la grande stupéfaction de tous.

III.

Au mois d'avril 1549, François part pour le Japon, et il y travaille jusqu'au milieu de novembre de l'an 1551. Nous avons parlé, plus haut, des quelques actes miraculeux de sa vie à Cangoxima. Nous croyons pouvoir raisonnablement choisir Bungo comme théâtre de la guérison d'un aveugle, racontée par le vieillard de quatre-vingt-dix-huit ans, que nous avons déjà entendu. Ce Domingo dit avoir été serviteur de François au Japon ; il ne put guère l'être qu'à Bungo, et ce fut probablément Duarte da Gama qui le mit, pour un temps, au service du Saint. Le fait peut s'être passé à Firando, où François vécut, à deux reprises, en compagnie de Portugais :

Étant au Japon, au service du saint Père, un dimanche, comme le Père Maître François achevait de prêcher, il lui arriva un marchand japonais, qui demandait remède pour sa vue, perdue depuis plusieurs années. Le Père, moi présent, ordonna à son compagnon de réciter sur lui un évangile. Peu après, il en récita un lui-même. Il fit ensuite le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle et le renvoya à sa maison. Or, le lendemain, l'aveugle revint, la vue des deux yeux plus claire qu'il ne l'avait jamais eue ; et, avec les yeux du corps, s'ouvrirent si bien les yeux de l'âme, qu'il amena au saint Père sa femme, ses trois fils et d'autres membres de sa famille pour recevoir, avec lui, le Baptême. Le saint Père lui-même les baptisa.

Il est difficile de dire sur quelles plages du Japon François procura des pêches miraculeuses qui amenèrent de nombreuses conversions : François ne résida que sur les côtes de Cangoxima, de Firando et de Figi.

Un païen converti raconte :

Me trouvant à Macao, j'entendis des Portugais, des chrétiens du pays et même des infidèles dire ce qui suit : « Le saint Père se trouva en certains parages du Japon où le poisson était devenu si rare, que la multitude des gens se voyait dans une extrême détresse, le poisson ayant été, jusque-là, la principale ressource du pays. Le Père Maître François ordonna aux pêcheurs de lancer leurs filets. Quoique infidèles, ils obéissent, se confiant à la parole de celui qu'ils vénéraient comme un Saint ; et, alors et depuis, ils prirent tant de poisson que leur nécessité finit. Maître François les obligea, par ce moyen, à se faire chrétiens.

En un autre endroit du Japon, il procura à des pêcheurs, qu'il trouva en peine, une semblable pêche miraculeuse.

En chemin, de Figi à Sancian, l'esprit prophétique de François se manifesta, à l'occasion du retour inespéré de la chaloupe perdue. Un des témoins assermentés, au procès de Malaca, est le Capitan lui-même, Duarta da Gama.

A Sancian, François passe du vaisseau de Duarte da Gama sur le *Sainte-Croix* de son ami Diogo Pereira. Là, deux vues prophétiques nouvelles :

Étant en Chine, il dit aux Portugais : « Prions pour nos frères de Malaca, qui sont en grande tribulation. » On sut,



... tard, que la ville était alors assiégée... Durant la traversée, il annonça à Diogo la fin du siège de Malaca.

Le P. Valignani, conformément au procès, écrit :

Un jour, avant de partir de Sanchoan pour Malaca, alors qu'on n'avait aucunes nouvelles de cette ville, François dit à un grand nombre de Portugais réunis : « Recommandez beaucoup la ville de Malaca à Notre-Seigneur, car elle est assiégée par des ennemis et en grande détresse. » Un peu plus tard, interrogé à ce sujet par Diogo Pereira, François répondit : « Malaca est délivré et en paix. » On apprit ensuite que Malaca avait été assiégé par les Jaos, mais que les ennemis avait dû lever le siège.

Il y a une difficulté à résoudre : François annonce la détresse, à la fin de novembre ou au commencement de décembre, et le siège de Malaca était levé depuis le 16 octobre. Le P. François Perez écrivait, de Malaca, le 24 novembre : « Dieu châtie Malaca : la ville est demeurée assiégée par les Mores, l'espace de 103 jours, du 3 juillet au 16 octobre. » Les vues de François avaient peut-être pour objet le péril prochain d'une nouvelle attaque, et la prière sollicitée par François aurait conjuré ce péril. Bartoli (*Asia*, p. 280) propose une autre solution.

Pendant la même traversée de Sancian à Malaca, Maître François redit si souvent à Pereira : « Le Diable entravera l'exécution de nos desseins pour la Chine », que Pereira en était comme ennuyé. François lui donna encore l'assurance qu'en arrivant à Malaca, il y trouverait un vaisseau en par-

tance pour l'Inde. On ne pouvait l'espérer : deux vaisseaux y étaient, près de mettre à la voile.

Le pilote du vaisseau le *Sainte-Croix* de Pereira était François D'Aguiar. Ce nom rappelle une des plus remarquables prophéties du Saint :

Maria Alandel, femme du pilote Aguiar, racontait : « Le Père Maître François, venant de Japon, se trouva sur le vaisseau où mon mari était pilote. Ils eurent grande tempête; et Maître François, voyant mon mari inquiet et triste, lui dit : « Ayez bon courage, Francisco; pas de tristesse : vous ne mourrez pas sur mer, mais à terre et dans votre lit. » Dès lors, mon mari, ne craignant plus rien, fit les voyages les plus téméraires, en dépit de la mousson (*contra mouçāo*) et avec de mauvaises embarcations. Maître François, en effet, lui avait dit, de plus : « Vous ne vous perdrez pas en mer, quand même vos embarcations seraient petites et très vieilles. »

Plusieurs témoins déclarent avoir appris cela de la bouche de Aguiar lui-même. Un d'eux ajoute :

Je rencontrai Francisco de Aguiar au port de Tenacerim, sur la côte de Bengale, et je partis avec lui dans une petite champane (*champaninha*), pas plus grande qu'un bateau, sur laquelle il était venu de l'Inde. En pleine mer, nous fûmes assaillis d'une telle tempête que nous, les passagers, nous nous vîmes perdus et ne songeâmes qu'à crier à Dieu miséricorde. Seul, Francisco de Aguiar, allègre, riant, non seulement ne donna aucun signe d'inquiétude, mais se mit à chanter fort tranquillement (*con muito socego*); de quoi bien étonnés (*espantados*), nous lui demandâmes : « Comment, en de tels périls de mort, pouvez-vous rire et chanter? » Il nous répon-

dit : « Le saint Père Maître François m'a dit que ni moi ni mon embarcation, où que j'allasse, ne péririons en mer; tenez-vous donc tranquilles. » Ces paroles, en effet, nous réconfortèrent, et ceux des passagers qui étaient païens dirent : « Si nous échappons, nous nous ferons chrétiens »; et, à peine débarqués, ils tinrent parole.

Ce que Maître François avait prédit arriva : Francisco de Aguiar mourut, à Pegu, dans son lit. Quant à la barque, toute vieille et pourrie, elle finit dans le port.

Le petit-fils de Aguiar raconte, au même procès de 1616 :

Mon grand-père était si dévot au Père Maître François que lorsque le Saint fut mort, à Sanchoan, il lui prit une botte, qu'il emporta et garda, comme relique, tant il avait grande idée de la sainteté du Père François. Les Pères de la Compagnie, à Cochin, la lui demandèrent; mais il ne voulut jamais la leur donner, jusqu'à ce que, par autorité de justice, mis en prison pour cela, il la remit; mais ce fut bien par force. Il disait ensuite : « Quand même le Roi m'aurait fait couper les deux oreilles, j'aurais moins de peine que je n'en ressens d'avoir perdu cette botte. »

Aguiar ne fut pas le seul pilote à qui François fit de pareilles promesses :

Le pilote d'un autre *Santa-Cruz*, appelé, par sobriquet, *Le Botté* (*o das botas*), racontait : « Le Père Maître François me dit, un jour, que le *Santa-Cruz* ne périrait pas en mer, mais au chantier »; et, de fait, après de longues années, le *Santa-Cruz*, à Cochin, tout près du chantier, s'entrouvrit,

mais de telle sorte qu'il n'y eut perte ni d'hommes ni de marchandises[1].

Le Père François prophétisa le même sort au vaisseau *N.-D.-des-Anges,* disant qu'il périrait, non en mer, mais sur la plage de Cochin : ce qui eut lieu.

Dans un vaisseau neuf, que l'on appela *Sainte-Croix*, furent introduites quelques pièces de bois du *Santa-Cruz* échoué au port; et depuis, se fiant, pour le vaisseau neuf comme pour l'autre, à la parole du Saint, ceux qui le menaient affrontèrent hardiment tous les périls : il en sortit par miracle, comme on disait, et sa fin arriva aussi à Cochin, dans le port.

D'autres témoins racontent l'histoire de la galiote de George Nunez. Il avait encastré dans son navire une pièce de bois d'un vaisseau, duquel François avait dit qu'il ne périrait pas en mer. Fort de cette parole, George Nunez entreprit les traversées les plus hasardeuses, sans s'inquiéter des saisons. On le traitait de fou; il répondait : « Ne craignez rien pour ma galiote : je suis sûr d'elle; il y a dedans une pièce (*taboa*) du vaisseau qui se rompit au chantier de Goa, et duquel le Père François avait dit qu'il ne se perdrait pas en mer. » Dieu parut bénir cette confiance, car la galiote, après de nombreux voyages, toujours heureux, finit (*acabo*) au chantier de la forteresse de Coulam.

Au procès de Malaca, une femme dit :

J'ai, plusieurs fois, entendu ma mère raconter qu'elle s'em-

1. Ce fait est rapporté, au procès, comme distinct du précédent; mais le pilote *das botas* pourrait bien n'être pas autre que François d'Aguiar.

barqua, avec son mari, pour aller de Chaul à Malaca, sur certain vaisseau *Santa-Catarina*, qui était d'un nommé Jean Preto, et duquel le Père Maître François, qui y fit plusieurs traversées, avait dit : « Il ne périra pas en mer : il finira au chantier même où il fut construit. » Une violente tempête survenant, les passagers se crurent perdus et ils allégèrent le vaisseau, en jetant à l'eau leurs bagages ou marchandises. Ainsi firent ma mère et mon mari, pour avoir ignoré ce qu'avait promis le Père Maître François. Ceux qui le savaient se gardèrent de rien jeter à la mer.

En Chine, le Père François bénit une jonque, qu'il appela *San-Francisco*, et il dit qu'elle finirait, non pas en mer, mais au chantier : ce qui arriva. La jonque, alors, était fort vieille. Le témoin ajoute que l'on s'embarquait sans crainte sur la jonque, bien que sa vieillesse eût dû faire perdre toute confiance.

Débarqué à Malaca, à l'entrée de l'année 1552, François ne s'y arrêta qu'à peine deux ou trois jours; il guérit, en passant, le jeune fils de son ami Pereira :

Diogo Pereira, disent les témoins de 1557, avait un fils, âgé de trois ans, atteint du mal caduc, et à tel point, qu'il se produisait quelquefois plusieurs accidents en un même jour. Le Père Maître François le guérit, et depuis (l'enfant a, maintenant, huit ans environ) il n'y a pas eu d'accident.

En arrivant à Goa, François, informé qu'il y avait des malades au collège, alla, sans retard, à l'infirmerie. Il y trouva un Frère, abandonné des médecins et déjà fort bas; mais ce Frère avait dit : « Si le Père François me trouve encore vivant, j'espère qu'il m'obtiendra guérison. » De fait, le Père le consola, l'encouragea, et quand il eut récité sur lui un évangile,

le malade se trouva mieux ; peu de jours après, il était totalement guéri.

François ne revenait dans l'Inde que pour y disposer toutes choses en vue d'un très prochain départ pour la Chine. Au mois d'avril 1552, il fait ses adieux aux amis de Goa, et plusieurs y voulurent entendre des annonces d'une mort à bref délai, qui n'était peut-être pas dans les prévisions de François : ses lettres, du moins, autorisent à croire que Dieu déployait devant lui les horizons d'un long apostolat :

En partant pour la Chine, il dit à quelqu'un : « Faites en sorte que nous nous retrouvions au paradis, car nous ne nous reverrons pas en ce monde. » — Il dit à un autre : « Nous ne nous retrouverons que dans la vallée de Josaphat. » — A un autre : « Recommandez-moi bien à Dieu, car nous ne nous reverrons qu'au ciel. » — A un autre, qui lui demandait : « Quand nous reverrons-nous ? » il répondit : « Jamais plus, en ce monde, si ce n'est dans la vallée de Josaphat. »

Ces paroles se pouvaient dire, sans prévision de mort prochaine. La parole suivante serait vraiment prophétique ; mais nous ne l'apprenons pas de celui qui l'entendit le premier, et nous ignorons qui l'entendit :

On m'a dit, à Goa, que le saint Père, avant de partir pour la Chine, avait ainsi parlé : « Je ne reviendrai pas vivant à Goa, mais mon corps y reviendra. » Ce que l'on fait dire de

plus au Saint paraît superflu : « et le vaisseau qui l'y portera ne périra pas en mer[1]. »

En chemin, de Goa à Cochin, une grande tempête assaillit le vaisseau qui portait François. Le pilote était quasi sans espoir. François lui dit : « Ne craignez rien : avant le soleil couché, nous verrons la terre, et la tempête cessera. » De Cochin à Malaca, autres redoutables périls : François plongea dans la mer son reliquaire, et le vaisseau put continuer sa route.

Des témoins racontent (et le P. Valignani confirme leurs récits) :

Quand on approcha de Malaca, François dit à l'équipage et aux passagers : « Enfants (*filhos*), Malaca est en grande détresse ! » Et l'on apprit, en arrivant, que bien des gens y mouraient de la peste. Du vaisseau même, peu après, trente moururent.

Ce fut alors un bruit public, et les lettres du P. François l'autorisent, que le Père prononça ainsi la sentence contre Alvaro de Ataïde : « L'infortuné ! Dieu, sans retard et grandement le châtiera, et dans son honneur, et dans son corps, et dans sa fortune ; plaise à la divine Bonté épargner son âme ! » Et en effet, bien peu après, à cause de ses nombreuses injustices, le Roi le fit ignominieusement saisir et mener pri-

1. Lorsque, à Goa, François fit ses adieux à Catherine de Chaves, il lui dit : « Nous ne nous reverrons plus en cette vie ; » et comme Catherine s'affligeait, François lui dit : « Allons, consolez-vous : avant de quitter ce monde, vous me reverrez. » Catherine vit accomplissement de cette parole dans l'arrivée à Goa du corps du Saint, et elle le dit à un Père de Goa, et celui-ci à Sébastien Gonçalvez, qui raconte le tout. Mais la seconde parole se pouvait dire, comme la première, sans prophétie, et les Lettres du Saint persuadent qu'il ne s'attendait pas à mourir de si tôt.

sonnier à Goa. De là, il fut mené en Portugal et dépouillé de tous ses biens mal acquis. Une hideuse lèpre couvrit son corps et il mourut misérablement. François vivait encore à San-Choan quand l'ordre de saisir Alvaro vint de Portugal, et la lèpre envahissait déjà la chair du coupable avant qu'il partît de Malaca.

François avait promis à son ami Pereira que Dieu le dédommagerait des pertes que lui occasionnait la malice d'Ataïde. Les *mercedes* du Roi le dédommagèrent, en effet; mais il semble que François n'avait pas promis à Pereira la possession permanente des biens de ce monde. La déposition d'un témoin de 1616 nous le persuade. Il dit :

J'ai entendu le fils de Diogo Pereira, Antonio, raconter : « Mon père, Diogo Pereira, fut grand ami de Maître François, et le Saint lui avait promis que ses fils ne manqueraient pas du nécessaire. Or, un jour, à Goa, je me vis n'ayant ni de quoi manger, ni de quoi acheter des vivres. Je me ressouvins de la promesse faite à mon père, et je dis intérieurement au Saint : « Est-ce là, bienheureux Père François, ce « que vous aviez promis à mon père ? » A cet instant, passa devant ma porte, dans la rue, une marchande de comestibles. Je l'appelle et lui demande ce qu'elle pourrait me donner de ces vivres en échange de quelques pièces de linge. Elle me répond : « Je ne veux pas de votre linge; prenez tout ce que « vous voudrez; j'ai confiance en vous. » Ma femme et moi nous approvisionnâmes, avec intention de payer au plus tôt; mais cette marchande ne reparut jamais, et il nous fut impossible de la retrouver; de sorte que nous vîmes, dans cette rencontre, un trait de Providence, exécution de la promesse de Maître François. »



Un beau trait de vue prophétique de François est ainsi raconté par Sébastien Gonçalvez :

La veille de son embarquement pour la Chine, Maître François s'entretenait avec les Pères de Malaca, lorsque ceux-ci virent son visage changer subitement d'aspect : on eût dit un homme en extase. Après être ainsi demeuré longtemps silencieux et, ce semble, étranger à tout ce qui l'entourait, tandis que les Pères se tenaient là, saisis d'étonnement, sans oser lui rien dire ni l'interroger, François, enfin, revint à lui, et les Pères l'entendirent s'écrier, à plusieurs reprises : « Ah ! Père... (ici, François nommait un Père de Portugal), que Dieu vous pardonne... » Tous notèrent le fait et le jour, afin que, plus tard, il leur fût possible de découvrir le mystère de cette douloureuse exclamation. Or, les lettres venant de Portugal leur apprirent qu'en ce temps même, le Provincial de Portugal avait eu à subir une fâcheuse épreuve, d'où sans doute avait procédé le vif chagrin de Maître François. Le même courrier apprit aux Pères que l'orage s'était apaisé, et que tout avait tourné à la gloire de Dieu et à l'honneur de la Compagnie. Les Pères de Malaca se crurent donc autorisés à penser, non seulement que Dieu avait manifesté à son serviteur ce qui se passait en Portugal, mais que, grâce à ses prières, aux cris de son cœur, des scandales entre frères avaient été conjurés, et que l'on devait à Maître François la fin des troubles. — Ainsi parle Gonçalvez [1].

1. A la date précise du ravissement de François, Simon Rodriguez et ses frères traversaient la délicate et périlleuse épreuve d'un changement de régime : Simon ne serait plus provincial de Portugal; il irait, loin de son pays, gouverner la province naissante d'Aragon. Le nouveau provincial, d'humeur très différente, arriverait d'Italie, pour substituer aux règles et usages que Simon avait établis, non sans manifeste bénédiction de Dieu, la commune loi des Constitutions, etc. Cette secousse ébranla bien des âmes, et dans le milieu religieux et, plus peut-être, au dehors, où s'allumèrent des

Près de s'embarquer, le Saint prophétisa longue vie au P. Francisco Perez, alors épuisé de travaux : « Attendez encore un peu, lui disait le malade; j'aurai grande consolation d'être assisté par vous à la mort. » Le Saint répondit : « Vous ne mourrez pas de si tôt; il vous reste longtemps à travailler dans l'Inde. » De Singapour cependant, peu de jours après, il recommanda, par lettre, à Francisco Perez de laisser, pendant vingt jours, tout travail de prédication, de confession et autres, pour ne s'occuper qu'à recouvrer ses forces. François Perez vécut et travailla encore plus de trente ans.

Parti de Malaca, au milieu de juillet 1552, François, à la fin de novembre, mourait à Sanchoan. Sur le chemin de Malaca à Sanchoan, certains biographes sèment des prodiges qui ne sont pas là, peut-être, à leur date : il serait trop difficile de comprendre que, témoins de telles merveilles, obligés à tant de reconnaissance, les gens de l'équipage, quelque as-

susceptibilités ou jalousies, fort excusables, d'esprit national. Au fort de la tempête, l'âme de Simon parut elle-même troublée; mais Simon ne fit jamais auprès du roi de Portugal aucune des démarches qu'il fut, plus tard, soupçonné, accusé même d'avoir faites. La lettre suivante de Jean III à saint Ignace en fournit la preuve. Elle est de 1554 :

« Père Ignace, je suis informé que l'on vous aurait dit que le P. Maître Simon aurait traité avec moi de faire s'exempter de votre obédience les Pères de la Compagnie de Jésus de la province de ces miens royaumes, et que, à ce propos, il m'aurait dit certaines choses à votre préjudice; — et comme ledit Maître Simon jamais ne traita telle chose avec moi, ni jamais ne me dit mal de votre personne, de votre vertu, de votre gouvernement, j'ai voulu vous le faire savoir par cette mienne lettre, afin que si un pareil rapport vous a été fait, vous n'y trouviez pas raison d'avoir de Maître Simon une telle idée. » (T. do T. Reg. des minutes des Lettres royales.)

servis qu'ils fussent à la passion d'Ataïde, n'eussent pas mieux assisté François dans ses derniers jours et à sa dernière heure.

Toutes les biographies du Saint racontent l'histoire de Pedro Velho d'après les témoignages du procès de 1557. Au procès de 1616, plusieurs témoins confirment ces anciennes attestations : un d'eux a connu Pedro Velho.

Une des plus sensibles épreuves du cœur de François, à Sanchoan, lui vint de celui qui l'avait, d'abord, le mieux consolé et assisté. Cet homme attendait la venue d'un vaisseau, qu'il se proposait d'acheter; mais subitement, sans dire adieu au Saint, il disparut et prit la voie de Malaca. Lorsque François, un jour, sa messe achevée, eut demandé : « Où est ***? » et entendu la réponse, il témoigna grande tristesse et dit : « Quel crime a-t-il donc commis?... Pourquoi cette fuite précipitée?... Il arrive déjà, le vaisseau qu'il attendait, et lui va à Malaca... Hélas! il y périra misérablement. » L'arrivée immédiate du vaisseau justifia la première parole du Saint, et ***, à peine arrivé à Malaca, justifia la seconde : il périt assassiné.

Un trait remarquable d'esprit prophétique signala les derniers moments de François. Le Chinois Antonio de Santa-Fé racontait ainsi l'événement au P. Valignani et à d'autres :

Le jour qui précéda sa mort, il eut quasi incessamment les

yeux élevés et fixés vers le ciel, tantôt parlant en une langue que je n'entendais pas, et d'autres fois redisant des versets de psaumes par lesquels il recommandait son âme à Dieu. Ainsi il fit, le reste du temps qui précéda sa mort. La veille de la mort, un moment, il détacha ses yeux du ciel et les tourna vers l'autre jeune homme, qui était là avec moi. Il le regarda fixement, et puis, d'un visage qui exprimait tristesse et compassion, il lui dit, en portugais, trois fois de suite : *Ay triste de ti! Ay triste de ti! Ay triste de ti!*

Nous ne comprîmes pas, alors; mais, peu de mois après la mort du Père, ce jeune homme se débaucha, et il vivait fort mal quand, à l'improviste, un coup d'arquebuse l'atteignit et le tua.

Les lettres de François et les récits d'Antonio, comparés, ne laissent que trop probablement nommer ce malheureux jeune homme. Sébastien Gonçalvez le désigne aussi, quand il dit : « C'était un *moço* indien, de ceux qui servaient au collège de Santa-Fé de Goa. »

S'il est vrai que François eût prédit le retour de son corps à Goa, la prophétie se réalisa : le corps partit de Sanchoan, après la mi-février 1553; il arriva à Malaca, le 22 mars; il en partit, au commencement de l'année 1554 et arriva à Goa, le 15 mars, jeudi de la semaine de la Passion. Il y fit, le lendemain, son entrée triomphale.

A cette période, de novembre 1552 à mars 1554, se réfèrent les extraits suivants des procès :

Voici ce que j'ai appris de plusieurs, qui furent en relations avec les mariniers ou passagers du vaisseau qui apporta le

corps du Saint de Sanchoan à Malaca : Quand on arriva au détroit de Singapour, le vaisseau donna contre un banc de sable ; ce que voyant, les mariniers se jugèrent perdus, et ils se mirent à crier au saint Père, dont le corps était sur le vaisseau : « Saint Père, au secours : priez Dieu pour nous ; nous sommes perdus ! » Or, à peine ils achevaient de crier ainsi, avec confiance, qu'à leur grand étonnement, le vaisseau se dégagea et gagna le large. De l'avis de tous les experts dans l'art de naviguer, pareille chose ne se pouvait faire que par vertu divine, savoir, que le vaisseau, avec une telle prestesse, se tirât du banc, virât de bord et gagnât le large[1].

Après que le corps de Maître François fut arrivé à Malaca, la contagion, qui y régnait, ne fit plus de victimes : personne n'en mourut, et bientôt le mal cessa. Beaucoup de personnes dignes de foi ont attesté le fait en ces termes, savoir, qu'à dater de l'arrivée du corps, il ne mourut personne, à Malaca, de la peste, qui depuis longtemps y sévissait et de laquelle mouraient bien des gens : ceux qui, alors, étaient déjà atteints du mal en guérirent.

Lorsque, à Malaca, le coffre renfermant le corps du Saint fut ouvert, il se rencontra dans la foule, accourue pour le vénérer, une personne qui, par dévotion, tenta d'arracher avec

1. Les premières nouvelles de la mort de François n'arrivèrent à Lisbonne qu'au commencement de l'automne de 1554, par les vaisseaux venant de l'Inde. Les gens de l'équipage ne rapportaient cependant encore, à ce propos, que les bruits qui avaient couru. Ils disaient, d'après ces bruits : « Maître François s'achemina vers la résidence du Roi des Chinois ; mais, tombé malade, il dut rebrousser chemin et rentrer dans le vaisseau, qui allait faire voile vers Malaca. Il mourut en mer, et, par un éclatant prodige, dont la connaissance inclina les Chinois à se convertir, le vaisseau fit, en cinq jours, une traversée qui en exige quarante. » Ainsi parlaient les mariniers, et ils racontaient, toujours d'après les dires populaires, beaucoup d'autres miracles de Maître François. » (*Monum. Chronic.*, IV, nos 1203, 1204.) Les dires populaires doivent toujours être passés au crible : dans le milieu populaire surtout, *fama crescit eundo*, et trop souvent la substance même du vrai s'y altère.

les dents un ongle du pied du Saint, en feignant de le baiser : de la blessure sortit du sang frais, à la grande stupéfaction des témoins.

En arrivant à Malaca, le corps de Maître François procura la guérison de Jeanne, femme de Christophe Pereira : elle avait demandé qu'on la portât où était le corps, afin de le toucher, disant qu'elle serait guérie. On s'y refusait, vu qu'elle était mourante. Enfin, on céda à ses prières, et, dès le lendemain, tout danger avait disparu, et la guérison s'acheva rapidement.

Aux bancs de Chilao, le vaisseau qui transportait le corps de François, de Malaca à Goa, fut miraculeusement sauvé.

Un vieillard de cent vingt ans, baptisé, ou du moins catéchisé par le Bienheureux François, raconte :

Lorsque le vaisseau qui portait le saint Père arriva à Cochin, j'entendis un *caballero hidalgo*, appelé Jérôme Rebello, venu de Malaca sur le même vaisseau, affirmer qu'il s'exhalait du corps du Saint une si agréable odeur, qu'on eût dit que le coffre où il était enfermé était plein des plus rares parfums du monde, et que l'odeur se répandait par tout le vaisseau.

A Batécala, entre Cochin et Goa, une femme fut guérie en approchant du cercueil de François, et depuis, une parcelle de bordure ou de cordonnet détachée du cercueil devint, dans les mains de cette femme, instrument de nombreuses guérisons.

Un témoin a entendu dire à Gonçalo Mendez que

lorsqu'il se rendit à l'église des Pères, à Goa, pour y vénérer le corps du Saint, qui arrivait de Malaca, il vit du sang frais en découler, tandis qu'un Père relevait la tête. Le même Gonçalo Mendez disait avoir senti, en baisant les pieds du Saint, une odeur très suave.

De deux témoins qui, à Goa, baisèrent les pieds du Saint, un atteste qu'il sentit le parfum qui s'en exhalait.

Il y a, dans le fait que tous ne sentirent pas ce parfum, preuve suffisante qu'aucun artifice ne le produisait.

A Sanchoan, comme dans l'Inde, le miracle glorifiait encore François. Un témoin raconte :

Mon père connut Maître François et traita familièrement avec lui. Peu après la mort du Saint, allant en Chine, il passa à Sanchoan. Il y avait dans le vaisseau quelques malades. Sur leur prière, on les transporta jusqu'à l'endroit où le corps de Maître François avait été enseveli. Là, priant le Saint de les guérir, les malades mirent sur leur tête de la terre du lieu précis où la fosse du Saint avait été creusée, et tous revinrent au vaisseau parfaitement guéris, et rendant grâces à Dieu et à son serviteur [1].

Disons enfin que le miracle permanent du corps

1. Des biographes du Saint mentionnent d'autres prodiges opérés à Sanchoan : une résurrection, la disparition des tigres qui auraient infesté l'île, la cessation des typhons dans ces mers, etc. La prétendue résurrection, qui aurait eu lieu à Sanchoan, n'est pas un fait distinct de celui qui regarde le jeune Francisco Chaves, guéri à Malaca. L'erreur des biographes procède d'une lettre de l'année 1567, où le miraculé fut signalé sans être nommé. (V. Lucena, liv. X, chap. xxvi.)

de François n'aide pas peu à rendre moins incroyables ceux des miracles de sa vie mortelle, dont les preuves paraîtraient ou seraient insuffisantes.

Voici le texte original de deux attestations officielles. Elles furent signées, pour être jointes aux procès, quatre ans après la mort du serviteur de Dieu; elles étaient rédigées depuis le mois d'avril 1554 :

Testificor, Ego D. Cosmus Saraiva, medicus Alphonsi Noroniæ, Proregis Indiæ, cum Francisci Xaverii corpus Goam delatum foret, inspectum a me ac pertentatum, præcipue vero ventrem, quæ pars maxime obnoxia solet esse tabi; ibique reperta a me intestina integra prorsus solidaque, cum neque balsamo, neque oleo, nec alia re ulla adversus tabem condita illitave esse constaret. Inde, cum, me auctore, in plagam, quæ prope cor in sinistro patebat latere[1], quidam e Societate Jesu digitos immersisset, aqua mistus effluxit cruor, quem ego olfaciens haudquaquam graviter olere sensi. Crura quoque et reliquas corporis partes integras comperi, carne adeo solida atque nativa, ut medicorum opera ullo modo conservari neutiquam possit : quippe jam fere sesquiannum id corpus vacabat animo, et prope annum totum jacuerat in sepulcro.

Hæc ego juratus testificor, pro eo quod mihi datum est in hac re negotio.

Goæ XIV kal. decembris (18 novembre) MDLVI.

Testificor Ego D. Ambrosius Ribera, Inquisitor et Vicarius generalis, idemque Adjutor Episcopi Goani atque Indici, novem jam annos, quibus hisce in locis versor, Franciscum

1. L'incision avait été faite par le Dr Saraiva.

Xaverium oppida ac vicos Indiæ, Malacæ, Moluci, Japoniæ et alia remotissima Barbarorum loca circumcursasse, concionando et Christianæ fidei Mysteria ac Præcepta tradendo, tum Lusitanis hominibus, tum vero cæteris gentibus ac nationibus; iisdemque in locis maximum ethnicorum numerum ad Christi convertisse cultum; complura passim templa excitasse; ejusque rei causa plurimis maximisque ærumnis ac laboribus ad extremum usque spiritum esse perfunctum; ejusdem porro corpus Goam advectum, solemnique exceptum pompa, ab universo clero ac civitate ad collegium Sancti Pauli delatum sepultumque.

Verum, quia rumor de ejus corporis integritate percrebuerat, cum videretur supra vires naturæ, ac divinum prorsus miraculum, corpus tamdiu vita functum, quippe quod menses undecim humatum fuisset, tres apud Sinas, octo Malacæ (uti Prorex Indiæ, Alphonsus Noronia, et ego haud dubiis auctoribus comperimus) ab omni tabe alienum, atque immune perstare mensem jam sextum decimum, — rem utique mihi, pro meo munere, cognoscendam atque explorandam existimavi.

Itaque, templum ubi jacebat adii; arcam aperiri jussi; facibus accensis, una circiter ante meridiem hora, Francisci corpus inspexi; brachia, crura usque ad genua et coxendices, et maximam corporis partem (ut, ex apertis, facilis esset tectis de partibus conjectura) diu multumque tentavi, tractavique; — ac totum corpus integrum inveni, omnisque plane tabis expers, atque insuper omnino recens, carne solida, nativo succo ac colore.

Vidi etiam in coxendice sinistra, paulum supra genu, quasi vulnus, unde frustulum carnis, instar digiti, abscissum erat[1]; itemque aliud vulnus in ventre[2]; in quo egomet digitis insertis,

1. Le Japonais Antonio de Santa-Fé mentionne cette entaille, faite par un Portugais, au mois de février 1553.

2. Incision faite par le Dr Saraiva, au mois d'avril 1554.

nihil non integrum atque incorruptum reperi, et sine gravi odore. Ad hæc, os meum ori illius admovi, totamque faciem summa cum cura pertentavi atque perspexi.

Quare, hæc omnia explorata, uti a me comperta erant, Tabellionem meum Litteris consignare jussi, et ipse mea manu testimonium subscripsi obsignavique, Kalend. Decembris (1er décembre) MDLVI.

A la fin du premier volume (page 491), nous avions annoncé, pour la fin de celui-ci, un *Essai de vie de François de Xavier thaumaturge;* mais le travail s'est trouvé beaucoup trop long : le volume en eût été grossi démesurément. Il a donc fallu négliger, dans le chapitre qui s'achève, non seulement beaucoup de faits d'ordre inférieur, mais les faits les plus graves, comme la plupart de ceux qui sont qualifiés de *résurrection* et ceux qui ont trait au don de langues : chacun d'eux, en effet, exige production et collation de témoignages qu'il faut encore discuter pour établir, soit la certitude complète, soit le degré de certitude morale ou de probabilité qu'ils doivent ou peuvent fixer dans l'esprit.

Ce que disait François lui-même de tel et tel de ces faits, le lecteur sera bien aise de l'apprendre de deux graves témoins :

Antoine Cardoso, secrétaire d'État dans l'Inde, interrogea ainsi Maître François : « Dites-moi s'il est vrai que vous ayez ressuscité un enfant du cap de Comorin, qui était tombé dans un puits et y était mort étouffé ? » — Maître François répondit : « Il est vrai que j'ai récité un évangile sur cet enfant;

mais il était vivant et non pas mort. » — Mais d'autres personnes disent que l'enfant (*criança*) était mort, et que la mère étant allée, toute en pleurs, au Père François, celui-ci lui avait dit : « Ne vous affligez pas : l'enfant n'est pas mort », et que, arrivant à l'endroit où était l'enfant, il l'avait ressuscité.

Maître Diogo de Borba interrogeant Maître François, au sujet d'une résurrection de mort qu'on lui attribuait, le Père, souriant, embrassa Maître Diogo et dit : « Jésus! señor Père Maître Diogo, moi, ressusciter un mort? Oh! pauvre pécheur que je suis... On portait comme cela ce jeune homme, et il venait vivant (*vinha vivo*); et moi je lui dis de se lever, au nom de Dieu, et il se leva, et les gens de faire de cela sujet d'admiration!

Cette réponse entendue, Maître Diogo disait à Cosme Anes : « N'en doutez pas : le Père François, par la grâce de Notre-Seigneur, ressuscita ce jeune homme, qui était mort. »

Il est bien vrai que la réponse du Saint ne suffisait pas à prouver l'inexistence du miracle de résurrection : Rien n'empêche d'admettre que François ignora si l'enfant, si le jeune homme était mort ou non; et, l'eût-il reconnu mort, s'il savait que la vie était là, près d'expulser la mort, il était en droit de dire : « L'enfant n'est pas mort; l'enfant est vivant, et non pas mort. » De Lazare, certainement mort, Jésus disait : *Lazarus, amicus noster, dormit.*

Mais comment douter, jusqu'à démonstration évidente du contraire, que François n'ait ressuscité des morts, lorsque, dans la Bulle de sa canonisation, après avoir dit : *Signa et prodigia, quibus Dominus Apostolorum suorum sermonem in nascentis Ec-*

clesiæ exordiis confirmavit, ... in manu etiam servi sui Francisci misericorditer renovaverat, le Pape Urbain VIII, d'après les relations du tribunal de la Rote, cite, comme établies, trois résurrections de morts ?

La démonstration évidente de non-résurrection fût-elle faite pour les deux cas ci-dessus allégués, les réponses de François établiraient, par son propre témoignage, que, dans les deux cas, il y eut du moins fait merveilleux, miracle, et François resterait insigne thaumaturge.

CHAPITRE XXXVIII.

OÙ L'ON A RÉUNI QUELQUES EXTRAITS DES PROCÈS RÉSUMANT LA VIE APOSTOLIQUE ET SAINTE DE FRANÇOIS DE XAVIER.

(1542-1552.)

I.

« Tout ce que François a fait de supérieur aux forces de la nature n'apparaît plus merveilleux quand on le rapproche de ses admirables vertus. » Ainsi parle Bartoli (*Asia*, p. 387); et le P. Alexandre Valignani : « Ce qui me ravit dans François de Xavier, c'est sa grande âme, c'est son grand cœur; c'est de le voir si admirablement tout à ses frères et, en même temps, tout à Dieu. » Là est, en effet, la plus vraie beauté, la plus vraie gloire de François. Il n'est qu'instrument de Dieu dans ses miracles : ce n'est pas la vertu de son pied qui change en eau douce l'eau de la mer. Sans doute, François est un instrument aimé, et le don de prophétie, le don de miracles est, pour lui, une récompense; mais il ne répugne pas que Dieu prophétise par une bouche haïe : la bouche de Caïphe prophétisa. Où François

est et apparaît plus agent, c'est dans ses vertus, et tous les agrandissements de son cœur furent l'ouvrage de Dieu *avec lui.*

Les épis glanés dans les procès de la canonisation de François, et ci-dessous réunis en gerbe, sont des attestations glorifiant ce plus vrai et plus haut mérite du Saint. Nous ne changerons rien au langage des témoins :

Tout le temps que le P. Maître François alla par l'Inde, nous le vîmes toujours vivre comme un très bon religieux, un ami de Dieu. Il s'alimentait d'aumônes; il dormait en de pauvres réduits ou à l'hôpital. Il visitait et soignait les malades; il prêchait; il enseignait la doctrine chrétienne aux prisonniers. Où qu'il se transportât, il travaillait à la conversion des infidèles, et administrait à tous les sacrements. On l'a vu persévérer dans l'exercice de ces ministères plus qu'aucun autre homme de ce monde.

Dès qu'il arriva à Goa, il se mit à travailler, enseignant la doctrine à toute sorte de gens. On le voyait visiter continuellement les prisons (*cadeias*) et les hôpitaux, pour y entendre les confessions, et cela, avec une admirable dévotion et joie spirituelle. Il donnait aux malades des soins de jour et de nuit; il assistait les mourants et ensevelissait les morts. C'était un tel labeur, que ceux qui en étaient témoins étaient dans la stupéfaction (*espanto*).

Dès qu'il fut informé des nécessités de la chrétienté de Comorin, il voulut s'y rendre. On alla dire au *Vedor de Fazenda*, Cosme Anes, qu'il fallait le pourvoir de quelque bagage d'objets nécessaires. Le *Vedor* se mit en devoir de le faire; mais le P. François lui dit : « J'ai déjà des bottes et

un parasol; » et il partit, sans se munir de beaucoup d'autres choses dont la nécessité n'est pas moindre en ces climats.

Dès les premiers jours, la seule considération de sa vie lui gagna la confiance de tous. Le matin, après avoir dit ses Heures, il prenait un enfant, avec croix à la main, et il allait par le *lugar*, demandant s'il y avait ou des morts à ensevelir, ou des malades à consoler, ou des enfants nouveau-nés à baptiser, ou autres qui voulussent le baptême. Là où il trouvait quelque chose à faire, il commençait par réciter, à haute voix, les yeux et les mains vers le ciel, le *Credo* et les *Commandements*. Là, accourait bien du monde. Sur les malades, il récitait un évangile, et sur les défunts l'office des morts. Il allait ainsi jusqu'à dix ou onze heures, et, en attendant, un enfant lui amassait les autres enfants pour la Doctrine. Quelle que pût être sa fatigue, il ne manquait pas d'enseigner la Doctrine aux enfants.

Rentré au logis, il priait ou se reposait un peu, tandis qu'on lui préparait un pauvre dîner. Pero Fernandez, qui fut son serviteur, disait que Maître François souvent faisait la cuisine, et puis la partageait entre lui et les enfants qui le servaient. Son manger habituel était du riz mal apprêté, du poisson plus mal apprêté encore, du lait aigre (*azedo*) mêlé au riz; ou bien, les jours de régal (*por festa*), quelque galette (*bolo*) de riz. Il disait à ceux qui étaient sous son autorité (*seus subditos*) : « Mangez autant qu'il vous est nécessaire pour servir Dieu; mais ne mangez pas pour vous-mêmes: faites-le, vous proposant de soutenir le corps, et de dépenser ses forces au service de Dieu. »

Le dîner achevé, il donnait audience aux chrétiens, pour leurs difficultés ou différends. Le soir, et quelquefois la nuit, il allait où il pensait trouver plus de gens assemblés, et il y prêchait ce que Dieu lui inspirait.

Si les Rois du pays ou les capitaines persécutaient les chrétiens, lui les protégeait fortement.

Le dimanche, il réunissait tout le peuple, soit dans l'église, soit sous un hangar de branchages (*ramada*), qui en tenait lieu, et là, il les instruisait en langue malabare, qu'il avait, pour cela, apprise.

Il allait, visitant toutes les chrétientés et faisant partout les mêmes exercices, depuis Tramançanor jusqu'à Berinjao; et jamais il ne passait un mois ni même vingt jours en un même lieu. C'était toujours à pied, et quelquefois déchaux, qu'il allait d'un lieu à un autre. Partout, il établissait des Maîtres pour conserver et continuer l'enseignement de la Foi.

On le vit toujours mal vêtu, très humble, simple, dégagé de toute prétention à l'honneur, de toute vanité, et cela, plus qu'aucun autre que l'on ait jamais vu. Il avait une soutane très vieille, rapiécée (*remendada*), une saie (une casaque, *saio*) et un bonnet fort usés. Quelqu'un, qui vécut longtemps avec lui, ne se souvient pas d'avoir vu au lit de Maître François ni matelas, ni draps, mais seulement un oreiller (*almofada*). Martin Afonso de Sousa, gouverneur, lui envoya une courtepointe, une casaque de drap de Portugal de première qualité et deux barils de vin; il donna le tout aux pauvres, sans jamais user de la casaque ni goûter le vin.

Son abstinence était grande : il mangeait, une fois le jour, et bien peu. S'il mangeait de la viande, ce n'était guère que lorsqu'il se trouvait en compagnie et qu'elle lui était offerte. Il s'ingéniait (il travaillait beaucoup) pour n'avoir pas à boire de vin, et il ne mangeait pas de pain, alors même qu'il en avait sous la main. A la table cependant des Portugais, il mangeait et buvait ce qu'on lui donnait, pour ne pas scandaliser ou ne sembler pas hypocrite (*hypocrita*). Le moment venu de se retirer, il donnait aux convives une collation spirituelle.

Allant sur un vaisseau, de Négapatam à San Tomé, le P. François ne prit aucune nourriture, depuis le jour du départ, dimanche de Lazare (dimanche de la Passion), après dîner, jusqu'au samedi avant les Rameaux. Le vaisseau, quasi tout ce temps, était mouillé à l'ancre. Un de ses amis lui demanda s'il voulait manger, s'offrant à tuer une poule, afin qu'il prît au moins un peu de bouillon. Maître François ne voulut pas, mais il le pria de lui faire un bouillon d'oignons (*cebolas*). Il en but, sans prendre autre chose : de quoi cet homme fut tout étonné (*se espanto*), le Père n'ayant rien mangé depuis cinq jours passés. Qu'il n'eût rien mangé, cet homme le sut de deux personnes qui venaient avec François et logeaient dans sa cabine.

II.

Comme il avait travaillé à Goa et à Comorin, ainsi il fit partout où il alla prêcher la Foi : à Malaca, à Amboïno, à Moluco. On a su de ceux de Moluco que, sa messe dite, il employait tout le jour à confesser ou à enseigner la Doctrine dans l'ermitage de Notre-Dame *da Barra;* et si grand fut le travail qu'il eut à Amboïno, lorsque les deux flottes, portugaise et castillane, s'y rencontrèrent, que ceux qui en furent témoins en demeuraient dans la stupéfaction.

On avait si grande estime de sa vie et de ses vertus, que lorsqu'on disait qu'il prêchait quelque part, tous couraient l'entendre.

Les pénitents de Maître François ressentaient une vive impression de dévotion, de joie, tandis qu'il leur administrait le sacrement de la réconciliation. C'était avec un accent pénétrant qu'il leur disait : « Rendez grâces à Dieu : vos péchés vous sont pardonnés ! » Tandis que le P. François m'absolvait,

j'éprouvais une telle consolation, que j'aurais voulu ne voir jamais finir la formule et les prières de l'absolution. Il rassurait, à la mort, après les avoir confessées, les âmes qui redoutaient le plus les jugements de Dieu; comme il lui arriva en assistant le vicaire de Malaca, Afonso Martins, mourant.

Lorsqu'il vint à Malaca, pour se rendre en Chine, une grave maladie désolait la ville. Maître François ne cessa d'aller, jour et nuit, d'un malade à l'autre; et c'est un bruit public, à Malaca, qu'aucun de ceux à qui il donna ses soins ne mourut sans sacrements, parce que, dès qu'il les visitait, ils recouvraient le jugement et la force voulus pour tout bien faire.

Maître François était fort aimable (suave) en ses conversations. Il feignait d'être irrité contre ceux qui péchaient, mais il n'abhorrait que le péché : on le vit toujours très modeste (*honesto*) et pacifique. Même quand on le vexa si fort, à Malaca, il garda la patience. Le capitaine lui dit des paroles très vilaines (*muito feias*) et malhonnêtes : lui souffrit tout cela patiemment. Il était très agréé de tous, chrétiens et infidèles; chacun trouvait consolation dans ses paroles. Tout ce que faisait le Père Maître François paraissait être plutôt œuvre de la grâce divine qu'œuvre d'homme de cette misérable vie. Les vertus qu'on admirait en lui, l'homme n'est pas capable de les entendre, et beaucoup moins de les pratiquer.

Personne, autant que Maître François, n'a su convertir les pécheurs. Quand il rencontrait un homme, marié ou non, qu'il savait être en un mauvais commerce, il lui disait : « Mon frère (*irmão*), je viens dîner avec vous. » Il y allait, faisait amitié avec lui, et finissait par le tirer de sa mauvaise vie. A Malaca et ailleurs, il ramena ainsi au devoir beaucoup d'hommes. Si leurs complices étaient des esclaves, il les leur faisait vendre. Pour d'autres, il les leur faisait épouser. On se déterminait à

tout, pour la grande inclination qu'on avait à lui obéir : les plus hardis avaient honte d'être repris par un homme d'une vie si pure : en tout lieu, en effet, on le tint pour vierge et exempt de toute misère contraire à la pureté. Plusieurs abandonnaient leurs désordres pour l'amour de Maître François : il leur plaisait de lui obéir.

J'ai ouï dire à ma mère et à d'autres anciens, dignes de foi, qu'il y avait, à Malaca, un homme de condition et riche qui vivait désordonnément. Le P. Maître François s'invita, un jour, chez lui, et, à peine assis, il dit : « Je ne prendrai rien que je n'aie eu l'honneur de voir la dame du logis, mon hôtesse » ; et il fit tant, que celle qui n'était qu'une hôtesse dans la maison vint se mettre à table. Ils dînèrent donc ainsi, Maître François, son hôte et l'hôtesse. Le dîner fini, l'hôte et l'hôtesse se levaient : Maître François ne se leva pas ; il les fit se rasseoir, et il leur parla avec tant de charité, qu'il les détermina à se marier, et ils ne tardèrent pas à remplir ce devoir.

Le même témoin raconte :

Il y avait, à Malaca, un marchand chinois devenu chrétien, mais qui scandalisait par ses relations avec deux esclaves de sa maison. Maître François se fit inviter à souper, s'attarda, à dessein, et demanda abri pour la nuit. Le marchand ne fut pas peu surpris, mais il s'empressa de faire disposer une chambre. Quand tout fut prêt, Maître François demanda qu'une des deux servantes le suivît. Plus surpris encore, le marchand dissimula ses impressions, et une servante suivit le Saint. Le marchand, peu après, se posta aux abords de la chambre. A peine Maître François fut seul avec la servante, qu'il se mit à se flageller rudement ; et, offrant une discipline à la servante, il lui commanda de se frapper de même. Le marchand avait déjà compris ; il entra brusquement : « Père,

dit-il, à Dieu ne plaise que, pour mes péchés, vous répandiez votre sang. » François sortit avec le marchand ; il s'entretint avec lui, et, en quittant sa maison, il le laissa déterminé à changer de conduite. Le marchand, peu après, renvoya les deux servantes, qui, bien dotées par lui, se marièrent.

Le Père Maître François fit beaucoup, à Malaca, pour aider les pauvres gens à se bien vêtir, les femmes en particulier : à quoi les bonnes mœurs gagnèrent beaucoup, car l'effronterie, à cet égard, était extrême. Il fit, une fois, le voyage de Malaca à Goa, principalement pour en apporter provision de toiles et draps, et aussi de ces longs voiles (*mantos*), qui siéent aux honnêtes femmes.

Le vieux soldat portugais Juan Pinheiro m'a raconté le fait suivant :

« Il y avait un matelot, grand joueur et blasphémateur (ces deux vices ne se séparant guère), qui depuis sept ans ne s'était pas confessé. Il se trouva à Chaul, quand le Père François y arriva de Daman. On lui parla du mauvais état de cette âme, et le Père, pour la sauver, s'embarqua sur le vaisseau où le matelot était engagé. La présence à bord de Maître François ne modifia en rien sa conduite : il jouait et blasphémait comme à l'ordinaire, alors même que le Saint était proche de lui et l'entendait. Quelqu'un l'en reprit, un jour ; mais le matelot, qui venait de perdre jusqu'à ses bagages, ne répondit à l'avis qu'en redoublant ses blasphèmes. En ce moment, Maître François était à prier dans sa cabine ; entendant le bruit, il en demanda la cause, et quand il sut que le matelot n'avait plus un denier, il commanda à son compagnon d'aller lui remettre, de sa part, un certain nombre de pardaos, et de lui dire de jouer encore, et qu'il gagnerait. Il n'y eut pas à prier le matelot : il joue, gagne tout ce qu'il avait perdu et ses

bagages ; mais, de plus, il sort du jeu avec des dispositions toutes nouvelles et le dessein arrêté de se convertir.

En arrivant à Cochin, Maître François conduit le matelot à l'ermitage de Saint-Jean-hors-les-Murs, là où est maintenant le couvent des Capucins ; il le confesse, lui donne l'absolution, et, le laissant dans l'ermitage faire sa pénitence, il sort et se rend dans le bois voisin, où il s'inflige une discipline sanglante pour l'expiation des péchés du matelot. Celui-ci, sa pénitence achevée, sort de l'ermitage et cherche Maître François : il le trouve se flagellant et veut le retenir ; mais le Saint lui dit : « Laissez-moi donc faire, à votre place, un peu de pénitence » ; mais, profondément ému, le matelot arrache la discipline des mains du Saint, tombe à genoux et se frappe sans pitié, en disant : « C'est à moi qu'est dû le châtiment ! » Il mena depuis une vie parfaitement chrétienne. »

Un témoin de Cochin raconte :

Sur le vaisseau où je me trouvais avec le Père Maître François, un passager, désespéré d'avoir perdu au jeu tout son argent et sa marchandise, songeait à se noyer. Maître François le rencontre, lui demande la cause de sa tristesse, et, sur la réponse du joueur : « *Irmão*, lui dit gracieusement le Saint, revenez au jeu : je vous aiderai. » Il lui prête de l'argent, et s'asseyant proche de lui, il l'assiste si bien qu'il lui fait rattraper tout le perdu et tout le dû. Arrivé là, le joueur voulait aller plus avant. Maître François lui dit : « Assez, *irmão* ; je ne vous accompagne plus : je ne me suis pas obligé à davantage. Vous tenez votre bien, contentez-vous-en, et laissez le bien d'autrui. » Le joueur profita si bien de toutes ces leçons, que dorénavant il ne joua plus.

Si l'on en croyait certains témoins, la charité fai-

sait naître dans les poches de François *pardaos* et *fanoens*. Au procès de la Pêcherie, un témoin dit :

Étant au cap de Comorin, et m'entretenant de la sainteté et des œuvres merveilleuses du Père Maître François avec des habitants du pays, un d'eux raconta comme chose certaine, pour l'avoir appris des vieillards, que le Père François se trouvant dans ces régions, il y passa de pauvres gens absolument sans ressources. Touché de compassion, le Saint mit la main à la poche et en tira cinquante fanoens, qu'il leur distribua. Les témoins virent là un miracle.

III.

Tout à ses frères, François était tout à Dieu, et c'était nécessairement de sa totale union à Dieu que procédait l'admirable amour qu'il avait pour ses frères :

A Goa, dans le jardin, la nuit, on l'entendait s'entretenant avec Dieu, et comme en colloque avec Dieu.

On l'observa, de nuit, à Malaca : il priait, quasi la nuit entière, et le peu de repos qu'il prenait, c'était sur un *catre* (petit lit de camp), avec une pierre pour oreiller (*cabeceira*). Celui qui vivait avec lui, à Malaca, dans une maisonnette (*casinha*), observa qu'il priait, la nuit presque entière. Il dormait fort peu, la tête appuyée sur une pierre noire, à peine plus grande que la tête (*de grandura de uma grande cabeça*). D'autres, en un temps où il logeait dans une cabane faite de palmes, l'observant par les interstices des branches, constatèrent qu'après avoir longtemps prié devant un crucifix posé sur une petite table, il dormait fort peu de temps, sur une couchette portative, avec une pierre au chevet.

Le docteur Cosme Sarayva dit :

J'assistais souvent à la messe du Père Maître François. Un jour, à l'hôpital, après la consécration, il me parut le voir, élevé, les pieds ne touchant plus à terre. Je n'affirme pas ; je dis ce que je crus voir. Je pus m'imaginer voir ce que peut-être je ne vis pas.

Un autre docteur a ouï dire, dans l'Inde, que le Père François, donnant la communion, agenouillé, fut vu quelquefois ne touchant pas, des genoux, la terre.

L'Infant Don Pedro, troisième fils du Roi des Maldives, très estimé de tous, à Cochin, pour sa noble naissance et sa piété chrétienne, raconte :

Mon père, qui fut instruit et baptisé par le saint Père Maître François, m'a souvent affirmé qu'assistant à la messe du Saint, il le vit bien des fois élevé au-dessus de terre, environ d'une coudée, et tout ravi en extase, tandis qu'il tenait dans les mains l'hostie, au moment de la consécration[1].

Un témoin, au procès de La Pêcherie :

Mon père m'a raconté qu'il avait servi au Saint de sacristain et d'interprète, et qu'une fois, à l'ermitage de *Santa-Cruz* de Manapar, il le vit, un bon espace de temps, élevé d'un palme au-dessus du sol.

Un autre :

J'ai connu le saint Père et lui ai baisé la main, à Tivana-

1. Le Roi détrôné des Maldives était à Cochin, où le Père Antoine de Heredia l'instruisait, lorsque François y arriva, retournant du Japon. Alors se fit le baptême.

patao, qui est de la côte de Coromandel. Là, j'appris de la bouche des principaux chrétiens du lieu que, trois jours auparavant, tandis qu'il célébrait la messe, tous les assistants l'avaient vu élevé d'un palme au-dessus de terre.

Un autre :

J'ai ouï dire qu'il fut vu élevé au-dessus du sol, à Méliapour, tandis qu'il célébrait la messe, au tombeau de saint Thomas.

Ce qui est certain, c'est que, à Méliapour, comme ailleurs, François vivait d'union à Dieu. Le vicaire de l'église de saint Thomas nous l'a déjà attesté : « Je le vis toujours fort adonné à la méditation et contemplation. Il ne parlait que de choses spirituelles... Quasi toutes les nuits, il allait en un réduit : c'était, à ce que j'ai compris, pour y faire oraison et se flageller. J'en suis témoin, Maître François, dans tout le détail de sa vie, prenait pour modèles les saints Apôtres. »

Ainsi firent, après lui et animés par ses exemples, les Pères et les Frères de l'Inde, du Japon et de la Chine, auxquels le P. Alexandre Valignani, en 1583, rend un témoignage que tant d'autres lui devaient rendre plus tard[1].

Les premiers disciples de François s'efforcèrent, par-dessus tout, d'imiter sa charité. De la côte de la Pêcherie, le P. Enrique Enriquez écrit aux Frères de Coïmbre, au mois de février 1555 :

1. *Monum. Xaver.*, I, p. 4.

Les gens du pays nous aiment beaucoup ; ce qui nous aide grandement à leur faire du bien spirituel. Nous y travaillons, en suivant les conseils de notre grand Père Maître François. Ces conseils se résumaient en deux mots : « Condescendre à l'infirmité de ces pauvres gens, se proportionner à leur capacité : *omnibus omnia fieri, ut omnes lucrifaciamus.* » Lui, parce qu'il avait le véritable esprit de la Compagnie de Jésus, il accomplit en perfection cette parole de l'Apôtre, et il nous exhortait à procéder ainsi, il nous commandait de le faire ; et tous ceux qui, dans ces parages, ont voulu, — mus d'un zèle qui semblait bon, mais qui n'était pas *secundum scientiam,* — agir autrement, tous ceux-là et ceux qui les suivaient ont péri, non sans scandale [1].

A Malaca, les disciples de François, en semant l'amour, comme lui, récoltaient, comme lui, l'amour. Le P. Baltazar Diaz le disait ainsi aux Pères de Portugal, au mois de novembre 1556 :

Dans ce pays, le Père Maître François, par sa si grande bénignité et charité, s'était affectionné à tel point les Portugais, les Mores et les païens, que tous ne le nommaient pas autrement que le *saint Père* (*o Padre santo*), et continuellement les enfants allaient au-devant de lui, chantant, bénissant Dieu, baisant la main au Père pour avoir sa bénédiction. Les enfants d'alors ont tellement transmis leur coutume aux enfants d'aujourd'hui, que tous, ceux du pays en particulier, chrétiens, païens ou mores, quand ils viennent demander le P. Baltazar Diaz, demandent le *Padre santo*, et quand je vais par l'église ou par les rues, les enfants accourent, demandant la bénédiction et baisant la main.

1. *Ajuda,* reg. I, lettres des Indes.

Cette même *bénignité et charité* retint lié près de François mourant le jeune Chinois Antonio. Si d'autres l'abandonnèrent, ce fut pour l'avoir moins connu, et il fallait que François achetât à ce prix l'ouverture des portes de la Chine. Lui-même, du ciel, parut les ouvrir. De Macao, en effet, le 21 novembre 1555, le P. Melchior Nunez écrivait aux Pères de Goa :

Notre-Seigneur m'a fait la grâce, à Sanchoan, de dire la messe sur une fosse où, dit-on, notre bienheureux Père Maître François fut enterré.

Je fis des démarches pour savoir si quelqu'un voudrait me porter à Canton : la chose est maintenant facile. Tous les Portugais de ces parages attribuent aux prières du Père Maître François un si grand changement. Bientôt après sa mort, les Chinois autorisèrent les Portugais à descendre à Canton et sur d'autres points de la Chine pour y faire leur commerce. Avec tant de labeur et de si ardents désirs, le bienheureux Père ne put avoir ce que, sans aucune difficulté, par son intercession, nous avons maintenant[1].

1. *Ajuda,* reg. I, lettres des Indes. Le P. Melchior Nunez alla, peu après, à Canton. Le P. Louis Frois, par une lettre écrite à Malaca et datée du 7 janvier 1556, expose le fait aux Pères de Goa.

CHAPITRE XXXIX.

OÙ L'ON TROUVERA, SOUS FORME DE CHRONIQUE, L'HISTOIRE DE LA PARENTÉ DE FRANÇOIS DE XAVIER, DEPUIS LA MORT DU SAINT JUSQU'A SA CANONISATION.

(1552-1622.)

I.

Mariés depuis quatre ans, le capitan Juan de Azpilcueta et Lucia de Aguirre, à la fin de 1552, n'avaient pas encore d'enfant : Lucia était alors dans sa trente-troisième année. Celui qui leur sera donné bientôt, et que l'on appellera François, attestera peut-être, par son nom même, que l'on crut devoir sa naissance à l'intercession de l'apôtre des Indes. La fille que Dieu leur donnera d'abord, s'appellera Geronyma, en mémoire du patron des Jassu, saint Jérôme.

1553, 12 décembre. — Le Capitan dote lui-même Lucia : « Elle ne m'apporta, dit-il, aucun bien ; je la pris pour épouse en considération de ses bonnes mœurs, de sa bonne conduite et de sa bonne renommée. »

1555. — Miguel de Olloqui, « allant servir Sa Majesté, en guerres et autres choses où il plaira à Sa Majesté de l'employer », abandonne sa part d'héritage, de Navàrre ou de Béarn, à sa sœur Juana, mariée au notaire Pedro de Aria, et à sa sœur Maria, encore *doncella*.

1555. — Le Capitan Juan de Azpilcueta acquiert les biens nobles de Pozuelo, et, peu après, le 21 août, il fait son testament, « comme fidèle et catholique chrétien. » Son corps sera enseveli dans la chapelle que Juana de Arbizu et lui ont fait construire à Obanos; mais, plus tard, il sera transféré, ou dans l'église de Tafalla, si sa descendance y demeure, ou bien dans l'église Sainte-Marie-de-Xavier. Cent messes seront célébrées, pour le repos de son âme, dans chacune des églises des Dominicains de Pampelune, de Xavier, d'Azpilcueta, etc. Il en veut cent « de la Commémoraison de Notre-Dame, laquelle humblement il supplie d'avoir pitié de son âme. »

Le Capitan institue pour héritier Francisco son fils, et, à défaut de Francisco, sa fille Geronyma. A défaut de celle-ci, Miguel de Xavier y Jassu, son neveu, seigneur de Xavier.

Vu et considéré le grand amour qui nous a gardés bien unis en notre mariage, Lucia de Aguirre et moi, je veux (persuadé d'ailleurs qu'elle aura, comme elle l'a eu, grand soin de l'éducation de nos enfants), qu'elle demeure, son veuvage durant, *señora* et *mayoral* de tous mes biens.

Les exécuteurs testamentaires sont la Señora de



Xavier et son fils, le Capitan Valentin de Jassu, et Miguel de Espeleta, seigneur de Veyre.

L'année de la mort de Juan de Azpilcueta, 1556, vit le mariage trop romanesque de Maria de Olloqui et du notaire Lançarot de Huart.

1557, 6 avril, au palacio de Xavier, mariage de Ana de Xavier, nièce du Saint, avec le vicomte de Zolina, Geronymo de Garro. Peu de jours après, le 30 avril, Miguel, frère de Ana, unique et dernier héritier des Xavier, mourait à Zolina. Désormais, une fiction plutôt qu'une réalité justifiera ou expliquera le maintien, au palacio, des noms de Jassu, Xavier, Azpilcueta, à moins qu'on ne s'y montre fort jaloux de garder l'héritage des vertus que ces noms rappellent.

1561, 10 juillet. — Testament de Juan de Olloqui, l'héritier du *palacio :* Il institue « héritier ou héritière l'enfant dont Maria de Ucar, sa femme, est enceinte. » Il substitue ses deux sœurs Juana et Maria, et donne aux deux tantes, Ana et Elena, l'administration du *palacio*. Un second mariage de Maria de Ucar, l'administration des tantes, les revendications des sœurs amenèrent bien des divisions et des procès.

Au palacio de Xavier, le 25 octobre de cette même année 1561, la mort d'Isabel de Goñi, veuve de Miguel, belle-sœur de François de Xavier.

1562, 10 novembre. — Long testament du Capitan Valentin de Jassu, seigneur des palacios de Yza et Saguës. Il institue héritier « le licencié Valentin « Sanz de Jassu, son neveu, fils du Docteur Martin « Sanz, dit Bascolet, et de Isabel de Jassu : l'héri- « tier devra porter le *renombre* et les armes de Jassu, « sans en porter d'autres. Si cet héritier meurt sans « descendance mâle, la fille aînée succèdera au ma- « jorat, mais à condition qu'elle épousera Francisco « de Jassu, fils du Capitan Juan de Azpilcueta et de « Lucia Aguirre. »

Peu de jours après, le Capitan Valentin mourait, riche et honoré ; mais il fallut le tromper pour qu'il mourût content. Depuis quatre ans, Juan de Esparça et Maria de Jassu travaillaient à saper par la base l'édifice que Valentin élevait depuis quarante ans. Fonder un majorat des Jassu de Pampelune, digne pendant du majorat des Jassu de Xavier, restauration parfaite de celui que fonda Guillerma de Atondo, c'était le rêve du Capitan. Or, tandis que lassé, épuisé par les agitations et les sollicitudes du procès, le Capitan s'étendait sur un lit, qui allait être son lit de mort, les alcaldes de la *Corte mayor* préparaient une sentence, qui devait reconnaître fille légitime celle que, dans son testament, Valentin appelait « fille bâtarde de mon frère Juan. » Le Capitan mourut, en luttant pour conjurer cette ruine de sa maison. Ecoutons le notaire Pedro de Abayz :

Bien des fois, traitant avec moi de son procès, le Capitan me disait : « Maria de Jassu n'a aucun droit ! » A titre d'ami

et de serviteur, je lui répondais : « Dieu vous a donné tant de biens, et vous n'avez pas d'enfants. Croyez-moi : examinez si quelque chose ne serait pas dû, et déchargez-en votre conscience ! » A quoi lui répliqua toujours : « Je ne vois pas que je doive rien à personne, et encore moins dois-je à Maria de Jassu ce qu'elle demande ! » Les inquiétudes du procès déterminèrent sa dernière et courte maladie. Alité, il ne cessait de me redire : « Poussez l'affaire, et que nous ayons sentence définitive ! » Un jour, le voyant ainsi tourmenté, je lui dis : « L'affaire est jugée et en votre faveur. » C'était peu de jours avant la mort ; l'affaire cependant ne fut jugée qu'après, et non pas selon ses désirs.

Un autre témoin, Juan de Erro, raconte :

Trois jours avant la mort, un matin, vers les huit heures, on crut que le moment suprême était venu ; j'arrivai et, avec moi, le Prieur du couvent des Prêcheurs, le licencié de Atondo, Pedro de Abayz et d'autres. Le malade gémissait, sans dire les motifs de ses gémissements. Alors, le licencié de Atondo et Pedro de Abayz s'approchèrent et lui dirent : « Señor Valentin, mettez-vous avec Dieu, demeurez avec Dieu, et ne vous inquiétez pas d'affaires de ce monde : ce que Votre *Merced* désire est, d'ailleurs, déjà fait et bien fait, et au gré de Votre *Merced.* » A ces mots, le mourant témoigna vive satisfaction et dit : « Est-ce foi de *hijodalgo?* » Et en parlant ainsi, le Capitan tendit la main au licencié : celui-ci prit la main et redit : « C'est vrai ! » A quoi le malade répliqua : « *Gracias sean dadas a Dios !* »

On le voit : le Capitan Valentin s'était fort agité, jusqu'à sa soixante-dix-huitième année, sans atteindre à rien de bien grand. Une tromperie, une illusion

put seule, au dernier instant, lui épargner, en ce monde, la désolation de le bien constater lui-même. Heureux François, le cousin germain du Capitan, d'avoir, à l'appel d'Ignace, fait fi de tous les majorats! Sans entourage d'amis, sur le roc de Sancian, il mourut tranquille : il avait, à quarante-six ans, conquis un majorat éternel; sans préjudice du majorat de Xavier, du majorat de Saguës, du majorat de Saint-Jean-Pied-de-Port, et de tous les majorats qui, jusqu'à la fin des siècles, viendront s'enchaîner à ceux-là : leurs maîtres seront fort jaloux de les faire reconnaître et déclarer majorats de saint François de Xavier, et, ne le fissent-ils pas, le ciel et la terre le feront pour eux.

Au chevet du Capitan mourant, le licencié de Atondo criait : *Señor Valentin, pongase bien con Dios, y no tenga cuenta de lo de aca!* C'était un écho parfait de la parole d'Iñigo de Loyola à l'étudiant Francisco de Jassu : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme? » A vingt-trois ans, l'étudiant prêta l'oreille; à vingt-cinq, il comprit. Le Capitan Valentin entendit, lui aussi, avant d'être vieillard : le départ de François, en 1541; la mort de l'apôtre, en 1552, criaient plus fort à son oreille, que les voix unies du licencié de Atondo et du notaire Pedro de Abayz : *Señor Valentin,* etc. » A soixante-dix-huit ans, le capitan n'avait pas encore bien compris. Sans doute, il comprit assez pour aller, après expiation, rejoindre au ciel François; mais, rapprochés sur la terre par le sang, les deux cousins

germains auront, au ciel, des gloires bien différentes; et déjà, sur la terre même, quelle distance entre ces deux Jassu, Valentin et François!

II.

La *Corte mayor* avait donc reconnu Maria de Jassu, fille de Maria Periz de Herice, assez légitime, pour lui attribuer une bonne part des biens de Juan de Jassu son père, et, le 2 janvier 1570, « les très magnifiques Juan de Esparça et Maria de Jassu » marièrent leur fils Pedro avec Catalina de Azedo, de qui les parents sont aussi qualifiés de « très magnifiques. »

Les succès de Maria enhardirent Floreta. Son histoire, depuis 1542, peut se résumer ainsi : Maltraitée dans la maison de Juan de Esparça, elle se mit successivement au service de plusieurs familles honorables, et, vers l'an 1563, elle épousa un tourneur, Juan de Medina, déjà veuf : Floreta, en ce temps, était au service d'un *artillero,* à Pampelune. En 1565, Juan de Medina et Floreta eurent un fils, Carlos, qui s'appela Carlos de Jassu, et puis une fille, Maria.

Ce fut au mois de février 1571 que Floreta entreprit de prouver, en *Corte mayor,* qu'à elle seule, fille légitime de Juan de Jassu, revenaient les biens attribués, par surprise, à Maria de Jassu et à son mari Juan de Esparça. La mort de Juan de Medina, en 1572, arrêta le procès : Carlos, un jour, le reprendra.

L'année 1570 fut année de deuil au palacio de Xavier : Geronymo de Garro y laissa veuve Ana de Xavier, avec six enfants : Léon, Miguel, Carlos, Leonor, Catalina et Madalena. Cinq ans après, ils étaient orphelins : l'admirable testament de Ana la révèle digne nièce d'un Saint : il est quasi tout entier de sa main. En voici une page :

Jesus, Maria... Moi, Doña Ana de Xavier y Jassu, veuve de *mi Señor* D. Geronymo de Garro (que Dieu l'ait en son royaume, avec tous ceux que j'ai là-haut), considérant que les choses de ce monde sont si transitoires, j'ai voulu faire ce mien testament, suppliant, avant toutes choses, la Majesté divine qu'il lui plaise, quelque grande pécheresse que je sois, m'éclairer des lumières de l'Esprit-Saint, vu que, sans son aide et faveur, il ne se peut rien faire de bon.

Me confiant en la miséricorde de Dieu, je le supplie très humblement d'avoir pitié de mon âme et de l'appeler à jouir, sans fin, du bien pour lequel elle fut créée, savoir est, sa divine présence; et je prie le glorieux saint Michel, le glorieux saint Jérôme, *mi Señora* et patronne sainte Anne, avec tous les Saints et Saintes, de me vouloir être, à cette fin, bons avocats; de sorte que mes péchés, si nombreux depuis l'âge de raison jusqu'à l'heure présente, me soient pardonnés...

Je veux que mon corps soit enseveli dans l'église paroissiale de Sainte-Marie de Xavier; et si meurs au *palacio* même de Xavier, je veux que mon corps soit d'abord déposé dans la chapelle de Saint-Michel, qui est à l'intérieur du *palacio*, et que l'on y dise une messe des Anges chantée, avec diacre et sous-diacre. Ensuite, mon corps sera porté à l'église paroissiale, où l'on célébrera le plus possible de messes basses, avec la messe chantée de *Requiem :* après quoi, mon corps sera enterré là où sont *mis señores y padres*. J'ordonne cela, parce

que le zèle du meilleur service de Dieu m'y détermine : je ne saurais, en effet, mieux qu'en ordonnant d'y déposer mon corps, obliger mon héritier à faire soigneusement garder, dans l'église Santa Maria de Xavier, les fondations anciennes et à faire le cas qu'il doit de la noble *Casa*, sans préjudice de ce qu'il doit à l'église et au *palacio* de Zolina...

Doña Ana de Xabier y Jassu.

Ma volonté est que l'on m'enterre avec l'habit du glorieux Père saint François, les reins ceints du cordon dudit saint François, et à mes épaules le scapulaire de la Conception de Notre-Dame.

Doña Ana de Xabier y Jassu.

La pieuse testatrice poursuit longuement, et sa signature revient à chaque article nouveau. Elle n'oublie aucun des serviteurs et servantes des deux *palacios;* elle ajoute aux fondations de Santa Maria de Xavier; elle se souvient de l'église des Dominicains de Pampelune, de la chapelle de saint Pierre, martyr, d'Azpilcueta, etc.

La première page est pour recommander ses enfants à l'*arcediano de la Tabla,* don Léon de Goñi, son frère, et pour recommander à ses enfants d'honorer ce second père, qui veille sur eux depuis la mort de Geronymo de Garro.

Les fils et les filles de Ana apprirent d'elle à vénérer la mémoire de l'Apôtre des Indes : les preuves en sont bien éclatantes. Du second fils de Ana, Miguel, le P. de la Peña raconte :

Don Miguel de Garro y Xavier, frère du vicomte don Leon,

et oncle du seigneur actuel de Xavier, entraîné par les mauvais exemples que l'on rencontre dans une vie de soldat, s'égarait et donnait, à son tour, scandale à d'autres. Blessé mortellement dans un combat, il invoqua son saint parent, François de Xavier, le suppliant de lui obtenir pardon de ses péchés. Le Saint lui apparut, l'encouragea, et les sentiments admirables de contrition que manifesta, en ce moment, le mourant, la confiance humble et ferme qu'il témoigna, jusqu'au dernier soupir, avoir en la miséricorde de Dieu, ne permirent pas de douter que le Saint ne se fût, comme il l'affirmait, montré à lui.

Du fils aîné de Léon, l'héritier de Ana, le même chroniqueur raconte, en 1620 :

Il y a dix à douze ans, le frère aîné du vicomte actuel de Zolina, seigneur de Xavier, reçut une grâce insigne, à Xavier, dans la chambre (*en el aposento*) où le Saint naquit. Près de mourir, il vit le Bienheureux François, qui l'appelait et l'invitait à le suivre. Telle fut la joie du mourant, qu'il se mit à crier : « *Ya voy, tio! Ya voy! Espere-me!* — A l'instant, mon oncle, à l'instant; je viens, attendez-moi! » En disant ces mots, il expira. C'était un jeune homme très vertueux et de grande espérance, à peine âgé de vingt ans.

La Maison a eu, depuis, d'autres *caballeros* de grande vertu et elle a donné à l'Église des religieux[1]. Il y a, aujourd'hui, dans l'Ordre de Saint-Dominique, un frère du vicomte actuel de Zolina, et, vers 1615, mourut au collège royal de Salamanca un jeune Frère Xavier, de la Compagnie de Jésus, dont le mérite faisait concevoir de grandes espérances. Il était singu-

1. Deux filles de Léon, l'héritier de Anna, Maria et Madalena de Garro y Xavier, étaient, en 1617, religieuses professes, au monastère de Sainte-Marie de Erze.

lièrement adonné à l'oraison, mortifié, obéissant, et le zèle des âmes lui avait inspiré la résolution d'aller aux Indes continuer les travaux de ses deux oncles, François et Geronymo de Xavier. Dieu se contenta de ses fervents désirs et lui en donna promptement la récompense.

En 1581, Catalina, fille cadette de Ana, en communiquant aux Ayanz le sang des Jassu, leur apprenait, comme nous l'avons montré ailleurs, à honorer, autant qu'on le pouvait faire, la mémoire de François de Xavier[1]. Leonor, fille aînée de Ana, mariée, la même année 1581, à Diego de Mur, allait semer à Tarrazona la dévotion à l'Apôtre des Indes. Douze ans avant qu'on le béatifiât, Léonor écrira dans son testament :

Mon corps sera enseveli au collège de la Compagnie de Jésus de la présente cité de Tarrazona, là où il plaira au Père Recteur dudit collège. J'institue ledit collège mon héritier universel, afin que les Pères y fassent construire une chapelle où mon corps sera, plus tard, transféré. Dans cette chapelle, on placera simplement un Christ, en attendant que le Père François de Xavier soit béatifié : après quoi, la chapelle lui sera dédiée.

En 1582, le 17 novembre, le neveu de François de Xavier, le fils du capitaine Juan, Francisco, épousa, à Pampelune, Ana de Jassu, fille de l'héritier du Capitan Valentin : Ana eut une dot de 3,500 ducats. Lucia de Aguirre vivait encore. De ce mariage devait

1. Voir *S. François de Xavier* (*Documents nouveaux*), 1894, pp. 367, 460 et suiv.

naître, le 20 mai 1584, une fille, qui fut appelée Geronyma, et à laquelle s'arrête la descendance du Capitan de Azpilcueta. Le père de Ana, Valentin Sanz de Jassu, avait eu, d'un second mariage, un fils, que l'on appela aussi Valentin. Toute la parenté s'efforça, en 1583, d'obliger, par voie de justice, son père à l'envoyer se former à la cour de Castille. Le licencié Valentin, plus sage que cette foule de parents vaniteux, répondit :

Comme père, je me suis toujours occupé et je m'occupe de mon fils : à mes soins se sont ajoutés ceux de personnes instruites et expérimentées que j'ai choisies. Il sait fort bien écrire et compter. Son éducation est celle d'un fils de bonne maison. Il est maintenant auprès de moi, et comme mes infirmités ne me permettent pas d'administrer mes biens, je lui enseigne cette science de l'administration d'une *hacienda*, qui lui servira plus que d'aller à la cour de Castille. On sait assez ce que gagnent d'aller à la cour les pauvres jeunes hommes que l'on y envoie : plusieurs sont là sous nos yenx qui nous l'apprendraient, au besoin... On aurait donc pu se dispenser de fomenter un démêlé entre fils et père, et d'exciter un fils à s'écarter de la volonté de son père et à lui tirer des mains son bien avant le temps...

La cour donna raison au licencié Valentin. Peu après, le 27 avril 1585, le licencié fait son testament; il est, de tout point, digne d'un Jassu. En voici quelques lignes :

Moi, Valentin Sanz de Jassu, de qui sont les *palacios* de Yça, Saguës, Gaçolaz et Sangariz, étant en bonne santé, mais considérant que Notre-Seigneur, dans son saint Evangile, nous avertit d'être prêts (préparation, il est vrai, plus étendue

que celle qui à présent m'occupe); ayant la volonté d'être prêt, du moins en quelque chose, avec espérance que, pour le reste, la grâce de Notre-Seigneur, selon ses accoutumées miséricordes, suppléera à ce qui me manque, je fais mon testament. Je supplie la glorieuse et bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et ma souveraine Señora, de m'obtenir cette faveur, et j'attends d'Elle la grâce d'achever ma vie au service de son très doux Fils.

Dès que j'entrerai en agonie, on appellera deux prêtres ou religieux, afin qu'ils soient près de moi, m'exhortant à bien mourir et acheminant mon âme à la voie du salut. Si, à cette dernière heure, il survenait à mon âme quelques vacillations, je proteste, dès maintenant, que je veux mourir en la sainte Église catholique, croyant, comme fermement je les crois, les quatorze articles de la Foi, et tout ce que la sainte Église romaine croit et enseigne.

Que mon corps soit enseveli au monastère de Santiago, en la chapelle du Señor saint Pierre, martyr.

Suivent de belles fondations : le dîner du Jeudi-Saint, et une aumône après, à quatorze pauvres, dans sa maison. Le même jour, quatorze beaux cierges autour du Très Saint-Sacrement, chez les Carmes. Une rente fondée pour marier, tous les ans, deux pauvres filles de la parenté des Jassu; une autre rente pour un prêtre chargé d'assister, durant leur agonie, jusqu'au dernier soupir, les pauvres de l'hôpital, etc.

Il veut que le nom de Jassu soit gardé par sa descendance; que l'on rachète la maison des Jassu de Saint-Jean-Pied-de-Port, « vendue bien à contrecœur », etc.

Heritier, Valentin, son fils unique; à son défaut, Ana, sa fille aînée, femme de Francisco de Azpilcueta; à défaut de Ana, la survivante de ses deux autres filles, Geronyma et Graciosa. Exécuteur testamentaire, Francisco, fils du Capitan Juan.

Le licencié vécut encore jusqu'au mois de février 1587.

Les saintes fondations du licencié Valentin honoraient la mémoire des Jassu de Pampelune, et en Navarre et en Béarn, longtemps après que leur nom y eut disparu, et, si de nouvelles ombres n'étaient venues l'obscurcir, on aurait peut-être oublié les premières.

III.

Il y avait à Pampelune, en 1590, deux représentants de la race de Pedro le *Justicia* : Carlos, le fils de Floreta, et Valentin, le fils du licencié.

Ce fut alors que Carlos, âgé de vingt-cinq ans, se présenta devant la *Corte mayor* comme fils de Floreta, « fille légitime de Juan de Jassu, héritier universel de Pedro de Jassu le *Justicia* », et réclama, à ce titre, tous les biens que Arnalt Periz de Jassu et Guillerma de Atondo attribuèrent à leur second fils. Entre ces biens, il en est que le seigneur de Xavier, Léon de Garro, détient indûment : Carlos les revendique. Léon de Garro doit comparaître, et, pour établir ses droits, il produit le document sauveur, le procès de noblesse de François de Xavier, où la des-

cendance des Jassu est bien éclairée, jusqu'à Miguel de Xavier, aïeul maternel de Léon.

Le procès allait peut-être se poursuivre durant des années, quand tout à coup on apprit que Carlos de Medina, qui ne signait que du nom de sa mère, Carlos de Jassu, était en prison. L'argent lui avait manqué pour tenir en haleine les procureurs et avocats de la Corte; il avait eu la malheureuse inspiration de se faire faux-monnayeur. Maria, sœur de Carlos, mariée à un soldat, s'empressa de vendre aux Jassu quelques débris de Saguës et Gazolaz, achetés précédemment à la descendance de Maria Periz de Herice, et elle disparut. Que faire, à Pampelune, où le premier venu, interrogé au sujet de Carlos, s'empressait de répondre : « Tout le monde sait que Carlos est mort par les mains de la justice! »

A l'heure même où la justice humaine, instrument (on peut le croire) de la miséricorde de Dieu, arrêtait Carlos de Jassu dans son chemin de perdition, le ciel et la terre unis préparaient la canonisation de François. Ni Juan de Jassu, le Docteur, et Maria de Azpilcueta n'avaient espéré un si merveilleux aboutissement de leur sainte union et de leur saint labeur de parents chrétiens; ni Juan de Jassu, le fils du *Justicia*, et Maria Periz de Herice appréhendé l'horrible terme de leur union suspecte, et de la vie qui vint après. Le châtiment de Carlos atteignait lourdement le Juan de Jassu de Catestins. Carlos, frappé dans ce monde plus, ce semble, qu'il n'était dû à la

gravité de sa faute, rencontra par delà une miséricorde dont François de Xavier, son cousin, lui avait sans doute concilié les pardons. Le pire eût été que le petit-fils, après l'aïeul, n'eût pas eu le châtiment dès ce monde. Le châtiment les atteignit tous deux : là est l'espérance fondée de leur salut.

Dieu parut ajouter la dérision aux autres sévérités passagères de sa justice : le notaire qui écrivit, à Puente la Reyna, les dépositions accusatrices et les réponses de l'accusé Carlos de Jassu, d'où la *Corte mayor* tira sa sentence, ce notaire signa : *Pedro de Herice;* et quand il eut fini d'instrumenter, on tira, pour lui, de la bourse de Carlos, quatre réaux choisis entre les bons. *Pedro de Herice* est le dernier mot écrit du dossier.

Le 19 décembre 1592, Valentin Sanz de Jassu épouse Margarita de Elio. Valentin, âgé de vingt-trois ans, est assisté par Francisco de Azpilcueta, le neveu du Saint; Margarita, par Martin Cruzat, le neveu et héritier du saint ermite de Oriz, Fray Martin Cruzat.

Leur bonheur terrestre ne fut pas long : à peine Dieu leur avait donné un fils, Pedro, que le père mourut, en 1595. Dans son testament, il enrichit la fondation pour les pauvres du Jeudi Saint, et, fier de son nom de Jassu, il exige que ses héritiers n'en aient point d'autre; son fils devra donc signer : *Pedro de Jassu.*

En 1598, Margarita de Elio n'avait pas encore trente ans; Pedro était dans sa cinquième année. Ce

fut alors qu'une parenté, que la vanité aveuglait, arracha l'enfant des mains de sa mère pour lui donner une éducation de gentilhomme. Le monde n'était plus rien pour Margarita; elle entra au Carmel de Pampelune, où elle voulut être appelée Marguerite-des-Plaies (*Margarita de las Llagas*).

Au dehors, toute la noble alliance des Jassu travaillait à reconquérir à la Maison du *Justicia* un relief de grandeur mondaine qui, par la faute de certains de ses membres, semblait, sinon perdu à jamais, du moins fort compromis. Dieu ne bénira pas ces efforts, et ils n'aboutiront qu'à la ruine complète des Jassu de Pampelune, en la personne même de Pedro : tout périra, même l'honneur.

En 1610, Pedro n'avait que seize ans : on se ligue pour lui faire attribuer un siège aux Cortès, honneur que ne possédèrent jamais ni le Capitan Valentin, ni le *Justicia* Pedro et auquel ni l'un ni l'autre ne prétendirent. On invoquera, pour aboutir, le nom même de François de Xavier; on dira : « Pedro est apparenté à la *casa* de Xavier; or, les grandes choses « que le P. François de Xavier a accomplies, pour le « service de Dieu et de son Eglise, sont de notoriété « publique; et, ce faisant, il a étendu le *señorio* du « roi notre seigneur[1]. On lui doit la conversion des « Indes, et ç'a été là une œuvre de grande impor- « tance pour favoriser l'extension des royaumes de

1. Depuis 1580, le Portugal était sous la domination de l'Espagne : *Le roi, notre seigneur,* est ici Philippe III d'Espagne.

« Sa Majesté, etc. » De Pedro on dit, de plus, qu'il est « agile, robuste; qu'il a de l'aptitude pour les exercices de cavalier et d'homme de guerre, et qu'il a fait belle figure en diverses fêtes publiques. » Le souvenir du Docteur de Jassu ne pouvant, ici, que nuire, personne ne nomme le père de François de Xavier, qui non seulement siégea aux Cortès, mais en fut comme le président-né pendant plus de trente ans.

La demande fut rejetée : on la reproduira, dix à douze ans plus tard, pour détourner les regards du public, non plus de Floreta de Jassu et de Carlos de Jassu, mais des misères de Pedro lui-même...

On trouvera ailleurs la trame de cet autre roman, plus fâcheux encore que celui de Juan de Jassu et de Maria Periz de Herice : la responsabilité en retombe sur ceux qui, d'autorité, écartèrent de l'enfance, de la jeunesse de Pedro, la tutelle de sa mère.

La mort surprit le malheureux jeune homme, en 1637, au fort d'un procès scandaleux : Margarita de Elio était alors au ciel, depuis près de dix ans. Pedro ne fut pas innocent, mais il y eut de plus grands coupables, et lui, victime d'un guet-apens, il expia sa faute. Près de mourir, il dicte :

La gravité de ma maladie ne me permettant pas de faire mon testament, je donne pouvoir à la Mère Catalina de Cristo, Prieure du couvent des Carmélites déchaussées, ma tante, et aux autres religieuses du même couvent, en qui j'ai toute confiance, de dresser mon testament à leur gré. Si la *Corte mayor* ordonnait que je reconnusse pour mon fils Pedro, fils

de Rosa..., je déclare ici le déshériter. Je nomme héritière Madalena, ma fille naturelle, qui aura huit ans accomplis, le jour de saint Nicolas. Je prie que l'on célèbre mille messes pour le repos de mon âme.

Catalina de Cristo était la plus jeune sœur de Margarita de Elio, qui n'eut jamais que mépris pour le monde et vint, à l'âge de dix-sept ans, joindre Margarita au Carmel. Douées de qualités éminentes d'intelligence, de caractère et de cœur, les deux sœurs gouvernèrent, tour à tour et à plusieurs reprises, le monastère : Margarita jusqu'en 1628; Catalina, de longues années après elle.

Ce qui ressort avec évidence du testament de Pedro de Jassu, c'est que, toute sa vie, il demeura fidèlement rattaché par les liens du cœur à ce Carmel, où il put, quand il le voulut, retrouver sa mère jusqu'en 1628, et puis, jusqu'au jour de la mort, une seconde mère. Au ciel, nous verrons comme se vérifia terriblement, dans l'âme généreuse de Margarita de Elio, tout ce que lui prophétisait son nom nouveau Margarita des Plaies; mais nous y verrons peut-être aussi que, dans les desseins de Dieu, ces plaies étaient nécessaires pour que l'âme du fils ne fût pas éternellement séparée de l'âme de sa mère.

La fille naturelle de Pedro, Madalena, adoptée, elle aussi, par la charité des Carmélites, vivait encore chez elles, à titre de *monja*, en 1650. Alors déjà, Catalina de Cristo était au ciel; mais, comme Pedro lui-même l'avait espéré, toutes les Sœurs du couvent, pour l'amour de Margarita et de Catalina de Elio,

voulurent se montrer généreuses mères de cette pauvre fille abandonnée. Il le fallait aussi pour l'amour de saint François de Xavier, de qui les gloires, depuis 1622, resplendissaient comme un soleil, au firmament de l'Église, unies à celles de Thérèse de Jésus[1].

L'exaltation de l'humilité de François parut coïncider, jour pour jour, avec l'abaissement des vaniteuses prétentions de son cousin Pedro et de la parenté de Pedro : pour le hisser jusqu'à un fauteuil des Cortès de Navarre, on faisait escabeau au pauvre adolescent d'un Saint, qui ne grandit qu'en foulant aux pieds les vanités du monde. L'escabeau se déroba, et avec Pedro tomba dans la poussière, disparut dans la mort toute la généalogie des Jassu de Pampelune.

Il demeure, rayonnant comme une étoile charmante au-dessus de ces ombres, le nom, la mémoire de Catalina de Elio-Esparza-Artieda : elle, trois fois noble et de qui les parents avaient droit d'occuper trois sièges aux Cortes, jugea, à dix-sept ans, et plus jeune encore, que tout cela ne valait pas la robe de grosse laine des Carmélites déchaussées. Ce fut et ce sera toujours grand honneur pour les Jassu, qu'à l'heure de l'écroulement de leur maison de Pampelune, le dernier Jassu ait eu le droit d'écrire dans son testament : « Margarita de Elio fut ma mère; Catalina de Elio l'est maintenant : à elle de disposer de l'héritage des Jassu. »

1. On sait que Thérèse de Jesus et François de Xavier furent canonisés, le même jour, 12 mars 1622.



Ces biens de Pedro ne pouvaient évidemment pas venir aux mains d'une fille naturelle : c'étaient des biens de majorat. La fille de Francisco de Azpilcueta et de Ana de Jassu, Geronyma, avait épousé, en 1602, Antonio, l'héritier des Galdeano de Peralta : ils eurent un fils, Antonio, qui n'eut qu'à se présenter devant la *Corte mayor* pour être aussitôt mis en possession de tous les biens des Jassu de Pampelune : cet acte s'accomplit le 13 février 1639.

Les Galdeano sont encore là, héritiers du sang du Capitan Juan de Azpilcueta, le frère plus aimé de François, et héritiers des biens que Guillerma de Atondo laissa à Pedro de Jassu, son second fils : à leurs anciens titres s'est ajouté celui de comtes de Peñaflorida. Sous le toit de l'héritier actuel, à Saint-Sébastien, nous avons vu six gracieux enfants et entendu leur aîné, âgé de huit ans, exprimer le désir d'aller aux Indes continuer l'apostolat de saint François de Xavier : c'est dire quel autre héritage, plus précieux encore que celui du sang, on est jaloux de garder chez les Peñaflorida.

Plaise à Notre-Dame de Xavier susciter, dans la famille même de l'Apôtre des Indes, et au dehors, pour la gloire de Dieu, leur propre gloire et le salut des âmes, de nombreux et dignes héritiers de son zèle apostolique!

CHAPITRE XL.

OÙ L'ON VERRA COMMENT LES NAVARRAIS ONT HONORÉ ET HONORENT LEUR GLORIEUX FILS ET PATRON, SAINT FRANÇOIS DE XAVIER [1].

(1581-1886.)

I.

Le 16 mai 1581, à Sanguessa, fut célébré le mariage de Leonor de Garro y Xavier avec Diego de Mur, fils du Bayle de Tarrazona. Leonor était petite-

1. Le chapitre final (p. 513-532) du premier volume de *Documents nouveaux* expose, sous forme de chronique, de nombreux actes de la dévotion des Navarrais à François de Xavier. Sous la même forme, nous en réunirons, ici, d'autres non moins remarquables.

Rien cependant de ce qui s'est fait, en Navarre, ni ailleurs, depuis trois siècles, pour glorifier l'apôtre des Indes n'égale les grandes, les princières œuvres que, depuis vingt ans, la très pieuse Duchesse de Villahermosa, héritière du sang et, mieux encore, du cœur apostolique de François, exécute sur le sol même de Xavier. Nous en réservons l'histoire pour le deuxième volume de *Documents nouveaux*, parce que, dans ce volume, comme dans le premier, l'illustration donnera aux documents une pleine lumière. Là aussi on verra ce que, avec moins de magnificence, mais d'un cœur également pieux, Monsieur l'abbé Séléry, curé de Jaxu, encouragé par son Évêque, fait, pour l'honneur du Saint, dans le village basque, lieu natal, vraie patrie des aïeux de François de Xavier, vraie patrie de François lui-même.





fille de Miguel de Xavier, le frère du Saint. Née à Pampelune, le 2 mai 1559, elle avait vingt-deux ans lors de son mariage.

Vingt-sept ans plus tard, Léonor, le 11 février 1607, allait mourir, sans enfants : elle dicte son testament [1] :

Moi, Doña Leonor de Garro y Xavier, femme de Don Diego de Mur, Bayle et Merino de la cité de Tarrazona, étant malade, veux disposer de mes biens, et déclarer mes dernières volontés.

Mon corps sera enseveli au collège de la Compagnie de Jésus de la présente cité de Tarrazona, là où il plaira au Père Recteur dudit collège; là se fera l'office des funérailles, et se célèbreront ma neuvaine et le bout d'an, selon les usages de la Compagnie de Jésus.

Je donne, pour part héréditaire légale, afin de les exclure d'autre prétention à mes biens, une *arroba* de terre à Mariana de Garro et Maria Madalena de Garro, religieuses professes; à Margarita, Isabel, Juan, Francisco et Geronymo de Garro, mes neveux; à Don Joseph de Ayanz, *caballero* de l'habit de Saint-Jean, à Geronymo de Ayanz, *caballero* de l'habit de Calatrava, aussi mes neveux.

Suivent des dons de bijoux aux nièces ci-dessus nommées; habits donnés à Isabel de Mur; cadeaux à des amis de Sanguessa; aux *criadas* qui se trouveront près d'elle, à la mort; rente à son mari, sa vie durant.

Elle institue son héritier universel le Collège de la Compagnie de Jésus de Tarrazona, afin que les Pè-

1. Archiv. de la *Audiencia*, Pampel., not. Echauri.

res fassent construire, au dit collège, une chapelle où son corps sera transféré du lieu où on l'aurait d'abord enterré. S'il se peut, que l'on y ensevelisse, plus tard, le corps de son mari, Don Diego de Mur.

Dans cette chapelle, on placera simplement un christ, en attendant que le Père François de Xavier soit béatifié : après quoi, la chapelle lui sera dédiée.

On n'observe pas, sans tristesse, que, plus tard, un vicomte de Zolina, seigneur de Xavier, trouva à redire au testament de Léonor de Garro.

1621, 25 février : — Les Cortes de Navarre assemblées décident unanimement que l'on suppliera Sa Majesté d'écrire à Sa Sainteté, qu'il lui plaise permettre que, dans ce royaume de Navarre, on puisse célébrer l'office et la messe du Bienheureux François de Xavier, comme il a été permis au royaume de Portugal de le faire; — et que, cette première faveur concédée, — la *Diputacion*, au nom du Royaume, prenne pour son patron un si grand Saint, *natural* de ce royaume de Navarre et fils d'une si illustre Maison. On garantit que, aux premières Cortes générales, le Royaume ratifiera ce patronat, avec la solennité requise pour un tel acte.

6 mars :

Le Bienheureux Père François de Xavier devant être pris pour patron du royaume, — il a été convenu que l'on instituera, en son honneur, une confrérie de *caballeros*, et ou (*sic*) *hijosdalgo*, où seront admis ceux qui auront les deux quali-

tés, ou l'une des deux : *hijodalgo*, toutefois, s'entendra au sens de ce royaume, et l'on exigera la qualité de *limpieza*. Le patronage de la Confrérie appartiendra au Royaume et à sa *Diputacion*.

Sont nommés députés des Cortes, pour conférer, à ce sujet, avec la *Diputacion*, les señores vicomte de Zolina et Lorenzo de Samaniego y Sala[1].

9 novembre : — Les seigneurs députés et syndics se trouvant réunis, le Père Recteur de la Compagnie de Jésus de cette cité et le Père Francisco Martinez sont rentrés dans la salle. Au Père Recteur on a donné siège à la gauche du seigneur Abbé de San Salvador de Leyre, et au Père Martinez le siège venant après celui du señor licencié Azedo. Lesquels étant assis dans cet ordre, le Père fait savoir qu'il a plu à Sa Sainteté d'étendre à ce royaume, par un Bref spécial, la faveur accordée, par Bref, au royaume de Portugal; de sorte que, dans ce royaume de Navarre, on puisse célébrer l'office du glorieux saint François de Xavier, le jour de sa fête, qui est le 2 décembre; et cela, dans les églises, tant des Réguliers que des Séculiers.

Ledit message accompli, lesdits Pères ont remis ledit Bref aux seigneurs députés, aux mains desquels il est resté. On charge le vicomte de Zolina de conférer avec les Pères de la Compagnie, au sujet de l'exécution du Bref, et de rapporter

1. Archiv. *Diput. Actas.* — De la même source procèdent d'autres documents suivants. Ils sont, à leurs dates, dans les Registres des *Actas*.

à la *Diputacion* le résultat des conférences, pour qu'on puisse déterminer ce qu'il y aura de mieux à faire.

12 novembre : — Ce que l'on a fait pour le Père Recteur ne doit pas tirer à conséquence : on le fit asseoir à la gauche de l'abbé de Leyre, parce qu'il a fait bien des démarches auprès de Sa Sainteté et de l'ambassadeur d'Espagne, pour que le Bref fût concédé; il s'est, d'ailleurs, présenté au nom de la Compagnie de Jésus; puis, il a porté une si heureuse nouvelle, que le royaume désirait vivement apprendre : il s'agit d'honorer un si grand Saint, naturel de ce royaume, que les Cortès veulent pour patron du pays; il faut aussi considérer que le Saint est de la maison très noble des Xavier, et que le vicomte de Zolina, qui en est le dueño, était présent, à titre de député : pour ces raisons et autres, il a été convenable de donner, cette fois, au Père Recteur le siège susdit. Mais il est arrêté que dorénavant, en semblables occasions, qui viendra ainsi prendra place en tête du banc où s'assoient les députés de la cité de Pampelune.

Le vicomte de Zolina et un autre iront, au nom de la *Diputacion*, communiquer au Vice-Roi la venue du Bref. Ils verront aussi l'Evêque, le Chapitre et demanderont leur agrément pour l'exécution.

15 novembre : — Le vicomte de Zolina porte la réponse de l'Évêque et du Chapitre : — on considèrera l'affaire, et l'on prendra résolution.

1622, 9 juillet : — L'abbé de San-Salvador de

Leyre va au collège, conférer avec les Pères, au sujet du serment que la *Diputacion*, au nom du Royaume, doit faire, en recevant pour patron dudit royaume saint François de Xavier.

On décide que le serment se fera solennellement, le troisième des jours destinés aux fêtes de la canonisation. Les frais seront à la charge de la *Diputacion*. On priera l'Évêque de célébrer la messe pontificalement et de recevoir le serment du patronat. Le P. Valentin de Herice, Recteur du Collège, comme personnage si docte, natif du pays, et de la parenté du Saint, prêchera, ce jour-là. — L'abbé de Leyre est député à l'Évêque, Don Francisco de Mendoza, qui faisait l'office de Vice-Roi.

Mardi, 2 août :

Se sont réunis les seigneurs Fray Anton de Peralta, abbé de Leyre, D. Hernando de Baquedano, seigneur de Gollano, le licencié Azedo, le Receveur Diego de Soria et Pedro Baztan, députés, et les licenciés Marichalar et Aguerre, syndics, pour aller, aujourd'hui, en exécution du décret des Cortès générales, prendre, avec serment, saint François de Xavier pour patron du royaume.

Sortirent donc de la salle, en ordre de *Diputacion*, les seigneurs députés et syndics, et moi le Secrétaire soussigné, ayant au devant les massiers et *porteros*, chacun avec sa *capa* et *gorra*, et, dans cette forme, escortés d'une grande multitude de *caballeros* et de *ciudadanos*, ils se rendirent au collège de la Compagnie de Jésus de cette cité; et, arrivant à l'église dudit collège, ils la trouvèrent richement décorée, tendue de tapis et guirlandes. L'Evêque et le Chapitre, faisant

à la *Diputacion* la *merced* qu'elle leur avait demandée, s'étaient déjà rendus pour célébrer la messe pontificale.

Le Prieur et les chanoines du chapitre avaient pris place, vis-à-vis les bancs disposés pour le Royaume : le Royaume s'assit donc à l'endroit qu'on lui avait réservé, savoir, celui où s'assiéent d'ordinaire les conseillers du Conseil royal, du côté de l'évangile, tandis que les Prieur et chanoines avaient le côté de l'épître.

Le Royaume donc s'étant installé (*acomodado*), la messe pontificale commença avec belle musique et force luminaire. Le Père Recteur, que la *Diputacion* avait nommé pour cela, y prêcha : il salua l'Evêque, comme ayant charge de Vice-Roi.

Avant le sermon, dès que l'évangile eut été chanté, le seigneur Évêque, vêtu pontificalement, s'assit sur son trône, du côté de l'épître, ayant à ses côtés les Dignités et chanoines qui l'assistaient, et on posa, au coin de l'autel, un christ et un missel.

Alors, le Secrétaire du Royaume monta à la *capilla mayor*, et lut, à haute voix, la formule du serment du Royaume, qu'il tenait écrite.

Après quoi, sortit de sa place le seigneur abbé de Leyre, qui alla droit à ladite *capilla mayor*, sans faire *cortesia* à personne. Arrivé qu'il fut au milieu de la *capilla*, il fit *cortesia* au Très Saint-Sacrement, en s'agenouillant; puis, allant où se trouvait le seigneur Évêque, il lui fit, en arrivant proche de lui, une très grande *cortesia*, et le seigneur Évêque lui répondit par une autre, témoignant très grande *caricia;* ce que firent aussi les Dignités et chanoines qui se trouvaient auprès du seigneur Évêque.

Puis, le seigneur Abbé s'agenouilla au pied dudit trône, et, touchant le missel et le christ, il jura, au nom du Royaume, prendre pour patron dudit Royaume, saint François de Xavier, ratifiant ce que venait de lire le Secrétaire. Après quoi, se

levant, il fit au seigneur Évêque et aux Dignités et chanoines qui l'assistaient, une nouvelle *cortesia;* et, leur tournant ensuite le dos, il se rendit au milieu de la *capilla mayor,* où il fit sa *cortesia* au Très Saint-Sacrement; et puis, tournant le dos à l'autel majeur, il se mit à cheminer vers son siège; et arrivé aux degrés de la *capilla mayor*, il fit, en descendant, *cortesia* aux dames qui étaient au bas des degrés, à droite et à gauche, et, près d'arriver à sa place, il fit *cortesia* au Royaume, et puis aux Prieur et chanoines du Chapitre, qui étaient vis-à-vis.

Et ainsi firent, tour à tour, les autres señores de la *Diputacion*, se conformant aux actes du seigneur Abbé.

La messe finie, la *Diputacion* parut vouloir attendre le seigneur Évêque pour l'accompagner : mais lui, *con grande cortesia,* remercia, et ne voulut, d'aucune manière, l'accepter; et ainsi, demeurant ledit seigneur Évêque et tout le Chapitre dans ladite église, la *Diputacion* en sortit, précédée de ses massiers et escortée des *caballeros;* et arrivée dans la salle de *La Preciosa,* d'où elle était partie, elle prit congé desdits *caballeros,* les remerciant du cortège qu'ils lui avaient fait; et ainsi s'acheva la cérémonie. La *Diputacion* paya les frais de musique et de luminaire; et pour que de toutes ces choses il il conste, j'en ai dressé le présent acte et l'ai signé.

S. Çunçarren, *secrétaire.*

14 novembre : — Il a été arrêté que l'on suppliera Sa Sainteté d'ordonner que, dans tout ce royaume, on célèbre l'office de saint François de Xavier, comme de patron. Le señor Don Joseph écrira la lettre. En attendant, on priera le seigneur vicaire général d'ordonner que la chose se fasse dans les églises de sa juridiction : on députe, à cet effet, le

seigneur vicomte de Zolina. Pour le même objet, on écrira à Rome, à l'ambassadeur; et, en attendant la décision de Sa Sainteté, que l'on écrive aux seigneurs évêques de Calahorra et de Taraçona, ainsi qu'au doyen de Tudela et autres, qui auraient quelque juridiction en ce royaume.

II.

1624, jeudi 11 juillet :

Lecture ayant été faite d'une délibération, du 25 février 1621, où il fut question de recevoir pour patron saint François de Xavier; ordonné que la *Diputacion* en ferait le serment, et garanti que le Royaume, en forme de Cortès générales, ratifierait ledit serment, on a arrêté ce qui suit :

1° Que tous les ans, le jour anniversaire de la mort du Saint, il se célèbre une fête, dans l'église du collège de la Compagnie de Jésus, avec assistance de la *Diputacion*, qui pourra dépenser, pour chaque fête, 24 ducats, *et pas davantage* (ces derniers mots : *y no mas*, furent ajoutés plus tard);

2° On suppliera la seigneurie Illme du seigneur Évêque qu'il lui plaise ordonner que cette fête sera de précepte, dans tout son diocèse. Sa Seigneurie, depuis, l'a accordé, et a dit qu'Elle ferait les actes ou démarches nécessaires pour cela, et pour que l'office du Saint se célèbre avec octave, comme office de patron. S'il est nécessaire de recourir à Rome, pour ce qui est de l'office, que l'on y écrive, et aussi au Général de la Compagnie;

3° On a arrêté qu'il sera écrit aux seigneurs Évêques de Calahorra et de Taraçona, au doyen de Tudela, à l'abbé de Fitero et à tous ceux qui ont quelque juridiction en ce

royaume, pour les prier d'ordonner ce qui est exposé à l'article précédent, soit au sujet de la fête, soit au sujet de l'office;

4° Que l'on écrive au Général de la Compagnie de Jésus, pour lui demander qu'une relique du Saint soit donnée au Collège de la Compagnie;

5° Que dimanche, 21 du présent mois, on fera, dans l'église de la Compagnie de Jésus, l'acte de ratification du serment, à l'heure de la messe solennelle, qui y sera célébrée, avec sermon : les sièges y seront disposés comme dans cette salle, et les trois Etats ratifieront, en se levant, sans quitter leurs sièges;

6° Les señores Prieur de Roncevaux, Abbé de Yrache, Abbé de Oliva, Abbé de San-Salvador de Leyre se trouvant dans la salle, on leur a adressé la même supplique qu'au seigneur Évêque : à quoi ils ont répondu que, pour la fête et pour l'office, ils agiraient aux mêmes fins que le seigneur Évêque.

8 août :

Il est arrêté que le serment à faire par le Royaume, pour recevoir saint François de Xavier à titre de patron, aura lieu dimanche prochain, 11 de ce mois, et que la fête en sera célébrée à l'église cathédrale de la cité.

Dimanche, 11 août :

En la cité de Pampelune, dimanche matin, 11 du mois d'août 1624, s'assemblèrent, dans la salle de *La Preciosa*, les Trois-Bras, et de là ils se rendirent, en forme de royaume, leurs massiers les précédant, à l'église cathédrale. C'était le jour marqué pour la ratification du serment, que la *Diputacion* avait fait, en recevant comme patron saint François de Xavier.

Dans ladite église, toute tapissée, les bancs du Royaume avaient été disposés, depuis la grille de l'autel jusques au chœur, selon l'ordre qu'ils ont en la salle *La Preciosa*. Arrivés que furent les Trois-Bras, les offices de la messe pontificale se commencèrent, avec grande solennité.

Le *Credo* achevé, sortit de sa place le Secrétaire soussigné, lequel se rendit à la *capilla mayor*, et là, il fit *cortesia* au Très Saint-Sacrement, à l'image de saint François de Xavier, et au seigneur Évêque de cette cité et diocèse, Don Cristobal de Lobero, qui était sous son dais, vêtu pontificalement; puis, redescendant de la *capilla mayor*, ledit Secrétaire alla où se trouvait, — proche de Ceux du Royaume, qui l'avaient invité, — le seigneur Comte de Castrillo, Vice-Roi de ce royaume, et il lui fit *cortesia*. Après quoi, remontant à la *capilla mayor*, il y donna lecture de l'acte, qu'il tenait écrit, de la ratification du serment; et, la lecture achevée, tous Ceux du Royaume, de leurs places, répondirent qu'ainsi ils le juraient et ratifiaient.

Cela fait, la messe se continua. Quand elle fut terminée, les Trois-Bras demeurant en leurs sièges, la *Diputacion* sortit, avec ses massiers, pour accompagner le Vice-Roi, lequel usa de grandes *cortesias*, insistant pour que la *Diputacion* ne bougeât pas; et, cheminant, avec cet échange de *cortesias*, on l'accompagna jusqu'à la porte de la *canongia*, où le seigneur Vice-Roi se mit dans sa chaise-à-porteurs.

La *Diputacion* revint là où étaient lesdits Trois-Bras; et puis, tous ensemble retournèrent à la salle de *La Preciosa*, en la même forme qu'ils en étaient sortis.

Soit mémoire que le Royaume avait donné ordre à la *Diputacion* que, si le seigneur Vice-Roi venait à la cathédrale pour y assister auxdits offices, Elle, en forme de *Diputacion*, sortirait, les offices terminés, pour l'accompagner; et la chose se fit comme elle avait été réglée.

S. Çunçarren, *secrétaire*.



Suit la formule du serment que le Secrétaire avait lue :

Les trois États du royaume de Navarre, réunis en assemblée par commandement de Sa Majesté, en Cortès générales, Nous disons, qu'exécutant un ordre par Nous donné aux dernières Cortès, la *Diputacion*, en notre nom, reçut pour patron saint François de Xavier, et prêta le serment en tel acte requis, avec garantie que le Royaume, aux prochaines Cortès, le ratifierait. Nous donc, en conséquence de ce dessein, ratifiant, comme Nous le ratifions, ledit serment, Nous le prêtons de nouveau, offrant à saint François de Xavier le culte qui lui est dû à titre de patron. Ainsi Dieu nous soit en aide. Amen.

30 novembre : — En prévision de la fête prochaine de saint François de Xavier, on choisit pour prêcher le sermon le licencié de Ariçabal, chanoine de la cathédrale. L'année d'après et les années suivantes, le prédicateur est averti, un ou plusieurs mois d'avance.

1625, 6 août : — Don Juan de Garro, seigneur de Xavier, traite avec Victorian de Echenagusia pour des réparations à faire au *castillo* de Xavier. Quelques lignes tirées de l'acte d'accord serviront à mieux entrevoir ce qu'était, alors, le *castillo*, et à résoudre les difficultés relatives aux chapelles qu'il y eut, ou simultanément, ou tour à tour, en divers temps :

Dégager le sol des eaux, depuis la salle principale jusqu'à la *capilla del Santo Francisco de Xavier*.

Carreler de briques la prison; paver la *caballeriza* princi-

pale; creuser le sol du *granero*, qui devra servir de *caballeriza ;* faire les râteliers de la *caballeriza* principale.

Planchéier ou carreler de briques les chambres d'en bas (*aposentos bajos*).

Ouvrir la porte de Saint-Michel, et changer celle de Saint-François de Xavier.

Pour le rétable de saint François de Xavier..., 40 ducats [1].

16 août : — Philippe IV voulut honorer saint François de Xavier, en Navarre, quand il donna à Juan de Garro le titre de comte de Xavier. Les lettres royales sont du 16 août 1625, et le Roi y dit expressément : « Considérant que le glorieux saint François de Xavier fut de votre maison, et les grands services qu'il rendit, dans les Indes-Orientales, à la couronne de Portugal, etc. » En 1625, le Portugal était encore sous la domination de l'Espagne [2].

1628, 23 mai :

Il a été arrêté que l'élection du prédicateur de la fête de saint François de Xavier, patron du Royaume, sera laissée à la *Diputacion*. Le Royaume désire que le choix se fasse sans recherche du sujet en dehors ou du chapitre cathédral, ou de la Compagnie de Jésus; mais la *Diputacion* n'aura jamais à prendre, en cette affaire, avis ni conseil de personne. Que si un membre de la parenté des Xavier, ou un frère, un fils de *caballero* ayant entrée aux Cortès, était présenté pour le sermon, il conviendrait, s'il plaisait à la Compagnie de l'avoir pour prédicateur de la fête, lui donner cette satisfaction.

1. *Audiencia*. not. Elizondo.
2. Archiv. du duc de Granada.

Il a été encore arrêté que l'on suppliera le seigneur Évêque d'ordonner que la fête du Saint soit observée, dans tout le diocèse, comme fête de précepte; et que l'on adressera une supplique au Pape, afin d'obtenir que saint François de Xavier soit inscrit au calendrier et nommé dans le calendrier des Saints.

1629. — Au couvent des Dominicains de Pampelune vivait alors Fray Francisco de Xavier, *lector de Artes* pour les jeunes religieux de la maison : il était frère du seigneur de Xavier. Fray Francisco avait bien compris quel indissoluble lien joignait les Xavier aux fils de saint Dominique, et que vivre sous le toit des Prêcheurs de Pampelune, c'était ne pas s'éloigner des Jassu, dont les corps étaient là ensevelis depuis plus d'un siècle et demi; aussi Fray Francisco et ses frères se montrèrent-ils amis dévoués des Pères du collège de la Compagnie, et, autant qu'eux, jaloux de l'honneur de l'Apôtre des Indes. Fils d'Ignace de Loyola, François n'était-il pas aussi, à plus d'un titre, vrai fils de Dominique de Guzman[1]?

1657, 8 juin : — On apprend que l'accord entre la ville et le Royaume est approuvé à Rome : saint Firmin et saint François de Xavier seront également patrons du royaume de Navarre, avec fête de précepte, office de rite double, octave, etc. Grandes réjouissances, le jour même; autres fêtes plus solen-

1. Audiencia — not. Garralda, S. 1629.

nelles au mois de juillet. Le 15 de ce mois, les statues des deux Saints sont promenées sur un char triomphal : les gentilshommes, tous les Religieux, le Chapitre, l'Evêque, le Vice-Roi sont présents ; musique et salves d'artillerie, tant que dure la procession. A la cathédrale, sermon du P. Moret, qui eut, d'aumône, un *doblon de a ocho*. Des estrades avaient été dressées le long des parois, afin que la multitude trouvât place dans la nef.

Le lendemain, dans la même église, la vie des deux Saints, mise en drame, attira encore plus de monde que la vaste enceinte n'en pouvait contenir. On goûta fort la *comedia*, les religieux pas de danse de jeunes garçons, les intermèdes et la musique.

La *Diputacion* continua, tous les ans, de faire célébrer, au Collège, la fête de saint François de Xavier. Les registres des *Autos* renferment ou le récit, ou la mention de ces fêtes annuelles.

1667, 16 avril : — Le Pape Alexandre VII accorde indulgence plénière à ceux qui, confessés et communiés, visitent l'église ou oratoire de Saint-François de Xavier. La concession n'est que pour sept ans[1].

1681, 7 octobre[2] :

Moi, Don Joseph de Galdeano, *caballero* de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant du Grand-Prieur en ce royaume de Navarre, désirant *vincular* à la Maison de mes aïeux une

1. Archiv. D. de Granada.
2. Archiv. du comte de Peñaflorida.

relique du glorieux saint François de Xavier, je déclare la donner pour être *vinculada* au majorat ancien des Galdeano, et à Don Matheo Antonio de Galdeano, mon neveu, pour en être le premier possesseur. La relique est fixée en *campo colorado*, sous un cristal, et l'autre face du reliquaire est ornée d'un portrait du Saint, également protégé par un cristal.

Le don est fait aux conditions suivantes :

Si Matheo n'a pas de descendance mâle, la relique passera à son frère, mon neveu, Francisco de Galdeano, et à ses descendants.

La lignée de Francisco faisant défaut, la relique serait remise à ma nièce, Doña Maria Antonia de Galdeano, et par elle à l'église du glorieux saint Jean de Peralta.

Matheo et les autres ne pourront, sous aucun prétexte imaginable, aliéner la relique, sous peine de 500 écus à donner à ladite église Saint-Jean; et, à cet effet, le vicaire de ladite église sera muni de mes pouvoirs.

Je défends de porter la relique hors de la maison. Si un infirme la demandait pour la vénérer, le vicaire ou un des bénéficiers, en ce cas seulement, pourront la porter au domicile de l'infirme; mais ils seront tenus de la rapporter à la maison Galdeano avant demi-heure écoulée.

Si l'héritier était en bas-âge, la relique, en attendant que l'héritier soit majeur, sera, par acte public, confiée à la garde du *cabildo* de l'église Saint-Jean.

14 octobre :

En la *villa* de Peralta, dans la maison principale du majorat des Galdeano, qui, pour sa noblesse, est très connue à Peralta et dans le royaume, le señor Don Matheo Antonio de Galdeano, seigneur de Pozuelo et des *palacios* de Iza et Sagües, fils aîné et successeur audit majorat, et à celui des Arlas, a dit que le señor Fray Don Joseph de Galdeano, son

oncle, *caballero* de l'Ordre de Saint-Jean, *comendador* de Aberin, Cogullo et Melgar, lieutenant du Grand-Prieur en ce royaume, résidant en la cité de Pampelune, témoignant, comme il l'a toujours fait, le grand amour qu'il porte à la maison de Galdeano et aux fils de ladite maison; désirant augmenter la mesure de ses biens spirituels autant que de ses biens temporels, et contribuer au maintien de la dévotion que les dueños de la Maison Galdeano et leurs fils eurent toujours au glorieux saint François de Xavier, apôtre des Indes, et que cette dévotion soit, à perpétuité, la plus éclatante preuve et le meilleur titre de leur noblesse, puisqu'ils sont parents très proches du Saint, — a uni (*vinculado*) au majorat des Galdeano et à leur maison, par donation entre vifs, une relique du saint apôtre, en un reliquaire d'argent, en forme de *custodia,* artistement travaillé, pour demeurer bien inaliénable du majorat, selon les clauses et conditions spécifiées en un autre acte.

Et, en présence de moi, notaire, et des témoins soussignés, et d'autres personnes, ledit Señor Matheo Antonio de Galdeano a reçu ladite relique, avec toute l'estime et vénération dues à un tel trésor, et, s'étant mis à genoux, il a baisé ladite relique, qu'un prêtre lui a présentée à vénérer. Après lui, les autres assistants ont fait de même. La cérémonie achevée, on a replacé la relique dans le coffret, garni de coussinets de velours, d'où on l'avait tirée, et elle a été remise audit Señor Matheo, qui l'a placée, avec respect, en un lieu convenable; déclarant qu'il se tient pour mis en possession de ladite relique, et promet d'exécuter toutes les conditions et clauses de la donation; y engageant tous ses biens et rentes, présents et à venir, et m'a requis, moi, notaire, de remettre copie du présent au Chapitre de l'église Saint-Jean, pour en user, le cas échéant, suivant les articles de l'acte de donation qui le concernent...

III.

1702, 25 juin. — Doña Ignacia Xavier de Echeberz, vu que son père, Don Agustin de Echeberz, a laissé quelques fonds pour cela, s'occupe de la reconstruction de l'église paroissiale de Xavier[1].

1702. — La marquise de San Miguel de Aguaro, tutrice de la Comtesse de Xavier, sa petite-fille, dresse l'acte des « travaux et réparations qui sont à faire à Xavier, son *palacio* et sa chapelle[2]. »

1730, 21 décembre :

Moi, Isabel de Salaberria, *Dama moça* de la cité de Saint-Sébastien, province de Guipuzcoa, y résidant, je veux que, sans retard, il soit fondé une chapellenie de messes dans la chapelle de la *Santa Casa* de Saint-François de Xavier, de la manière et en la forme que jugera plus à propos le seigneur Comte de Xavier, avec obligation pour les prêtres de célébrer, chaque année, dans ladite chapelle de Saint-François de Xavier, vingt-quatre messes basses avec commémoraison des défunts...

Isabel de Salaberria donnait, à cette fin, la somme de 400 ducats[3].

1. Archiv. D. de Granada.
2. Audiencia, not. Salinas, P. 1702. — « Se ha de quitar toda la media naranja de la capilla que esta dentro del palacio de Xavier, y los arcos torales y las pechinas, etc. Se han de volver a hacer los arcos torales, etc. Para las ocho ventanas de la media naranja, etc. Las ventanas han de ser de tres pies de ancho y nueve de alto, etc. »
3. Archiv. D. de Granada.

1731. — Francisco de Argaiz y Galdeano, héritier de Francisco Antonio de Galdeano, réclame de la veuve de ce dernier, Rafaela de Baquedano y Azpilcueta, la relique de saint François de Xavier.

Rafaela répond : « Bien que j'apprécie souverainement une si sainte relique, je ne songe pas à m'approprier le bien d'autrui : que le señor Francisco de Argaiz produise les titres qui prouvent que la relique est *vinculada* au majorat, et je m'empresserai de faire ce que la justice demandera[1]. »

1743, 11 mars[2] :

En la cité de Estella, l'excellentissime seigneur Don Antonio de Idiaquez y Loyola, duc de Granada, de Ega, comte de Xavier, marquis de Cortes, maréchal perpétuel de ce royaume, Grand d'Espagne de première classe, dit que Don Leandro Ruiz, originaire de Lumbier, se trouvant aux Indes, laissa pouvoir à l'excellentissime seigneur Don Joseph de Armendariz, marquis de Castelfuerte, alors vice-roi et capitan général des royaumes du Pérou, de disposer de ses biens, et ledit excellentissime seigneur, dans l'exécution de ce mandat, en 1734, se conformant en ceci à un mémoire laissé par ledit Leandro Ruiz, déclara que, des biens dudit Leandro, la somme de deux mille *pesos fuertes* serait envoyée en Espagne, à la *Santa Casa* et *castillo* de Xavier, pour aider aux frais d'une neuvaine au Saint et à ceux de l'octave de sa fête.

Ledit seigneur marquis de Castelfuerte, héritier fiduciaire dudit Leandro, exécutant fidèlement sa volonté, envoya les

1. Archiv. C. de Peñaflorida.
2. Archiv. D. de Granada, et de même les documents qui suivent, jusqu'à l'année 1767.

2,000 *pesos* qui, tous droits prélevés, furent réduits à la valeur de 17,243 réaux, de 36 maravédis le réal.

Et maintenant, ledit seigneur Don Antonio de Idiaquez, considérant que les seigneurs de Xavier ont déjà pourvu et qu'ils pourvoiront, à l'avenir, à la célébration solennelle de toutes les fêtes de saint François de Xavier, et que la pieuse volonté de Don Leandro pourrait tourner bien plus utilement au profit du *pueblo* de Xavier et des pèlerins qui y viennent honorer la mémoire du Saint, si le fonds qu'il a donné s'employait à fonder une chapellenie, afin qu'il pût y avoir à Xavier, résidant continuellement, un second prêtre, qui aiderait le vicaire à entendre les confessions, et aurait, de plus, soin de l'*adorno y culto de la Santa Casa y capilla donde nacio el Santo*, il recourut à l'illustrissime seigneur Don Francisco de Anoa y Busto, alors évêque de Pampelune et maintenant archevêque de Saragosse, afin qu'il lui plût de commuer en l'autre l'œuvre voulue par ledit Don Leandro; ce que ledit seigneur évêque fit, par acte du 10 juillet 1740.

Suivent les articles de la fondation de la chapellenie : Le chapelain résidera, toute l'année, à Xavier, pour être au service des pèlerins. Durant la neuvaine du Saint, l'octave de sa fête, etc., chant du *Salve Regina,* tous les soirs, avec les *gozos* du Saint, etc.; le tout, dans la *Santa Capilla.* Il célébrera, pour le fondateur, autant de messes que le permettra la rente du capital donné, et toutes les messes seront célébrées dans la *Capilla donde nacio el Santo.*

De plus, ledit seigneur Comte Antonio de Idiaquez a dit que, désirant pourvoir ledit lieu de Xavier d'un prêtre vraiment instruit, vertueux et doué de toutes les qualités que re-

quièrent ladite Santa Casa et ladite Chapellenie, chez celui qui en aura la charge, il veut augmenter les fonds de ladite chapellenie et, à cet effet, y adjoindre la somme de 400 pesos, que les señores Don Joseph de Azlor et Doña Ignacia Xaviera de Echevers, marquis de San Miguel de Aguaio, ses beau-père et belle-mère, laissèrent pour fonder quelque œuvre pie, en cette *Santa Casa* et chapelle de Xavier; auxquels 400 pesos ledit señor Antonio ajoute le don personnel de 100 autres pesos.

Enfin, Antonio applique à la même chapellenie 3,000 *pesos* laissés par D. Juan de Idiaquez à des créanciers, que l'on n'a pu retrouver. S'il se présente un créancier certain, on le paiera de ce fonds de la chapellenie.

1753, 28 mars : — Benoît XIV déclare *privilégié*, en faveur du seigneur de Xavier et de ses parents et alliés, l'autel de la chapelle de saint François de Xavier.

1758, 19 avril : — A Pampelune, Don Ignacio Idiaquez-Aznarez-de Garro-Xavier-Navarra-Garnica-Cordova-Iraeta-Eguia-Oñaz y Loyola, Duc de Granada de Ega, Comte de Xavier, Marquis de Cortes, maréchal perpétuel de Navarre, maréchal de camp des armées de Sa Majesté, son gentilhomme de *camara* en exercice, grand d'Espagne, dit :

Dans son testament, fait à Estella, le 22 mai 1754, mon señor père, Don Antonio de Idiaquez, ordonna que l'on exécutât, comme disposition testamentaire, toutes ses volontés qui se trouveraient exprimées ailleurs et signées de lui; or,

en un de ces papiers, il déclare vouloir que l'on applique 3,000 *pesos* à la fondation d'une chapellenie, *en la Capilla de San Francisco de Xavier, sita en su palacio*, aux charges qui seraient déterminées par Don Francisco de Lubian, Prieur de l'église cathédrale de Pampelune, le patronage demeurant aux seigneurs successifs de Xavier.

Suivent les conditions : Résidence du chapelain ; deux messes par mois, spécialement *en la Santa Capilla donde nacio San Francisco Xavier*.

1766 : — On réunit à la précédente chapellenie, moyennant obligation de vingt-quatre messes par an, la fondation d'Isabel de Salaberria.

Les pèlerins venant en foule à Xavier, les deux chapelains ne peuvent suffire à la célébration des messes demandées. On appellera d'autres prêtres, à qui sera remis intégralement tout ce que les pèlerins auront offert pour la célébration des messes.

1767, 9 août : — Les *obreros* de l'église Saint-Sernin disent qu'il résulte de l'expulsion des Pères de la Compagnie, que la *Diputacion* ne peut célébrer dans leur église la fête de saint François de Xavier; et un des señores députés, Don Joseph Xavier de Gainza, les informe que la *Diputacion* serait bien aise de célébrer la fête dans l'église de Saint-Sernin.

1768, 1er mars : — Les *obreros* de Saint-Sernin, animés de dévotion pour le glorieux saint François de Xavier, ont résolu de célébrer sa neuvaine avec messe basse et *gozos* le matin, et complies, etc.,

chantées le soir; mais ils désireraient, pour mieux honorer le Saint, exposer sa statue, qui appartient à la *Diputacion* et se trouve déposée dans leur *obreria*. Ils demandent permission à la *Diputacion*. — Accordé, le 2 mars.

17 mars : — Le comte de Aranda écrit au Conseil royal de Navarre :

Le zèle indiscret de Don José Ignacio de Echavarri, vicaire de la paroisse de Saint-Laurent, a fait se transférer dans son église une grande partie des *funciones*, qui se célébraient chez les réguliers expulsés de la Compagnie, telles que celles de l'*Ecole de Marie* et du *Cœur de Jésus*..., et il excite encore leurs partisans, en célébrant, avec sermon quotidien, la neuvaine de saint François de Xavier, excluant de son choix, pour ces prédications, les prêtres séculiers ou réguliers, qui n'étaient pas de la faction, en les appelant Jansénistes, etc.

D'Aranda veut qu'il soit fait enquête secrète sur ce qui s'est fait et dit, dans l'église Saint-Laurent et ailleurs.

L'enquêteur nommé est Don Leopoldo de Pavia. Il entend, dans sa chambre, trente-deux témoins. On y trouve signalés, par les témoins, les prêtres, séculiers ou réguliers, qui soutenaient alors, à Pampelune les doctrines du Jansénisme. Ils parlent, tous, de la neuvaine de saint François de Xavier, à laquelle ils assistaient : ils disent : « Il y avait grand concours de gens de toute condition : Don Antonio Rodriguez de Soria prêchait, le Saint Sacrement exposé; puis, le señor *parroco* lisait la neuvaine dans

un livre. Je n'ai jamais vu exclure personne de l'église, ni entendu qu'on qualifiât personne de Janséniste[1]. »

1775, 4 décembre : — La *Diputacion* donnera, chaque année, 2 *pesos* au *campanero* de Saint-Sernin pour sonner les cloches, les jours de *funciones* qui se faisaient chez les Jésuites. Le *campanero* avait écrit à la *Diputacion :* « Les Jésuites ayant *manqué* (por haver faltado los Jesuitas), toutes ces *funciones* ont été transférées à Saint-Sernin[2]. »

1771, 3 octobre : — La *Diputacion* désire obtenir une indulgence plénière pour la neuvaine de saint François de Xavier. Un personnage leur écrit de Madrid : « Il faut faire agir l'Evêque. La supplique de celui-ci sera envoyée au Ministre d'Etat, qui la fera parvenir à l'*Agente* de Rome, et la réponse de Rome, adressée au Ministre d'Etat, sera envoyée à l'Evêque... »

En attendant, l'Évêque, le 28 janvier 1782, accorde quarante jours d'indulgence pour chaque assistance à un exercice de la neuvaine.

Le Bref d'indulgence plénière fut concédé, à Rome, le 28 janvier 1783.

1785 : — La *Diputacion*, par une circulaire adressée aux *pueblos* de Navarre, étrangers au diocèse de

1. *Audiencia,* archiv. secrètes.
2. Archiv. du roy., Pampel., aux liasses du *Patronato* de saint Firmin et de saint François de Xavier; et, de même, les suivantes jusqu'à l'année 1886.

Pampelune, s'informe de la manière dont on célèbre la fête de saint François de Xavier. Les réponses prouvent que la plupart se contentaient de l'assistance à la messe, vu que Benoît XIV avait écrit au Roi de modérer les fêtes qui interdisaient le travail. Parmi les localités où la fête se célébrait pleinement, on remarque Corella, Cascante, Cintruenigo, Ablitas, etc.

La *Diputacion* règle, d'accord avec les *obreros* de Saint-Sernin, la dépense des anciennes *funciones* des Jésuites. On note que, pour la dépense, « la fête de saint François de Xavier est, de tout point, égale à celle de l'Immaculée-Conception. »

1786, 20 avril : — La *Diputacion* écrit à l'archevêque de Saragosse, aux évêques de Calahorra et Tarazona, pour les supplier de faire célébrer les fêtes de saint Firmin et de saint François de Xavier, avec toute la solennité requise : elle leur notifie la concession d'une indulgence plénière pour la fête des deux Saints.

1801, 16 juillet : — La *Diputacion* demande au Pape Pie VII la permission d'avoir un oratoire dans la salle même de ses assemblées, — avec concession d'indulgences, — quand, durant la tenue des Cortès, les offices divins y seront célébrés.

L'oratoire fut concédé par Bref du 22 septembre 1801.

Outre les actes, antérieurs et postérieurs, de la

dévotion des Navarrais, mentionnés au premier volume de *Documents nouveaux*, il serait aisé d'en ajouter, ici, beaucoup d'autres, dont les archives de la *Diputacion*, celles du Chapitre cathédral, celles des églises paroissiales de Pampelune, celles du Conseil de ville, etc. fourniraient les documents. Nous ne signalerons, en terminant, que la belle manifestation de 1886.

1886, 5 mars : — Grand pèlerinage de Pampelune à Xavier.

Nous avons sous les yeux une très intéressante relation de ce pèlerinage, écrite par l'ancien directeur du séminaire épiscopal, depuis capellan des Sœurs de Saint-Dominique, Don Bartolomé Istúriz. On publiera ce remarquable travail, dont voici une sorte de sommaire chronologique :

Au printemps de 1885, le choléra se déclare sur plusieurs points de l'Espagne.

La *Diputacion* de Navarre décrète que, par une solennelle *funcion*, fixée au 23 juillet dans l'église Saint-Sernin, Elle et le peuple invoqueront la protection de saint François de Xavier. Le prédicateur, Don Modesto Perez Aoiz, curé de Saint-Augustin, propose à l'immense assistance un pèlerinage d'action de grâces à Xavier, quand tout péril aura cessé. Pampelune, sans doute, eut quelques morts; mais pas plus qu'il n'en fallait, pour mieux faire entendre qu'un puissant protecteur avait détourné le fléau.

Le 23 février 1886, la *Diputacion* nomme deux

des siens pour la représenter au pèlerinage, et donne 500 *pesetas* aux Commissaires organisateurs.

Le 4 mars, départ des pèlerins : un nombre assez considérable de jeunes hommes voulurent faire, à pied, ce trajet de 50 kilomètres. Le soir, la ville de Sanguessa, les Messieurs de l'*ayuntamiento* les premiers, allèrent au-devant des pèlerins, et chaque maison s'ouvrit à eux comme une maison de famille.

Le 5, pluie battante : ce fut sous cette pluie, et par des sentiers à peine praticables aux meilleurs jours, que douze mille pèlerins parcoururent, les pieds dans une boue toujours plus profonde, les 8 ou 10 kilomètres qui séparent Sanguessa de Xavier.

A Xavier, beau soleil, dès qu'on se prépare à chanter une messe en plein air; puis, le reste du jour, un vent violent qui sècha la boue du matin, et fit du retour à Sanguessa une joyeuse promenade.

La parole de Dieu avait remué les cœurs, à Pampelune, pendant un *triduum* préparatoire; elle les remua encore à Xavier.

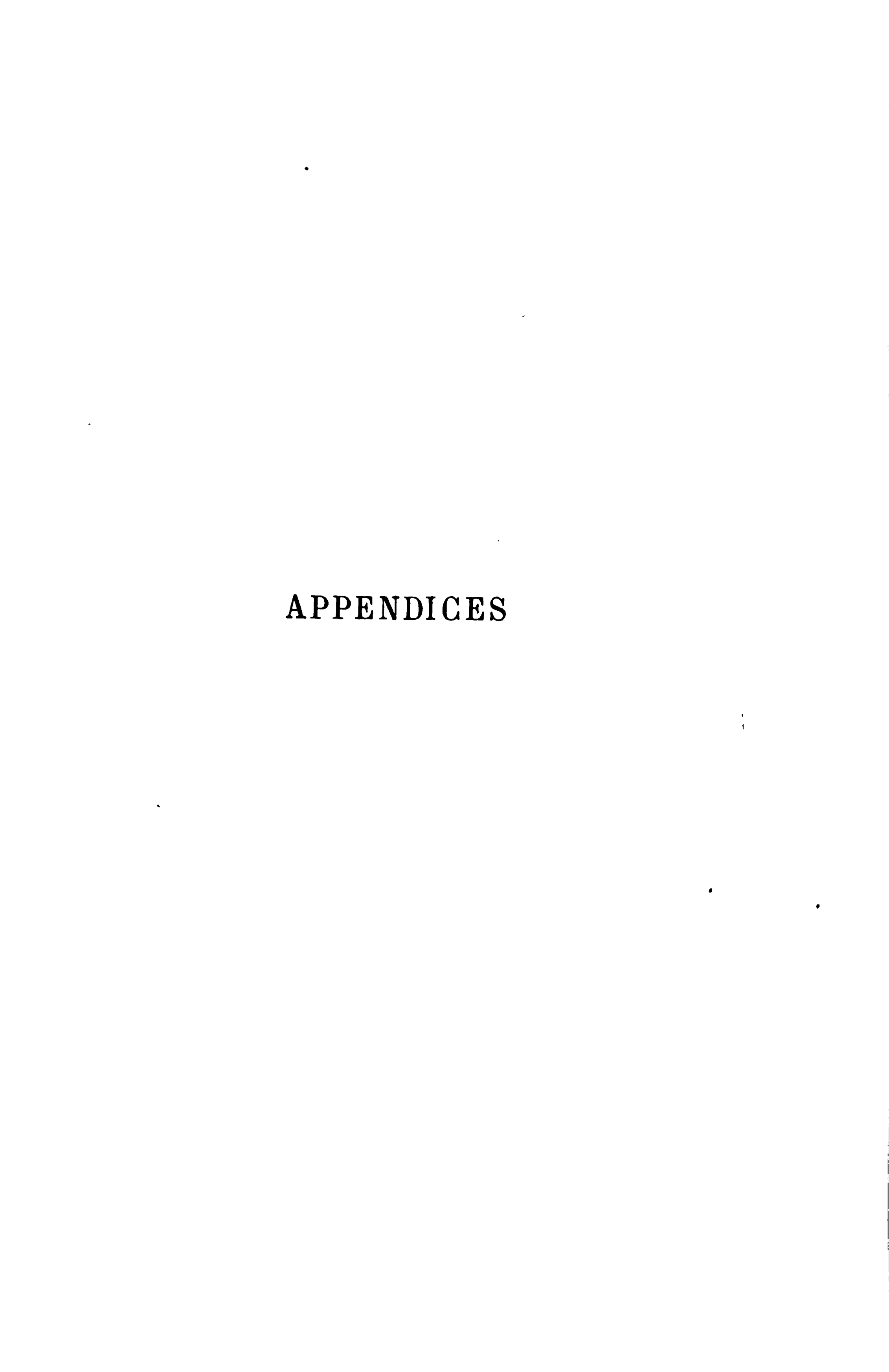
Les pèlerins rentrèrent charmés à Pampelune : ici, les maisons s'étaient pavoisées, au départ; elles se pavoisèrent, au retour; et l'on admira que, parmi tant de personnes de tout âge, qui, en très grand nombre, appartenaient à des familles où les soins mêmes dont on est entouré exposent à de graves périls, dès que ces soins font défaut, pas une ne se ressentit des fatigues du pèlerinage.

C'est en souvenir du bel acte des 4 et 5 mars 1886, qu'une rue voisine de l'église Saint-Augustin a reçu

le nom de *rue de Saint-François-de-Xavier,* et que, à l'entrée de cette rue, sur une plaque de marbre, a été gravée l'inscription suivante :

1ª PEREGRINACION
PAMPLONESA-NAVARRA AL CASTILLO DE JAVIER,
5 DE MARZO DE 1886.

APPENDICES



I.

LETTRES DE SAINT FRANÇOIS DE XAVIER.

(Corrections et compléments.)

Tome I. — Page 135. — *Outre que je suis, en effet, votre cadet, et V. M. mon Seigneur, ... Quant à mes lettres, si, le trajet...*

Au lieu du simple *vous,* François réitère la formule respectueuse : *Votre Merced.*

P. 136. — *Mon plus sensible ennui était de considérer la grande peine causée à V. M. par les rapports de méchantes gens, hommes sans honneur, que je désire fort découvrir, afin de leur donner la paie qu'ils méritent ; mais savoir qui c'est, m'est difficile, tous se faisant, ici, mes bons amis. Dieu sait combien il m'en coûte de leur différer le paiement de la peine méritée : une seule consolation me reste, c'est que* quod differtur non aufertur.

Page 138. — *Je finis, baisant mille fois les mains de V. M. et de Madame : Plaise à N. S. prolonger, de longues années, les vies de Vos Mercedes, au gré des nobles cœurs de Vos Mercedes.*

De Votre Merced le très sûr serviteur et frère cadet.

*
* *

Page 159. — *Au seigneur cardinal d'Ivrée.* (Ville épiscopale de Piémont.)

*
* *

Page 166. — *Elle les réveille et les empêche de trouver la paix où elle n'est pas.*

Page 168. — *Se trouve le Confesseur et Prédicateur du Roi...* (P. Jean Soares, de l'Ordre des Augustins déchaux.)

Page 169. — *Les grandes espérances... dans les Indes, du fruit que nous y ferons, au service de Dieu Notre-Seigneur.*

*
* *

Page 171. — Au lieu de : *De votre sainte charité,* etc., il faut : *Au nom de tous ces vôtres,*

FRANÇOIS.

*
* *

Pages 170, 171.

Le 26 juillet 1540, François écrit à saint Ignace et à Pietro Codazo :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Après avoir bien longuement écrit de tout ce qui se fait ici, il s'est présenté à notre esprit certaines choses, dont nous avions oublié de parler, les suivantes entre autres :

Si le Bref relatif à la Compagnie entière a été expédié, envoyez-nous en copie, car le Roi et nos amis seront heureux de le voir. Envoyez aussi la sentence que le Gouverneur de Rome rendit en notre faveur.

Le Roi a demandé les Exercices : il désire les voir. Si, le jugeant à propos, vous y joignez une partie des corrections, Son Altesse, aimant la Compagnie comme elle l'aime, les verra avec plaisir, et il semble que le grand amour qu'il nous porte nous oblige à lui rendre tous bons offices.

Nous avons reçu de vous deux lettres, toutes deux bien courtes, une du 8 juin, l'autre du 1er mai.

Le Seigneur Ambassadeur, si vous lui écrivez, en sera bien content : la lettre qu'il reçut, sur le chemin de Rome en Portugal, croyez qu'il la garde. Si vous ne pouvez lui écrire, tâchez que nous puissions lui montrer celles qui nous viendront de Estrada, et qu'il n'y soit pas oublié.

Nous allons incessamment donner les Exercices à deux licenciés en théologie. L'un est prédicateur renommé; l'autre, précepteur d'un frère du Roi, l'Infant D. Enrique. A d'autres personnages, nous les faisons désirer, persuadés que plus ils désireront les faire, plus, en les faisant, ils en retireront de profit. Voir la foule de ceux qui se confessent et communient nous donne bien sujet de louer Dieu Notre-Seigneur.

Voyez ce que vous pensez, au sujet de la venue de François Estrada à l'Université de Coïmbre; car, pour les études et de lui et d'autres, le nécessaire ne manquera pas, et telle est l'inclination des gens de ce pays à toute chose bonne et pieuse, que, sans tarder, nous n'en doutons pas, on nous dressera un collège dans cette Université. Pour nous, avec le temps, nous ne manquerons pas de parler au Roi d'une Maison de Scholastiques, et, à cette fin, nous aurions besoin de savoir vos intentions : comment cette maison se doit tenir; à qui revient la direction des Scholastiques; quel règlement ils auront à suivre, *ut crescant magis in spiritu quam in Litteris*, pour que, l'heure venue de parler au Roi, il soit bien informé du genre de vie qu'ont à observer nos étudiants dans leurs collèges. De tout cela écrivez-nous longuement. Qu'une maison, pour collège, soit ici bâtie, nous n'y voyons pas de difficulté, et tous, ici, seraient fort aises de nous bâtir des maisons, s'il y avait gens pour les habiter.

L'Évêque notre ami nous a dit que le Roi n'est pas tout à fait déterminé à nous envoyer aux Indes : Il lui semble que nous ne rendrons pas moins de services à Notre-Seigneur ici que là-bas. Deux Évêques jugent, au contraire, que, d'aucune façon, nous ne devons rester ici : nous n'avons qu'à partir pour les Indes, et ils insistent : nous convertirons, pensent-ils, quelques Rois.

Nous travaillons nous toujours à chercher des compagnons, et je crois qu'il ne nous en manquera pas : ils vont se révélant. Si nous restons, nous aurons quelques maisons, et, pour rester, il se trouvera plus de compagnons que pour partir. Si nous partons, et que Dieu Notre-Seigneur nous donne quelques années de vie, nous ferons, Lui aidant, quelques maisons chez les Indiens et les Nègres.

Au cas où le Bref qui regarde la Compagnie entière n'aurait pas été délivré, faites que nous ayons permission de dresser chez les infidèles quelques maisons de notre institut, et, que nous restions ici ou que nous allions aux Indes, écrivez-nous, et bien *ad longum*, pour l'amour et service de Dieu Notre-Seigneur, selon quel ordre et mode nous avons à nous constituer en Compagnie, puisque vous savez assez notre peu de moyens. Si vous ne nous aidez, incapables que nous sommes de traiter d'affaires, l'accroissement du plus grand service de Dieu Notre-Seigneur en souffrira.

De Lisbonne, 26 juillet 1540.

Pour tous ces vôtres,

FRANÇOIS.

*
* *

Page 179.

Le 22 octobre, François adresse la lettre suivante à saint Ignace et à Pietro Codazo :

La grâce et l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous soient toujours en aide et favorables.

Le courrier est très pressé de partir : force nous est d'écrire brièvement. Sachez donc que tous, ici, nous nous portons très bien, et que notre nombre s'accroît : nous sommes déjà six, qui nous connûmes à Paris, sauf Paul Camerino et Manuel de Santa Clara. Plaise à Notre-Seigneur nous faire la grâce de glorifier son Nom parmi les nations qui ne le connaissent pas.

Grâces au secours qui nous vient de vous, Dieu Notre-Seigneur nous donne de le servir : le bien qui s'opère ici est, en effet, supérieur à notre pouvoir, savoir et comprendre. Il y a tant de confessions, des seules personnes de qualité, que le temps nous manque pour y atteindre. L'Infant Don Enrique, frère du Roi, grand Inquisiteur du royaume, nous a souvent recommandé de nous occuper des prisonniers de l'Inquisition : nous les visitons donc tous les jours, et leur aidons à comprendre la grâce que Notre-Seigneur leur fait en les tenant en prison. Chaque jour, nous adressons une exhortation à tous ces prisonniers réunis : les Exercices de la première semaine en font le sujet : ils n'en retirent pas peu de profit. Beaucoup d'entre eux nous disent : « Ç'a été grande *merced* de Dieu Notre-Seigneur, qu'il nous amenât ainsi à la connaissance de bien des choses nécessaires au salut de nos âmes. »

Nous vous avons expédié, il y a quelques jours, lettres du Roi au Pape et à son Ambassadeur, par lesquelles il recommande nos affaires comme les siennes propres. Ici, nous n'avons déjà plus besoin d'intercesseurs pour obtenir des puissants de la Cour des lettres de recommandation. N'eût été la mort de l'Infant Don Duarte, Son Altesse aurait écrit encore à Sa Sainteté et au Cardinal Santiquatro et à toutes autres personnes dont l'intervention peut vous être utile à Rome. La mort de son frère l'Infant a vivement contristé le Roi, et il vit, en ce moment, si retiré, que personne ne lui parle d'affaires. Après quelques jours, nous tâcherons qu'il écrive à tous ceux que vous nous désignez.

Un étudiant de Paris s'est déterminé à être des nôtres : son nom est Gonzalo Medeyros : il n'est pas prêtre. Pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, envoyez-nous Provision qui l'autorise à recevoir les Saints Ordres, en trois jours de fête, afin qu'il soit prêtre avant que nous allions aux Indes ; comme aussi, pour six prêtres, autorisation de réciter le nouveau bréviaire, afin

que nous puissions en pourvoir six de ceux qui viendront aux Indes avec nous. Pour l'amour de Notre-Seigneur, envoyez-nous, le plus tôt possible, le Bref qu'il nous faut dans l'Inde, car le temps de partir va s'approchant. Nous avons en Dieu l'espérance qu'il se fera beaucoup de fruit.

Informez-nous de ce que nous pourrions faire ici pour ceux qui sont allés étudier à Paris ou qui doivent s'y rendre; répondez aussi à ce que nous vous écrivîmes au sujet de la venue d'Estrada et d'un autre, en vue de dresser une maison de Scholastiques à l'Université de Coïmbre, car, ici, nous avons grande faveur et autorité pour œuvres pies.

Sur tout cela, instruisez-nous, afin que, votre avis reçu, nous procurions ici l'exécution de ce que vous aurez jugé *magis expedire ad laudem Dei.*

Le courrier nous presse de finir : ceci donc servira de lettre, et le mot de Maître Simon d'*hijuela.*

22 octobre 1540.

Simon Rodriguez ajouta :

Frater, utriusque nomine,

Mastro Simon.

*
* *

Page 186. — *Pour tous ces vôtres affectionnés* in Domino.

François de Xavier.

*
* *

Page 207. — A Socotora... Les *Cacizes* eux-mêmes n'entendent pas le sens des prières qu'ils récitent, parce qu'elles ne sont pas en leur langue : je crois qu'elles sont en chaldéen. J'écrivis trois ou quatre de ces prières... Ils y disent, quelques fois, *alleluia, alleluia,* qu'ils prononcent à peu près comme nous... Ces *Cacizes* sont grands jeûneurs : quand ils jeûnent, ils ne mangent ni poisson, ni lait, ni viande; ils se laisseraient plutôt mourir : ils jeûnent, deux carêmes, un desquels est de deux mois...

Pape 208. — J'amène avec moi trois clercs indigènes : ils savent le portugais très bien, et mieux encore leur langue naturelle,..

*
* *

Page 225. — Je vous écrivis... comme j'étais près de partir pour Tutucurin, en compagnie de quelques *Pères* de ce *lugar,* qui furent menés, en-

fants, à Goa, où ils furent instruits dans les sciences (*les choses*) ecclésiastiques, de sorte que, maintenant, ils sont diacres.

*
* *

Page 234. — ... A force d'avoir redit, en leur langue, le *Credo*..., avec une exhortation, que je sais, en leur langue, par laquelle, etc.

*
* *

Page 254. — Tenez-lui bonne compagnie, afin qu'il ne vous laisse pas, car il est libre.

*
* *

Page 255. — *Cet Artiaga,* etc. Retrancher cette ligne, et lire : *Juan de Artiaga s'en va, congédié par moi,* etc.

*
* *

Page 259. — Vous pouvez vous y rendre, mercredi ou jeudi ; et, la semaine prochaine, allez, si Dieu le veut...

*
* *

Page 274. — Mon très cher frère en Jésus-Christ, j'ai été si heureux de vos lettres que je ne saurais assez vous le dire (achever de l'écrire), car j'étais en grand souci au sujét du Capitaine et de tous les autres. Notre-Seigneur soit toujours avec eux, comme je désire qu'il soit avec moi.

Mardi, deux heures avant le jour, j'envoyai le Père François Coelho, parler au Prince, neveu de Iniquitribirim, qui est à Tale, à deux lieues de Manapar. Le Prince l'accueillit fort bien. Il me parut nécessaire de faire cette démarche, afin de laisser en paix ce pays, qui était à demi soulevé. A ce que dit le Prince, Betibumal va, en grande hâte, par mer, là où est Iniquitribirim, pour le combattre. Je désirais aussi obtenir qu'ordre fût donné aux Adigares de ne pas empêcher les arrivages à Punicale de riz et autres vivres.

Mardi, après midi, je reçus vos lettres, et vite j'envoyai un homme là où est le Prince, avec lettre pour le P. Coelho, afin qu'il obtînt que le Prince ordonnât, par écrit, aux Adigares du pays de laisser arriver les vivres à Punicale et de faire bonne compagnie aux chrétiens. Je désire fort trouver

moyen de laisser en paix cette région, avant de me rendre là où est Iniquiribirim, et revenir de là bien armé contre ces Adigares.

Au Capitan, j'écrirai demain : je ne le puis maintenant : le messager est trop pressé.

Ce soir, j'attends François Coelho. Demain, je vous écrirai plus longuement.

Beaucoup d'amitiés à Paul Vaz. Dites à Mathieu que j'écris à Manoel da Cruz de lui donner les douze fanoens qu'il me demande pour son père et sa pauvre sœur.

Je vous en dirai plus long quand le P. François Coelho sera revenu.

Notre-Seigneur nous réunisse dans son royaume. *Amen.*

De Manapar, 10 septembre 1544.

Votre frère très affectionné en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

*
* *

Page 271. — Si je pensais que le Capitan dût me voir avec plaisir aller aux îles, j'irais, et vous resteriez à Punicale ; mais, en une de ses lettres, il me dit : « Je ne saurais écrire, sans très grand scandale, le mal que vous m'avez fait » ; et bien que Dieu et tout le monde sachent qu'il pourrait écrire, sans ce scandale, j'ignore s'il me verrait avec plaisir. Pour cela, et pour d'autres raisons, je n'irai donc pas où il est.

*
* *

Page 305. — *Vasco* Fernandez.

*
* *

Page 314. — Avec trois prêtres *du pays.*

*
* *

Page 340. — Chacune de ces îles a sa langue particulière ; et, dans telle île, chaque *lugar* a une langue différente. Le malais, langue qui se parle à Malaca est *très générale* dans ces régions. En cette langue malaise, tandis que j'étais à Malaca, je mis, non sans grand labeur, le *Credo*, un *exposé des articles de la Foi*, le *Confiteor*, le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Salve Regina*, et les *Commandements de la Loi*, afin que, dans ces îles, on me comprenne, quand je parle de choses d'importance.

*
* *

Page 340.

Le même jour, 16 mai 1546, François écrivit au Roi de Portugal :

† Senhor,

Par une autre voie, j'ai écrit à V. A. de la grande nécessité de prédicateurs qu'il y a dans l'Inde : faute de prédicateurs, notre sainte Foi va se perdant beaucoup parmi nos Portugais. Je dis cela, pour en avoir acquis grande expérience dans les forteresses où je vais. Si grande est la continuelle communication que nous avons avec les infidèles, si petite est notre dévotion, que plus aisément on traite avec ces Portugais de profits temporels que des mystères de Jésus-Christ, notre Rédempteur et Sauveur. Les femmes portugaises, mariées à des hommes du pays, et leurs fils et filles métis sont assez contents de se dire Portugais d'origine, sans l'être de Foi : la cause en est dans le manque de prédicateurs qui enseignent la Loi de Jésus-Christ.

La seconde nécessité qu'il y a dans l'Inde, pour que ceux qui y vivent soient bons chrétiens, c'est que V. A. y envoie la sainte Inquisition. Beaucoup, en effet, y vivent, selon la loi mosaïque ou la secte moresque, sans aucune crainte de Dieu ni vergogne du monde ; et comme ils sont nombreux et disséminés par toutes les forteresses, il faut, pour remédier au mal, la sainte Inquisition et beaucoup de prédicateurs. Que V. A. pourvoie de choses si nécessaires ses loyaux et fidèles vassaux de l'Inde.

Avec Fernand de Sousa, capitan-major d'une flotte, qui vint de l'Inde à Maluco, au secours de la forteresse, à l'occasion des Castillans venant de la Nouvelle-Espagne, arrivèrent trois Capitans, loyaux et fidèles vassaux de V. A. Un d'eux, appelé Jean Galvan, périt d'un coup de canon tiré par les Mores de Yeilolo. Les deux autres, nommés Manoel de Mesquita et Lionel de Lima, servirent beaucoup V. A. en aidant à soutenir le siège de votre forteresse de Maluco ; à quoi ils dépensèrent beaucoup du leur et de leurs amis, pour l'entretien de Lascarins pauvres, et encore en faisant bon accueil aux Castillans venus de la Nouvelle-Espagne, qu'ils pourvurent de vêtements et de vivres, considérant en eux, non des ennemis, mais des prochains.

Ces Capitans de V. A. ne sont pas tant chatims ou marchands que *cavalleiros :* ils n'ont pas su, pour soutenir leurs dépenses, exploiter le clou de girofle, que Dieu fait produire à ces terres ; ils ont attendu la récompense de leurs services de Dieu d'abord et puis de V. A., puisqu'en effet ils ont

si bien servi, en cette rude traversée de Maluco, au grand péril de leurs âmes et de leurs vies.

Que V. A. se souvienne de Manoel de Mesquita. Il va, en un vaisseau, avec de nombreux Castillans et Portugais, qu'il nourrit, à bord de sa fuste, et ainsi sa fuste transporte, sans y être tenue, ceux qu'elle nourrit.

Lionel de Lima, lui aussi, supporte beaucoup de frais. Que V. A. se souvienne d'eux, et leur fasse *Mercès,* puisque si bien ils les méritent.

Dieu Notre-Seigneur donne à V. A., durant de longues années, prospérité croissante de son État et vie, pour le plus grand service de Dieu et l'exaltation de notre sainte Foi.

De Amboino, le 16 mai 1546.

Serviteur inutile de Votre Altesse,

FRANCISCO.

*
* *

Page 356. — La doctrine chrétienne une fois enseignée, je faisais apprendre aux enfants et à la gent chrétienne du pays, un exposé de chaque article de la Foi, écrit en un langage que tous puissent comprendre, et adapté, pour le fond, à la portée de l'intelligence de ces pauvres nouveaux convertis. Ceci tenait lieu de l'enseignement des prières. Cet exposé, je le fis apprendre à Malaca, comme j'avais fait à Maluco, pour laisser dans les intelligences, à la place des vaines croyances de l'idolâtrie, les fondements de la vraie foi en Jésus-Christ. Cet exposé se peut apprendre dans l'espace d'une an née : il suffit d'en mettre un peu, chaque jour, une vingtaine de mots dans la mémoire. Quand l'histoire de l'avènement de Jésus-Christ est déjà sue, ces exposés de chaque article du *Credo,* souvent répétés, se fixent mieux dans la mémoire, et alors, la vérité bien connue inspire à ces âmes horreur des ridicules fictions que les païens, passés et présents, ont écrites au sujet des idoles et des pratiques de leur culte.

*
* *

Page 348.

François écrit à Jean III, le 20 janvier 1548 :

Des affaires spirituelles et du service de Dieu Notre-Seigneur dans les régions de Malaca et Maluco, V. A. en sera très minutieusement informée par les lettres que j'écris à ceux de la Compagnie : elles sont aussi réponses à V. A., car, en amour comme en œuvres, V. A. est le principal et vrai Protecteur de toute la Compagnie de Jésus. Quant aux informations sur les

choses spirituelles de la chrétienté de l'Inde, V. A. les recevra des saints Pères « Da Piedade » (Franciscains de la province « Da Piedade », ou de Portugal) que la piété conduit à Lisbonne.

Le P. Fray Jean de Villa del Conde, vrai serviteur de Dieu, qui sait par expérience ce qui se passe à Ceylan, en écrit toute la vérité à V. A., selon Dieu et sa conscience, et pour la décharge de V. A.; il m'a montré et ses lettres et ses *apontamentos* à ce sujet. Que V. A., pour l'acquit de sa conscience, soit donc prête à les bien accueillir.

Les Frères de la Compagnie, eux aussi, je crois, écrivent à V. A. et lui rendent, par le menu, compte des chrétiens de Comorin, de Goa et des autres parties de l'Inde.

Bien des fois j'ai considéré en moi-même s'il serait bien d'écrire à V. A. ce que, dans l'intime de l'âme, je sens être bon à l'accroissement de notre sainte Foi. D'une part, le service de Dieu me paraissait le demander, et, d'autre part, j'estimais que, quoi que j'écrivisse, rien n'aboutirait. Ne pas l'écrire cependant, c'est, ce me semble, charger ma conscience; car si Dieu me donne de voir, c'est pour une fin, et quelle imaginer, si ce n'est pour que je l'écrive à V. A.? Et si, écrivant ce que j'ai dans l'âme, rien de ce que j'écris ne se doit faire, mes lettres n'accuseront-elles pas, peut-être, devant Dieu V. A., à l'heure de sa mort, sans qu'elle puisse faire agréer l'excuse de l'ignorance?

Que V. A. le croie, là était ma peine, car je n'ai pas d'autre désir que de travailler et de mourir, en ces pays, pour y décharger la conscience de V. A., en retour du grand amour qu'elle a pour la Compagnie : me croire obligé d'écrire à V. A., c'était donc pour moi, Senhor, cause de sensible embarras; enfin, je me suis déterminé à décharger ma conscience, en écrivant ce que m'a mis au cœur la connaissance expérimentale des choses, en ces régions, savoir, dans l'Inde, comme aussi à Malaca et à Maluco.

V. A. doit savoir que, dans ces pays, comme dans les autres, de saintes jalousies entre ceux-ci et ceux-là empêchent, bien des fois, que de grands services soient rendus à Dieu Notre-Seigneur. Celui-ci dit : je le ferai; celui-là : non, ce sera moi; un autre : puisque je ne le fais pas, il ne me plaît pas que ce soit vous qui le fassiez ; un quatrième : c'est moi qui fais le travail, et c'est à d'autres que vont les remerciements et le profit ! C'est de ces discussions que l'on écrit; là est l'objet du labeur, chacun voulant faire aboutir sa prétention; et à cela le temps se passe, de sorte qu'il n'en reste pas pour avancer le service de Dieu Notre-Seigneur, et là est aussi la cause qui, bien des fois, empêche, dans l'Inde, l'exécution d'affaires intéressant grandement l'honneur et le service de V. A.

Ici, François propose au Roi, à peu près dans les mêmes termes, le remède au mal, qu'il expose à Simon Rodriguez (pp. 365, 366). Il poursuit :

Et comme je n espère pas que cela se fasse, j'ai quasi regret de l'avoir écrit. Je ne sais cependant, Senhor, si à l'heure où il faudra rendre compte à Dieu, accusé de n'avoir pas agi, puisqu'on vous avait averti, répondre que vous n'étiez pas tenu de donner crédit à mes lettres vous sera une excuse agréée. Ce que je certifie à V. A. c'est que je ne lui écrirais pas cela des gouverneurs, si j'estimais, en bonne conscience, pouvoir me taire, sans faire tort à mon âme.

Je ne suis pas, Senhor, totalement déterminé à m'en aller au Japon ; mais je vais me persuadant que je le dois faire, car je perds grandement espérance d'être véritablement aidé dans l'Inde à étendre notre sainte Foi, ou même à conserver la chrétienté déjà fondée.

François demande des prédicateurs pour les forteresses ; il défend l'Évêque contre ceux qui lui imputent la mort de Miguel Vaz, et il conclut en priant Dieu de faire au Roi la grâce de bien connaître et de bien accomplir tout ce que, à l'heure de la mort, il se félicitera d'avoir fait.

Il signe : Serviteur inutile de V. A. Francisco.

Page 422.

A saint Ignace, le 14 (ou 12) janvier 1549 :

Mon unique Père, *in Christi visceribus*,

Les lettres principales, que nous tous, vos minimes fils de l'Inde, écrivons par la voie de Maître Simon, informeront Votre sainte Charité du fruit et du service qui se fait et se fera à Dieu Notre-Seigneur, en ces régions de l'Inde, avec l'aide de Dieu et de vos saints Sacrifices et oraisons.

La présente est pour vous instruire de quelques particularités relatives à ces contrées, si éloignées de Rome ; et d'abord, au peuple indien, qui, pour ce que j'en ai vu, me semble, généralement parlant, très barbare. Nous, membres de la Compagnie, avons beaucoup à faire avec ceux qui y sont déjà chrétiens ou qui, de jour en jour, le deviennent. Il est donc nécessaire que Votre Charité se préoccupe spécialement de tous ses fils de l'Inde, les recommandant continuellement à Dieu Notre-Seigneur : elle comprend, en

effet, quel labeur ce doit être que de traiter avec des gens qui ignorent Dieu et qui n'obéissent plus à la raison, si grande est leur habitude de vivre en tous péchés.

La vie, ici, est fort dure, à cause des grandes chaleurs de l'été, et des vents et pluies de l'hiver. Il n'y a pas de froid. A Maluco, à Socotora, au Cap de Comorin, peu de ressources matérielles, grandes difficultés pour le corps et pour l'âme : il y a naturelle peine à traiter avec de telles gens, et leurs langues sont difficiles à apprendre; sans parler de beaucoup de périls *de utraque vita,* qu'il est malaisé d'éviter. Et cependant, pour que tous ceux de la bénie Compagnie de Jésus en rendent à Dieu Notre-Seigneur d'incessantes actions de grâces, sachez que son infinie miséricorde veille bien spécialement sur tous vos minimes fils de l'Inde et les garde de tomber en péchés. Nous sommes aussi bien agréés et aimés de tous les Portugais, soit ecclésiastiques, soit séculiers, et de même des infidèles : chose de laquelle tous vont s'émerveillant. Nous sommes nombreux; déjà plus de trente.

Les Indiens de cette région, Mores ou païens, tous ceux du moins que jusqu'à présent j'ai vus, sont très ignorants.

Il faut à ceux qui auront à vivre parmi ces infidèles, pour les convertir, de nombreuses vertus : obéissance, humilité, constance, patience, amour du prochain, grande chasteté, vu les fréquentes occasions de péché qui se rencontrent. Il leur faut encore bon jugement et forces corporelles proportionnées au travail. Ceci soit dit pour quo Votre Charité, comme il est ce me semble nécessaire, éprouve les esprits de ceux que dorénavant Elle enverra dans ces contrées indiennes; et si Votre charité ne les a pas Elle-même éprouvés, qu'ils le soient par personnes en qui vous aurez pleine confiance : en vérité, c'est nécessaire.

Celui que vous enverriez, mon Père, pour avoir charge du collège Sainte-Foi de Goa, des écoliers du pays et de ceux de la Compagnie, il faut qu'il ait deux qualités, — sans parler des autres, requises chez tout homme ayant charge de régir et de commander : — la première, beaucoup d'obéissance, afin qu'il se fasse aimer, et des supérieurs ecclésiastiques, et des séculiers qui gouvernent; de sorte qu'ils ne voient en lui aucun orgueil, mais, au contraire, beaucoup d'humilité. Je dis cela, mon Père, parce que, dans ce pays, et l'autorité ecclésiastique et l'autorité séculière veulent être très obéies. Quand elles observent chez nous cette obéissance, elles font tout ce que nous demandons, et elles nous aiment. Si elles observent le contraire, grande est leur malédification. — La deuxième, qu'en traitant avec les gens il se montre, non pas raide, mais affable et doux, usant de tous

les procédés possibles pour se faire aimer de ceux, en particulier, à qui il doit commander, qu'il s'agisse des Indiens ou des ouvriers de la Compagnie, présents ou futurs; qu'on ne sente pas en lui tendance à se faire obéir par rigueur ou crainte servile, car s'il veut ainsi être craint, beaucoup sortiront de la Compagnie et peu y entreront, qu'il s'agisse d'Indiens ou d'autres qui ne le sont pas. Je dis cela, mon Père, Père de mon âme (*Padre mio de mi alma*) parce que ceux de la Compagnie se sont, ici, peu édifiés de voir arriver le P. Gomez muni de pouvoirs pour faire saisir et envoyer enchaînés à Lisbonne ceux qu'il jugerait ne pas édifier dans l'Inde.

Jusqu'à présent, il m'avait paru que personne n'est à retenir dans la Compagnie contre sa volonté, par force, à moins que ce ne soit par force d'amour et de charité. Bien au contraire, ceux que je voyais n'être pas pour la Compagnie, je les en congédiais, quelque désir qu'ils eussent de n'en pas sortir. Quant à ceux que je pensais être faits pour elle, j'usais à leur égard d'amour et de charité pour les y affermir, vu surtout qu'en ces contrées ils ont tant à souffrir pour le service de Dieu Notre-Seigneur; et aussi parce qu'il me semble que Compagnie de Jésus veut dire Compagnie d'amour (*Compañia de Jesus quiere dezir Compañia de amor*) et de conformité d'esprit, et non par compagnie de rigueur ou de crainte servile. Ce compte des choses de l'Inde, je le rends à Votre sainte Charité, afin qu'elle pourvoie, au plus tôt, de cette charge une personne suffisante, qui sache de telle sorte commander, que l'on observe en elle le désir, non pas de commander et d'être obéie, mais bien plutôt d'être commandée.

L'expérience que j'ai de ces contrées, mon unique Père, me montre clairement qu'il n'y a pas voie ouverte à l'espérance de perpétuer ici la Compagnie, au moyen de sujets Indiens de race; la chrétienté même n'y subsistera qu'autant que nous y demeurerons et vivrons, nous qui y sommes venus ou ceux que vous y enverrez de par delà. La cause en est dans les nombreuses persécutions que souffrent ceux qui se font chrétiens : le récit en serait long : je ne l'écris pas, ignorant en quelles mains peut tomber ma lettre.

Dans toutes les régions de l'Inde où se trouvent des Chrétiens, il y a des Pères de la Compagnie : quatre à Maluco; deux à Malaca; six au Cap de Comorin; deux à Coulao; deux à Baçaim; quatre à Socotora. Ces résidences sont loin l'une de l'autre, et toutes loin de Goa : Maluco, à 1,000 lieues; Malaca, à 500; le Cap de Comorin, à 200; Coulao, à 125; Baçaim, à 60; Socotora, à 300 : chacune a donc son Supérieur, et mon absence ne nuit à rien, vu que ceux à qui les autres de la Compagnie obéissent sont des Pères de grande édification.



J'informe aussi Votre Charité que les Portugais, dans ces contrées, n'ont autorité que sur mer et sur les villes de la côte : dans l'intérieur, ils ne sont maîtres que là où ils vivent.

A cause de leurs grands péchés, les Indiens de race n'ont, par leur fond, aucune inclination aux choses de notre sainte Foi; ils en ont, au contraire, horreur, et ce leur est mortel ennui que de nous entendre leur parler et les prier de se faire chrétiens. Et toutefois, si les Portugais favorisaient grandement les Infidèles convertis de l'Inde, il s'y ferait beaucoup de chrétiens; mais les païens voient ces convertis en telle défaveur et si maltraités que, pour ce motif encore, ils ne veulent pas se faire chrétiens.

François donne ensuite à saint Ignace les renseignements qu'il a pu recueillir sur le Japon : il conclut, à ce propos :

Je ne saurais jamais assez écrire (*achever d'écrire*) combien est grande l'intime consolation que je ressens à faire ce voyage, à cause des nombreux et grands périls de mort, des tempêtes, des vents, des écueils et de force pirates que l'on y rencontre. C'est beaucoup si de quatre vaisseaux deux se sauvent; mais eussé-je la certitude de me trouver dans de plus grands périls que ceux déjà connus, je ne laisserais pas d'aller au Japon, si vive est l'impression que j'ai dans l'âme, si grande l'espérance que j'ai en Dieu d'y voir notre sainte religion se propager.

François demande ensuite des prédicateurs pour les Forteresses, et d'autres sujets avec eux. Il serait facile d'établir des collèges dans ces résidences portugaises. Il redit : « Des sujets peu lettrés, dont on peut se passer à Rome et ailleurs, rendraient service à Dieu dans l'Inde, s'ils étaient hommes de grande mortification et surtout parfaitement chastes et d'une ferme santé.

Il dit encore :

Votre Charité rendrait grand service à Dieu Notre-Seigneur si à nous, ses minimes fils de l'Inde, Elle écrivait une lettre de doctrine et d'avis spirituels, une sorte de testament par lequel Elle donnerait à ses fils exilés, ou frustrés de la joie de le voir, quelque part des richesses que Dieu Notre-Seigneur lui a communiquées.

François loue les mérites du P. Enriquez :

Il y a, au Cap de Comorin, un prêtre de la Compagnie, venu de Portugal, homme très vertueux et grandement édifiant, que l'on appelle Enrique Enriquez. Il sait parler et écrire le malabar, et, par là même, il fait, à lui seul, plus de bien que deux autres. Les chrétiens du pays l'aiment incroyablement, et les prédications et instructions qu'il fait en leur langue lui donnent grand crédit auprès d'eux. Pour l'amour de Dieu Notre-Seigneur, écrivez-lui et consolez-le, puisqu'il est si bonne personne et fait tant de fruit.

Au sujet de Fray Vicente et de l'Évêque :

A cinq lieues de cette ville, est un très joli (*gracioso*) collège, élevé par un Père de l'Ordre de Saint-François. C'est un capucin, appelé Fray Vicente, compagnon de l'Evêque, qui, lui aussi, est de l'Ordre de Saint-François et capucin. Il n'y a, dans l'Inde, qu'un seul évêque, et il est très ami de la Compagnie. Le seigneur Évêque désire beaucoup connaître, par lettre, Votre Charité; si cela peut se faire écrivez-lui, pour le service de Dieu Notre-Seigneur. Le collège de Fray Vicente, établi en une forteresse du Roi, a cent écoliers originaires du pays. Je suis très ami de ce Père, et lui de moi : il demande qu'un Père de la Compagnie, prêtre, enseigne la grammaire à ses écoliers et prêche, les dimanches et fêtes, aux gens de la forteresse et aux gens du collège. Aux environs de ce collège vivent beaucoup de chrétiens du temps de saint Thomas, distribués en plus de soixante localités. Les écoliers du collège sont fils des principaux d'entre ces chrétiens...

François énumère les faveurs spirituelles que Fray Vicente désire, et il renouvelle la demande d'un Père pour ce collège de Cranganor. Puis, il demande une messe mensuelle pour lui à l'église *San Pietro in Montorio,* etc.

Son dernier mot est :

Je m'arrête, priant Votre Sainte Charité, mon très vénéré Père, Père de mon âme, les genoux posés sur le sol, tandis que je vous écris cette lettre, et comme si vous étiez là présent, de me recommander beaucoup à Dieu Notre-Seigneur en vos saints et dévots Sacrifices et prières, afin qu'Il me donne la grâce de connaître sa très sainte volonté, durant la vie présente,

et celle de l'accomplir parfaitement. Amen. Je demande la même faveur à tous ceux de la Compagnie.

Votre moindre (*minimo*) et plus inutile fils.

FRANCISCO.

*
* *

Page 415.

Le 5 février, François ajoute aux lettres qu'il adresse à Simon Rodriguez une *note d'affaires*, dont voici, résumés, les divers chefs :

1. Il a écrit à saint Ignace pour obtenir que Simon vienne dans l'Inde, avec de nombreux compagnons : il en résulterait de grands biens.

2. Il a écrit au Roi pour lui proposer la fondation de collèges, où seraient élevés les fils de Portugais morts au service du Roi dans l'Inde ; — et d'écoles, où les fils des chrétiens indigènes apprendraient la doctrine chrétienne.

3. Il recommande à Simon une affaire de Pedro Gonçalvez, vicaire de Cochin, ami généreux de la Compagnie.

4. L'Evêque, les religieux de Saint-François sont approvisionnés de vin de messe par le Roi : obtenir que le collège Sainte-Foi reçoive de Portugal huit ou dix barriques de vin, qui seraient distribuées entre les diverses régions où vivent les Pères de la Compagnie.

5. Le collège de Baçaim, pour les enfants indigènes, que les Franciscains, venus de Portugal avec le vicaire général Miguel Vaz, établirent et dirigèrent d'abord, est maintenant livré à la Compagnie par les Franciscains eux-mêmes. Le P. Melchior Gonçalvez s'y trouve avec un compagnon.

6. Après la mort de Miguel Vaz et de Diogo de Borba, Cosme Anes prit l'administration du collège Sainte-Foi ; mais, trop occupé, il s'en déchargea sur le P. Antonio Gomez et la Compagnie. Il faudrait provision royale qui confirmât cette cession.

7. Il recommande à Simon un prêtre, qui a trois sœurs à marier dans l'Inde. Un titre de chapelain du Roi, donné au prêtre, relèverait ses sœurs aux yeux du public et faciliterait le mariage de ces bonnes filles.

8. Les Franciscains sont très amis de la Compagnie, et en particulier leur Gardien, Fray Antonio de Cassal. Ce bon Père, qui réside à Goa depuis cinq ans, désire, le temps de sa charge expiré, rentrer en Portugal. Lui obtenir, pour cela, l'agrément du Roi.

9. Le P. Lancillotti, envoyé à Coulao pour sa santé, s'y occupe de la fondation d'un collège pour les orphelins portugais et pour ceux des chrétiens du pays. Obtenir que le Roi fasse bâtir une vaste maison. Le reste de la dépense sera peu de chose : tout est à bas prix à Coulao.

10. Il prie Simon d'arriver muni de grands pouvoirs du Roi, pour protéger les chrétiens et maintenir dans le devoir tous les officiers royaux.

11. Il y a bonnes nouvelles de Malaca et de Maluco. Jean de Beira et ses compagnons souffrent beaucoup, mais non sans fruit. Jean de Beira est venu de l'île de Moro à Goa, pour solliciter secours du gouverneur, et il est retourné à ses rudes travaux. Difficilement on trouverait sur la terre pays où il y ait plus à craindre et à souffrir. Les îles du More se peuvent appeler îles du martyre : qui désire le martyre y doit aller. Nuno Ribeira est à Amboino et y fait le bien.

11. Les deux du Cap de Comorin travaillent avec grand fruit. Il a plu à Dieu d'appeler à lui notre très doux frère Adam Francisco, pour le récompenser de ses nombreux travaux : je sais qu'il avait saintement vécu, et i a fait une sainte mort; grande était sa piété et l'ardeur de son zèle pour la conversion des païens : je me recommande à lui, plus que je ne recommande son âme à Dieu, persuadé qu'il jouit déjà du bonheur auquel il était destiné.

13. Je vais à Goa, me préparer à partir pour le Japon. J'irai à Cambaye

recommander au Gouverneur les chrétiens des Moluques et les Pères que j'y enverrai prochainement. Je traiterai de l'établissement d'un collège en ces pays, pour l'éducation des chrétiens du More et des orphelins Portugais ; et d'une maison pour les orphelins. Là aussi pourraient être reçus et instruits de nos saints Mystères les Japonais que, Dieu aidant, j'enverrai.

14. Nos Pères de l'Inde sont aimés, non seulement de l'Evêque et, de ses prêtres, mais des Religieux et de tous les chrétiens, et des païens eux-mêmes; ce qui me donne grand espoir que la Compagnie se propagera grandement dans ces contrées.

Il presse donc Simon de venir en nombreuse compagnie : pas de jeunes gens cependant, mais des hommes de trente à quarante ans, doués de solides vertus, humilité, douceur, patience et chasteté.

Je finis, sans pouvoir finir, espérant qu'un jour, ou en Chine, ou au Japon, et sûrement au ciel, nous nous reverrons.

*
* *

A Jean III, 26 janvier 1549.

Senhor, — je n'écris pas avec détail à V. A. les défaveurs et mauvais traitements qu'ont à souffrir les chrétiens, nouveaux convertis à notre sainte Foi, puisque le P. Fray Joan de Villa de Conde, qui vient à Lisbonne, les dira à V. A. avec toute vérité.

V. A. lui doit bien des remerciements pour les grands travaux qu'il a embrassés dans ces régions de l'Inde, au service de Dieu et à la décharge de la conscience de V. A. Encore les travaux corporels endurés par lui, quelque rudes et continus qu'ils soient, ne faut-il pas les comparer aux souffrances que son âme a ressenties, en voyant les Capitaines et Facteurs maltraiter les nouveaux convertis qu'ils ont l'obligation de soutenir : là est sa peine insupportable, là une sorte de martyre : voir ruiner des biens acquis par tant de travaux et ne pouvoir que le souffrir.

Nous savons ici, de science certaine, que le Roi de Ceylan envoie à V. A. de grandes relations des services qu'il rend à V. A. Sachez, avec certitude, que Dieu, en la personne de ce Roi de Ceylan, a un grand ennemi; et ce Roi, on le favorise, et il fait tout le mal qu'il peut sous le couvert de la faveur de V. A. Certes, il m'en coûte de l'écrire, mais l'expérience du passé justifie la

crainte que nous avons de voir ce Roi plus favorisé de V. A. que les Frades qui sont à Ceylan; et j'ai, pour ma part, appris par expérience que V. A. n'a aucune puissance dans l'Inde, pour y propager la Foi de Jésus-Christ, et que, s'il y est puissant, c'est pour en acquérir, lever et garder les richesses temporelles.

Que V. A. me pardonne de lui parler si clairement : le sincère amour que je lui porte m'y oblige; car enfin, l'heure de la mort est là, avec le jugement de Dieu, auquel personne, quelque puissant qu'il soit, ne saurait échapper. Pour moi, Senhor, comme je sais ce qui se fait ici, et que je n'ai pas espérance de voir s'exécuter les mandements ou provisions que V. A. pourrait envoyer en faveur des chrétiens, je m'enfuis, quasi pour cela seul, au Japon, afin de ne pas ajouter au temps déjà perdu un temps perdu nouveau. Le P. Fray Joan est porteur de certains *apontamentos* des pauvres chrétiens du Cap de Comorin : que V. A. leur soit père, car ils ont perdu leur vrai père, Miguel Vaz.

Un évêque Arménien, nommé Jacome Abuna, sert Dieu et V. A. dans ce pays depuis quarante-cinq ans. C'est un homme fort âgé, vertueux et saint; et pourtant en défaveur auprès de V. A. et quasi de tous ceux de l'Inde. Dieu, qui sait, sans recourir à nous, consoler ses serviteurs, lui a fait merced de la faveur des Pères de Saint-François : eux seuls lui viennent en aide, mais ils le font si bien qu'on ne saurait mieux le faire. Sans eux, le bon et saint vieillard serait déjà au repos éternel. Que V. A. lui écrive une lettre de grand amour, et qu'Elle le recommande aux Gouverneurs, aux *Veedores de Fazenda*, aux Capitans de Cochin, afin que, s'il recourt à eux, ils lui fassent l'accueil et l'honneur qu'il mérite. Si j'écris ceci à V. A., ce n'est pas que l'Evêque soit en nécessité; la charité, le zèle des saints Pères de l'Ordre de Saint-François pourvoient largement à tous ses besoins; mais V. A. lui doit écrire pour se recommander beaucoup Elle-même à son intercession auprès de Dieu; car V. A. a plus de besoin du secours des prières de l'Evêque, que celui-ci n'a besoin des faveurs temporelles de V. A. Il a beaucoup travaillé auprès des chrétiens de saint Thomas, et maintenant, dans sa vieillesse, il se conforme en tout aux observances de notre sainte Mère l'Eglise romaine. Il serait facile à V. A. de joindre aux lettres qu'Elle adresse aux Pères de l'Ordre de Saint-François, une lettre à l'Evêque exprimant tous les contentements de V. A. à son sujet.

Plaise à Notre-Seigneur mettre en l'âme de V. A. le sentiment de sa très sainte volonté, et lui donner la grâce de l'accomplir aussi parfaitement qu'Elle se félicitera de l'avoir fait à l'heure de sa mort, quand il lui faudra rendre compte de toute sa vie passée; heure plus rapprochée que ne pense

V. A. Que V. A. se tienne donc prête, car royautés et seigneuries, tout cela s'achève et finit. Ce sera chose nouvelle et que V. A. ne connut pas, de se voir dépossédée de ses royaumes et seigneuries, et d'entrer en autres royaumes où il lui sera chose neuve d'être mandée; et à Dieu ne plaise qu'Elle fût mandée hors du paradis.

* * *

Tome II. — Page 58, fin. — Après : *A François Perez,* ajouter : si les Pères ne viennent pas, cette année.

Page 197, milieu. — Nous négligeons la lettre, mentionnée en cet endroit, que François aurait adressée, de Cochin, à Simon Rodriguez personnellement, en dehors de la longue lettre qu'il lui expédiait pour être communiquée à toute la Compagnie. Cette lettre, en effet, ne renferme rien d'important que le Saint ne résume ici même, et qu'il ne redise, à peu près, dans une autre lettre au même Simon Rodriguez, datée du 7 avril (page 229 et suiv.). Les *Monumenta* la donnent (page 697). — Cf. Menchaca, tome II, page 270.

* * *

Page 201, fin. — François aurait écrit, de Goa, au mois d'avril, une autre lettre à saint Ignace. Torsellini la donne, et, d'après lui, les *Monumenta* (page 736). Nous la négligeons parce que le texte original n'en est point connu, et qu'elle ne renferme quasi rien de nouveau.

* * *

Page 203, milieu. — Après : *Vous congédierez aussi François Gonçales,* ajouter : ce que je vous ordonne de faire, en vertu de l'obéissance.

Page 213, avant la fin. — Pour enseigner *les enfants :* au lieu de *enfants,* il faut : les chrétiens du pays.

Page 219. — Avant l'alinéa : *Quand Maître Gaspard alla à Ormuz...,* il faut : gardez-vous de vous mêler de mariages, ni d'absoudre ceux qui se marient clandestinement (*a furto*), à moins que vous n'ayez mandat ou licence du Père Vicaire; et ceci, je vous ordonne de le faire, en vertu de l'obéissance.

* * *

Page 237, milieu. — En ce temps, et avant, et plus tard, comme les lettres du Saint le prouvent, François écrivit à Jean III. Une de ces lettres est

donnée par les *Monumenta* (page 741) : nous la négligeons, parce que le texte original n'est point connu, et que, d'ailleurs, elle n'apprend rien de nouveau. (Voir Menchaca, tome II, page 340 et suiv.)

Page 252, vers la fin. — Au lieu de : *qui me sert de secrétaire pour vous écrire,* il faut : porteur de la présente.

Page 253. — Au lieu de : *avant de m'éloigner de Cochin,* il faut : avant mon départ pour la Chine, qui sera d'ici à quinze jours.

* * *

Page 305. — Le 13 juillet, François écrit à Gaspard Barzée pour lui recommander de poursuivre, auprès de l'Evêque de Goa, la solution des difficultés qui retardent le mariage d'un Alvaro Gentili. La lettre (traduction du P. Poussines) est donnée par les *Monumenta,* page 762. — Cf. Menchaca, tome II, page 413.

* * *

Page 305, milieu. — *Maître Gaspard, sachez que vous ne pourrez.* Au lieu de : *vous ne pourrez,* il faut : je ne pourrai.

* * *

Page 335, fin.

A Diogo Pereira, François écrit, le même jour :

Je ne sais qu'écrire à votre *Merced,* si ce n'est les nombreuses et étroites obligations que je lui ai pour sa grande amitié et les charitables dons que j'ai reçus de *v. m.* et que, chaque jour, je reçois de son facteur, Thomas Escandel : lui, avec tant d'amour et d'empressement, me donne ce que je lui demande, qu'il sent, on le voit bien, quelle est, à ce sujet, la volonté de *v. m.* et la grande joie qu'elle a de me donner plus que le nécessaire. Dieu Notre-Seigneur vous paie ma dette. Ne pouvant, moi, égaler mes bons offices aux vôtres, de telle sorte que nous fussions quittes, je demeure, toute ma vie, obligé de prier Dieu Notre-Seigneur qu'il vous garde de tout mal, qu'il vous donne, en ce monde, avec sa grâce, longues années en bonne santé corporelle, pour son saint service, et à votre âme, dans l'autre monde, le paradis.

L'accomplissement de ce devoir ne me satisfait pas : je sens que je ne puis, vous étant si obligé, suffire à payer ma grande dette : aussi, je recommande beaucoup aux Pères de la Compagnie du Nom de Jésus de toute

l'Inde qu'ils vous reconnaissent et tiennent pour leur spécial ami, afin de vous recommander continuellement à Dieu Notre-Seigneur en leurs prières et saints sacrifices : si, en effet, la Loi de N.-S. Jésus-Christ est annoncée à la Chine, c'est grâce à *v. m.* Une si sainte œuvre vous assure gloire et joie, et dans ce monde et dans l'autre; et tous ceux qui, en Chine, se feront chrétiens; les Pères qui s'y rendront pour le service de Dieu auront toujours l'obligation de le prier incessamment pour vous.

S'il arrivait que *v. m.* vint, dans l'année, accomplir l'ambassade que lui donne le Vice-Roi, qu'elle en parle au Père François Perez (car, cette année même, il va dans l'Inde), afin que le Père Maître Gaspard, recteur du collège de Goa, envoie un Père pour vous accompagner. Quant aux riches ornements que je laissai au Père François Perez, à Malaca, *v. m.* devra les prendre. Le calice, je vous l'enverrai par Thomas Escandel, au retour du vaisseau, et, le tout, *v. m.* le prendra, si un Père vient avec elle. *V. m.* montrera ces lignes au Père François Perez, afin qu'il lui livre les ornements.

S'il arrivait (ce que Dieu ne veuille) que je n'allasse pas en Chine, cette année, j'irai à Siam, avec Diogo Vaz de Aragon, afin de passer, en jonque, de Siam à Canton, durant l'année. La jonque qui vous porte ma lettre me porterait moi-même à Malaca, si j'étais sûr que *v. m.* dût venir, dans l'année, remplir son ambassade. Si elle vient, nous nous joindrons, ou à Comai ou à Canton. Que *v. m.*, s'il y a moyen, m'écrive, de Malaca à Siam, à quoi elle s'est déterminée : sa lettre me fera grand plaisir. Les nouvelles d'ici, et les démarches que j'y poursuis, en vue d'aller à Canton, je n'en dis rien : vous les saurez par le Señor Manuel de Chaves.

Tout ce que *v. m.* voudra recommander au Père François Perez et au Père Maître Gaspard, au sujet de la rédemption des pauvres captifs qui sont en Chine, recommandez-le leur, et écrivez, afin que, à Goa, on prenne les meilleures mesures, à cet effet, pour le service de Dieu. Entre ces Portugais, tombés récemment, par un grand désastre, entre les mains des Chinois, se trouve mon particulier ami, François Pereira de Miranda, à qui je dois beaucoup, pour son amitié et les charitables services qu'il me rendit, au Japon, lors du séjour que je fis, en sa compagnie, à Firando.

La lettre que le seigneur Vice-Roi écrivait au Roi de Chine, je la pris, par mégarde : je la renvoie à *v. m.*

Je vous en prie, de grâce, faites tout le possible pour m'écrire à Siam; car si je ne passe pas en Chine, je ne laisserai pas, quelque difficulté qu'il y ait, d'aller à Siam; et plaise à Dieu que ce voyage me réussisse comme je l'espère, afin que j'attende *v. m.* à la Cour du Roi de Chine. Si, en effet, je

vais en Chine, *v. m.*, ce me semble, me trouvera en l'un de ces deux endroits, savoir, ou dans la prison de Canton, captif, ou à Pékin, résidence permanente, à ce que l'on dit, du Roi de Chine.

Je ne sais que dire de plus à *v. m.*, sauf que, si j'étais riche, je récompenserais largement qui me donnerait des nouvelles de vous, nouvelles de votre santé et de ce que vous faites. J'espère de Jésus-Christ qu'elles seront telles que je les désire.

Plaise à Dieu Notre-Seigneur, par sa miséricorde, nous rapprocher encore en cette vie, pour son saint service, sur la terre de Chine, et si ce ne doit pas être dans la vie présente, que ce soit dans la gloire du paradis.

De Sanchoan, le 12 novembre 1552.

Son serviteur et grand ami de cœur (*d'âme*).

FRANÇOIS.



II.

DOCTRINE ET PROCÉDÉS CATHOLIQUES DE FRANÇOIS DE XAVIER.

Les jansénistes, Antoine Arnauld le premier, n'ont pas manqué d'exploiter, au profit de leurs erreurs, des lignes de François, que le lecteur a rencontrées (t. I, p. 431 ; t. II, pp. 248 et 291) : le Saint cependant parle ici comme tous les théologiens catholiques, comme le Rituel romain, qui dit au prêtre : *Ne absolvat eos qui... odia et inimicitias deponere, aut aliena, si possunt, restituere, aut proximam peccandi occasionem deserere, aut alio modo peccata derelinquere... nolunt.*

Ce que François ajoute, les circonstances l'imposaient. Il s'agit ici de l'absolution des Portugais vivant dans l'Inde : or, chez ces Portugais, il y avait généralement extinction du sens de la charité, de la justice, de la chasteté; leur foi même était à demi-morte. Gonçalvez, qui vécut dans l'Inde, nous l'a dit, et François nous l'a bien fait entendre. Correa et d'autres, eux aussi témoins oculaires, entrent dans des détails plus révélateurs encore. Laissant l'aspect de l'immoralité et celui des brigandages qui, bien considérés, sont, au plus haut degré, repoussants, les *inimitiés*, dont parle François, n'étaient pas ce que nous imaginerions : elles procédaient du déchaînement universel de trois passions violentes, qu'aucune justice humaine ne comprimait, savoir : l'ambition, la cupidité et l'impudicité; le dernier mot de ces inimitiés était, à Goa et ailleurs, l'assassinat. Chacun, aidé de partisans qu'il aidait à son tour, vengeait ainsi les offenses reçues, et les assassins, condamnés à mort, n'avaient aucune peine à subir, s'ils étaient riches et puissants. Qu'on lise Correa, et l'on connaîtra les pénitents de François et de ses frères, à Goa et dans les forteresses portugaises de l'Inde, de 1542 à 1552, et l'on y verra aussi ce qu'étaient, pour les riches ou puissants, « toutes les justices de l'Inde. » Ainsi éclairé, le plus bénin des confesseurs admirera la merveilleuse bénignité de François au tribunal de la Pénitence.

Arnauld se garda bien de citer ces autres lignes de François, écrites à propos des pires pécheurs : « Ce qui les aidera surtout à se tirer et des

péchés et des erreurs, c'est de communier souvent. » (T. I, p. 432.) François parle ainsi, en 1549.

Deux ans plus tard, en 1551, le Concile de Trente proclamera cette doctrine romaine de tous les siècles : *Salvator noster... sumi voluit Sacramentum hoc..., tanquam antidotum..., quo a peccatis mortalibus præservemur.* (Sess, XIII, c. 2.) Saint Ignace et ses compagnons, riches d'esprit romain, avaient préludé aux souveraines déclarations du Concile. Ignace avait écrit, dès 1545 : « La communion ne laisse pas l'âme s'obstiner ni persévérer dans le péché » (*Cartas*, I, p. 215); et le Bienheureux Pierre Le Fèvre, dès 1543 : *Præcipua remedia, quæ dari possunt et debent recidivantibus, sunt frequens communio, — et confessio quæ sit eidem sacerdoti.* (*Cartas y otros escritos*, p. 369.) C'était, jusque dans les termes, un écho anticipé de la voix du Rituel romain : *In peccato facile recidentibus utilissimum erit consulere ut sæpe..., si expediat, communicent.*

Ce fut là précisément ce que les Apôtres jugèrent *expédient* pour retenir les néophytes hors des bourbiers du paganisme, d'où ils étaient sortis par le baptême : *Et quidem, ad hunc finem præservandi animam a recidivis, Apostoli communionem quotidianam concedebant primitivis christianis; inter quos, sine ullo dubio, reperiebantur similiter imperfecti et fortasse imperfectiores, ut arguitur ex Epistolis Pauli et Jacobi.* Ainsi parle saint Alphonse de Liguori (*Praxis*, n° 153). La loi de l'Eucharistie ne put être formulée par les Apôtres que comme la formule le Concile de Trente : *Antidotum, quo... a peccatis mortalibus præservemur.*

Près de quitter ce monde (1555), Ignace de Loyola apprend qu'un de ses fils est tenté d'exiger des dispositions parfaites pour la communion fréquente d'âmes, chez qui la communion a restauré la vertu : le Saint lui fait dire que ces dispositions désirées seront le fruit de la communion, la communion étant excellent remède préservatif contre toute misère : *Ad hoc ipsum unusquisque juvatur frequentia Sacramentorum, ut optima medicina præservativa* (*Chronic.*, V. p. 297 ; *Litt.. quadr.*, III, p. 142); et, dès l'année 1545, après avoir écrit que « la communion ne laisse pas l'âme persévérer dans le péché mortel » il avait ajouté : « L'âme qui tombe en des fautes moindres, le sacrement vite la relève, avec de nouvelles forces, pour avancer au service de son Créateur et Seigneur »; et le concile de Trente, en 1551, dira, avec une autorité divine : « La communion, non-seulement préserve l'âme de la rechute dans le péché mortel, mais elle va la délivrant des péchés véniels : *Antidotum, quo liberemur a culpis quotidianis.*

Toute cette doctrine eucharistique du Concile, Salmeron, par mandat exprès d'Ignace, l'exposa, avec Christophe de Madrid, en un livret d'or, intitulé : *De frequenti usu Sacramenti Eucharistiæ.*

Le vœu d'Ignace et de ses compagnons, c'était le vœu de l'Eglise romaine : *Optaret SS. Synodus ut. in singulis Missis, fideles adstantes... communicarent* (Sess. XXII, c. 6); et le Concile demande aux prêtres, aux curés surtout, célébration fréquente de la messe (Sess. XVIII, c. 14); il dit cela, en 1562, en 1563, après avoir, douze ans auparavant, « exhorté, prié, supplié tous les fidèles et chacun d'eux de s'assurer la permanente et perpétuelle santé de l'âme, en communiant fréquemment. (Sess. XIII, c. 8.) Le vœu de l'Église, c'est la renaissance, sous cet aspect, des temps apostoliques, et elle entend que ce soit là le vœu de tous ses prêtres. Comment en douter, quand on écoute l'interprète si autorisé de ses pensées, le *Catéchisme du Concile : Parochi parati erunt fideles crebro adhortari ut, quemadmodum corpori, in singulos dies, alimentum subministrare necessarium putant, ita etiam quotidie hoc sacramento alendæ et nutriendæ animæ curam non abjiciant; neque enim minus spirituali cibo animam, quam naturali corpus, indigere perspicium est... neque enim unius sancti Patris Augustini ea fuit sententia : « quotidie peccas, quotidie sume »; sed, si quis diligenter attenderit, eumdem omnium Patrum, qui de hac re scripserunt, sensum fuisse facile comperiet.* (Part. II, c. 7.)

Préludant à cette exhortation d'une autorité si haute, saint Ignace écrivait, dès 1541, aux prêtres et aux fidèles de son pays natal : « Autrefois, parvenus à l'âge requis, tous et toutes recevaient, chaque jour, le très saint Sacrement... A nous, pour l'amour et respect de Notre-Seigneur, et pour le si grand profit de nos âmes, de faire revivre, en quelque manière, les saintes coutumes de nos aïeux... (*Cartas*, I, pp. 94, 95.) Ce même appel, Ignace l'adressa à ses fils, et l'appel fut si bien entendu, qu'Ignace, avant de mourir, vit la sainte coutume des aïeux refleurir, çà et là, de quelque façon, dans l'Europe entière. François de Xavier, comme le Bienheureux Pierre Le Fèvre, lui procura cette joie. Il prêche à Bologne, et nous avons entendu ceux qui l'y connurent parler ainsi : « François recommandait surtout de fréquenter les sacrements de confession et de communion, remèdes singuliers contre les péchés; et dès lors, se renouvela à Bologne la coutume de communier comme dans la primitive Eglise. (T. I, p. 145.) François prêche en Portugal, et, de Lisbonne, on écrit bientôt à saint Ignace : « Chose admirable! même pendant l'été, où tout exercice extérieur se ralentit, à Lisbonne, c'est le même zèle pour communier : de sorte que la parole des premiers temps revient à l'esprit de ceux qui considèrent ce beau spectacle : *erant omnes perseverantes... in communicatione fractionis panis.* (*Litt. quadrim.*, III, p. 527.) François prêche dans l'Inde, et bientôt le P. Valignani écrira : « Aujourd'hui, les Portugais s'approchent fréquemment des Sacrements, et les soldats eux-mêmes le font. Les Portugais vivaient fort mal dans l'Inde, lorsque le Père François y arriva; mais les prédications de François, de



ses compagnons et de ceux qui sont venus après eux ont amené une totale réforme des mœurs. On ne voit plus, sinon rarement, dans l'Inde, un Portugais vivant en concubinage : qui vit ainsi est méprisé de tous, etc. » (*Monum. Xaver.*, I, pp. 133-135.) Ailleurs (pp. 39-41), le P. Valignani, après avoir mis sous les yeux la vie païenne des Portugais dans l'Inde, avait dit que tout fut renouvelé par la bénignité de François, au tribunal de la pénitence, et sa constance à ramener les âmes à la Table-Sainte.

Dirigés et encouragés par le Saint, ainsi faisaient, dans toutes les forteresses, les compagnons de son apostolat : au lendemain de la mort de François, le 7 décembre 1552, Melchior Nunez pouvait déjà écrire : « J'ai été envoyé à Baçaim par le P. Maître François, au mois de mars dernier. Grâce à vos prières, la bonté de Dieu opère ici un bien qui nous remplit de joie : si quotidien est l'usage de la communion, qu'il est bien peu de jours, pas même un jour, où beaucoup de personnes ne communient. (*Select. Epist.*, pp. 163-164.)

La ferveur, la sainteté des premiers chrétiens procéda de la fréquence, de la continuité de leurs communions, et la ferveur ne se refroidit, dans l'Eglise, que lorsque de violentes secousses eurent interrompu le mouvement des âmes vers la Table-Sainte. Vrais disciples des Apôtres, vrais fils de l'Eglise romaine, Ignace et ses premiers compagnons eurent foi à la parole de Jésus : *Qui manducat me, vivet propter me :* aussi, se gardent-ils d'exiger la sainteté acquise, pour admettre les âmes à la source de la sainteté : ils n'ont pas d'autre exigence que celle des Apôtres et de l'Eglise romaine. (*Trid.*, Sess. XIII, c. 7. Cf. *Cartas*, I, pp. 176, 179, et *De freq. usu...*, per tot.) Ils ont foi à la parole de Jésus : *Caro mea* VERE *est* CIBUS : aussi, se gardent-ils d'attendre de *quelques* communions une pleine croissance, une croissance même bien sensible dans la vie : ils n'attendent cela que de la continuité prolongée de l'alimentation divine, et si la communion, même fréquente, semble n'avoir pas d'autre effet dans l'âme, que de la garder vivante, ce fruit leur suffit, puisque Dieu s'en contente : *Qui manducat... vivet.*

Entendre, ici, le bienheureux Pierre Le Fèvre, c'est entendre François de Xavier et leur Père : Le Fèvre, en 1543, parle ainsi aux jeunes prêtres qui arrivent dans la Compagnie de Jésus : *Ubi non videtur alius fructus præter eum quo est non cadere in mortalia peccata, non statim nos debet tædere... Monstranda superest via ad incrementa virtutum, sed interea magnum putemus lucrum quod quis retineatur intra limites viæ Dei, qui prius jacebat foris... Christus, ad hoc solum, adhuc moreretur... Christus, ad hoc solum, venit ad animam nostram : quare igitur nos erimus tam austeri, ut nesciamus æstimare quod tam magnum est apud Deum ?...* (*Cartas y otros escritos...*, p. 369.)

Ces principes, des prêtres séculiers, disciples du Bienheureux Pierre Le Fèvre, les appliquèrent dans le diocèse de Brescia, et tandis que le P. Valignani en attestait les fruits dans l'Inde, l'évêque de Brescia écrivait à Sixte-Quint : *In Brixiensi ecclesia et diœcesi, jam abhinc aliquot annos, inolevit consuetudo non paucos utriusque sexus... ac etiam conjugatos, non solum singulis diebus festivis, sed quotidie, SS. Eucharistiæ Sacramentum sumere...* C'était la primitive Eglise renaissante. L'Évêque se préoccupait : le Pape lui fait répondre : *Est quod Amplitudo tua de hujusmodi, in ista civitate et diœcesi, erga SS. Sacramentum devotione gratias Deo agat...*; et la S. C. du Concile approuvait, alors même, l'enseignement du Bienheureux Pierre Le Fèvre aux prêtres, de Brescia, quand elle faisait sienne cette conclusion du cardinal Caraffa : *Qui assequntur ut, si progredi nequeant, hac tamen cælesti medicina continentur ne labantur, his consilium dandum est ut crebro accedant.* (*Analect. jur. pontif.*, t. IV, 1re part., coll. 792-831.)

Telles furent, telles sont les doctrines romaines: telles les doctrines d'Ignace, de Le Fèvre, de Xavier ; tels les fruits de ces doctrines largement appliquées. François n'en eut point d'autres et il les appliqua largement : quand donc Arnauld se réclame de l'Apôtre des Indes, une fois de plus il trompe ses lecteurs.

III.

VIE DES PORTUGAIS DANS L'INDE, AVANT L'ARRIVÉE DE FRANÇOIS.

La mayor parte de los lugares y de los Portugueses estavan sin sermones, los años enteros, y aun, en muchas partes, sin haver clerigos, ni quien les administrase los Sacramentos, ni aun dixese Misa. Y por estar tan mezclados con Moros y gentiles, que son tan dados a sensualidad y a todo pecado, sin tener cuenta con honra de mugeres ni con sus almas..., y tratarse los Portugueses muy bien en la India..., y ser, en aquel tiempo, quasi todos solteros, sin haver quien les fuese a la mano con el castigo, era entre ellos tan grande la disolucion..., que la mayor parte de ellos vivian publicamente amancebados; y, por hallarse aqui infinidad de doncellas y mugeres, que de diversos reynos se compran muy barato, muchos tenian quatro, y cinco, y quantas querian en sus casas, como lo hacen los Moros y gentiles.

Y como nuestra humana naturalez esta tan corrupta por el pecado..., vinieron a tanto estrago, que el vicio ya, entre ellos, no se estrañaba, mas ni aun era conocido por tal; y, como en semejante abuso acontece, el, que con menos vergüença y temor de Dios se dava a la vida suelta y mala, era tenido por hombre de mejor condicion y mas honrado.

Por lo qual, el uso de los Sacramentos estava tan olvidado, que la mayor parte dellos estava muchos años sin se confesar; y el confesar y comulgar mas que una vez en el año era tenido por hypocresia; y asi se afrentavan de lo hacer, que no lo osaban hacer en publico.

Y sus mujeres y mancebas..., aunque fuesen christianas, sabian tan poco de las cosas de nuestra Ley..., que vivian quasi como gentiles, metidas en mil supersticiones e idolatrias...; y criavan sus hijos en las mismas disoluciones y errores que ellas tenian.

A todo esto se añadia la codicia y trato de muchas y muy ricas mercadurias, las quales van comprando y vendiendo los Portugueses..., en tierras de Moros y gentiles, que, como no conocen que cosa es usura ni consciencia, y tienen por licita toda ganancia..., los Portugueses..., parte movidos de la

codicia, parte por ignorancia..., hacian en sus tratos... muy grandes injusticias..., ni escrupulo hacian dellas.

De manera que el uso y conversacion de la tierra tenia ya tan inficionados los Portugueses, que, quanto a las costumbres y pecados, vivian muy poco diferentes de los naturales. (*Monum. Xaver.*, I, pp. 39, 40.)

En el tiempo que aqui llego el P. Francisco, Malaca era, quanto a lo spiritual..., lleno de toda immundicia y maldad...; eran tantas las disoluciones, abominaciones y pecados, que no parecia quasi tierra de christianos... Los Portugueses que alli estavan vivian con mucha licencia..., teniendo sus casas llenas de mancebas; y, fuera desto, estavan engolfados... en sus ganancias y tratos, licitos y illicitos... (*Ibid.*, p. 67.)

A Maluco..., hallo los Portugueses viviendo en muy peor estado que los de Malaca; porque era tanta la disolucion y ignorancia, que se persuadian serles licito tener todas las mancebas que querian, por no pecar con las casadas, y no sabian qual era garancia licita, qual illicita; por lo qual, en todo procuravan ganar lo que podian. (*Ibid.*, p. 74.)

PROCÉDÉS APOSTOLIQUES DE FRANÇOIS AUPRÈS DES PORTUGAIS.

Con sus sermones y conversacion particular, ... començo a hacer muy grande provecho entre los Portugueses, sacandolos de muchos errores y ignorancias; — y con el temor de la muerte y penas del infierno, que comunmente les proponia en sus platicas, los reprimia y sacava de muchos pecados; — y con su afabilidad y suave modo de conversar, los movia a la confesion y al uso de los santos Sacramentos, consolandolos y animandolos, quando los confesaba, de tal manera, que comunmente se partian de el con nuevos propositos de mudar la vida, y con mucha satisfaccion. (*Ibid.*, p. 41.)

A Malaca se mostro, mas que en ninguna otra parte, quan grande era su prudencia y charidad; porque, entendiendo que no havia alli otro remedio, se fue de tal manera acomodando con ellos, que, hasta oy dia, queda aquella ciudad espantada de su memoria. Tomo muy estrecha amistad con todos, con la muy alegre conversacion que tenia con ellos, iendo, muchas veces, adonde ellos estavan jugando, mostrando que holgava con ellos y con sus juegos; de suerte que, quando mirava que se retiravan, por su respecto, los convidava, con mucha alegria, a holgar, diciendo que el tambien

holgaria con ellos, pues eran soldados, y no havian de vivir como Frayles, y que, en quanto no huviese ofensas de Dios, mejor era jugar y holgar, que murmurar y hacer otros pecados.

Y asimismo se convidava, agora con uno, agora con otro, iendo a comer a sus casas, con mucha familiaridad; y, alabando mucho los guisados y platos que le davan, mostrava holgar con ellos, y preguntava quien havia sido la cocinera de aquellos manjares; y despues, decia al huesped que la hiciese venir alli, y luego que ella parecia, le mostrava alegria, y alabava la comida y los guisados que hacia; y, diciendole que fuese sancta, la mandava tornar a su lugar y despedia.

Otras veces, decia al huesped que le mostrase su casa, que la queria ver; y no dexava canto que no escudriñase, preguntando que moça era la que alli estava, y de que nacion era la otra; mostrando contentarle todo; y trataba con ellos con tanta familiaridad, como si fuera entre soldados un soldado, y un mercader entre mercaderes; que no solamente los Portugueses, mas aun sus mancebas y criados amavan mucho al Padre, y holgavan que fuese a comer a sus casas, porque los favorecia y mostrava amarlos a todos.

Y despues de les tener asi ganadas las voluntades, a uno dellos decia que aquella moça, que tenia, era muy gentil muger y hermosa, que merecia ser muger de qualquier hombre honrado; e iendo con la platica adelante, al cabo, concluya con decir que, pues ella era tal, y el la amava tanto, para que era vivir con ella, en tanta ofensa de Dios y perdicion de sus almas, pudiendola tener por su muger, con honestidad y santidad? Y, desta manera, convencido, lo movia a se casar con ella.

A otro, decia todo lo contrario : para que era tener en su casa una negra tan sucia como era aquella moça que tenia; de loqual se reyan y hacian burla los Portugueses; viviendo el con ella, metido en tantos pecados; que mucho mejor seria proveerse de otra moça, conveniente a el; y que, si el queria, el le daria una muy virtuosa y hermosa, que era para ser muger de qualquier rey; y, desta manera, saldria el de pecado, y ampararia aquella huerfana, haciendo una cosa muy honrada, como tambien havia hecho fulano, dexando sus negras y casandose con otra.

A otros, que estavan mas indispuestos, con los quales no podia alcançar luego lo que queria, decia : para que querian tantas mancebas en casa, las quales no le servian para mas que destruirle su salud, y hacerlos caer en diversas dolencias; y no hacian sino pelear entre si, y tener inquieta la casa, dandole muchos gastos; — que ya que no las podia dexar todas, a lo menos, por amor de el, dexase una o dos. Y despues, tornando a comer a

sus casas y a tratar con ellos, les tornaba a rogar que dexasen otra, para que no se ofendiese tanto a Dios, y asi huviese misericordia dellos : pues, aunque quedavan en pecado con una sola, mas parecia flaqueza que malicia; mas, teniendo tantas juntas, no tenian ninguna escusa : y, desta manera, quando mas no podia, oy les quitava una, y, de alli a algunos dias, otra; hasta que, al cabo, los casaba con una : y tal huvo a quien quito, desta manera, siete mancebas.

Y con esta facilidad de tratar, y con los sermones que hacia, los domingos y dias festivos, proponiendoles, muchas veces, la muerte, el infierno y juizio final, y con las continuas confesiones, hizo, en Malaca, en tres o quatro meses, notabilisimo provecho.

Y para mover a los Moros y gentiles, hacia hacer a los niños, en las calles, al tiempo de las Avemarias, sus altarcicos, delante de los quales cantava la Doctrina; y iendo, ya tarde, con una campanilla, tocava a la oracion por las almas del Purgatorio, y rezaba, con los que alli se hallaban delante de cada altar, un *Pater noster* y una *Ave Maria*, de rodillas; y con estas obras, y con la manera de vida que hacia, ... alcanço tanto credito en Malaca, que, no solamente a el, mas a los niños, de quien se servia para enseñar la Doctrina, estimavan los Moros y gentiles como si fueran Sanctos. (*Ibid.*, pp. 67-70.)

A Maluco, hizo el Padre lo mismo que havia hecho en Malaca; y fueron tantas las restituciones, que en este tiempo se hicieron, que con ellas enriquecio la casa de Misericordia y la confradia del Santisimo Sacramento, que, de antes, eran muy pobres. (*Ibid.*, p. 74.)

FRUITS DU ZÈLE DE FRANÇOIS DE XAVIER AUPRÈS DES PORTUGAIS.

Este, pues, era el estado de la India, quanto a lo spiritual, quando el P. M. Francisco llegó a Goa; y quien lo vee reducido a la forma en que ahora esta, bien entiende quanto fue el fructo que hizo la Compañia. (*Ibid.*, p. 41.)

Entre todos, daban a los hombres muy particular exemplo de vida aquellos primeros, que el P. M. Francisco escogio... : de suerte que, con lo que cada uno dellos hacia en su lugar, se renovaban los Portugueses, de tal manera, que universalmente començavan a hacer otra vida, ... y dexavan muchos pecados publicos en que vivian, .., y muchas maneras de ganan-

cias illicitas, y hacian muchas restituciones; y muchos, confesandose generalmente, tomavan nueva manera de vivir, y perdiendo la verguença, que de mostrarse devotos tenian, ... frequentaban mas a menudo los Sacramentos.

Y como sean los Portugueses, de su natural, bien inclinados, ... crescio tanto el respecto, que entre ellos se tiene a la Religion y a la virtud, que ha mucho tiempo que se tiene, en la India, por grande afrenta saberse que un Portugues vive amancebado; y aunque no falten pecados..., con todo eso, considerada la qualidad de la tierra, la liceneia y libertad que primero tenian, es cosa para maravillar ver que soldados y mancebos tan esforçados, como son los de la India, vivan con tanta religion y honestidad..., porque es tan grande la frequencia de los que acuden a los Sacramentos, por todo el año, especialmente quando se van a embarcar para ir a las armadas, que mas parecen Religiosos, que soldados tan esforçados y valerosos como son : de manera que, en la India, es muy comun en los Portugueses confesarse y comulgar, entre año, muchas veces.

En lo qual, aunque ayudaron y trabajaron mucho los Perlados y Religiosos, todavia, despues de Dios, se deven principalmente las gracias de todo esto a los serenisimos Reyes, de santa memoria, Don Juan III y Doña Cathalina, su muger, que, governando con tanto y tan religioso zelo sus reynos, dieron principio a extirpar las disoluciones y desordenes que en ellos havia; ... con los quales de tal manera se conformo el Rey Don Sebastian, su nieto, con ser tan moço, que tiene bien que llorar el mundo haverlo perdido... en la flor de su edad. Y no menores gracias se deven al catholico y devotissimo Rey Don Henrique, que ahora reyna; pues, demas del favor que dio para todo esto, principalmente con el exemplo y sanctidad de su vida, tan conocida, governo siempre de tal manera sus reynos, que bien lo puede tomar por regla y dechado qualquier rey o perlado que governare. (P. 133-135.).

Le cardinal Henri, de qui parle Valignani, régna de 1578 à 1580.

IV.

A l'heure où s'impriment les tables du présent volume, nous recevons les lignes suivantes de M. E. Raguet, de la sainte Société des Missions étrangères, missionnaire au Japon :

Kagoshima (Cangoxima), 10 mai 1900.

Le missionnaire chargé de continuer l'œuvre de saint François Xavier, à l'endroit même où il aborda, en arrivant au Japon, vient d'apprendre que vous publiez la Vie et les Lettres du saint Apôtre...

Le zélé missionnaire approuve le dessein de cette publication; il nous donne de sages conseils, nous offre généreusement ses bons offices, et enfin il nous communique un petit mémoire que nous croyons devoir, à notre tour, communiquer au lecteur :

Kagoshima (Japon), 15 octobre 1899.

Le 15 août dernier était le trois cent cinquantième anniversaire de l'arrivée de saint François Xavier au Japon. C'est ici même, à Kagoshima, chef-lieu de l'ancienne province de Satsuma, que le saint apôtre aborda, le 15 août 1549, et résida plus d'une année chez le premier Japonais converti, Anjiro ou Paul de Sainte Foi. Il opéra ici plusieurs miracles, notamment la résurrection d'une fille, et fonda cette église du Japon qui devait offrir à Dieu tant de martyrs.

Rien, à vrai dire, ne rappelle, à Kagoskima, ces glorieux souvenirs. Ce que nous appelons l'église de Saint-François-Xavier n'est qu'une vieille maison japonaise, de huit mètres de long sur sept de large et deux et demi de haut, et son image une lithographie de trois sous, de la maison Dopter.

Et voici que la nuit du 14 au 15 août dernier, alors même que le missionnaire et les chrétiens de Kagoskima allaient célébrer de leur mieux le trois

cent cinquantième anniversaire de l'arrivée de leur saint Patron, éclate presque soudainement un typhon tel, que ces parages, accoutumés aux tempêtes, n'en ont pas vu d'aussi violent depuis plus de soixante ans. Les portes et fenêtres de notre chapelle sont arrachées et brisées, le toit emporté, l'autel inondé, les décors de la fête mis en lambeaux; et c'est sous la pluie et au milieu de débris que nous devons chanter : *Gaudeamus omnes in Domino*, tandis qu'autour de nous on compte vingt-six mille quatre cent vingt-sept constructions abattues, plus de dix mille à moitié renversées et plus de cinquante mille fortement endommagées. La résidence du missionnaire était de ce nombre, et sept familles chrétiennes étaient sans abri.

Dans cette grande épreuve, nous baisons amoureusement la main de notre Père céleste ; mais cette coïncidence frappante est pour nous comme une sommation de la Divine Providence à remplacer enfin la masure qui nous sert d'oratoire par un vrai sanctuaire, plus digne de saint François Xavier.

Une chapelle commémorative, plus belle que vaste, servant d'église paroissiale, et rappelant aux yeux de tous, par son ornementation et ses inscriptions, la vie du saint apôtre et son séjour à Kagoshima, le ferait en quelque sorte revivre parmi nous; elle serait une éloquente et continuelle prédication pour la population de Satsuma qui le connaît à peine, et hâterait sans doute les conversions qu'il a implorées ici-même si ardemment pendant plus d'une année.

Cette construction est un des vœux les plus chers à Monseigneur l'Évêque de Nagasaki de qui relève Kagoshima, et vu l'abondance de la pierre à bâtir, elle pourrait se faire dans d'excellentes conditions et à l'abri des incendies si désastreux au Japon. Mais hélas ! nous n'avons pour la faire que notre pauvreté.

Il y a déjà partout tant de misères à soulager, tant d'œuvres à soutenir, que j'ai longtemps hésité à faire un appel à la charité ; mais n'y a-t-il pas encore beaucoup d'âmes dont le plus grand bonheur est de donner quand même, et qui se feront un plaisir de nous aider de tout leur pouvoir?

Va donc, ma pauvre supplique, au nom de saint François Xavier et pour ce cher Japon, qu'il a tant aimé et qui excite tant de sympathies. Va frapper à la porte des innombrables admirateurs du saint apôtre, dis-leur le dénuement du poste qui continue son œuvre à Kagoshima, et supplie-les de le doter d'une chapelle commémorative de son séjour et de ses bienfaits. Son amour et leur charité suppléeront à ton insuffisance.

Un livre d'or conservera à jamais le souvenir de nos bienfaiteurs et de leurs dons; et notre gratitude se fera un devoir de conjurer le Seigneur et notre saint Patron de récompenser au centuple leur générosité.

Prière d'envoyer les aumônes directement par mandat-poste international, soit à Monseigneur J. Cousin, évêque de Nagasaki (Japon), soit à M. E. Raguet, missionnaire apostolique, Kagoshima (Japon).

Je me ferai un devoir de remercier nos bienfaiteurs et de les tenir au courant des fruits de leur charité.

E. Raguet,

Missionnaire apostolique.

TABLES

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

TOME PREMIER

NOMS DE PERSONNES

NOMS DE LIEUX

TOME DEUXIÈME

NOMS DE PERSONNES

1. Léon de Goñi n'est pas frère de Ana, mais de sa mère, Isabel de Goñi.

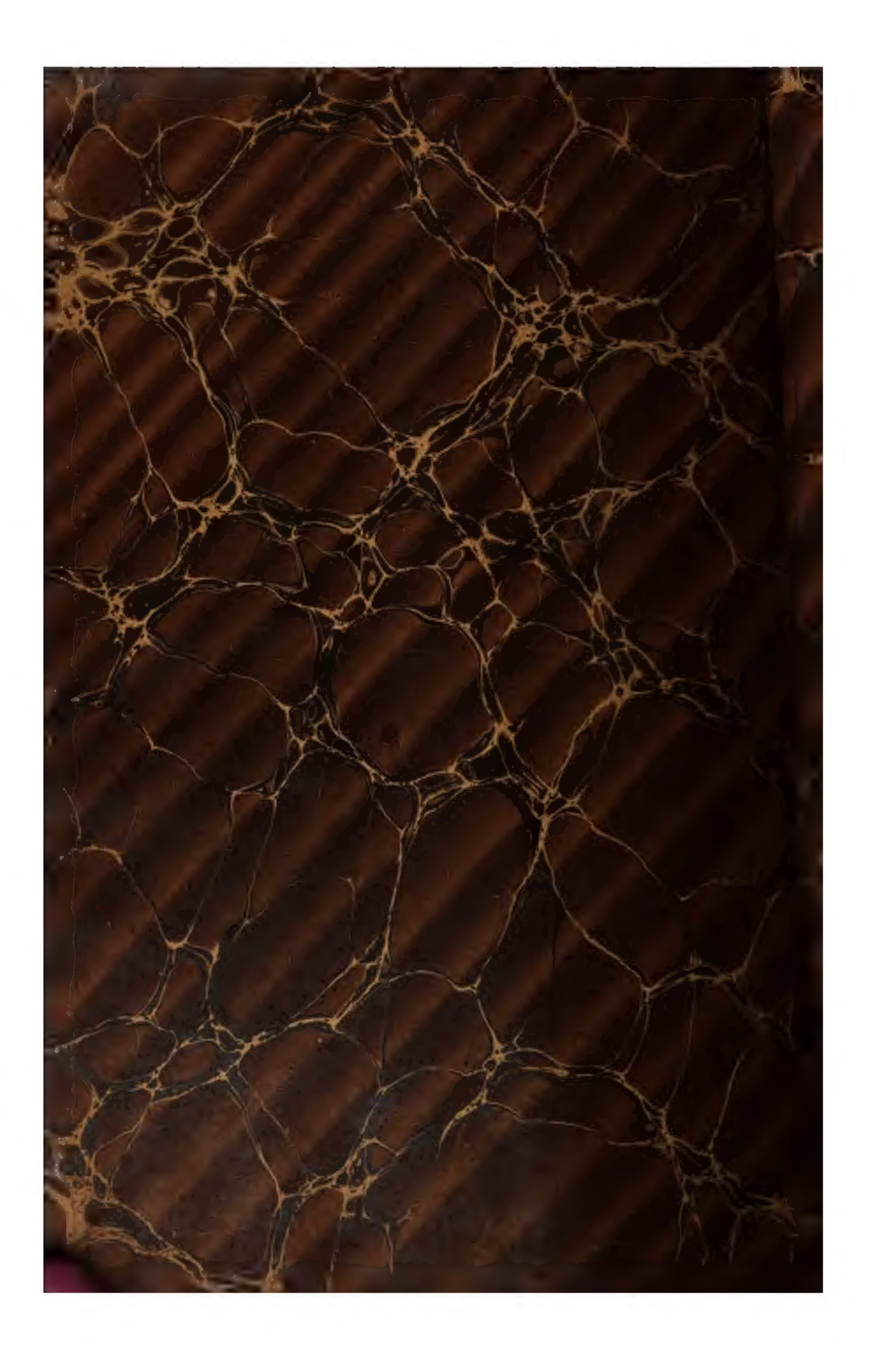
NOMS DE LIEUX

TABLE

FIN

DEO gratias et MARIÆ !

Toulouse, Imp. Douladoure-Privat, rue St-Rome, 39. — 8723




3 2044 026 016 261
Mar. 12, 1902



